



**HAL**  
open science

# La main-d'oeuvre des usines sidérurgiques de Lorraine : 1880-1939 : étude des flux : l'exemple des Forges de Joeuf

Piero-Dominique Galloro

► **To cite this version:**

Piero-Dominique Galloro. La main-d'oeuvre des usines sidérurgiques de Lorraine : 1880-1939 : étude des flux : l'exemple des Forges de Joeuf. Histoire. Université Paul Verlaine - Metz, 1996. Français. NNT : 1996METZ003L . tel-01777183

**HAL Id: tel-01777183**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01777183>**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE METZ  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Département d'Histoire

**LA MAIN-D'ŒUVRE**  
**DES**  
**USINES SIDÉRURGIQUES**  
**DE LORRAINE**  
**1880 - 1939**

Étude des flux

(L'exemple des Forges de Joeuf)

**Volume 1/2**

Piero-Dominique GALLORO  
THÈSE DE L'UNIVERSITÉ DE METZ  
Sous la direction de  
Monsieur le Professeur Alfred WAHL  
Professeur à l'Université de Metz  
Directeur du Centre de Recherche Histoire et Civilisation

1993- 1996



*Cherbonnet  
11.12.1912*

UN FONDEUR DE HAUT-FOURNEAU



## Remerciements

Nous tenons avons tout à remercier M. le professeur A. Wahl pour sa confiance et son soutien sans faille tout au long de nos recherches.

Sans l'accord de la direction d'Usinor-Sacilor, notre entreprise aurait tourné court : nous remercions M. Schaak secrétaire-général d'Usinor-Sacilor pour son autorisation à consulter les archives du groupe. Nous avons une pensée de reconnaissance pour feu M. J.-C. Bohn directeur de la formation à Aforest-Emom qui nous guida dans nos investigations, nous conseilla et établit pour nous des contacts précieux.

Nous savons gré à M<sup>me</sup> Glessgen, conservatrice aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, pour ses conseils de méthode et de rigueur, aux archivistes de Sérémange-Erzange, M<sup>me</sup> P. Leroy-Castillo, M<sup>lles</sup> N. Legrand et O. Rupp, pour leur dévouement et leur patience ainsi qu'au personnel des archives départementales de Moselle et au personnel des dépôts d'archives privés de Rombas.

Les techniques de programmation et les routines sur logiciels n'auraient pas été optimisées sans l'intervention de M. A. Galloro, ingénieur en informatique. De même, l'accès à certains logiciels et leur utilisation ont été facilités grâce à la bienveillance de M<sup>me</sup> le professeur Rolland-May du C.R.I.E.S. et de son assistante M<sup>lle</sup> S. de Ruffray.

L'aspect juridique de notre thèse a été menée à bien grâce au soutien et aux conseils avisés de maître M. Saponaro et de M. l'attaché de préfecture C. Schœn.

La liste serait longue si nous cherchions à présenter ici l'ensemble des personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à mener à bien la rédaction de cet ouvrage.

Nous tenons tout de même à manifester ici notre gratitude à nos collègues ingénieurs d'Aforest-Emom, à tous les ouvriers qui nous donnaient des leçons sur la vie d'usine, en particulier M. E. Mussler opérateur à l'usine de la S.A.F.E., aux retraités de la sidérurgie qui surent nous communiquer l'amour de leur travail et à tous ceux qui se prêtèrent de bonne grâce à nos exigences.

Je remercie enfin, mon épouse et ma famille pour leur compréhension et leur soutien.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	
LETTRES - NETZ -	
N° Inv.	1996 009 L
Cote	L/M3 96/3
Loc.	Magasin I

## LISTE DES SIGLES

- A.D.M. ....Archives Départementales de Moselle  
 A.D.M.M. ....Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle  
 A.M.D.G. ....Ad Majorem Dei Gloriam (par ordre alphabétique)  
 A.S.C.I.I. ....American Standard Code of Informations Interchange  
  
 B.I.T. ....Bureau International du Travail  
  
 C.E.D.E.I. ....Centre d'Études et de Documentation sur l'Émigration Italienne  
 C.G.T. ....Confédération Générale du Travail  
 C.I.S.I.A. ....Centre International de Statistique et d'Informatique Appliquée  
 C.P.A. ....Comité Prolétarien Antifasciste  
 C.P.S.F. ....Comité de Protection des Sujets Français  
 C.S.P. ....Catégories socio-professionnelles  
  
 D.O.S. ....Disk Operating System  
  
 E.A.U.S. ....Espace Archives Usinor-Sacilor  
  
 J.O. ....Journal Officiel  
  
 M.D.F. ....Maison du Fer  
  
 O.S.P.M. ....Office de Statistique des Produits Métallurgiques  
 O.S.T. ....Organisation Scientifique du Travail  
  
 P.A.O. ....Publication Assistée par Ordinateur  
 P.U.N. ....Presses Universitaires de Nancy  
 R.A.M. ....Randomize Access Memory  
 R.I.E. ....Revue Industrielle de l'Est  
  
 S.A.F.E. ....Société des Aciers Fins de l'Est  
 S.G.B.D.R. ....Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles  
 S.G.I. ....Société Générale d'Immigration  
 S.M.C.C.N.M. ....Société Métallurgique de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons  
 S.M.K. ....Société Métallurgique de Knutange  
 S.M.S. ....Société Métallurgique de Soumont  
 S.P.A.D.-N. ....Système Portable pour l'Analyse des Données Numériques  
 S.Q.L. ....Structured Query Language  
 S.R.I. ....Secours Rouge International  
 S.V.M. ....Sciences et Vie Micro  
  
 U.C.P.M.I. ....Union des Consommateurs de Produits Métallurgiques et Industriels  
 U.I.M.M. ....Union des Industries Minières et Métallurgiques

# - S O M M A I R E -

REMERCIEMENTS .....	p.1
LISTE DES SIGLES .....	p.2
SOMMAIRE .....	p.3
AVANT-PROPOS .....	p.7
<b>A. INTRODUCTION, MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>p.12</b>
<b>A. 1. INTERET D'UNE ETUDE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE</b> .....	<b>p.13</b>
<i>A.1.1. L'HOMME DU FER, UNE ARLESIENNE.</i> .....	<i>p.14</i>
<i>A.1.1.1. Difficulté de définir les éléments de recherche</i> .....	<i>p.14</i>
<i>A.1.1.2. A la recherche de l'homme du fer</i> .....	<i>p.18</i>
<i>A.1.1.3. La troupe des sans-grade.</i> .....	<i>p.22</i>
<i>A.1.2. LES LACUNES DE LA RECHERCHE</i> .....	<i>p.23</i>
<i>A.1.2.1. Une approche trop ponctuelle</i> .....	<i>p.23</i>
<i>A.1.2.2. Une vision subjective</i> .....	<i>p.25</i>
<i>A.1.2.3. Sources précédentes incomplètes</i> .....	<i>p.28</i>
<i>A.1.3. LES AXES DE RECHERCHE</i> .....	<i>p.30</i>
<i>A.1.3.1. L'univers de Wendel</i> .....	<i>p.31</i>
<i>A.1.3.2. Les Forges de Joeuf</i> .....	<i>p.32</i>
<b>A.2. LES CADRES DE L'INVESTIGATION</b> .....	<b>p.38</b>
<i>A.2.1. LE DOMAINE TECHNIQUE. DE L'ETUDE</i> .....	<i>p.38</i>
<i>A.2.1.1. La transformation du minerai brut en fonte</i> .....	<i>p.39</i>
<i>A.2.1.2. Des haut fournistes à l'aciérie</i> .....	<i>p.40</i>
<i>A.2.1.3. Des aciéristes aux produits semi-finis</i> .....	<i>p.41</i>
<i>A.2.1.4. Les ouvriers des services Annexes</i> .....	<i>p.42</i>
<i>A.2.2. LES MATERIAUX D'ETUDE</i> .....	<i>p.44</i>
<i>A.2.2.1. Problème de la représentativité des sources</i> .....	<i>p.44</i>
<i>A.2.2.2. Nécessité de repères complémentaires</i> .....	<i>p.50</i>
<i>A.2.3. LE CADRE SPATIO-TEMPOREL.</i> .....	<i>p.51</i>
<i>A.2.3.1. La constitution de l'espace sidérurgique lorrain</i> .....	<i>p.52</i>
<i>A.2.3.2. Le problème de l'appel en main-d'œuvre</i> .....	<i>p.55</i>
<i>A.2.3.3. Les repères chronologiques</i> .....	<i>p.58</i>

<b>A.3. TRAITEMENT DES DONNEES ET PROCEDURES DE CALCUL</b> .....	p.60
<b>A.3.1. HISTOIRE QUANTITATIVE, HISTOIRE SERIELLE</b> .....	p.60
<b>A.3.2. L'APPROCHE STATISTIQUE</b> .....	p.62
<i>A.3.2.1 Les Statistiques outil de précision et de relativisation</i> .....	p.62
<i>A.3.2.2 Statistique descriptive</i> .....	p.64
<i>A.3.2.3. L'analyse des données multiples</i> .....	p.77
<b>A.3.3 L'OUTIL INFORMATIQUE</b> .....	p.78
<i>A.3.3.1. L'outil informatique plate-forme d'adaptabilité</i> .....	p.78
<i>A.3.3.2. La saisie des données : une étape-clé.</i> .....	p.81
<i>A.3.3.3 Structuration du travail</i> .....	p.82
<i>A.3.3.4. L'interconnectivité logicielle.</i> .....	p.88

## **PREMIERE PARTIE : L'APOGEE DE LA DEMANDE EN MAIN-D'ŒUVRE.** .....

<b>1.1. DES COURANTS LOCAUX VERS LES FLUX A LONGUE DISTANCE.</b> .....	p.96
<b>1.1.1 LA FIN DE LA PERIODE INTIMISTE.</b> .....	p.97
<i>1.1.1.1 Le contexte sidérurgique (avant 1896)</i> .....	p.97
<i>1.1.1.2. 1880-1895 : les aspects locaux du recrutement.</i> .....	p.104
<b>1.1.2. LA NECESSITE D'ELARGIR LES FLUX DE MAIN-D'ŒUVRE.</b> .....	p.135
<i>1.1.2.1. La reprise de l'activité économique.</i> .....	p.136
<i>1.1.2.2. Changement d'échelle dans le recrutement</i> .....	p.144
<b>1.1.3. LA SUPREMATIE DES COURANTS ITALIENS (1896-1914)</b> .....	p.151
<i>1.1.3.1. La période de transition de l'immigration italienne</i> .....	p.151
<i>1.1.3.2. L'apogée du recrutement d'Italiens (1906-1914)</i> .....	p.180
<i>1.1.3.3. Les réservoirs de main-d'œuvre italienne</i> .....	p.193
<i>1.1.3.4. Introduction de nouveaux flux étrangers</i> .....	p.212
<b>1.2. LE PROFIL DES COURANTS DE MAIN-D'ŒUVRE AVANT 1914</b> .....	p.216
<b>1.2.1. REACTIONS DES AUTORITES ET DES BARONS DU FER.</b> .....	p.216
<i>1.2.1.1. L'attitude du législateur</i> .....	p.216
<i>1.2.1.2. Les réactions des maîtres de forges</i> .....	p.232
<b>1.2.2. BILAN NEGATIF AVANT 1914</b> .....	p.264
<i>1.2.2.1. Échec du contrôle des flux</i> .....	p.264
<i>1.2.2.2. Échec des politiques patronales de fixation</i> .....	p.268



<b>DEUXIEME PARTIE : ENTRE PERMANENCES et MUTATIONS (1919-1930)</b> .....	p.286
<b>2.1. LE RALENTISSEMENT DANS LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE</b> .....	p.288
<b>2.1.1. LA SITUATION ECONOMIQUE APRES-GUERRE</b> .....	p.288
2.1.1.1. <i>Bilan matériel en 1918</i> .....	p.288
2.1.1.2. <i>Période de réparation courte</i> .....	p.290
2.1.1.3. <i>La nouvelle donne</i> .....	p.290
<b>2.1.2. UNE RECHERCHE DE MAIN-D'ŒUVRE EN SOURDINE</b> .....	p.293
2.1.2.1. <i>1918-1919 : la remise en route des installations.</i> .....	p.295
2.1.2.2. <i>1920-1924 : La progression sporadique des flux</i> .....	p.311
2.1.2.3. <i>La reprise des affaires 1924-1930</i> .....	p.348
<b>2.2. LA NOUVELLE VISION DES COURANTS DE MAIN-D'ŒUVRE</b> .....	p.369
<b>2.2.1. LES ENJEUX DU CONTROLE DES FLUX</b> .....	p.369
2.2.1.1. <i>L'héritage de la guerre.</i> .....	p.370
2.2.1.2. <i>La normalisation des relations internationales</i> .....	p.377
2.2.1.3. <i>Les réalités de l'encadrement des courants étrangers</i> .....	p.382
2.2.1.4. <i>La réaction des autorités françaises.</i> .....	p.387
<b>2.2.2. LA NOUVELLE PLACE DE LA MAIN-D'ŒUVRE</b> .....	p.393
2.2.2.1. <i>La nouvelle utilisation de l'usine</i> .....	p.393
2.2.2.2. <i>Refaire "L'Homme du fer"</i> .....	p.408
2.2.2.3. <i>Accentuation de la mutation des flux</i> .....	p.415
<b>2.2.3. LES VICISSITUDES DE LA STABILISATION DES FLUX DANS LES USINES</b> .....	p.440
2.2.3.1. <i>Les lacunes de la législation</i> .....	p.441
2.2.3.2. <i>L'usine ne retient pas l'ouvrier</i> .....	p.443
2.2.3.3. <i>Faiblesses des durées de séjour</i> .....	p.445
<b>TROISIEME PARTIE : LA MISE EN PLACE DU REFLUX (1930-1939)</b> .....	p. 457
<b>3.1. LES TEMPS DE CRISE (AOUT 1930-JUIN 1936)</b> .....	p.459
<b>3.1.1. LA FIN DE LA PROSPERITE</b> .....	p.459
3.1.1.1. <i>L'entrée de la France dans la crise</i> .....	p.461
3.1.1.2. <i>Précocité de la crise en Lorraine.</i> .....	p.464
<b>3.1.2 L'ENLISEMENT DES FLUX : 1930 - 1936</b> .....	p.481
3.1.2.1. <i>Le tarissement des courants</i> .....	p.481
3.1.2.2. <i>Les politiques de lutte à court terme.</i> .....	p.484
3.1.2.3. <i>Les compressions de personnel</i> .....	p.484
3.1.2.4. <i>Développement du chômage</i> .....	p.498

<b>3.1.3. LE REAMENAGEMENT DU RECRUTEMENT</b> .....	p.514
3.1.3.1. <i>La question des étrangers : endiguement et refoulement</i> .....	p.514
3.1.3.2. <i>Le retour d'une "préférence" locale ?</i> .....	p.529
<b>3.2. LE "CHANT DU CYGNE "DES COURANTS DE MAIN-D'ŒUVRE (après 1936)</b> .....	p.539
<b>3.2.1. LA REPRISE DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE</b> .....	p.539
3.2.1.1. <i>Hausse de la production mondiale</i> .....	p.540
3.2.1.2. <i>Reprise lente en France.</i> .....	p.540
3.2.1.3. <i>Nouvelles conditions pour l'industrie sidérurgique lorraine</i> .....	p.541
<b>3.2.2. LES ACCORDS DE MATIGNON DE 1936.</b> .....	p.543
3.2.2.1. <i>Les acteurs</i> .....	p.543
3.2.2.2. <i>Les conventions collectives</i> .....	p.544
3.2.2.3. <i>Les répercussions dans les usines lorraines.</i> .....	p.546
<b>3.2.3. L'ECHEC DE LA STABILISATION DES FLUX DE MAIN-D'ŒUVRE.</b> .....	p.552
3.2.3.1. <i>Malgré un encadrement plus strict.</i> .....	p.554
3.2.3.2. <i>La marge de manoeuvre réduite des maîtres de forges</i> .....	p.566
3.2.3.3. <i>Permanence de l'instabilité ouvrière</i> .....	p.583
<b>CONCLUSION</b> .....	p.595
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE .....	p.606
TABLE DES MATIERE DETAILLEE .....	p.674
INDEX DES PLANS, CARTES, TABLEAUX, GRAPHIQUES.....	p.692
ANNEXES .....	p.696

## - Avant-propos -

Cette étude sur les flux de main-d'œuvre en Lorraine du fer est née de la conjonction de plusieurs éléments. Les uns, d'ordre personnel, ont puisé abondamment dans les ressources affectives cumulées au rythme des battements du cœur d'acier de la région lorraine. Les autres, issus des relations professionnelles et de l'opportunité de certaines rencontres, ont permis une approche mieux structurée du monde de la sidérurgie jusque-là plus mythifié qu'analysé. Enfin, nos compétences techniques nous ont donné la possibilité d'approcher au plus près les ouvriers, principaux acteurs de la scène sidérurgique lorraine.

Issu d'un milieu ouvrier nous avons vécu jusqu'à une date récente dans la cité de l'usine d'Hagondange - usine aujourd'hui démantelée. Très tôt, nous fûmes donc au contact des protagonistes de l'histoire ouvrière récente. Hommes de peine aujourd'hui repliés sur leur passé, ils ne manquaient pas d'attirer l'attention par leur noblesse de comportement. Fiers de leur métier et de l'ouvrage qui les fit vivre pendant leur période d'activité, malgré des conditions de travail très difficiles, ils gardaient vis-à-vis de leurs anciens employeurs, une grande estime. Les termes de "Maison", lorsqu'il parlaient de la firme et les anecdotes interminables à propos de leurs anciens chantiers, scandaient les phrases d'une conversation toujours ramenée à l'usine, quel que fut le thème de départ de la discussion.

Beaucoup avaient connu l'entreprise dans la période des années glorieuses d'après-guerre et avaient vécu son déclin avec un déchirement sincère. Dans leurs souvenirs, on les sentait quelque peu déconcertés de se reconnaître comme les derniers d'une lignée parfois plus que centenaire. Ils eurent le triste privilège d'assister aux funérailles d'un univers que des générations d'hommes avant eux s'étaient efforcés de bâtir et de faire prospérer. Aussi beaucoup d'entre eux, au moment où ils sentirent qu'on allait leur retirer pour toujours ce qui constitua souvent leur principal centre de vie ou de lutte cherchèrent, par un geste qui pourrait sembler dérisoire, à s'approprier ce qui allait leur échapper. Chacun possède chez lui des vestiges de son ancienne usine.

Il y a ceux qui aujourd'hui, vous montreront l'écusson marqué du logo de leur ancienne firme comme on brandit une relique, ceux qui continuent à porter leurs anciens habits de travail.

D'autres aussi, sur un air de confiance, vous feront entrevoir avec mille précautions oratoires quelques cartons d'archives jaunies par le temps dans lesquels les tracts ronéotypés déteignent sur des notes de service dont eux seuls connaissent le sens et des registres d'embauche dans lesquels ils notent avec fierté que eux-mêmes ou un membre de leur famille sont présents.

Les documents arrachés à leur contexte, épars et sans homogénéité étaient connus de beaucoup d'initiés. Dans le circuit relationnel dont nous faisons partie, ces quelques papiers constituaient les derniers vestiges qui permettaient aux anciens de raconter aux plus jeunes, qu'autrefois à la place de telle friche, il y avait un énorme potentiel de vie. Parmi ces documents se trouvaient des pièces uniques dans la mesure où une fois réunies, elles pouvaient permettre à l'historien de compléter certaines connaissances d'un univers qui risquait de disparaître à jamais. Les liens personnels entretenus dans des rapports conviviaux de voisinage ou sous l'effet de l'affection que les vieux ouvriers portaient au fils d'un des leurs, permirent de récupérer, à côté d'autres documents, une partie des registres de l'usine de Joeuf.

Depuis toujours nous voulions parler des premières générations d'ouvriers de Lorraine qui suscitent chez les retraités de la sidérurgie d'aujourd'hui un profond respect. En 1989, monsieur le professeur A. Wahl nous avait autorisé à présenter un mémoire de maîtrise sur les Italiens en Moselle avant 1940. Ce travail avait été effectué sans utiliser de fonds vraiment originaux mis à part quelques registres d'usines, prêtés par ces archivistes amateurs. Quelques cours de formation dispensés à AFOREST-EMOM (ancien centre Moreau), le principal centre de formation pour les ouvriers sidérurgistes de Lorraine, ont permis un contact privilégié avec le personnel de maîtrise des usines lorraines encore en activité. Une grande partie du public auquel s'adressaient ces cours, avait été simple ouvrier avant d'accéder à des promotions internes par le jeu des formations, de l'ancienneté et des efforts personnels. Beaucoup de ces gens avaient connu les firmes sidérurgiques avant leur fermeture ou leur fusion au sein de groupes plus importants. Par leurs témoignages, nous avons appris que les documents internes des usines que tout le monde croyait détruits, avaient, dans beaucoup de cas, été regroupés dans des dépôts disséminés au cœur des entreprises actuelles, dans des bâtiments désaffectés.

Grâce à leur aide et aux relations tissées avec certains collègues, ingénieurs en activité ou responsables de service dans une



usine de la région, il a été possible de retracer le parcours d'un certain nombre d'archives administratives qui avaient échappé au pilon<sup>1</sup> et étaient venus s'échouer dans un bâtiment de l'usine de Rombas. Pour donner une idée de la complexité de la situation, à l'époque, les fonds entreposés appartenaient à l'entreprise Unimétal mais le bâtiment se situait dans l'enceinte de l'usine de Lorfonte et certains des employés qui s'occupaient de l'intendance travaillaient pour Sollac. Il fallait passer un portier pour y parvenir. Sur place, un service restreint conservait les documents à des fins administratives (pour les recherches concernant les retraites par exemple). L'intervention d'un supérieur hiérarchique à Aforest-Emom aujourd'hui décédé M. Jean-Claude Bohn, fut décisive pour pénétrer à l'intérieur des installations de Rombas et accéder au dépôt d'archives.

Sur place, il n'existait pas de catalogue des fonds et seule la parfaite connaissance des documents entassés au fil des années ont permis au responsable des archives du personnel, M. Marchi, de nous aiguiller dans le dédale des pièces. Un inventaire sommaire fut ensuite réalisé et après quelques semaines passées à classer et à repérer l'essentiel des matériaux d'étude, les premiers travaux de recherche ont débuté.

Là se trouvaient quelques séries incomplètes de registres d'embauche d'usines comme celle de Joeuf. Ces rôles nous donnaient l'occasion unique de travailler sur le recrutement de la main-d'œuvre des usines de la Lorraine sidérurgique.

Au départ, l'approche de ces fonds resta très empirique et n'avait permis qu'un classement sommaire de certains cartons, aussi beaucoup d'éléments risquaient de nous échapper. C'est pourquoi, par la suite, la création d'une structure digne de ce nom nous a considérablement soulagé dans notre travail.

En 1991, à la suite d'une prise de conscience des risques encourus par les trésors enfouis dans les dépôts d'usine, très rapidement, sous l'égide des Archives Départementales de Moselle et avec le soutien du groupe Usinor-Sacilor s'est créé à Sérémange-Erzange, l'*Espace Archive Usinor-Sacilor* (E.A.U.S.<sup>2</sup>). Ce centre s'est donné pour tâche de localiser les autres dépôts semblables à celui qui vient d'être cité, de collecter les fonds menacés de destruction et d'en

---

<sup>1</sup> Pour être plus précis, M<sup>me</sup> A. MALLET nous a révélé au cours d'une entrevue qu'une grande partie des documents de Joeuf auxquels elle eut accès autrefois furent brûlés dans les hauts fourneaux de l'usine.

<sup>2</sup> Afin d'éviter d'alourdir la lecture, ce sigle sera utilisé pour désigner l'Espace Archives Usinor-Sacilor.

établir des cotations rationnelles susceptibles de venir en aide aux chercheurs.

Grâce aux efforts soutenus des deux archivistes M<sup>lles</sup> P. Leroy et N. Legrand, le centre s'est développé et a acquis en quelques mois une réelle notoriété. Celle-ci permet à l'E.A.U.S. de récupérer des fonds toujours plus importants et il ne se passe plus de semaines sans que de nouveaux dépôts ne fassent des versements.

Cette recherche a donc évolué au fur et à mesure du classement des fonds. La masse de documents qu'il fallait exploiter prit de telles proportions qu'il aurait semblé légitime de céder au découragement. Pourtant, ces fonds étaient inédits et inexploités jusque-là et le simple survol des rayonnages avait permis d'en saisir la richesse potentielle. Il était inconcevable qu'après l'aboutissement de toutes les démarches nous cédions devant l'importance quantitative des données. Aussi fallait-il mettre à profit ce qui aurait pu devenir un handicap. La plupart des documents exploitables étaient des registres d'embauche informels dont la lecture devait être complétée par des rapports techniques, des tableaux de synthèse et des quantités de données chiffrées.

Nos compétences informatiques furent aussitôt mises à contribution. Autodidacte à nos débuts nous avons eu la chance d'aborder l'informatique au moment de son essor. Après avoir fait nos premières armes sur un ordinateur ORIC 1, nous nous sommes ensuite perfectionné sur des programmes libres développés pour des processeurs 80 086 avant de parvenir à naviguer dans un environnement UNIX sur des stations de travail. En 1988-1989, appelé sous les drapeaux dans le service informatique du Commandement et Direction Régionale du Génie, nous avons pu parfaire nos connaissances en programmant la gestion des cartes et documents classés "Secret-Défense" du Bureau Arme-Défense sous les ordres du colonel Rigoux qui a assuré l'essentiel de notre formation.

Cette expérience nous a permis à la fin de notre service, sous l'impulsion de M. A. Wahl, professeur d'histoire contemporaine à la faculté des Lettres de l'Université de Metz, de diriger quelques cours de monitorat d'informatique dispensés à nos condisciples historiens. Quelques programmes réalisés à la demande de certains chercheurs de différentes disciplines nous ont conforté dans nos capacités à nous servir d'un ordinateur pour gérer des données et d'en tirer des informations. Depuis 1993 un certain nombre de stages informatiques effectués dans le cadre de nos fonctions à l'Université

de Metz ont continué à nous parfaire dans l'utilisation optimale d'un micro-ordinateur<sup>3</sup>.

Autrement dit, le travail qui est présenté ici synthétise plusieurs aspirations. Tout d'abord l'utilisation de sources inédites ou à peine exploitées par d'autres chercheurs ont permis d'apporter un certain nombre d'informations nouvelles sur les courants de main-d'œuvre, sur leurs trajectoires et leur évolution dans le temps. Ensuite, la maîtrise de l'outil informatique a autorisé une exploitation inespérée de ces fonds à partir d'éléments difficiles à aborder de façon traditionnelle.

---

<sup>3</sup> En particulier l'école d'été qui s'est déroulée du 20 août au 10 septembre 1993 au Cera-Geosyscom de l'université de Caen a synthétisé nos connaissances sur les bases de données grâce à une étude sur "*L'Exploitation des bases de données en Sciences Humaines et Sociales*". Par la suite d'autres stages furent suivis en infographie (Adobe Illustrator - Photoshop, P.A.O. (Pagemaker), sur UNIX et en programmation de Macro-commandes Excel qui débouchèrent en pratique sur l'informatisation des notes d'examen de plusieurs filières de la faculté des Lettres de Metz et ensuite la récupération de la plupart des « routines » dans les analyses de cette étude.

## INTRODUCTION - METHODOLOGIE

“Beauté des bras noueux, des reins creusés, des torsos  
Campés robustement pour les rudes efforts !  
Beauté des compagnons des chantiers et des ports  
Dont les muscles crispés saillent en fibres torsos !...”

GIROD (J.-B.), *Prolétaires* (1916)



## A.1. INTERET D'UNE ETUDE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

La Lorraine est une des régions de France dont la vocation sidérurgique est apparue dès l'Antiquité. Elle doit cette aptitude à ses atouts naturels<sup>4</sup> :

- \* Le minerai de *fer fort*, d'origine alluviale, exploité superficiellement,
- \* la "*minette*" plus pauvre, extraite dès l'Antiquité au niveau de ses affleurements ;
- \* les forêts, d'où l'on tirait le charbon de bois nécessaire à la fusion du minerai et au travail du métal ;
- \* les cours d'eau, propices à la mise en œuvre de l'énergie hydraulique dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et pendant les premières décennies du siècle suivant, la région lorraine est restée profondément agricole. L'apparition de la grosse métallurgie allait progressivement transformer non seulement le paysage et l'exploitation des richesses de la terre mais également le mode de peuplement et les besoins en hommes.

Pourtant, ces hommes qui offrirent leur bras à la sidérurgie sont assez difficiles à cerner dans le vocable très vague de "*main-d'œuvre*". Les travaux exécutés jusqu'ici, ont, pour la plupart, à peine abordé le monde des ouvriers lorrains ou s'en sont plutôt servis comme d'un simple élément dans une étude plus large. L'étude présentée ici n'a évidemment pas la prétention de pallier ces lacunes mais plutôt de contribuer à une meilleure compréhension des flux de main-d'œuvre en prenant comme base de travail l'usine sidérurgique de Joeuf, en Meurthe-et-Moselle.

---

<sup>4</sup> MOINE (Jean-Marie), *Les barons du fer, les Maîtres de Forges en Lorraine*, Editions Serpenoise, Nancy 1989, 563 p., p. 19

### A.1.1. L'HOMME DU FER, UNE ARLESIENNE.

#### A.1.1.1 Difficulté de définir les éléments de recherche.

##### A.1.1.1.1. L'Homme ou les Hommes du Fer<sup>5</sup> ?

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en Lorraine, le monde du travail était fort diversifié. A eux seuls, les établissements industriels appartenant à la métallurgie renfermaient plusieurs réalités allant des mines (de houille et de fer) jusqu'aux usines de transformation des matières premières. Jusqu'à une date récente, l'intérêt porté aux communautés humaines qui s'activaient au sein de ces différentes entreprises fut diversement exprimé : « *Le mineur est l'un des travailleurs les mieux connus*<sup>6</sup> ».

Les rapports émanant des ingénieurs des mines sont abondants dans les fonds des différents dépôts des archives départementales lorraines<sup>7</sup>. Inversement, les éléments d'étude concernant les établissements de transformation du minerai sont très laconiques<sup>8</sup>. Nombreux sont les auteurs qui regrettent de ne pas avoir assez de matériaux pour étudier le monde de la sidérurgie. « *Il est pratiquement impossible de fixer le mouvement de la main-d'œuvre sidérurgique lorraine d'une façon aussi rigoureuse que celle des mines*<sup>9</sup> ». Dans le bassin stéphanais, Y. Lequin se plaignait également que les « *effectifs de la grande métallurgie, sidérurgie sont cependant beaucoup plus difficiles à saisir que ceux des houillères*<sup>10</sup> ».

Il est vrai que le monde des mines d'où s'extrait la matière de base, et celui des "forges" où l'on transforme le fruit de la terre en

<sup>5</sup> En référence à l'ouvrage de BONNET (Pierre), *L'Homme du fer - Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains*, P.U.N., Éditions Serpenoise, T. 1 (1880-1930), 302 p., T.2. (1930-1959), 413 p.

<sup>6</sup> ROTH (François), *La Lorraine annexée, Etude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand (1870-1918)*, thèse de Nancy II, Lille, 1976., p. 391

<sup>7</sup> A.D.M., Sous-séries 8 AL (Commerce et Industrie), 309 M (Industrie), 310 M (Travail) et aux A.D.M.M., sous-série 9 M (Industrie) et 10 M (Travail)

<sup>8</sup> La plupart des études sur l'industrie sidérurgique en Meurthe-et-Moselle se sont servies en priorité des statistiques et des rapports des mines. Citons pour mémoire l'ouvrage de ZUBER (Henri E.), "La main-d'œuvre étrangère en France. L'immigration polonaise" in *Revue d'Économie Politique*, Sirey, Paris, T. LVIII, 1935, pp. 241-255. Les tableaux donnant les proportions d'ouvriers polonais, italiens et français de Meurthe-et-Moselle sont ceux des immigrés embauchés dans les mines de fer en 1913 et de 1925 à 1932.

<sup>9</sup> PRECHEUR (Claude), *La Lorraine sidérurgique*, SABRI, Paris, 1959, 625 p., p. 489

<sup>10</sup> LEQUIN (Yves), *Les ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914*, Presses Universitaires de Lyon, 1977, vol. 1, p. 40

fer, fonte puis acier, sont deux univers presque parallèles, dans lesquels les travailleurs évoluaient de façon distincte malgré certaines constantes. Dans ses bulletins mensuels ou dans ses rapports et notes, le Comité des Forges de France effectua toujours une distinction entre les "Mines" et les "Usines". Dans la plupart des firmes, les registres d'embauche étaient séparés, la comptabilité et parfois l'administration différaient. Dans la documentation interne des entreprises, il existait des papiers spécifiques pour les mines et d'autres pour les usines. La mine et l'usine recrutèrent certaines catégories d'hommes, non pas de façon concertée mais parfois en se faisant pratiquement concurrence. Entre ces deux activités, intimement liées, existaient cependant, une perméabilité et des transferts d'hommes qui peuvent nous faire pressentir déjà une dynamique des flux atteignant l'univers sidérurgique. La notion de statut et de place qu'occupait le travailleur répond à des préoccupations bien diverses selon qu'on a affaire à l'industrie sidérurgique, au monde des mines ou encore à des entreprises de moindre importance numérique comme celle du bâtiment ou d'autres secteurs. D'une manière générale, si « *la répartition géographique de la population industrielle est aisée à cerner, par contre sa composition interne se laisse malaisément appréhender*<sup>11</sup> ».

C'est pourquoi, face à la diversité du monde industriel, cette étude a choisi de ne s'intéresser qu'au secteur d'activité que les grecs nommaient *siderourgos* c'est à dire qui travaille le fer. Seuls les hommes qui manipulaient "*l'ensemble des techniques qui permettent d'élaborer et de mettre en forme le fer, les fontes et les aciers*<sup>12</sup>" ont servi de référence.

#### A.1.1.1.2. L'hétérogénéité au sein des usines.

Pourtant, ces hommes de la sidérurgie n'ont pas un caractère uniforme qui permettrait de les aborder sans avoir à effectuer une sélection préalable.

##### A.1.1.1.2.1. Recensement difficile.

L'usine n'est pas un bloc compact employant les ouvriers à la même cadence ou pour les mêmes fonctions. Rien que pour les ou-

<sup>11</sup> ROTH (François), *op. cit.*, p. 349

<sup>12</sup> *Le Grand Larousse Universel*, Tome XIII, p. 9 566

vriers loin du "feu" ou en aval de la chaîne de production, les registres d'inscription de l'usine de Joeuf faisaient état (dès les années 1880) d'une dizaine de services dans lesquels étaient répartis les nouveaux venus et en 1938 les cahiers d'embauche en dénombraient une vingtaine. Ensuite chaque service était lui-même découpé en équipes composées d'un nombre variable d'éléments. Ceci explique qu'il est « *plus difficile de recenser et de présenter les multiples métiers de l'usine que ceux de la mine (...) Nous ne disposons, à notre connaissance, vers 1905 d'aucune source même sommaire répertoriant et précisant l'ensemble des métiers du fer en Lorraine*<sup>13</sup> ».

Jusqu'à ce que des conventions dans les branches d'industrie prennent les choses en main, la répartition par professions resta tellement vague que les maîtres de forges eux-mêmes baissèrent les bras en reconnaissant dans les années 1920 que « *la difficulté de classer les ouvriers métallurgistes en catégories bien définies, d'après leurs aptitudes et leur travail ne permet pas l'établissement de statistiques précises*<sup>14</sup> ». Une ébauche de classification avait été présentée lors des conventions passées au moment des accords de Paris, mais l'échec des négociations et la dénonciation des conventions collectives par certains sidérurgistes lorrains avaient fait avorter ces tentatives<sup>15</sup>. Dès lors la classification des ouvriers resta longtemps vague.

#### A.1.1.1.2.2. Classification complexe des ouvriers

Plus que l'univers des mines, l'usine sidérurgique étalait une palette de travaux différents à chaque stade de la production et des transformations effectuées.

Dans le service *Ateliers* de l'usine de Moyeuve-Grande en 1930 ont été relevées pas moins de 17 professions différentes<sup>16</sup> allant de l'utilisateur de machines-outils à l'électricien dépanneur, en passant par une kyrielle de manœuvres, empileurs, machinistes et aides en tous genres. Au cours des années Trente, un "*classement des ouvriers*" aux fours à coke de l'usine de Moyeuve-Grande diffé-

---

<sup>13</sup> BONNET (Serge) et HUMBERT (Roger), *La ligne rouge des hauts fourneaux, grèves dans le fer lorrain en 1905*, Denoël - Serpenoise, 1981, 383 p., p. 35

<sup>14</sup> Bulletin du Comité des Forges année 1923, l'industrie sidérurgique en Lorraine en 1921-1922, p. 7

<sup>15</sup> A.D.M., 310 M 18

<sup>16</sup> E.A.U.S., Livret "Gain ATELIERS 1930" : Liste exhaustive sur feuille volante qui ne concerne que les métiers des *spécialités rares* des équipes de la "Force Motrice et Entretien Général".



rençait quatre catégories : manœuvres de classe représentés par 16 métiers, et trois catégories de spécialistes regroupant 26 métiers. Soient en tout, plus d'une quarantaine d'occupations différentes uniquement pour ce secteur d'activité. Les mêmes services dans des usines voisines comme Knutange et Moyeuve-Grande donnaient des qualificatifs parfois différents à des métiers qui étaient identiques. Le "riblonneur" de Knutange n'était rien d'autre que le "chargeur de ferrailles" de Moyeuve-Grande qui devenait parfois dans les registres "chargeur". Sans compter les mystérieux "enleveurs d'escarbilles", "bourrelier" et autres "mailloteurs" ou les difficultés à connaître la différence précise entre un "travailleur sur bottes" et un "botteleur". Il faut s'être heurté à la profusion des dénominations pour comprendre la perplexité de l'administration des usines chargée de placer dans une classification rigoureuse les ouvriers dont le métier officiellement recensé était "distributeur de pain et de bière"<sup>17</sup>.

A. Derosières et L. Thévenot rappellent que les tentatives de codage des métiers ont varié selon les périodes. Les grilles établies en fonction de la qualification des ouvriers n'existaient pas jusqu'aux accords de Matignon de 1936. Ces derniers ont tenté de mettre en place des classifications des emplois occupés<sup>18</sup>. Pourtant, en 1971 alors que les catégories socio-professionnelles ou C.S.P. avaient été définies depuis quelques décennies, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population publia une étude sur les métiers de la sidérurgie dans laquelle il était avoué que "*les types d'emplois que l'on rencontre dans une aciérie sont si nombreux et parfois si différents d'une usine à l'autre tant dans leur appellation que dans leur contenu, que l'on ne peut prétendre établir un organigramme général valable pour tous les types d'aciéries ni même un organigramme spécifique à chacun de ces types*"<sup>19</sup>.

Dans ces conditions, l'étude de la main-d'œuvre en Lorraine risquait d'être malaisée tant que le concept de main-d'œuvre n'était pas clairement défini. Cette définition de la main-d'œuvre était variable suivant le type d'usine. Pour partir à la recherche des flux de

<sup>17</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Usine de Jamailles - Consommation - production pourcentages et frais de transformation 1912-1913, Répartition des ouvriers, p. 20

<sup>18</sup> DESROSIÈRES (Alain) - THEVENOT (Laurent), *Les catégories socio-professionnelles*, La découverte, coll. Repères, 1992, 127 p.

<sup>19</sup> Ministère du Travail de l'emploi et de la population, Fonds national de l'emploi, Etudes spécifiques. *Les métiers de la Sidérurgie, les aciéristes*, Echelon régional de l'emploi de Nancy, Déc. 1971, 260 p., p. 41

sidérurgistes des usines de Lorraine, il convenait avant tout d'en définir l'essence même.

#### *A.1.1.2. A la recherche de l'Homme du Fer*

Comment reconnaître et circonscrire cette population de sidérurgistes ? Dans l'usine, la main-d'œuvre étudiée était-elle uniquement celle qui travaillait de ses mains ? Dans ce cas les "cadres" de l'usine qui participaient aux travaux manuels doivent-ils être pris en compte ? Qui rechercher : les ouvriers qualifiés ou ceux non-qualifiés ? A ce moment-là, sur quelle base peut-on déterminer une quelconque qualification ? Fallait-il privilégier les ouvriers "anciens" ou bien ceux nouvellement embauchés ?

Quel pouvait être le dénominateur commun de ce grand ensemble "*Main-d'Œuvre*" ? Dès le départ, nous avons choisi de cerner le monde des "*hommes du fer*" cher à S. Bonnet, en recherchant ceux que le langage commun nomme les "*ouvriers*".

##### **A.1.1.2.1. L'élaboration du concept d'ouvrier.**

Gérard Noiriel dans le premier chapitre de son ouvrage consacré aux ouvriers dans la société française, souligne la difficulté de cerner l'univers des ouvriers<sup>20</sup> tandis que Michel Verret déclare que le "*mot « ouvriers » (...) n'a pas toujours nommé ce que nous appelons maintenant de ce nom (...) le nom a longtemps désigné des genres plus larges que l'espèce ainsi qualifiée aujourd'hui*"<sup>21</sup>. La consultation des recensements de la population effectués depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne clarifie pas la situation. La publication du recensement de 1891 fut accompagnée par la publication d'une "*Nomenclature alphabétique des professions pour servir au dépouillement et à la rédaction des états*" dans laquelle des emplois comme *puddleur* et le *manœuvre* étaient classés sous le terme "*ouvrier*" au même titre que l'*exploitant de laminoirs*"<sup>22</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'industrialisation du pays apparaissait, prenait tout son essor, les concepts marxistes de "*classe ouvrière*", de "*patronat*" ou de "*salariat*" s'imposèrent et collèrent à la peau de

---

<sup>20</sup> NOIRIEL (Gérard), *Les ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)*, Éd. du Seuil, 1986, 321 p., pp. 11-42

<sup>21</sup> VERRET (Michel), *Le travail ouvrier*, Paris, A. Colin, 1982, Coll. U - Sociologie, 238 p., p. 9.

<sup>22</sup> A.D.M.M., série 6 M 25 carton 3

ceux qui travaillent dans les usines. Dans le Dictionnaire Larousse Universel du XIX<sup>e</sup> siècle (Édition de 1866) le mot "ouvrier" réduisait le concept à toute « *personne qui gagne sa vie à travailler de ses mains, ne possède même pas en général les instruments et la matière du travail et ne fabrique pas dans son propre domicile pour le consommateur* ». L'ouvrier travaillait hors de chez lui, pour un autre que lui avec les moyens de travail mis à sa disposition qu'il manipulait simplement dans une technicité et un mode de production qui souvent lui échappent. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les recensements assimilaient parfois *ouvrier* à *ouvreur* et *ouvreuse* tandis que l'encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle qualifiait d'ouvrier celui qui "ouvre", c'est à dire celui qui "travaille".

Par ce point de vue général, tout le monde serait ouvrier selon une vision judéo-chrétienne qui impose à l'homme, depuis son rejet du paradis, de se nourrir du pain gagné à la sueur de son front. La souffrance dans le travail semblerait alors délimiter le monde des ouvriers. « *Au sens fort, travail c'est besoin, besogne. Travail c'est peine et tourment (tripalium, du latin, c'était la machine à trois pieux, la machine à torturer). Travail et labeur c'est douleur. L'homme de peine, voilà l'ouvrier*<sup>23</sup> ».

Le terme de machine si sensiblement attaché à l'idée d'ouvrier ne risque-t-elle pas de devenir au fil des progrès technologiques et des reconversions industrielles une entropie au concept même de travailleur ? La machine va servir à l'homme pour alléger la "douleur" de sa besogne quotidienne, mais par là, elle signifie à l'homme sa superfluité quand ce n'est pas purement et simplement sa servilité : la machine qui allège est aussi celle qui parfois supprime la place tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La mécanisation grandissante des ateliers sidérurgiques est une réalité qui s'est affirmée progressivement, supprimant au fur et à mesure l'idée de la force physique ou de la qualification qui auraient pu nous décrire "l'ouvrier". La définition de "l'homme de peine" - vue par le prisme déformant de ceux qui enferment la main-d'œuvre dans une vision misérabiliste - s'estompe à mesure que la machine soulage l'effort physique et que les appareillages deviennent de plus en plus sophistiqués et maniables. Cette logique consisterait à dire que plus la machine envahit les ateliers et moins l'homme est nécessaire.

Or, la mécanisation s'imposa assez vite dans le monde sidérurgique avec l'apparition de machines à la taille démesurée. Malgré

---

<sup>23</sup> VERRET (Michel), *op. cit.*, pp. 9-10

cette mécanisation, les usines embauchaient constamment du personnel ouvrier. Seules les conjonctures économiques agirent de façon notable sur la présence d'hommes au côté des machines. La rationalisation n'influa sur les mouvements d'hommes que tardivement et dans la mesure où la manipulation des machines nécessitait une nouvelle catégorie d'ouvriers. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les industriels et les employeurs eurent pleinement conscience de ce phénomène : *“La conception de l'usine entièrement mécanisée qu'on mettrait en marche en pressant un bouton est du domaine des rêves. Si les machines réduisent le nombre des ouvriers nécessaires pour certains travaux, il faut d'autres ouvriers pour les construire ou les diriger et surtout, la production augmente dans une telle production, que le nombre des travailleurs de l'industrie ne diminue pas..”*<sup>24</sup> ”

Dès lors, certaines réserves s'imposent. Dans notre recherche de la main-d'œuvre sur la base large des *ouvriers*, il ne s'agit pas de vouloir retrouver le *“métallo”* que l'on rencontrait dans les usines de Billancourt aux côtés de Simone Weil<sup>25</sup> ou d'essayer de parler du *“sublime”* décrit par Denis Poulot<sup>26</sup>. Ces catégories ont leur propre histoire et dépendaient fortement du contexte dans lequel elles ont été forgées. Le *“sublime”* était le type même de l'artisan au savoir-faire irremplaçable, un peu tête brûlée qui n'était plus, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'un idéal d'ouvrier d'usine. Tandis que le *“métallo”* doit être rattaché au monde des ateliers mécaniques de la région parisienne qui frappa les imaginations dans les années 1930 lors des grèves du Front Populaire.

Pour la Lorraine, l'artisanat n'était pas de mise dans les énormes installations sidérurgiques des différents bassins qui laissaient peu de place à l'initiative individuelle. L'avènement de l'acier Thomas modifia le profil des ouvriers dits « de métier » et consacra les cohortes de manœuvres à qui on ne demandait aucune qualification professionnelle spécifique. Pourtant ce changement, même s'il fut rapide, ne signifia pas une élimination des ouvriers de métiers. Dans l'usine allaient cohabiter des ouvriers sans savoir professionnel précis et des ouvriers maîtres de leur ouvrage. D'où le problème de savoir quel profil il fallait retenir chez l'ouvrier.

<sup>24</sup> SAUVAGE (M.C.), Ingénieur en chef des mines, “Texte intégral de la Conférence du 18 décembre 1897”, paru dans le supplément de la *Revue Industrielle de l'Est*, n°314 du 9 janvier 1898.

<sup>25</sup> WEIL (Simone), *La condition ouvrière*, Éd. Gallimard, coll. « Idées », 1951, 384 p., pp. 229-235

<sup>26</sup> POULOT Denis, *Le sublime ou le travailleur comme il est en 1870*, Paris, Maspéro, 1980, pp. 182-183

### A.1.1.2.2. Le problème de la qualification

Faut-il alors tenter de définir le travailleur par sa qualification ? Parfois, « *les textes évoquent alors deux grands groupes : "le spécialiste" et le "manœuvre"*<sup>27</sup> ». Mais ces positions sont difficilement exploitables telles quelles, dans la mesure où même les dirigeants d'entreprise renonçaient souvent à définir la main-d'œuvre en terme de "*spécialiste*" ou "*non-spécialiste*". Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il a fallu l'intervention d'une circulaire ministérielle pour tenter d'arrêter une décision à propos des ouvriers occupés au travail dans les cubilots des fonderies et savoir si ce type d'ouvrier était un métier de spécialiste ou non<sup>28</sup>.

A Joeuf et dans d'autres usines du bassin de Briey, les registres d'embauche ne comportaient que l'équipe ou le service auquel appartenait l'ouvrier, sans aucune mention sur le métier. La profession n'a été spécifiée que sur les fiches de salaire ou sur les fiches signalétiques individuelles, rajoutée le plus souvent au crayon sans que l'on sache si la spécialité était présente au départ ou si l'ouvrier s'est vu placé dans une catégorie précise à une date ultérieure à l'embauche.

Devant ce difficile choix peut-être aurait-il mieux valu que dans les sources disponibles on ne s'intéressa qu'aux ouvriers présents dans les usines sidérurgiques depuis plusieurs années.

### A.1.1.2.3. Stabilité-Instabilité ?

En effet, d'autres auteurs nous définissent la masse de la main-d'œuvre en « *classant les ouvriers en deux catégories : les ouvriers fixés et les autres*<sup>29</sup> ». Il a semblé très difficile *a priori* de distinguer parmi les ouvriers fixés et ceux qui avaient une mobilité plus grande. Dans les registres d'embauche, l'ouvrier était noté avec une date d'entrée puis une éventuelle date de sortie mais rien ne permettait d'effectuer une distinction de type "*stable*" ou "*instable*". Ce type de démarquage n'a pu être établi qu'à la suite de longs calculs. Bien sûr, les requêtes lancinantes des employeurs face à l'instabilité

<sup>27</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980)*, P.U.F., Paris, 1984, 395 p., p.50

<sup>28</sup> *Bulletin du Comité des Forges*, année 1904 n° 2346.

<sup>29</sup> BAUDIN (F.) ET RONDEAU (D.), *Chagrin lorrain. La vie ouvrière en Lorraine (1870-1914)*, Paris, Ed. du Seuil, 1979, 145 p., p. 93

de leur personnel nous sont parvenues à travers les fonds d'archives privées ou des fonds départementaux, les enquêtes de police et les différents courriers internes aux entreprises ou aux différentes organisations. Mais comment se servir de ces bases pour distinguer l'essence même de la main-d'œuvre, sujet de notre recherche ?

Il est en effet très difficile d'établir à partir de quels éléments on peut distinguer les facteurs de stabilité et par là trouver la substance réelle de la main-d'œuvre.

Finally, ces démarches infructueuses ont imposé un autre cheminement. Plutôt que de tenter d'aborder la main-d'œuvre à partir d'éléments extérieurs aux usines, il a semblé plus cohérent de s'attacher aux définitions de la main-d'œuvre perçues dans l'usine elle-même.

#### *A.1.1.3. La troupe des sans-grade.*

La démarche adoptée pour tenter de définir la main-d'œuvre s'est donc faite *a posteriori*. L'approche des registres d'embauche s'est faite par élimination. Dans un premier temps, après une consultation approfondie des sources disponibles, nous avons analysé la composition des équipes et tenté de comprendre les liens hiérarchiques existants au coeur des usines. Ainsi, nous avons remarqué qu'au sein des installations sidérurgiques, la direction effectuait déjà une discrimination entre ce qui est qualifié aujourd'hui de "cadres" - mais qui apparaissaient dans la bouche des ouvriers comme les « chefs » ou les « petits chefs » - et d'autre part les "ouvriers"<sup>30</sup>. Une hiérarchie toute militaire organisait les relations entre les groupes humains dans l'usine.

On décèle en effet, dans le terme "*d'effectifs ouvriers*" une connotation militaire. Par extension, on l'utilisa dans les entreprises avec sans doute une application à peine moins rigoureuse. Pour les hauts fourneaux on parlait "*d'équipages*" empruntant une terminologie de la marine de guerre ou celui des casemates. Cette référence à la marine se retrouve aussi dans le terme de "*mousse*" qui désigne les jeunes ouvriers d'une usine. Dans certains établissements sidérurgiques, les registres d'embauche prirent le nom de "*Rôles*"<sup>31</sup> ; les

<sup>30</sup> Les de Wendel séparaient à l'embauche, les E.T.A.M. (Employés - Techniciens - Agents de Maîtrise) des autres catégories d'ouvriers. Les types de documents et de registres consultés sont séparés selon le personnel.

<sup>31</sup> C'est le cas pour la Société Métallurgique de Knutange

hommes qui se présentaient au portier étaient de ce fait *enrôlés*, comme les soldats et les mercenaires. Les ouvriers logeaient également dans des *casernes* et l'on distinguait au sein de l'usine les postes "au feu" de ceux plus éloignés. Comme sur le front des combats dans une campagne militaire, les travaux étaient supervisés par une hiérarchie omniprésente de sous-chefs, chefs, contremaîtres, surveillants équivalents dans leurs fonctions aux gradés de l'armée.

Nous ne pouvions alors plus aborder le monde des « chefs » de la même façon que celui de la "troupe". Ce fut cette distinction qui a déterminé l'axe de recherche.

C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier l'individu qui se présentait à l'embauche pour offrir sa force de travail, quels que fussent son sexe, sa nationalité, ses qualifications professionnelles et ses tendances à la stabilité ou à l'instabilité. Les flux de sidérurgistes ont été analysés dans leurs acceptions les plus larges possibles.

Autrement dit, cette recherche s'est attachée à l'ensemble du personnel travaillant dans les équipes des installations sidérurgiques à l'exception des chefs, des dirigeants et des employés de bureau. Ce ne fut qu'ensuite qu'il a été possible de déterminer s'il existait un degré de qualification obtenu par tel ou tel groupe, à quel point ont été instables ou non certaines catégories d'ouvriers, quelles ont été les politiques des responsables d'usine vis-à-vis des courants de main-d'œuvre et les motivations de ces derniers.

Ces difficultés rencontrées lorsque l'on cherche à cerner la main-d'œuvre expliquent en partie, le trop grand particularisme et les limites des études effectuées en Lorraine sur le monde ouvrier.

### **A.1.2. LES LACUNES DE LA RECHERCHE**

#### *A.1.2.1. Une approche trop ponctuelle*

Contrairement au monde rural où les exploitations n'employaient des bras qu'en nombre limité ou de façon ponctuelle, l'univers industriel a eu des besoins importants en travailleurs.

F. Caron s'est exprimé dans un petit fascicule édité par les Archives Départementales de Moselle à propos des archives du monde du travail : « (...) *Je dirais que les historiens ont quatre grands axes de curiosité. L'histoire des procédures de décision et de système de gestion des entreprises, l'histoire des produits, l'histoire de la pro-*

duction et une étude de l'organisation de l'espace industriel <sup>32</sup> ». Il nous a semblé qu'il fallait étudier également de façon aussi rigoureuse l'histoire des hommes qui ont manipulé l'outil industriel lorrain même s'ils n'ont pas eu, sur le plan individuel, la carrure des "barons du fer"<sup>33</sup>. Bien que leur nombre et la place qui leur a été assignée au sein du processus de production les condamnent à un anonymat réducteur, leur rôle mérite attention même si « (...) les pratiques quotidiennes des usagers, singulièrement des travailleurs, nous échappent en grande partie<sup>34</sup> ».

Jusqu'à une date récente, ces hommes qui passèrent leur existence à transformer la matière brute en métal semblaient non seulement échapper à toute étude scientifique mais les seules approches relevées concernaient plus des disciplines comme la sociologie, la géographie ou le droit. Les quelques historiens rencontrés semblaient définitivement attirés par la synthèse des aspects socio-économiques d'un monde où les acteurs principaux, les hommes, étaient relégués au second plan ou dans des rôles spécifiques.

En outre, pratiquement aucun ouvrage scientifique n'a tenté de dessiner les contours et l'évolution des profils ouvriers dans les centres sidérurgiques lorrains au-delà du court terme. Si des références ponctuelles sur telle ou telle communauté et si des monographies très localisées existent, aucune étude n'a donné l'évolution synthétique et générale du monde des ouvriers lorrains sur une longue période. Ainsi, dans "Le passage par la grande industrie : le cas des Italiens aux usines Renault (1919-1962)", l'auteur avoue n'avoir travaillé qu'avec un échantillonnage de quelques centaines de personnes et "ces fiches ont permis de reconstituer non pas un parcours complet, mais du moins des fragments de la vie professionnelle de ces différentes personnes"<sup>35</sup>. Comment savoir dans ces conditions, quelles ont été les fréquences de retour à l'usine ? Quels groupes

---

<sup>32</sup> A.D.M., CARON (F.), Perspectives de l'Histoire des Entreprises, *Les archives du monde du travail. Outil de gestion et patrimoine culturel*, Metz, 1989, pp. 51-65.

<sup>33</sup> Ce terme utilisé par les grévistes des bassins sidérurgiques lorrains au début du XX<sup>e</sup> siècle a servi de titre à l'ouvrage de MOINE (Jean-Marie), *Les barons...*, *op. cit.*,

<sup>34</sup> PERROT (Michelle), "De la manufacture à l'usine en miettes", *L'Espace de l'Usine, Le Mouvement Social*, Octobre-décembre 1983, n° 125, p. 3.

<sup>35</sup> BILSKY (Edgardo), *Le passage par la grande industrie : le cas des Italiens aux usines Renault (1919-1962)*, BECHELLONI (Antonio) - DREYFYS (Michel) - MILZA (Pierre), (sous la dir. de), Ed. Complexes, Bruxelles, 1995, 424 p., pp. 341-352.



d'ouvriers étaient touchés par le turn-over et quelle était l'évolution réelle des courants de main-d'œuvre au fil des années ?

Il n'existe pas d'écrits sur les mouvements et les courants internes de cette main-d'œuvre, ni sur les caractéristiques des flots qui transitèrent par les usines de l'Est avant la Seconde Guerre mondiale.

#### A.1.2.2. *Une vision subjective.*

Le monde du travail fut aussi, pour de nombreux universitaires ou pour les hommes de lettres, l'occasion d'impliquer l'ouvrier dans des rapports de force (grèves, mouvements sociaux) à travers une certaine vision de la condition ouvrière, avec un découpage parfois manichéen entre le "rouge" et le "jaune", "le patron" et le "prolo". Ces types de relations ont indéniablement existé mais en ce qui concerne cette étude, il a été délibérément choisi d'éviter l'idée de "prolographie" que dénonce Serge Bonnet<sup>36</sup>. A l'instar de Gérard Noiriel, il convient de remarquer que « *si l'histoire du mouvement ouvrier, c'est à dire l'univers des luttes syndicales et politiques, a polarisé les regards, au contraire ce qui relève de l'histoire sociale de la classe ouvrière a été longtemps négligé*<sup>37</sup> ». Cette histoire sociale doit également être complétée par une meilleure compréhension des mouvements humains à l'échelle d'une région, d'un pays ou d'un continent.

La métallurgie qui a permis de développer et de nourrir un pays, allait-elle, par ses besoins considérables et l'extension de sa production, brasser une *main-d'œuvre spécifique et permanente* comme le suggèrent certains auteurs<sup>38</sup> ? Ces concepts de permanence et de spécificité du personnel restent à préciser dans les situations rencontrées en Lorraine. La population locale semble avoir été indéniablement insuffisante numériquement, face aux besoins grandissants de l'industrie. On a vu alors arriver de nouvelles masses en provenance des régions limitrophes d'abord, puis de régions voisines de la France et enfin de pays plus ou moins éloignés de nos frontiè-

---

<sup>36</sup> BONNET (Serge), *L'homme du fer*, Introduction. Dans notre étude les termes de "maîtres de forges" ou de "barons du fer" n'ont aucune connotation et ne servent qu'à enrichir le vocabulaire et éviter la répétition du mot "employeur".

<sup>37</sup> NOIRIEL (Gérard), *Les ouvriers dans la société française XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Editions du Seuil, coll. point Histoire, 1986, 317 p., p. 9

<sup>38</sup> GILLE (Bertrand), *Les origines de la grande industrie métallurgique en France*, Paris, 1949, 236 p.

res. Ces arrivées hétérogènes ont révélé des différences et des particularités tant culturelles, sur le plan des relations avec les autochtones que dans les capacités de ces nouveaux arrivants à s'adapter à la vie d'usine. Mais le progrès technique, les conjonctures économiques et certaines décisions des autorités civiles ou des responsables des usines se sont également chargés de remodeler le profil des flux.

Peut-on alors parler de permanence des caractères face aux bouleversements du long terme dans les établissements sidérurgiques des marches de l'Est ?

Certains travaux effectués sur d'autres régions de France ont posé le problème de la main-d'œuvre dans l'optique plus large d'une étude démographique. Dans le Valenciennois, M<sup>me</sup> O. Hardy-Hemery s'est basée sur un certain nombre de documents d'usines pour son étude de la population ouvrière<sup>39</sup>. Ses techniques d'approche ont largement inspiré l'analyse présentée ici. Pourtant, ces travaux basés uniquement sur quelques années ne permettaient une compréhension ni des tendances générales, ni des évolutions spécifiques par périodes. La grande clarté des résultats, pour les dernières années avant 1914, n'a pas occulté l'absence d'analyse sur le long terme. Ces dernières années avant 1914 furent-elles représentatives d'une situation globale avant 1914 ou l'aboutissement d'une évolution ?

En outre nous avons regretté l'absence d'une approche juridique de l'étude des ouvriers telle qu'elle fut pratiquée jusqu'ici. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses lois et divers textes législatifs ont contribué à modeler les courants de main-d'œuvre. Pourtant mis à part quelques études générales menées par des juristes<sup>40</sup> ou sur des sujets très pointus comme les accidents du travail<sup>41</sup> ou le

---

<sup>39</sup> HARDY-HEMERY (Odette), *Industries, Patronat et ouvriers du Valenciennois pendant le premier XX<sup>e</sup> siècle : développements et restructuration capitalistes à l'âge du charbon et de l'acier*, thèse de doctorat ès Lettres, Paris I, 1981, 2 872 p.. Voir en particulier le chapitre II, le bilan en 1913 sur "mineurs, métallurgistes et verriers : profil d'une population ouvrière", pp. 89-171.

<sup>40</sup> Il faut citer pour la Lorraine la Thèse de Doctorat soutenue par M. Henry GRANDET à l'Université de Paris - Faculté de Droit sur une "Monographie d'un établissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne", Chartres, Ed. Garnier, 1909, 208 p.

<sup>41</sup> Plusieurs travaux nous ont permis de comprendre l'influence de certaines lois sur la structuration des flux de main-d'œuvre en France comme par exemple ceux de BRUMEAUX (Véronique), *La question des accidents du travail à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Paris X-Nanterre, 1979, 193 p. ou de LE GALL (Yvon), *La loi de 1898 sur les accidents du travail*,

repos hebdomadaire<sup>42</sup>, il est difficile de citer des historiens ayant contribué à rendre intelligibles les grands textes législatifs et de comprendre l'impact dans le long terme des décisions législatives. Certes il est aisé de connaître les dates de parution des principales lois et des décrets ainsi que leurs buts général, mais il est parfois nécessaire de s'interroger sur la genèse d'un texte parlementaire afin de comprendre la motivation du législateur et les courants de pensée qui furent à l'origine du cadre législatif et juridique des politiques de main-d'œuvre.

C'est pourquoi, afin de corriger la vision du monde ouvrier à travers des thèmes trop spécifiques ou trop ponctuels un certain nombre de recherches se mettent en place actuellement. Les documents issus directement de l'univers usinier sont de plus en plus utilisés par les chercheurs. Les nouvelles études menées sur les archives des usines permettront, à terme d'avoir une vue globale et synthétique des courants de main-d'œuvre<sup>43</sup>.

Le problème de la main-d'œuvre dans notre étude régionale, tout en incluant des données économiques générales, n'a pas été axé sur la masse ouvrière considérée uniquement comme "*force de production*". C'est l'homme, l'individu faisant partie d'une population, d'un groupe qui a retenu notre attention. Les liens qui l'unissaient à ses pairs ou le distinguaient par rapport à l'ensemble de la masse nous ont particulièrement intéressé. De même, c'est l'individu, celui qui manipulait la machine qui fut recherché, en évitant si possible à la fois le discours idéologique des rapports de classe et la phraséologie technique, même si ceux-ci sont nécessairement présents en filigrane dans l'analyse.

L'étude des flux de main-d'œuvre dans la Lorraine sidérurgique a voulu dégager une dynamique des groupes ouvriers sur le long terme. Du lancement des usines jusqu'à leur fermeture, les installations, leurs responsables et les courants d'ouvriers ont évolué en fonction d'un contexte plus large d'ordre économique, politique et social. Ce contexte conditionna le profil des flux. Ce sont ces chan-

---

*histoire des accidents du travail*, C.R.H.E.S., n° 10, 243 p., 1<sup>er</sup> semestre 1981

<sup>42</sup> JOUANIN (Catherine), *Le repos hebdomadaire. Etude sur la loi du 13 juillet 1906*, Mémoire de maîtrise, Paris X-Nanterre, 1980, 301 p.

<sup>43</sup> Dans le Calvados, une étude sur le groupe sidérurgique de Soumons et de la S.M.N. a été engagée par M. POTTIER sur des documents identiques aux nôtres mais plus complets dans la mesure où les statistiques internes de l'usine sont présentes sur l'ensemble de la période.

gements successifs qu'il a fallu décomposer. Cette ambition a sans doute été escamotée jusqu'à présent par l'absence de matériaux suffisants et complets.

### *A.1.2.3. Sources précédentes incomplètes*

Il a paru légitime de s'enquérir des dynamismes, des forces internes ou des inerties qui animaient les flots de travailleurs tout au long des phases de mise en place, de prospérité et de crise de la sidérurgie. Jusqu'à présent, les trajectoires ouvrières n'ont été abordées qu'à travers le filtre de domaines parallèles - même si intimement liés au monde des usines - comme l'immigration dont l'étude connaît depuis quelques années un essor bénéfique à la connaissance des "hommes du fer"<sup>44</sup>. Dans bien des cas, les recherches sur la main-d'œuvre ont gardé une approche traditionnelle en s'appuyant sur les documents trop généraux que sont les dénombremments et les recensements officiels des XIX<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et en les complétant par des éléments quantitatifs sur les niveaux de salaire ou de fortune par exemple.

Dans l'étude sur le monde ouvrier de la région stéphanoise, les principales sources sur les ouvriers d'usines furent non pas comme on pourrait s'y attendre, les documents des entreprises mais des enquêtes industrielles, des enquêtes sur le travail et des dénombremments. F. Roth, qui s'est intéressé à la sidérurgie de la Lorraine annexée, reconnaissait que pour aborder l'univers ouvrier "il faut recourir à d'autres sources (...) à défaut des registres d'embauche et de sortie des entreprises"<sup>45</sup>.

Déjà en 1967, le Centre de Recherche de l'Histoire de la Sidérurgie du Musée du Fer de Jarville, dans sa *Revue d'Histoire de la Sidérurgie*, se plaignit à propos des "Problèmes de main-d'œuvre à Décazeville" que les « sources sont incomplètes : les livres d'embauche nécessaires à l'étude de l'effectif ouvrier ont disparu ». Les seuls renseignements sur le personnel de cette usine émanaient eux aussi d'enquêtes administratives et de statistiques générales. Parfois, certains titres accrocheurs sur les prétendus "Hommes de la Vallée des Hauts Fourneaux"<sup>46</sup> ne renferment, en réalité, qu'une

---

<sup>44</sup> Notamment les premiers travaux de l'ARESLI « groupe immigration » prévoient d'embrasser de nombreux domaines concernant l'immigration.

<sup>45</sup> ROTH (François), *op. cit.*, p. 349.

<sup>46</sup> RIDEAU (Marcelle), *Les Hommes de la vallée des Hauts Fourneaux*, Éd. Impact, Longwy, 1990, 107 p.

suite, sans lien véritable, de photographies - au demeurant fort instructives - et des compilations de plaquettes signalétiques de plusieurs usines avec, au plus, une dizaine de lignes sur les *Hommes* proprement dit. Très peu de travaux se sont préoccupés de dégager les caractéristiques intrinsèques du courant d'embauche des Forges lorraines, la durée de séjour dans les équipes de l'usine ou les devenir professionnels.

L'utilisation des fiches signalétiques utilisés lors des recensements ou par les actes d'état civil ont plus attiré les chercheurs que les documents qui concernaient directement les ouvriers<sup>47</sup>. Les recensements quinquennaux de la population ne pouvaient donner que des clichés ponctuels d'une situation figée et il était hors de question pour cette étude d'aborder les flux de main-d'œuvre des usines sidérurgiques de Lorraine par ce biais. Certes, quelques références ont été faites à ces statistiques officielles mais simplement pour donner des tendances générales sur la répartition des populations dans les territoires concernés.

A la fin des années 1960, B. Gille se plaignait que dans le domaine des effectifs ouvriers, notre connaissance était déjà fort limitée. Il préconisait que "*parmi les statistiques que les grandes entreprises peuvent fournir aux historiens, on n'omette pas les effectifs ouvriers*"<sup>48</sup>. A peine une décennie plus tard, la revue *L'histoire* plaidait en faveur d'une recherche sur *l'archéologie industrielle* seule capable de conduire à une histoire concrète, matérielle, du travail industriel mais "*faute d'archives suffisantes sur ces questions, l'historien doit se faire anthropologue et recourir à l'enquête orale, auprès des anciens travailleurs dépositaires d'une mémoire collective du travail (...)*"<sup>49</sup>.

Pour le personnel des usines sidérurgiques A. Printz était parvenu à consulter quelques registres d'embauche de l'usine de la Fenderie à Hayange-Sérémange après les avoir récupérés "*in extremis sur une décharge du crassier de Suzange*"<sup>50</sup>. Les séries étaient incomplètes mais des enseignements précieux en avaient été tirés.

---

<sup>47</sup> Gérard NOIRIEL a réussi à approcher l'univers des ouvriers "*à partir des recensements des communes de Thil et Villerupt où habitent la plus grande partie des ouvriers d'Aubrives et Villerupt*", Longwy..., *op. cit.*, p. 144

<sup>48</sup> GILLE (Bertrand), *La sidérurgie française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Recherches historiques, Genève, Droz, 1968, p. 210.

<sup>49</sup> CHASSAGNE (Serge), *L'archéologie industrielle*, *L'Histoire*, n°2, juin 1978, pp. 91-92

<sup>50</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière*, Imprimerie Marchal, Florange, 1985, p. 83.

Mais, pour ces quelques reliquats, combien ont été détruits et avec eux des témoignages précieux sur la vie de la main-d'œuvre en Lorraine ? Après le démantèlement des grands groupes sidérurgiques de l'Est au cours des décennies 1970 et 1980, beaucoup d'archives furent détruites ou simplement dispersées comme ces documents de l'usine de Joeuf qui viennent d'être retrouvés récemment dans le sous-sol de l'une des tours du quartier de la Défense à Paris !

*« La négligence de beaucoup d'entreprises à l'égard de leurs propres archives ne s'explique pas autrement : la plupart d'entre elles supportent mal le poids de leur passé car ce passé est vécu comme un frein à la nécessaire rénovation permanente des structures<sup>51</sup> ».*

C'est pourquoi, tout en s'appuyant sur l'acquis des recherches précédentes, cette étude s'est efforcée de dépasser les lacunes existantes et de proposer un nouvel axe de recherche. La découverte et l'utilisation de sources nouvelles relativement complètes et homogènes allaient favoriser cette ambition.

### **A.1.3. LES AXES DE RECHERCHE**

Nombreuses furent les usines qui s'implantèrent en Lorraine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle. Il était tentant d'essayer de travailler avec les archives des entreprises lorraines les plus significatives puis d'en tirer des conclusions significatives. Le manque de temps et les impératifs de cette recherche obligèrent à canaliser les investigations.

De même, étudier les flux de main-d'œuvre en les présentant comme des entités autonomes risquait d'appauvrir cette étude par la perte de la dimension bi-latérale : les flux d'ouvriers étaient tributaires d'un marché du travail dirigé en partie par les maîtres de forges qui à leur tour recherchaient des bras pour faire tourner leur installations. Or, dans bien des cas il est apparu que des facteurs extérieurs au couple employeur/employé sont intervenus pour modifier les règles du jeu. Il fallait pouvoir connaître ces facteurs, l'interprétation qui en était faite par les barons du fer et naturellement les réactions des ouvriers.

---

<sup>51</sup> HAMON (Maurice) - TORRES (Félix) (sous la dir. de), article de CARON (François), "Mémoire d'avenir", Actes du premier colloque d'histoire appliquée aux entreprises organisé par S<sup>t</sup> Gobain et Public Histoire : L'Histoire dans l'Entreprise, Blois 21-22 mai 1985, *Économica*, p. 4 de la préface.

Cette volonté de trouver à la fois une usine implantée depuis suffisamment longtemps pour avoir une certaine continuité et une représentativité et d'un autre côté la nécessité d'avoir des explications sur les décisions patronales expliquent en grande partie le choix des usines étudiées.

Cette étude s'est tournée vers les "forges" de Wendel qui, d'une façon générale, possèdent les archives les plus complètes : la correspondance entre la direction des usines et la famille de Wendel ont fourni un élément de compréhension des décisions prises par les maîtres de forges. Les registres d'embauche et les notes de service internes des usines ont apporté des éléments primordiaux pour comprendre l'évolution des flux de main-d'œuvre. Dans l'univers wendélien la position des Forges de Joeuf explique le choix pour cette usine.

#### *A.1.3.1 L'univers de Wendel*

Ces industriels possédaient des établissements implantés sur le territoire mosellan - bien avant l'annexion de la Lorraine - et ensuite construisirent les Forges de Joeuf sur le nouveau territoire de Meurthe-et-Moselle. Cette dualité était fort séduisante. La découverte d'archives inédites, complètes et de même nature concernant les Forges de Joeuf accéléra la décision de prendre cette usine comme plate-forme de travail. Pour mener à bien l'étude sur les Forges de Joeuf, il a fallu replacer toute la stratégie industrielle du groupe de Wendel dans son contexte.

Les usines du groupe de Wendel sont intéressantes à plus d'un titre. L'histoire de la "Maison" de Wendel n'est plus à faire<sup>52</sup> mais il faut retenir tout de même quelques éléments. Joeuf est au début de l'ère métallurgique en dehors du paysage industriel géré par les de Wendel. Hayange, Moyeuve-Grande constituaient avec Styring, les pôles principaux de l'activité wendélienne..

En 1789, les forges de Wendel se résumaient à cinq hauts fourneaux et six feux de forge sur toute la région. Vers 1800, il existait deux hauts fourneaux à Hayange et deux à Moyeuve-Grande. En 1823, alors que les usines traditionnelles n'ont que 100 à 200 ouvriers, on

---

<sup>52</sup> Voir à ce sujet SEDILLOT (René), *Histoire de la Maison de Wendel de 1704 à nos jours*, Paris, 1958, mais également une brochure interne qui se trouve dorénavant à l'Espace-Archives Sollac de Sérémange intitulé : *La maison de Wendel. Deux cent cinquentaire (1704-1954)* (sans cote) ou Pierre Fritsch, *Les Wendel rois de l'acier français*, Laffont, 1976, 279 p.

en compte déjà 1 000 pour les de Wendel. De 1831 à 1833 de nouvelles installations se mettent en place à Hayange qui compte alors 234 ouvriers alors qu'à Moyeuve-Grande il n'y en a que 88 avec un appareillage différent<sup>53</sup>. Ceci permet à cette famille de figurer en 1870 en tête des entreprises françaises et de réaliser à elle seule 11 % de l'ensemble de la production nationale. A cette date, les usines d'Hayange comptaient à elles seules 4 000 ouvriers, en 1897, l'effectif total des établissements de Wendel s'élèvera à 13 490 individus. Au début des années 1880, aux trois gros centres précédents situés en Lorraine annexée on rajoute l'usine de Joeuf en France.

En 1914, la "*Maison*" employait environ 28 000 personnes dont 2 400 aux usines de Joeuf dès 1913. Au milieu des années 1920 on trouvait 2 990 ouvriers à Joeuf, dont 2 221 aux Forges<sup>54</sup>. L'effectif de surface était de 2 900 ouvriers en 1929, 2 923 en 1931 puis la crise aidant, les effectifs baissèrent jusqu'à 1 896 ouvriers en 1936<sup>55</sup>.

Les *de Wendel* furent parmi les premiers à faire fructifier les richesses minérales de la région lorraine. De plus, alors que les novations techniques et les exigences d'un marché achevaient de ruiner les forges rurales incapables de satisfaire des besoins sans cesse croissants, les *de Wendel* se lancèrent dans l'exploitation de la "*minette*" lorraine. Confrontés à l'essor de leurs installations mais pénalisés par le manque de ressources humaines ils furent les premiers à comprendre que pour éviter toute atrophie il était nécessaire de se déployer à tous les niveaux. Ce développement supposait à la fois un prolongement géographique des installations existantes accompagné d'une consolidation de tous les instants mais également un élargissement du recrutement afin de pourvoir au mieux aux besoins des firmes. D'où l'aspect original des mouvements humains après la création des Forges de Joeuf, véritable port terrestre pivotant entre plusieurs océans de fer.

---

<sup>53</sup> A.D.M., Série 1 S 517

<sup>54</sup> A.D.M.M., 10 M 32

<sup>55</sup> Annuaire de l'Association minière d'Alsace et de Lorraine, Association des maîtres de Forges, Metz, Le Lorrain, 1920-1936



### A.1.3.2. *Les Forges de Joeuf*

#### A.1.3.2.1. Une position idéale

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les principales mines et usines du groupe de Wendel étaient réparties en deux ensembles géographiquement distincts situés dans les vallées de la Fentsch et de l'Orne : Hayange d'un côté et Moyeuvre-Grande et Joeuf de l'autre. En descendant le cours de l'Orne, vingt kilomètres avant son confluent avec la Moselle, on rencontre successivement deux agglomérations : la ville de Joeuf en Meurthe-et-Moselle et la ville de Moyeuvre-Grande en Moselle. Ces deux villes se prolongeaient de façon presque continue et seule la frontière franco-allemande d'avant 1914 empêchait de faire des ces localités un centre homogène.

Comme le montrent les schémas présentés dans les documents annexes, de par sa situation géographique Joeuf avait une position idéale de passage entre plusieurs espaces. Les flux de main-d'œuvre qui se déplaçaient du nord au sud entre le bassin de Nancy et ceux de Briey et Longwy étaient pratiquement forcés de transiter à proximité de l'usine jovicienne. Les courants entre l'Allemagne, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle trouvaient là un passage idéal dans lequel les forges de part et d'autre de la frontière pouvaient devenir des étapes d'un circuit de travail à l'échelle de l'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg. Avec la proximité de grands axes routiers en direction du Luxembourg et de l'Europe du nord-est et de noeuds ferroviaires comme celui de Metz, qui offraient des débouchés aux flux partis des contrées méridionales, les déplacements de populations ouvrières allaient donner un caractère particulier à Joeuf.

Après la guerre de 1870, Joeuf-en-France<sup>56</sup> n'était encore qu'un village de 150 habitants. Les dirigeants de la maison créèrent avec MM. Schneider et C<sup>ie</sup> en 1880, une société en commandite simple sur le territoire français, distincte de la société "*Les petits-fils de François de Wendel & Cie*" « *pour (...) la construction et l'exploitation de hauts fourneaux, forges et aciéries (...), la construction et l'acquisition et la location de toutes autres usines métallurgiques dans le département de Meurthe-et-Moselle et dans les départements du Nord-Est de la France. Accessoirement la construction et l'exploitation de voies ferrées destinées à desservir lesdites*

---

<sup>56</sup> FRITSCH (Pierre), *Les Wendel rois de l'acier français*, Laffont, 1976, 279 p. p. 13

*usines (...)»<sup>57</sup>*. Les trois usines de Hayange, Moyeuvre-Grande et Joeuf ont été alors reliées entre elles par le chemin de fer particulier qui descendait jusqu'à Ebange, à proximité de Thionville, où la Maison possédait depuis longtemps un port, raccordant ainsi les différentes installations métallurgiques. Au début des années 1880, le bassin de Briey - dont les réserves en minerai de fer en faisaient un des plus grands du monde - fut découvert « *les de Wendel exultent. Martin le fondateur s'est installé au bon endroit, au meilleur endroit possible. Pour nourrir les forges de Joeuf, il ne sera pas nécessaire de faire appel au minerai de Lorraine annexée* <sup>58</sup> ».

Avec quelques années d'avance sur les concurrents régionaux, la Société de Joeuf exploita le brevet de déphosphoration dès le début des années 1880. A ce moment-là, seul le Creusot dans le Centre, Joeuf dans le bassin de Briey et Longwy possédaient des installations capables de déphosphorer la fonte à grande échelle selon la technique Thomas-Gilchrist. L'étendue des profits était telle que la première assemblée générale ordinaire de juin 1881, n'hésita pas à tout mettre en œuvre pour imposer un monopole : « *Peu de semaines après la constitution de notre société, nous apprenions que M. Taskin, détenteur de la seule licence qui permet à d'autres que nous l'emploi des brevets Thomas en Meurthe-et-Moselle, était en pourparler pour la vente de cette licence avec le groupe métallurgique de Longwy. Nous nous sommes immédiatement mis en rapport avec cet ingénieur et nous sommes arrivés, non sans mal, à lui racheter les droits moyennant la somme de 800 000 frs* <sup>59</sup> ». Un peu après cette date, le 11 mai 1882, les hauts fourneaux I et II furent mis à feu et produisirent leurs premières tonnes de fonte déphosphorées grâce au système Thomas & Gilchrist.

L'ère de l'acier lorrain venait d'être entamée. Mais notre travail n'a rien à voir avec la « *Business History* » qui consiste à étudier une entreprise dans le double but « *d'utiliser le passé pour mieux maîtriser le présent et le futur, mais aussi pour cimenter « l'esprit d'entreprise »* <sup>60</sup> ». Les propos avancés ici ne visent que la compréhension du problème des flux de main-d'œuvre à travers l'analyse d'une firme particulière. Cette dernière est plus un prétexte qu'une fin.

<sup>57</sup> E.A.U.S., Statuts de la Société en commandite simple de Joeuf.

<sup>58</sup> FRITSCH (Pierre), *op. cit.*, p. 110

<sup>59</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, de Wendel et Cie, A.G. Ordinaires année 1881, cote provisoire : versement 111.

<sup>60</sup> *L'Histoire*, note de la rédaction de la revue n° 97, février 1987, p. 71

#### A.1.3.2.2. Comprendre les flux.

C'est pourquoi l'approche du travail des ouvriers dans la métallurgie lorraine, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940, ne doit pas faire illusion ; il ne s'agit pas de construire une histoire des méthodes de travail, d'une évolution des techniques ou du passé des Forges de Joeuf même s'il faut y faire référence. En outre la vie quotidienne des ouvriers n'a pas été abordée. L'argumentation de cette thèse s'est appuyée sur des éléments sociaux comme le problème des habitations ou celui des aides sociales, mais en aucun cas l'ouvrier n'a été saisi ni dans son milieu de vie de tous les jours, ni dans ses caractères démographiques.

Il a été jugé plus intéressant de saisir le monde de la main-d'œuvre industrielle dans une optique de mouvement, de circulation et de compréhension des types de flux, dans un espace et une chronologie bien délimités.

Parler de flux donne déjà l'idée d'un mouvement. On a souvent comparé les entrées dans les usines lorraines à des marées humaines. Ces marées ont-elles effectivement submergé le pays lorrain comme l'imagerie et l'imagination populaire l'ont véhiculé ? Le cliché des immigrés arrivant par vagues et inondant le pays a été fort usité. Les colonnes d'ouvriers partant s'embaucher dans les usines lorraines ont été comparées à des flots. Les chiffres accumulés par nous ont servi pour apporter un certain nombre d'indications à ce propos.

En plus de l'insoluble question des quantités réelles d'hommes concernées par les migrations en Lorraine, se pose la question de savoir à quel rythme les flux de main-d'œuvre ont abordé les rivages lorrains ? D'abord faibles et semblant sourdre des terres autour de l'usine, les courants se sont peu à peu grossis d'éléments nouveaux venus de sources de plus en plus lointaines. Rapidement, ils se sont ensuite écoulés le long des lieux d'appel par un réseau de circuits avant d'être obligés de se retirer. Les besoins en hommes allaient pousser les barons du fer d'une politique de recrutement empirique, à la volonté de canaliser et d'endiguer ces flux venus des quatre coins de l'Europe et de régions de plus en plus lointaines.

Mais ce n'est pas seulement cet aspect quantitatif, le suivi du mouvement général et les fluctuations de l'emploi qui ont guidé ces recherches. Axel Sömme déclarait que "*le recrutement de la main-*

*d'œuvre a rencontré des difficultés exceptionnelles*<sup>61</sup>”. Si très rapidement, les courants de main-d'œuvre ont pris une coloration étrange, cet aspect ne doit pas occulter les autres éléments de cette enquête. L'étude ne s'est pas cantonnée à l'aspect migratoire du problème des flux. Il y a eu aussi la volonté de connaître les mutations et la dynamique du groupe ouvrier dans des usines sidérurgiques évoluant au gré des conjonctures : à côté d'un flux mesurable sur le plan géographique existait un déplacement perceptible dans le caractère intrinsèque des courants de main-d'œuvre.

Avec ce travail nous avons voulu avant tout aborder le problème de la mobilité de la main-d'œuvre en étudiant ses courants pour dégager différents thèmes d'étude. Courants courts et courants longs ne se sont pas succédés dans le temps avec l'idée que les premiers disparaissaient lorsque les seconds s'imposaient. Si une chronologie a pu être effectivement proposée il a fallu admettre que plusieurs réalités se sont imbriquées les unes dans les autres par des mécanismes que cette étude s'est attachée à comprendre.

Les flux de main-d'œuvre connurent également des trajectoires encore mal comprises. Les facteurs conjoncturels expliquent en partie certaines réactions de la part des autorités civiles et les dispositions des maîtres de forges pour parer aux difficultés de toute sorte. Ces dispositions ont eu une réelle conséquence sur la vie des flux de main-d'œuvre, sur leur composition et sur leur durée de vie. Une fois arrivés dans l'usine les ouvriers suivirent un itinéraire où leur propre expérience du métier, leur constitution physique voire leur appartenance à un groupe bien défini jouèrent un rôle primordial. Quels furent alors les paramètres qui déterminèrent le cheminement de ces hommes au sein des installations ?

Ces courants d'individus poussés par des motivations différentes voire antagonistes allaient séjourner pendant des laps de temps différents suivant les circonstances. Ces durées de vie des flux dans les usines lorraines n'ont été abordées que de façon aléatoire jusqu'ici, mais sans qu'aucun aperçu sur le long terme ne donne une vision globale de l'évolution. Au terme de l'analyse, l'exemple de Joeuf permettra de mieux comprendre les mécanismes qui ont servi d'impulsion aux flux, ceux qui au contraire ont servi de freins et d'autres qui ont conditionné les rythmes de circulation..

---

<sup>61</sup> SÖMME (Axel), *La Lorraine métallurgique*, Ed. Berger Levrault, Paris, 1930, 249 p., p. 112

A ces carences sur les temps de vie des courants de main-d'œuvre s'ajoute une incompréhension des motivations des départs de l'usine. Quels furent les facteurs qui incitèrent les groupes d'ouvriers à quitter l'usine qu'ils avaient pourtant cherché à atteindre ?

De même, le rôle de l'État, même s'il n'entrait pas apparemment dans le cadre d'une telle étude, fut néanmoins prépondérant. A travers l'analyse des textes législatifs et des débats parlementaires il a été possible de comprendre l'influence de certaines décisions politiques dans le modelage des courants de main-d'œuvre.

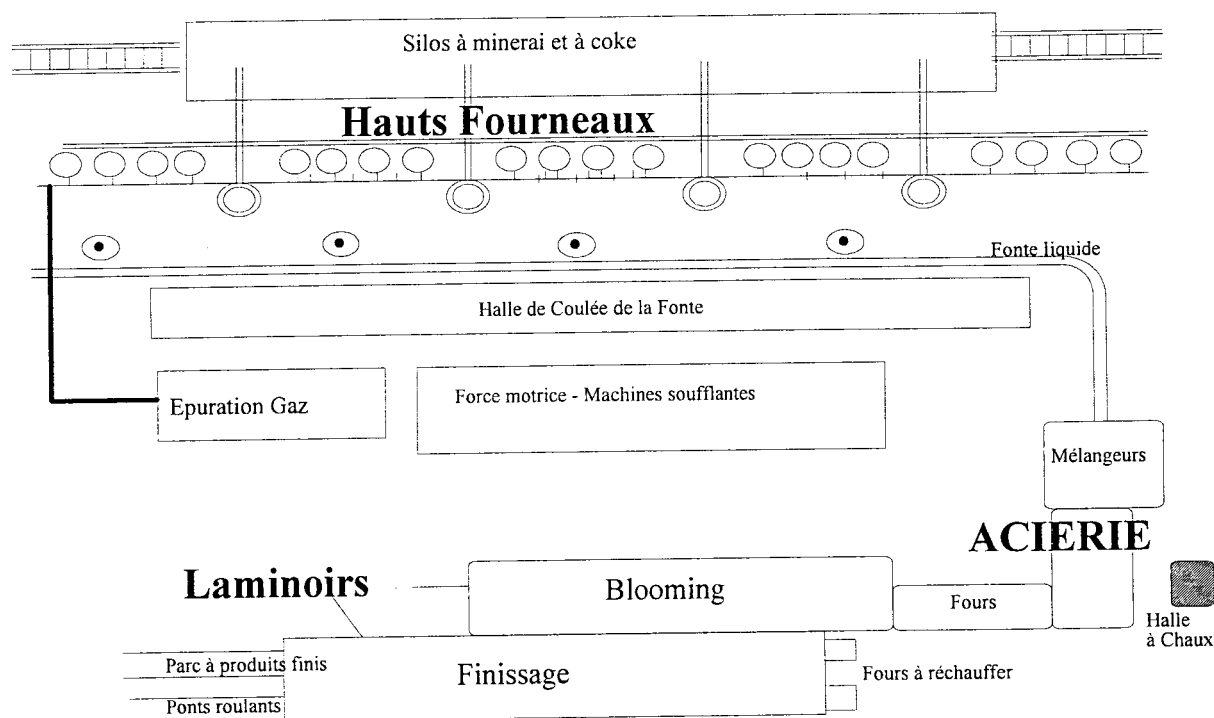
Cette optique dans le traitement du sujet explique les références choisies et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. La procédure de recherche s'est appuyée sur une démarche double, à la fois originale et appliquée. Dans un premier temps, il a été nécessaire de définir avec rigueur les différents éléments de recherche tant sur le plan historique et technique que dans la définition des éléments étudiés. Puis dans une seconde phase, il a semblé utile de définir l'emploi des outils de travail.

## A.2. LES CADRES DE L'INVESTIGATION.

### A.2.1. LE DOMAINE TECHNIQUE DE L'ÉTUDE.

Le domaine étudié est celui de la sidérurgie, autrement dit l'ensemble des opérations de traitement du minerai destinées à le transformer en fonte d'abord, en acier ensuite puis en produits marchands. Ces opérations de transformations ont lieu dans les usines sidérurgiques avec des appareils qui sont sensiblement les mêmes d'une entreprise à l'autre. Il convient de décrire les grandes lignes de travail des ouvriers et les opérations types auxquelles ces derniers se sont trouvés confrontés et qui se sont perpétuées sur l'ensemble de la période, dans la plupart des établissements lorrains.

#### Plan type d'une usine vers 1917



Sources Ministère de la Guerre, Commission de Géographie du Service Géographique de l'Armée

En gros, d'une usine à l'autre, les installations ont la même configuration. Certes, des améliorations furent apportées constamment dans les installations, mais les grands secteurs de l'usine ne subirent pas de changements radicaux. Comme le montre le schéma précédent

établi en 1917 par le Service géographique de l'Armée française<sup>62</sup> il convient de distinguer plusieurs éléments.

Des articles comme ceux de B. Gille, J. Goullot ou R. Evrard<sup>63</sup> permettent un approfondissement des techniques dont il ne saurait être question ici même si un bref aperçu s'impose.

#### *A.2.1.1. La transformation du minerai brut en fonte*

Le minerai enlevé aux mines de fer est d'abord fondu et transformé en fonte, c'est à dire en un alliage d'environ 96 % de fer et 4 % de carbone. Cette opération est effectuée dans les hauts fourneaux (voir figure page 52). Le haut fourneau est une vaste cuve ⑤ de 20 à 30 mètres de haut avec au sommet le "gueulard" ③ dans lequel au départ les ouvriers jetaient par couches successives du minerai et du coke. Les charges descendent régulièrement à l'intérieur de la cuve. A la base de la cuve, il existe deux trous de coulées superposés, l'un pour le métal en fusion ⑩ et l'autre pour le laitier ⑧ c'est-à-dire le résidu de fusion. A cet endroit se trouvent également les tuyères pour l'insufflation de l'air ⑬. Pour desservir le haut fourneau, se trouvait près du gueulard un monte-charge ① qui au départ n'était qu'un simple ascenseur vertical par lequel les ouvriers amenaient les wagonnets de minerai et de coke. Par la suite certaines usines se sont équipées de monte-charges en plan incliné sur lesquels circulaient une benne qui se vidait automatiquement à son arrivée au sommet avant de redescendre. Le changement technique a supposé une reconversion des ouvriers devenus inutiles.

Le combustible employé était du coke plutôt que la houille pour la simple raison que les fragments de ce combustible ne s'agglomèrent pas en brûlant et restent en menus morceaux. Cette constitution a l'énorme avantage de permettre au gaz et à l'air de traverser librement les charges alternées de minerai et de coke et donc de favoriser une meilleure combustion et une fonte du métal plus importante. Le mécanisme reste très simple en principe. La chaleur dégagée par la combustion chauffe la masse de minerai et en provoque ainsi la fusion. La fonte très lourde descend au fond du

---

<sup>62</sup> *Ministère de la Guerre, Commission de Géographie du Service Géographique de l'Armée : "Région comprise entre la Meuse et le Rhin", Bassins miniers et métallurgiques, Paris, Imprimeries nationales, 1917, 185 p., Planche III*

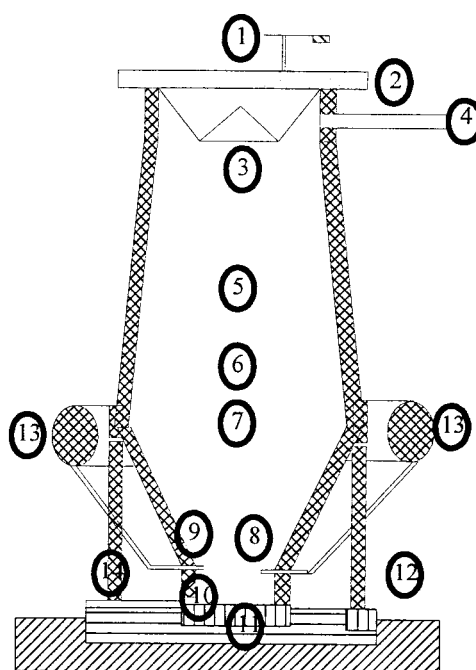
<sup>63</sup> Ces auteurs ont écrit des articles instructifs et simples à comprendre dans la revue d'Histoire de la Sidérurgie entre 1960 et 1966.

creuset et arrive alors aux trous de coulée où la température est maximale. Des ouvriers étaient affectés au débouchage des trous de coulée pour percer à intervalles réguliers le bouchon de fermeture.

Le trou de coulée du haut évacue le laitier, c'est-à-dire les déchets qui sont plus légers que la fonte et que des ouvriers débarrassent sur les crassiers. La fonte coule par les trous inférieurs. Elle est récupérée soit dans des rigoles prévues à cet effet sous forme de petits lingots en forme de saumons, soit directement dans des citernes (des poches) sur rail qui ensuite partent vers l'aciérie. Dans les deux cas, il faut du personnel pour racler les rigoles afin de favoriser un écoulement constant de la fonte. A côté du haut fourneau et en général au nombre de 4, de grands réservoirs cylindriques revêtus de tôles, servent à réchauffer l'air qui doit être insufflé dans le haut fourneau afin d'activer la combustion du coke.

Ce sont les appareils Cowper à air chaud dont font partie les récupérateurs de chaleur. De puissantes machines soufflantes logées dans le même bâtiment que les génératrices d'électricité envoient l'air nécessaire à cette dernière opération.

- ② Plate-Forme
- ④ Echappement Gaz
- ⑥ Ventre
- ⑦ Etalages
- ⑨ Tuyères
- ⑩ Soubassement
- ⑫ Creuset
- ⑭ Colonne



#### A.2.1.2. Des hauts fournistes à l'acier.

Avant 1865, le four à puddler était principalement utilisé. L'ouvrier travaillait de petites quantités de métal (des loupes) par brassage manuel. Les temps de travail pouvaient durer plusieurs jours. L'arrivée du procédé Bessemer et ensuite des fours Martin ont permis de travailler la fonte pour en faire de l'acier à un rythme plus rapide. Le principal inconvénient des cornues Bessemer à revêtement acide était que les fontes préparées devaient être exemptes de phosphore alors que la majeure partie des gisements lorrains en contenaient une



forte dose. La découverte du procédé Thomas-Gilchrist permit l'exploitation industrielle du minerai lorrain très phosphoreux, facilita le travail des ouvriers, réduisit la durée de fabrication et assura donc la richesse des usines de Lorraine.

Avec ce système on remplace simplement les parois acides des cornues Bessemer par un revêtement basique. La fonte liquide apportée des divers hauts fourneaux est mélangée afin d'assurer une bonne qualité. Le mélange s'effectue dans un énorme récipient appelé à cause de cela *Mélangeur*. Des ouvriers manipulent la fonte en la versant dans des poches sur rails qui l'amènent au-dessus des appareils destinés à la transformer en acier. Ces appareils sont les convertisseurs Thomas, sortes de vastes cornues mobiles sur un axe horizontal et dont le fond est percé de trous par lesquels on insuffle de l'air à haute pression. Cet air sert à nettoyer le métal des impuretés en les oxydant. Au bout de 15 à 20 minutes l'acier prêt est basculé dans une poche qui se trouve plus bas que le convertisseur puis coulé dans des lingotières. La main de l'homme reste présente à chaque étape mais l'ouvrier n'a plus qu'à manipuler des engins de levage même si pour certains groupes de travail quelques connaissances de chimie élémentaire s'imposent.

Les fours Martin ont la même finalité mais permettent de réaliser, avec des ajouts de ferrailles, des aciers de haute qualité alors que les fours Thomas, plus nombreux en Lorraine durant la période qui nous intéresse, servent surtout à fabriquer l'acier ordinaire.

Une fois les lingotières remplies, les ouvriers de l'Aciérie<sup>64</sup> les envoient vers le service de laminage.

### *A.2.1.3. Des aciéristes aux produits semi-finis*

Les lingots d'acier sont de gros parallélépipèdes pesant parfois plusieurs tonnes. Pour éviter la déperdition de chaleur entre la lingotière et les rouleaux des laminoirs, des ouvriers étaient affectés à des fours spéciaux (les fours Pits) qui servaient à réchauffer les barres pour ensuite en faciliter le travail. Le laminage est une procédure simple qui consiste à faire diminuer de section un énorme lingot en

---

<sup>64</sup> Pour plus de clarté nous convenons de rajouter une majuscule afin distinguer les appareils eux-mêmes (les hauts fourneaux - l'atelier...) des services de l'usine (l'Aciérie, les Hauts Fourneaux, les Ateliers) à l'instar de ce qui a été trouvé dans la correspondance de la maison de Wendel. En effet, dans les documents de cette firme il était courant de lire : "Les ouvriers de l'atelier de l'Aciérie..." ou "l'employé de bureau des Laminoirs..."

l'amincissant et en l'allongeant entre deux rouleaux. Comme l'explique le premier entretien effectué avec un ancien ouvrier d'usine et situé en Annexe de cette étude, plusieurs équipes d'ouvriers étaient chargées, avec d'énormes pinces, de faire passer chaque lingot entre deux cylindres de laminage. On obtenait dans un premier temps des lingots plus plats et plus longs nommés *brames* ou *blooms* selon le degré d'aplatissement. Les ouvriers en cisailaient les extrémités abîmées et les dirigeaient ensuite vers d'autres cylindres de laminoirs où leurs collègues les réduisaient encore en billettes, poutrelles, rails ou tôles selon les besoins voire en fils si l'usine possédait l'équipement nécessaire. Une hiérarchie assez rigide existait et le rôle de chacun était tributaire de son ancienneté dans les équipes et de ses capacités physiques autant que professionnelles.

#### A.2.1.4. Les ouvriers des services Annexes

A côté de ces services dits *productifs* de l'usine désignés également sous le terme de "Services Production", s'activaient toute une catégorie d'ouvriers qui s'occupaient de tâches de maintenance, de réparation ou de liaison dans les "Services Accessoires" ou "Annexes". Ainsi, une fois que les lingots avaient été débités en produits marchands, les ouvriers des Expéditions en liaison avec ceux des Chemins de Fer acheminaient les produits vers la clientèle. Les ouvriers de la Cour stockaient les matières premières et les productions ventilées ensuite dans les autres services, tandis que leurs collègues des Ateliers intervenaient pour entretenir l'outillage, réparer les installations etc...

Ainsi, les flux d'ouvriers qui arrivent dans l'un des bassins lorrain se sont trouvés confrontés à un univers où les installations et les appareillages présentaient, dans leurs grandes lignes, de grandes ressemblances et demandaient des méthodes de travail quasi-similaires. L'idée générale est qu' « *un progrès à peine mis en pratique est suivi d'un autre progrès, qu'un outillage vieillit en quelques années du moins pour certaines industries (...) Une installation (...) n'était pas achevée que déjà des dispositions nouvelles la rendaient insuffisante* <sup>65</sup> ». Même si la taille des usines et les politiques commerciales de chaque entreprise différaient, les outils et l'organisation de l'espace de travail se retrouvaient un peu partout les mêmes. L'ouvrier qui quittait une usine pour aller s'embaucher dans une autre n'était pas

---

<sup>65</sup> *Le Génie Civil*, tome VII, n° 11, 11 juillet 1885, p. 171

complètement dépassé. Les progrès réalisés ont été surtout notables dans l'aménagement de l'espace productif en vertu d'une rationalisation plus grande à mesure que l'on avançait dans le temps. Les principes de base et les méthodes de fusion n'ont guère changé jusqu'en 1940 « *depuis les découvertes de Bessemer-Thomas-Martin et la mise en place du nouveau "système technique" (...), le processus de production ne connaît guère d'innovation importante jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Ce sont surtout des changements de "détails" liés à la généralisation des découvertes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il faut invoquer*<sup>66</sup> ».

Pour la fabrication de l'acier, l'adoption des nouveaux procédés de fabrication n'a pas mis fin immédiatement à la fabrication traditionnelle de fer. Selon B. Gille<sup>67</sup> on note des décalages selon la fabrication.

Le fer a disparu dans la fabrication des rails après 1885, tandis que pour les tôles et certains fers marchands, la résistance fut plus longue. Mais le bassin de Briey et la plupart des établissements implantés après que le brevet Thomas soit tombé dans le domaine public, se sont équipés en matériel pouvant construire de l'acier directement. Une fois le procédé Thomas-Gilchrist adopté, dans la partie mosellane, à Moyeuve et Hayange, « *tout l'ensemble industriel construit avec minutie et à grands frais par Charles de Wendel est détruit pour faire de la place aux nouvelles installations : les hauts fourneaux d'avant 1870, les grands fours à puddler, les laminoirs pour les fers à l'anglaise, tout est pulvérisé*<sup>68</sup> ». Seules les vieilles usines du bassin de Nancy et de Longwy ont connu une phase d'adaptation plus ou moins longue. Par la suite toutes se sont tournées vers le nouveau procédé de déphosphoration de la fonte sous peine de disparaître sans compter les aciéries produisant du métal spécial de haute qualité.

Ainsi, de 1888 à 1940, cette étude présentée ici n'a pas eu à s'embarrasser des problèmes de changement d'ère lié à l'avance technologique comme cela eût été le cas si elle avait abordé la période du passage de la sidérurgie au bois à celle utilisant la houille. Les changements techniques qui affectèrent la technicité des usines ont existé

<sup>66</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980)*, P.U.F., 1984, 395 p., p. 132

<sup>67</sup> B. GILLE, *Revue d'Histoire des mines et de la métallurgie*, Tome II, n°2, 1970, Centre de Recherche de l'histoire de la Sidérurgie, Librairie Droz, Genève, pp. 121-227

<sup>68</sup> FRITSCH (P.), *op. cit.*, p. 102

mais à une échelle relativement minime après les années 1880. Le procédé de travail est resté pratiquement le même dans l'ensemble des bassins sidérurgiques de Lorraine. B. Gille affirmait que de 1900 à 1950 les progrès constants ont consisté à perfectionner les techniques déjà mises en place.

Pour la production de fonte, l'appareil resta longtemps proche du modèle primitif mais la capacité du creuset prit de plus en plus d'importance tandis que le gros œuvre tendait à s'alléger. Parallèlement, les aciéries, une fois les modifications faites pour travailler sous le système Thomas, n'ont pas connu de véritable révolution. Les techniques se sont bien sûr perfectionnées mais surtout dans le sens d'un accroissement du tonnage et c'est dans la qualité des aciers que les recherches se sont portées. Seule la partie laminage des aciers a connu une modification importante avec une hausse de la production horaire, une baisse de la demande en bras pour les travaux pénibles et des produits plus précis.

### A.2.2. LES MATERIAUX D'ETUDE

#### A.2.2.1. *Le problème de la représentativité des sources.*

Outre les fonds d'archives classiques déposés dans les dépôts publics, nous avons pu accéder des fonds privés. Certes, la plupart des documents consultés émanent de sources soit patronales, soit des autorités publiques sans qu'il ait été possible de trouver l'équivalent du côté du monde des ouvriers. Cela pourrait paraître paradoxal de vouloir parler de la main-d'œuvre ouvrière et ne pouvoir l'aborder que grâce aux traces laissées par les employeurs. Mais comme le soulignait Raymond Le Loch, "*le regard jeté sur la condition ouvrière a été - est sans doute encore - un regard extérieur. pour différentes raisons, la condition ouvrière parle peu d'elle-même*<sup>69</sup>". Il était pourtant nécessaire de faire parler les protagonistes de cette histoire ouvrière c'est pourquoi, en annexe de cette étude, figurent quelques témoignages oraux, recueillis dans le cadre de cette recherche et déposés ensuite aux A.D.M..

Mais l'essentiel de cette recherche s'est appuyée sur une série de documents internes aux usines et sur les registres d'embauche des ouvriers.

---

<sup>69</sup> LE LOCH (Raymond), *Les Ouvriers*, Librairie Larousse, Paris, 1975, 190 p., p. 8

### A.2.2.1.1. Sources internes aux usines

L'originalité du travail présenté ici réside dans l'utilisation de matériaux bruts inédits. Parmi ceux-ci, on trouve toute une série de documents émanant des services internes des usines qui ont facilité l'approche du monde de la sidérurgie. Ces types de documents étaient communs à l'ensemble de la sidérurgie de tous les bassins lorrains. Les stratégies commerciales des groupes sidérurgiques différaient suivant les firmes et les productions pouvaient varier d'une usine à l'autre. Pourtant, dans la plupart des cas, chaque usine avait une correspondance interne qui permettait aux services de coordonner leurs opérations. Tous les ans, des "*bilans*" - "*rapports*" ou "*états d'exercices*" donnaient un aperçu de l'évolution des installations tandis que les réunions des Conseils d'Administration apportaient des éléments précieux. Même si le modèle de document différait d'un site à l'autre, les éléments contenus à l'intérieur restaient *grosso modo* les mêmes.

Rapports annuels techniques, statistiques de production illustrées parfois par des courbes et des graphiques, correspondances internes et notes de services ont contribué à éclairer le fonctionnement interne des usines et à apporter des informations sur la conduite des installations. Grâce à eux, il a été possible de connaître les réactions "à chaud" de la part des employeurs face aux événements extérieurs à l'usine et les décisions prises au gré des conjonctures : à ce niveau, apparaissaient les différences de comportement entre les usines mais également les réactions communes à propos des problèmes de main-d'œuvre.

L'ensemble de ces liasses n'ont eu, la plupart du temps, que le but d'éclairer le contenu des registres d'embauche. Ces derniers constituèrent la principale source d'inspiration de cette recherche.

### A.2.2.1.2. Utilisation de registres de recrutement

Lorsque l'usine de Joeuf recrutait un ouvrier, les informations concernant ce nouvel arrivant étaient consignées par les employés du bureau de recrutement, d'une part dans ce qui pouvait prendre le nom de "*Registres d'embauche*", "*Rôles*<sup>70</sup>" ou "*États du personnel*<sup>71</sup>" et parfois sur des fiches individuelles. Jusqu'ici ce type de documents

---

<sup>70</sup> A la Société Métallurgique de Knutange

<sup>71</sup> Chez de Wendel

n'était que mal connu et très peu de chercheurs avaient tenté d'en exploiter complètement les ressources. Il convient de rendre hommage à A. Printz qui fut l'un des rares qui ait révélé les richesses de ce type de documents, pourtant fondamentaux pour qui veut saisir le monde mouvant des ouvriers de la sidérurgie.

La démarche adoptée pour cette analyse s'est inspirée de celle de cet illustre prédécesseur tout en cherchant à l'approfondir. Les registres consultés par A. Printz étaient ceux d'une usine ayant appartenu aux de Wendel et les rubriques qu'il avait présentées étaient les mêmes que celles rencontrées à l'usine jovicienne.

Plutôt que de travailler *de visu* comme cela fut fait précédemment, il a été décidé d'aborder les rubriques de façon plus systématique et sur une période plus étendue. Il a été possible de couvrir les entrées et les sorties d'ouvriers, des premières années de fonctionnement de l'usine jusqu'à la déclaration de guerre en 1939.

Ce travail a été facilité grâce aux registres restés homogènes, en gardant la même structure, et continus tout au long de ces années mis à part pendant la fermeture de l'usine lors de la guerre de 1914-1918.

Au départ, il a fallu aborder un certain nombre de rubriques informelles. Chaque registre était composé de divers éléments qui permettaient à l'administration de l'usine de différencier les ouvriers les uns des autres :

- n° de jeton
- n° d'inscription dans le registre
- Nom
- Prénoms
- Date de Naissance
- Lieu de Naissance
- Service vers lequel l'ouvrier embauché était dirigé
- Date d'entrée à l'usine
- Date de départ de l'usine
- Raisons de départ ou observations diverses

Ces rubriques qui restèrent les mêmes tout au long des années furent complétées de 1880 à 1898 par des rubriques plus éphémères mais précieuses :

- *Domicile (jusqu'en 1914)*
- *Lieu de délivrance du Livret d'ouvrier*
- *Date de délivrance du Livret*
- *Nom de l'ancien employeur*
- *Dernière localité de travail avant l'entrée à l'usine*

Certaines fois la nationalité des ouvriers n'était pas inscrite ni même la situation familiale et il a fallu compléter en grande partie les informations collectées dans les registres, par des vérifications incessantes sur les fiches individuelles classées alphabétiquement dans des tiroirs. C'est ainsi que les ouvriers de Lorraine annexée, les Allemands et les travailleurs nord-africains n'avaient pas tous de lieux de naissance précis et étaient notés volontiers "*Allemand*", "*Prussien*", "*A.-Lorrain*" etc.. ou "*Arabe*". Dans ces cas là, aucune source parallèle ne pouvait pallier ces insuffisances lorsque les fiches individuelles manquaient ou étaient incomplètes.

Mais d'une manière générale, la plupart de ces rubriques précédentes étaient correctement tenues à jour dans la mesure où les registres d'inscription servaient, au fur et à mesure des années, à l'établissement des temps de travail nécessaires pour l'inscription à la retraite des ouvriers.

Ceci signifie que la main-d'œuvre de Joeuf a pu être analysée à trois moments et susciter différentes pistes de recherche présentées schématiquement ci-dessous :

**- Au moment de l'entrée dans l'usine.**

\* Quel jour de la semaine était le plus propice à l'embauche ? Existait-il une période du mois ou de l'année qui voyait arriver les plus gros contingents de main-d'œuvre ? Le travail saisonnier avait-il l'importance signalée par la presse, les rapports préfectoraux ou certains contemporains ?

\* Quelles étaient les groupes nationaux ou les "communautés" nationales qui se présentaient à l'embauche.

\* Quel âge avaient les ouvriers au moment de leur recrutement ? Cet âge resta-t-il le même sur l'ensemble de la période ou bien évolua-t-il au fil des années et dans quel sens ?

### - Au cours du séjour à l'usine

\* Vers quels services les ouvriers étaient-ils dirigés ? Existait-il une distribution des tâches au profit d'un groupe précis ? Quelle progression a-t-on pu enregistrer au fil du temps ? Les ouvriers effectuèrent-ils des démarches pour être affectés dans certains services ?

\* Combien de temps, les ouvriers restaient dans l'usine ? Existait-il des mouvements internes de remplacement de main-d'œuvre d'un service à l'autre ou d'une usine à l'autre en fonction de la conjoncture ?

### - Au moment du départ de l'usine

\* Pourquoi les ouvriers partaient-ils ? Quelle influence avaient les stratégies de fixation développées par les autorités civiles et les directeurs de l'usine ?

#### A.2.2.1.3. Dépouillement exhaustif

Lors des premiers contacts avec les archives des usines, les séries de registres étaient incomplètes. Il manquait les registres détruits lors de la fermeture des usines ou emportés par certains ouvriers nostalgiques. Des sondages avaient donc été effectués sur des périodes décennales. Seules quelques milliers de fiches avaient été alors retenues.

Par la suite, la création d'une structure officielle incarnée par l'Espace Archives Usinor-Sacilor a permis, grâce au travail méticuleux des archivistes, de rassembler les éléments dispersés. A partir de là, un choix s'est imposé : garder les fiches déjà saisies comme base de travail ou se lancer dans la saisie de toute la série ? Dans le premier cas, les années choisies arbitrairement en fonction des quelques registres connus imposaient une vision aléatoire du cheminement des embauches.

Fallait-il appliquer le système de tirage des fiches suivant le principe du trigramme "TRA" défini par M. Dupâquier avec, dans le cas des Forges de Joeuf, les problèmes du calcul de la contribution des étrangers à la formation de la population ouvrière des usines de Lorraine<sup>72</sup> ? Les années choisies étaient-elles significatives de l'évolution des flux de main-d'œuvre durant la période choisie ? Or, si l'analyse présentée ici avait été basée sur un échantillonnage à

---

<sup>72</sup> DUPAQUIER (Jacques), KESSLER (Denis) sous la dir. de, *La société française au XIX<sup>e</sup> siècle - Tradition, transition, transformation*, Fayard, Paris, 1992, 529 p., pp. 34-35



partir du trigramme « TRA », seules 70 fiches auraient pu être analysées au lieu des 38 530 effectivement consultées.

Ces questions lancinantes ont montré qu'il valait mieux étudier toutes les années comprises entre le premier registre trouvé et 1940. En s'attelant à cette tâche astreignante et ingrate qu'est la saisie de milliers de fiches, cette recherche a ouvert des perspectives de travail plus riches, plus précises et plus sûres que de simples sondages effectués au hasard ou sur des critères mal définis.

Les registres d'embauche présentent une remarquable continuité entre 1887 et 1940 malgré une lacune sur les cinq premières années allant de l'ouverture de l'usine en 1882 à 1887. Ce hiatus est dû à une destruction probable ou à une disparition provisoire des listes d'entrées dans les nouvelles forges de Wendel de Joeuf. Les premières années de marche d'un établissement industriel comme dans la métallurgie ne sont jamais significatives et il faut de nombreux mois avant que les installations soient complètement rodées et que tous les problèmes inhérents à la nouveauté aient disparu. Dans le cas de Joeuf, jusqu'en 1886-1887, les rapports d'actionnaires et les assemblées générales confirment à quel point les tâtonnements du début ont été longs. L'exercice 1884-1885 est le premier pendant lequel, « *la marche de l'usine ait été tout à fait normale. En 1882, les hauts fourneaux seuls ont été allumés, 1883 c'est le tour de l'aciérie et des laminoirs et les résultats se sont fait ressentir des difficultés des débuts* <sup>73</sup> ». L'absence de cinq années avant l'étude présentée ici est finalement quelque peu atténuée par ce phénomène.

Par la suite jour après jour, tous les ouvriers entrés à l'usine ont été répertoriés, d'abord de janvier 1888 jusqu'à août 1914 (date à laquelle Joeuf est envahie et fermée) puis de décembre 1918 à 1940. En tout, rien que pour l'usine de Joeuf, près de 40 000 fiches ont été saisies sur ordinateur et après suppression des fiches incomplètes et des doublons 38 530 fiches furent réellement exploitées.

Ce recensement exhaustif a rendu possible un meilleur suivi des ouvriers tout au long des années d'existence et de fonctionnement de l'usine de Joeuf. Les résultats obtenus ont ainsi gagné en précision. Pourtant, loin de se satisfaire de cette approche unique, nous avons cherché à aborder le monde de la main-d'œuvre lorraine de façon plus large en développant les points de repères extérieurs à cette seule usine de Joeuf.

---

<sup>73</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, de Wendel et Cie, A.G. Ordinaires année 1885, versement 111.

#### *A.2.2.2. Nécessité de points de repères complémentaires.*

La question qui s'est posée était de savoir quelle représentativité pouvait avoir la seule usine de Joeuf parmi les nombreux centres sidérurgiques érigés pendant la période d'étude. Fallait-il se fier aux seuls éléments tirés des registres des de Wendel ou comparer avec d'autres sites pour tenter d'avoir un regard général sur le problème de la main-d'œuvre en Lorraine ?

C'est cette seconde solution qui a été adoptée. A côté de Joeuf qui reste la principale source de travail, des usines comme celles de Moyeuvre-Grande et Hayange, la Société Métallurgique de Knutange (S.M.K.), l'usine d'Uckange ont constitué d'intéressants points de comparaison. Occasionnellement d'autres sites ont été explorés comme Homécourt, Thionville, Jamailles et plus au sud de la Lorraine, des centres comme Neuves-Maisons ou Pompey.

Toutes ces autres usines n'ont été utilisées qu'à titre d'appoint pour vérifier ou infirmer les conclusions tirées à partir de Joeuf. Dans le cas des forges de Knutange, les registres d'entrées, très bien tenus, n'étaient consultables qu'après 1918. Avant la Première Guerre mondiale, seules certaines années ont subsisté comme 1911 et 1913. Ce n'est qu'après l'Armistice que la série est parfaitement continue jusqu'en 1939. Dans cet établissement de Knutange, seuls des sondages ont été effectués sur les années 1921, 1925, 1930, 1935, 1938 et 1939. L'ensemble représentait un total net de 5 583 fiches individuelles d'ouvriers.

Si dans l'ensemble, les rubriques inscrites dans les registres de Knutange étaient les mêmes que celles trouvées à Joeuf, d'autres apportaient des éléments complémentaires comme :

- *L'Etat-Civil* (Marié, Veuf, Célibataire ou Divorcé)
- *La Religion*
- *Le Service Militaire*
- *L'Inscription aux Caisses sociales*

Ces thèmes n'ont été que partiellement exploités dans la mesure où seuls des sondages ont été effectués. Des bribes d'informations ont été recueillies, mais sont loin d'égaliser en consistance les données regroupées pour Joeuf en Meurthe-et-Moselle. Il a fallu multiplier les éléments d'approche des entreprises sidérurgiques mosellanes sans

jamais égaler l'analyse pour la France avant 1914. Pour l'entre-deux-guerres, le retard a été partiellement rattrapé grâce au fonds versé par la Maison du Fer de Thionville à l'E.A.U.S. Ce versement est constitué par une riche collection de documents internes des usines de Wendel et de grands centres sidérurgiques de Moselle et de Meurthe-et-Moselle encore inédits. Cette étude présentée ici sera l'une des premières à en exploiter les ressources.

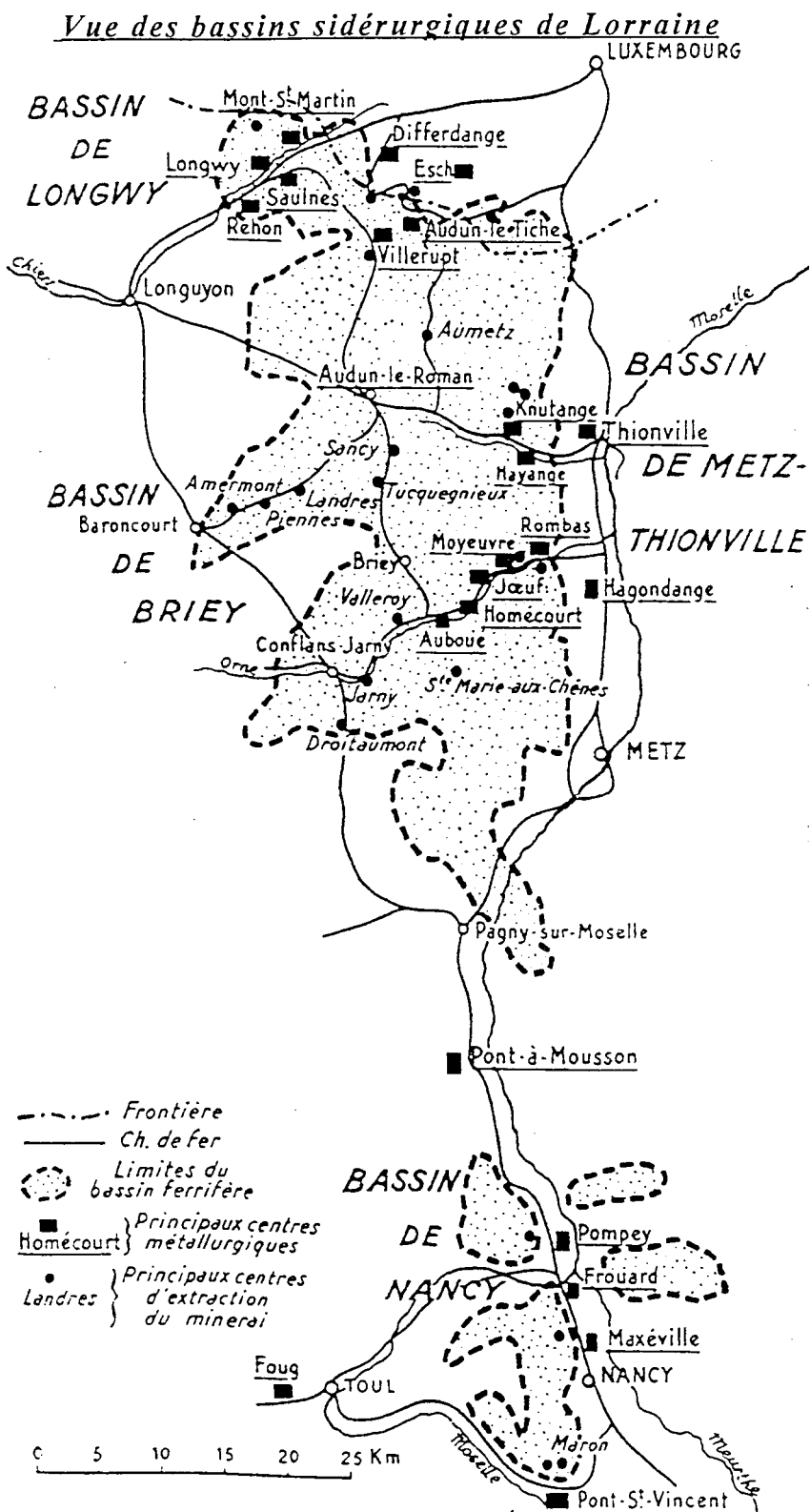
### *A.2.3. LE CADRE SPATIO-TEMPOREL.*

Rien ne pouvait laisser soupçonner que la partie Est de la France allait devenir une région sidérurgique à l'échelle européenne voire mondiale. La délimitation de la nouvelle frontière après 1870 s'était faite avec la conviction que l'Allemagne emportait les meilleures terres ferrifères aux dépens de la France. Quelques années plus tard les forages effectués près de Briey mirent à jour l'un des plus grands bassins au monde tandis qu'un brevet permettant de travailler le minerai phosphoreux venait d'être mis au point. La découverte du procédé Thomas-Gilchrist imposa une nouvelle situation industrielle en France en mettant en valeur les zones de minerais phosphoreux de loin les plus importantes. Avec le Nord et le Centre, la partie Est devenait une région industrielle de grande ampleur. Par la suite, la place grandissante de la Lorraine allait marquer, en France, le déclin d'une certaine métallurgie qui ne pouvait lutter pour certaines fabrications contre les usines géographiquement mieux placées. Ainsi, le Centre de la France glissa sensiblement vers des productions très spécialisées comme les blindages. Et au tournant du siècle, la partie Nord et Est dominèrent. La composition interne du bassin lorrain tant sur le plan physique que sur le plan des problèmes humains allait donner à la sidérurgie de l'Est un visage unique.

### A.2. 3.1. La constitution de l'espace sidérurgique lorrain

Les gisements de minerai de fer ont conditionné en grande partie l'implantation des établissements sidérurgiques et par la suite les lieux où on avait besoin de bras. Plusieurs bassins existaient avant la découverte du gisement de Briey et les courants de main-d'œuvre déjà en place ont été modifiés par les nouveaux centres d'appel après l'apparition de Briey sur l'échiquier économique.

L'ensemble du gisement lorrain chevauche les frontières de quatre États : la France, le Luxembourg, l'Allemagne (avec Moselle avant 1918) et la Belgique. La zone d'affleurement des couches de minerai se trouve dans les zones nord et à l'est de la Lorraine ; dans



Sources : Blache (Jules), Géographie Lorraine, Éd. Berger-Levrault, Nancy, 1937

le bassin de Longwy et en Moselle les exploitations se firent, au départ, à ciel ouvert le long des vallons qui descendent vers la Moselle et se prolongent ainsi jusqu'en Luxembourg puis Belgique. Cette zone qui affleure le sol a été jusqu'en 1871 considérée comme la seule partie exploitable. Par la suite, de nombreuses recherches ont mis à jour le prolongement du minerai vers l'ouest et la surface de départ fut alors découpée en plusieurs bassins sur lesquels des usines métallurgiques, sources d'appel en main-d'oeuvre, s'installèrent ou se développèrent.

#### **\* Le bassin de Metz-Thionville**

Le premier bassin, le plus ancien et le premier exploité, est celui qui s'étale sous le domaine mosellan. Il est connu et demandeur en bras depuis fort longtemps. Au Moyen-Age, de nombreuses forges fonctionnaient déjà dans les petites vallées de la Fentsch et de l'Orne. Au XVI<sup>e</sup> siècle le fourneau de Herserange était en activité et le siècle suivant la Moselle possédait des forges à Hayange, Moyeuvre-Grande, Ottange et Mouterhouse. C'est là, que les de Wendel créèrent la sidérurgie moderne en Lorraine en important le puddlage à la houille et qu'en 1850, les usines d'Ars-sur-Moselle intronisèrent le premier grand train de laminoirs et la fabrication de fontes au coke. De 1834 à 1870 le nombre de hauts fourneaux passe de 14 à 38 puis entre 1870 et 1914 à 64 dont 56 à feu à la veille des hostilités.

Le bassin s'étend du sud au nord, de Novéant-Amanvillers vers le Grand-Duché de Luxembourg qui le prolonge. Il est bordé à l'est selon une orientation nord/sud par les versants de la rive gauche de la Moselle et à l'ouest par la frontière avec le département meurthe-et-mosellan et les bassins de Briey et de Longwy.

#### **\* Le bassin de Longwy**

Les nombreux affleurements des couches minières ont permis à ce bassin d'être exploité depuis plusieurs siècles et l'apparition des premiers hauts fourneaux remonte à 1846. Le bassin débute au sud près de Crusnes et Brehain, suit les frontières allemandes et luxembourgeoises jusqu'à Saulnes puis s'étend autour de Longwy avant de s'étaler vers le nord jusqu'en Belgique. Une petite partie autour de Crusnes n'était pas exploitée avant 1914. L'annexion de la Moselle lance dans ce bassin le développement réel de l'industrie métallurgique. Après 1871, une série de nouvelles exploitations et d'usines métallurgiques avec hauts fourneaux s'établissent, principalement dans

la vallée de la Chiers et de la Moulaine autour de Longwy, Mont S<sup>t</sup> Martin, Micheville, Saulnes, Senelle, Rehon et la Chiers. Après 1880 de grandes aciéries et des laminoirs viennent compléter les installations. Le gisement ferrifère de qualité moyenne avec 33-40 % de teneur en fer est à gangue siliceuse, c'est à dire très friable et se prête mal au transport ce qui lui enlève un peu de valeur par rapport au minerai des autres bassins comme celui de Briey.

#### **\* Le bassin de Briey**

Là, le gisement est de meilleure qualité au point de vue de l'utilisation du minerai que dans les gisements précédents. C'est un minerai à gangue calcaire plus dur, avec 36 à 40 % de teneur en fer qui se prête plus facilement au transport et n'a pas besoin de fondant. Ces raisons expliquent le succès rencontré sur les marchés d'exploitation et par la suite le rapide développement du bassin.

Ce bassin qui est limité à l'est par la frontière avec la Moselle, part du sud de Jarny, Droitaumont pour remonter vers la partie centrale : Briey. De là, il s'étale en longueur vers l'ouest jusqu'à Baroncourt et remonte ensuite vers Audun-le-Roman où il rejoint le bassin de Longwy.

Ce bassin fut le dernier découvert et donc n'a été exploité réellement à grande échelle qu'à partir des années 1895 ; la plupart des sociétés métallurgiques qui y prirent des concessions minières avaient déjà leurs usines sur les bassins voisins en particulier celui de Longwy, ce qui explique qu'avant 1914, il n'a été construit que trois centres sidérurgiques, tous trois situés le long de l'Orne entre Briey et la frontière allemande. Auboué ne possédait alors que des hauts fourneaux tandis que les deux autres intégraient à la fois les hauts fourneaux, des aciéries mais également des laminoirs. Cette apparition tardive allait provoquer un appel de main-d'œuvre énorme à partir d'un réservoir humain restreint et déjà sollicité par les forges des bassins voisins et par les mines locales. De plus sa position centrale de carrefour entre Longwy, Nancy, Metz-Thionville et les frontières germano-luxembourgeoises allait accentuer le phénomène de circulation des hommes.

### A.2.3.2. *Le problème de l'appel en main-d'œuvre*

#### A.2.1.3.2.1. Des besoins énormes

La sidérurgie française à la veille de la Première Guerre mondiale occupait environ 105 000 ouvriers (sans les ouvriers des fonderies de 2° fusion) répartis ainsi : fabrication de la fonte : 19 500, du fer : 15 500 et de l'acier : 70 000<sup>74</sup>. Les trois régions sidérurgiques du Nord, du Centre et de l'Est (Meurthe-et-Moselle) occupèrent à elles seules 70 % de la main-d'œuvre métallurgique. En Meurthe-et-Moselle, la découverte de l'énorme bassin minier et son exploitation ont provoqué depuis les années 1880, un important appel en hommes. En plus des mines, les usines et les autres industries ont eu d'énormes besoins en bras et se sont concurrencées très tôt. En quelques années, les besoins sont passés de 5 506 ouvriers en 1881 à 24 281 en 1911 dans les usines, alors que dans les mines, les besoins passaient de 2 398 à 15 313 mineurs<sup>75</sup>. Autrement dit, il a fallu faire appel à des milliers de personnes (plus les familles) en quelques décennies pour faire tourner les installations.

#### A.2.3.2.2. Les problèmes liés à l'espace

La question de la main-d'œuvre se complique lorsqu'on rajoute à la dimension locale (de laquelle font partie les usines demandeuses d'emploi) une dimension internationale. La Lorraine annexée devint à partir du 9 juin 1871, "*Terre d'Empire*" ou Reichsland d'Alsace-Lorraine et juridiquement elle fut réunie à l'Empire allemand et administrée de Berlin par l'intermédiaire du Statthalter. Huit Kreise (puis neuf avec le dédoublement de Thionville en Thionville-Est et Ouest) furent substitués aux cinq arrondissements français. Pour les habitants l'acceptation des nouvelles règles du jeu les faisaient membres du Reichsland à part entière. Dans le cas contraire, seule l'émigration était tolérable et tolérée par les autorités jusqu'en 1872. Cette tolérance entraînait dans le cadre du Traité de Francfort. Celui-ci avait reconnu aux Lorrains qui désiraient rester français, l'usage du droit d'option.

---

<sup>74</sup> J. TRIBOT-LASPIERE, *L'Industrie de l'Acier en France, exposé technique et économique*, Paris, Librairie Vuibert, 1916, 355 p., pp. 232-239

<sup>75</sup> *Comité des Forges de France*, rapport de l'Ingénieur Civil des Mines sur l'industrie sidérurgique française, 1921

En Meurthe-et-Moselle et en particulier à Joeuf, un certain courant de main-d'œuvre tira son origine soit du choix de l'option, soit, au contraire, de l'acceptation de l'annexion, voire même de la colonisation allemande en Moselle. Ces choix posent pour nous le problème de distinction, parmi les flux qui arrivent de la Présidence de Lorraine, entre les Lorrains "*non-optants*" et les allemands venu d'Allemagne ; les Allemands différenciaient d'un côté les "*Ausländer*" (tous ceux qui n'étaient pas des sujets allemands provenant d'un quelconque Land du Reich) et d'un autre côté les Alsaciens-Mosellans qui tenaient eux, une place à part au sein de la Présidence. En Moselle, dès les années 1870<sup>76</sup>, les archives permettent de travailler par ville sur les entrées-sorties (*Anmeldungen* et *Abmeldungen*) des étrangers, sur leurs déplacements et leur localisation, tandis que du côté français, ce ne fut que très tard que les autorités se sont préoccupées d'en organiser l'encadrement.

A côté de la difficulté de distinction des nationalités liée à l'annexion de l'Alsace-Moselle, existent des problèmes autrement plus complexes, liés à d'autres spécificités territoriales. Certains sujets de l'Empire d'Autriche-Hongrie comme les habitants du Trentin, de Trieste et Gorizia étaient autrichiens avant 1914 mais sont devenus italiens après l'Armistice en vertu du traité de Londres du 26 avril 1915 repris ensuite par le traité de Saint-Germain du 10 septembre 1919. Ce traité donna à l'Italie le Trentin et le Haut-Adige jusqu'au col du Brenner. Au traité de Rappallo signé avec la jeune Yougoslavie, la péninsule italienne récupéra les populations de Trieste, de l'Istrie, la ville dalmate de Zadar et jusqu'au Monte Nevoso dans les contreforts alpestres peuplés de slaves. De son côté, la Yougoslavie n'existait pas avant 1918. Avant cette date, Slovènes et Croates étaient eux également sujets de l'Empire des Habsbourg, aussi dans nos registres les voit-on arriver avant 1918 sous la dénomination "Autrichien" alors que quelques années plus tard ce sont des "*Yougoslaves*" ou des "*Serbes*"<sup>77</sup> qui se présentent à l'embauche.

Plus au Nord, le problème Polonais est vite devenu un casse-tête tant les frontières de cet État n'ont cessé d'être mouvantes :

- En 1918, les limites de l'État polonais ne sont pas définitivement fixées.

---

<sup>76</sup> A.D.M., 3 AL 234 (1871-1918)

<sup>77</sup> L'usine de Knutange parle volontiers de "Serbes" alors que les coloniaux d'Afrique du Nord sont parfois des "Arabes" sans distinction.



- La Posnanie est rajoutée en 1919-1920 par le traité de Versailles.

- Puis c'est au tour de la Polésie Volhynie d'être incorporée par le traité de Riga en 1921.

- A la Conférence des Ambassadeurs, la Galicie rejoint les autres provinces.

A chaque stade, les populations immigrées en France changent de nationalités et parfois la situation devient embrouillée surtout lorsque l'on sait qu'en 1920 certaines portions de territoire comme en Silésie autour de Cieszyn (Teschen) furent partagées entre la Pologne et la Tchécoslovaquie. Sans compter les populations vivant sur le sol de Pologne mais d'origine biélorusse ou allemande et se déclarant en tant que telles en arrivant à un bureau d'embauche en Lorraine.

La préoccupation majeure de cette recherche fut alors de faire le lien entre les périodes avant 1918 et après 1918 afin d'assurer une cohésion et une cohérence à la démarche de travail et à aux démonstrations.

Pour simplifier les calculs, seules les zones de départ localisées d'après les lieux de naissance ou de dernière résidence ont été mentionnées parallèlement à la nationalité inscrite dans les registres d'embauche.

Ces éléments nous ont incité à adopter une attitude médiane. Il y a eu le souci de toujours préciser les critères à partir desquels ont été établies les cartes et les références présentées : d'après le lieu de naissance, d'après les villes où ont été remis les livrets d'ouvriers ou d'après la ville du dernier travail effectué avant d'arriver à Joeuf. Les nationalités recensées dans les registres ont tenu compte des particularismes régionaux. C'est pourquoi les tableaux décomposent avant et après la Première Guerre mondiale, les nationalités en sous-rubriques de façon à voir le poids réel des pays dans les courants de main-d'œuvre qui arrivent dans les forges lorraines. Cela a permis d'établir des comparaisons avec les courants de travailleurs qui se sont présentés dans l'Entre-deux-guerres.

Si dans le cas des Italiens ou des Français, les fiches analysées comportaient la plupart du temps des indications précises sur le lieu de naissance et la nationalité, en ce qui concerne les autres ouvriers venus du reste de l'Europe, trop souvent n'étaient indiqués que la nationalité sans aucun renseignement sur le lieu d'origine. Dans ce cas précis, il était difficile d'établir des cartes et seules des références

parallèles et des ouvrages généraux ont permis de donner une idée de l'origine des réservoirs de main-d'œuvre sollicités.

### *A.2.3.3. Les repères chronologiques*

Après la défaite française et l'annexion de l'Alsace-Moselle, le territoire métallurgique lorrain fut divisé géographiquement et administrativement au détriment de la partie française. Mais la découverte presque simultanée d'un procédé de déphosphoration et d'un gisement minier colossal allaient marquer l'entrée de la région dans l'ère de l'acier. La date limite inférieure de 1880 a donc été prise comme une date médiane entre l'acquisition du procédé Thomas-Gilchrist par les de Wendel, la création de l'usine de Joeuf et la découverte du bassin de Briey.

Jusqu'en 1914 les Forges joviciennes, à l'image d'une grande partie de la région Est, effectuèrent leur décollage, consolidèrent leurs positions, connurent des moments de crise et des périodes de grande prospérité avant de se heurter brutalement à une première disparition de la scène sidérurgique dès les débuts de la Première Guerre mondiale. Les courants de main-d'œuvre connurent parallèlement une évolution que l'on peut suivre de façon très sensible : sitôt qu'une embellie économique se profilait à l'horizon des hauts fourneaux, les flux d'ouvriers grossissaient à vue d'œil. Il suffisait qu'une mévente pénalise la production pour que les courants se tarissent. A côté de ces causes conjoncturelles, il a fallu dégager les problèmes structurels qui ont pu influencer sur le dynamisme de la main-d'œuvre avant 1914 à une période où le monde ouvrier découvrait ses droits et que des mesures de protection sociale étaient prises. La liberté de circulation des flux prédominait même si certaines dispositions s'amorcèrent timidement.

Alors que 1913 constitua pour beaucoup d'usines l'année des records de production, la déclaration de guerre et l'occupation par les Allemands de Joeuf l'année suivante (et d'un certain nombre d'autres sites meurthe-et-mosellans) allaient provoquer un arrêt forcé des activités et la dispersion des hommes. L'usine de Joeuf, comme beaucoup d'autres des bassins de Briey et de Longwy fut dévastée et inactive jusqu'en décembre 1918. Nous étions donc contraints de passer sous silence ces quatre années de guerre.

Avec l'Armistice et la reprise générale des activités de la région, s'ouvrit une seconde phase pour l'usine. Il était important de séparer les années Vingt de la période précédente et de celle qui al-

lait suivre dans la mesure où cette décennie constitua un tournant. Le cadre libéral des déplacements de main-d'œuvre fut supprimé et le nouveau rôle joué par l'État pousse à se demander, à l'instar de A. Gueslin si la Grande Guerre a accouché d'un État-Providence élaborant de façon "*sous-jacente un projet industrialiste*"<sup>78</sup> ?

De nouveaux types de flux apparurent tandis que l'aspect technique de l'usine se transforma. Comment les maîtres de forges joviens revenus sur leurs sites allaient-ils aborder le problème de la main-d'œuvre dans un contexte régional et international méconnaissable ? En même temps dans quelle mesure les courants humains avaient-ils été modifiés par le contexte de guerre dans leurs origines, leur composition et leur comportement ? Les circuits de recrutement et de travail mis en place avant guerre furent-ils récupérés ou de nouveaux éléments étaient-ils apparus ?

La crise économique mondiale des années Trente vint remettre en cause la viabilité des usines et l'ensemble des stratégies patronales et celles des ouvriers. S'agissait-il pour ces derniers de pallier la crise en réduisant leurs mouvements, firent-ils l'objet d'une stabilisation forcée ou au contraire, rien ne vint entraver leur circulation ? Après les efforts pour mettre en place des circuits de recrutement, les maîtres de forges allaient chercher des solutions pour favoriser le reflux de leurs ouvriers. La décennie 1930-1940 allait prendre à contre-pied l'ensemble des éléments notés au cours des phases d'étude précédentes.

L'aventure sidérurgique ne s'est pas achevée en 1940, mais la rareté des sources sur les usines - qui virent une grande partie de leurs ouvriers mobilisés - gêna considérablement notre analyse. Le 14 juin 1940, l'arrêt de l'usine fut ordonné, les rares ouvriers qui faisaient fonctionner les installations au ralenti furent congédiés. Deux jours plus tard, l'ensemble des usines de Wendel fut occupé par les Allemands, les mines passèrent sous le contrôle d'un fonctionnaire civil alors que l'usine, définitivement arrêtée, fut placée sous la coupe du Délégué Général pour le Fer et l'Acier en Lorraine et démantelée.

Il a été jugé préférable de quitter les courants de main-d'œuvre au moment où la conjoncture prit le virage dramatique qui devait déboucher quelques années plus tard sur une nouvelle période

---

<sup>78</sup> GUESLIN (André), *L'État, l'économie et la société française (XIXe-XXe siècle)*, Hachette, 1992, 249 p., p. 121

de prospérité et se terminer au bout de quelques décennies par la fermeture définitive de l'usine.

### **A.3.0. TRAITEMENT DES DONNEES ET PROCEDURES DE CALCUL**

#### **A.3.1. HISTOIRE QUANTITATIVE, HISTOIRE SERIELLE**

En Histoire comme dans d'autres disciplines, le dépouillement d'archives de format classique repose sur un principe très simple : recueillir un maximum d'informations et les exploiter en un temps très court. Cette démarche doit permettre de tirer rapidement des conclusions claires, précises et complètes. La disparité des sources impose aux chercheurs un travail de recoupement afin d'obtenir une homogénéité et une continuité dans les documents de référence.

Or si, dans bien des cas, la documentation de base est de type quantitatif - c'est-à-dire sous une forme facilement chiffrable - d'autres fois c'est au chercheur de réduire les données en éléments mesurables.

Lorsqu'il s'agit de données quantitatives, les historiens sont confrontés à une première difficulté : exploiter avec un bagage technique restreint, une masse importante de chiffres et de paramètres divers qu'il conviendra de corrélérer. Parmi les paramètres difficiles à manier, il existe des types d'éléments comme les dates, l'état-civil et les localisations géographiques par exemple qui sont assez rigides dans leur structure. Il est néanmoins souvent nécessaire de les convertir en entités qui permettront d'établir des quantifications et des évolutions.

La quantification en histoire a fait l'objet de maints débats et prises de positions entre ceux qui privilégient la vision qualitative de l'Histoire et ceux qui recherchent un modèle mathématique à travers l'usage des statistiques et autres formulations sur les données historiques.

Pour schématiser, parmi les historiens qui prônent une utilisation des outils mathématiques, une séparation existe entre l'approche "*quantitative*" et l'approche "*sérielle*"<sup>79</sup>. L'idée veut que la première terminologie réduit la recherche à une vision purement économique des événements et des faits, alors que dans l'optique de la seconde, il faudrait constituer des séries temporelles homogènes et compara-

---

<sup>79</sup> FURET (François), *Le quantitatif en Histoire, Faire de l'Histoire, Tome I, Nouveau Problèmes*, sous la direction de Jacques Le Goff et de Pierre Nora, Coll. Points Histoire, Gallimard, 1974, pp. 69-93

bles, puis en mesurer l'évolution sur des périodes régulières, de préférence courtes. L'école qui utilise les données sérielles fut dirigée en France par des hommes comme F. Simiand et E. Labrousse.

Quel que soit le point de vue, les démarches sont à la fois parallèles et divergentes. Parallèles puisqu'elles cherchent toutes deux à traduire une évolution à partir d'une grande quantité de données et à prendre de l'altitude par rapport au fait historique. Mais divergentes parce que les tenants de l'Histoire quantitative ont l'ambition de mettre en formules généralistes des pans entiers (voire l'ensemble) du domaine historique tandis que l'Histoire sérielle propose une vision moins synthétique des problèmes en découpant les éléments en séries et sous-séries que l'historien peut enchaîner s'il le désire. Certains courants comme la *New Economic History* ont une vision qui aboutit à des modèles interprétatifs quantifiés de l'Histoire dénoncés par certains auteurs.

Lorsque François Furet déclare que « *l'Histoire sérielle, à coup sûr, apporte des procédures précises pour mesurer le changement, mais dans quelle mesure permet-elle de penser les mutations ?* », il incite à la prudence dans l'approche de la main-d'œuvre lorraine. La vision quantitative de l'Histoire suppose, en effet, dans tous les cas de figure, des sources complètes et homogènes. Mais cela ne suffit pas. Il faut également une interprétation des éléments qui tienne compte à la fois des données chiffrées et d'une analyse plus générale. Cette dernière serait chargée de faire le lien avec les courbes et les tableaux obtenus. Cette démarche est nécessaire pour écarter les problèmes de datation et de "périodisation" mais également pour éviter de passer à côté de facteurs exogènes absents des séries étudiées.

Actuellement, avec le développement de nouveaux supports de la statistique comme l'informatique, « *ce n'est plus de sources sérielles qu'il faut parler (...) mais de démarche sérielle appliquée à des sources même quantitatives*<sup>80</sup> ».

Dans notre cas, les données existent (pour Joeuf en tout cas, ainsi que pour d'autres usines dont les documents viennent juste d'être découverts), de façon continue (registres de 1888 à 1940 sans autre interruption que celle due à la fermeture de l'usine) et sont facilement chiffrables. Les tableaux obtenus n'ont d'abord retenu l'attention que pour les données qu'ils contenaient. Le recoupement

---

<sup>80</sup> SALY (Pierre), *Méthodes statistiques descriptives pour les historiens*, A. Colin, coll. Cursus Histoire, 1991, 189 p., p. 7

avec des sources parallèles a achevé l'approche du problème. Dans ce travail, les statistiques et l'informatique n'ont été que des outils. Encore faut-il maîtriser parfaitement un outil pour en obtenir des résultats probants.

### **A.3.2. L'APPROCHE STATISTIQUE**

#### *A.3.2.1. La statistique outil de précision et de relativisation.*

L'étude statistique, à laquelle nous nous sommes livrés, a eu comme but d'apprécier quantitativement l'information recueillie sur les ouvriers de l'espace lorrain. Cette appréciation s'est faite au moyen d'une investigation exhaustive de la population de l'usine de Joeuf extraite des registres d'embauche du personnel. La démarche statistique choisie dans cette étude n'a pas été d'expliquer mais de décrire, de dégager les grandes lignes, de synthétiser à l'aide du langage numérique. Certains pourront se gausser à l'idée que « *le statisticien est cet homme qui prétend qu'avoir la tête dans une fournaise et les pieds dans la glace permet de bénéficier d'une température moyenne agréable* » ou rétorquer derrière Disraeli que « *la statistique est la forme raffinée du mensonge* » mais on ne peut nier aujourd'hui que « *la statistique est une méthode et non une théorie* <sup>81</sup> ».

Elle permet de décrire simplement des phénomènes plus ou moins complexes en utilisant comme support d'expression les nombres. "Comme moyen d'expression" ne signifiant pas "comme langage d'interprétation". A défaut de dire que le langage numérique est objectif, force est de lui reconnaître une certaine neutralité. Ce n'est pas le nombre qui est sujet à caution dans une interprétation, mais sans doute l'hypothèse échafaudée autour de ce nombre. La plupart des manuels de statistique dite descriptive, insistent sur cette nécessité de séparer l'observation de l'appréciation. Les tableaux de résultats ont été utilisés à travers tout un système de référence proposé par le contexte historique et il est évident que la prise de décision qui en découle comporte un fort taux de subjectivité.

Là où la prise des critiques s'atténue à propos de l'appréciation des phénomènes, c'est lorsque l'on connaît les règles et les notions utilisées dans les travaux présentés ici.

---

<sup>81</sup> CALOT (Gérard), *Cours de Statistique descriptive*, Dunod Décision, 1973, 488 p., p. 1

Un chiffre est un chiffre. Sa réalité est une réalité, une interprétation, ce que le chercheur veut qu'il soit. Aussi faut-il fixer les conventions, préciser les méthodes de cette étude. Apprécier un total ou une courbe ne peut être rendu possible que par la bonne compréhension des méthodes utilisées pour y aboutir : quelles ont été les unités statistiques retenues dans l'analyse, quelles ont été les marges tolérées dans les approches, quelles catégories ont été retenues dans les cas des classes de calcul, quelles ont été les techniques de synthèses retenues ?

En outre, apprécier l'ensemble informel qu'est la main-d'œuvre des établissements sidérurgiques lorrains suppose un recul suffisant et un instrument tel que la statistique. Les comportements collectifs des courants d'ouvriers et des flux qui transitent par les forges étudiées échapperaient à toute compréhension en raison de leur étendue, des diversités rencontrées et de l'instabilité enregistrée sur l'ensemble de la période étudiée. Chaque ouvrier pourrait à lui seul être un objet d'étude à travers la biographie qu'on lui consacrerait. Mais ce cas particulier a été multiplié par des milliers. L'objet de ce travail est alors d'atteindre le groupe dans lequel il se meut. La spécificité de l'homme seul ne prend une signification qu'à travers le groupe auquel il appartient (ou auquel il n'appartient pas). Le groupe serait alors, réduit par la statistique, à une sorte de résumé, un condensé des informations contenues dans chaque individu. Ce résumé, a été rendu le plus fidèle possible "aux" réalités rencontrées sans abuser des schémas simplificateurs voire lapidaires.

Dans le cas de la population des Forges lorraines, les individus retenus ont été les ouvriers comme ils ont été définis dans la problématique. Cette catégorie de personnel a été définie par plusieurs caractères auxquels est rattaché un certain nombre de valeurs et de modalités. Un caractère peut-être soit de type qualitatif, soit de type quantitatif et dans ce cas, on peut lui associer une variable statistique. Il faut insister sur cette distinction dans le sens où elle conditionne les méthodes d'analyse d'une population statistique. En effet, les modes de classement ou de représentation ne sont pas les mêmes car seuls les caractères dits quantitatifs peuvent faire l'objet de mesures calculées.

### A.3.2.2. Statistique descriptive

#### A.3.2.2.1. Les caractères quantitatifs

Ce type de caractère est dit quantitatif car on peut lui appliquer des mesures. On dit qu'il est alors *repérable* car à chaque unité statistique correspond un nombre qui devient *la valeur* du caractère. Ce nombre prend alors le nom de variable statistique et de ce fait, les modalités du caractère sont les valeurs possibles de la variable statistique. Il existe ensuite des variables statistiques qui sont continues et d'autres qui sont dites discrètes.

##### A.3.2.2.1.1. Variables statistiques continues

Le terme de continu s'applique à une variable lorsqu'elle prend toutes les valeurs à l'intérieur d'un intervalle. C'est pour cela qu'il nous a été nécessaire de définir les modalités du caractère en créant des classes dans lesquelles il a fallu regrouper toutes les valeurs possibles de la variable statistique. Il a fallu prendre des valeurs de classe ayant une amplitude constante (quinquennale ou par nombre de mois). La dernière classe est dite alors ouverte si les valeurs tendent vers l'infini. En général, le choix du nombre de classes et de l'amplitude s'est fait en fonction de l'effectif de la population étudiée de façon à respecter la représentation de chaque classe et éviter ainsi les variations accidentelles.

Pour l'âge à l'embauche, toutes les valeurs ont d'abord été regroupées en 10 , classes quinquennales. Les durées de séjour, quant à elles, ont été regroupées en 13 classes mensuelles de 6 mois en 6 mois. Dans les deux cas il était également possible de savoir à un jour près l'âge et la durée de séjour des ouvriers. La motivation était surtout d'englober les structures d'âge ou de durée dans une vision générale, quitte ensuite à traiter les effectifs des classes en variables discrètes pour connaître précisément l'âge ou le nombre de mois modal.

##### A.3.2.2.1.2. Variables statistiques discrètes

Ce type de variable n'est défini que lorsque la variable ne prend que certaines valeurs en générales entières. L'ensemble des caractères quantitatifs sont facilement mesurables, contrairement aux caractères qualitatifs.



### A.3.2.2.2. Les caractères qualitatifs

Ces derniers possèdent des modalités qui ne peuvent être mesurées. Il a donc fallu constituer des rubriques dans lesquelles ont été effectuées des classifications de telle sorte que chaque individu appartienne à une seule rubrique. Pour ce faire il a été dressé un inventaire de tous les cas possibles. Parfois la classification a été simple et rapide parce que les modalités étaient peu nombreuses, mais dans certains cas il a fallu procéder à des regroupements afin de permettre le traitement automatique des données.

- \* La date d'entrée ou de sortie
  - par jour de la semaine
  - ° 8 modalités
    - . Lundi à Dimanche + Inconnu
    - par semaine du mois d'entrée/Sortie
  - ° 6 modalités
    - . Semaine 1 ( Jours 1 à 8)
    - . Semaine 2 (Jours 9 à 15)
    - . Semaine 3 (Jours 16 à 23)
    - . Semaine 4 (Jours  $\geq$  à 24)
    - . Inconnu
    - par mois de l'année d'entrée/Sortie
  - ° 13 modalités
    - . Janvier à Décembre + Inconnu

La date d'entrée et la date de départ ont servi de base à cette étude sur l'instabilité de la main-d'œuvre dans les usines de Lorraine. La méthode de calcul utilisée par M<sup>me</sup> O. Hardy-Hemery dans son étude sur la population ouvrière des mines d'Anzin et des sidérurgistes aux usines de Escaut-Meuse et Andin-Anzin a été prise comme référence. Dans son analyse, O. Hardy-Hemery se sert d'un "coefficient d'instabilité" calculé d'après le rapport suivant<sup>82</sup> :

Entrées + Sorties au cours de l'année

Effectifs au 31 déc. de l'année en cours + Effectifs au 31 déc. de l'année précédente

Ce qui signifie que dans ses sources, il était nécessaire de connaître les effectifs à des dates fixes et communes à chaque années

---

<sup>82</sup> HARDY-HEMERY (O.), *Industries, patronat et ouvriers du Valenciennois pendant le premier XX<sup>e</sup> siècle : développement et restructurations capitalistes à l'âge du charbon et de l'acier*, thèse de doctorat d'Etat ès Lettres, Paris I, 1981, dactylographié, 2 872 p., textes annexes, tableaux, schémas.

ainsi que les tableaux d'*entrée-sortie* du personnel à ces mêmes dates. Or, au départ pour notre travail, nos sources étaient constituées uniquement des registres du personnel offrant à cette recherche des données brutes. Les tableaux statistiques mis en place par les services administratifs des compagnies faisaient défaut. Il était difficile d'appliquer aux usines consultées les mêmes formules de calcul de l'instabilité que dans le Valenciennois.

Ensuite, lorsque l'Espace Archives d'Usinor-Sacilor réussit à se procurer de tels documents, quelques semaines avant l'édition de cette thèse, il a été possible de mettre en pratique les calculs précédents qui n'ont fait que confirmer les résultats déjà obtenus par une autre méthode.

La précision de notre enquête tient au fait que la durée de séjour exacte a été calculée pour chaque ouvrier. Plutôt que de se contenter de coefficients désincarnés et trop généraux, cette étude s'est attachée à connaître le nombre exact de jours de travail de tous les ouvriers. Ce calcul a permis une classification des ouvriers en fonction de leur temps de présence dans l'usine. Cette quantification permettait de comprendre ensuite quels groupes d'ouvriers étaient touchés par l'instabilité.

Puis, le calcul de l'instabilité a été relativisé dans la mesure où le tri par classes de durée a permis de voir combien la notion d'instabilité évoluait en fonction de la période d'étude et des conjonctures économiques.

Les durées de séjour ont été calculées grâce au rapport suivant :

$$\frac{\text{Date de sortie de l'usine} - \text{Date d'entrée dans l'usine}}{\text{Nombre de jours de l'année d'étude}}$$

Si un ouvrier était embauché le 17 mai 1919 et qu'il avait décidé de quitter son poste le 16 juin 1925, son temps de séjour aura été de 2 222 jours, que l'on peut arrondir à 6 années ou à 73 mois. Ce type de calcul a été effectué pour tous les individus entrés et sortis de l'usine. C'est ainsi qu'il a été possible de connaître exactement le nombre moyen de mois, vérifier l'étalement des distributions, calculer les écart-types pour connaître la dispersion par rapport à la valeur centrale, etc. sur toutes les années entre 1888 et 1940, pour chaque ouvrier de chaque communauté ouvrière quel que soit l'âge ou l'équipe de travail. Par la suite, pour certaines années, les documents découverts pour certaines usines sont venus appuyer la démonstration avec l'étude des coefficients proposés par O. Hardy-Hemery.

### \* Création de cartes

La répartition géographique de la population des usines a été abordée de façon particulière. En effet, établir une codification des rubriques selon une nomenclature précise revenait à un redécoupage de l'espace. Pour plus de facilités il a été convenu d'adopter le découpage administratif. Mais la question s'est posée de savoir quel découpage retenir. Il paraissait difficile d'adopter pour la Moselle par exemple, les circonscriptions administratives actuelles : la division de Thionville entre les arrondissements de Thionville-Est et Thionville-Ouest ne s'est faite qu'après 1901. La région immédiate autour de Metz n'a été découpée en différents cantons que longtemps après la période d'étude envisagée. Certaines communes de la Meurthe-et-Moselle ont connu des modifications qui les ont rattachées à de nouvelles circonscriptions.

Les logiciels de cartographie proposés actuellement sur le marché ne disposent que d'une bibliothèque de fond de cartes très générales. Certains proposent des options pour les études très spécifiques. Ces modules restent excessivement chers et doivent être commandés longtemps à l'avance. Pour cette étude, des fonds de carte de la France et du Luxembourg livrés avec le logiciel restaient disponibles mais les autres pays devaient être commandés séparément. Il a été possible de travailler sur l'Italie et sur les fonds de carte de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle tels que les programmeurs de la société éditrice les ont fournis après bien des péripéties. Pour les adapter aux conditions historiques spécifiques (dédoublement de Thionville, absence du Trentin en Italie avant 1918, etc...) il a fallu retravailler ces cartes avec des outils graphiques en mode *bitmap*.

Ensuite, la volonté d'être précis pour connaître surtout le lieu exact de provenance et le souci d'homogénéiser les références sur l'ensemble de la période, ont conduit à effectuer un découpage territorial de l'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg et de l'Alsace suivant les critères des "*Code Officiel Géographique*" édité par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques en France et "*L'Annuaire Statistique du Luxembourg*" édité par le Service Central de la Statistique et des Études Économiques du ministère de l'économie nationale du Grand-Duché de Luxembourg.

La subdivision générale des arrondissements est respectée dans l'ensemble et l'acceptation d'un certain anachronisme a fait gagner en précision par un découpage plus fin des cantons que la division effectuée avant 1914 ou même pendant l'entre-deux-guerres.

- \* commune de résidence
- \* lieu de naissance
  - ville de naissance
  - canton ou province de naissance
  - . Pour Moselle, Alsace, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, : 195 modalités (Cantons)
  - . Pour Luxembourg : 125 modalités (Communes)
  - . Pour Italie : 94 modalités (Provinces)
- \* par dernier lieu de travail (avant entrée à Joeuf)
  - ville de dernier lieu de travail
  - canton ou province de dernier lieu de travail
  - . Pour Moselle, Alsace, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, : 195 modalités (Cantons)
  - . Pour Luxembourg : 125 modalités (Communes)
- \* par lieu de délivrance du livret de travail
  - ville de délivrance
  - canton ou province de délivrance
  - . Pour Moselle, Alsace, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, : 195 modalités (Cantons)
  - . Pour Luxembourg : 125 modalités (Communes)
- \* par nationalités : 15 modalités
  - . Français métropolitains,
  - . Coloniaux
  - . Lorrains mosellan (avant 1914),
  - . Alsaciens bas-rhinois (avant 1914)
  - . Alsaciens haut-rhinois (avant 1914)
  - . Allemands (Alt Deutsch)
  - . Italiens
  - . Belges
  - . Luxembourgeois
  - . Polonais
  - . Yougoslaves
  - . Tchécoslovaques
  - . Russes
  - . Divers
  - . Inconnus

regroupables ensuite en deux grands groupes

- Français
- Etrangers

\* par équipe de travail : 22 modalités

. Hauts fourneaux

- . Aciérie
- . Laminoirs
- . Forces Motrices
- . Bureaux
- . Charpenterie
- . Électricité
- . Cour
- . Fonderie
- . Chemin de Fer
- . Coopérative
- . Expéditions
- . Maçonnerie
- . Laboratoire
- . Dessin
- . Manoeuvres
- . Équipes Spéciales
- . Machineries
- . Magasins
- . Divers
- . Inconnus

regroupables en deux grands groupes

- Production

- Annexes

\* par motifs de départs

Une fois de plus, les travaux de O. Hardy-Hémery ont inspiré ces recherches. Les motifs de départ des usines ont été découpés en plusieurs rubriques comme le montre le tableau ci-dessous :

Matrice ayant servi aux recherches sur les motifs de départ à l'usine de Joeuf

Codage Rubrique	Motifs	Codage Motifs
	<b>DÉPARTS VOLONTAIRES</b>	
<b>9600</b>	Parti travailler ailleurs	9626
	Ne se plaît plus	9627
	Disparu sans prévenir	9628
	Ne gagne pas assez	9629
	Rupture de contrat	9630
	S'engage dans l'armée	9631
	Retourne à activité précédente	9632
	Refus de payer une amende	9633
	Refus de travail	9645
	Problèmes personnels	9640
	<b>DEPARTS NATURELS</b>	
<b>9700</b>	Service militaire	9733
	Retraite	9734
	Décès	9735
	Fin de contrat	9736
	Malade ou invalide	9738
	Permission	9737
	<b>MUTATIONS</b>	
<b>9800</b>	Usines de Wendel	9800
	Mines de Wendel	9803
	Autres firmes	9801
	<b>RENOIS</b>	
<b>9900</b>	Réduction	9960
	Chômage	9961
	Abs. injustifiées	9938
	Abandon poste	9939
	Constitution	9940
	Mauvais ouvrier	9941
	Paresse	9942
	Violences	9943
	Ivresse	9944
	Extérieur	9946
<b>3333</b>	Refusés au moment de l'embauche	9950
	Ne s'est pas présenté au travail après l'embauche	9951
<b>9500</b>	Motifs de départ Divers	9500
<b>9999</b>	Motifs de départ Inconnus	9999

Des similitudes peuvent être trouvées avec les causes de sorties des ouvriers de l'usine Trith-Valenciennes des Forges et Aciéries du

Nord et de l'Est. La classification des raisons de départ est plus détaillée dans l'étude présentée ici dans le but de rester le plus près possible des motivations trouvées dans les registres. Les mutations au sein des usines ou vers d'autres sites devaient être traitées à part. De même, un classement à part a été décidé pour les ouvriers inscrits en rubrique 3333 qui se sont présentés au portier, ont bien été inscrits dans les registres mais n'ont jamais travaillé à l'usine soit parce que le médecin les a refoulés, soit parce qu'ils ont décidé de ne jamais franchir la porte de l'usine.

\* par retours éventuels

° 11 modalités

- . Une seule inscription dans l'usine
- . de 2 à plus de 11 inscriptions

### A.3.2.2.3. Les mesures de la distribution.

Avant tout, l'approche quantifiée du problème de la main-d'œuvre s'est effectuée à partir de calculs simples. Pour certaines variables il fallait mesurer les caractéristiques de distribution, de position, puis de dispersion.

Au départ, seules les données brutes rassemblées dans les registres sans notion d'ordre quelconque étaient disponibles. Les fiches étaient saisies les unes à la suite des autres dans un fichier informatique sans classement particulier. Pour compléter cette énorme masse de données brutes, il a paru plus commode de les distribuer en plusieurs catégories puis de déterminer combien d'individus appartenaient à chaque classe. Ce calcul de fréquences a été ensuite présenté sous forme d'un tableau où pour chaque catégorie il était possible de compter le nombre des individus.

Travailler, par exemple, sur l'âge de la main-d'œuvre dans les usines de Lorraine paraît assez simple : il suffit de faire la moyenne d'âge des ouvriers à une année donnée sous la forme  $\bar{x} = \frac{\sum nixi}{N}$  et la comparer avec la moyenne d'une année plus tardive et ensuite déterminer s'il y a eu ou non évolution de l'âge à l'entrée. Mais cette attitude soulève immédiatement un problème. Si plusieurs années peuvent voir entrer des hommes d'un âge moyen identique cela signifie-t-il que la plupart des ouvriers sont regroupés autour de l'âge moyen ? Il se pourrait que tandis qu'il entre de plus en plus de jeunes gens, des hommes d'âge plus mûr soient embauchés parallèlement et l'effet des deux se compense autour d'une moyenne générale. Comment mesurer

alors cet élargissement du recrutement ? La statistique permet de mesurer les paramètres de position (comme la moyenne, le mode ou la médiane) et les paramètres de dispersion d'une série (l'étendue, les intervalles, l'écart type...).

En calculant le mode, il a été possible de comprendre quelle était la valeur de la variable « âge » qui était la plus fréquemment rencontrée soit sous forme de classe modale, soit sous forme d'un chiffre entier. La médiane M a permis de partager en deux effectifs égaux les observations sur l'âge et regarder à quelle valeur ou classe on atteint le stade des 50 % grâce à la formule <sup>83</sup> :

$$M = \Delta + \left[ \frac{\frac{N}{2} - (\sum f)_1}{f_{\text{médian}}} \right] c$$

avec

$\Delta$  = borne inférieure de la classe médiane,

$N$  = Effectifs totaux

$(\sum f)_1$  = Somme des effectifs relatifs à toutes les classes inférieures à la classe médiane

$f_{\text{médian}}$  = effectif de la classe médiane

$c$  = dimension de l'intervalle contenant la classe médiane.

L'ensemble des données numériques tend généralement à s'étaler autour de ces valeurs centrales que sont la moyenne, le mode et la médiane. La dispersion ou variabilité des données se mesure alors avec des éléments assez simples. D'abord pour reprendre le cas de l'âge il fallait regarder l'étendue, c'est-à-dire la différence entre le plus grand et le plus petit âge trouvé par année. Ceci a permis de voir que si l'étendue grandissait, cela signifiait que la palette des âge à l'entrée évoluait également même si cela se révélait parfois trompeur. C'est pourquoi après un rapide regard sur cette étendue nous avons choisi des mesures d'écart plus fiables comme l'écart-moyen et l'écart-type voire l'écart interquartiles etc...

La mesure de l'écart-type à la moyenne de la forme

$$\sigma = \sqrt{\frac{\sum (X - \bar{X})^2}{N}}$$

---

<sup>83</sup> R. SPIEGEL (Murray), *Théorie et applications de la statistique*, Série Schaum, 1982, 358 p., p. 47



est la référence la plus utilisée dans les calculs. Grâce à lui, il a été possible de déterminer une sorte de distance moyenne des observations à la moyenne arithmétique, qui constitue une mesure de dispersion.

Cette démarche méticuleuse est nécessaire malgré son aspect rébarbatif pour comprendre l'évolution de certains caractères de la main-d'œuvre. Par exemple pour l'âge, si le mode est à 21 ans, et que la moyenne d'âge soit à 23 ans il se peut très bien que la médiane soit à 22 ans. Autrement dit l'âge le plus représenté serait 21 ans mais dans l'ensemble l'âge des ouvriers tournerait autour de 23 ans. La médiane nous montrerait que 50 % seraient au-dessus de 22 ans et 50 % au-dessous. Ceci relativise évidemment la vision de l'âge (ou d'un autre paramètre comme la durée de séjour, etc...) des ouvriers embauchés en Lorraine, surtout si ce calcul est appliquée à chaque année sur l'ensemble de la période qui s'étale de 1888 à 1940.

#### A.3.2.2.4. Les séries statistiques à deux caractères : la corrélation.

En plus de cette approche il fallait chercher s'il existait une liaison entre certains caractères.

##### A.3.2.2.4.1. Les variables nominales.

Dans cette enquête il fallait pouvoir connaître le lien existant entre des éléments comme l'équipe d'entrée par rapport à la nationalité de l'ouvrier. Existait-il une ventilation des ouvriers en fonction de leurs origines géographiques qui aurait affecté les travaux pénibles aux étrangers et les travaux moins exposés aux autochtones ? Pour vérifier cette hypothèse les valeurs de chaque caractère ont été regroupées et les résultats présentés en tableaux d'effectifs (ou de contingence selon la terminologie employée par différents auteurs). La statistique propose pour mesurer la dépendance entre deux caractères qualitatifs, de calculer le  $\chi^2$  (lire Khi-deux) de contingence<sup>84</sup>. Cet indice est particulièrement utilisé dans l'analyse des correspondances. Le principe part de la différence entre les fréquences observées et les fréquences théoriques.

---

<sup>84</sup> BOUROCHE (Jean-Marie) et SAPORTA (Gilbert), *L'analyse des données*, P.U.F., Que sais-je ? n°1854, 1989, 127 p.

D'après l'hypothèse d'indépendance des facteurs, on applique la *formule simplifiée* de calcul du  $\chi^2$  dans un tableau de 2 colonnes sur 2 lignes de la forme suivante<sup>85</sup> :

Exemple	Français	Étrangers	Totaux
<b>Production</b>	a <sub>1</sub>	a <sub>2</sub>	N <sub>A</sub>
<b>Services Annexe</b>	b <sub>1</sub>	b <sub>2</sub>	N <sub>B</sub>
Totaux	N <sub>1</sub>	N <sub>2</sub>	N

avec comme formule

$$\chi^2 = \frac{N(a_1b_2 - a_2b_1)^2}{(a_1 + b_1)(a_2 + b_2)(a_1 + a_2)(b_1 + b_2)}$$

à partir de là, un coefficient de contingence (C) peut mesurer le degré de dépendance entre la nationalité et l'équipe d'entrée grâce à la quantité :

$$C = \sqrt{\frac{\chi^2}{\chi^2 + N}}$$

Plus C est grand et plus le degré de dépendance est grand<sup>86</sup>.

#### A.3.2.2.4.2. Traitement des variables numériques

Dans le cas de variables numériques, pour présenter les résultats il est possible d'avoir recours à un nuage de points (ou scatogramme ou encore diagramme de dispersion) qui utilise des axes perpendiculaires sur lesquels on aura effectué une graduation en fonction de la durée de séjour (par exemple) sur l'axe des x et en fonction de l'âge sur l'axe des y. Notre but est alors de visualiser la liaison qui existe entre les caractères sous une forme d'équation du premier degré qui relierait les variables. A partir du diagramme de dispersion, une courbe continue dite courbe d'ajustement, peut rapprocher les données. Si c'est le cas, on parle de relation linéaire entre les variables. Par défaut, le type le plus simple de courbe d'ajustement est une droite dont l'équation est  $Y = ax + b$ . La droite classique, à laquelle il a été fait référence est celle dite des moindres carrés. avec  $a$  et  $b$  déterminés par :

<sup>85</sup> R. SPIEGEL (Murray), *op. cit.*, pp. 201-216

<sup>86</sup> R. SPIEGEL (Murray), *ibidem*, p. 47

$$b = \frac{(\Sigma Y)(\Sigma X^2) - (\Sigma X)(\Sigma XY)}{NX^2 - (\Sigma X)^2}$$

$$a = \frac{N\Sigma XY - (\Sigma X)(\Sigma Y)}{NX^2 - (\Sigma X)^2}$$

### A.3.2.2.5. Les séries temporelles

#### A.3.2.2.5.1. Recherche des variations

Les techniques d'étude des séries temporelles ont été précieuses lors du calcul du nombre d'entrées/sorties des usines. Les données deviennent alors les valeurs des entrées/sorties à des années voire des mois différents. Ces données qui varient chronologiquement deviennent des séries temporelles et les droites sont alors appelées droites de tendance. L'approche d'une série temporelle est assez spécifique puisqu'à l'intérieur d'une tendance générale, se retrouvent des mouvements et des variations dont l'intensité est plus ou moins décelable. L'analyse revient alors à déterminer ces mouvements qui s'étalent sur la longue période ( $T$ ), qui sont composés de mouvements cycliques ( $C$ ) sur le moyen terme et saisonniers ( $S$ ) sur le court terme avec des évolutions irrégulières ou aléatoires ( $I$ ). Travailler sur des séries temporelles consiste à trouver les éléments tels que

$$Y = T \times C \times S \times I \text{ (ou pour certains } Y = T + C + S + I)$$

Sur le long terme la méthode des moindres carrés a permis d'estimer la tendance générale des entrées. Ensuite s'il existait des variations saisonnières il fallait rechercher les indices saisonniers par la méthode du pourcentage à la moyenne et d'autres fois par la méthode du rapport à la tendance ou à la moyenne mobile.

#### A.3.2.2.5.2. Indices et taux de variation

\* Indices de quantités

L'utilisation des indices dans cette recherche a permis de comprendre quelle était le rythme de progression et d'évolution de certains caractères comme le volume des entrées-sorties d'ouvriers. En prenant une année de référence  $Q_0 = 1900$  et une année ou une période déterminée  $Q_n$  1910 ou de 1910 à 1914, il a été défini une relation  $\frac{Q_n}{Q_0}$

× 100 autrement dit pour comparer le volume des entrées d'Italiens par exemple entre 1900 et 1910 il fallait appliquer la formule des indices élémentaires  $\frac{\text{Entrées 1910}}{\text{Entrées 1900}} = \left(\frac{831}{479}\right) \otimes 100 = 173,5\%$  ce qui permet de comprendre que le volume d'entrées a augmenté en 1910 de 73,5 % par rapport à 1900.

\* Taux de variation

En complément du calcul d'indice, qui ne permet de comparer que des états entre deux années ou deux périodes, il est parfois intéressant de regarder le taux de progression des embauches en général ou des entrées dans tel secteur de l'usine.

« Le taux annuel moyen de variation d'une grandeur  $G$  passant en  $n$  années de la valeur  $G_0$  à la valeur  $G_n$  est le taux  $t$  qui, s'il avait été appliqué à la valeur  $G_0$  pendant chacune de ces  $n$  années, aurait donné la valeur  $G_n$  <sup>87</sup> ». Dans l'étude présente, il a été fructueux de voir la variation des arrivées concernant chaque nationalité. En prenant là encore les deux années de calcul sur les ouvriers italiens, nous savons pertinemment qu'il y eu selon les mois et les années des taux d'entrées variables entre 1900 et 1910, mais le phénomène fait que tout se passe comme si le nombre d'entrées en 1900 a augmenté chaque année (ou chaque mois) à un taux  $t$  et a donné en 10 ans le volume d'arrivées de 1910. Ce taux est obtenu par l'équation :

$$G_n = G_0 (1+t)^n$$

Avec 1900 = 479

et

1910 = 851 :

$$851 = 479 (1+t)^{10}$$

$$\frac{851}{479} = 1,77 = (1+t)^{10}$$

$$(1,77)^{1/10} = (1+t)^{10 \times 1/10}$$

$$1,06 = 1+t$$

$t = 0,06$  donc le taux moyen annuel d'embauche d'Italiens entre 1900 et 1910 progresse de 6 %.

---

<sup>87</sup> SALY (Pierre), *op. cit.*, p. 95

### A.3.2.3. L'analyse des données multiples

La statistique descriptive utilisée précédemment ne permettait de travailler qu'avec un groupe restreint de caractères. De plus par des calculs contraignants elle s'est révélée à la longue assez fastidieuse. Cette recherche pouvait négliger des hypothèses que les calculs à 2 variables ne mettaient pas à jour. Depuis quelques années, un groupe de techniques permet de traiter simultanément un nombre important de variables par l'analyse multivariée : « *dont le but est de rendre intelligible un ensemble d'observations dont la structure profonde n'est pas immédiatement décelable (...) en condensant les observations pour en donner une représentation simplifiée et organisée* <sup>88</sup> »

Elle permet de décrire de vastes tableaux sous forme binaire, les lignes sont en général des individus ou des observations et les colonnes sont les modalités des variables nominales. Le principe est de décomposer le tableau initial difficile à comprendre par une approximation de rang 1 plus facile à lire mais qui doit rester le plus près possible du premier tableau au nom d'un critère qui dans le cas de l'analyse des correspondances est le  $\chi^2$ <sup>89</sup>. Elle décompose ainsi l'information initiale en éléments imbriqués les uns dans les autres et qui contiennent chacun une part de l'information.

Dans ce domaine, par manque de temps pour s'initier à un logiciel de calcul multivarié et en l'absence de matériel adéquat de traitement des données, il a fallu avoir recours aux services du Centre de Recherche d'Information Économique et Sociale (C.R.I.E.S.) de l'université de Metz dirigé par Madame le Professeur C. Rolland-May.

Les conseils et l'initiation à l'utilisation du logiciel S.P.A.D.N.<sup>90</sup> dispensés par l'Attaché d'Enseignement et de Recherche au C.R.I.E.S., M<sup>lle</sup> S. de Ruffray, ont été d'un grand secours même si les possibilités du programme n'ont pu être exploitées que très superficiellement.

Avant d'utiliser SPAD.N, il a fallu définir les données sur lesquelles devaient porter les calculs. Le principe de travail est simple : avant toute analyse il a fallu saisir les libellés des variables, c'est à

<sup>88</sup> Groupe Chadule, op. cit., pp. 123-157

<sup>89</sup> CIBOIS (Philippe), *L'analyse Factorielle*, P.U.F., Que sais-je ? n° 2095, pp. 21-65

<sup>90</sup> Système Portable pour l'Analyse des Données Numériques du Centre International de Statistique et d'Informatique Appliquées (C.I.S.I.A.)

dire donner à l'ordinateur le nom des rubriques et ensuite définir un identificateur court en 4 caractères et un nom d'environ 20 caractères maximum. Ces libellés servent ensuite à repérer les variables dans les tableaux puis les graphiques construits par le logiciel. Chaque libellé est défini par un type de valeur : soit continu, soit dans le cas des variables nominales avec x valeurs suivant le nombre de modalités de la variable.

L'avantage avec ce logiciel est qu'il est inutile de réintroduire les informations saisies sous d'autres programmes ; il suffit de les importer (quand le fichier à analyser est assez petit) ou de les lire sur fichier au moment des calculs (lorsque le fichier de départ est trop volumineux). Pourtant, un travail statistique suppose une bonne préparation des données informatisées sous différentes formes. La quantité des données saisies et leur mise en forme pour une analyse statistique demande une préparation que seule une parfaite maîtrise de l'outil informatique autorise.

### ***A.3.3. L'OUTIL INFORMATIQUE.***

#### *A.3.3.1 L'outil informatique, plate-forme d'adaptabilité.*

L'informatique a d'abord suscité d'immenses espoirs. Beaucoup croyaient y trouver la panacée, un remède souverain aux problèmes divers que l'on supposait insolubles et qui exigeaient une concentration d'énergie et d'efforts. La machine allait soulager l'historien dans ses tâches voire le suppléer. Mais les avatars de jeunesse de cet outil nouveau et les contraintes d'utilisation dans une "jungle" peuplée de sigles hermétiques, de procédures astreignantes et de langages hétérogènes ont fini par en décourager plus d'un.

L'historien confronté aux ordinateurs a eu alors le choix entre plusieurs solutions. S'en servir pour les commodités offertes par les traitements de textes et autres logiciels de bureautique, ce qui revenait à confiner la micro-informatique dans un rôle de machine à écrire sophistiquée, c'est-à-dire un gadget fort utile pour rédiger le résultat de recherches méticuleuses (effectuées de manière traditionnelle). D'autres ont reconnu les mérites indéniables de cette *machinerie savante* mais ont préféré laisser à d'autres le soin d'en extraire des performances, faute de savoir tirer eux-mêmes parti de toutes les possibilités offertes par les "puces" électroniques et les programmes.

Cependant, l'informatique a introduit dans les méthodes de travail en histoire de nouvelles perspectives, démultipliées au-

jourd'hui par les nouvelles technologies et la rapidité avec laquelle des innovations dans tous les domaines sont mis à la portée de tout un chacun. Dans le domaine du support des sources et même de la constitution des sources, l'électronique introduit depuis quelques années des débouchés fort intéressants ne serait-ce que dans la gestion de volumineux dossiers ou la conservation d'archives.

Mais, le point essentiel aujourd'hui est de comprendre que l'informatique est devenu un nouvel outil de travail pour l'historien et lui impose de sortir de son domaine d'investigation unique pour s'ouvrir vers une pluridisciplinarité indispensable.

La mise en forme des sources autorise des méthodes de recherche et de transmission des données vers d'autres chercheurs que le support classique rendait difficile voire impossible. A l'heure des "autoroutes de l'information" et à une échelle plus restreinte qui regroupe quelques chercheurs en équipes ou isolés, la transmission des données devient primordiale.

Aujourd'hui, ce que l'on pourrait qualifier de "solipsisme informatique", inhérent à la multiplicité des langages des premières années de l'informatique, tend à disparaître : la plupart des programmes disposent de passerelles qui gomment les incompatibilités de matériel.

La standardisation de la mise en forme des données permet une approche des sources inexploitées car trop volumineuses mais également permet une relecture de fonds exploités jusque-là sous un seul angle.

Les chercheurs peuvent réutiliser des données sans avoir à les ressaisir selon l'application puisque les formats d'exportation permettent de récupérer des données brutes en leur affectant un nouveau codage.

Dans l'étude des naturalisations en France, en 1930 et 1940, le codage appliqué aux données prélevées dans le Journal Officiel a servi de plate-forme commune de travail avec un chercheur dont le thème de travail<sup>91</sup> était différent du nôtre. Les résultats obtenus ont ensuite été interprétés selon des hypothèses propres à cette recherche. François Furet constata dès la fin des années 1970 l'incidence de l'informatique sur l'historiographie, à une époque où pourtant le micro-ordinateur n'était pas l'objet usuel et convivial qu'il est devenu aujourd'hui, « *comme toutes les sciences sociales, mais peut-être*

---

<sup>91</sup> ANTENUCCI (Marie-Louise), *L'immigration en Moselle (1870-1940) - L'exemple des Italiens*, doctorat de l'université de Metz, en cours

*avec un peu de retard, l'Histoire d'aujourd'hui passe de l'implicite à l'explicite*<sup>92</sup> ».

Pourtant, pendant longtemps, la plupart des gens de lettres d'abord intrigués par les systèmes informatiques ont fini par être méfiants ou sceptiques vis-à-vis de cet outil. « *L'informatique n'est rien d'autre pour les historiens que la capacité démultipliée de disposer d'une bonne ordonnance et donc d'une bonne capacité de mémoire*<sup>93</sup> ». Depuis quelques années - et le nombre des colloques, séminaires ou autres réunions dont le thème principal tourne autour de l'informatique le prouve - l'historien a su s'adapter. Cette adaptabilité doit être menée à son terme. L'ordinateur doit participer d'une certaine façon à l'élargissement de la connaissance.

En évoquant la coupure relative entre histoire quantitative et histoire qualitative, nous pouvons supposer que les chercheurs travaillant sur les séries de nombre étaient impérativement dépendants des moyens sophistiqués de calcul, alors que l'Histoire plus "littéraire" pouvait s'en passer. Or, il serait faux aujourd'hui de penser qu'une partie quelconque des "sciences Humaines" peut s'offrir le luxe de négliger "l'électronique". L'historien qui travaille par exemple sur une biographie ou sur une oeuvre littéraire dispose d'outils qui peuvent lui permettre d'aborder des domaines réservés jusque-là aux seuls spécialistes hors du champ classique de l'historien. Certains documents comme les discours politiques ou les déclarations d'hommes illustres peuvent, en plus de la critique interne et externe traditionnelle, offrir des solutions de travail plus vastes. L'analyse du contenu du texte peut être facilitée, selon une démarche empruntée aux linguistes, grâce à l'emploi de logiciels qui donnent un aperçu du vocabulaire utilisé dans un document tout en offrant une possibilité d'analyse du contexte d'écriture. Certes, la réalité est bien plus complexe dans ce domaine, mais l'historien devra connaître cette possibilité de travail et s'évertuer à l'utiliser.

Cette dernière utilisation se fera donc dans l'univers de l'outil informatique (qui facilite le travail et la rapidité), de la science linguistique (qui donnera des notions d'analyse et de critique) mais également de l'outil statistique (pour le travail sur des variables multiples). Cette dernière étant déjà depuis longtemps acceptée comme outil de calcul par l'ensemble des historiens.

---

<sup>92</sup> FURET (François), *op. cit.*, p. 83

<sup>93</sup> LEFEBVRE (Antoine), *L'informatique a-t-elle une mémoire ?*, *Mémoire d'avenir*, HAMON (Maurice)-TORRES (Félix) (sous la dir. de), *op. cit.*, p. 206



La méconnaissance et les difficultés de manipulation d'un ordinateur ont eu raison de bien des vocations. Profiter des capacités offertes suppose en effet, un contrôle systématique et permanent de toutes les étapes de la mise en marche de l'appareil et la sortie des résultats sur papier ou à l'écran. Le vocabulaire doit être parfaitement connu, les procédures de gestion des fichiers, de lancement de programmes et de navigation entre langages de nature différentes entièrement compris. Une fois les besoins définis, il faut pouvoir relier les différents éléments gravitant autour de l'unité centrale d'un micro-ordinateur avec les possibilités de tous les logiciels afin d'exploiter toutes les données de départ.

#### *A.3.3.2. La saisie des données : une étape clé.*

Lorsque les registres d'embauche de certaines usines lorraines ont été découverts, les données concernant les ouvriers se présentaient sous la forme de fiches manuscrites avec des rubriques diverses allant du nom de l'ouvrier, ses origines géographiques et son équipe de travail aux motifs de départ en passant par les dates de naissance, d'entrée et de sortie de l'usine etc... Il était hors de question de compiler chaque registre et de noter les résultats de l'enquête dans un système de dépouillement classique dans la mesure où **tout** pouvait intéresser la recherche par la suite, même des éléments difficilement quantifiables comme les noms et prénoms.

La saisie des données s'est effectuée en partie à la main, mais des outils aujourd'hui performants permettent de saisir des éléments sans passer par le clavier grâce à l'O.C.R. (Reconnaissance Optique des Caractères). La reconnaissance de caractères est née d'un réel besoin, celui de créer automatiquement un texte informatisé. Certains documents officiels émanants des différents fonds d'archives ont été saisis par un petit scanner à main piloté par un logiciel d'O.C.R. ce qui a évité de les ressaisir sur clavier. Des listes d'ouvriers de 300 à 400 fiches ont été lues et mémorisées en quelques minutes par ce système. Des tests effectués dans la presse spécialisée informatique sur la reconnaissance de caractère soulignent les progrès réalisés dans ce domaine où le taux moyen de reconnaissance par des logiciels standards tourne autour de 95 % d'efficacité<sup>94</sup>. C'est encore insuffisant pour envisager une utilisation systématique ou à grande échelle à moins que la qualité d'impression (typographie et support papier) ne

---

<sup>94</sup> S.V.M., juillet-août 1994, p. 142

soit irréprochable. Dans ce cas, le taux peut en effet atteindre les 100 %.

Dans cette perspective et pour aller plus loin, écrire avec un stylo est plus familier que de passer par un clavier. Ce mode d'écriture convient très bien pour le remplissage de fiches dont le texte écrit ne dépasse jamais quelques mots et quelques chiffres. Aussi certains constructeurs ont adopté des ordinateurs sans claviers appelés ardoises électroniques qui possèdent la puissance et le format des portables et qui grâce au même environnement de travail que les ordinateurs de bureau peuvent à travers des cartes d'extension au format PCMCIA communiquer avec l'extérieur au moyen de fonctions avancées de communication<sup>95</sup>. Le calepin de l'historien ou même l'ordinateur portable traditionnel pourront dans un très proche avenir être remplacés par ces ardoises dans les fonds d'archives. Surtout quand la reconnaissance vocale entrera en scène.

Notre enquête a précédé la mise au point de ces techniques de pointe et c'est en grande partie de façon "*traditionnelle*" que les données ont été enregistrées sur ordinateur. Pour Joeuf, près de 40 000 fiches ont été introduites les unes après les autres à l'aide d'un logiciel de gestion de base de données<sup>96</sup> (sans compter encore quelques milliers pour travailler sur les autres usines). Mais bien avant la saisie, il a fallu conceptualiser les besoins en préparant des matrices, des formulaires qui s'attachaient à reproduire exactement les fiches existantes sur papier. Pour Joeuf, chaque fiche possédait au départ une dizaine de rubriques ce qui porte à 400 000 ou 500 000 le nombre d'éléments à gérer. Cette masse d'éléments n'aurait pu être compulsée et questionnée sans la capacité de stockage et la puissance de calcul des ordinateurs actuels. Dans le micro-ordinateur, c'est un Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles (S.G.B.D.R.) qui a permis d'organiser et de manipuler les données.

### A.3.3.3 *Structuration du travail*

#### A.3.3.3.1. Analyse des données

Les champs sont de plusieurs types en fonction des informations stockées et en fonction des opérations à effectuer. Type Caractère

---

<sup>95</sup> L'Ordinateur Individuel, *Les ardoises électroniques - comparatif et banc d'essai*, juillet-août 1994, n° 53 p. 180

<sup>96</sup> Ashton Tate Dbase IV 2.0

pour du texte alphanumérique, type Numérique pour des chiffres calculables, type Logique pour les conditions vraies ou fausses et type Date pour des dates.

La taille de chaque champ est limité à 255 caractères pour les champs de type caractère, ou est formatée automatiquement à 8 caractères pour les champs de type date et 1 pour les champs de type logique (O pour Oui et N pour Non).

Chaque typologie doit être abordée avec des règles bien précises et une syntaxe rigoureuse et spécifique. Les champs de type caractère imposent une syntaxe où l'élément recherché est encadré par des « cote-cote » “ “ tandis que les champs de type numérique sont entrés sans délimitation particulière. Ce sont les dates qui dans notre étude ont imposé un travail plus minutieux. Il existe en effet plusieurs façons d'aborder les dates. Il était possible de répertorier les courants de main-d'œuvre d'après l'année d'entrée à l'usine :

$$Ctod(datentree) \geq ("31/01/1900") \text{ pour une date précise}$$

ou encore en fonction des débits mensuels :

$$cmonth(datentree) = \text{"Juin"}, \text{ ou } month(datentree) > 7$$

voire des entrés selon les jours de la semaine

$$Cdown(datentree) <> \text{"Lundi"}$$

ou même des jours du mois :

$$Day(datentree) \leq 13.$$

#### A.3.3.3.2. Organisation des fichiers

Dans un premier temps il a fallu travailler sur des fichiers individuels par année. Trois types de fichiers ont été nécessaires.

◆ Tout d'abord une série de fichiers ont été dénommés par exemple J1888-RE.dbf pour “J” comme Joeuf, “1888” comme année 1888, “RE” comme Registre. Ces types de fichiers sont en quelque sorte les fichiers originaux, avec les fiches telles qu'elles ont été saisies sans discrimination par registre et par années, et les éléments internes n'ont pas été épurés du “bruit” éventuel.

◆ A partir de ces fichiers, une deuxième série a été constituée sous l'étiquette “J1888-EJ” avec “EJ” pour spécifier que seules les fiches

des "E"ntrées effectives d'ouvriers ayant travaillé à "J"oeuf. En effet, parfois nous avons une fiche constituée des paramètres relatifs à un ouvrier alors que celui-ci n'avait jamais travaillé, soit parce qu'il était déclaré inapte par le service médical, soit simplement parce que l'ouvrier ne s'était jamais présenté à son travail.

◆ Plutôt que de supprimer purement et simplement ces fiches nous comptons nous en servir pour comprendre quels étaient les catégories exclues, la fréquence de ces exclusions et en même temps les courants de main-d'œuvre "*fantômes*" c'est à dire n'ayant jamais franchi le seuil de l'usine mais comptabilisés dans les registres d'embauche. Autre type de personnel qui n'apparaît pas dans les fichiers de type "EJ", ce sont les ouvriers dont les états de service, notés pourtant dans les registres, ne concernent pas l'usine de Joeuf (il s'agit en général d'une autre forge des de Wendel, du côté de la Moselle) mais trahissent l'existence d'un courant inter-établissements. Nous n'avons pas voulu supprimer non plus ce type de fiches mais le garder dans un fichier à part afin de ne pas affecter les calculs. Cette troisième catégorie de fichiers qui regroupe l'ensemble des fiches refusées dans les calculs préliminaires a été repérée par la dénomination "J1888-EX" avec "EX" comme Exclues (sous-entendus de Joeuf).

Cette distinction par contenu de fichier s'est imposée à posteriori, une fois que l'ensemble des fiches a été saisi. Des raisons pratiques de sécurité mais également de programmation ont guidé ce choix. Si nous étions restés avec les fichiers originaux complets, dans chaque requête nous aurions été obligés de spécifier que nous refusions la recherche pour tel type d'ouvrier. Ce refus de certains éléments aurait dû être déclaré soit dans le programme lui-même, soit en prévenant avant le lancement du programme que seules les fiches répondant au bon critère étaient retenues. Le langage de programmation Xbase utilisé dans nos calculs autorise une sélection des données par un filtrage en tapant la commande :

*"set filter to [<requêtes>] [<conditions>]"*

L'inconvénient majeur est qu'il suffit au départ d'oublier de paramétrer correctement les requêtes pour fausser les résultats en y incluant des données non valables. C'est pourquoi, il a été jugé plus sage de répartir l'ensemble des fiches en plusieurs éléments.

Par la suite il était possible de regrouper à loisir l'ensemble de ces fiches dans un fichier principal ou au contraire de lier les fiches entre elles sans avoir à les regrouper. La plupart du temps, il était

préférable de travailler sur un fichier unique qui, bien que fort volumineux (40 Mega-octets), permettait de mieux centrer les requêtes et évitait les erreurs de manipulation et les oublis. La configuration actuelle des ordinateurs avec un microprocesseur de type 486 DX-2 cadencé à 50 mégahertz et 4 Mega-octets de RAM nous a facilité ce type de manipulation sans perte excessive de temps et avec une grande souplesse. A la fin des recherches l'accès à un appareil doté d'un processeur pentium à 100 Mhz a encore permis de réduire le temps de calcul. Nous n'avons utilisé que du matériel standard et grand public malgré la possibilité d'accéder à une station de travail de type Sun. Cette démarche a été dictée par la volonté de montrer que l'étudiant d'histoire est aujourd'hui à même d'effectuer des travaux d'envergure avec, à sa disposition, un matériel peu coûteux et en tous cas mis à sa disposition sur la plupart des campus universitaires.

#### A.3.3.3.3. Programmes de calcul.

Plusieurs procédures de calcul ont été utilisées. Les plus simples consistaient à extraire le nombre d'ouvriers correspondant à un critère puis à envoyer le résultat vers une imprimante ou à l'écran. Nous eûmes également recours également à des requêtes plus complexes nécessitant l'usage de quelques éléments de programmation.

##### \* Programmes d'extraction.

Ce type de recherche fort simple en principe a eu le mérite de nous permettre de travailler très rapidement tant la structure de programmation était élémentaire.

##### \* Programmes conditionnels

Pour apprécier les mouvements d'ouvriers à leur juste valeur, il a fallu travailler sur plusieurs types de documents parfois contradictoires. Dans les années de l'entre-deux-guerres, d'un côté, dans les rapports annuels des directeurs d'usine envoyés à M. François de Wendel, existaient des colonnes de chiffres qui prétendaient que l'ancienneté des ouvriers était assez importante alors que quelques pages plus loin, le décompte effectué par équipe de travail révélait un turn-over des plus importants.

L'explication qui peut-être avancée dans l'état actuel des connaissances réside dans la critique interne des documents. Les colonnes

de chiffres proposées par les directeurs pour justifier un noyau important d'ouvrier "anciens" s'appuie sur plusieurs types de données. D'une part, les effectifs des ouvriers présents à une date précise étaient retenus et en second lieu, chez ces ouvriers présents, l'administration de l'usine décomptait tous les temps de séjour effectués auparavant par l'ouvrier jusqu'à la date du recensement.

Ce qui signifie que si un ouvrier avait été recensé présent au 31 décembre 1935 par exemple, mais qu'il n'était en poste que depuis six mois, l'administration pouvait très bien affirmer que son ancienneté dans l'usine était de dix années ! Ce calcul était pourtant juste, compte tenu du fait que l'ouvrier avait déjà travaillé pendant cinq ans avant 1914, quelques autres années au cours de la décennie 1919 - 1930, etc...

Or, les registres de travail ne possédaient pas ces différents décomptes au moment de leur saisie et les fiches individuelles consultées parallèlement étaient souvent incomplètes à ce sujet.

Par exemple, dans les registres nous avons repéré environ 500 fiches d'ouvriers revenus au moins cinq fois à des dates différentes à l'usine de Joeuf entre 1880 et 1940. En consultant les 500 fiches individuelles dans les tiroirs du fonds d'archives de Rombas pour une confirmation :

- 120 fiches omettaient une entrée qui n'était repérée que sur l'ordinateur,
- 47 en omirent 2
- 6 en omirent 3 et plus.

Or, dans les fichiers informatisés, ces noms apparaissaient clairement comme étant ceux d'une seule et même personne qui, soit par omission, soit par volonté délibérée négligea d'informer le service du recrutement de ses temps de service antérieurs dans l'usine.

Autrement dit, pour apprécier réellement les informations tirées des divers éléments nous avons été contraints de repérer chaque ouvrier par ses nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, date d'entrée dans l'usine et éventuellement sa date de sortie.

Dispersés dans plusieurs fichiers différents, il nous était impossible de les regrouper et de les marquer à la main, faute de temps. Le programme qui suit s'est attaché à mettre une *marque* devant chaque ouvrier dont le nom a été repéré au préalable. A partir de là (et avec une marge d'erreur négligeable) nous pouvions ensuite chronologiquement quantifier et expliquer leur va-et-vient au sein d'une même usine.

```

use total.dbf
set safe off
inde on nom + prenom + dtos (datenaiss) +
dtos(datentree) to lix
set devi to file back.txt
NOMPREC = NOM
PRENOMPREC = PRENOM
DATENPREC = DATENAISS
ENTRELE = Datentree
PARTILE = Datesortie
Do while .not. EOF()
IF NOM = NOMPREC .and. PRENOM = PRENOMPREC .and. date-
naiss = Datenprec
Repl Code_Nom with "R1"
Repl Code_Inter with (EntreLe - PartiLe)
ELSE
NOMPREC = NOM
PRENOMPREC = PRENOM
DATENPREC = DATENAISS
ENTRELE = Datentree
PARTILE = Datesortie
ENDIF
SKIP
ENDDO
set safe on
set devi to scre

```

Ensuite, une fois le marquage effectué, il n'y avait plus qu'à classer ces ouvriers par ordre chronologique d'entrée dans l'usine puis à spécifier devant chacune des entrées successives, un numéro d'entrée.

Le programme *numretou.prg* s'est attaché à effectuer un tel travail.

```

Use total-x index lix
set devic to file nobk.txt
Do whil .not. eof()
    DateN = datenaiss
    DateE = datentree
    PrenomP = prenom
    NomP = nom
    Increm = 1
do whil nom = nomP .and. prenom = PrenomP .and. date-
naiss = DateN
    repl numretours with str(increm,1)
    increm = increm + 1
    skip
Enddo
Enddo
Set devi to scre

```

L'usine de Joeuf fut fermée de 1914 à 1918. En 1918, les responsables de l'usine durent reconstituer leur personnel. Les courants de main-d'œuvre qui existaient avant-guerre furent-ils rétablis ou est-ce que les ouvriers qui furent embauchés après l'Armistice n'appartenaient pas aux communautés présentes avant 1914 ? Afin de répondre à ces questions, le programme suivant a cherché à repérer les ouvriers venus après 1918 en fonction de leurs éventuels séjours antérieurs à l'usine de Joeuf :

```
use fichier1.doc
inde on nom+prenom+dtos(datenaiss)+dtos(datentree) to
lix
go top
do while .not. eof()
    cnom = nom
    cprenom = prenom
    ddate = datenaiss
    if year(datesortie) < 1915
        skip
    if year(datentree) > 1917 .and. nom = cnom .and. pre-
nom = cprenom .and. datenaiss = ddate
        replace code1 with 1
    endif
    else
        skip
    endif
enddo
```

Ces programmes différents étaient modifiables à volonté lorsque l'on désirait connaître les retours multiples selon les services de l'usine, les nationalités, les âges...etc.

Quel que soit le type de programme, les fichiers de résultats sont des fichiers de type A.S.C.I.I., donc facilement récupérables par d'autres logiciels comme les tableurs/grapheurs.

#### *A.3.3.4. L'interconnectivité logicielle*

Importer des éléments extérieurs dans un tableur suppose un travail de calibrage des données afin qu'une première colonne comporte les intitulés et la colonne suivante incorpore les chiffres correspondant. Pour récupérer le fruit des calculs effectués sous un S.G.B.D.R., il est nécessaire de passer par un éditeur de texte dans lequel, un élément quelconque de chaque ligne va devenir un séparateur de champs dont se servira le tableur pour séparer le texte des données numériques. Par exemple le symbole ":" peut se transformer en tabulation qui sert en général à séparer deux colonnes dans un tableur. Ensuite seulement l'importation est réalisable.



Dans un tableur/Graveur comme Excel, l'usage de macro-commandes nous a également permis de travailler plus rapidement et d'exécuter en série des tâches routinières. La mise en forme des données importées, les calculs qui en découlaient puis la création de graphiques à partir de données importées se sont effectués, la plupart du temps, à l'aide de la programmation sous Excel. Les tâches routinières de calcul des moyennes, variance, écart-types et autres mesures de la dispersion ont, dans la majeure partie des cas, été facilités par une exécution de programmes simples.

### **Exemple d'une macro-commande sous Excel pour l'automatisation d'un graphique**

```
=SELECTIONNER("L4C2:L4C14;L81C2:L81C14";"L81C2") (Repérage des données à présenter)
=NOUVEAU.DOCUMENT(2;2) (Ouverture d'un document de type "graphique")
=HISTOGRAMMES(7;VRAI) (Sélection d'un modèle de type histogramme)
=SELECTIONNER("S1")
=MOTIFS(1;1;1;1;0;1;2;2;FAUX;FAUX) (Formatage du type d'histogramme)
=SELECTIONNER("Graphique")
=FORMAT POLICE(0;1;FAUX;"Times New Roman";10;FAUX;FAUX;FAUX;FAUX) (Mise en forme générale)
=SELECTIONNER("Axe 2") (Mise en forme de l'axe des abscisses)
=FORMAT POLICE(0;1;FAUX;"Times New Roman";6;FAUX;FAUX;FAUX;FAUX)
=SELECTIONNER("Texte SIP13")
=FORMAT POLICE(;;;VRAI)
=SELECTIONNER("Graphique")
=AJOUTER.TEXTE(1) (Ajouter un titre)
=FORMAT POLICE(0;1;FAUX;"Times New Roman";12;VRAI;FAUX;FAUX;FAUX)
=FORMULE("=""Moyenne séjour arrivée à Joeuf - Années Vingt"")
=SELECTIONNER("Axe 2") (Ajouter un texte à l'axe des x)
=AJOUTER.TEXTE(3)
=FORMAT POLICE(0;1;FAUX;"Times New Roman";10;VRAI;FAUX;FAUX;FAUX)
=FORMULE("=""Années d'arrivée"")
=SELECTIONNER("Axe 1") (Mise en forme de l'axe des ordonnées)
=AJOUTER.TEXTE(2)
=FORMAT POLICE(0;1;FAUX;"Times New Roman";10;VRAI;FAUX;FAUX;FAUX)
=FORMULE("=""Nbre mois"") (Texte de l'axe des ordonnées)
=DEFINIR.GRAPHIQUE.STANDARD()
=IMPRIMER(1;;;1;FAUX;FAUX;1;;;-4) (Impression du graphique)
=FERMER(FAUX) (Fermeture sans sauvegarde et retour à la feuille de calcul)
=RETOUR()
```

Le travail avec les feuilles électroniques de calcul a permis une approche plus profonde de certains problèmes du monde sidérurgique. Ainsi, lorsqu'il a fallu aborder la grande crise des années Trente, il fallait connaître l'évolution du chômage qui affecta les centres sidérurgiques et éventuellement son intensité. Il fallait comprendre les politiques développées par les maîtres de forges pour maintenir ou au contraire rejeter les courants ouvriers. Le chômage partiel, déjà appliqué auparavant par les barons du fer, avait pris au cours des années Trente des proportions considérables mais aucun des auteurs consultés

n'avait pu avancer des chiffres précis. La plupart s'était contenté de reprendre les commentaires de la préfecture ou des autorités locales.

En France, les seules informations concernant le chômage de l'ensemble des travailleurs industriels provenaient des offices de placement et des statistiques dressées par les autorités civiles sur le nombre de chômeurs secourus. Ainsi le Journal Officiel publiait une revue hebdomadaire du travail qui donnait les chiffres absolus des demandes de travail non satisfaites. Mais ces chiffres étaient bien en deçà des réalités si l'on considère la part importante des ouvriers sans emploi recensés et le nombre d'étrangers qui quittèrent le pays au moment des difficultés. Dans les établissements industriels et commerciaux, qui occupaient au moins 100 ouvriers, il existait également les rapports des Ingénieurs des Mines et ceux des Inspecteurs du travail. Dans ces documents se trouvaient les statistiques concernant l'emploi avec une distinction du chômage total par rapport au chômage partiel. Mais très peu nous sont parvenus et d'une manière trop ponctuelle.

Malgré ces lacunes, il fallait avoir une idée du chômage. Il a fallu se tourner vers les seuls documents disponibles qui se trouvaient dans les archives départementales. Concernant le chômage, les fonds d'archives de Meurthe-et-Moselle et ceux de Moselle possèdent des données chiffrées précises et de même nature. Ces éléments sont regroupés dans des tableaux établis sur le même modèle, et dont un exemplaire est présenté ci-dessous. Ces grilles étaient établies par quinzaine dans les premières années de la crise puis de façon mensuelle. L'étude statistique avait été effectuée à plusieurs niveaux. D'abord sur l'ensemble du département et ensuite à l'échelle de l'arrondissement. Jusque là, aucun chercheur ne s'était aventuré dans le calcul précis du nombre de journées de chômage par branches et par périodes pour les départements de la Moselle et ceux de la Meurthe-et-Moselle. Il était nécessaire de connaître la place de la métallurgie et celle des industries extractives dans le volume global de journées chômées par quinzaine ou par mois afin de comprendre l'impact des politiques patronales sur les flux de main-d'œuvre et relativiser les conséquences de la crise.

Il fallait également dater précisément l'évolution du nombre de journées chômées partiellement ou totalement pour repérer les phases de hausse ou de baisse.

De ce fait, cette étude a pu garder un esprit plus critique face aux affirmations d'historiens qui s'étonnaient du décalage repéré entre *“la réduction des effectifs dans la sidérurgie locale (...), le nom-*

bre des chômeurs recensés par la sous-préfecture (...) et celui des secourus (...)»<sup>97</sup> alors que leur étude ne s'était effectuée que par sondage sur un seul ou quelques mois d'une année sans tenir compte des disparités entre les arrondissements voire les départements voisins ou encore de l'évolution générale au fil des mois sur une période longue.

**Exemple d'un tableau du nombre de jours de chômage effectué par quinzaine par branche et par nationalités en Moselle et Meurthe-et-Moselle**

DEPARTEMENT de la Meurthe-et-Moselle														
1-15 mars 1931 Branches D'activité	Chômage Complet		Chômage Partiel par semaine de :											
			3 jours et +		2 jours 1/2		2 jours		1 jour 1/2		1 jour		1/2 journée	
	Fr.	Etr.	Fr.	Etr.	Fr.	Etr.	Fr.	Etr.	Fr.	Etr.	Fr.	Etr.	Fr.	Etr.
Agriculture														
Alimentation														
Bâtiment	27	25												
Fortifications														
Bois et Meubles	4													
Cuir et Peaux														
Employés	3	5								667	14			
Industrie Chimique														
Ciments et Chaux										380	88			
Livre Papier										50	8	11357	3600	
<b>Métallurgie</b>	<b>26</b>	<b>25</b>								<b>7019</b>	<b>9879</b>	<b>5669</b>	<b>7915</b>	<b>243</b> <b>1095</b>
Mines	1	175												
Soins du Corps ....														
Textile et Vêt.	3													
Transports	3	1												
Verreries	2		54				83		200		1655	1		
Autres														
<b>Totaux</b>	<b>69</b>	<b>231</b>	<b>54</b>				<b>83</b>		<b>200</b>	<b>9771</b>	<b>9990</b>	<b>17026</b>	<b>11515</b>	<b>243</b> <b>1095</b>

Sources : ADM 310 M 34-35 et ADMM 10 M 40-45

Les calculs ont été effectués en Moselle jusqu'en 1933, faute de données pour les années suivantes et en Meurthe-et-Moselle jusqu'en 1937. Le mode opératoire a été facilité par la présentation des données sous forme de tableaux).

Il a fallu créer un programme sous forme de macro-programme avec Excel afin de pouvoir calculer de 15 jours en 15 jours jusqu'en 1933 en Moselle et jusqu'en 1937 en Meurthe-et-Moselle :

- le nombre de journées de chômage partiel et total
- le nombre de chômeurs totaux et partiel

<sup>97</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés... op. cit.*, p. 267. Le décalage qui a réellement existé n'est pas remis en cause. Mais en calculant le volume précis de journées chômées et en mettant en parallèle les courbes obtenues avec l'échelonnement de la création de caisses communales ou départementales de lutte contre le chômage en Meurthe-et-Moselle et Moselle, il apparaît que l'étude réalisée précédemment avait été effectuée à une période où les mesures de lutte contre le chômage n'étaient pas achevées, sans préciser si la faiblesse des effectifs touchés par le problème, concernait le chômage total ou le chômage partiel.

Puis le programme se chargeait :

- de créer les graphiques selon les paramètres choisis,
- de mettre en forme les graphiques
- de les imprimer

Cette automatisation des tâches a permis un gain de temps considérable et l'analyse précise des données proposées par les autorités civiles sur le problème du chômage.

La procédure utilisée a été la même pour l'analyse des naturalisations au cours des années Trente.

Dans ce domaine, les données utilisées provenaient d'une collecte effectuée par une association dont le siège est à Paris « Association ANCETRES ITALIENS ». Cette collecte a été élaborée à partir du Journal Officiel. Elle concerne une étude effectuée dans tous les départements français sur les naturalisations publiées officiellement au cours de deux années : 1930 et 1940. Cette recherche a donné naissance à une base de donnée : « ITANAT » accessible au départ aux généalogistes puis, avec les travaux universitaires en cours, s'est élargie. Les données ont été récupérées en ASCII puis transférées sous Dbase qui s'est chargé de réaliser certains calculs. Cette étude présentée ici, a réussi à compléter la base originelle grâce à une collaboration avec d'autres chercheurs en rajoutant aux deux années précédentes les données de :

\* 1933 - 1934 - 1935 - 1937 - 1938

Les dossiers d'étrangers qui demandaient leur naturalisation étaient classés par arrondissement, par mois et par années. Les sous-préfectures collectaient ces demandes qui étaient ensuite transmises à la capitale. Dès lors elles étaient visées soit favorablement, soit elles étaient annulées ou ajournées, soit elles étaient rejetées.

La grande difficulté du traitement restait que des décalages chronologiques existaient entre les demandes effectives et les réponses données en retour, pouvant varier de 1 à 5 ans. Par exemple une demande effectuée en 1930 pouvait être ajournée ou annulée en 1931 et le dossier pouvait être déposé une seconde fois en 1932 et finalement accepté en 1933. Ceci signifie que dans le fonds d'archives, le nombre de réponses favorables ne correspondait pas du tout au nombre de dossier déposés dans l'année. Il a fallu, pour connaître la part des réponses favorables se reporter à des données extérieures à cette base de données. Il fallait ensuite savoir combien de dossiers ont été déposés telle année en Moselle par famille d'après le fonds 306 M 12. Ensuite il restait à vérifier sur le Journal Officiel le nombre de dossiers acceptés, ajournés ou refusés les années suivantes. Ceci

permettait d'affiner l'approche sur les naturalisations en Lorraine au cours des années Trente.

En définitive, l'ensemble des questions formulées jusqu'ici ont permis de défricher de manière rigoureuse le champ d'application de cette étude. C'est donc dans des optiques précises que va se dérouler l'analyse présentée ici.

En s'appuyant sur des documents encore inédits ou partiellement exploités, cette recherche a voulu apporter un nouveau regard sur le problème de la main-d'œuvre en Lorraine entre 1880 et 1940.

Seuls les personnels ouvriers entrent dans le cadre des investigations menées. La main-d'œuvre des usines sidérurgiques de Lorraine va être étudiée à travers l'exemple de Joeuf, une forge du bassin de Briey, en Meurthe-et-Moselle tout en gardant une certaine liberté de comparaison avec des sites voisins. Cette démarche sera effectuée de manière à comprendre les caractéristiques principales en axant les efforts sur la compréhension des mouvements géographiques et des transformations subies par les flux au fil des années et sous l'influence de facteurs dont la responsabilité devra être dégagée. Afin de rendre plus complète l'analyse, des outils spécifiques tels que l'informatique et quelques éléments de statistiques ont été utilisés. Mais pour éviter de donner une allure trop « technicienne » à l'ouvrage, seules les données les plus probantes ont fait l'objet d'un commentaire spécialisé dans une terminologie qui a tenté d'éviter d'utiliser un jargon hermétique et pointu.

Il est évident que la période longue sur laquelle s'étend la recherche n'a pas permis d'aborder tous les aspects du problème des flux de main-d'œuvre. Néanmoins, un effort a été fait pour noter les éléments les plus marquants dans un déroulement qui s'effectue sur plusieurs phases. Avant la Guerre de 1914-1918 nous tâcherons de décrire l'apogée numérique des courants de main-d'œuvre et leurs mutations. Ensuite après la Grande Guerre nous mettrons en évidence les permanences dans les caractères des courants ainsi que le développement de mutations. Enfin nous présenterons le reflux des courants d'ouvriers au début des années Trente que la reprise des derniers mois avant la guerre de 1939-1945 n'a pas pu compenser.

## Première Partie

# L'APOGÉE DE LA DEMANDE EN MAIN-D'ŒUVRE (1880-1914)

Dans la Ruche de Fer aux poumons roux des forges,  
Les Hommes du Futur, ayant quitté la terre,  
Viendront brûler leur sang et dessécher leur gorge...

TURPIN (Georges), *La Ruche de Fer*

**L**es bouleversements économiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle définirent les cadres généraux de l'évolution de l'industrie française. Le traité douanier franco-britannique de 1860 marqua un premier tournant dans le remplacement de la sidérurgie au cœur de l'économie. Les fers à la houille supplantèrent progressivement la métallurgie traditionnelle au bois. L'assainissement de la situation s'effectua jusqu'au tournant du siècle dans un contexte de crise dont l'ampleur touchait la plupart des pays européens. En France, la politique de relance de certains gouvernements aida, dans un premier temps, l'économie à reprendre pied sur de nouvelles bases. Par la suite, la recherche d'une reprise s'était appuyée sur des secteurs nouveaux comme la sidérurgie.

Des découvertes inopinées permirent alors de faire entrer la sidérurgie française dans la modernité de l'ère de l'acier. Avec la mise à jour d'un des plus grands bassins ferrifères du monde dans la région de Briey en Meurthe-et-Moselle, l'axe du travail des métaux ferreux s'était déplacé vers l'Est de la France. Ce redéploiement sidérurgique fut accentué par la mise au point, quelques temps auparavant, d'un procédé efficace de travail des fontes phosphoreuses lorraines par les anglais Thomas et Gilchrist. Les forges du bassin de Briey profitèrent de leur monopole pour récupérer à leur profit les flux de main-d'œuvre circulant dans des circuits de travail déjà établis ou qui se mettaient en place dans les régions sidérurgiques.

Lorsque ce brevet pu être utilisé par l'ensemble des usines métallurgiques, les impératifs de la production révélèrent l'insuffisance numérique de la population locale. Très rapidement, après avoir épuisé les possibilités des différentes sources traditionnelles de recrutement, les maîtres de forges furent obligés de trouver des palliatifs au manque de bras en faisant appel à une main-d'œuvre étrangère venue de pays de plus en plus éloignés des zones limitrophes de la Lorraine. La masse sans cesse grandissante des travailleurs contraignit les dirigeants d'entreprise et les autorités à adopter des attitudes parfois antagonistes pour tenter de canaliser les nouveaux flux. L'urgence dans laquelle les usines durent pourvoir leurs ateliers donna aux courants ouvriers étrangers un profil qui se développa puis s'affirma entre les années 1880 et 1914.

Le travail du fer et les forges ont fait partie du paysage lorrain bien avant le développement de la grande sidérurgie. Mais jusqu'à la mise en valeur des différents bassins de Lorraine, les viviers d'ouvriers du fer étaient répartis sur l'ensemble de l'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg dans les localités jouxtant de minuscules forges rurales ou les minières à ciel ouvert ou en galeries. Mais dès que l'exploitation à l'échelle industrielle du minerai commença, ce vivier devint insuffisant numériquement.

### **1.1. DES COURANTS LOCAUX VERS LES FLUX A LONGUE DISTANCE.**

La conjoncture difficile qui affectait l'économie française depuis les années 1860 n'était pas encore terminée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le creux de la vague fut atteint dans les années 1880. Ensuite, la relance économique tant attendue n'apparut pas immédiatement. Les usines lorraines semblaient s'être accommodées du nombre relativement restreint d'ouvriers qu'elles employaient alors. Jusqu'en 1895, les flux de main-d'œuvre qui entraient dans les usines des différents bassins paraissaient suffisants aux maîtres de forge. Après cette date, les besoins semblèrent prendre une autre dimension et les premières fissures apparurent dans les structures de recrutement et les systèmes mis au point pour l'embauche. La pénurie de bras gagna assez vite les centres industriels déjà implantés depuis longtemps tandis qu'apparaissaient de nouvelles firmes elles aussi demandeuses de personnel. L'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut une phase de transition voire de rupture pour les courants de travailleurs qui arrivèrent dans les industries de Meurthe-et-Moselle et de Lorraine annexée. Un tel changement ne peut s'expliquer que par une série de phénomènes bien précis. Ces derniers restèrent fortement imbriqués les uns dans les autres et il est souvent malaisé de quantifier la part de chacun d'entre eux dans l'évolution globale. En tous cas, l'évolution générale des courants de main-d'œuvre passa durant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une phase traditionnelle et intimiste, à une échelle de plus grande envergure avec l'élargissement des aires de recrutement. A terme, l'aboutissement du processus de recrutement fut l'appel massif aux travailleurs étrangers. Dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle les réservoirs italiens fournirent l'essentiel des nouveaux ouvriers de Joeuf. Par la suite on assista à l'ébauche d'une volonté de diversification des sources de recrutement.



### 1.1.1 LA FIN DE LA PERIODE INTIMISTE

Le contexte de crise qui sévissait en France depuis le début des années 1860 paralysait le marché sidérurgique lorrain. Les maîtres de forges qui auraient pu connaître la prospérité dès le début des années 1880 furent pénalisés par la situation de crise et par l'impossibilité d'exploiter à moindre coût les énormes gisements de minerai phosphoreux. Ces handicaps n'incitèrent pas les responsables d'usine à recruter en masse.

Les courants de main-d'œuvre gardèrent longtemps un caractère traditionnel et local qui ne fut remis en cause qu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moment où la reprise économique et les espoirs de prospérité multiplièrent les centres d'exploitation sidérurgiques. La position excentrée de Joeuf expliquait que cette usine ne parvenait à se procurer que des éléments isolés par rapport aux réservoirs de main-d'œuvre disponibles.

#### 1.1.1.1 Le contexte sidérurgique (avant 1896)

La découverte d'un gisement fabuleux de minerai de fer dans la région de Briey et la possibilité technique de l'exploiter aurait dû permettre l'essor de centres sidérurgiques sur l'ensemble des bassins lorrains et engendrer un appel à une main-d'œuvre pléthorique dès le début des années 1880. Or, il n'en fut rien. Le recrutement resta assez faible et le nombre d'usines et de minières n'augmenta véritablement qu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au moment où les de Wendel établissaient l'usine de Joeuf en Meurthe-et-Moselle, la France traversait une période de marasme économique qui avait débuté au cours des années 1860. Après la signature du traité de libre-échange franco-britannique et l'accentuation de la dépression agricole, l'industrie française entra dans une phase assez longue qualifiée de "*moindre réussite*". Tout au long de ces années de dépression économique, la croissance industrielle ne s'arrêta pas, mais subit plutôt un fléchissement<sup>1</sup>. Ensuite la commercialisation du procédé technique d'exploitation de la minette ne concerna que quelques industriels écartant la grande majorité des maîtres de forges. L'ensemble de ces phénomènes combinés devait aboutir à un retard dans l'essor

---

<sup>1</sup> BELTRAN (Alain) - GRISET (Pascal), *La croissance économique de la France (1815-1914)*, Armand Colin, coll. Cursus, 1994, 189 p. pp. 14-15

industriel de la région lorraine et à une demande en main-d'œuvre dif-férée.

#### 1.1.1.1.1 La situation de l'industrie sidérurgique dans l'Est

En règle générale, jusqu'en 1896, dans tout l'espace Lorraine-Allemagne-Luxembourg, la situation économique ambiante resta assez morose. L'économie française traversait alors une nette tendance à la stagnation correspondant à une phase B dans le mouvement de longue durée défini par Kondratieff. Ce rythme, cette respiration de l'économie mondiale s'inscrivent au XIX<sup>e</sup> siècle dans une tendance séculaire de baisse des prix<sup>2</sup>.

Le malaise général de l'industrie métallurgique qui subsista alors à la fin des années 1870 et au cours des années 1880, était imputable à diverses causes. En Meurthe-et-Moselle, les plaintes des industriels faisaient ressortir plusieurs types de problèmes<sup>3</sup>.

\* Tout d'abord l'étroitesse du marché intérieur et la fermeture des commandes externes provoquèrent un trop plein de la production que ne parvenait pas à compenser une consommation faible. Les stocks de produits des usines s'accumulèrent dans les parcs et la production fut nécessairement réduite. La main-d'œuvre travaillait au ralenti et les fréquences d'embauche restèrent médiocres.

\* Les frais des industriels furent aggravés par les mesures fiscales des différents gouvernements et les divers droits que les maîtres de forges devaient acquitter pour exercer leur profession. Les droits d'entrée du combustible étaient trop élevés au dire du patronat de l'époque et alourdissaient les factures. D'autres droits venaient accabler encore les métallurgistes comme les droits de "statistique" ou les "impôts sur la petite vitesse" qui rendaient les fers français peu compétitifs face à la production étrangère.

\* L'existence d'un trafic illicite des acquits à caution était dénoncé de façon unanime par la plupart des dirigeants des différents centres industriels de la Meurthe-et-Moselle. Ce trafic permettait aux fontes du Grand-Duché du Luxembourg et d'Allemagne d'entrer en France en ayant un droit équivalent à la valeur des acquits à caution. Droits souvent illusoires et parfois de quelques francs par tonne alors que les traités de commerce les avaient fixés à 20 francs par tonne. Cette sous-taxe permettait aussi aux fers de Suède et aux fers de West-

---

<sup>2</sup> BELTRAN (Alain) - GRISET (Pascal), *op. cit.*, p. 7

<sup>3</sup> A.D.M.M., 9 M 12 à 15

phalie de venir concurrencer les fers fins de France. D'où les réclamations d'un tarif douanier sur ce type de fers. Cette réclamation était également émise par les industriels mosellans qui pour atténuer la concurrence étrangère et pallier à l'absence de protection douanière créèrent dès 1874 la "*Verein deutscher Eisen und Stahlindustrieller*" (Association des industriels allemands du fer et de l'acier) à laquelle participaient les de Wendel de Moselle à travers le comité directeur<sup>4</sup>.

Les démarches des industriels allemands et lorrains aboutirent à la création de tarifs douaniers dès 1879. Cette création combinée à la hausse des tarifs français vers 1881 expliquent l'impasse dans laquelle se trouvait l'écoulement des produits de part et d'autre de la frontière franco-allemande.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle se plaignit tout au long de l'année 1879 que "*le travail est resté stationnaire dans les grands établissements industriels en raison de la stagnation des affaires et que la métallurgie continue à souffrir de la concurrence étrangère et ne se maintient qu'avec peine*"<sup>5</sup>. Les rapports des commissaires spéciaux de Meurthe-et-Moselle depuis les années 1870 reprirent l'antienne lancinante d'une crise chronique qui asphyxiait l'industrie locale.

Après un beau départ au cours des années 1871-1872, l'industrie de la région Est subit le contrecoup d'une crise économique qui affecta toute la région. "*L'industrie métallurgique est à toute extrémité*" s'alarmèrent les autorités françaises<sup>6</sup>. Du côté allemand, le prix de la tonne de fonte qui était encore de 120 marks en 1872 tomba à 36 marks en 1878<sup>7</sup>. A la fin des années 1870, le marasme s'alanguit dans les régions sidérurgiques voisines du Grand-Duché de Luxembourg. Le point culminant fut atteint lorsque les usines de Esch, Hollerich et Domange furent obligées d'éteindre ou de boucher certains de leurs fourneaux. La main-d'œuvre inoccupée de ces contrées fut contrainte de quitter les forges qui les employaient jusque-là. En France, la situation n'était guère plus brillante puisque les maîtres de forge du bassin de Longwy, furent obligés de réduire leur production d'un tiers. Plus au sud, dans le bassin de Meurthe-et-Moselle, le commissaire spécial de police Schnaebelé se plaignit que "*les travaux de l'usine de Liverdun, viennent de cesser complètement, quelques ouvriers commencent à quitter*

---

<sup>4</sup> ROTH (François), *La Lorraine annexée, Étude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand (1870-1918)*, Thèse de Nancy II, 1973, 731 p., p. 279.

<sup>5</sup> A.D.M.M., 9 M 12

<sup>6</sup> A.D.M.M., 9 M 12

<sup>7</sup> A.D.M.M., 8 AL 9

la localité par crainte d'une faillite très prochaine"<sup>8</sup>. L'année suivante en 1877, les hauts fourneaux Karcher et Westermann qui employaient 220 hommes souffrirent d'un surplus de production et menacèrent de renvoyer le personnel à cause des stocks trop importants.

Dans la Présidence de Lorraine, sur les 32 hauts fourneaux en activité en 1872, il n'en restait plus que 17 en 1878, et seules sept entreprises sidérurgiques continuaient à travailler sur les douze qui étaient en marche en 1872<sup>9</sup>.

A Joeuf qui s'était construite au début des années 1880, la situation n'était guère plus brillante dans les années qui suivirent. La grève des Houillères de Westphalie en 1889 obligea l'usine à freiner sa production pendant plusieurs semaines<sup>10</sup> et le contexte économique assez morne persistant, n'incita pas, par la suite, les industriels lorrains à augmenter leurs embauches. Les années 1892-1895 représentèrent, de l'avis des dirigeants, des exercices financiers durant lesquels "*les affaires métallurgiques* [furent] *très mauvaises*"<sup>11</sup>. A Longwy et dans le reste du bassin, les premiers mois de l'année 1895 furent jugés "*décevants*" et le travail ne se fit qu'avec "*lenteur*" pour conjurer une surproduction préjudiciable et éviter ainsi l'encombrement des parcs et autres zones de stockage. Plusieurs exploitations du nord du département de Meurthe-et-Moselle furent obligées de congédier du personnel devant "*l'incertitude du lendemain*"<sup>12</sup>. La population ouvrière encore en place s'occupa alors à des travaux d'intérieur et certains ouvriers de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est partirent à l'étranger "*en attendant la reprise des affaires*". A l'usine de Longwy, le conseil d'administration démissionna à la fin des années 1880 à cause des pertes enregistrées et de son impuissance à enrayer la crise. Pourtant, malgré cette situation de marasme, l'industrie sidérurgique lorraine était en train de connaître des mutations capitales, décisives pour son avenir. A la découverte d'un énorme gisement de minerai de fer dans le bassin de Briey s'ajouta la possibilité pour les industriels de Lorraine de transformer en métal, ce minerai jusque-là inexploitable.

---

<sup>8</sup> A.D.M.M., 9 M 13

<sup>9</sup> A.D.M.M., 9 M 14

<sup>10</sup> E.A.U.S., A.G. Forges de Joeuf, séance du 5 mai 1890

<sup>11</sup> E.A.U.S., A.G. Forges de Joeuf, séance du 15 mai 1897

<sup>12</sup> A.D.M.M., 9 M 14

### 1.1.1.1.2. Mutations technologiques.

#### 1.1.1.1.2.1. Importance du gisement lorrain et brevet Thomas

Ce fut en effet, une véritable mutation technique qui atteignit la sidérurgie lorraine. Le monde industriel passa alors de l'ère du fer à celle de l'acier. Les pays de la Loire et du Centre avaient réussi à tirer parti du procédé Bessemer dans le second tiers du siècle ce qui les plaçait en tête des pays producteurs d'acier. La Meurthe-et-Moselle était, quant à elle, pénalisée par le phosphore de sa minette et par la disparition du bassin autour de Moyeuvre-Grande et de Hayange au profit de l'Allemagne.

La découverte du procédé de déphosphoration de la fonte par le système Thomas-Gilchrist, appliqué avec la découverte du bassin de Briey dès le début des années 1880, permit, en partie, une "délocalisation" géographique de l'industrie métallurgique. La Lorraine entreprit une « *avancée en masse* » comme le montre le tableau ci-dessous. La part du département de la Meurthe-et-Moselle ne cessa d'augmenter pour tout ce qui concernait la production de fonte et d'acier alors que le Nord développa surtout le travail des fers.

#### Part des départements de Meurthe-et-Moselle et du Nord dans la production sidérurgique française

	1880			1913		
	Fonte	Fer	Acier	Fonte	Fer	Acier
<b>Nord</b>	12,5 %	29,5 %	11,1 %	12,5 %	42,4 %	20 %
<b>M &amp; M</b>	35 %	4,4 %	3,8 %	67 %	3 %	49 %

*Sources : Braudel (F.) - Labrousse (E.), (sous la dir. de) Histoire économique et sociale de la France, Tome IV.1-2 (1880-1950), Quadrige, P.U.F., p. 308*

Il fallut pourtant un certain délai avant que les mutations techniques opérées au début des années 1880 aient l'impact désiré.

#### 1.1.1.1.2.2. Impact limité du brevet Thomas

Il faut, en effet, relativiser l'impact du procédé Thomas en Lorraine avant 1895-1896. Toutes les usines n'en ont pas profité immédiatement : seuls les de Wendel en avaient le monopole qu'ils partageaient avec quelques usines de Longwy. En 1879, la découverte du procédé Thomas-Gilchrist fut annoncée en France. Le désappointement fut

grand lorsque les maîtres de Forge apprirent l'accaparement du procédé par une poignée de producteurs. Claude Prêcheur parle de la "*stupeur*" qui saisit les barons du fer écartés. La quantité de minette phosphoreuse exploitée par les établissements de surface, avant que le brevet ne tombe dans le domaine public, représentait un espace très restreint. Cette monopolisation de la part des de Wendel consterna les industriels lorrains qui voyaient ainsi leur échapper les ressources métallurgiques de la région ; "*une sorte d'interdit paraissait jeté sur les usines du département au profit du minerai d'Alsace-Lorraine [avant que Briey ne soit découvert] devant entrer en franchise par Moyeuve-Grande*<sup>13</sup>".

#### 1.1.1.1.2.3. Échec des autres procédés de déphosphoration

Pour tenter d'exploiter tout de même l'énorme potentiel de minerai existant après la découverte du bassin de Briey, la plupart des usines de Lorraine cherchèrent à travailler les minerais phosphoreux avec des procédés divers, mais en pure perte. Dès le début des années 1880, à Neuves-Maisons, des études furent faites sur un procédé de déphosphoration proposé par un certain ingénieur *Valton*<sup>14</sup>. En juillet 1883, une convention fut même passée entre cette usine et l'ingénieur en question, jusqu'à ce que le projet tombe à l'eau vers 1886, par manque de résultats. Par la suite en 1884, un procédé dit "*Rollet*" redonna espoir à ceux qui n'avaient pas pu accéder au brevet Thomas en Meurthe-et-Moselle. Ce système prétendit concurrencer les autres procédés en "*transformant en fontes fines ne contenant ni soufre, ni silicium et très peu de phosphore les fontes de nos pays*<sup>15</sup>" mais peine perdue. L'alliance faite "*avec un grand nombre de membres des comptoirs métallurgiques du Nord et de Lorraine dans une affaire possible de limitation du brevet Thomas pour déphosphorer les fontes*" échoua également<sup>16</sup>.

Les de Wendel eurent accès au brevet Thomas-Gilchrist dès 1879 grâce à l'aide apportée par le Creusot. Ils réussirent à amortir cette dépense dès 1883. En Lorraine annexée, l'exclusivité du brevet fut achetée pour 15 ans dès 1879, ce qui signifie qu'après 1894 le brevet tomba

<sup>13</sup> PRECHEUR (Claude), *La Lorraine sidérurgique*, Paris, S.A.B.R.I., 1959, 625 p., p. 160

<sup>14</sup> E.A.U.S., C.A. de la Société métallurgique de la Haute Moselle (future Société Métallurgique de Champigneulle et Neuves Maisons), 28 juin 1883

<sup>15</sup> E.A.U.S., C.A. de la Société métallurgique de la Haute Moselle, 29 juillet 1884

<sup>16</sup> E.A.U.S., *ibidem*, 30 juin 1886.

dans le domaine public. En Meurthe-et-Moselle, la licence rachetée à l'ingénieur Taskin en 1880 fut partagée entre Joeuf et un groupe d'industriels longoviciens réunis dans les Aciéries de Longwy<sup>17</sup>. Pour la Meurthe-et-Moselle, ce brevet tomba également dans le domaine public après 1893. Ceci explique que jusqu'au milieu des années 1890, la Lorraine n'avait pas besoin de modifier radicalement son outil de travail ni ses techniques d'élaboration du métal tant que l'accès au brevet n'était pas possible. Les besoins en hommes restèrent alors assez faibles.

Ensuite, même lorsque la déphosphoration des fontes fut accessible à tous, il fallut que dans un premier temps, les forges s'installent sur place (ou qu'elles s'équipent en conséquence si elles existaient déjà), puis qu'elles se montent et enfin qu'elles soient opérationnelles. Cela favorisa un échelonnement dans les quantités de demandes en bras. A aucun moment la volonté de recruter en masse avant les années 1895-1896 ne s'affirma. Les maîtres de forges recrutèrent un certain nombre d'ouvriers mais les grands contingents ne furent pas nécessaires immédiatement. Malgré tout, la région lorraine devint rapidement un des principaux centre de production de fonte avant de devenir une zone de production d'acier.

#### 1.1.1.1.2.4. La Lorraine région de production de fonte.

Les Lorrains avaient alors une tradition de fabricants de fonte. Cette dernière était surtout acheminée vers les usines d'autres régions de France ou vers les pays étrangers. Beaucoup d'usines ne possédaient au départ que des hauts fourneaux et la fonte produite était envoyée vers les autres régions de France, de Belgique et de Sarre. Par la suite, et pendant longtemps, aucune création nouvelle ne vint augmenter le nombre d'usines qui recrutaient mis à part l'usine de Foug. Seules quelques aciéries furent installées avec des laminoirs mais aucun bouleversement ne vint détourner les courants de main-d'œuvre qui se mettaient alors en place entre les années 1880 et la fin du siècle. L'intégration technique complète des usines était difficilement réalisable tant que le procédé de travail des fontes phosphoreuses n'était pas accessible. Seules certaines usines des arrondissements de Briey et

---

<sup>17</sup> E.A.U.S., pour approfondir ce sujet, il existe aux archives de Sérémainge un dossier complet sur l'acquisition et les essais effectués sur le brevet Thomas par de Wendel.

de Longwy profitaient alors de la minette pour en faire de l'acier rapidement et à des prix intéressants.

C'est pourquoi, les besoins en ouvriers restèrent dans un premier temps assez limités, puis la demande s'accéléra avec l'apparition de nouveaux établissements industriels équipés d'Aciéries et de Laminaires en plus des Hauts Fourneaux.

Jusqu'en 1896-1898, si l'on regarde le nombre de hauts fourneaux en activité dans les différents bassins, on constate que le bassin de Nancy possédait 19 fourneaux, tandis que le bassin de Longwy en avait déjà 31 et seuls les de Wendel de Joeuf pouvaient se targuer de posséder des installations dans le bassin de Briey : "*aucun établissement métallurgique n'est encore installé dans ce bassin à l'exception des aciéries de Joeuf avec 7 hauts fourneaux*<sup>18</sup>". Le bassin tout neuf de Briey était encore surtout spécialisé dans les petites entreprises comme les brasseries et des filatures de coton appartenant à de Mouzon à Briey ou de laine à Auboué<sup>19</sup>. En plus de cette incapacité à transformer la fonte en acier pour la majeure partie des sidérurgistes de Lorraine, la situation économique de la région explique pourquoi l'appel massif en hommes était difficilement réalisable avant l'extrême fin du siècle.

### 1.1.1.2. 1880-1895 : les aspects locaux du recrutement.

#### 1.1.1.2.1. Le rythme lent des entrées (1880-1895).

##### 1.1.1.2.1.1 Des besoins en hommes limités.

Les usines et les mines jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'avaient aucune peine à se procurer les hommes nécessaires au bon fonctionnement des installations. Cette idée ressort de la plupart des rapports consultés. De 1875 à 1895, à aucun moment il n'y avait l'idée d'un manque d'ouvriers. L'ensemble des comptes-rendus se bornait à dire que le nombre d'ouvrier était "*stationnaire*<sup>20</sup>" voire même "*suffisant*".

Le village de Joeuf et celui de Moyeuvre-Grande, de part et d'autre de la frontière franco-allemande pouvaient encore accueillir la plupart des ouvriers même si des appréhensions se faisaient déjà sentir sur ce point et que des cités s'élevaient.

<sup>18</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n° 315, 16 janvier 1898

<sup>19</sup> A.D.M.M., 9 M 12-15

<sup>20</sup> A.D.M.M., serie 9 M 12 à 18 des années 1876 à 1889



L'indice d'embauche qui était de 100 en 1888 à Joeuf, n'a guère évolué à la hausse jusqu'en 1895 comme le montre le tableau suivant :

**Evolution de l'indice d'embauche aux Forges de Joeuf (100 = 1888)**

Années	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895
Indices	100	76.15	70.19	87.1	65	118	78.14	85

*Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf (1888-1895)*

Une certaine stagnation voire un recul dans les entrées caractérisait la période avant 1895. Les entrées d'ouvriers à Joeuf durant cette période ne dépassèrent jamais les 400 unités annuelles. Autrement dit, la moyenne des arrivées au portier de l'usine n'était encore que d'environ 20 hommes par mois. Des années comme 1888 ou 1893 on vit entrer, au plus, entre 25 et 30 ouvriers. Pendant le reste de la période, le nombre d'entrées mensuelles à Joeuf descendit parfois jusqu'à 16 individus. Par conséquent cela signifiait que le rythme d'appel était relativement bas par rapport au nombre d'ouvriers qui s'activaient chaque jour dans tous les services de cette forge<sup>21</sup>. Sur l'ensemble de l'année 1892 par exemple, les entrées couvrirent juste les sorties annuelles de l'usine puisque pour 180 départs, il n'y a eu que 196 embauches. Ces quelques constatations permettent de faire comprendre à quel point les mouvements d'entrées à l'usine étaient faibles pendant cette phase historique qui vit naître l'usine et assista à son décollage.

1.1.1.2.1.2. Avant 1896, le gigantisme était rare en Lorraine.

1.1.1.2.1.2.1 Faiblesse des effectifs

Dans la région de Thionville, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, très peu "d'établissements sidérurgiques occupent quelques centaines d'ouvriers<sup>22</sup>", les forges des Gouvy à Hombourg-Haut n'employaient avant 1900 que 300 ouvriers<sup>23</sup> environ, tandis que Moyeuve-Grande faisait travailler dans ses usines et mines 1 400 ouvriers jusqu'en 1895<sup>24</sup>. Malgré la disparité entre ces deux cas, le gigantisme des installations n'était pas la règle avant 1896, et les appels en bras restaient

<sup>21</sup> A.D.M.M., 9 M 19 - Joeuf n'occupe que 890 ouvriers en 1892

<sup>22</sup> A.D.M.M., 227 M - Ouvriers de manufacture

<sup>23</sup> GOUVY (Pierre), *Les forges de Hombourg-Haut*, Pont-à-Mousson, Imprimerie Moderne, 1930, 30 p., p. 30

<sup>24</sup> E.A.U.S., A.G. Forges de Joeuf, séances du 5 mai 1890 au 7 mai 1896

alors assez limités. A Neuves-Maisons, la Société métallurgique de la Haute-Moselle employait en juillet 1883, pour ses mines et son usine 250 ouvriers alors que quelques années plus tard après l'accession au brevet de déphosphoration, le chiffre fut multiplié par 5.

L'ensemble de la région de Longwy n'employait en 1895 que 5 000 ouvriers environ tandis que le bassin du Sud vers Nancy ne faisait travailler que 3 000 personnes. Avec Joeuf dans le bassin central de Briey, il y existait moins de 10 000 ouvriers métallurgiste et mineurs dans toutes les forges et minières de Lorraine française. Les usines métallurgiques n'utilisaient alors qu'une partie de ces ouvriers. Seules des entreprises sidérurgiques comme Pompey, chez Dupont-Fould, employaient 1 120 ouvriers, tandis que près de Longwy au début de 1896 on trouvait à Mont-S<sup>t</sup>-Martin 2 500 ouvriers au travail<sup>25</sup>. A cette date, les ouvriers sidérurgistes employés par les maîtres de forges du bassin de Briey étaient encore sous l'influence unique de Joeuf. Les forges d'Homécourt et Auboué n'étaient pas encore construites et la seule usine qui attirait les sidérurgistes en dehors des fonçages de mines et du terrassement, restait Joeuf.

Ailleurs, dans les autres bassins lorrains, la capacité de production des usines à fonte pure resta longtemps restreinte et le nombre d'ouvriers nécessaires était assez bas. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les usines du groupe Nord de la Lorraine sont "*restées à l'échelle des anciennes minières et des bois strictement mesurés des environs*"<sup>26</sup>. "*Les besoins de main-d'œuvre de l'ancienne industrie du fer ont été longtemps insignifiants. Les huit usines existantes au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ancien département de la Moselle, qui embrassait à l'époque aussi l'arrondissement actuel de Briey, occupait en tout (...) 68 maîtres et 122 manoeuvres*"<sup>27</sup>. Selon les statistiques allemandes citées par Axel Sömme, juste après l'Annexion, mines et usines de la Lorraine annexée n'employaient que 7 800 ouvriers et quelques années plus tard en 1895, les ouvriers sidérurgistes et mineurs n'étaient encore que de 10 500, la hausse sur un quart de siècle était restée relativement modeste.

---

<sup>25</sup> A.D.M.M., 9 M 21 (trop souvent les chiffres proposés par les statistiques ne différencient pas toujours les mines des établissements de transformation).

<sup>26</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 201.

<sup>27</sup> SÖMME (Axel), *La Lorraine métallurgique*, Editions Berger-Levrault, 1930, 249 p., p. 111

### 1.1.1.2.1.2.2. Problème de maturité des installations

Joeuf et Longwy qui pouvaient se lancer dans la fabrication industrielle de l'acier grâce à leur monopole sur le brevet Thomas-Gilchrist et donc recruter massivement, connurent une phase d'exploration inhérente à toute innovation.

A Joeuf, le temps que l'usine se mette en marche, que le procédé nouveau de déphosphoration Thomas-Gilchrist soit opérationnel et ait fait ses preuves commerciales, la production resta relativement restreinte. Les chiffres avancés lors des Assemblées Générales d'actionnaires de Joeuf, révélaient que durant un laps de temps assez long, l'usine n'était pas assez mûre techniquement pour prétendre travailler à un rythme soutenu. L'usine jovicienne, contrairement à sa voisine de Hayange, s'était construite à partir de rien. Dans les années 1880, le leitmotiv de la trop grande nouveauté des installations revenait souvent. *"Il est impossible de comparer des travaux exécutés dans des établissements bien outillés ayant un personnel éprouvé, à une usine construite là où on n'a rien sous la main avec un personnel nouveau où chefs et ouvriers sont tous à former<sup>28</sup>"*. C. Prêcheur évoque également ce problème du lancement d'une usine en soulignant que les aspects définitifs de localisation des usines avant 1914 ne s'affirmèrent qu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant<sup>29</sup>. En 1895-1896, un rapport des responsables de Joeuf signalait à M. de Wendel qu'il avait fallu plus de douze mois pour former le personnel du train à verges compte tenu des problèmes mécaniques et de l'inexpérience des hommes<sup>30</sup>.

Dans le nord du département, l'usine de Longwy reconnaissait également que les premières années de fonctionnement n'avaient pas été très efficaces. Les actionnaires de cette usine furent les premiers à reconnaître que durant quelques années *"la société traversa cette crise que connaissent la plupart des affaires nouvelles et dont les causes sont multiples<sup>31</sup>"*.

Parmi ces causes, il faut distinguer les difficultés de recrutement et de formation d'un personnel industriel dans une région qui était restée jusque-là sans tradition sidérurgique. Venaient sans doute ensuite les problèmes dus aux erreurs causées par le manque

<sup>28</sup> E.A.U.S., A.G. Forges de Joeuf, séance du 21 mai 1889

<sup>29</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 149.

<sup>30</sup> E.A.U.S., A.G. Forges de Joeuf, séance du 15 mai 1897

<sup>31</sup> E.A.U.S., Monographie du cinquantenaire des Aciéries de Longwy (1880-1930)

d'expérience, les rebuts et les pertes d'exploitation dues à la mise au point d'un outillage encore imparfait. Avec toutes ces difficultés, il est aisé de comprendre pourquoi pendant longtemps l'usine tâtonnait, expérimentait les nouvelles techniques, rodait son matériel et formait une partie de son personnel. Ces efforts pour se positionner sur les marchés et achever la mise en route effective de l'usine se ressentirent sur le taux d'embauche.

Ainsi s'expliquent la lenteur de l'évolution des taux d'embauche et la prudence des maîtres de forges. Ceux-ci continuaient à profiter de l'existence d'un marché du travail local mis en place autour des centres métallurgiques au cours de la période précédente.

#### 1.1.1.2.2. Prédominance des caractères régionaux du recrutement (jusqu'en 1895).

Les flux qui atteignirent les centres sidérurgiques de l'Est eurent, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme dénominateur commun la prédominance des caractères régionaux.

Les mouvements de main-d'œuvre se sont articulés à partir de plusieurs zones de départ précises pour graviter ensuite vers quelques installations métallurgiques très proches. Dans ce domaine la politique suivie par les directeurs d'usines a longtemps été celle de l'empirisme. D'une manière générale, en recoupant plusieurs types de sources comme les registres d'embauche d'usine, les recensements et les enquêtes administratives auxquelles se sont livrées les autorités avant 1896, plusieurs zones de recrutement ont pu être dégagées. Ces réservoirs de main-d'œuvre étaient de plusieurs types mais liés les uns aux autres. Les maîtres de forges pratiquèrent à leur encontre une politique opportuniste de récupération d'ouvriers que la crise avait jetés sur le marché du travail. La position centralisée d'une usine comme Joeuf si elle favorisait les échanges entre différents espaces pénalisait le recrutement dans des réservoirs de main-d'œuvre trop éloignés et qui profitaient en majeure partie aux usines proches de ces viviers. Les maîtres de forges jovicieux dont les besoins en bras étaient encore assez limités ne pouvaient prétendre qu'à un recrutement de proximité ou à la récupération de courants ponctuels d'ouvriers.

##### 1.1.1.2.2.1. Existence d'un marché du travail ponctuel.

Un certain nombre de courants ouvriers s'animèrent au gré des conjonctures et des besoins. Ces déplacements s'effectuèrent à

l'échelle relativement courte des circonscriptions situées de part et d'autre de la frontière franco-allemande. Les maîtres de forge lorrains par un jeu de placement et de récupération de personnel, pourvurent leurs ateliers en hommes à des cadences variables en fonction des nécessités du moment. A Joeuf, une grande partie des ouvriers provenaient de sociétés concurrentes liquidées, de firmes victimes de difficultés passagères ou simplement de transferts de personnels d'un atelier vers un autre pour assurer l'urgence d'une commande spécifique et momentanée.

#### 1.1.1.2.2.1.1. Les courants éphémères liés à la conjoncture.

Les difficultés qui affectèrent à un moment ou à un autre certaines firmes comme celles de Mouterhouse ou de Dietrich à Niederbronn-les-Bains permirent à d'autres usines mieux loties de récupérer des hommes. Un flux éphémère s'ébaucha à partir des régions touchées par la crise. A Joeuf, les chiffres d'ouvriers venant de l'arrondissement de Sarreguemines, s'expliquaient par l'arrivée opportune d'ouvriers des forges de Mouterhouse. 14 % des ouvriers embauchés entre 1888 et 1895 provenaient du Kreis de Sarreguemines où ils travaillaient pour les forges de Mouterhouse avant de perdre leur poste les uns après les autres. Acheminés ensuite sur Stiring-Wendel, ils effectuèrent un court séjour à Hayange avant d'être affectés à Joeuf.

Ce type de flux n'était pas nouveau dans l'histoire de la sidérurgie lorraine. Déjà au plus fort de la crise des années 1870, la société Métallurgique de la Haute-Moselle de Neuves-Maisons avait embauché en 1877 des ouvriers qui travaillaient précédemment à Jarville. Quelques semaines plus tard, dans l'équipe affectée aux marchandises, une partie des hommes recrutés par Neuves-Maisons venaient d'Hayange qu'ils avaient quitté parce que les salaires avaient été réduits et que l'usine de Neuves-Maisons les attirait en leur proposant des rémunérations supérieures<sup>32</sup>. A la fin des années 1880, par suite de la faillite des usines Karcher et Westermann à Ars-sur-Moselle, "*plusieurs maîtres de forge des environs, de France et du Luxembourg se sont empressés d'envoyer leurs contremaîtres pour embaucher les ouvriers*"<sup>33</sup>.

Lors de la fermeture définitive de Stiring, les de Wendel récupérèrent une partie du personnel de cette usine pour les faire travailler

<sup>32</sup> E.A.U.S. Délibérations du C.A. de la Société Métallurgique de la Haute-Moselle à Neuves-Maisons, du 9 février 1877

<sup>33</sup> *La Gazette de Lorraine*, n°167 du Vendredi 30 juillet 1888

dans les forges de Hayange et de Moyeuve-Grande. Ce mouvement de récupération venait quelques années après l'envoi d'hommes des vallées de la Fentsch et de l'Orne pour monter cette usine près de Forbach. Les courants de travailleurs se faisaient alors en sens inverse et les registres de Stiring contenaient les traces d'hommes "*nés à Moyeuve*" ou "*à Hayange*<sup>34</sup>". Par la suite les exigences du marché allemand et les conditions de transport imposées par les chemins de fer allemands obligèrent la Maison de Wendel à abandonner la fabrique de Stiring-Wendel et "*tout le personnel, avec biens et familles, n'avait plus eu qu'à suivre de force ou de gré, et cela sans retour*<sup>35</sup>" la réimplantation du côté de la Fentsch et de l'Orne.

A Moutiers, la fabrique de drap qui travaillait pour l'armée connut une période de chômage. Ces difficultés provoquèrent un exode d'ouvriers qui "[quittèrent] *le village et [allèrent] s'embaucher à Joeuf*<sup>36</sup>".

Les exemples abondent pour montrer combien l'embauche de nouveaux hommes se faisait sans plan de recrutement précis au gré des retournements de conjoncture. Tôt ou tard, les ouvriers privés de travail à un endroit précis étaient tentés d'aller dans les forges érigées dans les bassins à cheval sur la frontière franco-allemande afin d'y retrouver un emploi. Les réseaux établis depuis longtemps par les ouvriers du même métier permettaient à ceux qui étaient écartés du circuit par la défaillance d'une entreprise de se réinsérer dans un atelier ou sur un chantier. Ces arrivées s'effectuaient par petits groupes ou individuellement et leur faiblesse numérique ne bouleversait pas le systèmes d'embauche existants.

#### 1.1.1.2.2.1.2. Transferts de personnel

Une autre forme de récupération de personnel pratiquée par les forges joviciennes consista à partager une partie de leur personnel avec les autres usines du groupe de Wendel. Des éléments intéressants ont été trouvés dans l'analyse des rapports financiers et l'étude des bilans proposés dans les assemblées d'actionnaires chaque année<sup>37</sup>. Jusqu'en

---

<sup>34</sup> PRINTZ (Adrien), *Les immigrés*, Hayange-Florange : Imprimerie Marchal, 1970, 205 p., p. 75

<sup>35</sup> PRINTZ (Adrien), *ibidem*, p. 75

<sup>36</sup> BONNET (Serge) - KAGAN (Étienne) - MAIGRET (Michel), *L'Homme du fer*, Nancy, P.U.N., Metz-Édition Serpenoise, 1975-1985, Volume 1 (1889-1930) 298 p., p. 22

<sup>37</sup> E.A.U.S., *versement 111*, A.G. de Joeuf

1894, une part du budget de Joeuf était consacrée aux « *gratifications accordées au personnel de l'usine de Moyeuve Grande* » - et parfois d'Hayange - qui contribuèrent, par leur aide, à la mise en route et au suivi des installations de Joeuf de 1882 au milieu des années 1890. Durant ces années, une partie du personnel de Wendel venant des usines de Moselle, fut détachée de façon temporaire à Joeuf. Or, dans les livres d'embauche de Joeuf, ces ouvriers n'apparaissaient pas distinctement. Mais il a été possible de savoir, grâce à des notes internes entre les usines de Moyeuve, Hayange et Joeuf, ce que représentait leur nombre par mois et pour certaines années<sup>38</sup>. Ce type de recrutement par transfert de personnel resta trop ponctuel et trop spécifique pour servir d'exemple-type de recrutement dans les autres usines.

En revanche, le caractère familial du travail ouvrier permet des conjectures plus larges.

#### 1.1.1.2.2.2. Le recrutement familial

Chez de Wendel, juste après l'annexion de la Lorraine subsistait l'image d'une usine encore intimiste. Le principe établi par Charles de Wendel qui voulait « *permettre à tous de « voir » le patron*<sup>39</sup> » resta en vigueur dans la mesure du possible, même si comme le rappelle P. Fritsch, un filtrage se mettait lentement en place afin d'éviter un afflux trop important de sollicitations, à mesure que la masse ouvrière gonflait numériquement. Au dire de certains, le patron en question « *connaît tous « ses gens* »<sup>40</sup> ». L'idée que « *MM. Henri et Robert de Wendel connaissaient la plupart de leurs employés*<sup>41</sup> » revient constamment dans les textes de la période étudiée. Le nombre d'ouvriers devait rester suffisamment limité pour que le chef d'établissement puisse les connaître tous individuellement. Cette idée ressort fortement lorsque l'on se penche sur les monographies d'usines de Lorraine.

A Dieulouard, chez Gouvy, le phénomène jouait à plein puisque de l'aveu des dirigeants jusque dans les années 1890, « *c'était des fils des anciens ouvriers qui formaient le personnel nouveau*<sup>42</sup> ». Le recru-

<sup>38</sup> E.A.U.S., *ibidem*

<sup>39</sup> FRITSCH (Pierre), *op. cit.*, p. 87

<sup>40</sup> NOIRIEL (Gérard), Les immigrés italiens en Lorraine, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, sous la direction de Pierre MILZA, Coll. de l'École Française de Rome - 94, 1986, 787 p., p. 610.

<sup>41</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière - Histoire d'un ruisseau : la Fentsch*, Ed. Le Lorrain, Metz, 1966, 137 p., p. 93

<sup>42</sup> *Revue industrielle de l'Est*, Monographie industrielle, Usines Gouvy et Cie, Dieulouard et Hombourg-Haut, 2 octobre 1904, n°665.

tement familial permettait l'apprentissage d'un métier sous la direction du père. Partout des témoignages sur le caractère familial des embauches apparaissent à travers l'étude de ces monographies industrielles. Dans la correspondance d'un industriel de Meurthe-et-Moselle après une séance au Syndicat Général des Fondateurs de France, il était précisé que *"très souvent, les mouleurs travaillent en famille dans le même chantier. On rencontre souvent par exemple dans la même équipe, un homme de 15 ans, l'autre de 40 et le troisième de 55/60 ans représentant trois générations"*<sup>43</sup>.

Cette constatation a été retrouvée dans le classement des listes d'ouvriers des registres d'embauche de Joeuf. Ainsi, la période qui s'étend de 1888 à 1900 fut celle où le nombre de personnes d'une même famille resta le plus important. Avant 1896, 21 % des patronymes d'ouvriers se différenciaient des autres par la distinction *"Fils"* (13 %), *"Père"* (3 %) ou *"Ainé"* (5 %) contre seulement 12 % pour la période de 1896 à 1914.

En récupérant donc les ouvriers des usines en faillite et en utilisant les réseaux familiaux, les maîtres de forges pouvaient se constituer des équipes d'ouvriers sans trop d'efforts. Ces hommes avaient l'énorme avantage de posséder dans bien des cas des compétences que les barons du fer mettaient immédiatement à contribution.

### 1.1.1.2.2.3. Des courants de main-d'œuvre déjà industrialisés

#### 1.1.1.2.2.3.1. Des flux déjà issus du monde industriel

Avant 1896, en examinant les secteurs d'activité des ouvriers avant qu'ils ne soient embauchés par Joeuf, un fait important se dégage. La plupart des ouvriers, arrivés de Moselle ou d'ailleurs, avaient déjà travaillé dans une entreprise métallurgique.

Les commis de ferme et les cultivateurs ne représentaient que 7 % des flux tandis que le personnel des petites entreprises, de l'artisanat ou du commerce ne regroupaient que 20 % des effectifs embauchés. L'énorme majorité (plus de 73 %) des nouveaux ouvriers appartenaient déjà au monde industriel. La plupart avaient été ouvriers dans une autre usine sidérurgique (65 %) ou mineurs (8 %). Quelques-uns étaient issus d'un univers aux bornes mal dessinées entre le monde de l'usine et de la paysannerie. Certains de ceux-là, par exemple, travaillaient chez le transporteur Daum, propriétaire de chevaux à Joeuf-

<sup>43</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n°490 du 26 mai 1901



Franchepré. L'activité de ce dernier n'était justifiée que par l'existence de la frontière franco-allemande. En effet, Joeuf et Moyeuvre-Grande - les deux usines-soeurs séparées par la frontière -, étaient reliées par un pont sur la rivière Orne, achevé en 1881-1882. Mais le gouvernement allemand, pour des raisons stratégiques, s'était opposé au raccordement de l'usine de Joeuf avec la gare qui desservait les lignes de l'Est. Aussi les maîtres de forges furent contraints "*jusqu'à nouvel ordre de transporter par essieux les produits*"<sup>44</sup> entre Joeuf et Moyeuvre-Grande. Ce qui explique que bon nombre de chargeurs et déchargeurs, de transporteurs, de charretiers, de palefreniers étaient embauchés dans le bassin de Briey par des sociétés de sous-traitance logistique puis venaient, à terme, travailler à Joeuf. Ce flux d'ouvriers venus de petites entreprises sous-traitantes ressemblait un peu au transfert de personnel d'une usine de Wendel vers Joeuf. Dans ce cas précis, il n'y avait pas de politique délibérée de la part des maîtres de forges mais plutôt une perméabilité de contact entre différentes activités. Dans l'état actuel des recherches, il est difficile d'établir un lien avec ce qui se passa quelques années plus tard à Auboué, où L. Köll signale le rôle de fournisseur de main-d'œuvre de la part des entreprises « artisanales » "*aubouésiennes de maçonnerie (...) qui pouvaient apporter à la mine un complément de main-d'œuvre*"<sup>45</sup>.

#### 1.1.1.2.2.3.1. L'exode rural en Meurthe-et-Moselle.

En suivant de près l'évolution des recensements français entrepris entre 1876 et 1911, se dégage un processus assez intéressant de transfert de population entre les communes d'un même arrondissement. En effet, jusqu'au recensement de 1896, sur les six cantons de l'arrondissement de Briey, quatre possédaient un solde négatif : Audun-le-Roman, Chambley, Conflans et Longuyon tandis que les seuls qui profitaient véritablement de l'accroissement de population furent Briey et Longwy. Or, la plupart des ouvriers français entrés à Joeuf durant cette période, étaient nés dans ces cantons de Meurthe-et-Moselle déficitaires. A défaut d'une étude démographique précise à l'échelle régionale, nous pouvons supposer que l'usine de Joeuf vit sa population ouvrière grossie par les éléments venus des villages environnants.

<sup>44</sup> E.A.U.S., A.G. Joeuf, Délibérations du 29 mai 1882.

<sup>45</sup> KÖLL (Louis), *Aboué en Lorraine du fer au début du siècle, du village rural à la cité minière*, Ed. Karthala, 1981, 287 p., p. 87

Toutes les localités des cantons de Briey et de Longwy ne profitèrent pas pleinement de cet accroissement de population. Certains villages autour de Joeuf perdirent des habitants qui s'installèrent à Joeuf au plus près de l'usine. Ainsi dans ce seul canton, sur 17 communes existantes avant 1896, 15 perdirent des habitants tandis que seul le village de Joeuf profita à grande échelle de ce transfert. Homécourt, la localité voisine de celle de Joeuf, profita à peine de l'arrivée d'habitants supplémentaires : il n'existait pas encore d'usine ou de mine sur le ban de cette commune. Le phénomène fut identique dans le canton de Longwy où 40 % des communes devinrent déficitaires alors que la population globale de la circonscription augmentait.

Seules quelques communes - dans lesquelles nous savons qu'une usine ou une mine de fer était implantée comme Réhon, Villerupt ou Mont-St-Martin - bénéficièrent d'une augmentation d'habitants.

#### 1.1.1.2.2.3.3. "L'ouvriérisme"

Les rapports entre les paysans et le monde de l'usine s'étaient considérablement modifiés depuis les années 1860. L'assainissement des marchés sidérurgiques par élimination des entreprises trop vétustes et la ruine de petites exploitations agricoles s'accompagnèrent d'un phénomène que Rolande Trespé appelle l'"ouvriérisme" des métiers de la sidérurgie nouvelle. Les ouvriers des minières et des usines qui jusqu'alors travaillaient sur leurs lopins de terres et utilisaient le travail industriel comme complément de ressources avaient plus de mal à mener de front ces deux activités. Avec la crise qui s'était accentuée au fil des années, la rareté du travail obligea les ouvriers à choisir entre les travaux agricoles qui rapportaient peu et l'usine qui payait régulièrement son personnel.

Dans les monographies ouvrières rédigées à l'occasion du centenaire de la Révolution Française, les instituteurs de Meurthe-et-Moselle se plaignirent de l'exode rural. Les conclusions de ces rapports locaux étaient que le travail des champs n'attirait plus les jeunes : "*cultiver la terre n'est rien, il n'y a rien de si beau que le travail à l'usine*<sup>46</sup>". Ce furent les instituteurs de Jarny qui furent les plus explicites en écrivant qu'il n'est pas très gratifiant financièrement de travailler la terre comme domestique pour 1,25 francs par jour alors

---

<sup>46</sup> Bibliothèque Municipale de Nancy, Ms 820, Monographies communales, commune de Moutiers.

qu'en allant s'embaucher aux usines de Joeuf les gains journaliers pouvaient s'élever jusqu'à 4 ou 5 francs.

A Mexy, les instituteurs insistèrent sur le fait que la durée du travail était moindre dans l'industrie. Le travail commençait à 6 heures et se terminait à 18 heures avec une heure et demie de repos. Dans les fermes, les journées de labeur pouvaient débuter à 5 heures et demie et se terminer tard le soir vers 20 ou 21 heures et le tout pour un salaire moindre. En période de crise, l'usine payait ses hommes alors que sur des terres qui ne produisaient rien, le manouvrier et le journalier étaient perdus. D'où la tendance à l'abandon du travail agricole relevée par les observateurs de l'époque. Dès les années 1880, "(...) dans les villages de l'arrondissement de Briey (...), l'ouvrier rompt avec son passé agricole assez rapidement, même s'il reste au village à cause de sa maison<sup>47</sup>".

Les liens avec le monde rural ne s'effacèrent pas rapidement. La propriété d'une maison dans un village supposait également quelques terres sur lesquelles l'ouvrier pouvait continuer à cultiver un complément de ressources. Nombre de rapports des autorités préfectorales et des notes internes d'usines dénoncent ces attaches agricoles. En 1898, la société Vézin-Aulnoye qui construisait une usine à Homécourt continuait de recruter "*beaucoup d'ouvriers agricoles des environs*<sup>48</sup>". Ceci se vérifia même en 1905 lorsque les grèves qui éclatèrent dans les minières et quelques usines du nord du département firent découvrir à quel point les relations entre les deux univers étaient encore vivaces<sup>49</sup>.

#### 1.1.1.2.2.4.1. Des flux régionaux limités

Outre ce transfert de la population des villages environnants ayant déjà travaillé dans une usine sidérurgique, les Forges de Joeuf bénéficièrent de l'apport d'ouvriers venus des autres régions métallurgiques françaises.

Dans l'analyse des registres d'embauche de l'usine de Joeuf, il apparaît que pour la France, en dehors du département de la Meurthe-et-Moselle, les seules contrées qui envoyaient régulièrement un contingent d'ouvriers dans le bassin de Briey avant 1896, furent les régions

---

<sup>47</sup> H. BARTHELEMY - S. BONNET - C. SANTINI, *La vie ouvrière vue par les instituteurs en Meurthe-et-Moselle (1890-1900)*, extrait Le Mouvement Social, les éditions ouvrières, n°50, janvier-mars 1965, 96 p., p. 88

<sup>48</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport de Décembre 1898, n° 1 732

<sup>49</sup> BONNET (Serge) - HUMBERT (Roger), *La ligne rouge des hauts fourneaux - Grèves dans le fer lorrain en 1905*, Ed. Denoël Serpenoise, 1981, 380 p.,

de vieille tradition métallurgique. Cette circulation entre les régions fut favorisée par le développement du chemin de fer qui permit un décloisonnement progressif. Sur les 6 % d'ouvriers joviens venus de France, la Meuse représentait à elle seule 3,15 % des entrées, le Nord-Pas-de-Calais, le Jura, la Haute-Saône et la Creuse 2,93 %. Plus au nord du département de la Meurthe-et-Moselle, la tendance fut à peu près similaire autour de Longwy. Dans ce dernier bassin, d'après le recensement de 1896, 20 % des Français nés hors de la Meurthe-et-Moselle venaient du département voisin de la Meuse et les autres étaient originaires de régions sidérurgiques comme les Ardennes, la Seine, le Nord et Pas-de-Calais, la Haute-Marne et le Cher<sup>50</sup>.

La ruine des anciens systèmes de production du fer avaient contraint la plupart des ouvriers des usines de ces départements à un exode vers les nouveaux centres sidérurgiques de l'Est. Ces ouvriers arrivaient eux aussi avec leur savoir-faire et se placèrent facilement dans les usines de Briey malgré le ralentissement économique. Mais les effectifs de ces anciennes régions métallurgiques restèrent très faibles.

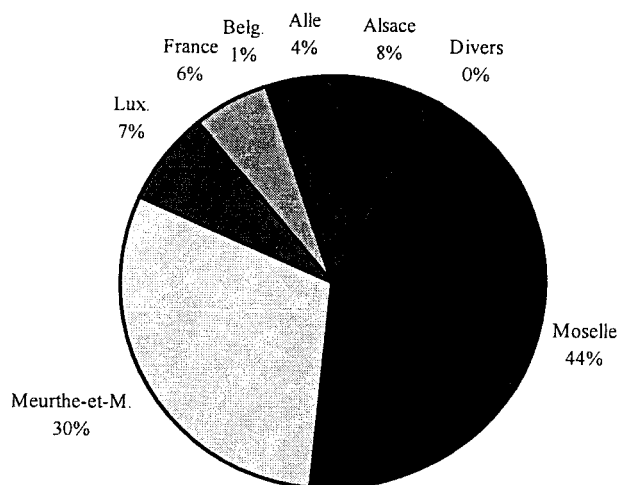
#### 1.1.1.2.2.5. Les courants transfrontaliers

A côté de l'aspect ponctuel de certaines formes de recrutement et de la présence de courants régionaux de main-d'œuvre ou spécifiques au monde de Wendel, il existe des flux dont les origines diverses dépassent le cadre étroit exposé jusqu'ici. Parallèlement au recrutement éphémère autour des Forges de Joeuf, existait un second type de courant venu de régions étrangères voisines du bassin de Briey. Ces réservoirs de main-d'œuvre approvisionnaient déjà certaines usines et Joeuf, là encore, se contentait de récupérer quelques éléments échappés à la sphère d'influence des autres maîtres de forges.

---

<sup>50</sup> NOIRIEL (G.), *Longwy - Immigrés et Prolétaires (1880-1980)*, P.U.F., 1984, 395 p., p. 69

### Origine des Ouvriers entrés à Joeuf avant 1896



Sources : registres d'embauche de Joeuf 1888 à 1895

#### 1.1.1.2.2.5.1. Les courants transfrontaliers de proximité

##### 1.1.1.2.2.5.1.1. Une aire de recrutement limitée.

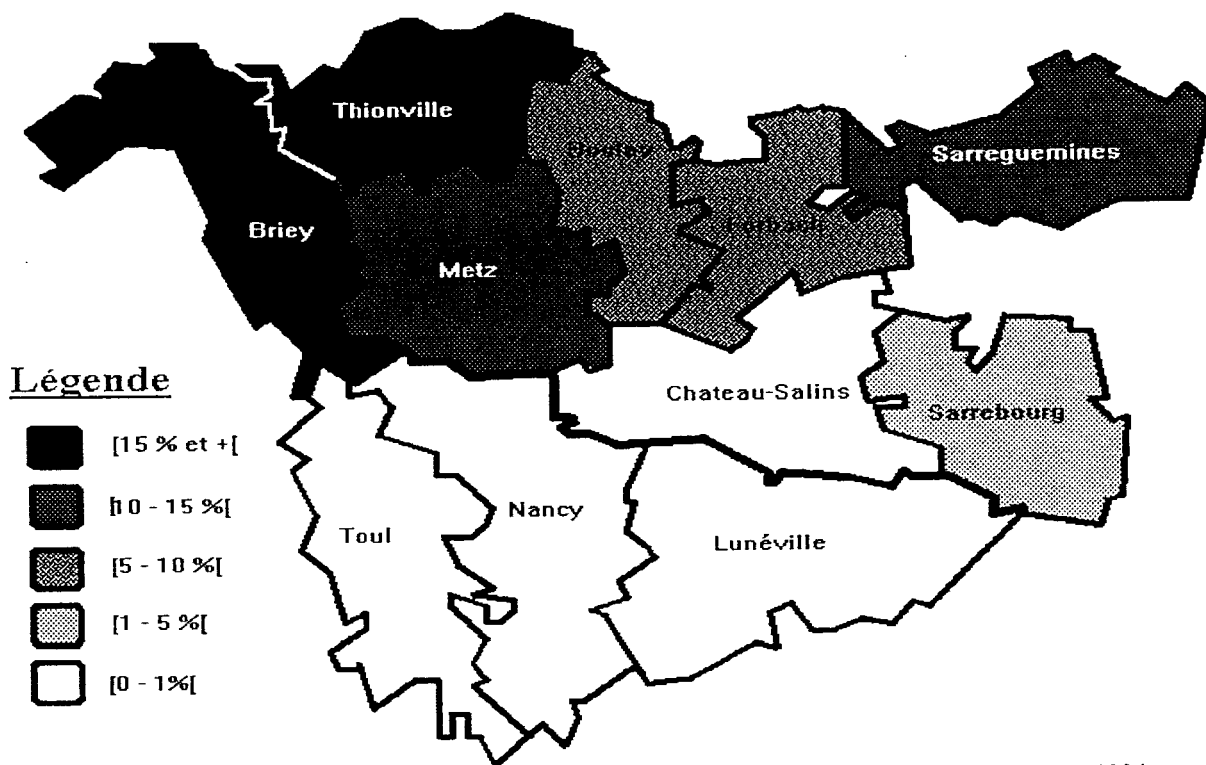
Les frontières administratives établies par les conventions internationales ne semblaient pas jouer sur ces mouvements de travailleurs. Pourtant malgré une circulation importante entre la France et la Présidence de Lorraine, l'analyse basée sur le lieu de naissance des ouvriers entrés à l'usine de Joeuf avant 1896 montre que l'aire géographique de recrutement n'était guère importante. Les flux venus des villages en bordure immédiate de la frontière franco-allemande s'imposaient largement avant 1896. Le recrutement au-delà d'un certain cercle autour des Forges de Joeuf restait marginal. Le seul vrai réservoir dans lequel Joeuf pouvait puiser directement était situé à quelques kilomètres de l'usine, séparé par une frontière assez perméable. Les autres régions qui fournissaient de la main-d'œuvre dans les centres sidérurgiques lorrains étaient présentes à Joeuf mais plus sous l'effet d'une récupération d'éléments isolés que parce qu'un flux constant et consistant avait été mis en place.

Déjà dans la période avant 1870, A. Printz trouvait que plus de 60 % des nouveaux embauchés à l'usine de la Fenderie près de Hayange venaient des environs de l'usine<sup>51</sup>. Pour Joeuf, quelques années plus tard, le recrutement se faisait de façon écrasante dans la région immédiate autour de l'usine. Sur plus de 2 000 ouvriers entrés entre 1888 et 1895, environ 75 % étaient nés dans le petit groupe des

<sup>51</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière*, Imprimerie Marchal, Florange, 1985, 173 p., pp. 84-87

circonscriptions de Lorraine française et du Reichsland jouxtant le canton de Briey.

**Zones de naissance de 75 % des ouvriers entrés à Joeuf  
(avant 1896)**



*Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf, 1888-1896*

Plus des trois quarts des individus qui demandaient à travailler à Joeuf avant 1896, étaient nés soit dans la Présidence de Lorraine, soit dans le département français de la Meurthe-et-Moselle.

1.1.1.2.2.5.1.2. L'effet "miroir"

Entre la "Vieille France" et ses anciennes circonscriptions de l'Alsace-Lorraine devenues allemandes, des circuits spécifiques se mirent en place très rapidement. Un effet "miroir" fut enregistré de part et d'autre de la ligne de démarcation franco-allemande. Les courants de main-d'œuvre qui traversaient les limites des deux États en principe antagonistes, ne faisaient que perpétuer un mouvement existant depuis fort longtemps.

### \* Les Français vers la Moselle

En Lorraine annexée, les Français continuaient à pouvoir vivre librement à condition de se plier aux lois sur les étrangers<sup>52</sup>. Leur statut était celui d'étrangers non représentés par des organismes diplomatiques comme un consulat ou une ambassade. Ces Français qui entraient à l'usine de Moyeuvre-Grande ou à Hayange, étaient en fait des ouvriers du terroir qui avaient refusé à un moment donné de renoncer à leur nationalité d'origine après l'Annexion. Ils préférèrent alors s'installer en Meurthe-et-Moselle tout en continuant à travailler dans les Forges de Wendel du Reichsland. C'est ainsi qu'à l'est de Sancy (Meurthe-et-Moselle), avait existé une cité "*construite par de Wendel pour 120 habitants de Moyeuvre, continuant à travailler à Moyeuvre mais espérant rester français en ne couchant pas en territoire annexé*"<sup>53</sup>.

### \* Les Mosellans en France

Beaucoup de Mosellans qui fuyaient l'Annexion s'implantèrent rapidement dans les bassins de Longwy et Nancy. Les contacts étaient nombreux dans cet espace géographique, bien avant la découverte du bassin minier de Briey. Le traité de Francfort reconnaissait aux nouveaux annexés le droit de garder la nationalité française à condition d'en manifester le désir avant la date du 1<sup>er</sup> octobre 1872 et de déclarer leur domicile principal en France. Si à cette date, la réclamation de la nationalité française n'avait pas été exprimée, la nationalité allemande était alors attribuée d'office. Ces clauses eurent alors une influence non négligeable sur le comportement des courants ouvriers dans l'Est de la France.

Les registres de Moyeuvre-Grande contenaient après ces dates un grand nombre d'ouvriers notés "*Français*" alors que la plupart étaient originaires de la localité depuis des générations, tandis qu'à Joeuf les "*Lorrains*" dominaient jusqu'en 1896.

Les tableaux statistiques dressés après 1888<sup>54</sup> en Meurthe-et-Moselle indiquaient qu'avant 1896, les Allemands et les Alsaciens-Lorrains représentaient plus de la moitié des ouvriers "étrangers" du

---

<sup>52</sup> ROTH (François), *op. cit.*, p. 121

<sup>53</sup> H. BARTHELEMY - S. BONNET - C. SANTINI, *op. cit.*, p. 83

<sup>54</sup> A.D.M.M., 4 M 139 à 142

département. Inversement, en Lorraine annexée, la France arrivait dans les premières nations étrangères avec 34 % de ressortissants<sup>55</sup>.

Une étude systématique des registres et des papiers d'archives des usines du groupe de Wendel a apporté des indications précieuses sur ces mouvements d'ouvriers de part et d'autre de la ligne de démarcation entre les deux pays. Dans un premier temps, l'option provoqua des départs vers la France puis l'émigration légale hors du Reichsland contribua à alimenter des flux vers les usines de Meurthe-et-Moselle.

L'option ne concerna pas directement les Forges de Joeuf qui ne furent construites qu'une décennie plus tard. Au départ, les courants d'optants transitèrent par différentes entreprises et usines de France puis s'installèrent à Joeuf. L'accroissement rapide de la population de certaines communes de Meurthe-et-Moselle s'expliquait après 1870 par la présence d'usines qui drainaient surtout les habitants du terroir, mais avant la découverte du bassin de Briey, il est probable que l'Annexion joua également un rôle important. "*En 1872, beaucoup d'ouvriers des usines de Moyeuvre-Grande situées à 5 km de Joeuf se sont expatriés pour ne pas rester allemands et sont venus se fixer à Joeuf*"<sup>56</sup>. Plus au sud, dans la bassin de Nancy, l'usine de Dieulouard s'était montée après la défaite, avec des hommes venus de Hombourg en Moselle.

Les travaux de M. A. Wahl<sup>57</sup> ont montré que, d'après le bilan définitif établi en 1885, 10,3 % des Alsaciens-Lorrains avaient opté à l'intérieur du Reichsland. Dans la présidence de Lorraine, 5,8 % de la population avait choisi la nationalité française et sur 28 639 inscrits, 21 739 ont effectivement quitté la région. La Meurthe-et-Moselle en a reçu une grande partie et ce furent certains de ces hommes qui se présentèrent quelques années plus tard dans les usines du bassin de Briey. Lorsque Joeuf fut créée de toutes pièces, ce fut l'occasion pour beaucoup de patriotes lorrains de venir s'établir autour de l'usine appartenant à une famille lorraine en terre française. Les Lorrains qui fuyaient le joug allemand virent là une occasion inespérée de se rapprocher de leurs anciens foyers à quelques mètres de la frontière.

---

<sup>55</sup> A.D.M., 3 AL 235

<sup>56</sup> H. BARTHELEMY - S. BONNET - C. SANTINI, *op.cit.*, p. 83

<sup>57</sup> WAHL (Alfred), *L'Option et l'Emigration des Alsaciens-Lorrains (1871-1872)*, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1974, 276 p.



En ce qui concerne Joeuf, il est intéressant de constater qu'avant 1896, la grande majorité des Lorrains entrés à l'usine habitait déjà en Meurthe-et-Moselle au moment de l'inscription dans les registres d'embauche. Les Mosellans étaient à peine 7 % à habiter du côté allemand contre 93 % du côté français. Or, tous ces ouvriers étaient nés en Lorraine allemande mais habitaient à 90 % dans le village de Franchepré ou dans les cités ouvrières françaises de chez de Wendel. Même ceux qui étaient originaires des villages frontières des arrondissements de Thionville ou de Metz-Campagne - pourtant très proches de l'usine de Joeuf - habitaient déjà du côté français. Dans le courant lorrain entré à Joeuf avant 1896, plus de 50 % des ouvriers étaient nés dans les communes de Moselle en bordure de la frontière franco-allemande. Seuls quelques habitants de Gross-Mövern ou de Montois-la-Montagne continuèrent à faire le trajet journalier entre leur domicile et les forges françaises.

Le passage de la frontière entre la France et la Présidence de Lorraine fut très vite réglementé par un permis de séjour puis par un passeport, mais pour éviter d'engorger les services diplomatiques devant le flot de demandes, "*on dut se résoudre à en dispenser les habitants de 76 communes frontalières*"<sup>58</sup>. Cette décision explique la fluidité des déplacements de main-d'œuvre entre les centres miniers de part et d'autre de la frontière et les résidences établies dans les villages frontaliers. Ceci explique également comment certains villages autour de Hayange, de Marange et de Maizières purent apporter à Joeuf des effectifs non négligeables.

Un va-et-vient incessant existait donc entre certaines localités et les usines, de part et d'autre de la frontière. Les ouvriers mosellans qui arrivaient aux portiers de chaque usine meurthe-et-mosellane le matin, repartaient dormir chez eux à la fin de leur tournée et vice versa. Ce type d'ouvrier pouvaient être considéré comme des travailleurs frontaliers au même titre que les Allemands, les Luxembourgeois ou les Belges. L'usine de Wendel de Joeuf avait réussi à se constituer un noyau de main-d'œuvre et des filières de recrutement liées à l'Annexion. Ces éléments lorrains qui pénétraient à Joeuf n'avaient plus rien à voir avec les "flux de récupération" à l'existence éphémère. Un véritable vivier de main-d'œuvre s'était constitué autour de l'usine, alimenté régulièrement par de nouveaux éléments qui eux aussi préféraient venir à Joeuf pour travailler plutôt que de rester en Moselle.

---

<sup>58</sup> ROTH (François), *La Lorraine annexée...*, op. cit., p. 123

Si l'on considère l'âge moyen des Lorrains entrés à Joeuf avant 1896 (environ 24 ans), il est difficile de penser qu'eux-même, choisirent de partir de Lorraine annexée. Ce qui signifie, que beaucoup de jeunes gens qui arrivaient de la Présidence de Lorraine n'étaient pas eux-mêmes des *Optanten* ou des fils d'optants mais des ouvriers qui avaient choisi d'émigrer pour une raison ou pour une autre en dehors du cadre de l'option.

#### 1.1.1.2.2.5.1.3. Les flux de l'émigration légale

L'émigration des Lorrains ne s'était pas limitée dans le temps aux seules années 1871-1872. Pour beaucoup de jeunes célibataires le choix de partir était rapidement fait, mais pour un certain nombre d'adultes ce choix de quitter une situation qu'ils croyaient établie fut plus difficile dans le court terme. Beaucoup "*remirent leur décision à plus tard*<sup>59</sup>" ce qui explique que les départs s'étalèrent sur plusieurs années à compter de l'Annexion. Le comportement du personnel d'encadrement des usines de Wendel de Lorraine qui envoyait ses fils en France à leur majorité est à cet égard significatif. Les fils d'Henri de Wendel obtinrent leur permis d'émigration pour la France au début des années 1890. D'une manière générale, "*les élites restées en pays annexé en 1871-1872 faisaient émigrer leurs enfants dès qu'ils avaient atteint l'âge fatidique*<sup>60</sup>".

A côté de l'Option existait un courant alimenté par l'existence d'une émigration légale autorisée par le permis d'émigration (*Entlassungsschein*). La période allant de 1873 à 1876 fut celle où les demandes de permis furent les plus importantes et constituaient une sorte de prolongation de l'Option. Mais par la suite, les problèmes économiques que connut le Reichsland contribuèrent à nourrir un courant vers les pays voisins, notamment la France.

Ces difficultés économiques se combinèrent également avec la répugnance des jeunes lorrains pour le service militaire allemand. Ceux qui quittaient le pays juste avant la date de leur service militaire se voyaient taxés d'une interdiction de séjour en Lorraine jusqu'à l'âge de 55 ans. Ceci pourrait alors expliquer en partie le cheminement de la plupart des jeunes Lorrains qui arrivés en France en sachant que leurs bases en Moselle étaient coupées pour longtemps préférèrent, avant de se stabiliser, tenter leur chance dans différents établissements sidérur-

<sup>59</sup> ROTH (François), *op. cit.*, p. 111

<sup>60</sup> ROTH (François), *ibidem.*, p. 111

giques. Là encore les maîtres de forges profitèrent de cette filière de main-d'œuvre.

Sans aller jusqu'à prétendre que le recrutement des ouvriers lorrains fut organisé par les maîtres de forges, il est fort probable que ces derniers encourageaient dans leur nouvelle usine de Joeuf la venue d'une main-d'œuvre mosellane toute acquise à la Maison.

Ceci expliquerait pourquoi l'usine de Joeuf recrutait alors dans un périmètre très restreint mais également pourquoi la plupart des ouvriers lorrains qui arrivaient à Joeuf n'étaient pas venus directement de leur village natal. Les forges et minières de Wendel de Moselle permettaient une première acclimatation au monde sidérurgique et servaient de tremplin pour aller à Joeuf.

#### 1.1.1.2.2.5.1.4. Faible mobilité géographique des ouvriers mosellans

Quelle que soit la raison du départ de Lorraine annexée, le déplacement des mosellans s'effectua sur une distance courte.

La distribution des lieux de délivrance du livret de travail accentue l'idée d'un recrutement très localisé déjà pressenti au travers de l'analyse des lieux de naissance. D'une manière générale sur 100 Mosellans entrés à Joeuf avant 1896, 48 avaient obtenu leur premier emploi dans le seul arrondissement de Briey (dont 35 à Joeuf même), 15 dans le bassin de Nancy, 5 au Luxembourg, 8 en Allemagne, 20 en Moselle et 4 ailleurs.

En étudiant ensuite les anciens employeurs, sur 100 ouvriers mosellans qui entraient à l'usine de Joeuf, 59 ouvriers avaient travaillé du côté allemand et 34 du côté français avant de venir à Joeuf. Les autres avaient été employés dans des départements français (3,5 %), au Luxembourg (2 %), en Alsace (1.5 %) ou en Allemagne (1 %).

Une certaine continuité existait entre l'activité exercée par la plupart d'entre eux avant d'arriver aux forges jovicienne et le travail effectué dans les ateliers de cette usine. Un nombre prédominant de Mosellans avait obtenu ses papiers d'identité d'ouvrier dans des entreprises industrielles du même type que Joeuf ou dans les mines lorraines qui bordaient la frontière avec la France. En général, l'univers des forges et mines des de Wendel de Moyeuve-Grande, Hayange et d'autres établissements sidérurgiques de Moselle étaient les plus représentés. Les circuits de travail suivirent les reliefs de ce qui allait devenir le "*Royaume de la côte*". Là, mines et établissements industriels étaient

autant d'étapes provisoires pour ceux qui cherchaient à s'embaucher<sup>61</sup> dans la sidérurgie, malgré la frontière.

Autrement dit, cette immigration mosellane constitua l'essentiel des flux entrés à Joeuf avant 1896. La plupart des ouvriers n'avaient qu'à traverser directement la frontière avant d'aller à Joeuf ou à passer quelques temps dans l'une des installations de Wendel de Moselle avant de se diriger vers Joeuf. On retrouvait de cette main-d'œuvre mosellane un peu partout en Meurthe-et-Moselle, dans le bassin de Nancy et dans celui de Longwy, mais à Joeuf l'arrivée des flux de Lorraine annexée restait spécifique. Traditionnellement, l'idée qui prédomine dans les relations entre l'employeur de Wendel et son personnel lorrain, reste que les de Wendel préféraient nettement les Lorrains à toute autre forme d'immigration en particulier à celle des Allemands.

Cette préférence peut également s'expliquer par de simples paramètres pratiques. Les Forges de Joeuf par leur position à l'intérieur des terres, se trouvaient trop éloignées des réservoirs de main-d'œuvre comme la Belgique dont les flux de travailleurs préféraient s'arrêter dans le bassin de Longwy. Ce phénomène est identique pour les Luxembourgeois dont les flux de main-d'œuvre venaient s'embaucher dans le bassin de Metz-Thionville : Joeuf parvenait simplement à récupérer quelques éléments.

#### 1.1.1.2.2.5.2. Les flux internationaux dans l'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg

Malgré leur éloignement, les Belges apportèrent une contribution humaine aux forges de Joeuf. L'immigration allemande resta faible pour des raisons de patriotisme mais également parce que la plupart des sidérurgistes allemands étaient eux-aussi absorbés par les installations de leur pays ou par celles de Moselle. Joeuf ne faisait que récupérer des fragments de l'ensemble de ces réservoirs limitrophes.

##### 1.1.1.2.2.5.2.1. Les Belges

###### 1.1.1.2.2.5.2.1.1. Diminution de la présence belge

Le flux composé de sujets de la couronne de Belgique qui pénétra en France était un courant de vieille date. Au cours de la première

---

<sup>61</sup> FRITSCH (Pierre), *Les Wendel, rois de l'acier français*, R. Laffont, Paris, 1976, 279 p., p. 123

moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces ressortissants représentaient déjà un tiers des étrangers en France, ce qui les plaçait en tête des communautés étrangères. Après 1850, les effectifs triplèrent et un étranger sur deux était alors Belge. L'immigration des Belges était avant tout une migration de proximité qui privilégiait, comme lieu d'implantation, le nord de la France et la partie septentrionale du département de la Meurthe-et-Moselle. A mesure que l'on se rapproche du XX<sup>e</sup> siècle, la suprématie, en France, de cette immigration venue de Belgique, diminua de recensement en recensement passant de 46,6 % en 1876 à 41 % en 1891 puis devenant de plus en plus faible.

#### 1.1.1.2.2.5.2.1.2. Importance à Longwy.

Avant 1896, dans l'est de la France, cette nationalité fut encore suffisamment représentée au sein des flux qui entraient en Lorraine même si le nombre des ressortissants belges était différent suivant le lieu d'implantation des usines. La plupart des Belges qui venaient travailler en Lorraine française s'arrêtaient dans le nord de la région. Leur zone de prédilection resta la région des usines de Longwy alors qu'ailleurs leur nombre était plus faible.

D'après A. Sömme, le lien qui rattachait les usines du bassin longovicien au territoire belge s'expliquait en partie par l'implantation géographique des villages du nord de la Lorraine. A l'origine, les villages français qui auraient pu apporter leur contribution aux flux ouvriers entrant dans les usines de la région de Longwy étaient trop éloignés des centres industriels. *“Une ceinture de forêts assez large s'étend sur le côté sud de la vallée de la Chiers et autour des vallées de la Moulaine et de Côte Rouge, et les villages sont trop éloignés des usines<sup>62</sup>”*.

Les industriels longoviens firent alors appel très tôt à leur voisins wallons. Les Belges venaient des villages de Belgique méridionale distants de quelques kilomètres des usines de Longwy. Leur présence était alors si nombreuse qu'en 1895, les rapports de police signalèrent le mécontentement des ouvriers français qui voyaient beaucoup de logements envahis par des ressortissants belges autour de l'usine de Gorcy. *“Les Belges toujours à l'affût (...) seront installés lorsque nos compatriotes voudront être occupés<sup>63</sup>”*. Cet appel en main-d'œuvre

---

<sup>62</sup> SÖMME (Axel), *La Lorraine métallurgique*, Ed. Berger Levrault, 1930, Paris, 249 p., p. 136

<sup>63</sup> AD.M.M., 9 M 21

belge de la part des maîtres de forges lorrains était favorisé par le besoin qu'éprouvait la Belgique de trouver un exutoire à une surpopulation éprouvée par la crise qui sévissait depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>. Les entreprises textiles du Nord de la France et la métallurgie lorraine en accueillirent une grande partie.

La présence de ces travailleurs n'était qu'épisodique puisque la plupart habitaient près des usines pendant la semaine de travail mais rentraient chez eux les dimanches voire tous les soirs. De ce point de vue, le courant belge semble-t-il fut bien structuré puisque pour faciliter le retour hebdomadaire des travailleurs de la couronne de Belgique dans leurs foyers, un agent belge des chemins de fer domicilié à Longwy demanda à son administration de s'entendre avec la Compagnie des chemins de fer de l'Est pour former les samedis soirs un train supplémentaire au départ de Longwy pour ramener les Belges à Arlon<sup>65</sup>.

Dans le bassin de Longwy, les arrivées belges constituèrent durant cette période entre 40 et 50 % des effectifs des usines de la Société métallurgique de Gorcy et des hauts fourneaux de la Chiers, 25 % des effectifs des Aciéries de Longwy et 15 % des usines de Marc Raty et C<sup>ie</sup> 66.

#### 1.1.1.2.2.5.2.1.3. Faiblesse à Joeuf

Dans le bassin de Briey, les effectifs belges restèrent plus rares. A Joeuf, la période avant 1896 représenta le point culminant de la présence des Belges dans le nouveau bassin. Un Belge sur quatre entré à Joeuf avant la Grande Guerre, arriva entre 1888 et 1895. Mais la présence belge dans les courants de main-d'œuvre des Forges de Joeuf représentait alors à peine 2 % des flux d'étrangers soit environ 1,2 % des entrées générales. Le nouveau bassin de Briey n'attirait donc qu'une partie infime du courant belge entré en Meurthe-et-Moselle.

Si l'on se réfère au dernier lieu de travail des ouvriers belges entrés à Joeuf avant 1896, on remarque que 60 % d'entre eux avaient travaillé dans les centres sidérurgiques du nord de la Meurthe-et-Moselle avant de descendre vers Briey. Les usines de la Providence (35 % du total des Belges de Joeuf), les Aciéries de Longwy (15 %) et

---

<sup>64</sup> LENTACKER (Firmin), La situation des travailleurs belges en France de 1871 à 1914, Centre de recherches relations internationales de l'université de Metz, *Les relations franco-belges de 1830 à 1934*, Actes du colloque de Metz, novembre 1974, 1975, 367 p., pp. 173-174

<sup>65</sup> A.D.M.M., 9 M 21

<sup>66</sup> A.D.M.M., 9 M 23

les industries métallurgiques de la Société Lorraine Industrielle d'Hussigny-Godbrange (7 %) constituèrent les premières bases de travail pour ces ouvriers. 30 % venaient de Lorraine annexée (Hayange (14 %)) et des Hauts Fourneaux et Forges de Dudelange (16 %).

En dépit de leur nombre assez restreint durant cette période, les ouvriers belges reflétaient assez bien les mouvements de main-d'œuvre qui atteignaient les usines joviciennes du bassin de Briey avant 1896. Si la présence belge resta marginale à l'usine de Joeuf, ce fut plutôt vers les frontaliers luxembourgeois que se tournèrent les maîtres de forges joviciens.

#### 1.1.1.2.2.5.2.2. Les Luxembourgeois

Avant 1896, le nombre de Luxembourgeois qui entraient aux Forges de Joeuf fut nettement supérieure dans le bassin de Briey à celui des ressortissants belges. Il y eut dans les registres d'embauche, pratiquement six fois plus de sujets du Grand Duché que de Belges. Les frontaliers du Luxembourg représentèrent environ 8 % des flux entrés à Joeuf avant 1896 ce qui représentait 11 % des flux d'étrangers. Avec les Mosellans, ce fut numériquement la seconde population "étrangère" représentée dans les courants embauchés entre 1888 et 1895 dans le bassin de Briey.

Dans la Présidence de Lorraine, là encore, les ressortissants belges furent également inférieurs numériquement, tandis que les Luxembourgeois représentaient 43 % des étrangers venus y travailler<sup>67</sup>. En Moselle, avant 1896, il est intéressant de constater que cette communauté luxembourgeoise arrivait numériquement en première position devant les autres étrangers. Elle dominait largement avant 1896 dans les Kreise de Metz (Ville et Campagne) et de Thionville. Les recensements allemands jusqu'en 1900 notèrent une moyenne de 35 % de Luxembourgeois parmi les étrangers du Kreis de Metz-Campagne et même de 70 % dans celui de Thionville, alors qu'au même moment, les chiffres de l'arrondissement de Briey ne dépassaient pas les 15 % de Luxembourgeois parmi les étrangers<sup>68</sup>.

La jeune nation luxembourgeoise était née avec le traité de Londres de 1839 mais par la langue au moins, elle se rattachait à ses deux puissantes voisines de France et d'Allemagne. De plus, comme le rappelle F. Roth, le Luxembourg appartenait à l'Union douanière

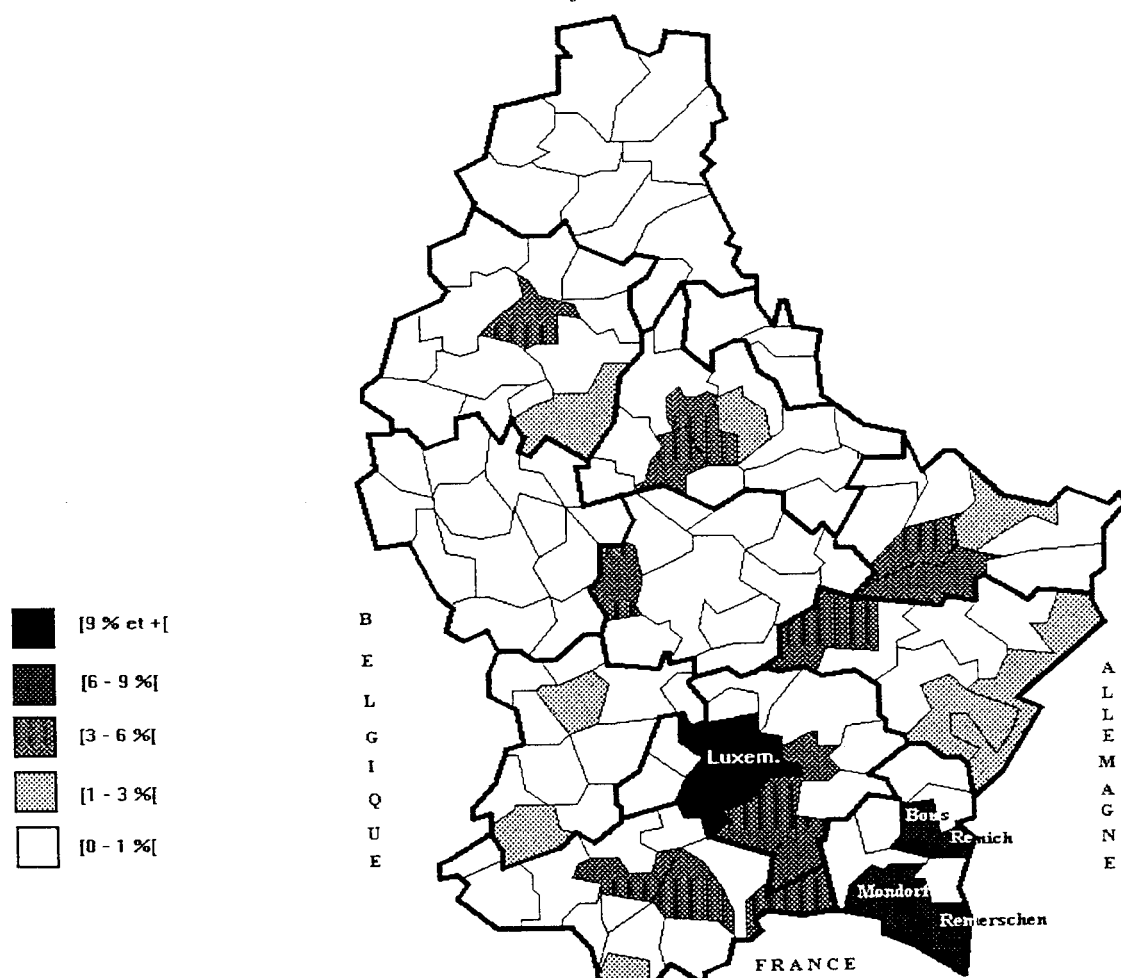
<sup>67</sup> A.D.M., 3 AL 235

<sup>68</sup> A.D.M. 3 AL 235 et A.D.M.M. 4 M 139 à 142

(Zollverein) donc sous influence allemande et les réseaux de communication entre la jeune nation et l'Alsace-Lorraine étaient entre les mains de dirigeants allemands. Ces facteurs expliquent que jusqu'aux années 1890, la colonie luxembourgeoise de Moselle s'agrandit de nouveaux éléments<sup>69</sup>. Vers 1890, on peut estimer que plus de la moitié des Luxembourgeois de Lorraine annexée étaient implantés dans la région sidérurgique de Thionville<sup>70</sup>.

La répartition géographique d'origine du courant luxembourgeois embauché par l'usine de Joeuf confirme, s'il est encore nécessaire, combien les circuits de travail de la population sidérurgique qui entrait à Joeuf avant 1896 restaient des parcours sur de petites distances destinés à alimenter des bassins particuliers.

Origine géographique des Luxembourgeois entrés aux Forges de Joeuf avant 1896



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf (1888-1895)

<sup>69</sup> ROTH (François), Les Luxembourgeois en Lorraine annexée (1871-1918), POIDEVIN (Raymond) - TRAUSSCH (Gilbert) (sous la dir. de), *Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, Actes du Colloque de Luxembourg, novembre 1977, Metz, 1978, 333 p., p. 176

<sup>70</sup> ROTH (François), *La Lorraine.....*, op. cit., p. 123



L'énorme majorité des sujets luxembourgeois présents à Joeuf avant 1896 était née dans son pays d'origine. Une grande partie du courant luxembourgeois venait de la ville de Luxembourg et de la région immédiate autour de la capitale.

Le district de Luxembourg représentait 35 % des entrées luxembourgeoises à Joeuf avant 1896. Dans ce district, le canton de Luxembourg à lui seul envoyait 17 % du flux luxembourgeois total vers Joeuf. Quelques autres communes du Luxembourg comme le groupe Hesperange-Sandweiler et Weiler-la-Tour (avec 4 % des flux globaux) ou encore plus au Sud les communes de Mondercange et Bettembourg (3 % du total) apportèrent leur contribution.

Le second pôle du courant luxembourgeois se situait plus au sud-est de la petite nation. Le district de Grevenmacher dans son ensemble apporta au courant luxembourgeois pratiquement 40 % des effectifs. A l'instar du district précédent, Grevenmacher possédait lui aussi une forte concentration autour de certaines communes tandis que quelques individus épars représentaient le reste des communes du district dans le flux global entré à Joeuf, sous forme de traces insignifiantes. Le bloc des communes de Remerschen-Mondorf-Remich et Bous (14 % du total général des sujets grand-ducaux) dominait dans les arrivées de luxembourgeois à Joeuf. L'ensemble des communes du canton de Remich qui étaient présentes dans les courants entrant à Joeuf avant 1896 représentait environ 16 % du flux total de luxembourgeois. Seules les communes de Junglinster (3 %) dans le canton de Grevenmacher et Bech-Consdorf dans le canton de Echternach (avec 9 % du mouvement général) apportaient des éléments significatifs.

Pourtant même si la plupart des luxembourgeois étaient nés dans leur pays, le mouvement de cette main-d'œuvre rejoignit la tendance générale de circulation au travers de l'espace de recrutement de Joeuf. Contrairement à leurs voisins belges plus éloignés du bassin de Briey, les luxembourgeois auraient pu établir des flux directs vers Joeuf. Or, les luxembourgeois, comme les homologues belges, quittaient leur pays pour venir travailler juste derrière leur frontière, passaient quelque temps dans les usines limitrophes de leur pays puis quelques éléments descendaient vers Joeuf.

Les registres de recrutement de Joeuf montrent que sur 100 luxembourgeois qui quittaient leur pays et dont on connaît le cheminement professionnel, 30 seulement entraient directement en France et

le reste allait en Lorraine annexée. Les Luxembourgeois qui avait pénétré en France s'embauchaient de préférence dans de petites entreprises ou dans l'agriculture avant d'aborder l'usine à Joeuf. Sur les 30 ouvriers qui étaient passés par la France, seuls 8 avaient travaillé dans une usine comme Villerupt ou une entreprise métallurgique à Hussigny, 22 chez des artisans ou des agriculteurs. Les 70 % restant - qui étaient passés par la Présidence de Lorraine - travaillèrent d'abord comme ouvriers mineurs ou sidérurgistes à Dudelange, Esch-sur-Alzette avant de s'enrôler sur la côte de Marange et de Moyeuvre-Grande chez de Wendel et ensuite seulement arrivèrent à Joeuf.

Les contingents d'ouvriers luxembourgeois déjà initiés aux pratiques sidérurgiques dans leur région d'origine descendaient de préférence dans une forge de Moselle. Ensuite de là, une petite partie parvenait dans la région de Metz et finalement, par capillarité, le bassin de Briey en absorbait quelques éléments.

Comme pour les Belges, les distances entre les localités luxembourgeoise d'origine et les Forges de Joeuf ne furent pas très importantes. Avant 1896, le recrutement des sujets grand-ducaux s'effectua à 75 % dans les seuls districts de Grevenmacher et de Luxembourg, c'est à dire dans un rayon distant de 40 à 50 kilomètres de l'usine de Joeuf. Ces frontaliers restaient en général la semaine près de l'usine de Joeuf, dans les cantines ou les maisons des cités, puis la plupart rentraient chez eux le samedi ou le dimanche en fonction des tournées. 95 % des sujets luxembourgeois qui travaillaient à Joeuf avant 1896 habitaient soit directement dans les villages de Joeuf (93 %) ou Homécourt-Auboué (2 %), soit - pour les 5 % qui restaient- traversaient tous les matins la frontière à partir des villages de Montois-la-Montagne, S<sup>te</sup> Marie-aux-Chênes ou Malancourt-la-Montagne. Autrement dit, les réservoirs de main-d'œuvre comme la Belgique ou le Luxembourg ne fournissaient à Joeuf et au bassin de Briey que des éléments trop limités pour assurer les besoins en bras en cas de reprise économique importante. Dans le contexte de difficultés économiques qui régnait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les maîtres de forges joviciens pouvaient se contenter de ces flux restreints récupérés par infiltration. Cette idée de récupération des courants de main-d'œuvre venus de viviers excentrés se retrouve dans l'immigration allemande à Joeuf.

#### 1.1.1.2.2.5.2.3. L'immigration allemande

Jusqu'au second tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, l'immigration allemande en France ne se différenciait pas des autres. Ce fut avec la défaite fran-

çaise de 1870 que se transforma l'image de l'Allemand en France. Désormais, le "Boche" était né<sup>71</sup> et la rancune de l'Annexion fit percevoir ces voisins d'un mauvais oeil.

#### 1.1.1.2.2.5.2.3.1. Répartition inégale dans l'espace lorrain

##### 1. Bassin de Metz-Thionville

Ce ne fut qu'après 1890 avec l'essor pris par l'industrie que les flux d'ouvriers du fer et de l'industrie furent plus consistants dans la Présidence de Lorraine. Ce nouveau courant de main-d'œuvre aboutit en majorité dans les Kreise de Metz-Thionville et de Forbach, là où les maîtres de forges et les houillères en avaient un grand besoin pour les nouvelles minières et autres usines qui s'édifiaient. Déjà dans les années 1860, des ressortissants germaniques s'étaient établis dans la région de Hayange pour venir travailler dans les installations des de Wendel. Pour eux et leur famille, les maîtres de forges mosellans avaient construit la Cité de Gargan, à l'ouest de la ville en direction de Neufchef en bordure du carreau de la mine<sup>72</sup>. En 1882, on pouvait déjà trouver une communauté de 232 familles qui y logeaient.

Comme pour la Moselle, la répartition de l'immigration allemande en Meurthe-et-Moselle resta assez inégale. Avant 1914, elle était très importante dans le sud du département mais était restée marginale autour de Briey et dans le bassin de Longwy.

##### 2. Bassin de Nancy

Les tableaux statistiques de l'état numérique des étrangers ayant déclaré leur résidence en Meurthe-et-Moselle en application du décret du 7 octobre 1888 révélaient qu'avant 1896, 43 % des ressortissants germaniques de Meurthe-et-Moselle se trouvaient dans l'arrondissement de Nancy et à peine 25 % dans celui de Briey<sup>73</sup>. Ainsi, dans des usines comme la Société Anonyme des Forges et Fonderies de Montataire, les Allemands constituaient 83,3 % des ouvriers étrangers. Le chiffre était presque le même aux hauts fourneaux de Pompey et à Pont-à-Mousson, tandis qu'à Maxéville 50 % des étrangers étaient allemands. A Neuves-Maisons, le nombre des ouvriers germani-

<sup>71</sup> AMAR (Marianne) - MILZA (Pierre), *L'immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, A. Colin, 1990, 331 p., p. 45

<sup>72</sup> PRINTZ (Adrien), *op. cit.*, pp. 63-70

<sup>73</sup> A.D.M.M. 4 M 139

ques resta important avec 20 % des embauches avant 1896. Par contre, dans le nord du département, les embauches de ressortissants allemands restèrent exceptionnels. A peine 7 % à la Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge, 4,7 % aux Aciéries de Longwy, 5 % aux établissements de Saintignon voire 2,3 % à la Chiers. Les rares établissements à avoir environ un dixième d'ouvriers allemands parmi leur personnel étranger, restèrent jusqu'en 1913 les usines de Micheville et celles de Laval-Dieu.

L'analyse des registres d'embauche des usines de la Fenderie et de Hayange et ceux de Moyeuve-Grande et Joeuf révèle un certain nombre d'éléments à propos de l'origine des ouvriers allemands embauchés par les de Wendel.

#### 1.1.1.2.5.2.3.2. Origines des flux allemands chez de Wendel

Cette maison d'origine française avait une politique de recrutement spécifique, ce qui explique sans doute la faiblesse de l'élément allemand dans les installations sidérurgiques frontalières. Le nombre des Allemands venus se faire embaucher avant 1896 à Moyeuve-Grande, ne représentait que 17 % des entrées, à Hayange ils n'étaient que 14 % et à Joeuf moins de 5 %.

Sur l'échantillon de 475 ouvriers tirés des registres d'usines de Wendel de Moselle avant 1896, les ressortissants des provinces de Rhénanie-Westphalie et de la Sarre représentaient environ 44 % des entrées contre 27 % de Palatins de la région de Trèves et de Mayence. Les liens déjà très anciens qui existaient entre la Ruhr, la Westphalie, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et la région voisine de la Moselle expliquent sans doute ces déplacements. La France après le traité de Campo-Formio de 1797, administrait les territoires de la rive gauche du Rhin et ce n'est qu'après la défaite napoléonienne de 1815 et l'échec de la Confédération du Rhin que ces derniers sont retournées à l'Empire.

A Joeuf ils étaient "Allemands", "Prussiens" sans autre précision sur le lieu de naissance. Quelques sondages dans des fichiers plus détaillés ont confirmé l'implantation des lieux d'origine en Allemagne décrits pour Hayange et Moyeuve-Grande même si les proportions diffèrent un peu.

L'immigration germanique à Joeuf ne fut jamais très importante mais elle exista. Ce fut même avant 1896 que les effectifs allemands recensés à Joeuf furent les plus importants : sur l'ensemble des Allemands qui pénétrèrent à Joeuf de 1888 à 1914, la période 1888-1896 fut celle qui vit arriver les effectifs les plus élevés. Cette immigration n'avait

pas le caractère spontané et direct qui caractérisait les flux mosellans vers Joeuf.

Les Allemands qui venaient d'Allemagne comme ceux qui étaient originaires du Reichland, préféraient s'implanter dans les forges de la Présidence de Lorraine. Chez de Wendel d'Hayange et Moyeuivre-Grande, les Allemands recensés avant 1896 venaient directement d'Allemagne alors que dans la plupart des cas, les ouvriers allemands des Forges de Joeuf ne venaient pas directement du Reich mais avaient séjourné quelques temps dans la Présidence de Lorraine avant de passer en France.

#### 1.1.1.2.2.5.2.3.3. Les circuits de travail

Ce sont surtout les circuits de travail de cette population germanique qui restent intéressants à étudier. Chez de Wendel de Moselle, la dernière entreprise qui embaucha ces Allemands avant qu'ils ne viennent à Moyeuivre ou à Hayange, était le plus souvent implantée en Allemagne tandis qu'à Joeuf, le dernier employeur était localisé dans la Présidence de Lorraine.

Sur 100 Allemands embauchés avant 1896 à Hayange, 63 % avaient quitté un patron en Allemagne pour venir travailler chez de Wendel. A Moyeuivre-Grande ils étaient 58 %. A Joeuf seuls 32 % des ouvriers allemands avaient déclaré leur dernier employeur directement en Allemagne alors que 55 % des ouvriers allemands de Joeuf travaillaient en Moselle avant de passer dans le bassin de Briey. Sur 100 de ces ouvriers qui venaient de quitter un employeur de Moselle, 45 étaient passés dans une mine ou une forges de Wendel et 43 par une mine ou une usine des bassins de Metz-Thionville.

En affinant la recherche pour l'usine de Joeuf, sur 100 ouvriers allemands dont l'ancien employeur était établi en Moselle, 46 avaient leur avant-dernier employeur en Allemagne tandis que pour 34 d'entre eux l'entrée à Joeuf constituait leur premier emploi.

La Moselle restait donc le lieu premier d'immigration pour les Allemands qui se servaient ensuite du circuit de travail spécifique à la sidérurgie pour aller s'embaucher éventuellement en France. Joeuf ne récupérait pas des flux complets et réguliers d'ouvriers allemands mais plutôt des courants qui s'échappaient des usines mosellanes.

Ces considérations devant le comportement des courants de main-d'œuvre qui atteignirent le bassin de Briey avant 1896 mettent en valeur un certain nombre d'éléments primordiaux.

Tout d'abord, le recrutement de la main-d'œuvre de Joeuf s'effectuait à l'échelle de la région suivant des circuits différents dans lesquels les mines de fer et les usines sidérurgiques constituaient des relais. Un certain nombre de réservoirs de main-d'œuvre existaient autour de Joeuf. La Lorraine annexée et les villages autour de l'usine constituaient les principaux viviers à partir desquels l'usine constituait l'essentiel de sa main-d'œuvre. Les autres réservoirs potentiels de main-d'œuvre pouvaient difficilement servir à Joeuf dans la mesure où ils restaient trop éloignés de l'usine. Les Belges étaient récupérés en grande partie par les usines du bassin de Longwy, les Luxembourgeois par celles du bassin de Metz-Thionville et les Allemands par les houillères de Forbach et les bassins sidérurgiques de Metz-Thionville. Le bassin de Briey ne pu compter que sur l'apport frontalier direct avec la Moselle.

Si certains groupes d'hommes avaient fait un choix délibéré d'abandonner leur village natal pour des raisons idéologiques après l'Annexion, la plupart avaient effectué le déplacement pour des raisons économiques. Le marasme économique ambiant qui frappait l'ensemble des pays limitrophes à la Lorraine, alimentait les circuits de travail avec des ouvriers débauchés par des firmes défailtantes, des hommes venus de la terre ou des ouvriers qui venaient tenter leur chance dans les forges de la maison de Wendel.

Jusqu'en 1896, tant que les besoins en hommes n'étaient pas importants les Forges de Joeuf pouvaient se contenter de travailler en récupérant à leur compte quelques bribes des flux de main-d'œuvre déjà établis dans d'autres bassins. Cette usine s'était maintenue en profitant des circuits existants et de la qualification déjà présente chez le personnel venu des autres usines. L'aire de recrutement très réduit et la position centrale du nouveau bassin permettait cet échange en hommes tout en laissant une large part à l'improvisation.

La période qui a suivi a vu un changement d'échelle dans les besoins en hommes. Avec la reprise des affaires, la concurrence sans cesse accrue entre les nouvelles firmes stimula les besoins en bras. Une page fut alors tournée sur la période "intimiste" et les besoins d'un recrutement massif explique en partie l'appel à une main-d'œuvre introduite volontairement et directement de nouveaux réservoirs "délocalisés".

### 1.1.2. LA NECESSITE D'ELARGIR LES FLUX DE MAIN-D'ŒUVRE.

Après la période de marasme qui affecta l'économie de la plupart des pays industrialisés au cours des années 1870-1880 et qui culmina en Lorraine vers 1886, apparut une reprise économique qu'un certain nombre d'auteurs s'est efforcé de situer chronologiquement.

La question de la croissance industrielle de la France de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale a été évoqué dans de nombreux ouvrages. Des indicateurs ont été proposés pour tenter de déceler la période durant laquelle l'économie française passa d'un stade de crise à celui d'une reprise. Certains auteurs situent la date de la relance vers 1896<sup>74</sup> alors que d'autres pensent que la date charnière se situerait plutôt entre 1905-1907<sup>75</sup>. Quoi qu'il en soit, la période entre 1880 et 1890 est une phase de « *reconversion en fonction d'une nouvelle orientation des marchés*<sup>76</sup> ». Il n'y a pas eu de rupture entre la phase de « *décroissance* » et celle de la reprise économique mais simplement une mutation, une sorte de rebond après une pause. Il faut admettre alors, que les années allant de 1890 jusqu'à 1913, sont des années clés qui permirent à l'industrie française de passer de l'état de stagnation à celui de croissance maximale. Certains chercheurs n'hésitent pas à parler « *d'apogée du capitalisme*<sup>77</sup> » tout en reconnaissant le caractère irrégulier de la croissance avant 1914. « *La France connaît à partir des années 1890 un style de croissance [...] que l'on peut qualifier de plus capitaliste que la croissance précédente*<sup>78</sup> ». D'autres parlent « *d'épanouissement* » des institutions de l'économie capitaliste<sup>79</sup>. Ceci explique alors la mutation de l'industrie qui se réorganisa en fonction des nouveaux paramètres. D'une manière générale, en Lorraine, l'ensemble des paramètres se modifia dès la fin de l'année 1895 et le

<sup>74</sup> MALINVAUD (Édouard) - CARRE (Jean-J.) - DUBOIS (P.), *La croissance française*, Paris, Éditions du Seuil, 1972.

<sup>75</sup> CROUZET (François), Essai de construction d'un indice annuel de la production industrielle française au XIX<sup>e</sup> siècle, *Annales ESC*, t. I, 1970, pp. 56-100

<sup>76</sup> CARON (François) - BOUVIER (Jean), [BRAUDEL (François) - LABROUSSE (Ernest) (sous la dir. de)], Les aspects contrastés de la croissance économique, in *Histoire économique et sociale de la France*, tome IV. 1-2, 1880-1950, Quadrige; P.U.F., 1993, 971 p., pp. 120-124

<sup>77</sup> ASSELAIN (Jean-Charles), *Histoire économique de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Tome 1., de l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale, Éd. du Seuil, Coll. « Points Histoire », 1984, 221 p., p. 176

<sup>78</sup> CARON (François) - BOUVIER (Jean), [BRAUDEL (François) - LABROUSSE (Ernest) (sous la dir. de)], *op. cit.*, p. 124.

<sup>79</sup> MAYEUR (Jean-Marie), *Les débuts de la III<sup>e</sup> République*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, n° 10, coll. points Histoire, Ed. du Seuil, Paris, 1973, 256 p., p. 62.

début de 1896. Une réunion tenue par les maîtres de forges lorrains à Paris en 1896 confirma que *“toutes les branches de l’industrie en général, en beaucoup d’activité et il résulte de cette situation que la main-d’œuvre est très chère en France et qu’elle n’est pas près, loin de là, à diminuer”*<sup>80</sup>. Le contexte économique s’améliora et l’accession au brevet de déphosphoration des fontes par l’ensemble du monde industriel lorrain stimula la production sidérurgique. Une fois que le monopole de la licence Thomas-Gilchrist était tombé dans le domaine public, les différents bassins lorrains, tant du côté français qu’allemand, virent affluer les firmes tenues jusqu’alors à l’écart. Aux appels en bras de ces nouvelles usines se rajoutèrent les besoins des différentes minières et autres entreprises que la richesse des gisements de l’Est avaient attirées. Le peuplement initial et l’apport frontalier, appropriés dans le contexte de stagnation précédent, ne pouvaient plus suffire. Les maîtres de forges durent se tourner alors vers d’autres réservoirs d’hommes plus disponibles et vers d’autres formes de recrutement.

La période entre 1896 et 1905 constitua un tournant dans le contexte général, la reprise économique s’affirma. Seule la crise de 1901 vint atténuer quelque peu l’euphorie générale. Bien que ce ralentissement ne fût que passager il remit en cause un certain nombre de paramètres que l’on pensait établis durablement.

Avec l’amélioration de la situation sidérurgique les besoins en hommes changèrent d’échelle. Une nouvelle phase s’amorça durant laquelle furent mises en place les nouvelles structures d’appel en main-d’œuvre. Les réseaux et les courants de travail muèrent au gré des conjonctures ; leurs profils eurent des caractères qui évoluèrent puis s’affirmèrent. Ce fut véritablement un changement d’envergure dans les courants de main-d’œuvre qui transitaient par les usines lorraines qui s’était affirmé après 1896. L’appel à une main-d’œuvre étrangère d’origine italienne fut conditionné en grande partie par les carences évidentes du recrutement traditionnel.

### 1.1.2.1. *La reprise de l’activité économique.*

#### 1.1.2.1.1. Relance de l’économie.

Au cours du second semestre de l’année 1895, l’activité économique montra d’abord quelques signes timides de reprise. La masse

---

<sup>80</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, Les impressions des maîtres de forges à Paris, revue n°301, 6 septembre 1896, p. 1



monétaire qui avait augmenté à peine de 30 % entre 1873 et 1895, doubla entre 1895 et la Première Guerre mondiale. Les différents ouvrages économiques consultés s'accordent à reconnaître que durant cette nouvelle période, "*la hausse des profits prend des proportions considérables*"<sup>81</sup> et que la croissance économique s'était accélérée. L'analyse des taux de croissance proposée par F. Braudel et E. Labrousse d'après les calculs de M. Vincent, montre qu'après 1895, avec un taux de 5,1 jusqu'en 1914, la métallurgie primaire grâce à son dynamisme avait été amenée à "*compenser l'atonie des vieux secteurs*"<sup>82</sup>. Les travaux de T. Markovitch vont dans ce sens puisque parmi les secteurs en hausse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils placent les industries de transformation des métaux et les secteurs de la houille<sup>83</sup>. Ce fut au cours de ces années 1890 que, "*l'investissement en usines et outillages commença à décoller*"<sup>84</sup>. La crise qui avait sévi tout au long de la seconde moitié du siècle avait eu le mérite d'éliminer les entreprises fragiles du marché du travail et de favoriser l'émergence ou la consolidation des entreprises les plus solides. L'utilisation optimale de la technologie moderne nécessitait une restructuration industrielle. Cette dernière seule put permettre, par la suite, l'augmentation des tonnages de production.

#### 1.1.2.1.2. Prospérité en Lorraine

La production de fonte avait été sur les deux semestres 1895 respectivement de 651 445 tonnes puis 633 027 tonnes, ce qui portait la production globale annuelle à 1 284 472 tonnes de fonte en Lorraine française. Avec ce chiffre, la Meurthe-et-Moselle produisait 61,6 % de la production française de fonte<sup>85</sup>. Dans ce domaine de production, il faut noter la part grandissante de la Meurthe-et-Moselle dans l'alimentation des autres régions de France au détriment des fontes britanniques qui formaient jusqu'alors la base des fournitures. Dans le domaine des aciers, la part de l'Est passa de 29 % de la production

<sup>81</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, Les impressions des maîtres de forges à Paris, revue n°301, 6 septembre 1896, p. 1

<sup>82</sup> BRAUDEL (F.) - LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France*, IV. 1-2/ 1880-1950, Quadrige, P.U.F., 1993, 971 p., pp. 285-314

<sup>83</sup> MARKOVITCH (T.J.), *L'industrie française de 1789 à 1964*, Cahiers de L'ISEA, n° 6,7, 1966-1967.

<sup>84</sup> VERLEY (Patrick), *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, T. 2. *L'industrialisation (1830-1914)*, La Découverte, Coll. Repères, n°78, 1989, 127 p., p. 61.

<sup>85</sup> A.D.M.M., 9 M 21

française en 1893, à 32,5 % en 1895 à une date où certaines usines comme Micheville ou Pompey n'avaient pas encore lancé leurs aciéries. Quelques mois plus tard, une fois que les capacités de production des usines de la Lorraine réussirent à atteindre un niveau convenable, les titres métallurgiques s'affirmèrent dans les cotations boursières. Le cours des actions proposées par les Hauts Fourneaux et Aciéries de Micheville passèrent de la cote 920 en juin 1897 à 935 un mois plus tard tandis que dans le même laps de temps, celui d'Aubrives-Villerupt augmenta de 400 à 507<sup>86</sup>. Les travaux d'expansion et de modernisation des installations expliquent le développement des capacités de fabrication.

### 1.1.2.1.3. Augmentation des capacités de production

En Lorraine, si le nombre des établissements sidérurgiques n'a pas augmenté immédiatement, d'une façon générale pendant quelques années, la plupart des firmes déjà existantes se développèrent et augmentèrent leur production<sup>87</sup>. En février 1896, un questionnaire envoyé par la sous-préfecture de Briey posait la question de savoir si l'outillage avait subi, dans l'entreprise qui le recevait, une transformation importante. Les questions envoyées étaient de type fermées ou de tendance dirigiste. Elles eurent, dans l'ensemble, le mérite de ne nécessiter que des réponses courtes qui ont facilité le travail d'analyse. Grâce à cette enquête et au dépouillement des rapports des polices spéciales, il apparaît qu'à Mont-S<sup>t</sup>-Martin, le nombre des convertisseurs s'est accru pour permettre une production d'acier à grande échelle. A Villerupt, l'aciérie de Ferry et Currique qui était en marche depuis quelques mois avait dû rajouter un haut fourneau pour permettre un apport constant de métal à sa nouvelle aciérie. L'usine de Micheville ajouta deux hauts fourneaux à grande production dès 1895, tandis que plus au sud du département, à Jarville et Pont-à-Mousson "*on a transformé ou l'on a entrepris le remplacement ou la transformation d'anciens hauts fourneaux en fourneaux perfectionnés et à plus grande production*"<sup>88</sup>.

A Villerupt, chez Ferry-C. les autorités se félicitèrent de l'augmentation de la production d'acier qui passa de 250 tonnes par jours à 400 tonnes après l'allumage du haut fourneau I. Chez Raty à

---

<sup>86</sup> A.D.M.M., 9 M 21

<sup>87</sup> A.D.M.M., 9 M 21

<sup>88</sup> A.D.M.M., 9 M 21

Saulnes, un quatrième haut fourneau fut rajouté et la Société des Aciéries de Longwy à Mont-St-Martin fit construire de nouveaux fours pour *“pouvoir satisfaire à ses nombreuses commandes d’acier”*<sup>89</sup>. Même Joeuf, pourtant déjà pourvue d’une batterie de cinq hauts fourneaux, lança les travaux de construction d’un sixième fourneau et d’une tréfilerie. L’agrandissement de cette dernière usine ne fut pas chose aisée étant donné la configuration topographique de son implantation. Qu’à cela ne tienne, dans l’euphorie de la reprise et au vu des gains considérables qui étaient en jeu, les dirigeants lancèrent un projet de détournement de la rivière l’Orne pour permettre aux ateliers de s’agrandir du côté français<sup>90</sup>.

#### 1.1.2.1.4. Développement des aciéries Thomas.

Ces furent les aciéries Thomas qui se développèrent alors dans l’ensemble de l’espace Sarre-Lorraine et Luxembourg avec un effort particulier en Meurthe-et-Moselle, destiné à combler le retard pris sur les régions avoisinantes<sup>91</sup>. En effet, seul le couple Joeuf-Longwy produisait l’acier Thomas en Meurthe-et-Moselle jusqu’alors. En Allemagne, Hayange dans le Reichsland et Neunkirchen, S<sup>t</sup> Ingbert et Burbach s’étaient lancés dans l’opération dans les années 1880 et la première moitié des années 1890. Même le Luxembourg avait produit ce type d’acier à Dudelange dès 1886<sup>92</sup>. C’est pourquoi un nouveau départ fut donné grâce aux usines sidérurgiques de Pompey et Micheville en particulier, mais aussi à Longwy. Ces entreprises annonçaient leur intention de s’équiper afin de *“doubler leur production d’acier”*. L’année 1896 fut celle durant laquelle, pour la première fois depuis longtemps, *“la production et la vente [ont-été] très actives surtout pour l’acier qui tend de plus en plus à remplacer le fer”*<sup>93</sup>. Le ton des débats dans les assemblées générales d’actionnaires de Joeuf trahissait les inquiétudes clairement manifestées par les dirigeants joviciens : *“depuis que le brevet Thomas est tombé dans le domaine public, deux usines voisines Pompey et Villerupt ont commencé la construction d’aciéries qui mar-*

---

<sup>89</sup> A.D.M.M., 9 M 21

<sup>90</sup> E.A.U.S., versement 10, carton 89

<sup>91</sup> Voir à ce sujet les tableaux récapitulatifs mensuels proposés dans les colonnes de la *Revue Industrielle de l’Est* jusqu’en 1914.

<sup>92</sup> PRECHEUR (Claude), *La Lorraine sidérurgique*, S.A.B.R.I., Paris, 1959, 625 p., p. 189

<sup>93</sup> A.D.M.M., 9 M 21

*cheront courant 1895 (...) Nous sommes donc convaincus que nous entrons dans une période difficile (...)»<sup>94</sup>.*

Ce fut à juste titre que les de Wendel ont senti que la période durant laquelle ils avaient fait cavalier seul dans le bassin de Briey était révolue. Leur suprématie contestée allait enfin donner un nouvel élan au monde sidérurgique.

#### 1.1.2.1.5. Redéploiement de l'industrie sidérurgique.

Dès 1895, l'ensemble des rapports envoyés par les commissaires de police ne tarissaient pas d'enthousiasme face à la reprise de l'activité en Lorraine. Les qualificatifs de "*fort*" et de "*production importante*" furent déclinés sur tous les tons pour tenter de décrire le dynamisme de la production lorraine. Au fur et à mesure que le spectre de la crise s'éloignait, la composition phrastique qualifia l'activité des bassins lorrains de "*bonne*<sup>95</sup>", "*pleine*<sup>96</sup>", puis de "*satisfaisante*" voire "*prospère*<sup>97</sup>" qui contrastait avec le pessimisme des mois précédents. De partout affluèrent de nouveaux industriels qui voulaient avoir leur part des richesses du pays. Les achats de terrains se multiplièrent alors de part et d'autre de la frontière franco-allemande. Une société minière travaillant pour le compte de M. Sépulchre vient prospecter à Homécourt sur des terrains jouxtant la propriété de l'usine de Joeuf. Après quelques semaines la firme de M. Sépulchre chercha à agrandir ses avoirs en terrains dans le but de construire dans les environs de la gare d'Homécourt une usine de hauts fourneaux et une aciérie. Les de Wendel de Joeuf se virent alors contraints "*d'acheter plus qu'il n'(...) était nécessaire pour le moment, voulant éviter que nos voisins d'Homécourt viennent construire trop près de nous*<sup>98</sup>". Quelques mois plus tard, ce fut à Auboué que la société des mines de Pont-à-Mousson obtint des concessions dans la vallée de l'Orne et que les premiers travaux commencèrent. En 1897, à Moutiers, la Société des Aciéries de Gorcy effectua des sondages en annonçant qu'elle aussi prévoyait de s'installer dans le bassin de Briey.

---

<sup>94</sup> E.A.U.S, A.G. de Joeuf, 29 avril 1895

<sup>95</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport du commissaire spécial de Villerupt, n° 222 du 26 février 1895

<sup>96</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport du commissaire spécial de Frouard, n° 999 du 26 décembre 1896

<sup>97</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport du commissaire spécial de Briey et Longwy n° 769 et 558 de mars et avril 1896

<sup>98</sup> E.A.U.S, A.G. Joeuf, 20 mai 1899

Au Luxembourg, “*la production d’acier va chaque jour en s’accroissant. Il est nécessaire que nos aciéries augmente leur outillage pour tenir tête à nos voisins sur le marché étranger où l’exportation offre chaque jour de nouveaux débouchés*”<sup>99</sup>. Dans la partie nord du département, dès 1895, la société Ferry-Curricque ainsi que celle des Forges de Laval-Dieu achetèrent des terrains entre Thiel et Tiercelet pour une aciérie alors que quelques temps auparavant, près de Villerupt, les mêmes firmes avaient déjà fait l’acquisition d’une “*certaine quantité de terrains*” à des fins diverses.

Cette frénésie d’implantation toucha également les communes voisines de Lorraine annexée. Près de Aumetz, à la même période, plusieurs terrains furent adjugés en grande partie pour l’usine Krupp de Essen par l’intermédiaire du baron Stumm, propriétaire de plusieurs hauts fourneaux en Allemagne et allait développer l’usine d’Uckange. D’autres usines furent également de la partie puisque sur la bande-frontière allemande entre le Reichsland et France, la construction de hauts fourneaux et d’une aciérie était prévue sur les concessions achetées par la société *Vulcan* de Berlin et la société *Aachener Hutten Actien Verein* dont le siège social est à Rothe Erde, près d’Aix-la-Chapelle. Dans la région d’Audun-le-Tiche, un riche industriel allemand de Dortmund “*a fait acheter discrètement par le maire d’Audun, à raison de 100 marks l’are, 30 hectares de terrain à cheval sur l’Alzette, entre la gare, la ligne qui va à Rédange et la route d’Audun à Russange*”<sup>100</sup>, en vue de la construction d’une tuyauterie et de hauts fourneaux. Même à Hayange le fief incontesté des de Wendel, on rechercha de nouveaux terrains pour construire de nouveaux laminoirs<sup>101</sup>.

Les travaux de terrassement en vue d’agrandir les installations existantes, les constructions de nouvelles usines et le fonçage de puits de mines dans les nouvelles concessions du bassin de Briey nécessitèrent un volume de main-d’œuvre sans rapport avec les demandes en bras de la période précédente. Le recrutement, qui se faisait jusque-là sans trop de peine à partir de réservoirs peu distants des usines demandeuses, se transforma. Dorénavant, la proportion de main-d’œuvre locale baissa dans les flux qui entraient dans les usines lorraines. La quantité d’hommes réclamée augmentait constamment et la nouvelle source d’appel en ouvriers se déplaça à des centaines de kilomètres des lieux de recrutement traditionnels. Un véritable changement d’échelle

<sup>99</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, revue n°297, 6 septembre 1896

<sup>100</sup> A.D.M.M., 9 M 21

<sup>101</sup> A.D.M.M., *ibidem*, Rapport du Commissariat de Police spécial concernant Audun-le-Roman, 26 juin 1895, n° 676

intervint dans le recrutement. Les besoins en hommes s'accrurent mais le type d'ouvriers dont les usines avaient le plus besoin ne fut plus l'ouvrier de métier mais l'homme à tout faire.

#### 1.1.2.1.6. Les nouvelles conditions de fabrication.

##### 1.1.2.1.6.1. Avant l'ère Thomas

Lorsque la fabrication de l'acier ne passait pas encore par le stade industriel autorisé par l'adoption de fours à revêtement dolomitique, le travail était une affaire de métier même s'il était harassant. On distinguait alors plusieurs catégories d'aciers :

- \* aciers de puddlage,

- \* aciers de forges qui s'obtenaient par l'élaboration de fontes aciéreuses dans des foyers d'affinerie.

- \* on trouvait aussi des aciers de cémentation produits par l'action directe, dans des caisses fermées de charbon réduit en poudre directement sur le fer,

- \* d'aciers fondus provenant de la fusion dans un creuset d'aciers de forges ou d'aciers cémentés.

Chacun de ces types d'aciers comprenait plusieurs qualités qui variaient elles-mêmes suivant l'origine ou la production du métal de sorte qu'on avait "*grand peine à s'y reconnaître*"<sup>102</sup>. C'est pourquoi l'ouvrier de métier qu'il soit puddleur, forgeron ou fondeur tenait une place prépondérante. Le travail des ouvriers était certes très physique. Avec le four à puddler par exemple, les sidérurgistes travaillaient le métal fondu dans une sorte de bain grâce à de longs crochets qu'ils passaient à travers la porte des fours. La matière en fusion était à l'état spongieux et les ouvriers traçaient une série de sillons dans la couche liquide. Après une ou deux heures de brassage, suivant la qualité de la fonte, un agrégat de fer se formait qu'il fallait détacher avec les crochets de travail afin de les rassembler en loupes de fer. "*Le travail du puddleur est fatigant, il exige des hommes robustes et les plus forts s'y usent assez vite*"<sup>103</sup>. Mais cet aspect très éprouvant du travail ne saurait cacher la technicité dont faisaient preuve les opérateurs. La plupart des ouvriers n'avaient acquis leur métier qu'après de longues années de pratique. Gérard Noiriel explique combien le travail des ou-

---

<sup>102</sup> *Bulletin du Comité des Forges*, "La sidérurgie française (1864-1914)", Paris, Berger Levrault, Edition du cinquantenaire, p. 139.

<sup>103</sup> GREAU (E.), *Le fer en Lorraine*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1908, 208 p., pp. 97-99

vriers de métier représentait alors un véritable corps à corps avec la matière en fusion avec des ouvriers dont les armes les plus efficaces étaient l'expérience, la force physique et l'endurance à la chaleur et à la souffrance. Certains rapports des inspecteurs du travail sont même allés jusqu'à parler de "*savoir physiologique*"<sup>104</sup>. Les déclarations de L. Reybaud abondent dans ce sens puisque "*suivant l'honnêteté et l'habileté de l'homme [la main-d'œuvre] donne un bon ou un mauvais fer*"<sup>105</sup>. Ces ouvriers jaloux de leurs connaissances détenaient les secrets de la dénaturation du métal. Mais leur travail était long et les résultats, souvent approximatifs, étaient plus dus à une connaissance empirique et à un savoir-faire qu'à des compétences scientifiques.

#### 1.1.2.1.6.2. Le travail de l'acier

L'arrivée des convertisseurs allait bouleverser le rôle de l'homme dans le processus de transformation du métal. Désormais les délais de fabrication passèrent de plusieurs heures (avec le puddlage par exemple) à quelques dizaines de minutes grâce au procédé Thomas. Les maîtres de forges n'avaient plus que faire des hommes de métier devenus trop lents. Désormais une nuée de travailleurs serviraient, manoeuvreraient, entretiendraient la machine devenue primordiale. Les spécialistes continuaient à occuper une place importante, mais leur rôle allait devenir marginal face aux exigences des maîtres de forges. Ces derniers voulaient produire rapidement des quantités colossales de métal en rapport avec les demandes d'acier. C'étaient les manoeuvres qui travaillaient dans les nouvelles installations plus mécanisées qui furent recherchés dans un premier temps.

Mais pour trouver une quantité suffisante d'ouvriers sans spécialité, les besoins des maîtres de forges de Joeuf se heurtèrent aux recherches effectuées par les autres barons du fer auxquels s'ajoutaient les exigences de l'agriculture, des commerces et des entreprises de bâtiment et travaux publics.

Les besoins grandissants de la plupart des entreprises de Lorraine expliquent l'insuffisance des réservoirs de main-d'œuvre traditionnels.

---

<sup>104</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, immigrés...*, *op. cit.*, p. 50

<sup>105</sup> REYBAUD (L.), *Le fer et la houille*, Paris, 1874, p. 232.

### 1.1.2.2. Changement d'échelle dans le recrutement

#### 1.1.2.2.1. Accélération des besoins.

Les moyens mis en œuvre par les maîtres de forge pour loger leurs employés furent à la mesure des besoins. Durant la période précédente, les dirigeants d'entreprises sidérurgiques s'étaient empressés de construire des logements ouvriers et quelques réalisations importantes avaient déjà vu le jour. A Joeuf, le contexte de concurrence avec les maîtres de forges voisins explique le ton pressant des de Wendel qui s'inquiètent soudain que "*les travaux de M. Sépulchre à Homécourt et Rogé à Auboué ont amené une telle pénurie de main-d'œuvre*<sup>106</sup>". Désormais, la question des ouvriers devint un problème crucial qui incita les barons du fer à construire autour de l'usine, sur des terrains appartenant aux sociétés métallurgiques, des logements ouvriers.

A Hayange, la famille de Wendel s'était résolue à construire des habitations ouvrières dans la direction de la commune voisine de Knuttange et cette extension faisait présager aux chroniqueurs de l'époque que "*dans un avenir peu éloigné, ces deux localités seront réunies par une suite ininterrompue de maisons*<sup>107</sup>". Entre les différentes sociétés qui se partageaient les concessions minières et les constructions d'installations nouvelles, une âpre concurrence s'engagea pour récupérer des hommes.

Vers 1897 les dirigeants d'Homécourt se décidèrent également à "*commencer des cités à Homécourt pour loger le plus vite possible 60 familles*<sup>108</sup>". De Villerupt à Pont-S<sup>t</sup>-Vincent, la même boulimie de surface où construire des logements ouvriers saisit les usines sidérurgiques. Dorénavant, le temps pressait. Dans le regard des dirigeants tourné résolument vers le potentiel de richesse lorrain, la prospérité risquait de ne pas durer. Plus vite l'abondante manne sidérurgique pouvait être glanée, mieux cela valait. Dans ce but, les usines embauchèrent en masse.

#### 1.1.2.2.2. Augmentation des entrées.

En prenant comme base de travail l'année 1888 certaines usines du Nord de la Meurthe-et-Moselle obtenaient au 31 décembre 1896 un

---

<sup>106</sup> E.A.U.S., versement 111, A.G de Joeuf, Séance du 31 mai 1898

<sup>107</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport de police spéciale d'Audun le Roman, n° 1533, du 26 Juin 1895

<sup>108</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport de septembre 1897, n° 1533



indice du nombre d'ouvriers employés de 140 (Mont-S<sup>t</sup>-Martin) et certaines jusqu'à 180 comme à l'usine de la Providence<sup>109</sup>. Ces deux chiffres montrent l'augmentation du nombre d'ouvriers affectés à des tâches précises à l'intérieur des usines. Ces ouvriers étaient soit affectés à des travaux sidérurgiques proprement dits soit à des tâches de terrassement ou d'agrandissement des installations.

A Joeuf, d'après les flux arrivés au guichet d'embauche et inscrits dans les registres d'enrôlement cette tendance fut confirmée. Dans cette usine, par rapport à la période 1888-1895, les volumes d'embauche doublèrent puis triplèrent entre les années 1896 et 1900. En calculant les indices des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et en prenant comme base 100 l'année 1888 la hausse des taux d'embauche apparaissait comme déjà forte après 1895 :

Évolution des indices d'embauche aux Forges de Joeuf (100 = 1888)

Années	1888	.....	1895	1896	1897	1898	1899	1900
Indices	100	.....	85	169	160	200	286	316

Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf (1888-1900)

La période qui s'étendait de 1880 à 1900 fut une phase d'expansion dans la demande de bras mais ce fut uniquement après 1895 que l'envol des appels en main-d'œuvre fut effectif. Après la stagnation des années 1888 à 1895, le rythme des entrées à l'usine de Joeuf s'accéléra.

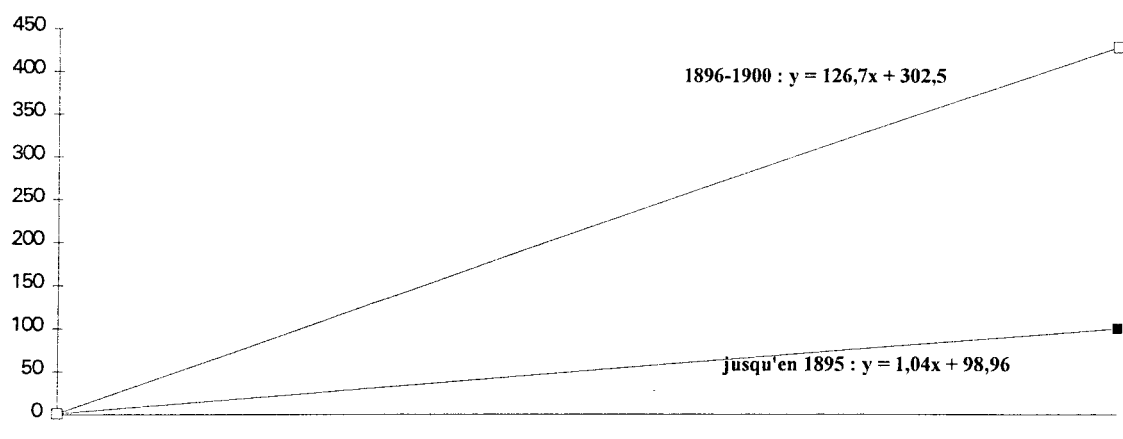
Dans cette usine la tendance générale entre les années 1880 et 1900 peut se résumer par une droite dont les coordonnées générales  $y = 54,01x + 42,38$  montrent l'évolution croissante des embauches. Cette tendance générale à la hausse s'atténua pendant la phase de stagnation qui s'étendit jusqu'à 1895 et que le véritable redressement commençait à partir de 1896 avec une droite dont l'angle est nettement plus ouvert que durant la période précédente comme le montrent les équations ci-dessous :

$$\text{avant 1896 : } y = 1,04 x + 98,96$$

$$1896-1900 : y = 126,7 x + 302,5$$

<sup>109</sup> A.D.M.M., 9 M 21

Evolution des Entrées à Joeuf  
(Comparaison des tendances par les droites  $y = ax + b$ )



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf 1888-1900

Ces deux droites illustrent nettement la croissance de l'appel en bras qui commença à partir de 1896. Cette première phase d'accélération se traduisit par des entrées mensuelles plus consistantes. Si Joeuf embauchait en moyenne 40 personnes par mois en 1896, ce chiffre passa à 80 en 1900 avec des pointes très nettes à partir d'avril 1899 (112 entrées) et mars 1900 avec 120 enrôlements mensuels.

### 1.1.2.2.3. Faiblesse démographique mais accroissement de population

De 1881 à 1911, la faiblesse du taux d'accroissement démographique de la France plaçait celle-ci en queue des pays européens. Le gain annuel moyen ne fut que de 65 000 individus soit un accroissement total de 1 993 000 en trois décennies<sup>110</sup>. Les taux moyens quinquennaux d'accroissement naturel ne dépassèrent plus les 2 ‰ après 1885. Pourtant, la population industrielle semblait croître entre 1891 et 1896 en passant de 4,5 millions de personnes à 5,6 millions. Or, cette augmentation est trompeuse puisque seule l'adoption de méthodes nouvelles de recensement de la population explique la hausse. Pourtant, même en tenant compte de ce fait, après une phase de stagnation caractéristique des années 1870 et 1880, le nombre de travailleurs de l'industrie avait augmenté dès les années 1890. En valeur relative, le secteur primaire recula au profit des secteurs secondaires et tertiaires même si en chiffres absolus, le secteur agricole s'était maintenu. J.-C.

<sup>110</sup> ARMENGAUD (André), La démographie, signe et facteur : une population quasi-stationnaire (1880-1914), BRAUDEL (François)-LABROUSSE (Ernest) (sous la dir. de)], *op. cit.*, pp. 93-113.

Asselain note que l'emploi industriel augmentait même si c'est avec lenteur au rythme de 0,6 % par an après 1896<sup>111</sup>.

Dans les bassins sidérurgiques de l'Est de la France et des territoires limitrophes, le résultat des recensements avant la Première Guerre mondiale démontre un accroissement de la population de certaines communes industrielles. En considérant comme base d'étude les cantons définis précédemment comme zone de recrutement traditionnelle du personnel ouvrier de Joeuf, tant du côté allemand que du côté français un phénomène assez significatif apparaît. Sur les deux bassins de Briey et de Metz-Thionville, l'accroissement de la population fut considérable. En terme d'indices et en prenant comme support de départ la période suivant l'Annexion, il est surprenant de constater avec quelle rapidité le nombre d'habitants des communes de ces régions s'est accru.

**Accroissement de population dans trois bassins**  
**base 100 = 1875-1876**

Arr <sup>1</sup> . de Briey	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
	100	95,6	103	103	111	128	152	191
Kreis Thionville <sup>112</sup>	1875	1880	1885	1890	1895	1900	1905	1910
	100	102,6	102	106,3	109	118	128	136,5
Luxembourg <sup>113</sup>	1875	1880		1890		1900		1910
	100	102		103		115		127

Il apparaît dans ce tableau que le saut quantitatif est intervenu entre 1890 et 1900, quelle que soit la zone étudiée. Or, le potentiel humain de ces régions était trop faible pour expliquer ces augmentations.

Seul l'appel à une main-d'œuvre étrangère pouvait assurer la maintenance et le soutien de l'effort industriel lorrain.

<sup>111</sup> ASSELAIN (Jean-Charles), *op. cit.*, p. 177 sq.

<sup>112</sup> Annuaire statistique Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, 1<sup>er</sup> vol. 1919-1931, Imprimerie alsacienne, Strasbourg, 1932, Office Régional de Statistique d'Alsace et de Lorraine

<sup>113</sup> Service Central de la Statistique et des Études économiques, Ministère de l'économie nationale du Grand-Duché de Luxembourg, Annuaire Statistique du Luxembourg, 1973, 536 p., p. 50

### 1.1.2.2.4. Les insuffisances du recrutement traditionnel

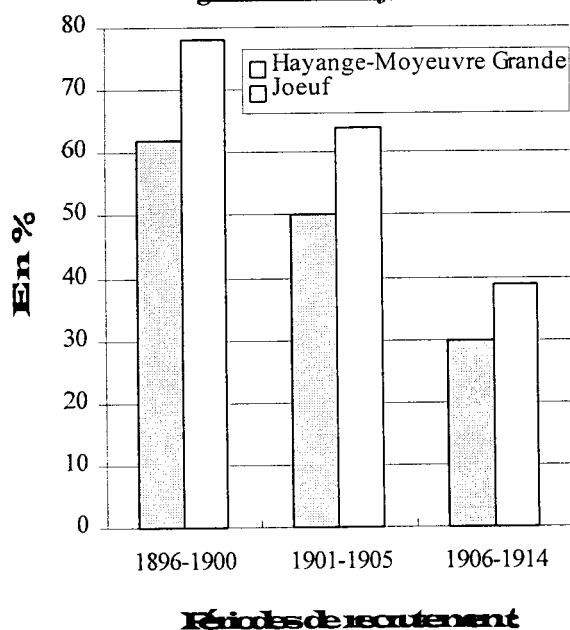
Les viviers de main-d'œuvre périphériques aux bassins lorrains continuèrent à exister. Joeuf qui ne récupérait avant 1896 que des éléments sans consistance en provenance de ces réservoirs de main-d'œuvre allait ensuite s'en détacher progressivement.

A l'échelle du département de la Meurthe-et-Moselle et de la Présidence de Lorraine, l'analyse statistique tirée des recensements de la population et des registres d'embauche d'usines révèle une double tendance générale après 1896. D'un côté les sources traditionnelles de recrutement se tassèrent (tassement compensé par le gonflement de nouvelles régions d'appel), et d'un autre côté la représentation des nationalités dans certaines zones connut une redistribution.

#### 1.1.2.2.4.1. Baisse du recrutement de certaines nationalités.

Du côté mosellan, dans les registres d'embauche de Hayange et de Moyeuvre-Grande, le groupe des nationalités belgo-luxembourgeoises et française - qui représentait encore 62 % des étrangers entre 1896 et 1900 - passa à 50 % de 1901 à 1905 pour finir aux alentours de 30 % entre 1906 et 1914.

#### Progression du recrutement des groupes d'ouvriers locaux aux Forges de Joeuf



Sources : E.A.U.S., registres des forges de Joeuf et ancien dépôt de Rombas (Hayange et Moyeuvre-Grande)

Le phénomène fut parallèle à Joeuf puisque les Allemands (Alsaciens-Mosellans compris) et les Belgo-Luxembourgeois qui avaient une représentativité de 80 % entre 1896 et 1900 ont baissé à 65 % entre 1901 et 1905 pour atteindre 40 % vers 1908.

La construction d'installations sidérurgiques au Luxembourg, en Lorraine et sur l'ensemble des bassins de Meurthe-et-Moselle explique en partie que ces ouvriers furent accaparés par la plupart des maîtres de forges proches des réservoirs de main-d'œuvre. D'autre part cette chute peut s'expliquer également par le caractère de cette immigration. Avec l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg et le royaume de Belgique ont longtemps eu la réputation de fournir à l'industrie sidérurgique les cadres et le personnel technicien nécessaires au montage et à la maintenance des installations. A Maxéville, la création de l'usine de Vézin-Aulnoye en 1867 par la famille d'origine belge des Sépulchre, attira une main-d'œuvre belge. "*Ces étrangers, pour la plupart destinés aux postes de maîtrise - ce ne sont pas des manoeuvres - viennent avec leurs familles des vieilles régions industrielles de Belgique, de France et d'Allemagne*"<sup>114</sup>. La construction d'une usine et la mise en place des installations était l'occasion de faire appel à ce personnel qualifié pour le montage et le réglage des appareillages. Lorsqu'en 1899, l'usine de Vézin s'installa à Homécourt, elle embaucha de préférence des monteurs venus du Nord de la France et de Belgique<sup>115</sup>.

L'intérêt pour les maîtres de forges de Lorraine et de Meurthe-et-Moselle était qu'ils trouvaient là un personnel déjà formé arrivant avec leurs techniques de travail indispensable pour la transformation du métal. Ce type de courant hautement qualifié occupait une place de choix dans les usines. Une fois passée la phase de mise en place et de rodage du matériel nouvellement monté, cette main-d'œuvre qualifiée allait être secondée par des équipes de manutention et d'entretien. Après 1896, les nouveaux procédés de fabrication de l'acier exigèrent un homme de main *interchangeable*<sup>116</sup> et non plus le seul spécialiste qui détenait le monopole des secrets de la fabrication. D'où le recul des groupes d'ouvriers qui possédaient une haute technicité au profit des communautés plus nombreuses sans qualification.

---

<sup>114</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 492

<sup>115</sup> A.D.M.M., 310 M 22, rapport n°2018 de décembre 1899

<sup>116</sup> P. VIDAL DE LA BLACHE, *La France de l'Est (Lorraine-Alsace)*, A. Colin, 1919, Paris, 280 p., p. 154

#### 1.1.2.2.4.2. La distribution spatiale des nationalités

Le second élément qui caractérise la représentation des sources de recrutement après 1896 est la concentration dans certains secteurs géographiques.

D'après les recensements allemands, dans la Présidence de Lorraine, au fil des années et au gré de l'implantation des firmes sidérurgiques, la répartition par nationalités dans les différents Kreise, s'effectua au profit de la région de Thionville et dans une moindre mesure de Metz et de sa région. Si avant 1896, les étrangers de Moselle étaient répartis à 43 % dans le Kreis de Thionville, ils furent 56 % entre 1896 et 1900 et au-dessus de 60 % entre 1906 et 1914. En ne prenant que les belgo-luxembourgeois la tendance était encore accentuée puisque si 44 % des Belges étaient dans ce Kreis avant 1896, ils étaient 60 % dès la période 1896-1900 et 69 % avant la Première Guerre mondiale. Leurs voisins du Grand-Duché passèrent de 68 % avant 1896 à 74 % après 1906.

Pendant ces mêmes périodes, les recensements en France montrent également une tendance au regroupement. 40 % des étrangers de Meurthe-et-Moselle furent recensés dans l'arrondissement de Briey avant 1896. Ils furent 75 % à la veille du premier conflit mondial.

Le contingent d'Allemands qui était encore de 18 % entre 1896 et 1900 en Meurthe-et-Moselle chuta jusqu'en 1913 pour atteindre seulement 5 % de ressortissants<sup>117</sup>. Dans le bassin de Briey, Belges et Luxembourgeois perdirent définitivement leur place entre 1896-1900 et 1901-1905 puisqu'ils passèrent d'une période à l'autre de 52 % à 40 % des étrangers.

Alors que précédemment, les frontaliers belges et luxembourgeois étaient relativement présents dans les courants qui atteignaient les Forges de Joeuf, dorénavant ces voisins se rencontraient de moins en moins fréquemment. Dans les registres d'embauche de Joeuf, ces deux nationalités qui constituaient encore environ un dixième des embauches jusqu'en 1895, ne représentèrent plus que 5 % du flux général entre 1896 et 1900. La contribution annuelle de ces pays frontaliers diminua assez rapidement puisque la part de la Belgique et du Luxembourg ne cessa de baisser jusqu'en 1900, date à laquelle elle n'atteignit même plus les 1 % des courants de main-d'œuvre embauchée.

---

<sup>117</sup> A.D.M.M., 4 M 139 à 142

Ce détachement progressif mais intense des sources habituelles de recrutement fut compensé par l'allongement des courants de main-d'œuvre et par la mise en place de nouveaux circuits d'appel. Les réservoirs de main-d'œuvre italienne furent mis à contribution et après une période de mise en place des circuits d'embauche, le recrutement de l'élément italien devint prédominant.

### **1.1.3. LA SUPREMATIE DES COURANTS ITALIENS (1896-1914)**

Une des particularités du courant venu de la péninsule italienne qui frappa les esprits dès à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut sans doute sa vitalité. Les chroniques de l'époque parlaient souvent de "*l'invasion*" italienne qui selon elles déferla sur les régions de l'Est. Les flux d'Italiens ont connu une dynamique faite d'un mélange de permanences et de variations, mais entre l'arrivée des premiers groupes d'Italiens en Lorraine ferrifère et l'introduction des véritables cohortes, il s'écoula parfois plusieurs années. Une période de transition étalée sur plusieurs années après 1895 a marqué l'introduction des Italiens dans les usines du bassin de Briey. L'apogée du recrutement d'ouvriers italiens à Joeuf ne s'effectua qu'après 1905. Outre cet étalement dans l'introduction des ouvriers italiens, le fait marquant de l'immigration italienne reste la domination des régions septentrionales de la péninsule et l'évolution spatiale des réservoirs italiens de main-d'œuvre au fil des années.

#### **1.1.3.1. La période de transition de l'immigration italienne (1896-1905)**

Dans les Forges de Joeuf et dans certaines parties des bassins sidérurgiques de l'Est, le recrutement des Italiens ne s'est pas effectué d'un seul coup à partir de 1896. Les arrivées dans les bassins sidérurgiques s'échelonnèrent sur plusieurs années. Effectivement, dès les années 1880-1890 les premiers contingents importants d'Italiens pénétrèrent en Lorraine mais la métallurgie et les mines de fer ne furent pas leurs destinations privilégiées. Avant 1896, "*l'Italien n'était pas absent dans les mines de fer (...) on comptait annuellement par centaines l'arrivée de ces immigrants*<sup>118</sup>". Un certain nombre de paramètres d'ordre économique et des facteurs psychologiques allaient expliquer cet échelonnement.

---

<sup>118</sup> VIDAL DE LA BLACHE (P.), *op. cit.*, p. 154

### 1.1.3.1.1. Pourquoi les Italiens ?

A. Mallet a avancé des éléments politico-nationalistes afin de d'expliquer pourquoi certains maîtres de forges comme les de Wendel firent appel principalement aux Italiens. "*Dans le souci de combattre le déplacement de la frontière linguistique vers l'Ouest, la Maison de Wendel organisa, dès 1880, l'immigration collective des Italiens*<sup>119</sup>". En somme, l'introduction des Italiens était une réaction contre les progrès de la germanisation en Moselle. Cet aspect a sans doute joué un rôle local mais, dans l'ensemble, l'introduction des Italiens semblait répondre à des besoins économiques.

"*Le gros appoint [de main-d'œuvre] doit être cherché dans les pays pauvres et surpeuplés, dont les habitants sont travailleurs et ne craignent pas de s'expatrier. C'est avant tout aux Italiens (...) qu'il y aura lieu de songer*" déclarait le directeur d'une firme sidérurgique du Calvados en citant comme référence l'exemple lorrain<sup>120</sup>. Ercole Sori dans son ouvrage consacré à l'émigration italienne avant la Seconde Guerre mondiale<sup>121</sup> reprend cette idée que le "*riconoscimento che le cause della massiccia emigrazione italiana dell'800 e '900 fossero di natura economica fu presochè unanime*" même s'il admet que les interprétations divergent entre ceux qui parlent du décalage ayant existé entre la pression démographique comparée aux ressources de la terre, et ceux qui mettent l'accent sur les mutations intervenues dans les rapports sociaux en Italie avec les modifications structurelles de l'économie. Les deux approches sont sans doute complémentaires et diverses causes économiques ont pu être proposées par cet auteur pour expliquer la volonté, voire la nécessité<sup>122</sup> pour certains Italiens de quitter le pays et d'aller travailler dans les autres pays européens.

Les Italiens qui avaient travaillé au percement de tunnels comme celui du Simplon ou du Lotschberg avaient été repérés par les entreprises de Lorraine annexée parce que "*ces ouvriers sont habitués au travail d'équipe et au maniement d'outils*<sup>123</sup>". Arrivés dans l'est de la

---

<sup>119</sup> MALLET (Annick), *La main-d'œuvre étrangère dans une usine sidérurgique lorraine - Evolution de la qualification professionnelle et intégration des ouvriers italiens, (Joeuf) (1945-1965)*, Ecole pratique des Hautes Etudes, 6<sup>e</sup> section, 1972, 451 p. + annexes, p. 53

<sup>120</sup> E.A.U.S., SMS <sup>59</sup>/<sub>122</sub>

<sup>121</sup> SORI (Ercole), *L'emigrazione italiana dall'unità alla seconda guerra mondiale*, Il Mulino, Bologna, 1987, 512 p., pp. 69-118

<sup>122</sup> E. SORI analyse dans son ouvrage l'idée de Nitti que "*l'emigrazione ci aveva salvato dalla crisi agraria*", *ibidem*, p. 118

<sup>123</sup> E.A.U.S., versement de la S.M.S., <sup>59</sup>/<sub>122</sub>



France, ils furent utilisés dans un premier temps à des travaux de terrassement avant d'aborder le monde de la sidérurgie.

### 1.1.3.1.2. Les premiers Italiens et les travaux de terrassement

Dans la Présidence de Lorraine, les arrivées italiennes ont commencé assez tôt. En Alsace-Lorraine, ils n'étaient que quelques centaines avant 1875 puis vers 1880 leur nombre était d'environ 2 000 individus. Ce chiffre allait être multiplié par 2,5 en une décennie car en 1890 les Italiens dans les territoires annexés du Reich étaient déjà 4 000 puis environ 21 000 vers 1900.

Ce fut dans le bâtiment et les travaux de terrassement qu'ils furent tout d'abord engagés. Les industriels allemands les avaient embauchés pour servir dans leurs équipes lors du percement de tunnels et de lignes de chemin de fer dans la région de Sarreguemines<sup>124</sup>. Les premiers ouvriers italiens embauchés dans le fief des de Wendel venaient des chantiers de construction de la nouvelle gare de Metz et des travaux de la nouvelle enceinte fortifiée allemande<sup>125</sup>. A la fin des années 1880 les industriels français entendirent parler des ouvriers méridionaux occupés sur les chantiers de fortification et dans les constructions de casernement autour de Thionville<sup>126</sup>.

Dans les années 1880, en Meuse, dans la région de Gondrecourt, les chantiers de construction de la ligne Brienne-Sorcy occupaient bon nombre d'Italiens<sup>127</sup>. En Meurthe-et-Moselle, ce furent également les travaux de terrassement qui les firent d'abord venir. Lors de la construction des fortifications autour de Pont-S<sup>t</sup>-Vincent, les entreprises qui dirigeaient les travaux émirent le voeu de "*faire appel à des Italiens pour leurs travaux*"<sup>128</sup>. Les premiers Italiens arrivèrent dans les semaines qui suivirent. Leur nombre était paraît-il "*considérable*" à

---

<sup>124</sup> DEL FABRO (René), L'immigration italienne dans le Reich impérial allemand (1870-1914), in BECHELLONI (Antonio), DREYFUS (Michel) - MILZA (Pierre) sous la dir de, *op. cit.*, p. 375 cite un ouvrage de G. Cosattini dans lequel il apparaît que certains ouvriers qualifiés italiens venus du Frioul ont été « produits » exprès pour l'émigration dans le secteur du terrassement et de la maçonnerie. *Del Fabro* parle également d'une demande accrue, à la suite de l'essor du bâtiment en Allemagne, des « terrazzai » venètes.

<sup>125</sup> E.A.U.S., WALTER (Gérard), *Les oeuvres sociales de la Maison de Wendel*, 1940, copie dactylographiée, p. 18.

<sup>126</sup> A.D.M.M., 4 M 213, rapport du commissaire de police de la gare d'Audun le Roman, 21 mai 1889

<sup>127</sup> A.D.M.M., 4 M 213, rapport du commissaire de police d'Igney-Avrécourt du 14 juin 1889

<sup>128</sup> A.D.M.M., 10 M 36, Octobre 1894

Homécourt en mai 1898 et pour leur logement, des gîtes furent improvisés dans des cantines-dortoirs par la société de terrassement Lefort et Giron employée par les maîtres de forges<sup>129</sup>. Cette société qui s'occupait de foncer les mines et construire des habitations et des logements d'ouvriers, faisait venir "*directement d'Italie*"<sup>129</sup> ses ouvriers et l'arrivée de 150 hommes était attendue en mai 1898. En février 1893, parmi les ouvriers étrangers habitant les villages d'Homécourt et de Joeuf avec femmes et enfants, l'élément italien ne dépassait pas les 3 %<sup>130</sup>. La plupart de ces ouvriers travaillait au fonçage de la mine d'Homécourt du Fond de la Noue, à l'agrandissement de l'usine de Franchepré de Joeuf ou à la construction de maisons d'ouvriers. Leur nombre resta stationnaire jusqu'en 1896 date à laquelle le contingent d'Italiens décolla réellement.

Autrement dit, les premiers contingents d'Italiens qui furent recrutés par les entrepreneurs du bassin de Briey servirent d'abord à mettre en place les infrastructures nécessaires à l'exploitation à grande échelle du bassin de Briey. Petit à petit ils furent introduits dans les usines et leur présence de plus en plus importante allait contribuer à modifier la représentation des nationalités dans les flux de main-d'œuvre embauchés.

A l'usine de Joeuf, jusqu'en 1896 les arrivées progressives d'Italiens ne bouleversèrent pas la composition interne des flux recrutés. En 1891, l'arrivée d'un seul Italien isolé fut insignifiante dans la représentation nationale des flux de main-d'œuvre de cette usine. En 1893, à peine 4 % des courants de main-d'œuvre qui étaient retenus à l'embauche étaient originaires d'Italie. En 1894, ils augmentèrent légèrement à 6 % et ce ne fut qu'en 1895 qu'on commença à enregistrer des taux plus élevés avec 12 % des courants de main-d'œuvre. Mais malgré cette augmentation du flux italien en Lorraine, les maîtres de forges lorrains ne pratiquèrent pas une politique de recrutement systématique de l'élément italien. Jusqu'à la fin de l'année 1895, la plupart des barons du fer se contentèrent de récupérer des éléments disparates arrivés en Lorraine pour d'autres entreprises. Cette montée progressive ne devint réellement significative qu'à partir de 1896.

---

<sup>129</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n° 1595 du 25 mai 1898

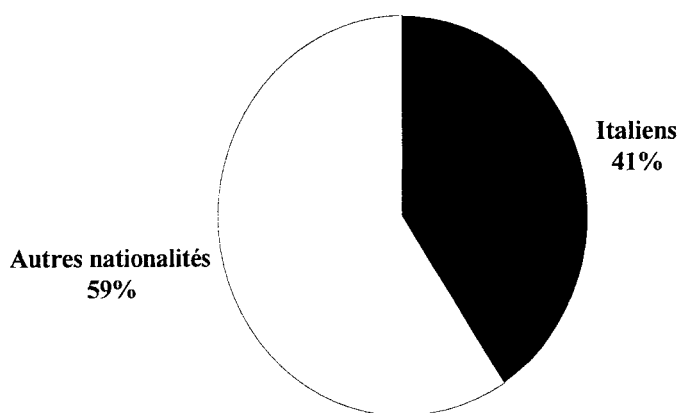
<sup>130</sup> A.D.M.M., 10 M 34, 10 février 1893

### 1.1.3.1.2. Progressivité des entrées italiennes.

Dans le département meurthois, les effectifs Italiens atteignirent rapidement des sommets dans les flux de main-d'œuvre recrutée par les usines mais un certain ralentissement fut noté à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Dans le canton de Longwy, les recensements de la population jusqu'en 1906 montraient que les "*usines sidérurgiques restent le monopole des ouvriers français et frontaliers*"<sup>131</sup>.

Aux Forges de Joeuf, la répartition des nationalités se modifia entre 1896 et 1900. La part des Italiens grossissait à vue d'œil dans les courants qui pénétraient dans les usines. Mais si sur l'ensemble des ouvriers embauchés, la part des Italiens finit par s'imposer, cette domination resta longtemps relative et la barre des 50 % d'Italiens dans les flux de main-d'œuvre ne fut franchie qu'en 1900. A cette date, la suprématie italienne dans les embauches resta trop éphémère et il fallut attendre 1905-1906 pour que l'hégémonie italienne dans les entrées à Joeuf soit totale.

#### Origine des courants ouvriers entrés aux Forges de Joeuf de 1896 à 1905



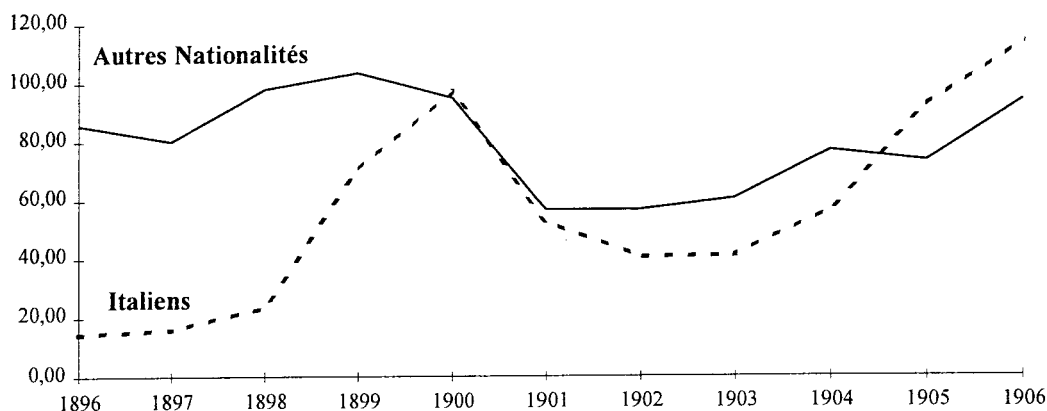
Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf (1896-1905)

En effet, en suivant chronologiquement les entrées d'ouvriers latins après 1896, il apparaît qu'en mars-avril 1899 seulement, pour la première fois dans les courants d'embauche de l'usine de Joeuf, ce fut l'élément italien qui domina. Cependant, ce ne fut qu'une domination passagère. Ces premières poussées n'étaient que les prémices d'une hégémonie qui ne s'affirma effectivement qu'après 1905. En mars 1899, les flux qui arrivèrent aux forges joviciennes comptaient déjà 52 % d'Italiens et cette tendance se maintint le mois suivant avec un

<sup>131</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy...*, op. cit., p. 69

contingent de 56 Italiens pour 100 ouvriers nouvellement recrutés. Mais très vite, le nombre des Latins diminua et fut à nouveau dépassé par les autres nationalités.

**Comparaison de l'évolution de l'indice d'embauche des Italiens et des autres nationalités à Joeuf (1896-1905)**



*Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf 1896-1906*

Dans cette usine, les arrivées mensuelles d'Italiens s'accrurent assez lentement puisqu'elles oscillent longtemps entre 5 et 8 individus jusqu'en 1899. Ensuite seulement, en tenant compte de la moyenne mensuelle sur l'ensemble de l'année, les chiffres réussirent à dépasser les 25 entrées en 1899 puis 35 en 1900. Certains mois les portiers de l'usine introduisirent des effectifs plafonnant entre 15 à 20 ouvriers italiens de 1896 à 1898 mais ce fut seulement vers 1899-1900 que les embauches mensuelles au-delà de 60 personnes devinrent moins rares. A quelques centaines de mètres de l'usine jovicienne, pour mettre en route Homécourt, les maîtres de forges firent appel d'un seul coup à "400 ouvriers étrangers la plupart italiens"<sup>132</sup>. Mais ces chiffres restaient encore exceptionnels.

**1.1.3.1.3. Les causes de la stagnation du recrutement**

Au tournant du siècle, la crise que connut la région sidérurgique de l'Est entre 1900 et 1902 ralentit temporairement les besoins en main-d'œuvre pourtant grandissants depuis quelques années. La crise en elle-même fut ressentie différemment dans l'Est. A terme, même si les affaires reprirent, les flux d'ouvriers italiens à peine mis en place

<sup>132</sup> A.D.M.M., 9 M 22, rapport n° 2102 du commissaire spécial de Briey en date du 11 octobre 1900

furent quelque peu perturbés et ne renouèrent avec leur croissance qu'après quelques années.

Pourtant, ce marasme économique seul ne pouvait suffire à expliquer la lenteur des entrées d'Italiens en Lorraine. L'impact de la crise fut dans certains bassins assez limité ou trop tardif pour expliquer pourquoi la main-d'œuvre italienne, pourtant déjà présente en Lorraine, n'avait été introduite que lentement dans certains centres sidérurgiques. Aux considérations économiques s'ajoutèrent des éléments plus subjectifs comme l'opposition des ouvriers locaux à l'arrivée de cette nouvelle main-d'œuvre.

#### 1.1.3.1.3.1. La crise de 1900.

Après un départ fulgurant de la sidérurgie de l'Est, un piétinement notable de l'économie vint ralentir le mouvement des courants de main-d'œuvre. Les origines de la dépression qui commença à l'automne 1900 furent diverses et les effets furent perçus différemment selon les zones géographiques. La crise de 1899-1900 perturba quelque peu les analyses générales et explique pourquoi il est si difficile de dater véritablement la reprise pourtant vivace dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans l'Est de la France, S. Bonnet se demande s'il y a eu une crise en 1901<sup>133</sup> et à en croire les rapports sur la situation sidérurgique de Meurthe-et-Moselle, seuls certains établissements ont souffert de la crise. Si cette hypothèse se vérifie cela signifie ce n'étaient pas les motifs économiques qui ont retardé le recrutement des ouvriers italiens.

Les raisons de cette-ci furent multiples et plusieurs types d'explication ont été avancés. Est-ce comme l'avancent certains journaux, la conséquence prévisible de la fin de "*l'exposition de 1900 qui avait amené deux années de prospérité et de grands travaux*"<sup>134</sup> ? Une déclaration du président de la Chambre de Commerce de Lille en mars 1902 prétendait que si la crise a suivi de près l'ouverture commerciale avec la Chine, c'était justement parce beaucoup de pays exportateurs de produits métallurgiques comme la Belgique et l'Allemagne trouvèrent leurs débouchés fermés de ce côté là<sup>135</sup>.

---

<sup>133</sup> BONNET (Serge) - KAGAN (Etienne) - MAIGRET (Michel), *L'Homme du fer*, Nancy, P.U.N., Metz-Édition Serpenoise, 1975-1985, Volume 1 (1889-1930) 298 p. et 2 (1930-1959), 413 p., p. 42

<sup>134</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 6 juillet 1902 n°548

<sup>135</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 30 mars 1902, n°534

D'autres affirmaient que la crise, dans le bassin de Longwy, fut déclenchée par un dumping américain qui affecta les ventes des sociétés métallurgiques<sup>136</sup>. Déjà en 1897, les usines du nord de la Meurthe-et-Moselle avaient souffert d'un tel procédé. Les fondeurs du Nord - Pas-de-Calais et des Ardennes avaient traité avec les négociants britanniques pour acheter 20 000 tonnes de fonte à des prix défiants toute concurrence. De leur côté les États-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire d'un syndicat de négociants installé à Anvers, avaient réussi à installer un immense parc destiné à entreposer 150 000 tonnes de fontes achetées dans de très bonnes conditions<sup>137</sup>. Afin de faire connaître ces fontes du Nouveau Monde, le syndicat d'Anvers distribuait des échantillons en envoyant un wagon de fonte à leurs clients potentiels. Pour pénétrer le marché français, les Belges écoulaient leurs stocks américains en vendant les produits sous l'étiquette britannique qui était moins taxée à la tonne aux douanes.

#### 1.1.3.1.3.1.1. L'Allemagne et le Luxembourg sévèrement touchés

En Lorraine annexée et au Luxembourg, le marasme fut important. La presse se fit l'écho des difficultés rencontrées par les maîtres de forges. Dès le début de l'année 1901, "*Le Messin*<sup>138</sup>" révélait que bon nombre de mines de Moselle comme Pierrevillers près de Marange-Silvange, Moyeuvre-Grande et les autres mines de Wendel licenciaient une partie de leur personnel. L'usine de Rombas pour réduire ses stocks fut obligée de mettre en veille ses hauts fourneaux et du coup les services qui se trouvaient en aval renvoyèrent une partie de leur personnel.

L'Allemagne et la Lorraine annexée furent atteintes assez fortement par ce phénomène. En juillet 1901, la société d'Aumetz la Paix, et les banques qui la commanditaient durent réduire le capital social de 22 à 4 millions<sup>139</sup>. A Essen s'était tenue début 1901 une assemblée d'ouvriers sans emploi qui accusaient le maître de forge Krupp d'avoir exigé d'eux jusqu'à 16 heures de travail quotidien et de les avoir fait remplacer par des étrangers. Les Allemands furent alors contraints pour mettre un terme à la concurrence anglo-saxonne, de créer un syndicat des fers sur le modèle américain des trusts en formant un groupe

<sup>136</sup> ROTH (François), *op. cit.*, p. 285

<sup>137</sup> A.D.M.M., 9 M 22, rapport du 27 juin 1897 n°1402

<sup>138</sup> *Le Messin* du 2 mars 1901

<sup>139</sup> A.D.M.M., 9 M 22, rapport du 20 juillet 1901 n°714

avec des établissements rhénans-sarrois et westphaliens ainsi que des usines d'Alsace-Lorraine et du Luxembourg<sup>140</sup>.

#### 1.1.3.1.3.1.2. Longwy et Nancy plus légèrement affectés.

Le secteur nord autour de Longwy subit en effet la crise dès la fin 1900 mais apparemment pour des raisons un peu différentes. A Villerupt en septembre 1900, plusieurs causes de ralentissement sont dénoncées par les dirigeants d'entreprises sidérurgiques : cherté et rareté du combustible, prix des matériaux de construction et saturation des débouchés traditionnels (en particulier les commandes de chemins de fer). En avril 1899, des grèves éclatèrent dans les houillères de Belgique pénalisant l'approvisionnement des hauts fourneaux de la Chiers, de Gorcy et de la Providence. Ces problèmes s'accroissent dès 1900.

Plus au sud, la région de Pont-S<sup>t</sup>-Vincent fut contrainte de ralentir sa production après la baisse des prix. Un stock de 100 000 tonnes de fonte brute attendait d'être vendu mais l'écoulement resta difficile. A cause de cela, en juin 1901, une baisse d'un tiers de la production obligea les maîtres de forges à ne remplir qu'à moitié leurs hauts fourneaux. A Pagny-sur-Moselle, aux hauts fourneaux de Pont-à-Mousson et à la grosse taillanderie de chez Gouvy, la situation était restée positive jusqu'en avril 1901. A partir de là, la crise s'était faite ressentir mais des "*commandes spéciales*" passées à l'avance par les groupes industriels de la région évitèrent que le marasme ne vienne s'installer trop tôt.

#### 1.1.3.1.3.1.3. Le bassin de Briey fut touché tardivement

Jusqu'en janvier 1901 les entreprises du bassin de Briey savaient que la crise subsistait ailleurs mais malgré les commandes qui s'amenuisaient de mois en mois, le bassin continuait à fournir du travail. Un certain optimisme régnait encore dans les premiers mois de 1901. L'usine d'Homécourt fut lancée en grande pompe. Le premier haut fourneau fut allumé en mai 1901 tandis que l'aciérie avait commencé à se roder depuis le début de l'année. De Wendel pensait alors avoir "*assez de travail pour passer l'hiver*"<sup>141</sup> et dès le mois d'avril,

<sup>140</sup> A.D.M.M., 9 M 22, rapport du 11 janvier 1902 n°821

<sup>141</sup> A.D.M.M., 9 M 22

les rapports industriels envoyés à la préfecture estimaient “*qu’une amélioration très légère*<sup>138</sup>” s’était installée.

Autrement dit, le bassin de Briey maintenait ses cadences de production tandis que le rythme des embauches ne fut affecté qu’à partir du mois d’août 1901. Jusque-là les besoins en main-d’œuvre croissaient sans cesse mais le nombre des Italiens embauchés par Joeuf était limité alors que de forts contingents étaient signalés dans l’espace géographique autour de l’usine. L’existence de la crise ne pouvait justifier à elle seule la réduction des embauches d’Italiens.

Finalement le bassin de Briey était celui qui fut affecté le plus tardivement. Ce ne fut qu’en décembre 1901 que les autorités reconnurent que “*la situation industrielle de Briey laisse à désirer*<sup>142</sup>”. Mais le ralentissement des embauches d’Italiens à Joeuf commença bien plus tôt. Dès 1899, les maîtres de forges joviciens avaient volontairement réduit le nombre des Italiens à l’embauche. La crise économique des premières années du XX<sup>e</sup> siècle ne pouvait suffire à expliquer cette réduction.

Sur le théâtre des mouvements de la main-d’œuvre sidérurgique s’affrontèrent plusieurs acteurs. Les relations entre ces différents protagonistes furent complexes car intimement imbriquées les unes aux autres. Leurs désirs souvent parallèles étaient parfois antagonistes et difficilement conciliables. Tant que les ouvriers étaient issus du milieu local, le problème des liens existants au sein de la société civile ne soulevait pas de difficultés insurmontables pour les autorités. Une certaine maîtrise des mouvements d’opinion existait plus ou moins malgré l’animosité présente dans les zones frontalières avec l’Allemagne et quelques poussées de fièvre vite résorbées. L’introduction de plus en plus importante d’éléments d’une main-d’œuvre étrangère aux pays sidérurgiques allait remettre en cause l’équilibre précaire et soulever bien des polémiques.

Dans les bassins sidérurgiques de l’Est de la France et de l’espace Sarrois-Lorrain et Luxembourgeois, le caractère relativement rapide et massif de l’introduction des Italiens conduisit au débordement des autorités locales par une pègre contre laquelle, dans un premier temps, personne n’avait songé à lutter. Cette impréparation et la multiplication des troubles de toute sorte favorisèrent en Meurthe-et-Moselle au début du siècle l’image de l’Italien prompt à semer la zizanie. Ce cliché se combina d’une part avec les désordres provoqués par la montée, dans la France des années 1880, du nationalisme et du

---

<sup>142</sup> A.D.M.M., 9 M 22



socialisme, par les mouvements ouvriers dans les usines de Meurthe-et-Moselle et d'autres part par la boulimie de bras qui s'empara des maîtres de forges et qui accentuait encore l'arrivée de nouveaux éléments mal contrôlés. La conjonction de ces différents facteurs permet de comprendre en partie, la progressivité dans l'introduction des Italiens dans certains centres sidérurgiques comme Joeuf.

En Lorraine, le problème de l'immigration en général, et italienne en particulier, devint vite une affaire qui défraya régulièrement la chronique "*faits divers*" des journaux. A côté des scènes de xénophobie qui provoquèrent des heurts entre gens du cru et Italiens, ces derniers furent également liés à des actes ne relevant que de la simple police. La récupération, l'amplification voire la déformation de ces actes aboutirent la plupart du temps, à focaliser l'attention sur les communautés étrangères pour des raisons parfaitement expliquées dans l'ouvrage de Gérard Noiriel. Ces manoeuvres franchement orientées et tendancieuses ne furent en réalité que le prolongement tacite et intellectualisé des mouvements de rejet violent à l'encontre de chaque communauté immigrée ayant pénétré en France.

#### 1.1.3.1.3.2. La peur du désordre.

##### 1.1.3.1.3.2.1. La xénophobie

###### 1.1.3.1.3.2.1.1. L'opposition des ouvriers locaux

L'agitation qui avait éclaté au début des années 1890 dans plusieurs villes de France contre les Italiens, pouvait laisser craindre des réactions irrationnelles en Lorraine lorsque les premiers contingents d'Italiens furent signalés. Certains troubles avaient, en effet, déjà marqué les consciences comme les événements de Marseille en juin 1881 et surtout le massacre d'Aigues-Mortes en août 1893 contre les *Christos*<sup>143</sup> travaillant dans les salins du Midi de la France.

Dans le département du Nord, F. Lentacker montre les tracasseries administratives et la xénophobie d'une grande partie de l'opinion française à l'encontre des ouvriers belges<sup>144</sup>. Dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle le ton des rapports de police traduit l'antagonisme des ouvriers locaux face à ces ouvriers qualifiés de

<sup>143</sup> AMAR (Marianne) - MILZA (Pierre), *op. cit.*, pp. 29-35.

<sup>144</sup> LENTACKER (Firmin), *op. cit.*, p. 176 sq.

“*boyaux*” ou “*caramonia*<sup>145</sup>” dont ils réclamaient le renvoi régulièrement<sup>146</sup>. Avec les Italiens, l’opposition aux “*Crispi*” prit une tournure dramatique et violente. Les trains de travailleurs méridionaux arrivant dans les bassins ferrifères de l’Est étaient au début régulièrement agressés à leur arrivée dans les gares par la population des villages environnants, ce qui obligeait les ouvriers italiens à descendre plusieurs gares avant leur destination et à terminer leur périple par leurs propres moyens<sup>147</sup>. Dans le sud du département de la Meurthe-et-Moselle, les entrepreneurs de terrassements qui employaient des Italiens sur leurs chantiers furent obligés retarder l’utilisation à grande échelle de cette main-d’œuvre. Dès 1882, des troubles et des altercations entre autochtones et ouvriers latins obligèrent certains maires à demander un soutien de la maréchaussée et les firent hésiter à héberger les ouvriers italiens sur le sol de leur commune “*Il serait urgent, pour diminuer les chances de conflit, d’ordonner aux habitants de congédier les étrangers logés chez eux et de leur défendre d’en accueillir d’autres désormais*<sup>148</sup>”. Partout où les maçons et terrassiers italiens se présentaient il fallut solliciter la protection de “*l’autorité au moyen de la troupe*” comme sur les chantiers de fortification autour de Manonvillers<sup>149</sup> et de la place forte de Toul. A la fin du mois de juillet 1887, une rixe entre ouvriers italiens et français tourna mal dans l’arrondissement de Toul et provoqua un attroupement de 400 personnes du pays qui se dirigèrent “*surexcités (plusieurs soldats avaient dégainé) devant les baraquements des 200 ouvriers italiens en criant « à bas les Italiens » et « Il faut les exterminer tous »*<sup>150</sup>”. La violence fut telle que les responsables de chantiers et la police préférèrent éloigner pendant quelques temps les ouvriers méridionaux des zones à risques. Beaucoup d’entre eux partirent vers la Moselle où ils espéraient être mieux accueillis.

Dans l’arrondissement de Nancy, des travailleurs italiens qui voulaient se joindre à une fête organisée par des Français furent rossés par ces derniers qui se dirigèrent ensuite vers les habitations des Italiens pour les mettre à sac<sup>151</sup>.

<sup>145</sup> A.D.M.M., 10 M 36, rapport de la préfecture de police du 14 mars 1894

<sup>146</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport sur la situation industrielle du département de la Meurthe-et-Moselle du 10 février 1895

<sup>147</sup> FRITSCH (Pierre), *op. cit.*, p. 122

<sup>148</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Lettre du maire de Pulney (Meurthe-et-Moselle) au préfet du département datée du 17 septembre 1882

<sup>149</sup> A.D.M.M., 10 M 36, 31 octobre 1894

<sup>150</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Rapport de gendarmerie de Liverdun du 29 juillet 1887

<sup>151</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Rapport de gendarmerie de Ludres du 16 avril 1893

A cette époque apparurent les premiers mouvements sociaux qui avaient pour but de renvoyer les étrangers "*qui mangent notre pain*"<sup>152</sup>. En avril 1896, dans les mines autour de Ludres appartenant à Fould et Dupont, un délégué ouvrier avait envoyé au directeur une revendication collective qui exigeait que tous les ouvriers italiens célibataires soient renvoyés dans les plus brefs délais<sup>153</sup>. D'autres types d'écrits moins officiels circulaient alors et témoignent du degré d'échauffement des esprits dans cette région. La gendarmerie de Ludres réussit à intercepter une missive destinée à l'ensemble des ouvriers français du département, dont la teneur révèle le niveau d'hostilité contre les Italiens : "*Chers camarades, depuis le temps que nous sommes sous le joug de ces gaillards-là, il est temps d'en finir. Ils nous ont donné une preuve de leur savoir-faire [après une bagarre dans laquelle un Français fut blessé] (...) nous vous demandons de nous prêter main-forte car nous ne sommes pas assez nombreux. Vive la France, Vive la Liberté, A bas l'Italie*"<sup>154</sup>.

Ces prises de position qui se multipliaient inquiétaient alors les autorités. Elles demandèrent, dans une circulaire distribuée à tous les échelons de la hiérarchie administrative, de tenir la préfecture de police "*très exactement au courant des relations entre ouvriers français et étrangers, spécialement italiens, occupés dans votre région*"<sup>155</sup>.

La violence latente pendant des mois, éclatait au grand jour au moindre événement qui mettait en cause des ouvriers italiens et ceux-ci n'eurent d'autre solution que de passer la frontière pour sauver leur personne et continuer à gagner leur vie.

A la fin des années 1880, les ouvriers italiens employés sur la ligne de chemin de fer de Gorcy à Brienne furent acculés au départ par un mouvement d'hostilité de la part des ouvriers autochtones. Les confessions d'un maréchal des logis de la brigade d'Igney-Avrécourt, qui s'était glissé parmi les ouvriers du chantier, restent assez éloquents puisqu'il rapporta le témoignage d'Italiens fuyant vers la Présidence de Lorraine : "*quand la grève [contre les Italiens] éclata nous avons cru prudent d'aller momentanément chercher de l'occupation ailleurs*"<sup>156</sup>. A la suite de l'attentat commis par Caserio en 1894 contre le président

<sup>152</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Nancy fête du 1er mai 1896

<sup>153</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Lettre de mineurs et ouvriers sidérurgistes

<sup>154</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Lettre-tract signé « Un groupe de camarades » en date du 4 avril 1893.

<sup>155</sup> A.D.M.M., 4 M 138, Circulaire ministérielle émanant du ministre de l'Intérieur au préfet de Meurthe-et-Moselle en date du 20 septembre 1893

<sup>156</sup> A.D.M.M., 4 M 213

Carnot à Lyon, les forges de Dudelange et de Rumelange au Luxembourg furent "*bondées d'Italiens venus de France*<sup>157</sup>". Peu de temps après, à Pont-S<sup>t</sup>-Vincent, des troubles éclatèrent contre les ouvriers italiens et la Gazette de Lorraine rapporte en mars 1895 que des bandes d'Italiens se sont dirigées vers Clouange afin de tenter de trouver de l'ouvrage. "*Ce sont les mêmes ouvriers italiens dont la présence a donné lieu à des troubles*<sup>158</sup>" qui arrivèrent en Lorraine annexée.

Cette hostilité affichée du côté français favorisa sans doute le détournement des ouvriers italiens vers la Lorraine annexée et explique la faiblesse initiale des courants italiens en Meurthe-et-Moselle. D'autant plus que les autorités allemandes favorisèrent fortement cette pénétration italienne puisque malgré les mesures concernant les séjours d'étrangers dans le Reichsland, les Italiens bénéficièrent dès 1889 d'une "*faveur jusqu'alors inconnue*<sup>159</sup>" de la part des douaniers germaniques. En 1889, une trentaine d'Italiens fuyant la France hostile, passèrent en bandes de cinq ou six individus à Pagny-sur-Moselle. Dans un premier temps ils furent impitoyablement refoulés par les autorités allemandes pour "*manque du visa réglementaire de leurs passeports*<sup>160</sup>" mais au grand étonnement du commissaire français de l'époque, "*sur des ordres « supérieurs », les commissaires de la frontière allemande laissèrent pénétrer sur le territoire d'Alsace-Lorraine tous les Italiens*<sup>160</sup>". Cette soudaine magnanimité en faveur d'un groupe anonyme d'Italiens en délicatesse avec les ouvriers français aurait pu passer pour un simple incident isolé s'il ne s'était pas produit également ailleurs tout au long de la frontière, pendant plusieurs mois. En octobre 1889 et au cours de l'année 1890, des terrassiers italiens quittant précipitamment la région de Verdun par train furent également autorisés à pénétrer en Alsace-Lorraine "*sans être munis du passeport visé par l'ambassade d'Allemagne*<sup>160</sup>" et ils furent dirigés vers Metz où les attendaient les entrepreneurs chargés des travaux de fortification. Ceci est d'autant plus révélateur que dans les mêmes trains et aux mêmes postes frontières d'autres étrangers, qui avaient le tort aux yeux des douaniers de ne pas être Italiens, furent refoulés de la Présidence de Lorraine sans recours<sup>161</sup>.

<sup>157</sup> *La Gazette de Lorraine*, mardi 22 janvier 1895

<sup>158</sup> *La Gazette de Lorraine*, mars 1895

<sup>159</sup> A.D.M.M., 4 M 213, rapport du commissaire de police de la gare de Batilly, 22 octobre 1889

<sup>160</sup> A.D.M.M., 4 M 213

<sup>161</sup> A.D.M.M., *ibidem*

Un phénomène spécifique apparut alors. Des courants de main-d'œuvre appelés à travailler dans des régions françaises furent obligés, devant la résistance des travailleurs locaux angoissés par la crise économique, d'aller chercher ailleurs du travail. Ce climat difficile généra donc des déplacements dans le court terme à travers les frontières. Ces flux qui quittaient les régions de premier appel, passèrent par le bassin de Briey où ils ne furent retenus que pendant un temps court par les entreprises qui s'y étaient implantées ou qui commençaient à s'implanter autour de 1896. L'hostilité des ouvriers locaux empêcha dans l'immédiat, l'introduction massive d'ouvriers italiens dans la sidérurgie du bassin de Briey même après 1896. Les de Wendel de Joeuf hésitèrent puis refusèrent pendant quelques années d'utiliser massivement les flux d'Italiens venus des bassins voisins.

En 1895-1896, après les troubles de Pont-S<sup>t</sup>-Vincent, on commença à voir apparaître des ouvriers italiens fuyant le sud de la Meurthe-et-Moselle pour aller s'embaucher dans le bassin de Briey au sondage de la mine du "*Grand Fond*"<sup>162</sup> à Joeuf-Franchepré. Insensiblement, au fur et à mesure que les travaux de la mine touchaient à leur terme, les maîtres de forges joviciens tentèrent de les employer à la construction des logements ouvriers et "*d'une maison pour M. de Wendel*"<sup>163</sup>. La société voisine de Vézin-Aulnoye qui sondait à ce moment là les terrains et cherchait à foncer des puits de mines à Homécourt s'était également servie de terrassiers et de maçons italiens récupérés dans les colonnes d'ouvriers italiens qui quittaient le bassin de Nancy pour chercher refuge au Luxembourg ou dans la région de Metz-Thionville. Les Forges de Joeuf tentèrent d'introduire quelques groupes d'Italiens « prêtés » par Moyeuve-Grande pour permettre le lancement de la nouvelle tréfilerie.

Ces arrivées imprévisibles allaient provoquer des incidents aux Forges de Joeuf entre les Italiens et les ouvriers locaux. Après les événements qui s'étaient déroulés dans la Meuse et dans le sud du département de la Meurthe-et-Moselle, les responsables avaient jugé qu'il était hors de question de les mettre en contact avec les Français et les Alsaciens-Lorrains qui travaillaient déjà dans l'entreprise. Une véritable ségrégation apparut alors. Les ouvriers italiens prenaient leur nourriture dans une cantine des Forges de Joeuf spécialement aménagée pour eux afin qu'ils "*ne communiquent pas avec les ouvriers fran-*

<sup>162</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n° 482 du 25 mars 1895

<sup>163</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n° 781 du 25 mai 1896

*çais et les Alsaciens-Lorrains*<sup>164</sup>”. Pour plus de sûreté, François de Wendel ayant jugé qu’il valait mieux également les loger à part, “*ces étrangers retournent tous les soirs à Moyeuve-Grande*<sup>165</sup>”. Et de ce fait, les registres d’embauche confirment que 98 % des Italiens qui venaient d’être embauchés habitaient à Moyeuve-Grande.

Cette volonté de ne pas provoquer des remous avec les autochtones explique la prudence et la contradiction dans l’attitude des directeurs de l’usine jovicienne. La pénurie de main-d’œuvre commençait à se faire sentir à mesure que la reprise s’affirmait, mais les maîtres de forges préféraient se passer de la manne italienne tant que les esprits resteraient hostiles aux Italiens. C’est ainsi qu’au moment où l’usine de Joeuf réclamait ouvertement des dizaines d’ouvriers pour les hauts fourneaux et la mise en place de sa ligne interne de chemins de fer entre Joeuf et Moyeuve-Grande, la condition qu’imposaient les de Wendel à l’embauche, était que ces futurs ouvriers “*ne soient pas Italiens*<sup>166</sup>”. La présence de ces derniers se révélait de plus en plus nécessaire dans le bassin de Briey mais les maîtres de forges hésitaient à les employer en masse malgré les besoins. Au moment du lancement de la tréfilerie de Joeuf, fin décembre 1895-début janvier 1896, on fit d’abord entrer au compte-gouttes à partir de Moyeuve-Grande une vingtaine d’ouvriers méridionaux, puis de plus en plus, en espérant que la parcimonie et le tact déployé par les dirigeants auraient raison de l’opposition des ouvriers du cru. Mais la répulsion de ces derniers face aux arrivées italiennes n’était pas totalement éteinte. Après les violents troubles qui éclatèrent quelques mois auparavant dans le sud de la Meurthe-et-Moselle, ce fut au tour du bassin de Briey d’être emporté dans la tourmente. Le point culminant de l’opposition fut atteint en mars 1896 alors que l’usine jovicienne commençait à employer de plus en plus d’Italiens introduits à partir de Moyeuve-Grande et du sud de la Meurthe-et-Moselle. Dans un premier temps, une altercation opposa quelques ouvriers locaux avec des Italiens sur les chantiers de l’usine de Franchepré. Par la suite, cette dispute dégénéra en une véritable bataille rangée qui fit se confronter, dans les vestiaires de la cantine

---

<sup>164</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n° 482 du 25 mars 1895

<sup>165</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n°781 du Commissaire spécial de Briey en date du 25 juin 1896

<sup>166</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n°482 du commissaire Spécial de Briey en date du 25 mars 1895

d'usine, les ouvriers français et alsaciens-lorrains aux ouvriers Latins<sup>167</sup>.

Ces événements alarmèrent suffisamment les autorités locales et les dirigeants de l'usine pour que des mesures énergiques soient prises. Rien que pour mars 1896, les rapports internes de l'usine signalent une quarantaine de mises à pied notés "*parti après la bataille de la cantine*" lorsque l'ouvrier était italien ou "*renvoyé à cause de la bataille avec les Italiens à la cantine*"<sup>168</sup>.

Plus au nord du département, des ouvriers locaux sortirent leurs armes, après la mort de l'un d'entre eux, et prirent à parti les Italiens qui travaillaient à Longwy. Au même moment, au Luxembourg un Italien était abattu tandis que ses compatriotes étaient contraints de trouver refuge de l'autre côté de la frontière à Hussigny<sup>169</sup>. Les pelotons de gendarmes de Hussigny signalèrent en 1897 des chasses à l'Italien après la blessure mortelle infligée à un Luxembourgeois par un ouvrier méridional. Même réfugiés dans le bassin de Longwy, les méridionaux furent poursuivis jusque sur le carreau des mines et les chantiers des usines<sup>170</sup>. Les ouvriers longoviciens en profitèrent pour exiger leur départ et n'hésitèrent pas à user de la violence pour empêcher les Italiens de venir travailler dans les installations sidérurgiques. Après le 1<sup>er</sup> mai 1897, un groupe armé de manches de pioches, composé d'ouvriers français et d'Alsaciens-Lorrains barra l'entrée des mines et des forges aux travailleurs italiens à Longwy. A Moulaine, en 1900, des ouvriers français, belges, luxembourgeois et allemands se liguèrent entre eux pour fomenter une grève si les dirigeants de l'entreprise ne renvoyaient pas les ouvriers méridionaux. Une fois leur menace lancée, ils quittèrent l'usine et se dirigèrent vers les tavernes de Saulnes où après avoir bu plus que de raison, ils partirent "*chercher dans les pensions, les ouvriers italiens dans l'intention de leur faire un mauvais parti*"<sup>171</sup>. En novembre 1901, une menace de grève générale éclata dans le bassin de Longwy, dans le but de "*chasser les Italiens*"<sup>172</sup>. Ce genre d'exactions

---

<sup>167</sup> Voir à ce sujet les rapports de police aux A.D.M.M. 9 M 21 et à l'E.A.U.S. dans les C.A. des forges de Joeuf de l'année 1896.

<sup>168</sup> E.A.U.S, Registres d'Inscription et d'Etat du personnel, année 1896, versement <sup>60</sup>/<sub>1</sub>

<sup>169</sup> A.D.M.M., 9 M 52

<sup>170</sup> A.D.M.M., 4 M 138

<sup>171</sup> A.D.M.M., 10 M 52, rapport du commissaire spécial de Briey en date du 11 octobre 1900

<sup>172</sup> A.D.M.M., 10 M 52, rapport n° 44 du commissaire spécial de Briey en date du 3 novembre 1901

se perpétrèrent jusqu'en 1907-1908 de façon hebdomadaire puis de façon plus sporadique.

La violence et le rejet des nouveaux arrivants, outre ces réactions spontanées et irréfléchies, s'inscrivirent également dans le contexte plus large des mouvements d'idées.

### 1.1.3.1.3.2.1.2. Nationalisme et traditionalisme

Au cours des années 1880, une partie de la société se détourna de la politique conservatrice suivie par les républicains<sup>173</sup>. Dénonçant l'engourdissement parlementaire et les insuffisances de l'Opportunisme, un courant nationaliste gagna les faveurs d'une partie des Français. Derrière Déroulède et la Ligue des Patriotes se regroupèrent tous ceux qui remettaient en cause le parlementarisme et le manque d'autorité des dirigeants politiques dans les affaires extérieures. L'espoir d'une véritable campagne de résiliation du traité de Francfort avait été mis à mal par les visées colonialistes des gouvernements. A cause de l'attentisme des dirigeants français, l'Alsace-Lorraine risquait d'être perdue définitivement et le durcissement dans l'attitude du chancelier Bismarck en 1886 provoqua une vive émotion dans l'opinion publique française. Boulanger apparut dès lors comme l'homme providentiel et attira autour de lui les opposants à la menace allemande et les Français hostiles à la classe politique dénoncée comme corrompue après les scandales qui éclatèrent à la fin des années 1880. Dès janvier 1889, la République fut menacée par la fièvre boulangiste et malgré son échec, le mouvement marqua les esprits et conforta le nationalisme.

Ce dernier, loin de s'être éteint avec le Général, reprit pleinement corps à la fin du siècle avec l'affaire Dreyfus qui permit à des écrivains comme Maurras ou Drumont de dénoncer le complot étranger dirigé par les Juifs<sup>174</sup>. De cette conspiration sémite au danger de voir déferler les masses étrangères sur le sol français, il n'y avait qu'un pas. Avec l'Action Française, il fut aisément franchi. Le discours xénophobe fut largement alimenté par la pensée nationaliste de Maurras et de sa "France seule". Le candidat Barrès n'échafauda-t-il pas une partie de son discours électoral de 1893 justement contre les

<sup>173</sup> MAYEUR (Jean-Marie), *Les débuts de la III<sup>e</sup> République (1871-1898)*, Nouvelle histoire de la France contemporaine, n° 10, coll. « Points Histoire », Hachette, 1973, 258 p., p. 164

<sup>174</sup> WINOCK (Michel), *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Hachette, coll « Points Histoire », 1990, 446 p., p. 21



“étrangers” ? Lors de l’Affaire Dreyfus ne s’insurgeait-il pas contre “*le Vénitien déraciné*” qu’était, à ses yeux, Zola ?

Dans l’Est, au cours des années 1900, on vit apparaître un ensemble de publications inscrites dans un mouvement qui contribua à diffuser l’idée que l’arrondissement de Briey était devenu une sorte de “*second Transvaal*”<sup>175</sup>. Gérard Noiriél cite les termes de “*Klondyke*” et “*Tour de Babel*” pour rappeler à quoi fut comparé le territoire meurthe-et-mosellan au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des personnalités locales et certains notables s’évertuèrent à louer les qualités de la vie rurale pour mieux exprimer leur refus de l’ère industrielle et de ses conséquences. S. Bonnet, Ch. Santini et H. Barthelemy rappellent qu’en ce qui concerne les instituteurs qui rédigèrent en Meurthe-et-Moselle les « Monographies », “*leur objectivité est fortement colorée d’un parti pris rural*”<sup>176</sup>. Les vertus de l’existence traditionnelle étaient systématiquement comparées aux “*forêt de cheminées, [qui] ne cessent de lancer de l’aube à la nuit et de la nuit à l’aube, des tourbillons fumeux qui estompent les vertes fuites des coteaux et couvrent d’un immense crêpe, des campagnes jadis aimables et riantes*”<sup>176</sup>. Et ces auteurs d’affirmer que l’implantation des forges et minières dans un pays essentiellement agricole a été la cause principale de la destruction de l’harmonie qui existait jusqu’alors entre les habitants de ces contrées. “*(...) Que ne retrouvons nous parmi nos populations lorraines, à défaut de l’essor individuel des Yankees, la vigoureuse et solide constitution de ces familles Boers qui (...) opposent à la cohue envahissante des mineurs, une inlassable résistance et qui (...) réussissent à maintenir et à faire respecter (...) la victorieuse influence de leur race*”<sup>177</sup>. Dans différentes localités de ce “*Far West*”, les implantations italiennes - “*ces maraudeurs*”<sup>178</sup> - furent vite mises à l’index. Comme le souligne G. Noiriél, le fait que la loi soit plus répressive pour les étrangers explique que les crimes perpétrés par les immigrés apparaissent plus fréquemment dans les rapports de police. Pourtant, la vision des communautés étrangères fut marquée par certains agissements quotidiens. Le côté exubérant des comportements italiens servit de prétexte pour désigner les responsables de l’insécurité qui régnait sur certains quar-

<sup>175</sup> Le terme fut lancé par le sous-préfet de Briey et retranscrit par le rédacteur du Journal des Débats (cité par S. BONNET in L’Homme du fer, *op. cit.*, 1889-1930)

<sup>176</sup> BONNET (Serge) - SANTINI (Charles) - BARTELEMY (Hubert), *op. cit.*, p. 82

<sup>177</sup> HOTTENGER (Georges), *Le pays de Briey*, article paru dans *le Pays lorrain et le Pays messin*, 1911, volume 8, p. 472

<sup>178</sup> HOTTENGER (Georges), *ibidem*, p. 481

tiers. La xénophobie qui toucha les colonies italiennes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, était devenue au fil des années dans les discours nationalistes et traditionalistes, le corollaire de l'insécurité. Celle-ci était devenue une sorte de cause légitimant le rejet. Ce rejet lui-même se tourna presque exclusivement contre les Italiens, les plus nombreux. En 1910, dans un rapport du docteur G. Hottenger, à la seule mention des troubles contre l'ordre public, c'était la colonie italienne, et elle seule, qui fut visée. "On est tenté de croire que chez nous, c'est le pays du désordre et du vice" se lamentait-il et le juriste lorrain regrettait encore qu'en France, la méthode allemande énergique voire expéditive ne pouvait s'imposer : "Le gendarme allemand présente à un haut degré ce mélange de bonhomie et de force brutale qui est le fond du caractère national, et c'est cela précisément qui convient à l'égard des Italiens"<sup>179</sup>". A Homécourt, en février 1911, le Commissaire spécial s'emportait en déclarant que parmi la population italienne, "beaucoup sont de véritables bandits dangereux auxquels il faut attribuer la majeure partie des nombreux crimes de l'arrondissement"<sup>180</sup>". La vision des Italiens finit par tourner au stéréotype.

A titre d'exemple, dans l'article paru dans le *Mouvement Social* en juin 1910 et écrit par le commandant G. Reynaud à propos de la colonie italienne d'Homécourt, l'examen du discours est assez édifiant. L'étude lexicologique<sup>181</sup> montre que plus d'un tiers (34,4 %) des mots ou des expressions utilisés par l'auteur exprimait une idée négative (*révoltés, illégalité, meurtrier, ...*). 28 % de ces expressions concernaient l'armement possédé par les Italiens (le couteau y tenait une place de choix, et le revolver n'y était pas absent), 36,4 % le caractère belliqueux ou insaisissable (*crier, hurlant, tricher, punir, abattre, ...*) et 45 % l'atmosphère de violence et d'insécurité qui les entourait (*délits, juger, protéger, n'osent plus, ...*). Le portrait de l'Italien fauteur de trouble était né. Si cette image résulta de la conjonction d'éléments d'ordre politique, d'autres s'appuyaient sur de simples faits divers.

---

<sup>179</sup> E.A.U.S., Usine de Soumont, *Rapport Hottenger : Mesures pour la mine d'Amermont*, novembre 1910, 17 p. + annexes, p. 13

<sup>180</sup> A.D.M.M., 9 M 23, rapport n°11 de février 1911

<sup>181</sup> En l'occurrence le logiciel est "Concordeur" du professeur David RAND, publications C.R.M., Université de Montréal, CP6128A Montréal-Québec, H3C-317, version 2.0.

### 1.1.3.1.3.2.2. “De grands enfants turbulents”<sup>182</sup>”.

“Hélas, ces princes ont le couteau facile. Il ne fait pas bon sortir après le dîner dans les rues sombres des villages (...) On joue, à la nuit tombante, du stylet comme on joue à la manille ou au piquet. En trois mois de 1907, j’ai compté plus de quarante attentats commis dans le bassin [de Briey]<sup>183</sup>”. A partir de la période 1900-1905, les rapports de police qui faisaient jusque-là la part belle aux incidents xénophobes multinationaux sur le territoire meurthe-et-mosellan, commencèrent à réserver ce même ton aux étrangers d’origine latine. De plus en plus, on eut le sentiment que ces derniers étaient nécessairement impliqués dans les larcins et les actes de vandalisme. La sociologue A. Mallet estimait que 50 % des affaires judiciaires du bassin de Briey était le fait de ressortissants Italiens<sup>184</sup>. Ce sentiment ressort en tous cas de la lecture de la presse et des procès-verbaux dressés par les gendarmes et les douaniers aux étrangers dans lesquels la part de la communauté italienne prédominait. *L’Est Républicain* du 7 mars 1906 a d’ailleurs retranscrit le plaidoyer du sénateur Lebrun à la Chambre en faveur d’un renforcement des effectifs de police dans le bassin de Briey. Cette diatribe n’était que l’aboutissement logique d’une situation qui allait en s’empirant depuis plusieurs années.

#### 1.1.3.1.3.2.2.1. L’insécurité à l’heure étrangère.

Avant que les Italiens ne focalisent tous les regards, les Belges avaient eu ce triste privilège. Déjà au début des années 1890, certains quartiers fréquentés par des Belges avaient mauvaise réputation. Ainsi à Longwy, la communauté belge apparaissait déjà comme dangereuse aux yeux des autres habitants, surtout après la mort d’un instituteur français abattu par des ressortissants belges ivres auxquels on avait refusé l’entrée d’un cabaret. En 1891, le vice-consul de France en Belgique avait tenu à se rendre compte par lui-même des conditions de vie des Belges à Longwy-Haut et “dans un quartier mal fréquenté”<sup>185</sup>, s’était fait agressé et eut une jambe de cassée. En décembre 1898, des Belges travaillant à Hussigny perpétrèrent un incendie au Luxembourg puis dans leur fuite tirèrent des coups de feu sur les gendarmes luxem-

<sup>182</sup> E.A.U.S., usine de Soumont - rapport Hottenger, *op. cit.*, p. 13

<sup>183</sup> A. PAWLOWSKI, Le nouveau bassin minier de Meurthe-et-Moselle et son réseau ferré, Paris, 1909 cité par Bonnet (S.) in « *L’homme du fer* » p. 127

<sup>184</sup> MALLET (Annick), *op. cit.*, p. 91

<sup>185</sup> A.D.M.M., 10 M 36, 18 mai 1891

bourgeois et vinrent ensuite se réfugier en France. Jusqu'au début du siècle suivant, ce furent les ressortissants du royaume de Belgique qui tenaient la vedette dans les affaires de droit commun et dans les rubriques des faits divers des journaux locaux.

Les rixes entre Alsaciens-Mosellans et autres nationalités étaient également assez nombreuses. L'aspect passionnel des rapports entre les sujets des provinces annexées et leurs voisins Allemands ou Français, donnait vite aux querelles une tournure politique assez différente de la xénophobie "ordinaire" qui atteignait les autres nationalités. Lorsque le "frisson traversa le pays" au moment de l'Affaire Schnaebelé en pleine période boulangiste, les incidents diplomatiques locaux se limitèrent à de simples altercations dans les villages frontaliers. "L'idée de la « revanche » recule"<sup>186</sup>. La France tourna son regard plus volontiers vers le Maroc et les problèmes coloniaux pour affronter l'Allemagne que vers l'Alsace-Lorraine. Agadir et les crises marocaines focalisèrent plus les regards que les rixes quotidiennes qui opposaient les frontaliers à Pagny-sur-Moselle ou à Joeuf. La lecture des fonds d'archives de Meurthe-et-Moselle se révèle assez décevante dans ce domaine<sup>187</sup>. Les séries consultées n'ont pas permis de donner une idée de l'ambiance qui existait dans les localités où cohabitaient les Alsaciens-Lorrains. Entre 1894 et 1900, une dizaine de méfaits seulement furent relevés par la préfecture mais ces incidents n'étaient que des rixes d'ivrognes dans les bals locaux. Après 1880, la police ne fut sollicitée que lorsque quelques insanités accueillirent des touristes allemands en avril 1902, mais les coupables étaient des enfants d'Italiens et d'Alsaciens-Lorrains. Tout au plus, apprend-on que "les renseignements recueillis [à Joeuf] sur le compte de ces étrangers [Alsaciens-Lorrains] sont mauvais" ou bien qu'un échange de coups fut consigné par la gendarmerie après une bagarre générale dû à la confusion entre le terme de "Lucien" et de "Prussien".

Mais de manière générale il n'a pas été possible de trouver, comme pour les Italiens, des rapports précis qui auraient pu traduire les craintes des autorités face à la violence ou aux troubles causés par les communautés alsaciennes, lorraines ou allemandes.

---

<sup>186</sup> MAYEUR (Jean-Marie), *op. cit.*, p. 224

<sup>187</sup> A.D.M.M., la sous-série 4 M 204 "Rixes entre Alsaciens-Lorrains et Français (principalement dans les centres industriels (1894-1903))" se contente de ne citer que quelques anecdotes.

### 1.1.3.1.3.2.2.2. Le règne du *signor coltello*<sup>188</sup>

Supplantés numériquement par le courant italien au tournant du siècle, les sujets de la couronne belge, les Allemands et les Alsaciens-Mosellans apparurent de moins en moins dans les rapports de gendarmerie. Le palmarès des infractions rapportées et commentées fut remporté par la colonie italienne.

La présence d'anarchistes ayant fui la police italienne, le jeu de la Maffia et d'autres organisations criminelles qui s'étaient infiltrées dans les communautés italiennes, imposèrent une loi de l'*omerta* à laquelle se heurtèrent les policiers. Le docteur Hottenger fustigeait "*l'entassement désordonné de l'agglomération Joeuf-Homécourt-Auboué, la cantine douteuse, le bouge misérable*<sup>189</sup>" dans lesquels les Italiens étaient logés. Et à l'en croire, le contraste était saisissant lorsqu'on descendait du village de Montois vers Homécourt par la côte de Montois, "*par cette voie bordée en France aussitôt le poteau frontière passé, de maisons qui sentent toutes l'alcool et la débauche*". Dans le bassin de Briey, rien n'était plus difficile pour les gendarmes que d'avoir à patrouiller dans cette "*côte habitée par plusieurs centaines d'individus pour la plupart italiens qui pullulent dans des cantines suspectes qui s'étendent du carrefour situé au bas de la côte de Montois jusqu'à la frontière, à 100 mètres de là*<sup>190</sup>". Les colonies italiennes étaient réputées hermétiques à l'autorité et une solidarité de groupe existait entre les membres. Dans le bassin de Briey, les rapports de police abondent dans ce sens et certaines anecdotes recueillies dans la presse ou dans les rapports de police reflètent l'image que l'on pouvait se faire des Italiens.

A Joeuf, des Français qui rentraient d'un bal choisirent de prendre un raccourci en passant par un quartier où résidaient beaucoup d'Italiens. Dans une ruelle, ils tombèrent sur une bataille rangée entre Italiens. Ces derniers voyant les nouveaux venus, "*cessèrent de lutter entre eux pour agresser en commun*<sup>191</sup>" les Français. En 1902, un Italien qui venait de recevoir un coup de couteau d'un compatriote s'était présenté dans une clinique pour recevoir des soins et aux questions des

---

<sup>188</sup> BONNET (Serge), *La ligne rouge...*, *op. cit.*, p. 188, cite un article de l'Est Républicain du 24 mai 1905

<sup>189</sup> E.A.U.S., Archives de Soumons, Rapport Hottenger-1912, versement 14.

<sup>190</sup> A.D.M.M., 4 M 138, brigade de Joeuf, 8 octobre 1906

<sup>191</sup> A.D.M.M., 4 M 138, brigade de Briey, 11 juillet 1895

gendarmes, il répondit évasivement que son hospitalisation était due à un mauvais rhume<sup>192</sup>.

Les frontières omniprésentes, les facilités qu'offraient alors les côtes de Moselle avec leurs carrières, les pentes abruptes et les chemins encaissés<sup>193</sup> rendirent difficiles la répression et donnaient de l'audace aux malintentionnés.

Les voyous italiens profitèrent de la présence de ces frontières avec une habileté et une célérité qui dépassait de loin ce que les autorités locales avaient connu jusque-là. La ligne frontière confiée à la surveillance du poste de police de Longwy s'étendait sur une longueur de 40 kilomètres dont 35 pour la frontière belge et 5 avec le Luxembourg. *"Elle est traversée par 16 routes et chemins de pénétration dont bon nombre sont non seulement à une grande distance du poste mais encore sont relativement difficiles à surveiller en raison de l'absence de moyens rapides de transport"*<sup>194</sup>. Les itinéraires des Italiens voulant se soustraire à la justice étaient courts et reprenaient les circuits de déplacement des groupes d'ouvriers qui traversaient la frontière à la recherche d'un emploi. Les fraudeurs de Villerupt passaient par Audun-le-Tiche, ceux d'Hussigny partaient vers le Luxembourg tandis que dans le bassin de Briey, c'était Sainte-Marie-aux-Chênes ou Montois-la-Montagne qui attiraient les fautifs. A Pagny-sur-Moselle, le commissaire rapporta que les Italiens qui voulaient passer en Allemagne avaient le choix entre *"traverser les vignes d'Arnaville ou bien de passer à travers la forêt de Bayonville"*<sup>194</sup>. Dans le bassin de Briey, les routes qui traversaient la frontière étaient également nombreuses sans compter les chemins de traverse et les sentiers forestiers : *"Les routes vers la frontière sont au nombre de quatre entre Briey et Conflans et huit entre Briey et Audun le Roman"*<sup>195</sup> se plaignait le commissaire spécial de police de Briey.

Les gardes-frontières ? Les Italiens fraudeurs s'en moquaient puisqu'ils savaient que la limite territoriale ne pouvait être franchie par les douaniers d'un pays comme de l'autre. Un groupe d'Italiens, qui avait prit soin de rester du côté allemand, s'amusa, un jour, à lancer des insanités et des gravats aux fonctionnaires français, du poteau frontière d'Audun-le-Tiche, impuissants. Quelques mois auparavant à Joeuf, une course-poursuite avait fait traverser la frontière à un groupe de Français pourchassant à coups de pierres des Italiens dans le sens

<sup>192</sup> A.D.M.M., 4 M 138, brigade de Joeuf, 4 juillet 1902

<sup>193</sup> A.D.M.M., 4 M 138, brigade d'Homécourt, octobre 1906

<sup>194</sup> A.D.M.M., 10 M 21, Longwy 21 décembre 1898

<sup>195</sup> A.D.M.M., 10 M 21, Briey 20 décembre 1898

France-Allemagne, puis inversement dans l'autre sens, devant le regard ébahi et impuissant des douaniers franco-allemands.

Si un Italien avait maille à partir avec un douanier, c'est l'ensemble de ses amis et compatriotes qui intervenaient pour le soutenir, comme à Villerupt en décembre 1908, lorsque les deux fonctionnaires du poste frontière furent assaillis à coup de pierre par un groupe d'Italiens venus délivrer deux des leurs avant de se retirer en Alsace-Moselle. Quelques mois auparavant, à Tucquenieux, un Italien qui venait de tirer au revolver sur un de ses compatriotes fut arrêté par les gendarmes. Mal leur en prit car "*une bande d'Italiens a envahi la mairie*<sup>196</sup>" où s'étaient réfugiées les forces de l'ordre, et la police fut obligée de relâcher le prisonnier.

A Audun-le-Roman, c'est au couteau que se réglèrent certains différends entre ouvriers ivres et la rixe dégénéra en bagarre générale qui se solda par un mort. Les Italiens mis en cause trouvèrent encore refuge à Boulange. En 1908, sévissait une criminalité orchestrée par "*des bandes organisées*<sup>197</sup>". Un agent de police de "*premier ordre*" fut contraint de jouer les agents secrets en se déguisant en colporteur d'huile italien déambulant dans les cantines italiennes, afin de démasquer les principaux protagonistes d'une association de malfaiteurs qui se réfugiait régulièrement par delà les frontières.

A cause de ces scènes épiques de la vie quotidienne il est facile de comprendre le regard porté sur les Italiens. Certains auteurs finirent même par cacher leur perplexité derrière une infantilisation des Italiens qualifiés parfois, de "*grands enfants à la fois turbulents et craintifs*<sup>198</sup>". De leur côté, en dernier recours, les autorités françaises pensèrent solliciter une aide de la gendarmerie allemande "*qui pourrait faire de son côté un service aux mêmes heures (...) à certains jours convenus*<sup>199</sup>" pour attraper les récalcitrants qui passeraient la frontière. Finalement, dans le bassin de Briey, lorsque des coups de feu éclataient ou lorsqu'un blessé par arme blanche était ramassé dans une ruelle du royaume de la côte, "*aucune émotion n'existe dans les environs, en raison de la fréquence de ces faits (...)*<sup>199</sup>".

---

<sup>196</sup> A.D.M.M., 10 M 21, rapport de la brigade de gendarmerie de Tucquenieux du 5 août 1907

<sup>197</sup> A.D.M.M., 9 M 23, rapport de police de Briey n° 860 du 30 septembre 1908

<sup>198</sup> E.A.U.S., Usine de Soumons, rapport Hottenger, *op. cit.*, p. 13. Cette idée d'infantilisation est constamment avancée dans le courant de pensée catholique comme chez Albert de Mun qui dans son Appel aux Hommes de Bonne Volonté affirme que le "*peuple est un enfant, sublime ou égoïste*", De Mun (Albert), *Ma vocation sociale*, Ed. Lethielleux, 1908, p. 71

<sup>199</sup> A.D.M.M., 4 M 138, 23 mai 1904

### 1.1.3.1.3.2.3. De la violence au désordre

Dans les usines du bassin de Briey, l'évolution de l'image des Italiens résume à elle seule à quel point le courant italien avait fini par véhiculer l'idée de violence et à en revêtir une sorte de monopole.

Le comportement des ouvriers de l'usine de Joeuf constitue un indicateur de l'image que les contemporains ont pu se faire des étrangers en général et des Italiens en particulier. Les maîtres de forges après avoir été confrontés à l'opposition de leurs ouvriers locaux face à l'introduction d'éléments italiens finirent par s'inquiéter à leur tour du caractère indiscipliné de cette main-d'œuvre. Sans passer en revue le problème des motifs de départs de l'usine (qui fait l'objet d'un développement ultérieur), il faut savoir que les actes de brutalité, les prises de position politiques et les attitudes jugées non conformes au bon fonctionnement de l'usine par les dirigeants *wendéliens* furent consignées avec soin dans les registres d'embauche. Les situations conflictuelles ayant débouché sur une action verbale ou physique furent soigneusement consignées après la fameuse altercation de mars 1896 entre Italiens et ouvriers locaux.

Les maîtres de forges furent, à partir de cette date, extrêmement vigilants sur l'ambiance qui régnait dans leurs chantiers et la moindre altercation était scrupuleusement notée dans les cahiers d'enrôlement à tel point que Maurice de Wendel demanda au directeur de Joeuf *“afin de maintenir une discipline sévère, de congédier sans exception tout ouvrier contre lequel la gendarmerie ou la police locale a dressé un procès verbal pour délit ou contravention constaté en dehors de l'usine”*<sup>200</sup>. Devant la multiplication des rixes le directeur de Joeuf *“afin de faire un meilleur choix dans le personnel exige depuis quelques temps, le casier judiciaire de tout ouvrier qui se présente pour demander du travail”*<sup>201</sup>.

Parmi les différents motifs de départs, la catégorie concernant les « RENVOIS » est la plus intéressante. Les maîtres de forges craignirent par-dessus tout les éventuelles menées syndicales et contestataires de leurs ouvriers italiens.

A Joeuf, le problème de la violence dans les chantiers de l'usine n'a jamais été le motif majeur de renvoi de l'usine mais restait suffisamment important pour que les directeurs s'en préoccupent. La part annuelle des ouvriers, toutes nationalités confondues, renvoyés pour un

---

<sup>200</sup> A.D.M.M., 9 M 21, 25 juin 1896

<sup>201</sup> A.D.M.M., 9 M 21, 25 septembre 1896



acte de brutalité, d'irascibilité ou d'activisme politique, n'a jamais dépassé les 10 % des mises à pied prononcées par les dirigeants de l'usine avant 1914. Mais l'évolution dans le temps du comportement des Italiens face au problème de la violence dans l'usine reste intéressant pour essayer d'expliquer pourquoi les maîtres de forges sous couvert des années de marasme entre 1901 et 1905 n'ont pas accentué leur recrutement d'Italiens. Une évolution dans le comportement des communautés d'ouvriers au sein des forges de Joeuf entre 1890 et 1914 reste indéniable. En comparant trois groupes : les « Français », les « Italiens » et les autres « étrangers » renvoyés de l'usine pour « insultes ou irrespect », « menaces », « voies de faits ou coups », « désordre ou perturbation dans le travail », un certain nombre d'éléments a pu être dégagé.

Dans la catégorie des gens renvoyés pour "violences" avant 1914, le flux italien était de loin le plus important puisque les Italiens composaient 54,3 % du courant expulsé contre 23,6 % pour le reste des ouvriers immigrés et 22,1 % pour les Français. Ensuite, le second élément reste l'importance des renvois dus aux mouvements sociaux (3 % des renvois de l'usine avant 1914, toutes nationalités confondues).

D'une manière générale, la masse ouvrière de l'usine de Joeuf contenait un noyau d'éléments turbulents qui resta, toutes proportions gardées suivant les années, entre 5 et 10 % des courants entrées à l'usine. Certains bilans de l'usine consignés par les directeurs dans des registres de fonctionnement après 1906 montraient que l'esprit général de tel service "*est meilleur depuis le renvoi au cours de ces années de quelques fortes têtes*"<sup>202</sup> dont les noms montrent qu'ils étaient pour la plupart Italiens.

La violence dite « classique » diminua sensiblement entre la période 1906-1910 et les années juste avant la Première Guerre mondiale. En revanche les troubles dûs à la contestation et les mouvements sociaux connurent un réel essor malgré le discours rassurant des directeurs de l'usine de Joeuf. Un certain mouvement de contestation vit le jour au sein des équipes de l'usine jovicienne. Cette flambée pourrait paraître dérisoire au vu des événements qui secouèrent à la même époque les mines des bassins ferrifères. Il n'empêche qu'à Joeuf, une prise de conscience des dangers sociaux allait inciter les maîtres de forges à prendre en main les flux afin d'éviter toute contestation dans la nouvelle politique de gestion des hommes et des installations.

---

<sup>202</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG 9/1, Ateliers 1909-1910

Dans les années 1904-1906, les rapports et les mises à pied pour insultes et menaces diminuèrent dans les registres, au profit d'un phénomène nouveau : celui du "désordre" social. Ce thème revenait de plus en plus souvent dans les plaintes adressées à la direction et dans les motifs de renvois. Ce dernier motif de renvoi fut celui qui détrôna tous les autres en 1905 et les grandes grèves qui affectèrent les bassins ferrifères de l'arrondissement de Briey. Alors que la sidérurgie du bassin de Longwy, les usines de Neuves-Maisons et de Pont-à-Mousson avaient connu des conflits sociaux dès 1905, à l'usine de Joeuf, ce ne fut qu'en février 1906 qu'une certaine agitation fut notée à la mine du Grand Fond puis quelques jours plus tard, chez les chargeurs des hauts fourneaux<sup>203</sup> de l'usine. Cette grève qui ne dura qu'une huitaine de jours fut attribuée en grande partie aux ouvriers méridionaux. E. Sori démontre combien la période entre 1900 et 1910 fut celle durant laquelle les courbes d'évolution des indices du nombre des grévistes en Italie furent à leur apogée. Parallèlement à cette hausse des indices des grévistes, il note également la poussée migratoire hors d'Italie et il est probable que les courants migratoires italiens furent composés à ce moment là d'éléments qui n'hésitèrent pas à émettre certaines revendications sociales une fois arrivés dans les bassins ferrifères de l'Est<sup>204</sup>. En Lorraine annexée, le *Diedenhofer Zeitung* de 1907 dénonçait les "Ausländer Arbeiter als Steitbrecher"<sup>205</sup>. Aux Forges de Joeuf, de 5 % des causes de renvoi d'ouvriers avant 1900, les problèmes de "désordre" social passèrent à plus de 45 % entre 1905 et 1914. Ces années du début de siècle furent celles durant lesquelles le nombre des Italiens renvoyés pour perturbation fut le plus important. Entre 4 et 7 % des Italiens embauchés à cette date s'étaient vus reprocher une perturbation dans le processus de travail ou une participation aux mouvements sociaux.

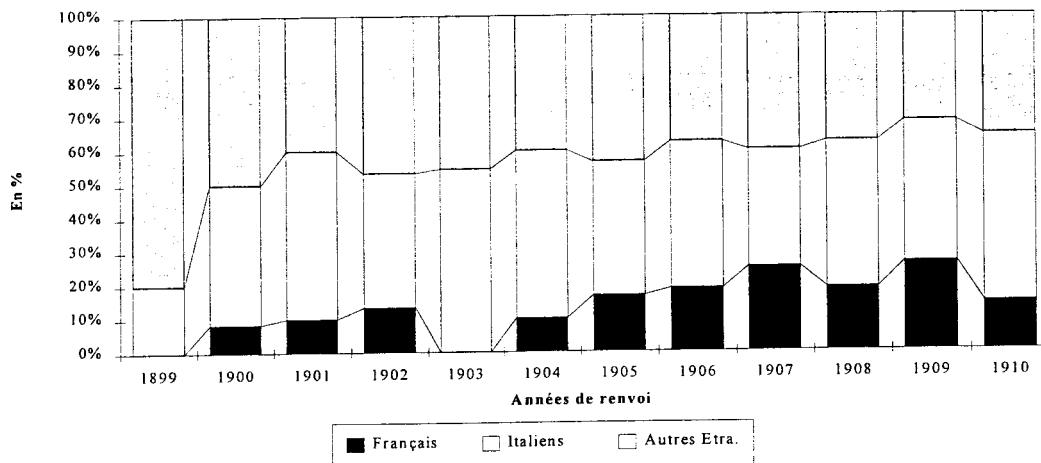
---

<sup>203</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, P.V. des A.G., 14 juin 1906, les dirigeants joviciens prirent suffisamment au sérieux cette première alerte même si de leur avis elle n'avait pas eu de graves conséquences. Le directeur écrivit alors aux de Wendel pour demander les mesures à prendre et prévenir "qu'étant donné la constante fermentation que les agitateurs de profession entretiennent dans toute la région, il serait téméraire de se dire trop sûr de l'avenir".

<sup>204</sup> E. SORI, *op. cit.*, pp. 227-292

<sup>205</sup> A.D.M., 3 AL 236

**Renvois par les Forges de Joeuf pour motif de "Désordre"**



Sources : registres d'embauche de Joeuf 1899-1913.

De manière globale, Joeuf resta relativement épargnée par les grandes crises sociales contrairement à ce qui se passait au même moment dans les bassins du nord et du sud de la Meurthe-et-Moselle et en Lorraine annexée. Les actionnaires de l'usine s'inquiétèrent plus des événements qui se déroulaient dans les mines de la Maison en Moselle et à celle du Grand Fond que de la "population des usines [qui] paraît au contraire satisfaite et tranquille<sup>206</sup>". Mais échaudés par les démonstrations ouvrières, les maîtres de forges et les autorités (qui avaient tout de même dépêché 1200 soldats à Joeuf, Homécourt et Auboué) prirent très au sérieux ce péril. La montée de cette menace et la participation de plus en plus importante des Italiens aux mouvements sociaux à Joeuf (comme le montre le graphique précédent) incita les maîtres de forges à ralentir les embauches d'Italiens jusqu'à ce que les esprits se soient calmés.

Après l'échec relatif des grèves en Lorraine après 1905 et la forte reprise économique entre 1905 et 1907, les besoins en main-d'œuvre s'accrurent et furent encore accentués par de nouvelles dispositions législatives. Ce phénomène accompagné du retour à une paix sociale relative explique qu'après 1905 les contingents d'Italiens augmentèrent à nouveau.

<sup>206</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, P.V. des A.G., 08 juin 1907

### *1.1.3.2. L'apogée du recrutement d'Italiens (1906-1914)*

#### 1.1.3.2.1. La reprise des affaires

##### 1.1.3.2.1.1. Réorientation des marchés.

Dès les derniers mois de 1902 et le début de l'année 1903, les dirigeants de Joeuf se félicitaient d'avoir pu écouler les stocks qui s'accumulaient depuis plusieurs mois. La crise avait obligé les directeurs à trouver de nouveaux débouchés. Le marché français était devenu au fil des années de plus en plus restreint pour les usines de Meurthe-et-Moselle. Ce fut vers les marchés extérieurs que se tournèrent alors les usines. A Joeuf, dès 1904, deux éléments majeurs ont caractérisé la démarche des maîtres de forges. Premièrement, un marché fut conclu avec les usines du Creusot pour la vente de blooms, billettes et lingots. Cet accord était valable pour une décennie, ce qui promettait du travail et suscita un appel de nouveaux courants ouvriers. Ensuite, les de Wendel acceptèrent de faire partie des accords internationaux qui s'étaient formés pour la vente à l'exportation des rails et poutrelles. Ces accords permirent une remontée des prix. Celles-ci allaient stimuler les ventes de produits et par là augmenter la production ce qui supposait plus d'hommes même si parallèlement un effort de modernisation des appareils était effectué.

##### 1.1.3.2.1.2. Modernisation technique

###### 1.1.3.2.1.2.1. Intégration technique

La crise a mis à jour les faiblesses des usines trop spécialisées aussi se mit en place au début du XX<sup>e</sup> siècle un courant d'intégration des sites. Un seul chiffre donne la mesure de cette nouvelle politique : entre 1880 et 1900 seules onze usines de l'espace Sarre, Moselle, Meurthe-et-Moselle et Luxembourg avaient intégré à leurs hauts fourneaux une aciérie de type Thomas. Elles étaient 22 à l'avoir fait entre 1900 et 1913. Autrement dit, en quelques années, le nombre d'usines mixtes doubla par rapport aux deux décennies précédentes. Ce mouvement ne fut pas général puisque la création d'aciéries à côté des hauts fourneaux s'échelonna sur plusieurs années. Au moment où éclata la guerre de 1914, un certain nombre d'installations sidérurgiques ne produisaient que de la fonte parce qu'elles n'avaient pas la taille néces-

saire pour réussir une intégration ou parce qu'elles faisaient partie d'un groupe géographiquement dispersé et envoyaient leur production sur des sites éloignés. Mais les usines à fonte seule, non intégrées et vendant leurs produits tels quels devinrent assez rares car peu rentables et que "*leur existence ne se justifiait plus à une époque où intégration signifiait nécessité économique*<sup>207</sup>". Joeuf et un certain nombre d'autres usines surent tirer les leçons de la crise de 1900 en remarquant que cette dernière fut "*particulièrement dure pour une usine fabriquant en grande partie des demi-produits et n'ayant plus de commandes quand ses acheteurs réduisent la marche de leurs usines*<sup>208</sup>". C'est pourquoi un plan de rééquipement des usines se mit en place qui, s'il n'assura pas uniformément la modernisation des installations de toutes les usines de Meurthe-et-Moselle, permit une adaptation partielle des équipements existants.

#### 1.1.3.2.1.2.2. Modernisation de l'outil productif

D'une manière générale, l'industrie française et celle de l'Est en particulier, a suivi l'exemple donné par les sidérurgies américaine, anglaise et surtout allemande de mécanisation des procédures de travail. Les installations les plus récentes comme celles d'Homécourt-Auboué, avaient intégré les derniers perfectionnements techniques dès leur construction, ce qui explique l'importance de la volonté de modernisation exprimée par certains dirigeants d'usines plus anciennes. Ces derniers prirent peur d'être distancés techniquement. Les plus dynamiques des maîtres de forges se lancèrent dans l'intégration de techniques nouvelles.

Déjà au point de vue de la force motrice, les nouvelles installations différaient des anciennes par l'emploi général de l'électricité<sup>209</sup>. L'électrification des usines commença dès l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la plupart des gros centres sidérurgiques de Meurthe-et-Moselle. Dès 1897, dans le bassin de Longwy les ingénieurs étudiaient un projet permettant d'actionner les ponts roulants et les machines outils avec l'électricité afin de supprimer à terme les engins à vapeur disséminés dans l'usine.

---

<sup>207</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 201

<sup>208</sup> E.A.U.S., P.V. des A.G. usine de Joeuf, 20 mai 1902

<sup>209</sup> SALADIN - CHARPY, *Rapport sur la situation de la grosse métallurgie en France*, Bulletin du comité des forges de France, VI<sup>e</sup> Congrès de Chimie Appliquée de Rome du 25 avril au 3 mai 1906, 67 pages, p. 37

L'usine de Joeuf ayant été la première à être construite dans le bassin de Briey, la question du renouvellement du matériel se posa plus rapidement qu'ailleurs. Les dirigeants soulignent très tôt "*qu'il ne faut pas perdre de vue que notre usine vieillit*<sup>210</sup>". Cette politique de modernisation commença progressivement vers 1899-1900 et atteignit une cadence soutenue durant la période de reprise des affaires pour s'achever dans ses grandes lignes vers 1906. Le programme de réfection qui avait été entrepris comprenait alors l'établissement de machines soufflantes et d'une station centrale d'électricité avec moteurs marchant au gaz des hauts fourneaux, le transfert des Ateliers et des Magasins vers une autre partie de l'usine, la construction de chaudières et d'un nouveau blooming à la place des Ateliers, ainsi que la construction de deux nouveaux trains de laminoirs. Ces travaux tendaient vers un double but. D'abord, il s'agissait d'augmenter la puissance des moyens de transformation et une meilleure utilisation de la main-d'œuvre par la réorganisation de l'Acierie et la création de nouveaux bloomings. Ensuite, les responsables cherchaient à réduire les frais de combustibles traditionnels en employant les gaz lavés des hauts fourneaux comme source de chaleur et d'énergie<sup>211</sup>. Ailleurs, en Meurthe-et-Moselle, Claude Prêcheur signale également à partir de 1900 une rénovation du matériel dans la plupart des usines<sup>212</sup>. A Villerupt, la construction d'une plate-forme roulante se mouvant sur un plan incliné actionné par l'électricité avait permis dès avril-mai 1897 aux wagons de marchandises de se rendre directement à l'usine pour charger ou décharger les produits. En 1898, l'usine de la Providence se proposait d'appliquer dans l'organisation des services auxiliaires des hauts fourneaux un système américain de déchargement des wagons de minerai, "*inconnu jusqu'ici dans notre région et offrant de grands avantages*<sup>213</sup>". Les anciens outils de levage roulant sur le sol furent systématiquement remplacés par des ponts roulants électrifiés afin de permettre la manutention plus facile des poids colossaux de métal. Toutes les nouvelles grandes halles furent desservies par ces ponts roulants à mouvement de translation et de levage rapide. C'est ainsi, que les vitesses de translation atteignirent parfois 80 à 120 mètres par minutes et des vitesses de levage de 20 à 40 mètres. "*L'espace a été donné libéralement à ces grands ateliers et on n'a pas craint ainsi de sacrifier des capitaux importants à cette question primordiale des fabrications ac-*

<sup>210</sup> E.A.U.S., C.A. de Joeuf, 28 mai 1900

<sup>211</sup> E.A.U.S., C.A. de Joeuf, 26 mai 1905

<sup>212</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 189

<sup>213</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n° 1 595 du 28 mai 1898

*tuelles : le gain de temps*<sup>214</sup> ». C'est pour cette raison, que les voies de chemin de fer furent étudiées de façon différente. Dans les installations plus anciennes, les rails étaient disposés en quadrillages et chaque intersection était munie de plaques tournantes ce qui supposait beaucoup de temps morts. A partir de 1900, le plan des voies fut réalisé avec la préoccupation majeure d'éviter les retards dans les livraisons et le dés-engorgement le plus rapidement possible des abords de fours.

Les derniers hauts fourneaux construits à Mont-S<sup>t</sup>-Martin, Micheville, Homécourt, Jarville, Auboué et Neuves-Maisons, produisaient près de 200 tonnes de fontes journalières, contre 60 à 100 tonnes pour les installations moins récentes. Pour permettre l'alimentation de ces hauts fourneaux, la puissance des appareils de manutention fut augmentée. Jarville et Homécourt utilisèrent des monte-charges à plan incliné imités des modèles automatiques américains. Mais le perfectionnement le plus important, apporté depuis 1900 dans les hauts fourneaux, fut l'utilisation directe du gaz de hauts fourneaux dans les moteurs à explosion. L'emploi de ce gaz permettait d'obtenir une puissance trois ou quatre fois supérieure à celle donnée par la combustion traditionnelle. Mais l'utilisation de ces moteurs à gaz ne put être exploitée que dans les usines qui pouvaient faire travailler à côté du groupe fonte, des aciéries, des forges et toutes sortes d'installations capables d'utiliser la puissance disponible donnée par les fourneaux. Dans l'Est, des usines comme Joeuf, Mont-S<sup>t</sup>-Martin, Micheville, Neuves-Maisons, Auboué et Pont-à-Mousson possédèrent très tôt d'importantes stations de moteurs à gaz. Beaucoup d'autres usines se rattachèrent à cette pratique plus lentement. L'objectif était de concentrer l'ensemble des sources d'énergie en une seule station centrale<sup>215</sup>. Cette politique d'innovation s'étala jusque dans les années précédant la Première Guerre mondiale.

En 1910, les fonds d'archives consultés confirmèrent qu'avec la reprise des affaires, après la courte récession de 1908, les constructions nouvelles augmentèrent dans le secteur de Longwy. En 1911, "*les établissements métallurgiques du bassin de Briey entreprennent de grands travaux d'agrandissement*"<sup>215</sup>, tandis que les Aciéries de Micheville transformèrent et agrandirent leur aciérie et leurs laminoirs. La direction de l'usine se plaignit même des difficultés qu'elle rencontrait pour acquérir des terrains sur lesquels elle voulait ériger une aciérie Martin. Aux fonderies d'Aubrives-Villerupt, on désirait doubler

---

<sup>214</sup> Bulletin du Comité des Forges n°1247 de 1906

<sup>215</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n°1 212

la fonderie de tuyaux et exploiter les nouvelles concessions minières. Auboué et Homécourt augmentèrent pendant ces dernières années leur puissance de travail grâce à deux nouveaux hauts fourneaux et Mont-S<sup>l</sup>-Martin réaménagea ses hauts fourneaux et installa de nouveaux laminaires.

A travers la mécanisation - outre l'augmentation des capacités de production et la rapidité acquise - les maîtres de forge furent séduits par l'éventuelle "économie de main-d'œuvre"<sup>216</sup> dont le recrutement se faisait de plus en plus difficilement avec la reprise des affaires. En 1900, Camille Cavallier prononça un discours lors d'un banquet des élèves de l'école de Châlons. Cette allocution fut pour lui l'occasion d'exprimer le sentiment général des maîtres de forges qui reconnaissaient que l'industrie était entrée dans une période de transformation et de développement "Il faut des mécaniciens et des constructeurs, des dessinateurs, des ingénieurs et surtout des ingénieux. Partout on cherche à substituer les machines et les appareils mécaniques à la main-d'œuvre humaine (...) On veut avec le même nombre d'ouvriers produire davantage, en demandant aux ouvriers moins d'efforts musculaires et plus d'intelligence"<sup>217</sup>. En 1906, il était clairement expliqué dans les rapports de police spéciale que si les dirigeants de Senelle-Maubeuge avaient décidé d'expérimenter une aciérie Talbot à Hérserange, c'était surtout parce que grâce au perfectionnement du machinisme, celle-ci n'emploierait qu'un nombre restreint d'ouvriers<sup>218</sup>. Le but principal des dirigeants d'entreprise était de tenter de réduire tout ce qui pouvait freiner la production intensive et pallier le manque cruel d'effectifs. Les ouvriers de métier, véritables artisans, n'avaient plus leur place dans l'usine qui était en train de se mettre en place. L'augmentation du nombre des machines nécessitait des hommes pour s'en servir.

Les barons du fer profitèrent de cette situation pour tenter de prendre le contrôle des processus de travail qui leur échappait auparavant, compte tenu de la mainmise des ouvriers de métier. Ceux-ci représentaient d'autant plus un obstacle qu'un certain nombre d'entre eux participèrent activement aux mouvements de grèves qui éclatèrent en 1905-1906 dans l'Est. Pour contrecarrer leur influence et modeler le nouveau type d'ouvrier qu'on voulait employer dans les forges, les barons du fer se résolurent à intensifier les appels à une main-d'œuvre extérieure déjà entrepris quelques années auparavant.

---

<sup>216</sup> E.A.U.S., C.A. de Joeuf du 25 mai 1905 et A.D.M.M., 9 M 21

<sup>217</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n°466 du 9 décembre 1900

<sup>218</sup> A.D.M.M., 9 M 22, rapport n° 2 271 du 11 janvier 1906



### 1.1.3.2.2. Nouveaux besoins en main-d'œuvre.

#### 1.1.3.2.2.1. L'essor économique du début du XX<sup>e</sup> siècle

Ces deux politiques de réorientation des marchés et de modernisation du matériel portèrent leurs fruits assez rapidement. D'une part, les progrès réalisés dans les usines se sont traduits par une augmentation de la production et d'autre part, à partir de la fin des années 1900 les producteurs bénéficièrent d'une situation commerciale favorable a permit l'amélioration des prix de revient. En Meurthe-et-Moselle, les courbes de production traduisent un essor constant après 1900, plus marqué après 1907. Dans ce domaine, durant les dernières années avant le premier conflit mondial, la supériorité de la région Est était écrasante par rapport à l'ensemble français, surtout si l'on songe que dans ce dernier ensemble, la participation de la Meurthe-et-Moselle était considérable<sup>219</sup>.

Dans le département de la Meurthe-et-Moselle, le nombre d'ouvriers sidérurgistes qui était de 10 275 en février 1902, était passé au cours du premier semestre 1903 à 14 700, puis l'année suivante à 17 000 pour se stabiliser aux environs de juin 1905 à 17 800. Rien que dans le bassin de Briey, en juillet 1907, se trouvaient plus de 8 500 ouvriers alors que les mines de Mancieulles, Valleroy et de Mance n'étaient pas encore ouvertes, que le septième haut fourneau de Joeuf n'était pas allumé et qu'à Auboué un troisième puit de mine allait être exploité. La prospérité revenue après 1902 incita les maîtres de forges à accentuer le recrutement d'Italiens. Mais le nouveau développement dans les demandes en bras connut après la crise de 1900 une série de modifications. Pour l'usine de Joeuf, cette courte rupture de 1900-1901 s'accompagna d'une altération dans les structures d'embauches. D'une part, il y eut une lenteur dans la reprise des embauches suivie par une forte accélération et d'autre part, la répartition chronologique des entrées s'est également modifiée.

---

<sup>219</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 189

### 1.1.3.2.2.2. Le saut quantitatif.

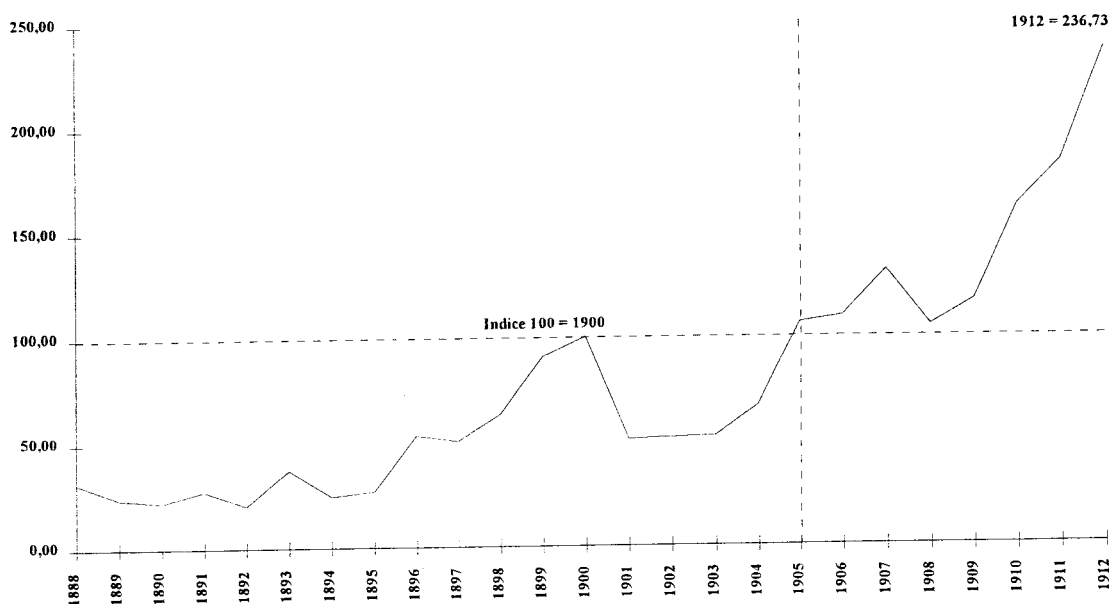
Malgré les mesures techniques prises par les dirigeants, le bras de l'homme était encore activement recherché. Les appels en main-d'œuvre se traduisirent, une fois la période de crise passée, par la plus forte hausse enregistrée avant 1914. Pourtant, en terme d'indices pour l'usine de Joeuf, en prenant comme base l'année 1900 qui fut celle qui vit l'apparition de maxima avant la crise, le bond quantitatif de l'embauche ne fut constaté qu'après 1905.

Entre 1900 et 1912, la masse des embauches a plus que doublé. Le coefficient multiplicateur trouvé était de 2,36 ce qui correspondait à un taux moyen annuel de variation de 7,46 % sur 12 années ! Le record fut atteint en 1912, année qui marqua le point culminant des entrées à Joeuf avant 1914. Si en 1900 étaient enregistrées un peu moins de 1 000 entrées annuelles aux forges joviciennes, elles retombèrent autour de 500 jusqu'en 1904. Ce ne fut qu'après 1906 que le nombre d'ouvriers embauchés passa au-dessus de la barre des 1 000 et il fallut attendre 1912, pour que celle des 2 000 soit franchie.

Donc, ce ne fut qu'après plusieurs années que le rythme des entrées s'accéléra de façon notable. Après la stagnation des années 1901 à 1905 due à la crise du début du siècle et à l'hostilité des ouvriers locaux, une quatrième phase de recrutement de la main-d'œuvre se mit en place à Joeuf après 1905. Cette ultime étape est encadrée chronologiquement par la fin de la crise du début du siècle et par la Grande Guerre. Elle correspondit à une seconde période de forte hausse dans les embauches, la plus importante. Elle reprit à son compte le dynamisme des années 1896 à 1900.

Quant aux entrées mensuelles, comparées à 1900, elles ne se sont définitivement renforcées qu'à partir de 1910. En effet, par rapport au mois de mars 1900 qui sert ici de référence, les entrées restèrent inférieures jusqu'en 1905. En 1905 seuls deux mois dépassèrent les entrées enregistrées en 1900, puis l'année suivante le nombre de mois passa à 6 et ce n'est qu'en 1910 que définitivement, la plupart des mois enregistrèrent plus d'entrées qu'en mars 1900. Le court malaise économique de 1908 faillit tout gâcher mais la reprise de l'embauche se confirma effectivement après 1910. De 1911 à 1913, plus de 150 entrées mensuelles étaient devenues choses courantes. Certains mois de 1912 connurent même 280 à 300 arrivées dans les forges joviciennes. Jamais les flux ne furent aussi importants.

- Indices des entrées à Joeuf de 1888 à 1914 -  
base 100 = 1900



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf (1888-1914)

C'est ainsi que les rapports de gérance lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de Joeuf exprimèrent leur satisfaction en affirmant que *“les résultats [pour 1911] ont été de beaucoup les plus brillants que notre société ait obtenu depuis son origine<sup>220</sup>”* et les articles de la presse spécialisée renchérisaient en affirmant que *“1911, aura sa place marquée dans les bonnes années métallurgiques et industrielles<sup>221</sup>”*. L'année suivante les autorités reconnaissaient que la grande activité qui règne partout en Lorraine sidérurgique a *“atteint sa plus grande intensité pendant l'exercice 1912<sup>222</sup>”*.

Les raisons invoquées à ce moment-là pour expliquer la poussée du mouvement sidérurgique régional était - outre les investissements cités plus haut - la clôture de l'Affaire marocaine qui redonnait confiance aux investissements et le programme des dépenses projetées pour le renforcement de l'armement national<sup>223</sup>. Cet accroissement de travail porta le besoin en hommes à son paroxysme entre 1910 et les premiers mois de 1913. Les travaux aux Aciéries de Micheville exigeaient qu'on augmente le personnel de 5 000 individus à 6 000, 200 autres étaient réclamés à Auboué pour mettre en route son nouveau

<sup>220</sup> E.A.U.S., versement 111, A.G. de Joeuf du 8 juin 1912

<sup>221</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 31 décembre 1911, n° 1 042

<sup>222</sup> E.A.U.S., versement 111, A.G. de Joeuf du 10 juin 1913

<sup>223</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 12 février 1912, n° 1 049, p. 127

haut fourneau et autant à Homécourt pour le haut fourneau n°7. Les plaintes au sujet du manque de main-d'œuvre s'élevèrent de tout le département. Le sous-préfet de l'arrondissement de Briey souligna dans son rapport que certaines firmes sidérurgiques étaient prêtes à embaucher jusqu'à 200 ou 300 ouvriers de plus du jour au lendemain<sup>224</sup>. En 1912, le Maroc avait passé une série de commandes aux usines sidérurgiques de l'Est et avec le matériel étaient partis des techniciens et ouvriers chargés de veiller au montage sur place des installations. Ces départs, même minimes, préoccupèrent énormément les dirigeants d'usines<sup>225</sup> parce qu'il fallait rechercher des remplaçants.

De même, la nouvelle loi militaire qui prévoyait de porter le service national à 3 ans "*augmentera pour les usines la pénurie de main-d'œuvre (...) la main-d'œuvre indigène déjà insuffisante le deviendra plus encore du fait de ce service. On est forcé d'avoir recours à l'étranger*"<sup>226</sup>.

Le dernier élément pour expliquer la hausse des demandes en main-d'œuvre dans les dernières années avant la guerre se trouve sans doute dans la législation ouvrière. La loi du 13 juillet 1906<sup>227</sup> qui accordait le repos hebdomadaire provoqua un véritable tollé chez les maîtres de forges lorrains. Ces derniers envoyèrent au ministre du commerce et de l'industrie dès octobre 1906 un rapport<sup>228</sup> pour protester et expliquer combien "*il va être nécessaire, dans un temps relativement très court, d'établir un système de roulement (...) c'est à dire de se procurer un important complément de main-d'œuvre*" et les barons du fer concluaient que "*tous nos adhérents appellent de la façon*

<sup>224</sup> A.D.M.M., 9 M 23

<sup>225</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 18 août 1912, n° 1 075, p. 655

<sup>226</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 23 mars 1913, n° 1 106

<sup>227</sup> Sur ce problème, l'étude des débats parlementaires - qui forment la genèse de la loi - demeure fort édifiante : aux considérations hygiéniques, morales et économiques qui constituent une manifestation de l'intervention de l'État en matière de travail s'opposait la volonté de la part des entrepreneurs de préserver la liberté de décision des individus. Le rapport du sénateur POIRRIER (voir le Journal Officiel, documents parlementaires de mai 1905, p. 18 sq) énonce les arguments de ce libéralisme et ceux des partisans de la proposition de loi.

<sup>228</sup> *Rapport présenté à la commission de Direction du Comité des Forges de France sur les dérogations à la loi sur le repos hebdomadaire qui doivent être consenties pour les ouvriers spécialistes des usines à feu continu suivi des résolutions adoptées par la Commission de Direction dans la séance du 19 octobre 1906 pour être présentées à M. le ministre du Commerce de l'Industrie et du Travail*, Paris, Imprimerie et Librairie centrales des Chemins de Fer, Imprimerie Chaix, 1906, 59 p., p. 12

*la plus pressante l'attention de votre comité sur l'impossibilité où ils sont de trouver cette main-d'œuvre*".

Or, les sources trouvées récemment dans les archives d'usines de Lorraine<sup>229</sup> révèlent que cette loi de 1906 n'a été réellement mise en application qu'à partir de 1911, c'est à dire au moment où l'embauche aux Forges de Joeuf effectuait un bond. Ce bond s'explique alors par l'influence de ce texte parlementaire sur le comportement des maîtres de forges qui furent contraints à ce moment-là de chercher de nouvelles sources de recrutement.

Ceci explique la double stratégie des maîtres de forges. D'une part le recrutement italien s'accéléra et on assista à l'introduction des plus forts contingents entre 1906 et 1914 et d'autre part, parallèlement à l'accroissement des entrées italiennes, apparurent sur la scène sidérurgique des courants de travailleurs venus de pays plus à l'Est voire d'au-delà des mers.

#### 1.1.3.2.3. Introduction massive d'Italiens

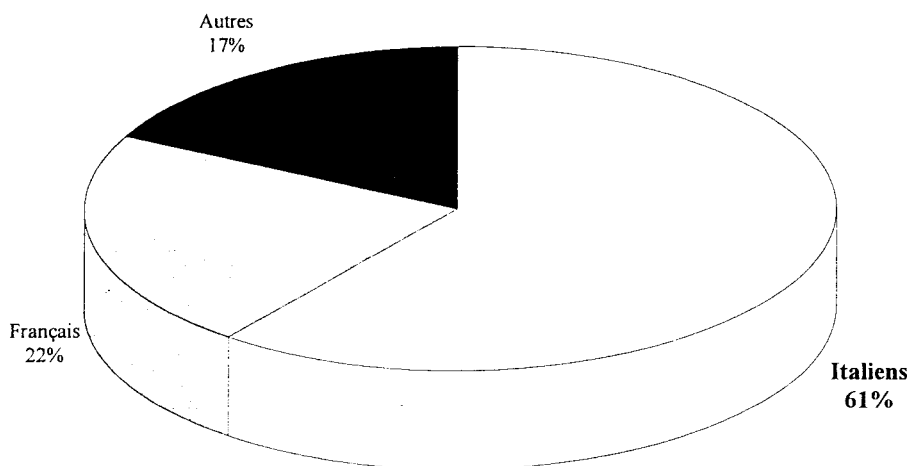
L'essor de la sidérurgie lorraine après 1905-1906, ne fut rendu possible que grâce à l'accélération d'une introduction massive d'ouvriers latins et par la recherche de nouvelles sources de travailleurs en direction de l'Europe Centrale et des régions coloniales.

L'infiltration italienne de la période précédente se mua en une pénétration conséquente. Les proportions entre les nationalités qui avaient failli glisser en faveur des méridionaux dès le début du siècle mais que la crise et les états d'esprits hostiles avaient remis en cause, basculèrent définitivement après 1905 du côté italien. L'équilibre dans les embauches fut alors rompu au profit d'une suprématie italienne qui ne fut plus remise en cause jusqu'à la guerre. L'analyse des taux d'embauche entre les différentes communautés étrangères et autochtones consacra un réel accaparement des entrées aux Forges de Joeuf entre 1905 et 1914 par la communauté italienne.

---

<sup>229</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, versement Reg <sup>9</sup>/<sub>1</sub>

*Part des nationalités embauchées à Joeuf  
entre 1906 et 1914*



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf de 1906 à 1914

D'après l'enquête effectuée par la préfecture de Meurthe-et-Moselle en 1913, la répartition des nationalités par zone géographique et par importance quantitative montrait que les étrangers d'une manière générale, et les Italiens en particulier, s'étaient imposés dans les usines<sup>230</sup>. Dans les 24 établissements sidérurgiques questionnés, plus de 40 000 ouvriers furent recensés, répartis dans les établissements de surface et dans les minières. Les données brutes sur l'ensemble du département donnaient comme résultat une distribution quantitative à peine supérieure pour les ouvriers étrangers (51,7 %) alors que la main-d'œuvre française était de 48,3 %. Pourtant, en affinant la recherche, il apparaît que cet équilibre relatif n'existait pas en réalité.

Sur les trois bassins de Meurthe-et-Moselle, les étrangers dominaient de façon écrasante dans la région de Longwy et de Briey, tandis que dans le bassin de Nancy, la suprématie française était incontestable. L'arrondissement de Briey qui contenait les deux premiers bassins, possédait 75 % des étrangers travaillant dans les usines de Meurthe-et-Moselle en 1913. Les trois quarts des Italiens des usines et mines de fer du département étaient alors employés dans cet arrondissement. Dans le canton de Briey, Auboué et Homécourt faisaient travailler un tiers des Italiens de Meurthe-et-Moselle. Plus au Nord, les Aciéries de Longwy environ 18 % et Micheville 21 %. Un peu moins de 10 % travaillaient alors à Joeuf. Cette situation contrastait fortement avec celle de la période 1896-1905 au cours de laquelle l'élément italien était encore faiblement représenté.

<sup>230</sup> *Revue industrielle de l'Est*, 24 août 1913, n°1 128, statistique semestrielle des étrangers

En ce qui concerne les entrées d'Italiens à Joeuf, le taux moyen annuel d'embauche entre les années 1905 et 1906 augmenta de 28 %. Entre ces deux dates, ce fut une véritable impulsion qui était donnée aux entrées d'ouvriers venus de la Péninsule italienne. En comparant l'évolution des entrées italiennes à Joeuf entre 1900 et les années qui suivirent 1906, on peut constater à quel point le saut quantitatif s'affirma après 1905 :

***Indice de recrutement d'Italiens à Joeuf base 100 = année 1900***

1900	.....	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913
100	.....	95,2	118	152	114	121	173	214	300	267

*Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf 1900-1913*

En une douzaine d'années, le nombre des ouvriers italiens entrés à Joeuf fut ainsi multiplié par trois. Dans le même laps de temps, les autres nationalités étrangères ne furent multipliées que par 1,8 tandis que la population française de l'usine de Joeuf doubla à peine. L'année 1912 constitua l'apogée de l'appel en main-d'œuvre italienne avant la Première Guerre mondiale puisque l'usine embaucha à ce moment-là 1 500 ouvriers italiens contre à peine 450 français, et environ 330 étrangers. Plus de 80 % des Italiens venus travailler à Joeuf entre 1880 et 1914 arrivèrent entre 1905/1906 et 1914.

Cet essor du recrutement italien ne s'est pas effectué d'une façon fluide et cohérente. La situation florissante de la sidérurgie de Meurthe-et-Moselle, et les perspectives optimistes d'avenir pour l'ensemble du département ne connaissaient qu'un seul point noir à ce moment là : la peur de manquer de bras malgré l'appoint important d'hommes venus de la péninsule italienne. Ainsi, lorsqu'éclata le conflit italo-turc, les maîtres de forges retinrent leur souffle. Bon nombre d'Italiens recrutés à grand peine dans les bassins de Meurthe-et-Moselle risquaient de repartir sitôt arrivés. Déjà en Westphalie, des trains entiers avaient dû être formés pour "*rapatrier les Italiens rappelés*<sup>231</sup>", ce qui provoqua quelques transferts de populations usinières italiennes entre la Présidence de Lorraine et les bassins français. Les ouvriers réfractaires à ce service militaire en Afrique quittaient précipitamment les villages mosellans où les gendarmes allemands venaient les chercher afin de les expédier vers la péninsule italienne. Ils se dirigeaient ensuite vers les

<sup>231</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 15 octobre 1911, n°1 031

centres industriels meurthe-et-mosellans qui profitaient alors de l'aubaine. Ce type de flux avait déjà été noté avant 1896.

Parfois les bassins de Meurthe-et-Moselle et en particulier celui de Briey récupérèrent à leur tour des hommes en provenance des territoires de Lorraine occupée. C'est ainsi que lorsque l'Italie engagea des forces dans les conquêtes africaines vers l'Abyssinie en 1896, l'Allemagne en vertu d'un accord passé avec Rome distribua "*des ordres d'appel pour les Italiens des classes 1892-1893*"<sup>232</sup>. Un certain nombre d'Italiens refusèrent de partir servir dans l'armée coloniale. Ceux-là, qui travaillaient dans la région de Sarreguemines, se dirigèrent alors vers le sud de la Meurthe-et-Moselle et arrivèrent à la gare de Lunéville où ils s'enquirent des chantiers en cours pouvant les embaucher en attendant une accalmie sur le front africain. C'est ainsi que pour les mêmes raisons, l'usine de Wendel du bassin de Briey récupéra pendant les dix premiers jours du mois de mars 1896 une trentaine d'ouvriers venus de Moyeuve-Grande et dirigés vers les Laminoirs.

A plusieurs reprises avant 1914, des contingents importants d'ouvriers italiens traversèrent la frontière et cherchèrent à s'embaucher dans les usines de Meurthe-et-Moselle après quelques baisses dans les commandes des usines mosellanes et l'augmentation périodique du coût de la vie. Ces Italiens trouvaient "*les conditions économiques meilleures en France*"<sup>233</sup>.

Avant 1914, malgré cet appoint, les directeurs d'usines ne cachaient pas leurs craintes, à terme, d'un exode d'Italiens occupés dans les usines des bassins ferrifères de Lorraine française vers le Luxembourg ou le nord de la France. Une telle éventualité aurait été, à leurs yeux, "*une sérieuse entrave à la production régionale*"<sup>234</sup> et chaque mine ou usine de Lorraine auraient été "*considérablement éprouvée*"<sup>235</sup> si, par suite des événements italo-turcs, elle se voyait privée de ce personnel. Les plus pessimistes prédisaient déjà que lorsque la Tripolitaine serait italienne, le programme de colonisation du gouvernement italien allait détourner les courants méridionaux vers cette terre lointaine au détriment de la France. D'autres se lançaient dans les conjectures les plus fantaisistes et au delà des considérations morales ou humanitaires espéraient, sans crainte d'être "*taxés d'égoïsme (...), que le renvoi par la Turquie des 70 000 Italiens résidant chez elle, est un des côtés heureux*

---

<sup>232</sup> E.A.U.S., Usine de Moyeuve-Grande, correspondance interne, cote provisoire

<sup>233</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 24 août 1913, n°1 128

<sup>234</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 31 décembre 1911, n° 1 042

<sup>235</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 7 janvier 1912, n° 1043, p. 1



de la guerre italo-turque. (...) Les Italiens que l'expulsion turque dirigera sur notre région, apporteront donc à la main-d'œuvre un renfort très opportun<sup>236</sup> ».

Certains chroniqueurs de la presse spécialisée<sup>237</sup> citaient l'exemple d'une usine aux États-Unis, éprouvée par le départ d'ouvriers de nationalité balkanique, qui avait dû fermer ses portes et beaucoup de maîtres de forges lorrains s'inquiétèrent lorsqu'en septembre 1912 un décret du gouvernement italien rappela sous les drapeaux 35 000 Italiens des classes 1887-1890, parmi lesquels une bonne partie étaient employés dans le Pays-Haut.

Mais malgré cette inquiétude, la masse globale d'ouvriers méridionaux dépassait nettement celle des autres courants dans les entrées à Joeuf entre 1905 et 1914. En 1911, le chroniqueur de la *Revue Industrielle de l'Est* écrivait "nous nous contenterons de constater que les Italiens ont envahi Briey et ses environs<sup>238</sup>" et se félicitait que le gouvernement italien venait de décider la création d'un consulat spécial dont le siège allait s'installer à Briey. Selon lui la normalisation des relations avec ce pays allait permettre la mise en place d'un recrutement structuré et rationnel.

### 1.1.3.3. Les réservoirs de main-d'œuvre italienne

Avant la Première Guerre mondiale, les équipes de travail de l'usine de Joeuf furent pourvues exclusivement par des ressortissants du nord de l'Italie. Le sud du pays resta longtemps absent des courants de main-d'œuvre sauf quelques rares individus isolés rencontrés juste avant la Grande Guerre. Jusqu'aux dernières années avant 1914, le recrutement des Italiens ne fut pas plus organisé que celui des autres nationalités. Ensuite des filières furent mises en place par le biais du Comité des Forges en s'inspirant de modèles extérieurs.

---

<sup>236</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 26 mai 1912, n°1 063, p. 411

<sup>237</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 20 octobre 1912, n° 1 084, p. 377

<sup>238</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 21 mai 1911, n°1 010

### 1.1.3.3.1. A la recherche d'un recrutement structuré

Le recrutement général des ouvriers de l'usine de Joeuf laissa une impression d'improvisation jusqu'aux dernières années avant la Première Guerre mondiale. La part des embauches spontanées, c'est à dire les ouvriers qui se présentaient directement à l'usine sans intermédiaire, est impossible à appréhender. Les recrutements collectifs directement dans les réservoirs intéressés ont très vite été mis en place. Les deux formes d'appel en hommes ont coexisté sur l'ensemble de la période. En 1900, les Italiens embauchés dans le bassin de Briey étaient recrutés "*par des individus connus*"<sup>239</sup> sans qu'il soit possible pour l'instant d'obtenir plus de précision. L'État français n'avait pas encore de rôle bien défini en matière d'immigration. Certes un traité avait été conclu entre la France et l'Italie dès le 15 avril 1904 mais dans ce domaine le plus grand libéralisme régnait<sup>240</sup>. "*En l'absence d'un service national organisé par le Comité des Forges, chaque usine, chaque mine procédait à son recrutement propre*"<sup>241</sup>.

En 1913, l'enquête préfectorale sur la sidérurgie de Meurthe-et-Moselle indiquait que sur 24 usines des trois bassins sidérurgiques lorrains, seuls les trois établissements installés dans le canton de Briey (Joeuf-Homécourt et Auboué) avaient recours à un organisme de recrutement pour pourvoir les équipes des usines en hommes, tandis que Micheville et les Aciéries de Longwy reconnaissaient que si la plupart des ouvriers se présentaient spontanément au bureau d'embauche, "*une partie toutefois était recrutée par l'intermédiaire d'agences*"<sup>242</sup>. La Compagnie des Forges de Châtillon Commentry et Neuves Maisons, se mettait régulièrement en rapport, au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec des usines de Düsseldorf afin de trouver les ouvriers dont elle avait besoin. Un certain nombre d'annonces furent passées par cet établissement dans des journaux allemands comme « *Das Bergund Hütten-Anzeigen Essen und Ruhr* » qui le 17 avril 1901 fit paraître une recherche type "*Ein grosses französisches Werk sucht einen tüchtigen Walzendreher, der mit der Caliberung von Duo-Walzer für mittlere und schwere pro-*

---

<sup>239</sup> A.D.M.M., 9 M 22

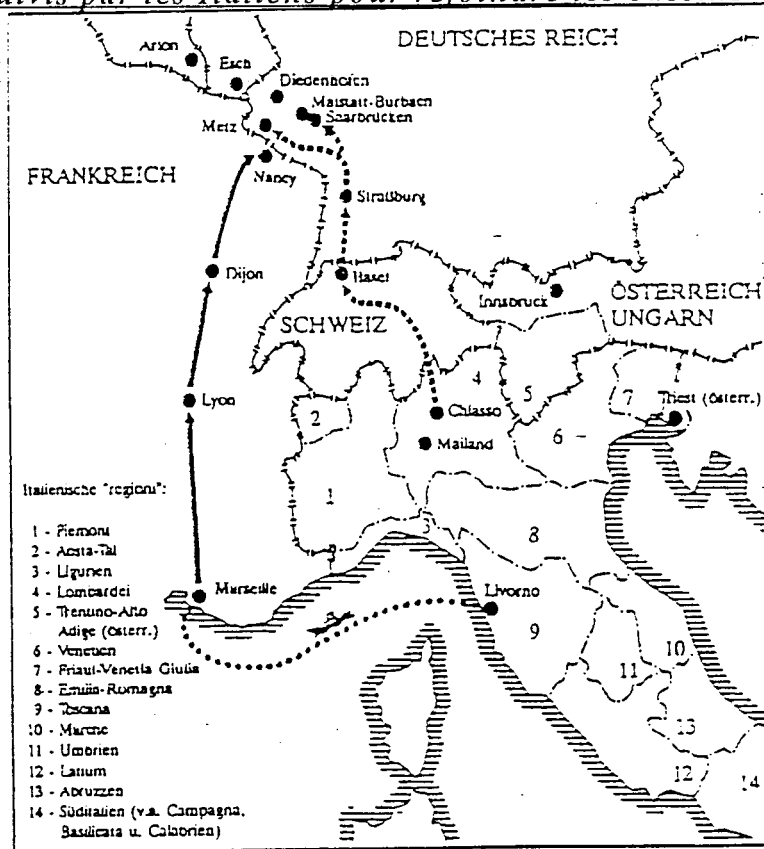
<sup>240</sup> MALTONE (Carmela), L'introduction de la main-d'œuvre italienne, entre les deux guerres, in Actes du Colloque « *L'immigration italienne en France dans les années 20* » organisé par le C.E.D.E.I. 15-16-17 octobre 1987, Paris, pp. 103-118

<sup>241</sup> KÖLL (Louis), *op. cit.*, p. 87

<sup>242</sup> A.D.M.M., 9 M 24, enquête de la direction de la sûreté générale, 2<sup>o</sup> bureau, rapport du 17 mars 1913.

*file in Stahl vollkommen vertraut ist, zum baldigen Eintritt*<sup>243</sup> ". Chez Gouvy & C<sup>ie</sup>, les ouvriers allemands et Alsaciens-Lorrains qui numériquement dominaient dans l'usine, étaient enrôlés par l'intermédiaire d'un établissement spécialisé de Hombourg-Haut ou grâce à des offices de placement situés à l'étranger. A la Marine d'Homécourt, pour obtenir des mécaniciens et des lamineurs très spécialisés, des agents étaient envoyés en Allemagne dans les bassins de Dillingen et de Essen. Les autres types de personnels étaient recrutés, comme à Auboué, par l'intermédiaire du Comité des Forges. "*Trois entreprises seulement Tucquenieux, Auboué, Dommary-Amermont avaient un service régulier de recrutement*<sup>244</sup>". Auboué avait ouvert dès 1903 un bureau d'embauche à Chiasso avec un relai à Bâle<sup>245</sup>.

*Itinéraires suivis par les Italiens pour rejoindre les bassins de l'Est*



*Sources : LEINER (Stefan), Migration und Urbanisierung - Binnenwanderungsbewegungen. Räumlicher und sozialer Wandel in den Industriestädten des Sarr-Lor-Lux-Raumes (1856-1910) - Malstatt-Burbach, Diedenhofen und Esch-an-der-Elzette im Vergleich, Saarbrücken, 1993, p. 179*

Les Allemands, grâce à une "très puissante organisation : la Fédération industrielle allemande, pouvaient créer des bureaux de recru-

<sup>243</sup> E.A.U.S., Notes de service interne à l'usine de la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons, 17 avril 1901

<sup>244</sup> HOTTENGER (George), *Le pays de Briey, hier et aujourd'hui*, Éd. Berger-Levrault, Paris-Nancy, 1912, 248 p., p. 138

<sup>245</sup> KÖLL (Louis), *op. cit.*, p. 87

tement à Chiasso et sur divers points de la frontière alsacienne-lorraine pour rechercher les émigrés, les accueillir et les canaliser vers leurs centres industriels<sup>246</sup>”.

Ce fut en septembre 1911 seulement que les adhérents du Comité des Forges et Mines de Fer de Meurthe-et-Moselle décidèrent d'organiser un service pour le recrutement en commun de la main-d'œuvre étrangère. Ce service fut placé sous la direction du colonel Couturier de l'usine d'Auboué<sup>247</sup>. Celui-ci “engagea des pourparlers<sup>248</sup>” avec l'Office général de l'Émigration Italienne qui relevait du ministère des Affaires étrangères italien afin d'obtenir l'autorisation indispensable pour pouvoir opérer le recrutement de la main-d'œuvre dans le royaume d'Italie.

Les ouvriers italiens qui partaient travailler à l'étranger passaient principalement par cinq gares-frontières<sup>249</sup> :

- Chiasso
- Domodossola
- Ponteba
- Modena
- Ventimiglia

Chiasso et Domodossola avaient l'énorme avantage de commander le passage du Simplon et du S<sup>t</sup> Gothard tandis que Modane permettait d'accéder au passage du Mont-Cenis.

Les flux italiens qui transitaient par Chiasso et Domodossola, se dirigeaient de préférence vers l'Allemagne, le Luxembourg et la Lorraine française. Les courants qui passaient par Modane allaient surtout dans la région lyonnaise et le centre de la France tandis que Ponteba ventilait les Italiens vers l'Autriche<sup>250</sup>. Mais ces itinéraires n'étaient pas fixes et souvent, les ouvriers qui choisissaient de partir par l'une des gares précédentes pouvaient effectuer leur retour ailleurs. Le retour par Modane était préféré par les ouvriers de Toscane qui ordinairement sortaient par Vintimille, le Simplon ou le S<sup>t</sup> Gothard<sup>251</sup>.

*“Parmi les ouvriers passant dans ces gares frontières, une grande partie se rend dans les localités où ils ont déjà travaillé les années précédentes ou dans les localités où les appellent leurs parents ou*

<sup>246</sup> HOTTENGER (George), *op. cit.*, p. 128.

<sup>247</sup> KÖLL (Louis), *ibidem*, p. 86

<sup>248</sup> A.D.M.M., 10 M 36

<sup>249</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., Rapport sur un voyage à Milan et Chiasso opérée par un agent des usines de Soumons. Ce texte faisait référence à des rapports d'agents de recrutement lorrains et allemands opérant en Lorraine.

<sup>250</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., versement <sup>59</sup>/<sub>122</sub>

<sup>251</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., versement <sup>59</sup>/<sub>122</sub>

leurs amis qui y travaillent déjà” et l’auteur du rapport concluait que l’employeur nouveau venu avait peu de chances de recruter parmi ces ouvriers et qu’il valait mieux entrer en contact avec des organes officiels italiens. A travers le rapport des usines de Soumont, il apparaît que les agents du colonel Couturier préféraient récupérer non pas les ouvriers qui savaient où trouver du travail, mais “une autre partie [qui n’avait] pas de destination bien définie”. Les agents recruteurs ne négligeaient pas pour autant “une troisième partie se rendant dans les localités où des travaux importants sont en cours d’exécution, et ce sans avoir aucune certitude de trouver du travail”<sup>252</sup>.

Les établissements de Meurthe-et-Moselle entrèrent alors en contact avec l’*Opera di Assistenza Agli Operai Italiani Emigrati in Europa* dite plus communément Opera Bonomelli. Cette dernière qualifiait son propre rôle de « maison de verre », “nous ne pouvons pas nous occuper directement de trouver des ouvriers pour telle ou telle société, nous avons un but purement humanitaire. Nous ne pouvons que faire connaître à nos émigrants qu’un travail rémunérateur leur est assuré à tel ou tel endroit, mais sans intervenir aucunement dans la fixation de leur choix”<sup>253</sup>. Malgré cette déclaration de neutralité, l’œuvre d’assistance mettait les recruteurs français en relation avec des agents italiens, condition *sine qua non* pour réussir à recruter certains hommes en Italie. Lorsque les contacts avec cette oeuvre étaient établis, cette dernière s’engageait à “obtenir du gouvernement italien l’autorisation d’émigration dans nos régions, de faire de la propagande dans des provinces italiennes où jusqu’alors elle a hésité à puiser, de nous ouvrir les colonnes de son journal spécial « La Patria » qui est répandu dans tous les milieux ouvriers italiens”<sup>254</sup>.

En Italie, les agents de l’*Opera Bonomelli* n’étaient rien d’autre que les curés de village, des instituteurs ou des gardes champêtres<sup>255</sup> qui rabattaient les candidats à l’émigration vers les bureaux de recrutement français installés près des gares frontières de Chiasso et de Bâle.

Le rôle des recruteurs français était de fournir des renseignements aux émigrés italiens pour leur permettre de se rendre dans les centres industriels français qui avaient besoin d’hommes et de procurer

<sup>252</sup> E.A.U.S., archives de la S.M.S., versement <sup>59</sup>/122

<sup>253</sup> E.A.U.S., versement de la S.M.S., GUIBERT (M.), *Rapport sur un voyage du 28 avril au 6 mai 1910 en Italie et en Suisse*, 3 p. dactylographiées, p. 1

<sup>254</sup> E.A.U.S., archives de la S.M.S., versement <sup>59</sup>/122

<sup>255</sup> E.A.U.S., archives de la S.M.S., versement <sup>59</sup>/122

à ces émigrants, par des avances d'argent, les moyens de gagner les régions en question.

Dans l'arrondissement de Briey, les seuls représentants de l'*Opera Bonomelli* étaient des prêtres missionnaires italiens installés à Briey et à Tucquenieux. L'*Opera Bonomelli* servait à mettre en contact les différents protagonistes mais elle s'efforçait également de procurer aux ouvriers et à leurs familles le logement provisoire et la nourriture soit au moment de quitter la péninsule soit à l'arrivée en France.

Les usines de Lorraine mirent en place leurs propres rabatteurs "*Des agents rétribués par le « service d'émigration » [de l'usine d'Auboué] allaient sur place et faisaient valoir dans les cafés, sur les places, les avantages du travail*"<sup>256</sup>. Parfois, des fonctionnaires civils italiens servaient de recruteurs, comme à Turin où le chef de l'État-Civil de la ville proposa ses services à certaines usines déclarant "*Je vous prie de compter sur moi qui suis disposé à faire valoir mes droits à la retraite de la mairie de Turin et à travailler pour votre société*"<sup>257</sup>."

De septembre 1911 à juillet 1912, les bureaux français recrutèrent pour les mines et usines de Meurthe-et-Moselle, environ un millier d'ouvriers répartis sur plusieurs sites comme le montre le tableau ci-dessous<sup>258</sup>. L'établissement d'Auboué profita avant tout le monde de l'arrivée des Italiens en embauchant environ 29 % des contingents envoyés. Ensuite ce furent les mines de Tucquenieux (13 %), Villerupt (12 %) et Boulogny (10 %) qui drainèrent des effectifs notables tandis que les 36 % qui restaient furent répartis entre une dizaine d'autres sites d'extraction et de transformation du minerai de fer.

---

<sup>256</sup> KÖLL (Louis), *op. cit.*, p. 88

<sup>257</sup> E.A.U.S., versement de la SMS, <sup>59</sup>/122

<sup>258</sup> E.A.U.S., versement de la SMS, <sup>59</sup>/122

Répartition des ouvriers italiens recrutés par le bureau français de  
Chiasso

Firmes	Effectifs brut	%
Pierremont	41	3,86
Bouligny	107	10,08
Tiercelet	56	5,28
Auboué	308	29,03
Tucquenieux	142	13,38
Mont-St-Martin	93	8,77
Hussigny	31	2,92
Landres	29	2,73
Villerupt	130	12,25
Piennes	55	5,18
Moutiers	18	1,70
La Mourière	19	1,79
Jarny	32	3,02
<b>Total</b>	<b>1061</b>	<b>100</b>

*Sources : E.A.U.S., versement <sup>59</sup>/122*

Les frais de transport avancés pour les ouvriers étaient remboursés : “*la metà*” au bout de trois mois de travail et “*il resto*” trois mois plus tard “*se essi vi si troveranno ancora*<sup>259</sup>”. Ce procédé devait obliger les ouvriers à travailler au moins pendant un trimestre dans l'établissement d'arrivée. Une feuille qualifiée de « Lettre de Présentation » signée par le « Colonnello Couturier » était confiée à l'ouvrier italien au départ d'Italie avec en en-tête le nom de l'établissement vers lequel on le dirigeait et le nom de la gare de destination. Cette lettre servait alors de contrat de travail et d'engagement afin d'éviter la récupération de ces hommes par d'autres usines en cours de route. “(...) *Le susdit ouvrier déclare et reconnaît formellement qu'il ne lui a été fait d'autres promesses en dehors de celles contenues dans la présente lettre (...)*”.

#### 1.1.3.3.2. Monopole du nord de l'Italie

Alors que l'émigration italienne générale avait fini par affecter l'ensemble des régions italiennes au fil des années, le bassin de Briey

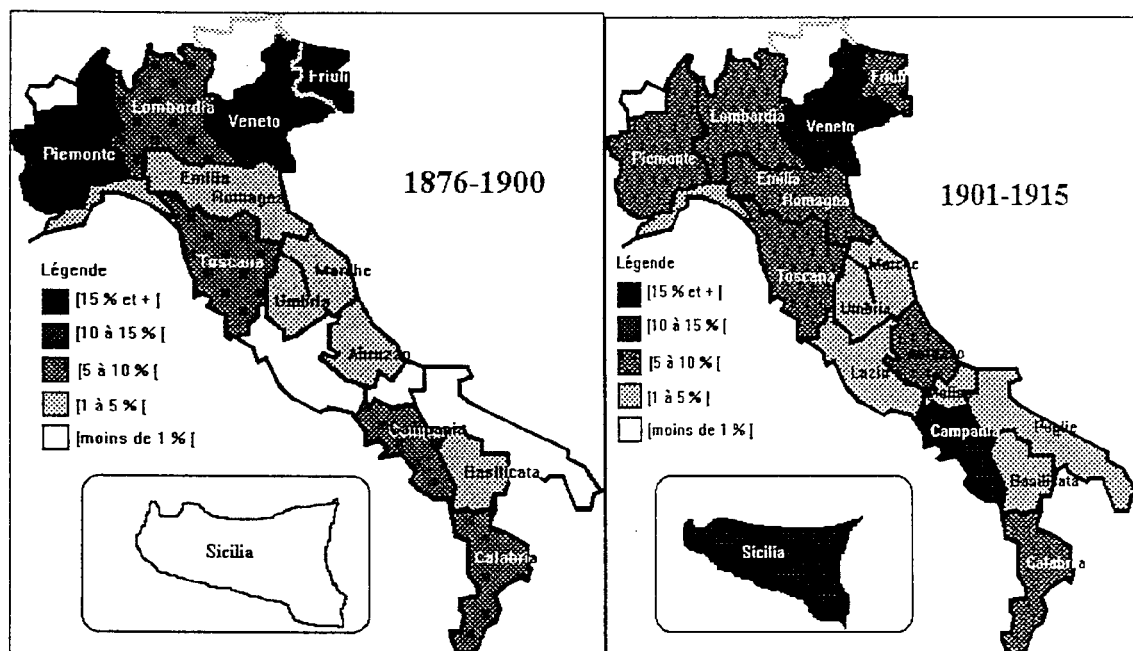
<sup>259</sup> E.A.U.S., archives de Soumons, versement <sup>59</sup>/122

avait connu surtout des échanges migratoires avec le nord de l'Italie. La partie septentrionale de l'Italie domina largement les courants d'ouvriers italiens qui se présentaient à l'usine de Joeuf. Ensuite, au sein du groupe des provinces du nord de l'Italie, un glissement s'opéra de la partie ouest vers la côte est.

### 1.1.3.3.2.1. L'émigration italienne générale.

L'étude collective dirigée par Gianfausto Rosoli montre bien que la répartition géographique des lieux de départ sur le territoire italien ne fut uniforme ni dans le temps ni dans l'espace.

#### Les départs d'Italie avant la Première Guerre Mondiale



Sources : L. FAVERO & G. TASSELLO. *Un secolo di emigrazione Italiana (1876-1976)*. G. ROSOLI dir., Centro di Studi Emigrazione, Roma, 1978, pp. 9 à 95

Avant 1900, la moitié des départs d'Italie provenait de la partie la plus septentrionale de la péninsule<sup>260</sup>. Par la suite, la Sicile et la Campanie prirent la tête des régions migratrices et cumulèrent à elles deux, entre 1901 et 1915, un quart des départs d'Italie. Dans les dernières années avant la Première Guerre mondiale, l'ensemble des régions italiennes, même les régions absentes jusque-là du mouvement, participèrent aux départs hors du pays. L'ensemble du territoire italien fut alors affecté par les vagues migratrices en direction du reste du

<sup>260</sup> Ce paragraphe s'inspire largement des conclusions tirées par l'étude de G.ROSOLI.



monde. Les destinations furent avant tout choisies sélectivement par les émigrants qui partaient des diverses régions italiennes. Chaque zone de destination était souvent choisie par les mêmes régions italiennes : tandis que la partie méridionale avait une prédilection pour les destinations transocéaniques, l'Italie du Nord émigrail de préférence vers les autres pays européens<sup>261</sup>.

La France bénéficia de l'arrivée de ces flux plus que tout autre pays européen en récupérant un tiers des migrants italiens partis vers l'Europe. Elle devançait ainsi la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche. A vrai dire, pour l'ensemble des départs d'Italie, la France arrivait en seconde position après les États-Unis d'Amérique dans le choix opéré par les Italiens qui quittaient leur mère patrie.

#### 1.1.3.3.2.2. Dans le bassin de Briey : suprématie du Nord

A Hayange, jusqu'en 1914, le Piémont, la Lombardie et la Vénétie constituaient à elles trois, 73 % des flux. Le même ordre était respecté dans le bassin de Metz-Thionville, puisque là encore, la hiérarchie identique, même si les proportions étaient différentes. A l'usine d'Hayange, la Lombardie dominait avec environ 30 % des courants d'ouvriers, tandis que la Vénétie (27,4 %) et le Piémont (15,4 %) suivaient. Stefan Leiner dans son étude sur les changements spatiaux et sociaux dans l'espace industriel sarrois-lorrain et luxembourgeois montre que la Lombardia dominait dans la région de Thionville, à Malstatt-Burbach alors qu'à Esch-sur-Alzette l'Ombrie venait en tête jusqu'en 1910<sup>262</sup>.

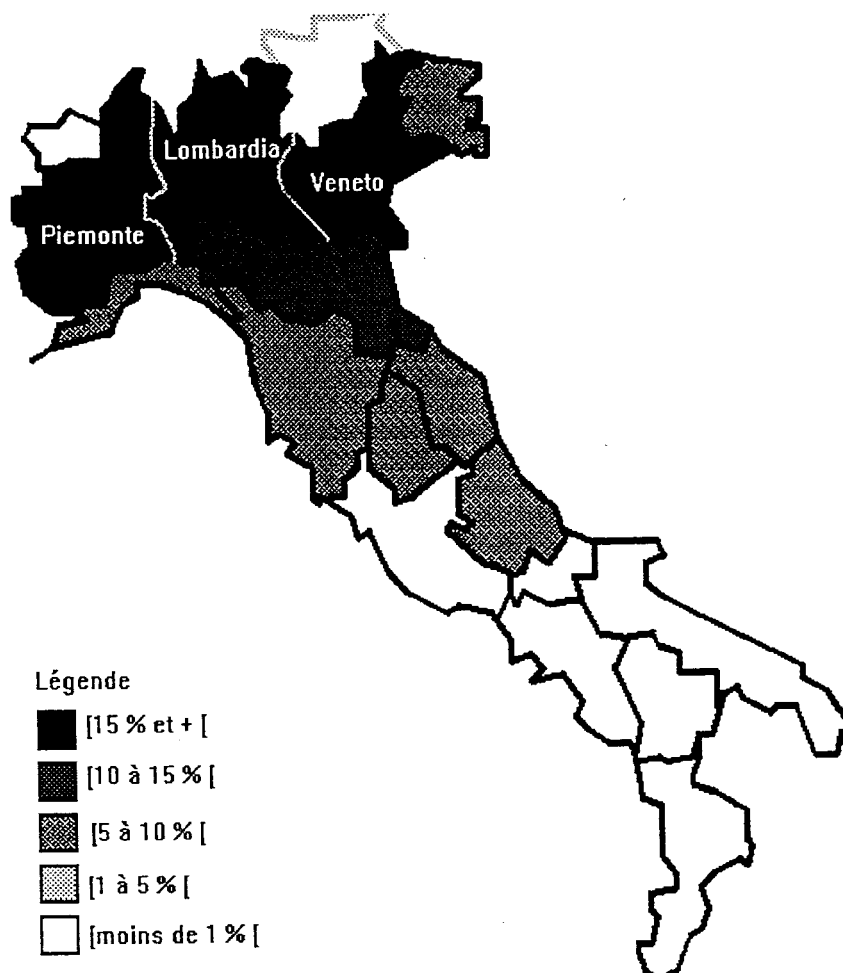
Dans le bassin de Briey, jusqu'en 1914, seules quelques régions italiennes apportèrent plus des deux tiers des Italiens de l'usine de Joeuf. En affinant l'étude il apparaît également qu'à l'intérieur de ces régions, seules quelques provinces étaient concernées par l'émigration vers le bassin de Briey. Les trois régions italiennes présentes en Allemagne représentaient 58 % du personnel italien de l'usine de Joeuf. Dans cette dernière, la Lombardie arrivait en tête en représentant environ 20 % du courant italien tandis que le Piémont et la Vénétie sui-

<sup>261</sup> AUDENINO (Patrizia) - CORTI (Paola), *L'emigrazione Italiana*, Fenice 2000, La Storia, 1994, 95 p., pp. 22-23

<sup>262</sup> LEINER (Stefan), *Migration und Urbanisierung - Binnenwanderungsbewegungen, Räumlicher und sozialer Wandel in den Industriestädten des Sarr-Lor-Lux-Raumes (1856-1910) - Malstatt-Burbach, Diedenhofen und Esch-an-der-Alzette im Vergleich*, Saarbrücken, 1993.

vaient de près, avec respectivement 19,5 % et 18,6 % du contingent latin.

Lieux d'origine des Italiens entrés à Joeuf de 1896 à 1914



Sources : Registres d'embauche du personnel des Forges de Joeuf 1888-1914

Parmi les autres régions d'Italie présentes à Joeuf et à Hayange, seule l'Emilie-Romagne<sup>263</sup> (avec environ 12 % des flux) pouvait encore prétendre à une représentativité dans les courants de méridionaux. Les autres régions étaient nettement distancées et aucune ne parvint à imposer une quantité suffisante de ressortissants dans les courants de main-d'œuvre italienne.

<sup>263</sup> Dans la Présidence de Lorraine et la Meurthe-et-Moselle, les chiffres respectifs pour l'Emilie-Romagne à Hayange et à Joeuf sont de 12,5 % et 11,97 % avant 1914

### 1.1.3.3.2.3. Présence timide du Centre de l'Italie et absence du Sud

Au centre de la péninsule italienne, seules les Abruzzes se montrèrent présentes avec 9 % d'ouvriers dans le bassin de Briey et 6 % chez les de Wendel de Hayange. L'ensemble des régions du Mezzogiorno italien et des îles atteignait difficilement les 15 % des flux.

Autrement dit, avant 1914 en Meurthe-et-Moselle jamais la suprématie du Nord ne fut remise en cause à l'instar de ce qui se passait en Allemagne comme l'affirme René Del Fabro<sup>264</sup>.

Néanmoins, en Lorraine française, la véritable situation ne peut se réduire à un simple cliché qui résumerait la situation de 1896 à 1914 comme s'il n'existait pas une dynamique des flux qui pourrait modifier les lieux de recrutement. La réalité est toute différente de l'image proposée par les chiffres précédents, qui ne sont en définitive qu'une synthèse générale sur l'ensemble des années allant de 1880 à 1914, un trompe-l'oeil oblitérant l'idée d'un mouvement au sein des flux méridionaux arrivés à Joeuf entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Guerre de 1914-1918.

### 1.1.3.3.2.4. Le glissement du recrutement vers le Nord-Est

En effet, à Joeuf, entre l'arrivée des premiers Italiens et la déclaration de guerre, les lieux de recrutement italiens se modifièrent année après année. Cette évolution des flux s'effectua de façon parallèle dans les usines sidérurgiques de Meurthe-et-Moselle et dans la Présidence de Lorraine. L'étude précise des localités italiennes représentées aux forges de Hayange et de Joeuf démontre qu'en aucun cas l'ensemble de la partie nord de la péninsule italienne ne fut entraînée dans le mouvement migratoire en direction des usines de l'espace lorrain. Au départ, une ou deux régions avaient le monopole des envois d'ouvriers vers Joeuf. Ensuite la part de ces régions diminua au fur et à mesure que d'autres régions apparaissaient dans le circuit migratoire vers la Lorraine. En Meurthe-et-Moselle, l'hégémonie du Piémont fut remise en cause par la montée de la Vénétie tandis qu'en Lorraine annexée ce fut le contraire. Au bout de plusieurs années, une sorte d'équilibre était atteint : une ou plusieurs régions se détachaient des autres résér-

---

<sup>264</sup> DEL FABRO (René), L'immigration italienne dans le Reich impérial allemand (1870-1914), in BECHELLONI (Antonio), DREYFUS (Michel) - MILZA (Pierre) sous la dir de, *op. cit.*, p. 372

voirs de main-d'œuvre mais la multiplication des points de recrutement ailleurs en Italie diluait de plus en plus leur prédominance.

#### 1.1.3.3.2.4.1. Montée de la Vénétie dans le bassin de Briey

Avant 1896, les quelques dizaines d'Italiens relevés dans les registres de Joeuf venaient à 62 % du Piémont. La province de Novara était alors fortement représentée puisqu'à elle seule, en 1893, elle fournissait 58 % des Italiens entrés aux forges joviciennes. Après le Piémont, la Lombardie était l'unique région à être présente mais son taux de représentation n'était que d'un Italien sur cinq avant 1896. Les ressortissants du reste de l'Italie étaient dilués dans un groupe de provinces du nord de la Péninsule sur lesquelles la Vénétie avait une prépondérance avec 8 % de ressortissants.

Avec l'arrivée plus conséquente de Latins après 1896, la représentation des régions se modifia et un certain équilibre fut atteint entre la Lombardie et le Piémont dans un premier temps puis avec la Vénétie juste avant la Grande Guerre. Ainsi apparut lentement un phénomène caractéristique de la période avant 1914, celui de la perte de vitesse de la région proche des Alpes au profit des régions situées plus au Nord-Est. De 62 % avant 1896, le Piémont retomba à environ 30 % entre 1896 et 1905 tandis que la Lombardie profita de ce recul pour se hisser également autour de 30 %. Tout s'est passé comme si les réservoirs de main-d'œuvre, après avoir été épuisés dans les contreforts alpins, furent recherchés par les agents recruteurs plus vers l'est du pays, en direction de la Lombardie dans un premier temps, puis de la Vénétie quand les ressources humaines lombardes furent à leur tour insuffisantes.

#### 1.1.3.3.2.4.2. Équilibrage au profit de la Vénétie en Meurthe-et-Moselle...

Cette idée semble étayée par le fait que l'équilibre entre le couple Piémont-Lombardie qui a prévalu jusque dans les années 1904-1905 a laissé la place à une troisième entité constituée par les provinces de la Vénétie. Cette dernière dès 1906 réussit à s'imposer dans les courants de main-d'œuvre italienne arrivés à Joeuf. A partir de la période 1906-1914, le *Veneto* s'est hissé à la hauteur de ses deux voisines piémontaises et lombardes. La montée rapide de la Vénétie contraste avec la perte d'importance des courants du Piémont sur la période 1900-1914. Si en 1901 le Piémont dominait toujours grâce à 53 % des

courants italiens entrés à Joeuf, dès 1902 les chiffres tombent à 35 % des flux puis 16,5 en 1906, 19 % en 1910 pour se stabiliser aux alentours de 15 % vers 1914. Inversement la Vénétie qui n'avait que 5 % de représentants en 1902 est montée à 20 % en 1914.

Seule l'évolution de la Lombardie fut plus progressive puisque les taux de représentation de cette région restèrent pratiquement stables en oscillant de 15 à 20 % entre 1900 et la Grande Guerre.

#### 1.1.3.3.2.4.3. ...et du Piémont en Lorraine annexée

Le phénomène se répéta presque à l'identique du côté allemand, dans la vallée de la Fentsch. Mais le modèle proposé par la Meurthe-et-Moselle fut pris à contre-pied. En effet, si l'avantage bascula en faveur du Veneto au détriment du Piémont en France, du côté allemand, c'est l'inverse qui se produisit. Le Veneto qui dominait dans la période 1880-1896 à Hayange avec 55,56 % des courants d'Italiens, perdit ensuite de la vitesse en descendant dès 1896-1900 à 43 % puis à 33,3 % entre 1900 et 1905 pour finir à 16 % dans les dernières années avant la Première Guerre mondiale. Le Piémont remonta pendant ce temps de 11 à 19 %.

En fait, schématiquement, les implantations d'Italiens dans certaines usines ont servi de « tête de pont » à d'autres qui ne tardaient pas à venir rejoindre leurs compatriotes. Dans un premier temps le hasard des voyages rassemblait des migrants venus de villages différents puis une fois arrivés en Lorraine une sorte de regroupement par affinités avait lieu. La première usine ou minière permettait de prendre contact avec le nouvel univers de travail et sans doute la France. Puis on s'enquérât d'un parent ou d'un ami arrivé quelques temps plus tôt et qui s'était déplacé entre temps. Une fois localisée l'usine ou la localité où séjournait la communauté recherchée par le nouvel arrivant, on assistait à un regroupement par famille, par village ou par province. Cette idée rejoint la conception des réactions du migrant formulée par Maurizio Gribaudo qui voit en l'Italien déraciné une « double *loyauté* », *deux points de repères : d'un côté le village avec tout cela comporte. De l'autre, le nouveau milieu*<sup>265</sup> ». Devant cette double identité, l'immigré va chercher à compenser sa perte de repères en se

---

<sup>265</sup> GRIBAUDI (Maurizio), *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1987, 264 p., p. 58

rapprochant de ses compatriotes et parmi ceux-ci il préférera les *pae-sani* c'est-à-dire ceux de son terroir.

C'est non seulement ce qui se dégage des entretiens avec un certain nombre d'anciens immigrés (voir annexes) mais également de l'examen des motifs de départ des Forges de Joeuf pour certains Italiens.

En effet, pour la période 1905-1910, sur 100 Italiens qui partaient de l'usine après seulement quelques jours de présence (entre 7 et 21 jours), nous constatons que pour 6 d'entre eux il était spécifié « Va rejoindre son père » ou un autre membre de la cellule familiale et pour 3 « Va avec un ami » !

#### 1.1.3.3.2.5. Les points de recrutement en Italie du Nord

##### 1.1.3.3.2.5.1. Hausse apparente du nombre de régions sollicitées

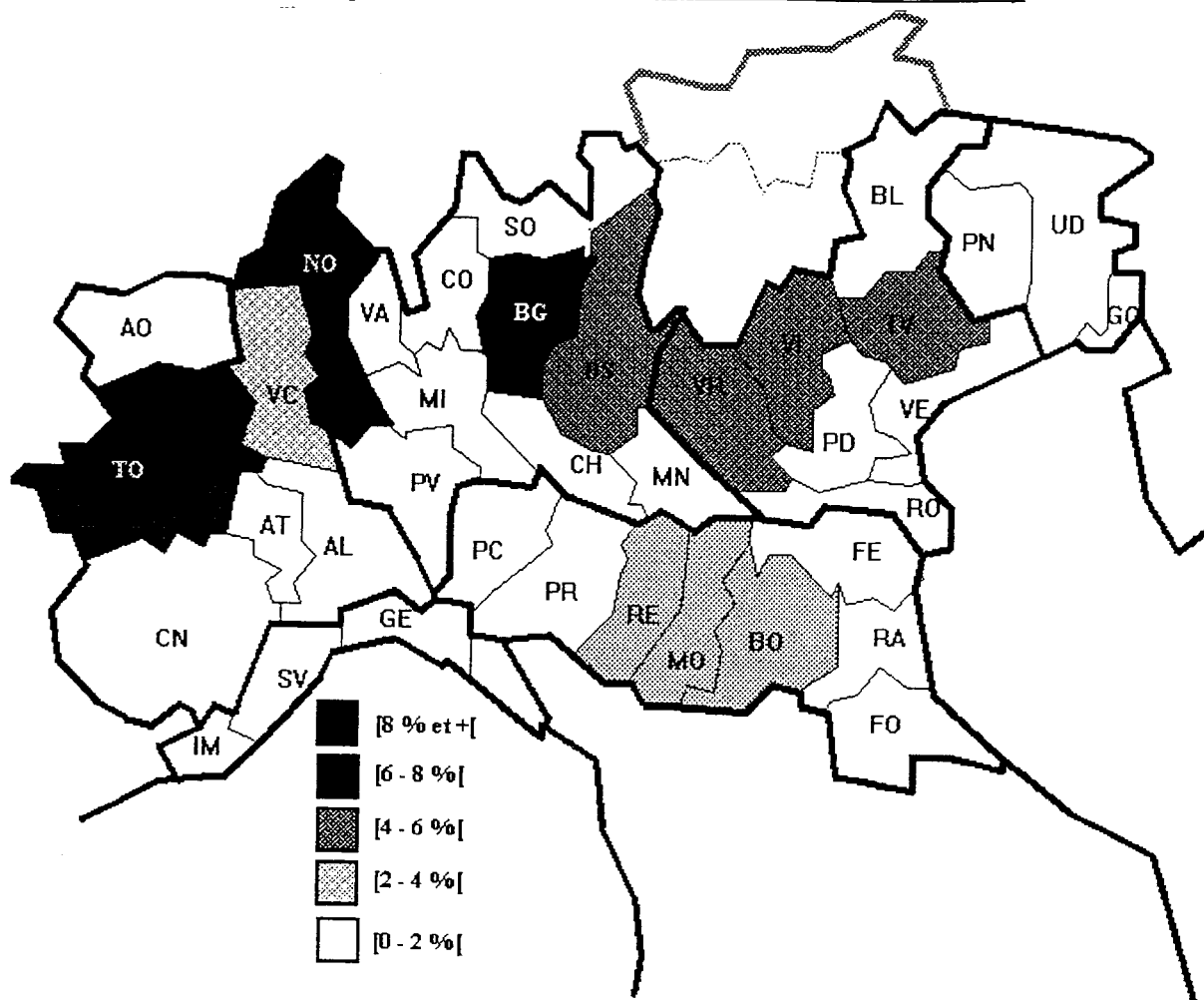
D'une manière générale, dans les bassins métallurgiques franco-allemands, au fur et à mesure des années apparut un nivellement des écarts entre les régions de départ d'Italie. Au fil des années, l'hégémonie des trois régions principales s'effaça au profit d'une multiplication des points de recrutement dans la péninsule italienne.

Ainsi, avant 1896, à Joeuf, seules six régions italiennes furent représentées dans les courants qui passèrent la porte de l'usine. Elles furent une dizaine entre 1896 et 1900 puis une douzaine entre 1900 et 1905 et finalement, toutes les régions d'Italie envoyèrent au moins quelques ressortissants vers le bassin de Briey entre 1906 et 1914. Ceci explique peut-être l'affaiblissement relatif des trois régions du Nord puisque la nécessité de trouver des hommes conduisit à une dispersion des points de recherche et décongestionna la Lombardie, la Vénétie et le Piémont au profit d'une plus grande palette de régions.

##### 1.1.3.3.2.5.2. Un nombre réduit de provinces.

Une étude plus fine du phénomène à l'échelle de la province et des villages italiens révèle un ensemble de facteurs expliquant les mouvements généraux des flux ouvriers. A travers l'éclairage plus subtil de l'étude des lieux de départ au niveau des communes, il a été possible d'apprécier les relations existant entre ce que par extension la plupart des auteurs nomment l'Italie du Nord, et la bourgade du bassin de Briey qui embaucha les Italiens chez de Wendel.

*Origine géographique du courant italien à Joeuf  
(Provinces représentant 2/3 du courant de 1880 à 1914)*



*Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf 1880-1914*

En règle générale, sur toute la période 1880-1914, seule une dizaine de provinces apporta des contingents convaincants à Joeuf. Pour être plus réalistes force est de constater que seules trois provinces (Bergamo, Torino et Novara) se détachaient nettement du reste de l'Italie et contribuèrent à elles seules à placer les deux régions du Piémont et de la Lombardie en tête des régions de départ avant la Grande Guerre. En réalité, il y a eu une évolution progressive mais évidente entre la situation existante avant 1896 et celle des dernières années avant 1914.

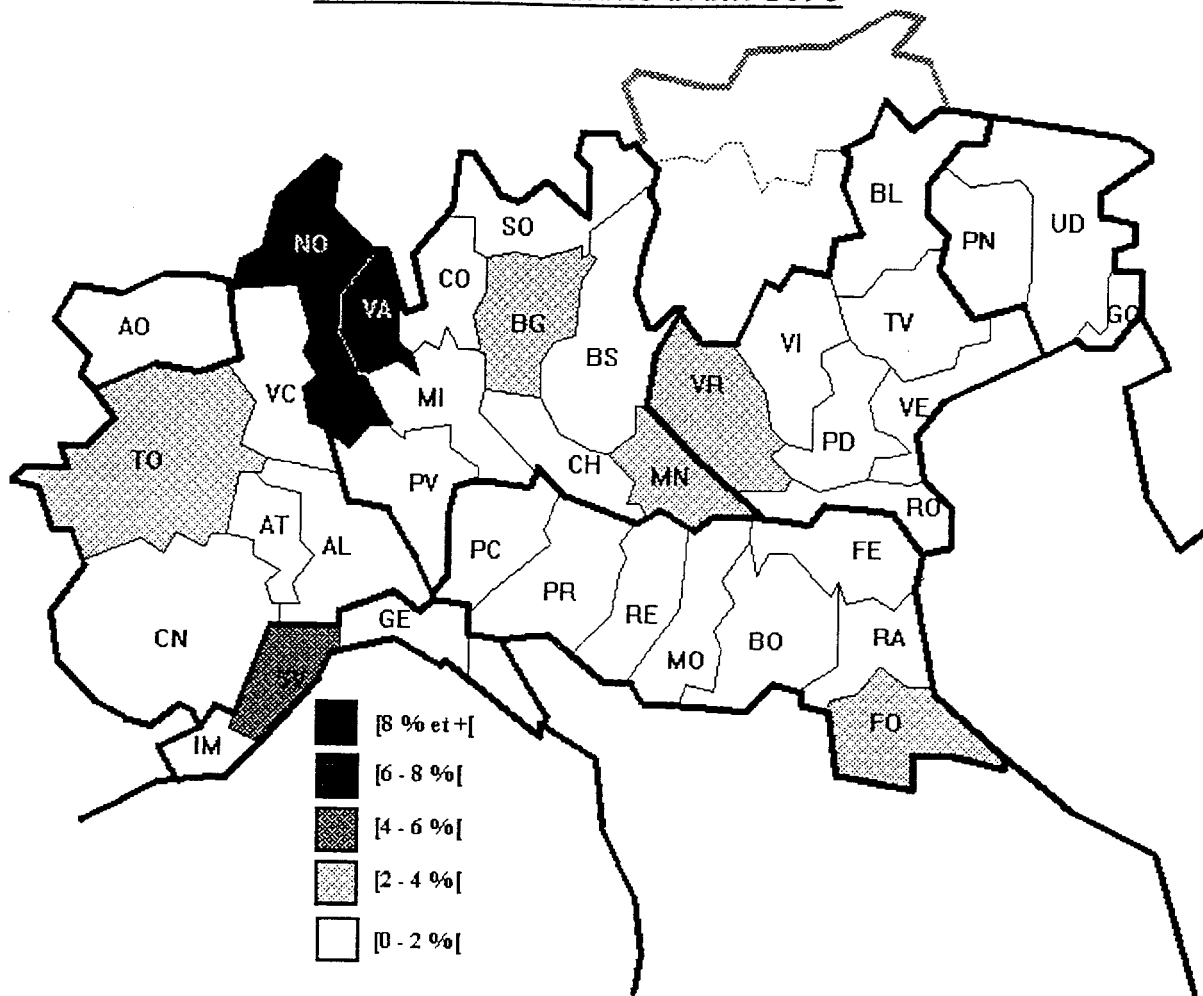
1.1.3.3.2.6. Évolution dans le temps

1.1.3.3.2.6.1. Avant 1896 : de quelques villages vers l'usine

Avant 1896, les fondements migratoires entre l'Italie et le bassin de Briey reposaient sur à peu près une vingtaine de localités réparties

sur huit provinces de l'extrême-nord de la Péninsule italienne. Ceci apparaît de façon fort éloquente sur la carte ci-dessous :

Recrutement en Italie avant 1896



Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf 1888-1895

Il est incontestable que dans un premier temps, les ouvriers italiens qui franchirent le portail de l'usine de Joeuf venaient des villages frontaliers avec la Suisse. Les deux provinces de la Novara et de Varese constituaient les principaux pôles de départ d'Italie. La première de ces provinces apporta à elle seule, 58 % des ressortissants latins aux flux qui entraient à Joeuf, tandis que la seconde en apporta 18 %. A lui seul, le village de Castelletto Ticino donnait 42 % des Italiens entrés à Joeuf avant 1896.

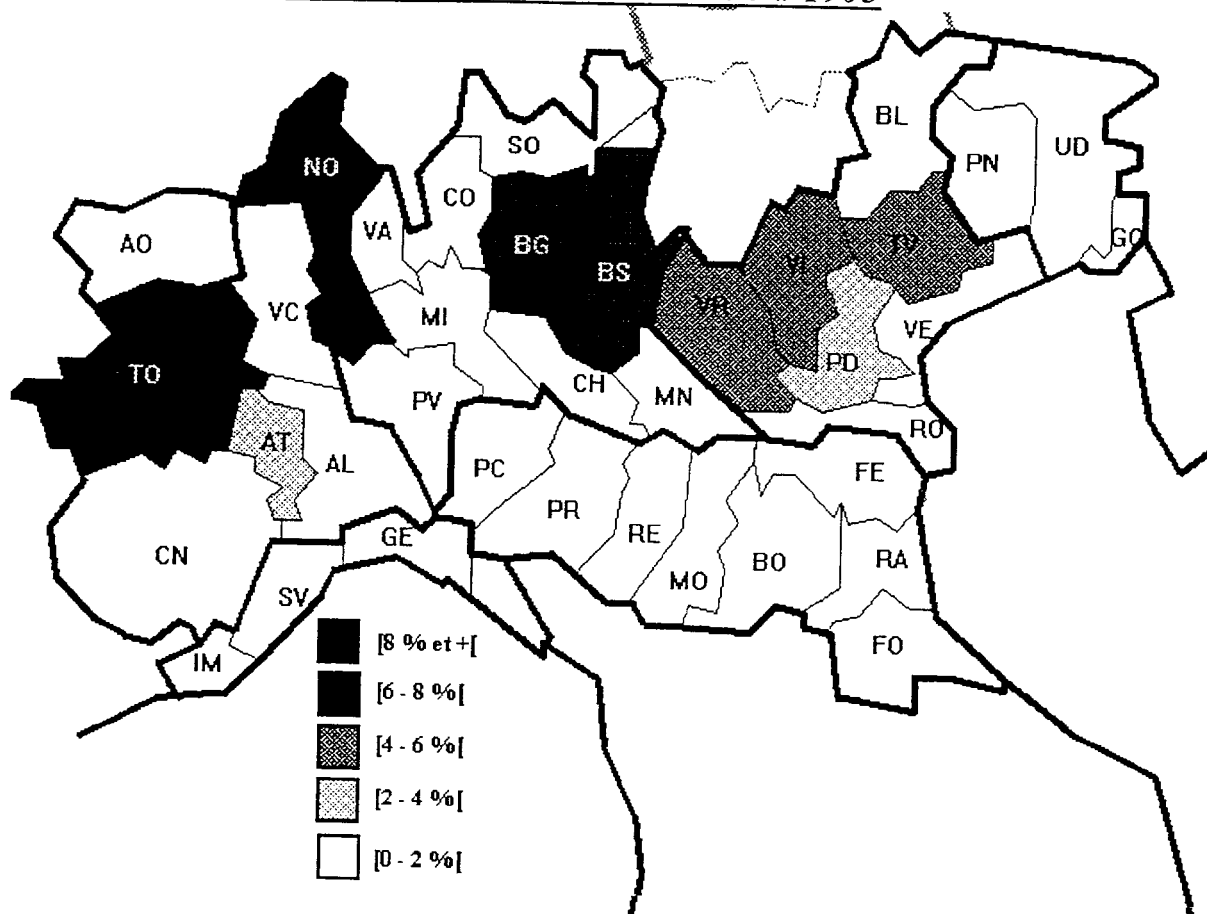
1.1.3.3.2.6.2. 1896-1905 : Multiplication des points de recherche

Pendant les dix années qui suivirent, la localisation des communes italiennes qui envoyèrent des hommes dans le bassin de Briey



changea. La Novara continua à dominer mais sa contribution aux courants italiens était retombée à moins de 17 % entre 1896 et 1900 puis à 8,6 % entre 1901 et 1905. Cette chute profita à son homologue piémontaise de Turin qui effectua pendant ce temps, un saut quantitatif de 2 % avant 1896 à 16 % entre 1900 et 1905.

Recrutement en Italie de 1896 à 1905



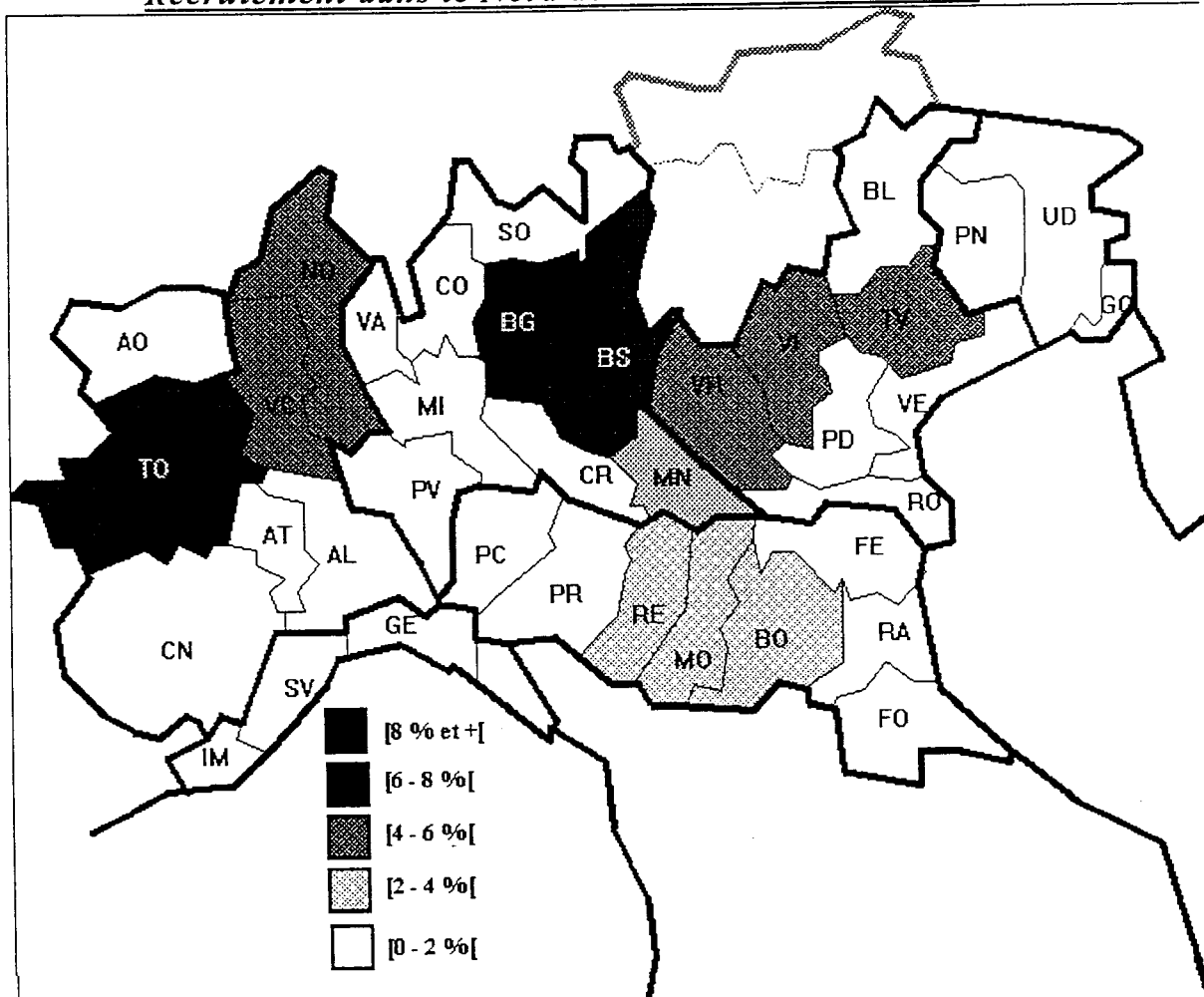
Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf 1896-1905

Malgré la relative stagnation dans le nombre de provinces participant aux mouvements migratoires, la masse des localités touchées gonfla de façon importante en quelques années. Le nombre des communes touchées fut multiplié par 3 entre 1896 et 1900 puis par 7 entre 1900 et 1905. Environ 70 villes et bourgs différents d'Italie envoyaient des hommes avant 1900 puis ce chiffre doubla entre 1900 et 1905. Ceci signifie qu'après 1900, il n'y eut plus d'hégémonie de quelques bourgades seules, mais de plus en plus, le recrutement s'effectua dans différents centres avec une répartition de plus en plus diffuse. Le meilleur score atteint par une localité italienne après 1900 fut à peine de 6 % du courant italien entré à Joeuf. Contrairement à ce qui se passait avant 1896, aucune localité italienne ne se démarquait réellement des autres.

1.1.3.3.2.6.3. 1906-1914 : glissement vers l'Adriatique

Cette multiplication des points de d'embauche s'accompagna d'un déplacement du recrutement vers le nord-est de la botte italienne. Les bourgades de Borgo di Terzo et de Grone dans la région bergamasque alignèrent leurs effectifs sur ceux de Braone et Bieno au Nord de Brescia tandis que les villages autour de Belluno et Padova apparaissaient. La Lombardie puis la Vénétie grignotèrent peu à peu la suprématie du Piémont et cette remise en cause fut entérinée après 1905 par l'émergence définitive des régions du nord-est italien.

*Recrutement dans le Nord de l'Italie de 1906 à 1914*



*Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf 1906-1914*

Il n'y a pas de réel changement dans les régions de départ mais plutôt une consolidation, un étoffement. Le nombre de points de départ continuait à se multiplier. Le nord étayait ses positions. La région bergamasque devint le point central des départs d'Italie avec 8,6 % et sa voisine de Brescia contribua à alimenter les courants italiens vers Joeuf à raison de 4 % sur l'ensemble de la période 1906-1914. Il n'y

eut plus aucune localité de Lombardie, du Piémont ou de Vénétie qui pouvait prétendre à l'hégémonie des envois d'hommes vers Joeuf. Dans ces trois régions, la distribution géographique des lieux de départ devint plus dense et cela explique que rares étaient les localités qui pouvaient encore se flatter de représenter plus de 1 % des flux vers la France.

La carte ci-dessus occulte le fait que de nouvelles localités situées en dehors des trois régions principales commençaient à apparaître dans les flux. Quelques individus du Centre et même du Mezzogiorno furent recensés à Joeuf, à Hayange et à Moyeuvre-Grande même s'ils restaient trop rares pour être significatifs. D'autres régions italiennes dont la présence fut signalée par quelques petits groupes d'ouvriers à Joeuf ou à Hayange affermirent leurs positions dans les dernières années avant 1914.

Par exemple, la Toscane n'avait jamais vraiment été absente des courants italiens vers Joeuf mais ce ne fut qu'après 1905 qu'elle s'affirma de plus en plus et représenta même 7 % des flux italiens entrés à Joeuf de 1906 à 1914. Au départ, avant 1905, seules trois provinces toscanes apportaient des éléments significatifs aux courants partant vers la Meurthe-et-Moselle. Après cette date, ce fut l'ensemble de la Toscane qui fut emportée dans le mouvement avec une légère domination de la province de Pistoia. L'exemple de ce type de région confirme l'idée que dans un premier temps, seules quelques localités contribuaient réellement à envoyer des hommes vers les régions sidérurgiques franco-allemandes avant d'entraîner les localités voisines puis la province et ensuite la région.

Les Abruzzes effectuèrent un bond spectaculaire entre les années 1880 et la Première Guerre mondiale. Absentes jusqu'en 1900 des courants d'Italiens convergeant vers Joeuf, elles passèrent à cette date à 2,7 % du courant italien pour représenter 10 % entre 1906 et 1914. Là encore, au départ, une seule province était concernée par les départs vers la France puis ce fut l'ensemble de la région qui bascula dans les courants de main-d'œuvre partant vers Joeuf.

Le processus fut identique à celui de la Toscane : seules quelques bourgades concentrèrent pendant toute la période la majeure partie des envois vers la France. 80 % des ouvriers nés dans les Abruzzes venaient des trois villes de Paganica, Camarda et L'Aquila. Les autres localités de la province restèrent absentes avant 1914.

Autrement dit, à Joeuf, l'évolution des zones de recrutement d'Italiens fut un phénomène progressif. Partie de l'extrême Nord du

pays, la localisation des viviers de main-d'œuvre se déplaça graduellement vers le nord-est, et une fois atteintes les limites de la Vénétie, glissa vers le centre. Le déversement des réservoirs humains entre l'Italie et le bassin de Briey s'effectua d'abord dans quelques communes très localisées. Très vite, celles-ci furent suivies par les localités adjacentes puis une fois que la majeure partie de la province fut affectée par capillarité, ce fut au tour des régions voisines d'entrer dans le courant, d'abord par un noyau de localités puis par une grande partie des communes de la circonscription.

Mais l'immigration italienne finit par ne plus suffire au fur et à mesure que les besoins des usines lorraines grandissaient. Les maîtres de forges cherchèrent alors à multiplier les points de recrutement ailleurs qu'en Italie.

#### 1.1.3.4. Introduction de nouveaux flux

La pénurie de main-d'œuvre constatée un peu partout "*dans les établissements sidérurgiques de Meurthe-et-Moselle l'est aussi dans la région Nord malgré l'appoint des travailleurs belges*<sup>266</sup>". Ce manque de personnel dans les usines produisit des résultats inattendus : on assista à de nombreuses démissions parmi le petit personnel des cheminots qui allèrent s'embaucher dans les usines du Nord, ce qui provoqua des protestations de la direction des chemins de fer<sup>267</sup>. Dans le Pas-de-Calais, plusieurs centaines de Marocains et d'Espagnols furent recrutés et certains employeurs songèrent même à la main-d'œuvre chinoise<sup>268</sup>. Dans le bassin de Longwy, certains chefs d'industrie envoyèrent à la frontière allemande des émissaires afin de drainer des hommes vers les usines et de leur côté, les Allemands, qui souffraient visiblement aussi de la pénurie en hommes, arrêtaient les ouvriers italiens à la sortie de leur pays et leur proposaient des salaires mieux rémunérés qu'en France<sup>269</sup>. Des usines de Meurthe-et-Moselle envoyèrent des agents d'embauche dans le Centre et le Sud de la France afin de recruter des ouvriers, "*mais ceux-ci s'habituent difficilement au climat rigoureux de l'Est, au travail pénible et à la vie très chère*<sup>270</sup>".

<sup>266</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 7 avril 1912, n° 1 059, p. 331

<sup>267</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 19 octobre 1913, n° 1 136, p. 121

<sup>268</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, *ibidem*, p. 134

<sup>269</sup> A.D.M.M., 9 M 23, mars 1911

<sup>270</sup> A.D.M.M., 9 M 23, 30 janvier 1909

Les conditions sanitaires de l'arrondissement de Briey furent jugées insuffisantes par les autorités italiennes<sup>271</sup>. Ces dernières menacèrent d'interdire l'envoi de courants de main-d'œuvre vers cette région. Cette menace, le rappel des réservistes italiens et l'impossibilité d'avoir recours à une autre source de recrutement massif fit prendre conscience aux maîtres de forges des dangers d'un réservoir unique de recrutement. Contrairement à l'Allemagne qui utilisait depuis longtemps l'élément polonais venu des territoires administrés par les Allemands, la Meurthe-et-Moselle n'introduisit que quelques contingents faibles avant 1914.

*“Les Aciéries de Longwy se proposent, si le personnel italien continue de manquer, d'essayer l'élément polonais qu'on emploie déjà en Westphalie<sup>272</sup>”*. Dreux compléta effectivement son personnel avec 300 ouvriers qu'il fit venir de Pologne vers 1909 tandis qu'Auboué faisait travailler avant 1914 des Bulgares et des Turcs en plus des Italiens<sup>273</sup>.

L'élément polonais ou russe n'était pas absent dans les usines, mais les effectifs étaient insignifiants à l'échelle du département. Souvent comptabilisée avec les travailleurs allemands cette main-d'œuvre fut numériquement très faible avant 1914. En 1913, Russes et Polonais ne représentaient que moins d'1 % des ouvriers des usines et des mines de Meurthe-et-Moselle. L'élément polonais ou venu d'une manière générale d'Europe Centrale ou de l'Est apparut progressivement après 1905 à Joeuf. Seule une cinquantaine de ressortissants polonais, russes et de l'Empire austro-hongrois furent embauchés dans cet établissement entre 1905 et 1914. Mais jamais leur part ne dépassa alors la barre des 1 %. Quelques Espagnols vinrent également s'embaucher dans les équipes de sidérurgistes mais leur nombre était lui aussi dérisoire avant 1914.

En désespoir de cause, dans les dernières semaines avant que n'éclate la Guerre de 1914, la Commission interministérielle des Affaires musulmanes se réunit au Ministère du Travail afin de favoriser et d'organiser *“l'emploi de l'indigène Kabyle en France<sup>274</sup>”*. A cette date, *“plus de quinze mille berbères sont installés en France et em-*

---

<sup>271</sup> E.A.U.S., Société des Aciéries de Longwy-Tucquenieux, correspondance avec la S.M.S., 25 mars 1913

<sup>272</sup> A.D.M.M., 9 M 23, 27 février 1909, rapport n°216

<sup>273</sup> KÖLL (Louis), *op. cit.*, p. 91

<sup>274</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 12 juillet 1914, n°1 174

*ployés aux besognes les plus diverses*<sup>275</sup> ». Dans certaines régions de France, un ressortissant marocain s'occupait du recrutement de ses concitoyens pour certains établissements sidérurgiques. La société « Agence Lubin » servait alors d'intermédiaire et avait des contacts avec un employé français des mines de fer de Rouma dans le département d'Alger<sup>276</sup>. Mais rien de véritablement efficient ne déboucha de toutes ces expériences.

L'intérêt porté par certains<sup>277</sup> pour les travailleurs nord-africains résidait dans le fait que cette transplantation pouvait permettre d'accélérer leur assimilation, leur *“donne des habitudes de travail régulier et discipliné, des goûts de confort et de luxe relatif dont profitera le commerce de nos colonies du Nord de l'Afrique lorsque ces Berbères seront revenus chez eux*<sup>277</sup>”.

Mais ces expériences furent sans lendemain avant 1914. La Première Guerre mondiale allait couper court à la plupart des tentatives d'introduction de nouveaux contingents de main-d'œuvre. En même temps les nécessités de la production de guerre, des approvisionnements en matières premières et en hommes allaient obliger les entreprises à recourir à l'aide de l'État. Ce dernier allait s'efforcer d'instaurer de nouveaux courants de main-d'œuvre dans une Europe déchirée.

---

<sup>275</sup> E.A.U.S., archives de Soumons, Comité de Protection des Sujets Français, lettres dactylographiées datée de juillet 1914, versement <sup>59</sup>/122

<sup>276</sup> E.A.U.S., archives de Soumons, versement <sup>59</sup>/122

<sup>277</sup> Au sein du Comité de Protection des Sujets Français, se trouvait M. LUTAUD, gouverneur général de l'Algérie, des députés ainsi que des sénateurs comme M. Paul DOUMER. Le fait que ce dernier ait été cosignataire du Comité explique sans doute qu'au cours des années 1930, lors de la crise, la solution de la main-d'œuvre nord-africaine fut de nouveau proposée.

Dans l'étude de l'évolution quantitative de la main-d'œuvre avant 1914, il apparaît que les équilibres locaux et régionaux se sont maintenus dans les embauches jusqu'à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire, dans certains cas, jusqu'au milieu des années 1900. La découverte de gisements ferrifères très importants puis la possibilité pour les grandes entreprises sidérurgiques d'accéder aux techniques de travail des minerais phosphoreux ont déterminé de nouveaux besoins en bras. Ces nouveaux appels en main-d'œuvre dépassèrent alors ce que les ressources locales habituelles pouvaient fournir. Ce changement d'échelle dans les besoins du recrutement ont fissuré alors le système d'enrôlement traditionnel dont les viviers se situaient dans les zones proches des usines. A une population autochtone ou venue de pays limitrophes, les maîtres de forges ont ajouté sur le marché du travail meurthe-et-mosellan, des ouvriers venus d'au-delà des Alpes puis d'ailleurs. Cette introduction, loin d'avoir concerné dans un premier temps des masses pléthoriques, fut progressive et contenue en partie par le retournement de conjoncture économique de 1900-1901. Ce n'est qu'au cours des dernières années avant la Première Guerre mondiale que l'on assista aux grandes vagues d'arrivées d'une main-d'œuvre de plus en plus cosmopolite. Aux travailleurs français et frontaliers, les industriels associèrent les Italiens puis avec les besoins sans cesse grandissants des minières et des forges, de nouveaux flux furent introduites à partir de l'Europe Centrale voire des colonies. Ces expériences tardives restèrent "*d'abord timides et discrètes*<sup>278</sup>" avant 1914.

Face à ce nouvel afflux et à la modification des équilibres traditionnels, certaines réactions sociales et politiques aboutirent à un début de contrôle des flux par les différentes autorités civiles et par les maîtres de forges. Les mesures prises alors contribuèrent à remanier le profil et les caractéristiques des courants de main-d'œuvre avant 1914.

---

<sup>278</sup> E.A.U.S., versement de la SMS, Comité de Protection des Sujets Français, lettres dactylographiées.

## 1.2. LES PROFILS DES COURANTS DE MAIN-D'ŒUVRE AVANT 1914

### 1.2.1. LES REACTIONS DES AUTORITES CIVILES ET DES BARONS DU FER.

Les autorités civiles et les maîtres de forges ne pouvaient pas rester indifférents à toutes les perturbations engendrées par les mutations survenues au fil des années dans les structures industrielles et dans la composition de la population de Lorraine. Face à l'insécurité grandissante, pour concilier les exigences des courants traditionalistes et sous l'influence des partisans de la paix sociale, toute une série de mesures furent prises avant 1914 pour tenter d'affirmer l'autorité de l'État, préserver la paix civile et sociale et canaliser les courants de main-d'œuvre. L'action de l'État s'étendit dans deux principaux domaines, la législation sociale et la mise en place d'un contrôle des flux tandis que les maîtres de forges tentèrent non seulement de maîtriser à leur profit les flux d'ouvriers mais cherchèrent à concilier leurs intérêts commerciaux avec la montée des nouveaux acquis sociaux. L'application de ces politiques provoqua une métamorphose progressive du profil des courants ouvriers en Lorraine.

#### 1.2.1.1. L'attitude du législateur

##### 1.2.1.1.1 Le contrôle des courants étrangers

Une législation spécifique naquit qui visait essentiellement à mieux maîtriser la présence des courants étrangers en France. G. Noiriel rappelle qu'à la fin des années 1860, la population "*immigrée*" n'existait pas encore en tant que concept<sup>279</sup>. La distinction nominative entre les "*indigènes*" et les "*immigrés*" n'est apparue qu'au cours de ces années 1870<sup>280</sup> sous la plume des techniciens démographes et autres statisticiens qui prenaient par là le relais des juristes et imposaient ainsi une nouvelle vision de "*l'étranger*" juridique. La plupart des réglementations et des textes déposés aux Chambres étaient motivés par l'effroi que suscitait "*l'invasion de la France par les étrangers dont le chiffre s'est accru sur notre sol de 635 000 en 1866 à 1 115*

<sup>279</sup> NOIRIEL (G.), *Le Creuset français, histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Le Seuil, Paris, 1988, 350 p., p. 78

<sup>280</sup> NOIRIEL (G.), *ibidem*, p. 78



214 en 1886<sup>281</sup>”. Le problème soulevé par ces travailleurs venus d’au-delà des frontières administratives françaises était double.

Avec la crise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était née la peur de voir les travailleurs nationaux évincés au profit de leurs collègues étrangers, ce qui explique en partie certains troubles décrits précédemment. D’autre part l’accroissement des flux d’étrangers fit craindre la création de noyaux allogènes incontrôlables qui constitueraient autant de menaces à la souveraineté de l’État français sur son propre territoire. Ceci incita les autorités à mettre en place des moyens de contrôle et de fixation de la main-d’œuvre afin de maîtriser les courants et tenter de fixer la main-d’œuvre.

#### 1.2.1.1.1.1. Naturaliser pour mieux assimiler

Les autorités françaises qui se trouvèrent confrontées à la montée des courants étrangers cherchèrent à en assimiler certains éléments. La loi de 1889 sur les naturalisations d’étrangers répondait à plusieurs impératifs<sup>282</sup> : il fallait d’une part éviter que des groupes étrangers n’échappent à la souveraineté française et d’autre part que la communauté française s’enrichisse de nouveaux éléments facilement contrôlables et “utilisables” économiquement. Afin d’incorporer au mieux les communautés étrangères présentes sur le sol français, ce fut le régime le plus favorable à l’acquisition de la nationalité qui l’emporta c’est à dire le principe du *jus soli*<sup>283</sup>.

#### 1.2.1.1.1.1.1. Éviter la constitution de noyaux allogènes

La plus grande crainte fut que dans certaines régions françaises comme les bassins industriels de l’est du pays, les flots continus de population étrangère ne constitue de véritables colonies incontrôlables par les autorités locales. Les instigateurs de la loi de 1889 sur la nationalité s’étaient exprimés assez clairement sur le sujet : “*Ce qu’il importe avant tout, c’est d’attacher définitivement au pays cette immense*

<sup>281</sup> E.A.U.S., Le Génie Civil, Tome XXXVII, 30 juin 1905, n° 942, Feuilleton n°9, p. 452

<sup>282</sup> MONDONICO-TORRI (Cécile), *Aux origines du Code de la nationalité en France*, Le Mouvement Social, n° 171, avril juin 1995, pp. 31-46

<sup>283</sup> Cours de Droit Civil de l’Institut d’Études Politiques de Strasbourg, Ce principe du *jus soli* est consacré surtout dans les articles 8 et 9 de la nouvelle loi en particulier l’innovation contenue dans le paragraphe 4 de l’article 8 qui fait de tout étranger né en France un Français pour peu qu’il soit encore domicilié dans ce pays au moment de sa majorité.

*population flottante qui dans la France continentale (...) s'accroît d'année en année et finirait par constituer un véritable péril social*<sup>284</sup>”

A Joeuf, juste après les affrontements qui opposèrent en mars 1896 des ouvriers italiens à leurs homologues autochtones, la mairie s'émut auprès de la sous-préfecture de Briey du décalage qui risquait de se produire entre les forces de gendarmerie effectives et le flot grandissant de nouveaux arrivants. Dans un courrier du 23 avril 1896, les autorités locales rappelaient à l'administration préfectorale que “*les cabarets se multiplient d'une façon effrayante, exposant à chaque instant à des incidents de frontière ou locaux avec cela une police insignifiante*”<sup>285</sup>.

Les autorités ecclésiastiques blâmaient “*la police qui exerce mal la surveillance*”<sup>286</sup>. A Joeuf, de Wendel approuva “*l'utilité qu'il y aurait à avoir dans cette commune des forces de gendarmerie*”<sup>287</sup>. Les plaintes provoquées par ce manque d'effectifs policiers s'accrochèrent jusqu'à la Première Guerre mondiale. A la fin des années 1900, il fallut que la brigade de police de Châlons dépêche une partie de ses effectifs afin de permettre aux gendarmes de Briey de mettre fin aux activités de la “*bande à Sabadini*”. S. Bonnet attire l'attention sur la lettre collective écrite par les maires de Joeuf, Moutiers, Auboué et Homécourt qui en 1906, dénonçait sur un ton exaspéré, les agissements des ressortissants de nationalité étrangère, auteurs de troubles qui leur supprimaient toute autorité. L'idée de noyaux allogènes incontrôlables qui échappaient à l'autorité française au sein même du territoire national était insupportable pour certains députés.

#### 1.2.1.1.1.2. Main-d'œuvre et impôt du sang

Parallèlement à ces considérations “sécuritaires”, les responsables étaient persuadés que l'acquisition de la citoyenneté française allait stabiliser la main-d'œuvre. L'ouvrier qui devenait français allait bénéficier des mêmes droits que ses collègues autochtones mais en contrepartie il devrait servir le pays en payant à son tour le “*droit du sang*” dont parlait le député Pradon.

<sup>284</sup> Documents parlementaires de la Chambre des députés, rapport de M. DUBOST (Antonin), 8 novembre 1887, p. 1972 sq.

<sup>285</sup> E.A.U.S., A.G.O. du 25 avril 1896

<sup>286</sup> *Revue ecclésiastique de Metz*, janvier 1910, pp. 11-13 citée par Serge Bonnet, « L'homme du fer », p. 129

<sup>287</sup> E.A.U.S., A.G.O. du 4 mai 1896

Ces soldats éventuels étaient vus par les maîtres de forges comme une main-d'œuvre potentielle. La main-d'œuvre francisée n'allait pas quitter le pays et serait alors en permanence à la disposition des usines. "*Une constatation agréable à faire parmi les chiffres officiels des diverses statistiques*" déclarait le rédacteur de la Revue Industrielle de l'Est en 1912 "*est celle indiquant celui de 13 430 comme étrangers naturalisés français en 1910-1911. Depuis la loi du 26 juin 1889, la moyenne n'était guère que de 6 000*<sup>288</sup>". D'après les chiffres officiels proposés dans l'étude de A. Girard et J. Stoetzel<sup>289</sup>, la part des étrangers naturalisés passa de 0,28 % de la population française à 0,45 % de 1886 à 1891 puis augmenta jusqu'à atteindre 0,64 % en 1911. Ces auteurs précisent qu'il faut rajouter à ces naturalisations "*les Français d'origine étrangère*" dont les chiffres passèrent de 110 000 en 1870 à 1 150 000 en 1940.

#### 1.2.1.1.1.2. Maîtriser les déplacements

##### 1.2.1.1.1.2.1. Les premières mesures législatives.

Depuis longtemps le mouvement des flux d'étrangers en France faisait l'objet d'une réglementation spéciale. Dans un premier temps, les autorités administratives furent surtout préoccupées par l'idée d'un contrôle policier sur les courants étrangers circulant sur le territoire français. Dès 1792, la loi du 28 mars obligeait quiconque circulait dans le royaume de France à être détenteur d'un passeport. L'étranger qui entrait dans le pays devait, avant tout, se présenter devant les autorités de la première municipalité rencontrée. Par la suite, le décret du 24 vendémiaire an II ordonna l'expulsion de tous les mendiants et de tous les vagabonds d'origine étrangère. Sous le Directoire, la loi du 28 vendémiaire an VI plaça tous les étrangers se déplaçant dans les limites de la nouvelle République ou s'y fixant, sous la surveillance du pouvoir exécutif. Ce dernier pouvait retirer les passeports et enjoindre par simple mesure administrative de quitter le territoire français à ceux dont la présence était susceptible de troubler la tranquillité publique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce droit d'expulsion fut entériné par la loi du 3 décembre 1849.

---

<sup>288</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n° 1 083, 13 octobre 1912, p. 321

<sup>289</sup> GIRARD (Alain) - STOETZEL (Jean), *Français et immigrés. L'attitude française : l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Travaux et Documents, Cahiers n°19, P.U.F., 1953.

En réalité, beaucoup de ces mesures tombèrent assez vite en désuétude ou ne furent que partiellement appliquées. Ainsi en est-il du passeport dont l'usage fut supprimé pour certains ressortissants étrangers, en 1860 et après la signature de conventions internationales passées de 1872 à 1874. Mais au cours de cette décennie 1880, certaines pressions parlementaires dirigées contre l'afflux grandissant d'étrangers en France, aboutirent à la promulgation d'un texte en octobre 1888.

#### 1.2.1.1.1.2.2. Le décret du 2 octobre 1888

Ce décret<sup>290</sup> établit une mesure spéciale de police visant à attribuer un état-civil particulier aux étrangers résidants en France. Dorénavant, ceux-ci devaient effectuer auprès de l'autorité municipale des déclarations de nationalité et d'identité. Tout étranger, non admis à domicile, se proposant d'établir sa résidence en France, était obligé, dans un délai de 15 jours après son arrivée, soit de demander son admission à domicile<sup>291</sup>, soit de faire une déclaration de résidence, selon des formes et dans des délais déterminés.

Ce texte fut une première étape dans la politique d'emprise que les autorités civiles désiraient exercer sur les flux immigrés. Désormais on allait connaître le profil de chaque personne ou groupe qui pénétrait sur le territoire national français. Dans sa déclaration, le nouvel immigré déclarait ses noms et prénoms, ceux de ses parents, sa nationalité, ses lieux et date de naissance, son dernier lieu de résidence, sa profession ou ses moyens de subsistance et toutes les caractéristiques des membres de la cellule familiale.

#### 1.2.1.1.1.3. Réduire la concurrence de la main-d'œuvre étrangère

##### 1.2.1.1.1.3.1. Principes

Les nouveaux flux de main-d'œuvre étrangère concurrençaient directement les salariés français en acceptant des salaires moindres et des travaux délaissés par les autochtones. "*L'ouvrier étranger a moins*

---

<sup>290</sup> *Bulletin des lois de la République Française*, XII<sup>e</sup>, Second semestre 1888 contenant les lois et décrets d'intérêt public et général, publiés depuis le 1er juillet au 31 décembre 1888, partie principale, tome XXXVII, n° 1 200, décret du 2 octobre 1888, n° 19 897, relatif aux étrangers résidants en France, publié au *Journal Officiel* du 4 octobre 1888, Paris, Imprimerie Nationale.

<sup>291</sup> "*Selon l'article 13 du Code Civil, l'admission à domicile en France était prononcée par décret et conférait à l'étranger la jouissance de tous les droits civils*", I.E.P. de Strasbourg, Cours de droit civil, 1984

*de besoins que notre ouvrier indigène, moins de besoins de luxe intellectuel ou autre et pouvant ainsi se contenter d'un salaire moindre. Non seulement il est accepté de préférence, mais encore il fait baisser les prix de la main-d'œuvre*<sup>292</sup> ”.

En France, la volonté de réglementer le séjour des ouvriers étrangers apparut au cours de la décennie 1880. En novembre 1885, le député Pradon proposa, dans un premier temps, de taxer le séjour des ouvriers étrangers habitant en France. Quelques mois plus tard, en juillet 1887, une proposition Steenackers visa à taxer les entrepreneurs employant des étrangers, proportionnellement au nombre d'ouvriers nationaux. Ces démarches des dirigeants politiques furent accompagnées par des revendications de la part des syndicats. Ces derniers voulaient fixer un minimum salarial interdisant aux maîtres de forges et aux autres entreprises d'employer “à un travail égal, des ouvriers même étrangers, au dessous du minimum établi”<sup>293</sup> ”. Dans la revue du Génie Civil d'avril 1890, deux articles proposaient une solution contre “l'envahissement étranger”<sup>294</sup> ”. Ces deux études étaient l'œuvre de deux magistrats. La première datait de 1886. C'était un rapport sur “l'invasion des étrangers” et parlait d'une “taxe de séjour”. Ce rapport fut présenté à la Société d'Économie Politique par le substitut du procureur de la République à Lyon. La seconde recherche fut proposée en 1887 dans un discours prononcé par le substitut du procureur de Caen lors de la séance de rentrée de la Cour de cette ville. Le magistrat considérait l'immigration étrangère comme un “danger” et proposait une “surtaxe sur la patente de l'étranger commerçant en France”. Cette idée de taxation affectait l'ensemble du territoire sans épargner aucune catégorie socioprofessionnelle.

A la fin des années 1880, en Meurthe-et-Moselle, la partie sud du département plus faiblement industrialisée que le centre et le nord, n'était pas franchement hostile à l'idée d'une taxation du personnel étranger et des voyageurs de commerce qu'elle employait. Cette question fut même exposée dans le programme électoral de l'Alliance Républicaine de Nancy qui le proposa aux candidats républicains<sup>295</sup> .

L'idée de taxer les travailleurs étrangers n'était pas une innovation française puisque dans plusieurs pays, le principe était appliqué depuis

---

<sup>292</sup> BELLET (Daniel), Les étrangers en France et les lois restrictives de l'immigration étrangère, *Le Génie Civil*, 12 avril 1890, tome XVI, feuillet n°24, p. 490

<sup>293</sup> E.A.U.S., PER 191, boîte 1

<sup>294</sup> BELLET (Daniel), *op. cit.*, p. 491

<sup>295</sup> A.D.M.M., 4 M 137, 7 janvier 1886

plusieurs années. Au Portugal, le travailleur étranger ne pouvait obtenir son permis de séjour que contre un timbre payant. En Suisse existait une taxe militaire payée par ceux qui n'effectuaient pas leur service dans un des états de la Confédération tandis qu'au même moment, aux États-Unis et au Canada - autres grands pays d'immigration - le gouvernement avait instauré une taxe sur les étrangers (en particulier les Chinois). Mais ce fut l'Allemagne voisine qui inspira surtout les propositions de loi. Chez les Allemands, le souci était le même qu'en France. Ils furent préoccupés par le maintien de l'ordre public et par la volonté d'encadrer les flux grandissants de main-d'œuvre étrangère.

### 1.2.1.1.3.2. Le modèle allemand : de la sécurité vers la taxe

#### \* Le problème de la sécurité

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, différentes mesures furent appliquées dans le Reich et dans les territoires annexés en 1870. Les délibérations parlementaires et certains arrêtés locaux aboutirent à la parution de différents textes juridiques et législatifs dont les parutions s'échelonnèrent des années 1870 aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, en Alsace-Moselle, il s'agissait pour le gouvernement allemand de contrôler les déplacements de population des territoires nouvellement annexés. En mai 1872, était placardé dans la région messine un arrêté émanant de Stœphasius, directeur de la police, qui stipulait dans son paragraphe premier, que *“tout changement de domicile par suite d'entrée dans un logement ou par suite de déménagement, de même que tout changement apporté dans le nombre des personnes, occupant ensemble le même logement, par suite de l'entrée et du départ des domestiques, des ouvriers, des apprentis (...) doit être déclaré à la police dans les 48 heures qui suivent le changement”*<sup>296</sup>.

Ces premières mesures furent ensuite appliquées jusqu'à l'apparition au début du XX<sup>e</sup> siècle, de l'idée d'une "carte" de contrôle.

#### \* La carte de contrôle et la taxe

Celle-ci fut instaurée sous prétexte d'un justificatif d'acquittement des impôts sur les salaires perçus par toute personne employée dans une entreprise d'Alsace-Lorraine. Cette perception se

---

<sup>296</sup> A.D.M., 3 AL 234

faisait en vertu du paragraphe 12, article premier de la loi concernant les salaires et traitements du 13 juillet 1901. A cette occasion, l'ouvrier recevait une carte-quittance d'imposition qui prouvait qu'il était en règle avec la loi.

Cette mesure fut un élément déterminant dans la politique de contrôle des flux étrangers en Alsace-Lorraine, puisque sans cette carte-quittance, l'ouvrier était un hors-la-loi et risquait l'expulsion. Les ouvriers immigrés qui percevaient un salaire devaient, s'ils voulaient séjourner en Alsace-Lorraine pendant quelques temps, aller retirer cette carte au bureau de perception de l'arrondissement dans lequel ils avaient élu domicile. Ce retrait devait être fait dans un délai de cinq jours après leur entrée en service chez un employeur. Elle n'était alors délivrée que contre le paiement des impôts pour une année entière y compris le supplément pour le département et la commune. Cette taxe était en fait matérialisée par des timbres-quittances collés sur la carte et dûment tamponnés. Muni de cette carte, l'ouvrier étranger salarié pouvait alors passer les contrôles effectués par les "*autorités compétentes ou des fonctionnaires*" et leur "*fournir toute explication*" que ces derniers jugeraient utiles de leur demander, et cela "*en toute heure et à toute réquisition*"<sup>297</sup>.

### 1.2.1.1.1.3.3. Les dispositions françaises.

La motivation des parlementaires français était que cet impôt spécial devait permettre de "*faire des recherches sur les antécédents, le domicile, la profession, la moralité des étrangers et par conséquent d'exercer utilement une surveillance attentive (...)*"<sup>298</sup>. Cette détermination de la part des gouvernants français résultait d'un sentiment de pénalisation des ouvriers français par rapport à leurs homologues étrangers dans la mesure où les premiers étaient astreints aux exigences du service militaire. Celui-ci privait d'emploi les travailleurs nationaux pendant plusieurs années, les empêchaient de pratiquer leur métier et donc perturbait la qualité de leurs prestations à leur retour en usine et leur retirait pendant leur absence un argent qui profitait à d'autres. Autrement dit, en plus de la concurrence sur le marché du travail, on reprochait aux immigrés de profiter de la protection civile de leur personne et de leurs biens sans qu'ils aient à payer le "*droit du sang*". Les états d'esprits étaient tels qu'on en arriva même au cours

---

<sup>297</sup> A.D.M.M., 4 M 213

<sup>298</sup> BERARD (A.), Cité par NOIRIEL (G.), in *Le Creuset français...*, op. cit., p. 86

des années 1880 à vouloir interdire l'introduction d'ouvriers étrangers sur les chantiers des marchés publics, ce qui serait revenu à expulser la majeure partie des étrangers de la plupart des chantiers. Les députés comme Pradon ou Pallié se heurtèrent à des problèmes d'ordre pratique et diplomatiques. Du côté du ministère des Travaux Publics on récusait les exigences d'impôt sur les travailleurs immigrés en argumentant sur l'insuffisance numérique de la main-d'œuvre française et l'importance des chantiers en cours sur différents points frontières. Les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères soulevèrent le problème de la réciprocité avec les pays tiers. Ces traités garantissaient l'égalité réciproque de traitement des ressortissants français et étrangers. Une des clauses générales présente dans la plupart des accords commerciaux signés avec les pays limitrophes était que les ouvriers de pays tiers pouvaient travailler en France sans payer d'autres droits que ceux qui pouvaient être perçus sur les nationaux. Donc taxer les sujets de pays étrangers revenait à remettre en cause la libre circulation des flux d'ouvriers garantie par les traités internationaux.

Du côté du patronat français, ce fut une levée de boucliers. La relance économique qui se confirmait tout au long des premières années du XX<sup>e</sup> siècle multipliait les exigences en hommes. Le spectre de l'impôt sur les personnels ouvriers immigrés fit aussitôt craindre un détournement de la main-d'œuvre vers les centres industriels des zones limitrophes. Les maîtres de forges s'insurgèrent contre de telles pratiques. *“La France ne peut se passer de la main-d'œuvre étrangère. C'est là la seule raison pour laquelle nous ne pouvons taxer l'ouvrier étranger”*<sup>299</sup>. Finalement, ce fut vers l'immatriculation et l'encadrement du flux de main-d'œuvre extérieure que les gouvernements français se tournèrent.

#### 1.2.1.1.1.4. Mesures législatives

##### 1.2.1.1.1.4.1. Immatriculation des travailleurs

Toutes les investigations visant à maîtriser les courants de main-d'œuvre pénétrant en France furent condensées, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la loi du 8 août 1893. L'intitulé même de cette loi résume à lui seul, l'optique dans laquelle a voulu se placer le législateur. Ce texte se voulait relatif *“au séjour des étrangers en France et à la protection du travail national”*. Sans remplacer les dispositions prises précédem-

---

<sup>299</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n°1 043, 7 janvier 1912, p. 1



ment par la loi d'octobre 1888, la nouvelle réglementation la renforçait sur plusieurs points. Elle imposait toute une série d'obligations supplémentaires et restrictives aux étrangers non admis à domicile et arrivant dans une localité française pour y travailler. A partir de ce texte législatif, un véritable encadrement social du flux de main-d'œuvre étrangère se mit en place. Le maire ou le commissaire de police tenaient à jour un registre d'immatriculation dans lequel étaient notés officiellement les arrivées, les patronymes, les origines géographiques ainsi que tous les éléments susceptibles de constituer un état civil en bonne et due forme. Ces mesures visaient à toucher l'ensemble des étrangers sans distinction d'âge, de sexe ou de parenté. Une déclaration individuelle devait être faite non seulement par le père (ou le chef de famille) mais encore par tous les membres masculins et féminins exerçant un travail rémunéré. L'objectif recherché était d'aboutir à un meilleur encadrement des travailleurs étrangers. Elle touchait également les travailleurs saisonniers venus de pays extérieurs qui passaient la frontière à dates déterminées et qui ne restaient que quelques mois avant de repartir chez eux. Les déclarations devaient être faites "pour chaque séjour distinct". Chaque fois que la frontière était franchie et que l'étranger s'installait dans une commune française, la procédure d'immatriculation devait être formellement suivie quant bien même cette déclaration aurait été remplie précédemment. Seuls les frontaliers faisaient l'objet d'aménagements moins rigoureux de la loi puisque leur immatriculation n'intervenait qu'une seule fois.

#### 1.2.1.1.1.4.2. Implication des employeurs

Dans les dispositions prises par ce texte de 1893, les parlementaires exigèrent la participation du monde patronal à la nouvelle politique de protection du travail national en déclarant la responsabilité de l'employeur vis-à-vis de son personnel. L'article 2 déclarait sans ambages que "*toute personne qui emploie sciemment un étranger non muni du certificat d'immatriculation, sera passible des peines prévues*". Cette disposition fut renforcée par un arrêt de la Cour de Cassation de novembre 1896 qui affirmait que dès qu'on a affaire à un étranger, on ne doit pas l'employer sans immatriculation préalable<sup>300</sup>. Cette préoccupation de maîtriser les flux d'ouvriers étrangers pour mieux défendre la main-d'œuvre nationale se combina avec la nécessité de protection sociale pour les ouvriers et leur famille. L'action parle-

<sup>300</sup> Cour de Cassation, 6 novembre 1896, Recueil SIREY, 1898-1-153

mentaire rejoignait en partie certaines mesures privées mises en place depuis un certain temps par les maîtres de forges.

#### 1.2.1.1.2. Les principales mesures sociales.

##### 1.2.1.1.2.1.2. Les revendications sociales

Dès les années 1890, parallèlement à la fièvre traditionnaliste et xénophobe, on assista à la montée du mouvement ouvrier à travers les efforts déployés par les formations politiques, les syndicats et les bourses du travail. La société française entra alors de plain-pied dans l'âge des rapports sociaux. Le monde ouvrier passa au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale du concept de "population ouvrière" à celui de "classe ouvrière"<sup>301</sup>. Avec la révolte des canuts à Lyon, ce fut l'irruption du monde ouvrier sur la scène politique. L'instauration du suffrage universel aboutit à la création de partis politiques qui se réclamaient du prolétariat. Le Manifeste du Parti Communiste rédigé juste avant les événements révolutionnaires de 1848, mettait en scène une lutte des classes opposant les "prolétaires"<sup>302</sup> à la "classe bourgeoise". Cette dernière vivait, selon Marx et Engels, "dans un état de guerre perpétuel"<sup>303</sup>. Pour la première fois, un programme révolutionnaire était proposé alliant à la fois l'usage de la violence et l'utilisation de la démocratie. Les structures révolutionnaires devaient être mises en place par un parti dont les visées se devaient d'être internationales d'où l'appel lancé aux *prolétaires de tous les pays*. Les buts étaient clairs, prendre le pouvoir d'un État qui deviendrait alors "prolétariat organisé en classe dominante" et accéder ensuite au communisme par une collectivisation des moyens de production.

Les portées de ces écrits mal perçus à l'époque de leur rédaction, étaient pourtant ce que Ernest Labrousse qualifiait "*d'extraordinaire bombe à retardement*"<sup>304</sup> dont les conséquences ne furent perçues qu'après la chute du Second Empire.

Avec la Commune, la vision libérale qui prédominait depuis la Révolution française venait d'être ébranlée mais ce n'est qu'au cours des

---

<sup>301</sup> LE LOCH (Raymond), *Les ouvriers*, Librairie Larousse, 1975, 192 p., p. 7

<sup>302</sup> LE LOCH (Raymond), *ibidem*, p. 40

<sup>303</sup> LE LOCH (Raymond), *ibidem*, p. 43

<sup>304</sup> Cité par NOIRIEL (Gérard), BARRERE (Jean-Jacques), *Marx-Engels : Manifeste du Parti Communiste*, Nathan, 1981, 94 p., p. 5

années 1890 que cette commotion déboucha sur le “*remords social*”<sup>305</sup> des couches dirigeantes. Dans l’œuvre d’Emile Zola, *Germinal* posait les principes d’une violence des *prolétaires* dont la révolte imminente allait faire craquer la vieille société<sup>306</sup>. Le titre se référait de façon claire à la journée de révolte populaire du 12 Germinal An III qui précédèrent les grandes émeutes de Prairial. Cet écrit qui se voulait prémonitoire et le succès qu’il rencontra accentuait l’idée de malaise social présent dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sans entrer dans les détails des luttes d’influence au sein des organisations ouvrières, il faut surtout retenir que la pénétration des bourses du travail puis des syndicats par les anarchistes contribua à mettre en place l’anarcho-syndicalisme dont l’impact reste important malgré des effectifs peu consistants. Le basculement dans la violence provoqua dans l’opinion et chez les dirigeants politiques, une aversion pour les thèmes révolutionnaires. La vague de violence terroriste qui secoua le pays au cours des années 1892-1894, déboucha sur l’adoption de mesures répressives connues sous le nom de “*lois scélérates*”. Au cours des années 1890, le mouvement ouvrier se structura avec la formation d’un parti ouvrier derrière Guesde, l’acceptation du mot d’ordre de grève générale lancé par la Fédération des syndicats, les succès électoraux des socialistes en 1892 et 1893 et l’arrivée sur la scène politique de tribuns prônant une politique sociale comme Jaurès ou Millerand. Ce dernier fut le principal rapporteur à la Chambre des Députés de propositions relatives aux caisses de secours contre le chômage en octobre 1904<sup>307</sup>.

Ces mouvements d’idées, les propositions de lois et les activités parlementaires influencèrent l’action des autorités. Parallèlement aux mesures répressives, les classes dirigeantes jugèrent indispensables une politique de défense sociale.

---

<sup>305</sup> MAYEUR (Jean-Marie), *Les débuts de la III<sup>e</sup> République (1871-1898)*, p. 193

<sup>306</sup> ZOLA (Emile), *Germinal*, Le livre de poche, n° 145, 503 p., p. 165

<sup>307</sup> *Bulletin du Comité des Forges de France*, 16 novembre 1904, n°2 466, pp. 1-8. Ces propositions étaient au nombre de quatre :

- la proposition de loi de M. J. COUTANT ayant pour but de prélever sur la force motrice une taxe par cheval-vapeur pour la création d’une caisse de secours contre le chômage,
- celle de M. COLLIARD tendant à créer au ministère du Commerce une caisse nationale de chômage,
- celle de MM. CHAUMET, DORMOY et SIEGFRIED tendant à subventionner les caisses de chômage
- celle de MM. DUBIEF et MILLERAND tendant à allouer des subventions aux caisses de secours contre le chômage involontaire.

Le courant venu du catholicisme introduisit une certaine pensée sociale qui tentait de s'opposer à la montée du socialisme. Quelques jours seulement après la fusillade du 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies, Léon XIII promulgua une encyclique qui stigmatisait "*la théorie socialiste de propriété collective*"<sup>308</sup>. Le pape la trouvait préjudiciable à ceux-là mêmes qu'elle prétendait secourir, contraire aux droits naturels des individus, dénaturant la fonction de l'État et troublant la tranquillité publique. Après *Rerum Novarum*, la *Lettre* de Pie X aux prélats de France en août 1910 rappelait clairement que la démocratie chrétienne se devait de "*maintenir la diversité des classes, qui est assurément le propre de la cité bien constituée*". En 1908, Albert de Mun avait lancé, quant à lui, son "*Appel aux hommes de bonne volonté*" dans lequel il prévenait que la question ouvrière "*se pose devant nous comme une menace, comme un péril permanent (...) La Révolution est prête d'atteindre son but*" et de rappeler alors que "*les hommes des classes privilégiées ont des devoirs à remplir vis-à-vis des ouvriers leurs frères*"<sup>309</sup>.

#### 1.2.1.1.2.2. Les lois ouvrières

Les premières mesures sociales consacrent l'apparition de "l'État-Providence" dans la vie sociale française<sup>310</sup> mais au-delà de cet aspect, ces mesures reflètent la vision sociale des dirigeants.

##### 1.2.1.1.2.2.1. Les premières mesures

Les premières lois ouvrières en France dataient de la période 1810-1815. Elles avaient surtout un caractère hygiénique et de police. Elles concernaient surtout la réglementation des établissements insalubres et les mines et carrières. La création de conseils de prud'hommes suppléaient aux inconvénients qui résultaient de la suppression des corporations. La première loi que l'on puisse considérer comme protectrice de la classe ouvrière, celle du 22 mars 1841, concernait le travail des enfants employés dans les manufactures, mais resta en grande partie inappliquée. Ce fut sous la Seconde République qu'un train de mesures fut pris. Mais là encore, sur l'ensemble des réformes proposées, seule une petite partie fut - assez mal - appliquée, en l'occurrence la

<sup>308</sup> Cité par LE LOCH (Raymond), *op. cit.*, p. 93

<sup>309</sup> DE MUN (Albert), *Ma Vocation sociale*, P. Lethellieux, 1908, p. 72

<sup>310</sup> GUESLIN (André), *L'État, l'économie et la société française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Hachette, 1992, 249 p., pp. 102-108

loi du 9 septembre 1848 qui fixait à 12 heures la limite maximale du travail des adultes. Par la suite, sous le Second Empire, trois caisses nationales de retraite furent créées et la constitution de coopératives fut favorisée. Sous la III<sup>e</sup> République, il faut distinguer deux périodes dans l'application des mesures sociales.

Avant 1890, seules deux mesures principales furent prises. En 1874, fut adoptée la réglementation sur le travail des enfants, l'interdiction sous certaines conditions du travail de nuit pour les mineurs des deux sexes et la création de l'Inspection du Travail pour assurer l'application des lois ouvrières et en 1884, l'existence légale des syndicats professionnels fut adoptée.

Du 22 au 28 septembre 1889, se tint le Congrès International du Commerce et de l'Industrie<sup>311</sup>. Un article fut ensuite rédigé par un catholique réformateur, le rapporteur Cheysson disciple de Le Play, sur la législation internationale du travail. Ce rapport demandait à l'État d'intervenir dans les rapports entre ouvriers et patrons sur la base d'une réglementation entre différents pays. Dans ce document, on retrouvait des éléments du discours habituel proposé dans les programmes des partis catholiques mais également des idées soulevées par les mouvements socialistes et ouvriers. Ainsi, en 1886, cette idée d'une normalisation internationale de la législation du travail avait été retenue par les différents Congrès Socialistes depuis l'Association Internationale des travailleurs tenue à Genève en 1886, jusqu'à la Conférence Internationale de la Haye en février 1889. En juillet 1889, le Congrès ouvrier de Paris résuma ces aspirations dans un certain nombre de résolutions. Les catholiques avaient la même aspiration et au cours des derniers mois de 1889, la Chambre fut saisie d'un projet de résolution signé par une dizaine de députés dans le but de créer une commission de 22 membres chargés d'élaborer un projet de législation du travail. Le problème social loin de ne concerner que la France toucha la plupart des pays industrialisés. En 1890, se tint une Conférence Internationale à Berlin dont les travaux avaient hérité des résolutions prises lors des précédentes réunions internationales et inspirèrent fortement toute une série de lois adoptées en France et dans le reste de l'Europe entre 1890 et 1906. La bourgeoisie philanthropique se soucia "*de la régulation des effets et des coûts sociaux de l'industrialisation*"<sup>312</sup>.

<sup>311</sup> E.A.U.S., PER 191 boîte 1, Le Génie Civil, Tome XVI, 29 mars 1890, feuillet n°22, pp. 444-445

<sup>312</sup> DEWERPE (Alain), *Le monde du travail en France (1800-1950)*, A. Colin, Paris, 1989, 187 p., p. 134

En France, sans entrer dans les détails, les travaux parlementaires des diverses tendances aboutirent à l'adoption de plusieurs textes. Nous n'avons retenu que les plus marquants pour l'étude des courants de main-d'œuvre en Meurthe-et-Moselle.

#### 1.2.1.1.2.2.2. Loi sur les accidents du travail

C'est en 1898 que l'une des mesures principales fut prise. Elle concernait la responsabilité des accidents du travail dont les ouvriers étaient victimes pendant leur travail. La France, dans ce domaine était l'un des derniers pays industriels européens à l'adopter après l'Allemagne (1884), l'Autriche (1887) et l'Angleterre (1897). En France, cette loi fut votée au bout de vingt années de discussion<sup>313</sup> puisque la première proposition de loi fut déposée dès 1880 à la Chambre des Députés et le décret de promulgation ne fut signé que le 9 avril 1898 avec une parution dans le *Journal Officiel* le 10 avril de la même année. Jusque-là, le système de responsabilité qui prévalait avait été fixé par le Code Civil en 1804 : le chef d'entreprise n'était responsable des accidents du travail qu'autant que la victime faisait preuve, en vertu des articles 1382 et suivants du Code Civil, de la faute du patron ou de ses préposés. Une fois que cette preuve était faite, la réparation du préjudice causé était librement arbitrée par le juge. Après avril 1898, il n'y eut plus lieu d'établir la faute patronale. Le chef d'entreprise était désormais responsable de tous les accidents qui arrivaient aux ouvriers employés avec obligation de verser des indemnités. Autrement dit, à compter de cette date, la France acceptait le principe du risque professionnel tel qu'il avait été admis en Allemagne après la loi impériale de juillet 1884.

#### 1.2.1.1.2.2.2. Travail des enfants et baisse de la durée du travail

De la loi d'Allarde qui établissait la liberté du travail sans limitation d'âge en mars 1791 à celle de mars 1899 qui limitait à 10 heures la journée des femmes et des enfants, la législation sur le travail des enfants progressa sensiblement.

Dans la sidérurgie, en mars 1900, la loi sur les ateliers mixtes obligeait les ouvriers adultes à adopter les horaires des ouvriers mi-

---

<sup>313</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n°263, 17 janvier 1897, le rédacteur en chef s'indignait : "Périlleux est le système allemand qui en cas d'accident attribue l'indemnité à l'ouvrier même fautif".

neurs. Autrement dit lorsqu'un enfant travaillait avec des adultes ceux-ci avaient un nombre d'heures de travail limité.

### 1.2.1.1.2.2.3. Loi sur le repos hebdomadaire

En juillet 1906, la loi généralisant l'obligation du repos hebdomadaire en faveur des ouvriers fut votée. Jusque-là, le repos hebdomadaire n'était prescrit qu'en faveur des enfants de moins de 18 ans et des femmes par application de l'article 5 de la loi du 2 novembre 1892. A compter de 1906, le principe de repos fut posé dans l'article premier de la nouvelle loi qui précisait qu'*"il est interdit d'occuper plus de 6 jours par semaine un même ouvrier dans un établissement industriel (...). Le repos hebdomadaire devra avoir une durée minimale de 24 heures consécutives"*. L'article second ajoutait même que le repos devait être donné le dimanche.

Lorsqu'en avril 1906, le texte vint en discussion en première lecture devant le Sénat, la Commission sénatoriale chargée de rapporter cette proposition n'avait pas envisagé le cas des industries métallurgiques à feu continu. Le Comité des Forges intervint alors auprès de la Commission sénatoriale et exposa à son rapporteur les nécessités d'ordre techniques qui commandaient les industries sidérurgiques et les empêchaient de se plier au nouveau régime qu'on voulait établir<sup>314</sup>.

Ainsi, toute une série de mesures sociales en faveur des ouvriers furent adoptées. Pourtant, quelles que furent les motivations du législateur et les courants de pensée qui influèrent sur ses décisions, certaines applications de ces lois aboutirent à des effets contradictoires sur les flux de main-d'œuvre circulant dans les bassins sidérurgiques de Meurthe-et-Moselle. Les dispositions prises par les administrateurs et les autorités locales ne se cantonnèrent pas à ces quelques mesures d'ordre social. C'est aussi dans le domaine de la surveillance et du contrôle des flux étrangers que se tourna l'action des dirigeants.

---

<sup>314</sup> *Comité des Forges de France*, rapport à la Commission de Direction du Comité des Forges de France du 19 octobre 1906, Le Comité des Forges de France rédigea à l'attention des sénateurs des « *Observations sur l'application aux ouvriers spécialistes des hauts fourneaux des dispositions de la proposition de loi relative au repos hebdomadaire* »

### 1.2.1.2. Les réactions des maîtres de forges

De leur côté, les dirigeants d'entreprises se rallièrent aux décisions adoptées par les autorités civiles quand ils n'avaient pas déjà anticipé certaines mesures. "*Elles [les institutions sociales de Wendel] ont presque toujours devancé la loi, avant de s'adapter aux obligations que celle-ci devait plus tard édicter*<sup>315</sup>". En fait, bien souvent, les barons du fer, sans avoir attendu les initiatives des gouvernants, avaient appliqué, dans leurs établissements, un ensemble de mesures dans le but souvent avoué d'affermir leur mainmise sur les flux de travailleurs et de stabiliser les courants à leur profit. Sous François de Wendel, en 1836, une réglementation interne organisant des secours gratuits aux malades et aux blessés fut appliquée. Vingt ans plus tard fut créée une caisse de pension pour les ouvriers et en 1866 un régime d'indemnité de maladie, de secours aux familles accidentées du travail fut instituée. Après l'Annexion, les lois allemandes légalisèrent l'application de certaines œuvres de la Maison de Wendel. L'acte impérial du 17 novembre 1881 jeta les bases d'assistance et de prévoyance obligatoire, les risques des accidents du travail furent pris en compte dès 1884 tandis qu'une assurance prenait en charge l'invalidité et la vieillesse du personnel ouvrier (1889). En France, la législation fut plus tardive ce qui rendit le rôle patronal prépondérant jusqu'au moment où le législateur intervint. Pourtant certaines de ces mesures législatives édictées par les gouvernants obligèrent les patrons à mettre au point une stratégie pour concilier leurs impératifs commerciaux avec les exigences des acquis sociaux de leur personnel. Le but principal de cette stratégie restait la volonté de fixer les flux de main-d'œuvre afin de garder un volant important de personnel pour faire tourner les installations. La politique des barons du fer s'orienta dans deux directions : le patronage des activités sociales du personnel et une certaine structuration des flux au gré des exigences.

#### 1.2.1.2.1. Structuration des courants

Très tôt, les dirigeants d'usines et de mines s'étaient organisés. Les maîtres de forges français avaient constitué un Comité des Forges de France dès 1864 dont la mission avouée était "*l'étude de toutes les questions métallurgiques*<sup>316</sup>". Ce type de formation avait donné nais-

<sup>315</sup> KOPPE (Charles), Personnel et réalisation sociales, in *La maison de Wendel 1704-1954*, plaquette commémorative, 40 p., pp. 37-40

<sup>316</sup> MOINE (Jean-Marie), *op. cit.*, p. 171



sance au Comité des Forges de l'Est puis au Comité des Forges et mines de Fer de Meurthe-et-Moselle à partir de 1906. Ce dernier organisme prit certaines initiatives dans le domaine social et permit de mettre sur pied une amorce de recrutement rationnel et systématique. Parallèlement la législation qui se mettait au fur et à mesure en place, imposa aux maîtres de forges de prendre un certain nombre de dispositions. Le corps de l'Inspection du Travail émit au cours des années 1900, un certain nombre de rapports sur l'application des lois réglementant le travail<sup>317</sup>. Ces documents ont permis d'accéder à des données collationnées par la Commission Supérieure du Travail, des Inspecteurs Divisionnaires du Travail et des Ingénieurs en chef des Mines. Dans ces notes étaient consignées des détails et des synthèses fort intéressants sur les éléments qui allaient influencer sur le comportement des maîtres de forges vis-à-vis des courants de main-d'œuvre employée. Afin de se conformer aux dispositions légales, les barons du fer furent obligés d'appliquer des mesures qui allaient permettre une structuration du courant ouvrier.

#### 1.2.1.2.1.1. Appel aux ouvriers célibataires

Au début des années 1890, le nombre de femmes étrangères présentes par rapport au nombre d'hommes tournait autour de 25 %. Déjà, l'immigration étrangère était de loin une immigration masculine. Longtemps ce taux d'une femme pour quatre hommes se maintint mais en 1899, c'est-à-dire juste après la parution de la loi de 1898 sur les accidents du travail, le pourcentage de femme passa à moins de 15 %. Le texte de cette loi prévoyait une répartition des indemnités à verser aux ouvriers blessés en fonction de l'état matrimonial et de la nationalité. Tout ouvrier accidenté avait droit pour une incapacité absolue et permanente à une rente égale aux deux tiers du salaire annuel. En cas d'incapacité partielle la rente était égale à la moitié de la réduction que l'accident avait fait subir au salaire et si l'incapacité de travailler n'était que temporaire l'indemnité journalière était égale à la moitié du salaire touché au moment de l'accident. Ces résolutions s'appliquaient à tous les ouvriers et n'étaient pas en mesure d'influencer les décisions des maîtres de forge en ce qui concernait le profil des ouvrier à recruter de préférence. Au contraire, les clauses de la loi qui touchaient aux

---

<sup>317</sup> *Ministère du Commerce et de l'Industrie*, Rapports sur l'application des lois réglementant le travail en 1904, Imprimeries Nationales, Paris, 1905, 453 p.

accidents mortels poussèrent les dirigeants d'usines à orienter leur recrutement vers les célibataires et les étrangers de préférence.

Sans reprendre les arguments soulevés par les frères Bonneff<sup>318</sup>, il suffit pour argumenter la thèse des riches encourus dans la métallurgie, de se pencher sur les statistiques des accidents du travail pour remarquer que parmi tous les secteurs d'activités, les métiers de la mine et ceux relevant du travail des métaux étaient les plus exposés aux accidents<sup>319</sup>.

### Nombre d'accidents par secteur économique en France (1905)

Secteurs d'activité	Total des Accidents	%
Métaux	9093	20,58
BTP	7673	17,37
Manut et transports	7635	17,28
Industrie extractive	4992	11,30
Industrie du bois	4154	9,40
Industrie textile	2833	6,41
Industrie alimentaire	2509	5,68
Industrie chimique	1551	3,51
Pierres et terres à feu	1225	2,77
Papier - caoutchouc	1101	2,49
Agricultures et forêts	737	1,67
Cuirs et peaux	593	1,34
Divers	77	0,17
<b>Total</b>	<b>44173</b>	<b>100</b>

*Sources : Le Génie Civil, Tome XLI, n° 1 042, feuillet n°5, 31 mai 1902 et Tome XLVI, n°1192, feuillet n°24 du 15 avril 1905*

*“Il faut bien reconnaître que les risques d'accidents ont beaucoup augmenté avec le développement incessant de l'outillage mécanique (...) Or ces machines qui ont parfois une grande puissance et une grande vitesse, sont commandées mécaniquement par des courroies, des câbles, des engrenages ou électriquement par des dynamos par l'intermédiaire de transmissions mécaniques. Constamment en contact avec des organes dangereux, le moindre moment d'inattention, la*

<sup>318</sup> BONNEFF (Léon et Maurice), *La vie tragique des travailleurs*, E.D.I., Paris, 1984, pp. 64-107

<sup>319</sup> *Le Génie Civil*, Tome XLI, n° 1 042, feuillet n°5, 31 mai 1902 et Tome XLVI, n°1192, feuillet n°24 du 15 avril 1905

*moindre imprudence peut amener un accident*<sup>320</sup>”. Cette sentence s’est révélée d’autant plus vraie qu’au dire de l’Ingénieur-Inspecteur principal du travail, à la fin des années 1900, “*très souvent encore, le travailleur néglige de faire usage d’appareils de protection individuelle, comme les masques respirateurs contre les poussières, ou les lunettes d’ateliers qui garantissent efficacement ses yeux contre les projections de matières en travail ou contre l’éclat éblouissant des foyers lumineux intenses*”. Très souvent, sous prétexte d’une gêne ces ouvriers enlevaient les appareils protecteurs de certains organes très dangereux<sup>321</sup>. Aux dire de certains spécialistes de l’époque, cette négligence dans l’utilisation de protections individuelles était la conséquence directe de la loi sur les accidents du travail. Le rédacteur de la Revue Industrielle de l’Est qui, en 1897 dénonçait la loi allemande sur les accidents du travail citait l’exemple d’entreprises allemandes dans lesquelles “*les ouvriers ne font pas usage des appareils protecteurs*” parce que selon lui, l’accident était indemnisé<sup>322</sup>.

A Joeuf, pour les années postérieures à 1909, les statistiques des accidents du travail survenus dans une équipe des Forges et de la Mine révèlent plusieurs éléments<sup>323</sup>. Tout d’abord en quatre ans, il y eut 3 691 accidents signalés. 15 furent mortels, 105 provoquèrent une incapacité de travail permanente de plus de 90 jours et le reste de moins de 90 jours. Ensuite, la nature des lésions tendent à montrer que l’idée de sécurité n’était pas encore ancrée dans tous les esprits. L’usage des protections individuelles ou sur les machines était effectivement trop souvent ignorées. En 1910, un tiers des blessés était atteint aux doigts, 27 % aux pieds. La tête, les yeux et le visage arrivaient ensuite avec 12 % des blessures. Ceci explique que les maîtres de forges prirent très à coeur les problèmes “sécuritaires”. Rien qu’en 1909, l’ensemble des accidents leur coûta 13 314 journées de travail et 40 073,39 francs d’indemnités. L’année suivante ce furent 15 856 jours de travail qui furent perdus et il fallut verser 50 822,17 francs d’indemnisation.

---

<sup>320</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, Le Musée de Prévention des Accidents du Travail et de l’Hygiène Industrielle, Texte intégral de la Conférence faite le 12 février 1904 par M. DUMONT (M.G.), président des Industriels de France contre les accidents du travail, n° 707, 23 juillet 1905

<sup>321</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, Rapport de M. Ed. THIOLERE Ingénieur-Inspecteur principal à l’Association des Industriels de France contre les Accidents du Travail le 31 décembre 1908, 28 février 1909, n°894, p. 173

<sup>322</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, “Certains résultats de l’assurance obligatoire en Allemagne”, revue n°263, 17 janvier 1897.

<sup>323</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>9</sup>/<sub>1</sub> et <sup>8</sup>/<sub>1</sub> pour 1909, 1910, 1911, 1912,

Or, en cas d'accident mortel, la loi de 1898 stipulait qu'une pension était versée à la famille de la victime à compter du jour du décès. Une rente viagère était prévue pour l'épouse de l'ouvrier. Cette pension correspondait à 20 % du salaire annuel de la victime. De plus si l'ouvrier avait un enfant, il fallait encore rajouter 15 % du salaire annuel, s'il en avait deux la somme montait à 25 %, 35 % pour trois enfants et 40 % pour les familles de quatre enfants et plus. Or, pour les accidents mortels, les secteurs de travail des métaux et d'extraction arrivaient en tête des secteurs à risque avec 26 % des accidents mortels<sup>324</sup>.

A côté de ces articles de la loi qui prévoyaient les pensions à verser aux familles des hommes mariés en cas de décès, le législateur avait clairement spécifié que les ouvriers étrangers victimes d'accidents du travail qui cesseraient d'habiter sur le territoire français ne pouvaient prétendre, pour toute indemnité, qu'à un capital égal à trois fois la rente qui leur avait été allouée. La famille ou les représentants d'un ouvrier étranger ne recevaient aucune indemnité si au moment de l'accident, ils ne résidaient pas sur le territoire français.

La presse locale ne s'était pas privée de soulever cette conséquence indirecte de la loi de 1898. Une série d'articles parue dans une revue spécialisée dès juin 1898 énonçait les « Conséquences sociales de la loi sur les accidents<sup>325</sup> » en dénonçant d'une part l'incitation à faire venir les étrangers : « [Les indemnités aux ouvriers étrangers] *ont incité en un mot les ouvriers étrangers à s'établir en France* » parmi lesquels les célibataires étaient privilégiés : « *Il est bien certain que ces risques sont singulièrement atténués par l'emploi des ouvriers célibataires qui ne laissent derrière eux personne, tandis qu'en cas de catastrophe les pensions à servir aux enfants des victimes peuvent dépasser de beaucoup les ressources de l'industriel* »

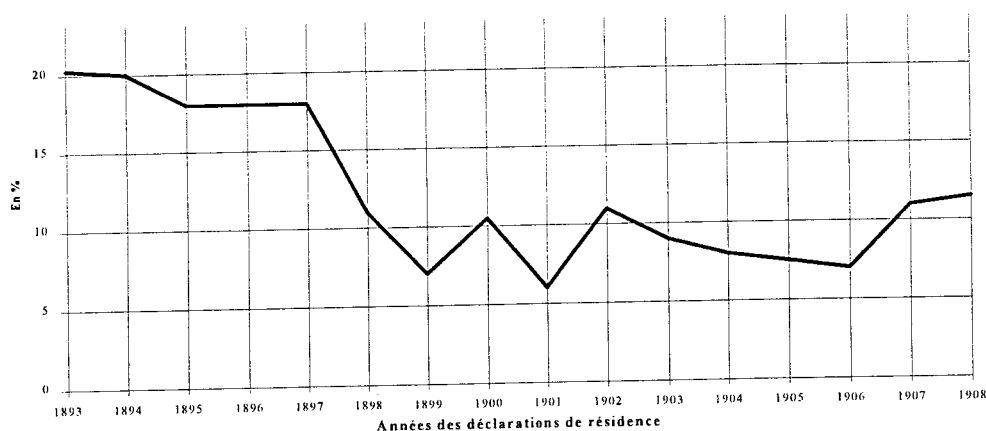
Ce dernier élément explique parfaitement pourquoi, à partir de 1898-1899, par exemple dans la population italienne, le nombre des femmes a brusquement chuté en Meurthe-et-Moselle comme le montre le schéma ci-dessous<sup>326</sup> :

<sup>324</sup> *Le Génie Civil*, Tome XLI, n°1 045, feuillet 5, 31 mai 1902 et Tome XLVI n°1192, feuillet n°24, 15 avril 1905

<sup>325</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, « *Les conséquences sociales de la loi sur les accidents du travail* », revue n°338, 26 juin 1898 et « *A propos des conséquences de la loi sur les accidents* », revue n°381, 23 avril 1899

<sup>326</sup> A.D.M.M., 4 M 139 à 142

Rapports femmes/hommes en Meurthe-et-Moselle - ITALIENS -



*Sources : A.D.M.M. 4 M 139-142*

G. Hottenger concluait que *“l’ouvrier marié est l’exception, la minorité tout au moins ; c’est l’homme isolé, le célibataire cette anomalie sociale qui partout est encore la règle<sup>327</sup>”*. Mais cette idée ne s’est révélée pleinement qu’à partir de la loi sur les accidents du travail.

Bien que la loi sur les accidents du travail n’ait été applicable qu’à partir du 1<sup>er</sup> juin 1899, la baisse des effectifs féminins présents sur le territoire meurthe-et-mosellan intervint l’année même de la parution de la loi sur les accidents et ses proportions furent les plus significatives chez les Italiens. Les autres nationalités marquèrent une baisse pour 1899 et 1900 mais au bout de quelques années, les proportions de femmes remontèrent assez rapidement tandis que chez les Italiens le rapport de une femme pour dix hommes ne fut plus dépassé avant 1914. A la suite des menaces proférées par les dirigeants d’entreprise, les syndicats avaient, à travers la presse spécialisée, lancé des avertissements : *“Si la loi du 9 avril 1898 était appliquée, ce serait (...)l’éviction des ouvriers pères de famille par des célibataires et (...) le remplacement de la main-d’œuvre française par la main-d’œuvre étrangère<sup>328</sup>”*.

A partir de ces éléments il est fort probable que les chefs d’entreprises de Meurthe-et-Moselle préférèrent en grande partie attirer les flux d’ouvriers étrangers ou célibataires en raison des indemnités moins élevées que la loi d’avril 1898 conférait à leurs ayants droit dans les cas d’accidents graves ou mortels.

<sup>327</sup> HOTTENGER (Georges), *Le pays de Briey...*, op. cit., p. 163

<sup>328</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, 7 mai 1899, p. 4

### 1.2.1.2.1.2. Accentuation de la discipline

Ainsi, la loi de 1900 sur la durée du travail journalier eut une conséquence imprévue sur le fonctionnement des services dans les usines. La loi avait fixé deux délais successifs de deux années pour l'abaissement de la durée du travail journalier à 10 h ½ puis 10 heures. Les inspecteurs du travail reconnurent que souvent, dans les secteurs sidérurgiques, les industriels cherchèrent et réussirent à récupérer dans la journée, la demi-heure de travail supprimée après le 31 mars 1904. Pour y parvenir, les industriels furent obligés d'astreindre leur personnel à une discipline plus stricte en exigeant l'exactitude la plus absolue dans les entrées et les sorties du travail.

A Joeuf, en étudiant la répartition des motifs de départ des ouvriers sur l'ensemble de notre période d'étude on remarque effectivement que les renvois de l'usine pour raisons d'horaires se sont accentués après 1900. La première cause d'exclusion reste l'absentéisme même si la proportion d'ouvriers congédiés pour cette raison diminue sensiblement tout au long des années jusqu'en 1914. D'une manière générale 40 % des ouvriers renvoyés avant 1914 se voyaient reprocher un abandon de poste ou un manque d'assiduité. De 57 % des radiations avant 1900, cette proportion diminua mais resta prépondérante entre 1905-1914 avec 35 % des motifs de renvoi. A Longwy, G. Noiriél explique que le principal motif de renvoi était également l'absentéisme<sup>329</sup>.

A Joeuf, dans ce domaine, ce fut surtout dans les services de la production que les efforts des maîtres de forges portèrent leurs fruits. De 76 % des renvois avant 1896, les absences diminuèrent progressivement jusqu'à la Première Guerre mondiale, passant à 49 % entre 1901 et 1905 puis à 36 % entre 1910 et 1914. L'Acierie obtint les résultats les plus spectaculaires puisque les renvois pour absences injustifiées chutèrent de 87 % à 13 % entre 1880 et 1914.

Parallèlement, les contremaîtres de l'usine et les surveillants sanctionnèrent également les attitudes indolentes et l'oisiveté. La proportion des ouvriers chassés de l'usine parce que qualifiés de « *fainéant* », « *bon à rien* » ou « *noceur* » augmenta jusqu'à la Première Guerre mondiale. De 2 % des renvois entre 1896 - 1900, ce motif passa à 10 % entre 1901 et 1905 pour finir à 22 % avant 1914. Ces chiffres ne signifient pas que les ouvriers du bassin de Briey devenaient plus paresseux à mesure que l'on avançait dans le temps, mais

---

<sup>329</sup> NOIRIEL (G.), Longwy..., *op. cit.*, p. 75

plutôt que la chasse à l'ouvrier non productif s'accroît. Aux Ateliers et aux Laminoirs, "le défaut dominant reste la nonchalance<sup>330</sup>" contre lequel, les maîtres de forges préconisaient une "surveillance de tous les instants pour les pousser à produire<sup>331</sup>".

Ce furent surtout les ouvriers méridionaux qui firent les frais de cette politique d'exclusion puisque ce fut parmi eux que furent trouvés le plus de renvois pour ce motif (20 % avant 1914). Au service des Moteurs à Gaz de l'usine, les derniers rapports de l'usine de Joeuf avant 1914, mirent en avant le succès de la politique patronale d'encadrement du personnel qui donna de bons résultats dès 1910. "Pour en arriver à ce résultat, il a fallu que nous encadrions ce personnel par un certain nombre de gens de confiance, très sérieux et dévoués, exerçant une surveillance continue..<sup>332</sup>". Cet encadrement ne fut rendu possible que grâce à une restructuration de la hiérarchie qui se mit en place au cours des années 1906-1910 et qui atteignit sa maturité après 1910. L'organigramme des compétences se basait sur une multiplication des *petits chefs* avec un échelonnement entre sous-chef de service, contremaîtres, chefs machinistes et chefs de groupes. "Organisation qui au premier abord paraît comprendre une trop nombreuse hiérarchie, mais qui doit être telle, si l'on tient compte de la grande responsabilité qui incombe à chacun depuis le simple ouvrier graisseur jusqu'au chef<sup>333</sup> "

Les règlements d'ateliers se garnirent alors de listes exhaustives de punitions et d'amendes contre les ouvriers qui ne se pliaient pas à la nouvelle discipline d'usine. Des retenues sur les salaires étaient effectuées lorsqu'un ouvrier s'écartait de la ligne de conduite fixée par l'employeur. Les abus constatés dans ce domaine incitèrent le législateur à prendre des mesures. Une proposition de loi fut votée le 6 décembre 1898 dont l'article 4 interdisait aux patrons "d'opérer par mesure disciplinaire des retenues sur les salaires des ouvriers<sup>334</sup>". Mais la navette parlementaire fit que la lecture au Sénat en avril 1902 modifia le texte et les dispositions adoptées se contentèrent d'affirmer que les amendes disciplinaires ne pouvaient être appliquées qu'à condition qu'un affichage formel existe dans les ateliers concernés et le plafond des amendes possibles ne devait pas excéder le quart du montant des salaires journaliers.

<sup>330</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>9</sup>/<sub>1</sub> années 1909-1910

<sup>331</sup> E.A.U.S., *ibidem*

<sup>332</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>1</sub> années 1911-1912, p. 43

<sup>333</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>1</sub> années 1911-1912, p. 54

<sup>334</sup> *Le Génie Civil*, Tome XLVII, feuillet n°1, revue n°1195, 6 mai 1905

L'ivresse fut réprimée plus sévèrement et la part des ouvriers renvoyés pour s'être présentés au travail avec un taux d'alcoolémie trop important finit par diminuer entre 1880 et 1914 passant de 6 % des renvois à 1,5 %. Il est à noter que ce défaut fut surtout reproché aux ouvriers autochtones. Chez les Français et les Alsaciens-Lorrains, la part des ouvriers renvoyés pour abus d'alcool sur les chantiers resta très élevée jusqu'en 1910 environ (8 % des renvois chez les Français et 9 % chez les Alsaciens-Lorrains) puis chuta autour de 2 %. Une des raisons de la baisse de l'alcoolisme découlait directement de la loi sur les accidents du travail ; l'ouvrier qui se blessait alors qu'il était ivre prenait le risque de voir sa pension d'invalidité remise en cause en vertu de l'article 20 de la loi du 9 avril 1898. Cet article stipulait que "*le tribunal a le droit, s'il est prouvé que l'accident est dû à une faute inexcusable de l'ouvrier, de diminuer la pension fixée*".

#### 1.2.1.2.1.3. Vieillesse de la population ouvrière

Il fallut diminuer le nombre de reprises entre les tournées en réduisant au minimum le nombre et la durée des repos. Des combinaisons nouvelles furent même imaginées pour maintenir la production à son niveau antérieur. La revue *Le Génie Civil* citait même l'exemple des usines à feu continu de l'Est dans lesquelles après 1900, l'équipe de nuit n'était composée que d'hommes adultes. La demi-heure perdue par l'équipe mixte de jour avait été reportée sur celle de nuit, ce qui signifiait, au grand dam, de l'Inspection du Travail, que rien n'avait été modifié dans la durée du travail par rapport à la période avant 1904.

L'utilisation de préférence d'hommes adultes résultait également des dispositions de la loi de mars 1900 qui interdisait à un adulte de travailler plus longtemps, dans un même atelier, qu'un enfant de moins de 18 ans. Ces dispositions accentuèrent la crise de l'apprentissage en France et contrairement aux allégations du Dr Aweng qui en 1911 soutenait dans sa thèse qu'une grande partie de la population de Meurthe-et-Moselle sidérurgique était une *population infantile*<sup>335</sup>, nous avons noté un vieillissement de la population ouvrière dans les usines sidérurgiques du bassin de Briey.

---

<sup>335</sup> AWENG (Marie-Joseph), *La mortalité infantile dans les agglomérations ouvrières du nord du département de Meurthe-et-Moselle*, Thèse de médecine, 1911, Nancy, Ed. Crépin-Leblond, 194 p., p. 12.



### 1.2.1.2.1.3.1. Crise de l'apprentissage

En effet, l'apprentissage avait perdu du terrain depuis un certain nombre d'années. Les rapports des spécialistes et les enquêtes effectuées par l'Inspection du Travail reconnaissaient le déclin de l'apprentissage dans l'industrie française<sup>336</sup>. Le fonctionnement de beaucoup des machines installées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'exigea plus un long apprentissage et *“en quelques jours, un ouvrier peut être à même de les conduire”*<sup>337</sup>. Les ouvriers adultes ne voulurent plus perdre leur temps à former les apprentis, car par suite de la réduction du temps de travail, de la concurrence de plus en plus exacerbée entre les équipes et l'instauration progressive du travail à la tâche qui remplaçait le travail à l'heure ou à la journée, l'ouvrier avait plutôt intérêt à produire le plus possible sans perdre de temps. Donc arrêter de produire pour s'occuper de la formation d'un jeune ouvrier devenait une perte de temps qui se ressentait sur le salaire. Pour l'ouvrier adulte, *“le temps qu'il emploierait à enseigner son métier à un apprenti ne lui serait pas payé”*<sup>338</sup>.

Deux enquêtes furent entreprises par le Comité des Forges de France et parurent en 1902 et en 1904. Les deux confirmèrent cette tendance et l'influence de la loi du 30 mars 1900 *“au point de vue technique, la suppression des jeunes ouvriers aura des conséquences désastreuses dans l'avenir pour les industries qui exigent un apprentissage sérieux : ce n'est pas à 18 ans qu'on commence à apprendre un métier”*<sup>339</sup>.

Dernier élément qui explique le rejet des jeunes ouvriers de la plupart des chantiers des usines sidérurgiques découlait de la loi sur les accidents du travail de 1898. Les primes d'assurance résultant de la loi étaient calculées pour les jeunes sur la base du salaire minimum de l'adulte. Il en résulta que les directeurs de centres industriels préféraient supprimer ces apprentis parce qu'ils risquaient davantage de se blesser que les adultes aguerris et cela évitait de payer des indemnités entières à des gens moins productifs.

C'est sans doute ce qui explique, en partie, le vieillissement des courants ouvriers enregistré avant 1914.

<sup>336</sup> Rapport de RIBES (Christophe) Ingénieur des Arts et Manufactures, *L'apprentissage et l'Enseignement professionnel en France*, Larose et Tenin, Paris, 1905, brochure de 72 p.

<sup>337</sup> *Le Génie Civil*, Tome LII, feuillet n°20, 14 mars 1908, n°1344

<sup>338</sup> *Le Génie Civil*, 14 mars 1908, n° 1 344, Tome LII, feuillet n°20

<sup>339</sup> *Bulletin du Comité des Forges de France*, années 1904, n°2 357 du 11 mars 1904

### 1.2.1.2.1.3.2. Des flux ouvriers plus mûrs

Chez de Wendel, la politique de recrutement des hommes définie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les pères fondateurs de l'usine de Joeuf, reprenait les grandes lignes de ce qui se pratiquait déjà dans les forges soeurs de la Présidence de Lorraine. Dans le règlement intérieur des Forges de Wendel tel qu'il était publié dès 1892, l'article 2 spécifiait que "*nul n'est admis s'il n'a plus de quatorze ans ou moins de trente ans d'âge*<sup>340</sup>". A Joeuf, jusqu'en septembre 1896, l'administration des usines de Wendel avait fixé à 28 ans l'âge maximum autorisé lors du recrutement de ses ouvriers. Avec la reprise des affaires et le surplus de commandes, les dirigeants wendéliens décidèrent d'augmenter l'âge à l'embauche et de le porter à 33 ans afin de faire face aux échéances et éviter la pénurie de main-d'œuvre<sup>341</sup>. Par la suite pour compenser l'effet des lois, les dirigeants favorisèrent le vieillissement de la population ouvrière.

D'une manière générale, avant 1914, la moyenne d'âge pour l'ensemble des entrées à Joeuf, se situait autour de 25 ans. Mais une distinction assez nette séparait les ouvriers français plus jeunes, avec 24 ans de moyenne d'âge, des ouvriers d'origine étrangère âgés en moyenne de 26 ans<sup>342</sup>.

Parmi les courants étrangers, les ouvriers venus des zones limitrophes anciennes comme l'espace belgo-luxembourgeois et la Lorraine rejoignaient la tendance française (24,5 ans) tandis que les Italiens et les Allemands étaient de loin les plus âgés avec 26 ans en moyenne. Pourtant, toutes nationalités confondues, les courants de main-d'œuvre ont subi un vieillissement au cours de notre période d'étude. De 23 ans d'âge moyen avant 1898, les flux qui arrivèrent dans le bassin de Briey après cette date passèrent à 25 ans entre 1900 et 1910 pour finir à 27 ans à la veille de la Grande Guerre. Ce vieillissement affecta l'ensemble des catégories d'ouvriers même si ce fut avec une rapidité différente suivant la nationalité.

Ce furent les Lorrains et les Luxembourgeois qui connurent le vieillissement le plus rapide puisque de 22-23 ans avant 1898, ils atteignirent 27 ans après 1910 une hausse de 5 ans en une décennie envi-

<sup>340</sup> PRINTZ (Adrien), La vallée usinière, *op. cit.*, p. 130

<sup>341</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport n°843 du 25 septembre 1896

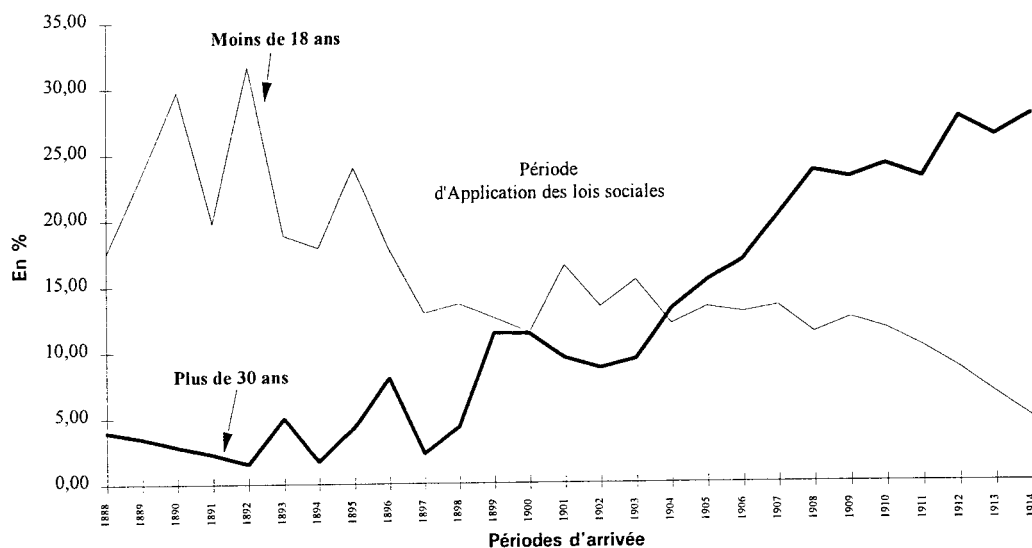
<sup>342</sup> Les moyennes proposées dans cette analyse sont assez représentatives du regroupement des âges réels puisque la dispersion absolue et la dispersion relative de la série sont restées relativement faible (l'écart-type n'a jamais dépassé 5 ans tandis que le coefficient de variation oscillait entre 20 et 25 % de la valeur centrale).

ron. Les Italiens et les Allemands déjà plus âgés que les autres en 1898 avec 24-25 ans, ne vieillirent que 2 ou 3 ans. Ce furent finalement les ouvriers français qui restèrent les plus jeunes passant de 22 ans avant 1898 à 25 ans entre 1911 et 1914 sans doute parce que le recrutement familial joua un certain rôle malgré la perte de vitesse de ce type de recrutement.

L'évolution des classes d'âge confirme cette hausse de l'âge et démontre parfaitement l'influence de la législation dans ce domaine.

Les classes modales rencontrées pour l'ensemble des flux entrés à Joeuf avant 1914 se situaient autour de 24 ans mais assez vite entre 1899 et 1905, les classes d'âge très jeunes (moins de 18 ans) diminuèrent de façon conséquente tandis que les ouvriers plus âgés (plus de 30 ans) s'imposèrent.

### Évolution des moyennes d'âge - Forges de Joeuf



Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf (1888-1914)

A l'usine de la Fenderie près de Hayange, A. Printz signalait que dans les registres qu'il a consultés de 1851 à 1866, "35 % des effectifs embauchés sont en fait des enfants<sup>343</sup>". A Homécourt, quelques mois après le lancement de l'usine, la part des plus jeunes qui était fort importante en 1903-1904, diminua fortement dans les années précédant la guerre de 1914-1918 passant de 17 % à 9 %.

Jamais chez les Français de Joeuf, on ne vit la suprématie des moins de 25 ans remise en cause. Certes chez les plus jeunes, la proportion des courants âgés de moins de 18 ans diminua mais elle réussit

<sup>343</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière*, op. cit., pp. 84-85

à se maintenir au-dessus des 20 % tandis qu'au-dessus de 30 ans, le cap des 20 % ne fut pas franchi avant 1914. Les Belges, les Luxembourgeois et les ressortissants d'Alsace-Lorraine dominèrent longtemps les classes d'âge inférieures à 25 ans. Un glissement s'opéra vers les tranches d'âges plus élevées mais jamais le basculement n'intervint. Il y eut après 1905 une sorte d'équilibre entre les ouvriers âgés de moins de 25 ans et ceux plus âgés. Chez les Italiens et les Allemands, dès la période 1900-1905, on vit apparaître une domination très nette des ouvriers âgés de plus de 25 ans. La *lettre de présentation* réalisée par le Comité des Forges pour recruter les Italiens spécifiait expressément que "*ce contrat sera nul de plein droit si l'on vient à s'apercevoir plus tard que l'ouvrier avait moins de 18 ans*"<sup>344</sup>. La moyenne des âges fut affectée par cette interdiction mais il est probable que le flou régnant dans les déclarations d'état-civil des immigrants faussa largement les statistiques précédentes.

A Joeuf, dans les équipes des services de Production comme ceux des Hauts Fourneaux, des Laminoirs et Forges et à l'Acierie, la loi de 1900 n'avait pas vraiment modifié l'organisation du travail "*tout au moins dans les ateliers à feu continu*"<sup>345</sup> où à cause du caractère intermittent des opérations, les jeunes ouvriers étaient admis sans que la durée du travail des adultes en soit affectée. Ce vieillissement de la population ouvrière affecta surtout les équipes des Annexes comme les Ateliers, les équipes des Forces Motrices, des Chemins de fer etc.. Dans ces secteurs la première enquête effectuée par le Comité des Forges affirmait "*qu'en raison des entraves apportées par la loi à certains travaux, beaucoup d'établissements ont dû renoncer à l'emploi des jeunes ouvriers âgés de moins de 18 ans*"<sup>346</sup>. Après 1905, la tendance fut confirmée. La réduction définitive du temps de travail à 10 heures par jour dès le 1<sup>er</sup> avril 1904, dans les ateliers mixtes, "*accentua encore le renvoi des jeunes ouvriers*"<sup>347</sup>.

---

<sup>344</sup> Comité des Forges de France et des Mines de Fer de Meurthe-et-Moselle, *Lettre de présentation*, Service collectif de recrutement, Imprimé 2B de 1912

<sup>345</sup> *Bulletin du Comité des Forges de France*, année 1904, n°2 357 du 11 mars 1904

<sup>346</sup> *Bulletin du Comité des Forges de France*, *ibidem*

<sup>347</sup> *Bulletin du Comité des Forges de France*, *ibidem*

#### 1.2.1.2.1.4. Redistribution des tâches

##### 1.2.1.2.1.4.1. Filtrage des candidats à l'embauche

L'exclusion des jeunes ouvriers s'accompagna d'une ébauche de sélection à l'entrée de l'usine. Dans les courants italiens, les maîtres de forges avouèrent chercher "*des ouvriers physiquement endurants*" et qui possédaient "*suffisamment d'intelligence pour être formés ensuite sans trop de difficultés*".

Dans les contrats de travail passés avec les ouvriers italiens, tout ouvrier italien voyait son contrat annulé s'il avait caché à son départ qu'il était "*infirme ou hernieux*"<sup>348</sup>.

En plus de la volonté de recrutement systématique, les sidérurgistes de Meurthe-et-Moselle décidèrent d'instaurer pour le nouveau personnel embauché, un contrôle sur le plan sanitaire et civil. Au départ d'Italie par exemple, "*gli operai, desiderandolo, possono essere visitati a Chiasso od a Basilea prima di avere le lettere di presentazione*" autrement dit la visite était facultative. Mais les ouvriers enrôlés directement en Italie pouvaient avoir une visite médicale gratuite, tandis que les autres devaient payer leur visite et n'étaient remboursés de leurs frais médicaux que s'ils étaient déclarés aptes à travailler. A leur arrivée en France, un interprète était en contact direct avec les immigrés. Il les recevait au bureau d'embauche et leur donnait tous les renseignements nécessaires à leur inscription. Si l'ouvrier était dépourvu de passeport, de certificat de naissance ou de mariage, l'interprète régularisait la situation en faisant appel au secrétariat de l'*Opera* de Briey ou de Tucquenieux<sup>349</sup>. Cette méthode allait permettre de filtrer les éléments politiques, syndicaux ou de droit commun indésirables et de les refouler avant que leurs agissements ne viennent troubler l'ordre établi. Certains chroniqueurs de l'époque proposaient l'idée d'une entente entre les entreprises qui "*permettrait d'éliminer de la région, les individus impropres ou dangereux et d'appliquer une pénalité sérieuse*"<sup>350</sup>. Après mars 1896 et les accrochages violents entre ouvriers locaux et italiens, les dirigeants des forges de Joeuf mirent en place un système de filtrage basé sur l'exigence de qualités morales et civiques. Dans un premier temps, en juin le directeur de l'établissement "*afin de maintenir une discipline sévère, congédie sans*

<sup>348</sup> Comité des Forges de France et des Mines de Fer de Meurthe-et-Moselle, Lettre de présentation, *op. cit.*,

<sup>349</sup> E.A.U.S., archives de la SMS, versement 14

<sup>350</sup> HOTTENGER (George), *Le pays de Briey...*, *op. cit.*, pp. 140-141

*exception tout ouvrier contre lequel la gendarmerie ou la police locale a dressé un procès verbal pour délit ou contravention constatée en dehors de l'usine*<sup>351</sup> ". Ensuite, quelques mois plus tard, les directeurs joviciens exigèrent que les ouvriers qui postulaient à un poste dans l'usine présentent un extrait du casier judiciaire "*afin de faire un meilleur choix dans le personnel*"<sup>352</sup> ".

Le renvoi d'une entreprise devait impliquer le boycottage de ces ouvriers dans toutes les autres entreprises de la région. Certains directeurs d'établissements industriels préconisèrent "*une entente qui permettrait d'éliminer de la région les individus impropres ou dangereux et d'appliquer une pénalité sérieuse, le renvoi général des mines en rendant impossible dans certains cas prévus par un commun accord, le réembauchage*"<sup>353</sup> ".

L'article 14 du règlement des usines de Wendel déclarait sans ambages "*qu'un ouvrier quittant une des usines de la Maison ne pourra être admis dans aucun autre établissement sans l'autorisation du directeur de l'usine où il travaillait*". A Joeuf, après 1910, le nombre de mention « *ne plus reprendre* » inscrites sur les fiches des ouvriers qui quittaient l'usine apparurent de plus en plus. De 2 % des fiches en 1911, cette annotation a été retrouvée sur 8 % en 1912 puis 5 % en 1913 et 6 % en 1914. Ce souci de contrôle de la main-d'œuvre avait été soulevé également par le C.P.S.F. qui désirait que dans "*l'intérêt national (...) une sélection soigneuse au départ ne permette pas l'apport, dans notre population métropolitaine, d'éléments indésirables*" lors du recrutement en Afrique du Nord.

Une fois ces formalités remplies, un imprimé était délivré au candidat à l'embauche qui était ensuite présenté à un médecin afin de passer une visite. Les brochures présentées aux Italiens par les recruteurs spécifiaient bien aux ouvriers de faible constitution, que "*la buona volontà non è sufficiente per guadagnarsi largamente la vita nel lavoro (...) ove la robustezza è indispensabile*". D'où une visite médicale qui devait permettre de classer les individus en trois catégories suivant leur état physique.

- Dans la première catégorie se trouvaient les ouvriers en parfaite santé physique et ne présentant aucune infirmité. En fonction de leur stature et des capacités corporelles, les éléments de cette première

<sup>351</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport de police n°795 du 25 juin 1896.

<sup>352</sup> A.D.M.M., 9 M 21, rapport de police n°843 du 27 septembre 1896.

<sup>353</sup> HOTTENGER (George), *Le pays de Briey...*, op. cit., pp. 140-141

classe étaient dirigés vers les services où leur force musculaire était exigée avant tout.

- Une seconde catégorie retenait les ouvriers atteints de *“légers malaises, de faiblesses, mal aux yeux, manquant de doigts ou de phalanges, boiteux ou bossus”*<sup>354</sup>. Ces gens là étaient répartis suivant leurs handicaps vers des services moins pénibles.
- La dernière classe renfermait les ouvriers malades (c'était surtout la syphilis qui inquiétait les services sanitaires), souffrant d'hernies ou de graves infirmités. Le médecin refusait alors ces hommes à l'embauche et les renvoyait vers leur pays d'origine.

Les autres, ceux qui étaient admis à travailler, recevaient un « bon de travail » qu'ils devaient faire consigner par leur supérieur hiérarchique au moment de leur incorporation dans une équipe de travail à la mine ou à l'usine. Aux Forges de Joeuf, dès 1906, le nombre d'ouvriers refusés à l'embauche par le médecin augmenta sensiblement. Les proportions d'ouvriers qui ne purent jamais pratiquer un travail à l'usine jovicienne à cause d'une malformation ou de carences physiques restèrent modestes avant 1910 puis à partir de cette date, leur nombre atteignit 5 % des ouvriers qui s'étaient présentés contre 2 % avant 1910. Parallèlement, les ouvriers qui étaient déjà entrés et qui avaient déjà commencé à travailler ne furent pas à l'abri d'un contrôle médical ou de l'appréciation des surveillants. Bon nombre d'ouvriers durent arrêter de travailler à leur poste parce que leurs forces les trahissaient. Ces renvois pour faiblesse de constitution atteignirent 13 % des renvois entre 1906 et 1910 alors qu'auparavant les proportions avoisinaient les 5 %.

Mais contrairement à ce qui se passait du côté allemand, les forges françaises recrutaient leurs ouvriers sans tenir compte des qualifications réelles. *“La très grande majorité de ces ouvriers est constituée par des manœuvres qui s'embauchent comme terrassiers, aides-maçons et ouvriers d'usines (...)”*<sup>355</sup>. Le rapport effectué par un agent d'une usine du Calvados à propos du recrutement effectué en Lorraine affirmait que la majorité des ouvriers italiens recrutés par les services du colonel Couturier avaient été embauchés *“sans que les bureaux de recrutements se soient préoccupés s'ils étaient mineurs ou non”*<sup>356</sup> en in-

<sup>354</sup> E.A.U.S., archives de la SMS, versement 14.

<sup>355</sup> E.A.U.S., archives de la SMS, versement 14, correspondance de Tucquenieux

<sup>356</sup> E.A.U.S., archives de la SMS, versement <sup>59</sup>/122

sistant bien sur la différence qui existait sur ce point avec les entreprises de Lorraine annexée.

Avec l'idée de sélection, découlait une autre logique de fixation des flux. Il fallait offrir à ces flux qui se présentaient aux portiers des usines des perspectives d'avenir qui inciterait les ouvriers à se stabiliser.

Aux mines de Carmaux, R. Trempé notait une multiplication des métiers qui s'explique par l'instauration d'une idée de carrière chez les mineurs. Dans la sidérurgie également, de nouvelles catégories étaient créées afin de permettre à l'ouvrier de gravir les échelons de la hiérarchie à condition de rester en poste un certain nombre d'années. A Joeuf, dans les années 1880 et jusqu'au milieu des années 1890, on ne trouvait qu'une dizaine de branches vers lesquelles les ouvriers étaient ventilés après leur embauche. Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle furent rajoutés une demi-douzaine de nouveaux services et finalement à la veille de la Première Guerre mondiale une vingtaine de secteurs accueillaient les ouvriers en fonction de leurs capacités et des besoins de l'usine. Ces services existaient depuis la création de l'usine mais ils furent classifiés de façon plus formelle au fil des années.

Au sein de ces différents services anciens et nouveaux, les métiers se structuraient sur la base d'une hiérarchisation des tâches : par exemple, le départ du premier lamineur laissait au second lamineur la perspective de récupérer la place vacante et ainsi de suite... En règle générale, chez de Wendel, au cours des années 1860 et par la suite, suivant la nature du travail, les stratifications professionnelles se dessinèrent plus fortement. Elles permettaient de justifier les disparités salariales en fonction des exigences des métiers mais elles mettaient également en place un moyen d'obliger les ouvriers à rester fidèles à l'entreprise grâce à l'espoir d'une retraite après un certain nombre d'années de services.

#### 1.2.1.2.1.4.2. Meilleure répartition du travail.

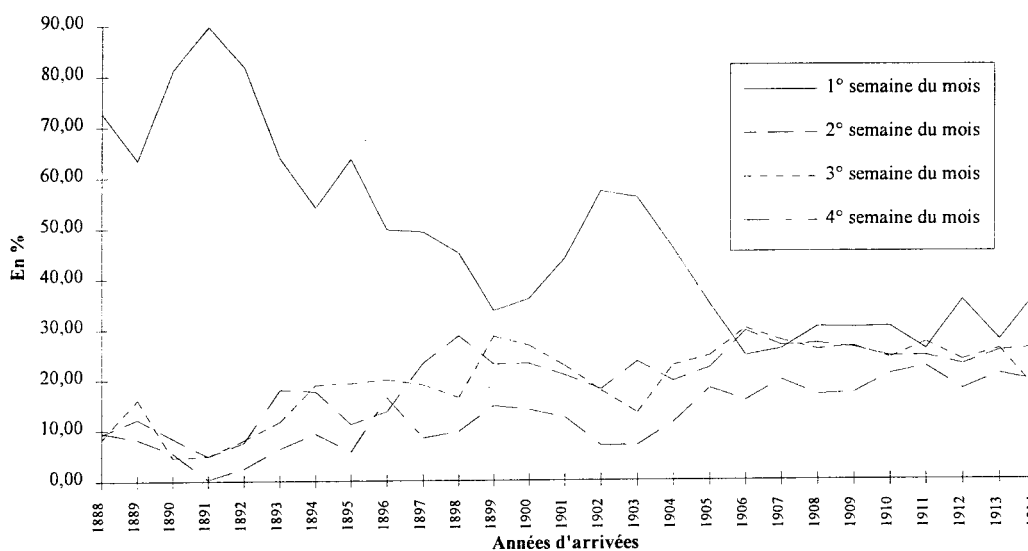
La meilleure distribution du travail s'effectua à deux niveaux. Tout d'abord les maîtres de forges réussirent à échelonner les entrées massives d'ouvriers, non plus sur quelques mois de l'année seulement mais sur l'ensemble des mois durant lesquels les commandes abondaient. Ensuite, les arrivées des nouveaux ouvriers furent marquées par une ventilation de plus en plus accentuée vers des services bien déterminés.



### 1.2.1.2.1.4.2.1. L'aménagement du temps de travail dans l'usine

La conséquence des raccourcissements du temps de travail après 1904 fut d'obliger surtout les maîtres de forges à mieux répartir le travail non seulement sur la semaine mais également à estomper le caractère cyclique des entrées.

#### Forges de Joeuf : Entrées des ouvriers réparties sur un mois



Sources : Registres d'embauche du personnel des Forges de Joeuf

En analysant les entrées des ouvriers à l'usine de Joeuf, il apparaît que jusqu'en 1905, les embauches s'effectuaient surtout la première semaine de chaque mois. Même si une baisse a été enregistrée assez rapidement, l'application des lois sur la durée du temps de travail et sur le repos hebdomadaire obligatoire, allait accentuer la répartition des embauches sur l'ensemble du mois.

A cette meilleure distribution des jours d'entrée à l'usine s'ajouta un lissage des entrées sur l'ensemble de l'année.

Jusqu'en 1900, les entrées qui furent enregistrées à l'usine de Joeuf ne privilégiaient que quelques mois de l'année. De juillet à février, les coefficients saisonniers ne dépassaient guère la barre des 90 alors qu'au printemps, certains mois atteignaient des coefficients saisonniers d'arrivée de 117 (mars) ou 146 (avril). A partir de 1901-1905, les maîtres de forges virent arriver les ouvriers non plus uniquement au cours du printemps, mais également au cours des premiers jours chauds de mai (coefficient saisonnier de 107) et juin (coefficient saisonnier de 111). Juillet et août virent affluer un peu plus d'ouvriers

qu'au paravant mais la tendance restait trop faible pour être probante. Ce ne fut qu'après 1905 que la plupart des coefficients saisonniers dépassèrent la barre des 100 dès le mois de mars jusqu'en octobre avec une variation de moins en moins importante entre mars (coeff. 102) et octobre (coeff. 110) tandis que les coefficients saisonniers des mois d'hiver restaient loin sous la barre des 80 variant de 60 en janvier à 75 en novembre.

Cette meilleure répartition des entrées sur une plus grande partie des mois de l'année affecta l'ensemble des communautés ouvrières. Différentes tendances existaient avant 1900-1905. Les dernières années avant la Grande Guerre virent une sorte de nivellement entre les différentes attitudes.

D'une manière globale certaines périodes de l'année retenaient les ouvriers à d'autres occupations que celles de l'usine pour diverses raisons selon les communautés ouvrières. A en croire les organes de presse patronaux, la saison estivale était celle qui voyait les difficultés de recrutement s'accroître. *“En été, saison où la production sidérurgique est à son maximum de fatigue manuelle, époque des vacances et du chômage pour l'ouvrier qui a quelques lopins de terres à soigner, la main-d'œuvre va donc accuser davantage son insuffisance<sup>357</sup>”*. *“Il faut s'attendre à une accalmie nettement accentuée dans l'allure du travail de nos usines sidérurgiques. Les vacances pour les uns et la gêne produite par l'excessive chaleur chez les autres amènent du reste ce résultat annuellement<sup>358</sup>”*. Mais en analysant les entrées aux Forges de Joeuf par communautés ouvrières, il apparaît que seuls quelques groupes évitaient l'embauche en période estivale.

Ainsi, les Mosellans et les Allemands qui, avant 1905, arrivaient surtout de mars à mai arrivèrent ensuite plus régulièrement de mars jusqu'à octobre, avec deux poussées plus importantes en mars (coefficient saisonnier de 101) et en octobre (Coefficient saisonnier de 137).

Jusqu'en 1900-1905, leurs collègues meurthois originaires des alentours de l'usine et les Luxembourgeois privilégiaient de préférence les mois froids allant de septembre (coefficient 110) à avril (coefficient 130) alors que la période chaude était délaissée (coefficient 90 en mai-juin et 50 en juillet-août. De 1905 à 1914, la plupart des ouvriers originaires de Meurthe-et-Moselle étalèrent leurs entrées de plus en plus sur les mois chauds en délaissant progressivement le début de l'hiver.

<sup>357</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 30 juin 1912, n°1 068, p. 511

<sup>358</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 21 juillet 1912, n°1071, p. 573

Les Italiens qui étaient réputés pour n'arriver qu'à des périodes précises de l'année ne dérogeaient pas à cette tendance à l'étalement des entrées à Joeuf. Ainsi, avant 1900, les coefficients saisonniers des entrées italiennes à Joeuf atteignaient des records en mars (211) et avril (150) alors que les autres mois de l'année, les coefficients retombaient assez bas comme en mai (coeff. 52) ou en septembre (coeff. 56).

Après 1900, la stabilisation des coefficients fut assez rapide et significative surtout dès 1905-1906. De 1905 à 1914, les ouvriers italiens se présentaient à l'usine de mars à octobre avec un léger fléchissement à partir de septembre et une préférence pour les mois de mars et juillet.

Autrement dit, l'introduction des ouvriers dans l'usine de Joeuf s'effectua de plus en plus sur l'ensemble des mois de l'année et perdit son caractère saisonnier. Cette meilleure répartition du travail sur l'année s'accompagna, au sein de l'usine, d'une tendance à la ventilation des nouveaux ouvriers vers certains secteurs bien précis.

#### 1.2.1.2.1.4.2.2. La ventilation dans les services

##### 1.2.1.2.1.4.2.2.1. La situation apparente

Parallèlement aux restructurations opérées dans les installations des usines dès les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, s'effectua une redistribution des rôles humains au sein des équipes de travail. Chez beaucoup d'auteurs, l'idée qui prévaut reste qu'à une main-d'œuvre sous-qualifiée et qui n'intéressait que par sa force musculaire s'opposaient des ouvriers dont la maîtrise du processus de travail et une certaine qualification dirigeaient vers des services plus techniques. *“A l'usine comme à la mine, les Français (...) occupent avec les Mosellans les emplois dits nobles (Ateliers, Laminoirs, Force Motrice). Ils laissent aux Italiens les postes exposés à la chaleur (Hauts Fourneaux, Aciérie) qui les rebutent<sup>359</sup>”*.

Au prime abord, en étudiant les services vers lesquels étaient dirigés les courants de travailleurs entrés à Joeuf entre 1880 et 1914, rien ne semblait affirmer qu'une discrimination était pratiquée. Bien sûr les trois services consacrés à la Production (Hauts Fourneaux, Aciérie et Laminoirs) gardaient une suprématie dans les effectifs embauchés mais pour l'ensemble de la période avant la Première Guerre mondiale, sur environ 23 000 ouvriers embauchés, seuls 52 % étaient

<sup>359</sup> MALLET (Annick), *op. cit.*, Tome I, p. 55.

dirigés vers ces derniers secteurs tandis que les services Annexes (Ateliers - Force Motrice- etc.) - récupéraient 48 % des flux. L'écart n'était pas excessif, et une sorte d'équilibre relatif semblait exister entre les deux grands secteurs de l'usine.

Pourtant, à regarder les chiffres de plus près, il apparaît bien que la ventilation, suivant les secteurs de l'usine, touchait différemment les ouvriers. D'un côté les équipes du secteur Production étaient effectivement pourvues avec des ouvriers étrangers et d'autre part les services de maintenance et les services annexes préféraient les ouvriers du cru, surtout les Français ou les Alsaciens-Mosellans. Jusque-là, les grandes lignes des travaux précédents n'étaient pas contredites.

Les ouvriers français qui se présentaient à l'embauche avant 1914 étaient massivement placés dans les équipes des Laminoirs (27 %) et de maintenance (Manoeuvres, Ateliers (24 %)). Les Hauts Fourneaux n'attiraient que 8 % des français et l'Acierie n'arrivait qu'en septième position après les travaux de la « Cour » ou ceux du service « Électricité ».

Inversement les courants étrangers étaient dirigés vers les travaux pénibles exposés à la chaleur (Hauts fourneaux - Acierie) à 41,69 %, tandis que les services où la technicité primait (Électricité (0,86 %), Dessin (0,05 %), Laboratoire (0,12%), Bureaux (0,13 %)) ne faisaient que rarement appel à eux.

#### 1.2.1.2.1.4.2.2.2. L'évolution réelle

En fait, cette dualité dans la répartition des tâches visible sur l'ensemble de la période 1880-1914 ne signifie rien tant elle ne représente qu'une esquisse figée au travers de laquelle les nuances et les modifications sont escamotées. En réalité, au fil des années, la situation exposée antérieurement évolua dans une double direction. Tout d'abord la part des embauches dans les équipes du secteur de Production de l'usine diminuèrent au profit des services Annexes. De 62 % avant 1900, la part du secteur Production de l'usine de Joeuf passa à 57 % entre 1901 et 1905, puis à 52 % entre 1906 et 1910 pour finir à 47,5 % entre 1911 et 1914. Au cours des toutes dernières années avant la Grande Guerre, les chiffres accentuèrent leur baisse avant d'atteindre un plancher de 39 %. Ceci signifie qu'une proportion grandissante d'ouvriers fut embauchée ailleurs que dans les services productifs de l'usine, en raison sans doute de la politique de modernisation suivie par les maîtres de forges qui accentua la mécanisation des

tâches et permit d'exploiter les ressources humaines dans des travaux moins physiques.

Ensuite tous les ouvriers qui étaient embauchés ne bénéficièrent pas de ce transfert des activités vers les secteurs moins exposés.

#### \* Services Annexes pour les ouvriers locaux

D'une manière assez restrictive, seuls les ouvriers français et leurs homologues venus de Moselle purent profiter du mouvement. Les premiers dominaient dans les services annexes dès le départ, tandis que les seconds ne furent majoritairement ventilés là, qu'après 1905. Au départ, curieusement, les Français étaient surtout (40 %) dirigés vers les équipes de « Manœuvres » avant 1896, puis établirent leur fief sur les « Laminoirs » (53 % de Français entre 1896-1900) qu'ils délaissèrent petit à petit pour entrer massivement dans les équipes « Électricité » et « Ateliers » à partir de 1905.

De leur côté, les Alsaciens-Mosellans délaissèrent également « Laminoirs » et services des « Manœuvres », dans lesquels ils partageaient la suprématie avec les Français, pour s'infiltrer dans les « Ateliers » et le service des « Chemins de Fer » et « Force Motrice » après 1905. Dans les deux cas, cette transformation aboutit entre 1910 et 1914 à donner une représentation des Lorrains à 59 % dans les services Annexes et les Français à 69 %.

#### \* Équilibre chez les Italiens

Hormis les courants venus de Lorraine, les autres flux étrangers continuèrent à alimenter les Hauts Fourneaux, l'Acierie et les trains des Laminoirs. Mais là encore, tout un glissement fut perceptible au fil des années. D'un côté, les flux d'Italiens se répartirent dans l'ensemble des services de l'usine jusqu'à parvenir à une sorte d'équilibre entre les services de Production et les équipes Annexes. D'autre part, les courants étrangers plus locaux connurent une progression différente.

Avant 1896, les Italiens ne furent introduits que dans sept services sur les dix-huit que possédait l'usine de Joeuf. Entre 1896 et 1900, le nombre de services dans l'usine où l'on trouvait des Italiens passa à 9 puis 15 entre 1901 et 1905 pour finir avec l'ensemble des équipes après 1905. Cette répartition progressive commença par le secteur de production dans lequel les Hauts Fourneaux et les Laminoirs attirèrent 55 % des Italiens. Mais, à mesure que l'on avançait dans le temps, les courants d'Italiens se détournèrent de ces équipes pour se concentrer

quelques années avant 1914, autour des Hauts Fourneaux (38 %) tandis que la grande majorité s'était introduite dans les équipes de « Machinistes (10 %) », « Chemins de fer (18 %) » et les autres équipes des services annexes (22 %). Aciérie et Laminoirs qui utilisaient encore 20,3 % des Italiens entre 1900 et 1905, les délaissèrent ensuite pour n'en utiliser que 13 % entre 1910 et 1914. Ce cheminement acheva d'implanter les Italiens de plus en plus vers les services Annexes et de moins en moins dans les services productifs de Joeuf. La répartition du flux méridional de 60 % en faveur de la production avant 1900 descendit autour 50 % entre 1910 et 1914. Une sorte d'équilibre se mit en place dans la répartition des courants italiens au sein de l'usine entre les services "Fonctionnels" et les services Annexes.

Cette tendance propre à la communauté italienne ne fut pas suivie par les communautés étrangères plus anciennes qui, elles, persistèrent à garder leur place dans les services productifs, voire même à accentuer leur présence au fur et à mesure que les Italiens, les Français et les Lorrains désertaient ces secteurs.

\* Les flux venus des zones limitrophes se maintenaient à la Production

Allemands et Belges réussirent à se maintenir d'une façon assez stable à « l'Aciérie » et aux « Hauts Fourneaux », tandis que les Luxembourgeois qui étaient présents à 52 % dans le secteur productif de Joeuf passèrent à 72 % entre 1911 et 1914. Ce fut vers les « Hauts Fourneaux » et « l'Aciérie » que se dirigèrent le plus volontiers les courants composés des sujets luxembourgeois.

Dans ces conditions, il paraît difficile de penser que l'introduction de nouveaux flux de main-d'œuvre, en l'occurrence les Italiens, permit aux communautés plus anciennes de se détacher des secteurs réputés difficiles des usines pour se diriger vers les services moins exposés. Dans le cas de Joeuf, la tendance fut triple : les ouvriers locaux d'origine française et lorraine ont effectivement déserté, tôt ou tard, les équipes où le travail était trop pénible. Les Italiens introduits en masse dans les zones où le travail était assez ingrat ont progressivement investi les équipes plus éloignées du feu et finalement se retrouvèrent un peu partout dans l'usine tandis que les flux d'étrangers plus anciens venus des régions limitrophes du bassin de Briey ont continué à affirmer leur présence dans les secteurs de production.

La volonté de distribuer les rôles évolua de façon imperceptible et lente au sein des installations sidérurgiques. Dans les activités extra-

professionnelles, cette stratégie s'afficha clairement. Il fallait d'une part attirer les courants de main-d'œuvre vers les forges et inciter les ouvriers à rester et d'autre part, il valait mieux éviter de laisser ces hommes nouvellement arrivés, livrés à eux-mêmes ou à certaines tentations subversives.

#### 1.2.1.2.2. Des œuvres sociales dans le but de fixer les ouvriers.

Un pareil encadrement supposait la mainmise des employeurs sur les activités des courants de travailleurs embauchés. Cette emprise revêtit plusieurs aspects parmi lesquels l'existence de rapports personnels entre le patron et ses ouvriers s'alliait à une politique d'adhésion (supposée) des ouvriers à la politique du maître de forge. G. Hottenger préconisait un patronage "*non pas (...) autoritaire qui, avant tout veut tenir l'ouvrier, mais un patronage éducateur qui veut élever l'ouvrier et en faire dans toute l'acceptation du mot un travailleur conscient*"<sup>360</sup>. Dans le bassin de Briey et dans le nord de la Meurthe-et-Moselle, l'action des barons du fer porta essentiellement sur la question du logement, sur la socialisation de la vie ouvrière et sur celle des salaires.

##### 1.2.1.2.2.1. Les salaires

"C'est le plus grave problème que l'industrie ait à résoudre" pensait Louis Reybaud<sup>361</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette question en tous cas, préoccupa fort les barons du fer qui tentèrent de mettre en place un système de paiement en rapport entre "*la quotité du salaire et la qualité de la tâche*" et qui puisse être suffisamment attractif pour les ouvriers sans que cela ne devienne ruineux pour l'entreprise. Les salaires dans l'industrie sidérurgique étaient très variables. Ils dépendaient des fonctions de l'ouvrier. Les métiers de l'usine étaient extrêmement diversifiés au sein d'une même usine. Chaque ouvrier pouvait également être payé différemment suivant ses capacités professionnelles. A cette diversité interne à l'usine s'ajoutait une différence suivant les usines d'une même région et suivant les régions pour une même catégorie d'ouvriers. Jean Vial, répète que pour la période avant 1864, "*Il est difficile de chiffrer exactement des rémunérations qui comportent des postes divers (en espèce ou d'autres manière)*"<sup>362</sup>.

---

<sup>360</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., Versement 14.

<sup>361</sup> REYBAUD (Louis), *Le fer et la Houille, Études sur le régime des manufactures*, G. Monfort, Coll. « A l'écoute du peuple », Brionne, 1977, 384 p., p. 232

<sup>362</sup> VIAL (Jean), *L'industrialisation de la sidérurgie française (1814-1864)*, Paris, Mouton, 1967, 470 p., p. 339

“Nous ne pouvons songer à reproduire des tableaux de salaire fussent-ils limités aux principales spécialités. Cela nous entraînerait trop loin, en admettant même qu’une enquête longue et détaillée nous eût fourni les éléments nécessaires qu’il est extrêmement difficile de se procurer<sup>363</sup>”. En ce qui concerne le problème des salaires, le législateur tenta de définir quelques principes généraux de réglementation<sup>364</sup> mais malgré les dispositions prises, divers systèmes furent pratiqués au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et selon la taille de l’entreprise, le travail fourni, et le temps de travail, les méthodes de calcul et les résultats différaient.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, tant que les établissements restèrent de petite taille, le salaire à la journée prima. Sous le regard permanent du dirigeant, les tâches étaient effectuées et le temps qui passait était comptabilisé au fur et à mesure que l’ouvrage avançait. Si l’entreprise prenait de l’importance, le contrôle perpétuel du patron se faisait plus lâche et ce système de paiement pouvait devenir préjudiciable pour l’exploitant qui ne pouvait plus mettre en rapport le processus de paiement avec le temps passé pour la fabrication.

D’où un autre type de rétribution qui consistait à se baser non plus sur le temps de travail, mais sur la somme du travail fourni par une équipe pour une oeuvre donnée. Le dirigeant de l’entreprise se mettait en relation avec un tâcheron afin de réaliser un ouvrage, et après avoir convenu d’un prix global, c’était au tâcheron de créer une équipe pour réaliser la commande qu’il payait avec la somme versée par le patron. Si les avantages du système semblaient évidents pour l’exploitant, les ouvriers pouvaient se trouver exploités par un chef que l’appât du gain conduisait souvent à ne payer qu’un salaire très bas au reste de l’équipe. Du coup la tâche pouvait être gâchée par les ouvriers et le payeur pouvait perdre le matériau et le salaire versé.

Dans le travail aux pièces, le salaire pouvait, dans certains cas, être *marchandé*. Les ouvriers et la direction se mettaient d’accord sur

---

<sup>363</sup> TRIBOT-LASPIERE (J.), *L’Industrie de l’Acier en France - Simple exposé technique et économique*, Paris, Librairie Vuibert, 1916, 355 p., pp. 240-242

<sup>364</sup> Le 7 décembre 1909 fut votée une loi sur le paiement des salaires des ouvriers et employés publiée au Journal officiel du 8 décembre 1909. Ce texte définissait trois grands principes :

- a) les salaires devaient être payés en monnaie métallique ou fiduciaire ayant cours légal (art. 1)
- b) les salaires des ouvriers de l’industrie devaient être payés au moins une fois par quinzaine (art. 2)
- c) le paiement des salaires ne pouvait s’effectuer ni un jour de repos, ni dans des débits de boisson ou dans des magasins de vente (art. 3)



le prix que valait une unité produite et les salaires équivalaient alors à autant de fois le nombre d'unités produites en un temps donné. Cette base de paiement prévalait dans la grande industrie. L'unité de base était alors la tonne avec des nuances selon l'état du métal (forgé, fer brut, etc..) et la durée du travail restaient les douze heures légales.

Mais il est évident que ces modes de paiement n'étaient possibles que jusqu'au moment où les rapports "d'égal à égal" entre payeur et salariés devinrent inconcevables.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>, les revues spécialisées de l'industrie commencèrent à expérimenter différents systèmes de paiement dont certains venaient d'outre-Atlantique<sup>365</sup>.

Entre 1895 et 1905, divers articles furent rédigés sur l'intérêt du "travail à primes"<sup>366</sup> ou "Premium Plan"<sup>367</sup> et autres "Bonus System".

Ces réflexions furent provoquées d'une part par le fait que le paiement de l'ouvrier à la journée ne rémunérait pas le travail selon sa qualité et les modes de salaires adoptés jusque-là ne satisfaisaient ni les ouvriers, ni les dirigeants. D'autre part, le travail aux pièces, s'il avait l'avantage de rémunérer chacun selon ses capacités de production, avait l'inconvénient de pousser l'ouvrier à la "dissimulation de son habileté" car il craignait qu'en produisant avec une trop grande rapidité, l'employeur n'en conclu qu'il pouvait diminuer les prix adoptés comme base de cette forme de travail. De plus certains chefs de service se plaignaient que le travail aux pièces ne donnait que du mauvais ouvrage tant la préoccupation première des travailleurs était la rapidité de production au détriment de la qualité.

Dans le système à primes, on fixait au départ une durée déterminée pour l'exécution d'un travail donné et ensuite on accordait une prime à l'ouvrier pour chaque heure économisée. L'ouvrier capable pouvait alors élever son salaire, et le patron, abaisser le prix de revient de l'unité fabriquée. La formule fut proposée par F. A. Halsey qui prétendait qu'en Amérique, "après avoir fait l'essai du système, ils [les ouvriers] ne veulent plus retourner chez les patrons qui ne l'ont pas adopté"<sup>368</sup>.

<sup>365</sup> *Le Génie Civil*, Tome XXI, 7 mai 1892, feuillet n°1, p. 13, En 1892, une formule pour trouver le minimum de salaire à payer à un ouvrier par un employeur posait comme variable "S" le salaire journalier et la variable "s" pour les nécessités de la subsistance journalière. "le minimum de salaire est représenté par  $S/s = 1$ " mais avec la difficulté décourageante de trouver l'inconnue "s".

<sup>366</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, Un nouveau mode de salaires : le travail à primes, 17 septembre 1899, p.7

<sup>367</sup> *Le Génie Civil*, tome XLVI, 9 décembre 1904, feuillet n° 18, p. 290

<sup>368</sup> *Le Génie Civil*, tome XLVI, 9 décembre 1904, feuillet n° 18, p. 291

Le problème des salaires dans les usines et mines de Meurthe-et-Moselle pourraient faire l'objet d'une étude complète. Tout au plus peut-on avancer ici quelques chiffres, peu significatifs certes, mais qui montrent combien les politiques de rétribution des ouvriers étaient disparates et différaient d'une usine à l'autre favorisant sans aucun doute le changement d'établissement. L'ingénieur civil des mines avait proposé en 1916, un calcul du salaire moyen des ouvriers du service de production des usines sidérurgiques, calculé à partir du tableau des risques de la Caisse syndicale du Comité des Forges de France contre les accidents du travail pour les années 1911-1912 et 1913<sup>369</sup>. De fait, les opérations auxquelles cette caisse se livrait, l'obligeaient à connaître le total des salaires payés aux ouvriers assurés. D'où la possibilité d'établir un salaire moyen annuel qu'on pouvait ensuite transformer en salaire journalier à la condition (fausse bien sûr) que chaque ouvrier ait travaillé 300 jours par an. Par ces calculs on trouvait que le salaire moyen des ouvriers d'industrie sidérurgique en France était de 5,45 francs en 1911, 5,80 en 1912 et 5,92 francs en 1913 ce qui représentait une augmentation de 8,6 % entre 1911 et 1913. L'étude démontrait également que dans la partie est du pays, les salaires étaient plus élevés que dans le Nord et le Centre et la conclusion de l'ingénieur Tribot-Laspières étaient que *“les frais de main-d'œuvre représentent une part assez faible dans les prix de revient des produits sidérurgiques et les usines ont intérêt à bien payer pour fixer les hommes”*<sup>370</sup>.

Avant 1914, dans certaines usines du sud du département, comme à Dieulouard, chez Gouvy, les salaires étaient fixés à la journée pour les manoeuvres, les lamineurs et les ouvriers d'entretien alors que les autres ouvriers étaient payés à la tâche. A Joeuf, la pratique du salaire à l'entreprise ne disparut réellement que vers 1910, date à laquelle les ouvriers des Ateliers furent, comme la plupart des autres ouvriers de l'usine, payés à l'heure<sup>371</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, en 1904, le salaire le moins élevé était celui que percevaient les manoeuvres qui gagnaient en moyenne 0,28 francs de l'heure ce qui leur permettait de gagner 3 francs 08 par journée de 11 heures. Inversement le plus gros salaire à la journée qui était touché par certains ouvriers était de 6,5 francs. A Neuves-Maisons, *“nos bons ouvriers d'ateliers sont payés 0,5 francs de l'heure, la jour-*

<sup>369</sup> TRIBOT-LASPIERE (J.), *op. cit.*, p. 240

<sup>370</sup> TRIBOT-LASPIERE (J.), *ibidem*, p. 242

<sup>371</sup> E.A.U.S., Versement M.D.F. Reg <sup>9</sup>/<sub>1</sub>

*née est de 11 heures et les heures supplémentaires sont payées également 0,5 francs*<sup>372</sup> »

Le salaire à la tâche pouvait varier de 4 francs à 14 francs par jour<sup>373</sup>. En 1914, chez les de Wendel, cette distribution salariale à la journée était répartie également en fonction du métier de l'ouvrier. Le plus haut salaire à la journée était celui que percevait le premier lamineur avec 11,25 francs alors que le manoeuvre ou le chauffeur de chaudières touchaient respectivement 7,16 et 6,60 francs par jour de travail. A Longwy, en 1905, une des motivations des grèves qui se déclenchèrent dans une usine, resta le problème salarial<sup>374</sup>.

Quoi qu'il en soit, les revendications salariales avant 1914 n'ont pas laissé, à Joeuf, le souvenir de luttés tenaces. Les divers auteurs consultés et les fonds d'archives laissent supposer que les forges wendéliennes passaient pour distribuer des salaires plus élevés qu'ailleurs. Pourtant, au-delà du discours habituel de la préfecture et des textes hagiographiques, en se penchant sur les motifs des départs des ouvriers il apparaît qu'un certain nombre d'ouvriers quittaient l'usine parce qu'ils estimaient que leurs émoluments étaient trop faibles. Leur proportion est restée faible par rapport aux autres motifs de départ, mais l'évolution croissante de ce type de revendication indirecte laisse entrevoir les difficultés liées au salaire. D'une manière générale, 5 % des ouvriers qui ont quitté volontairement l'usine de Joeuf avant 1914 l'ont fait parce qu'ils s'estimaient mal payés. Une réaction significative de l'état d'esprit des courants de main-d'œuvre reste que la part des ouvriers qui quittaient l'usine en quête d'un meilleur salaire était importante durant les phases prospères de l'usine, tandis qu'entre 1900 et 1905, au moment où l'embauche piétinait, la proportion baissa aux alentours de 2 %. Les ouvriers issus du terroir ou venus des contrées limitrophes furent ceux qui quittaient le plus volontiers l'usine pour des questions de salaire. Le nombre des Italiens qui quittaient les forges pour des raisons pécuniaires resta toujours inférieur (4 % des départs volontaires) à celui des Français (6,5 %), des Annexés (7 %) ou des Luxembourgeois (8,5 %).

Second élément intéressant à noter : le nombre des ouvriers partis à cause du problème des salaires, évolua en augmentant rapidement de 3 % avant 1896 à 6,5 % entre 1911 et 1914.

<sup>372</sup> E.A.U.S., Notes de service de l'usine de Neuves-Maisons, 1<sup>er</sup> mai 1901

<sup>373</sup> *La Revue Industrielle de l'Est*, n° 665 du 2 octobre 1904, Monographie industrielle des usines Gouvy & Cie à Dieulouard et Hombourg-Haut, pp. 22-24.

<sup>374</sup> *La Revue Industrielle de l'Est*, n° 715, 17 septembre 1905 à propos des grèves dans les Aciéries de Longwy du 10 septembre

Outre la tendance normale qui poussait les ouvriers à rechercher un meilleur salaire ailleurs, une explication à cette hausse après 1910, a été suggérée, là encore, par l'analyse de la législation. En fait, la loi sur la durée du temps de travail qui défendait à un ouvrier de faire plus de 12 heures de travail par jour resta, de l'aveu de certains directeurs d'usine<sup>375</sup>, mal appliquée jusqu'en 1910 environ. Jusqu'à cette date, "*on ne regardait pas à augmenter le nombre d'heures pour certains travaux supplémentaires*<sup>376</sup> " mais dès 1910, l'Inspection du travail devint de plus en plus exigeante et obligea à l'application stricte de la loi.

Ajoutée à ces dispositions, la loi de juillet 1906 sur le repos hebdomadaire ne fut mise en application qu'à partir du 31 décembre 1910. Dès les premières semaines de 1911, le directeur de l'usine jovicienne se plaignit que "*d'ores et déjà, nous pouvons dire que son application nous donne de grosses difficultés*<sup>377</sup>". Elle obligeait, en effet, certains ouvriers à travailler entre 5 et 6 heures de moins par semaine ce qui signifiait que certains ouvriers comme ceux des Ateliers, des Maçons et de la Charpenterie qui gagnaient déjà moins que les autres furent pénalisés et réclamèrent donc des augmentations. Le directeur de Joeuf se disait obligé de les augmenter afin de les "*tenir*".

Or, après l'analyse des secteurs de l'usine d'où provenaient les ouvriers mécontents de leur salaire, les Ateliers et la Charpenterie arrivaient effectivement en tête après 1910. Aux Ateliers de Joeuf par exemple, le personnel pouvait jusqu'en 1910, travailler 6,5 jours par semaine mais après le passage de l'inspecteur dans l'usine, les ouvriers "*ne peuvent faire que 6 jours d'où baisse du gain*". Cette baisse fut alors chiffrée par les services de l'usine à environ 24 francs par mois pour certaines catégories d'ouvriers<sup>378</sup>.

A côté de ces salaires en numéraire, les dirigeants d'entreprise développèrent des prestations et des compensations en nature afin de rendre plus attractif les lieux de travail et corriger les faiblesses éventuelles du salaire ouvrier.

Parfois, pour certaines catégories d'ouvriers certaines primes étaient établies en fonction de l'assiduité au travail (jusqu'à 10 % du salaire normal)<sup>379</sup>. D'autres fois, dès qu'un ouvrier avait atteint un

<sup>375</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F. Reg <sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>376</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg <sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>377</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg <sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>378</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg <sup>8</sup>/<sub>1</sub>

<sup>379</sup> *La Revue Industrielle de l'Est*, n°715, p. 23.

certain nombre d'années de services, des avantages en nature lui étaient attribués. Dans le sud du département de la Meurthe-et-Moselle, après quinze années de service, le chauffage était gratuit. Si l'ouvrier restait vingt années un logement lui était donné ou une indemnité était prévue et pour ceux qui restaient plus de trente ans à l'usine, un versement de 30 francs était effectué sur un livret spécial de la Caisse d'Épargne. Aux usines Gouvy à Dieulouard, au salaire proprement dit, s'ajoutait pour certaines catégories d'ouvriers "*comme les puddleurs, les réchauffeurs, lamineurs, platineurs, forgerons, tallandiers et ajusteurs*" le logement gratuit et le chauffage<sup>380</sup>.

#### 1.2.1.2.2. La fixation par le logement.

La question du logement resta parmi celles qui préoccupèrent le plus les dirigeants d'usine soucieux d'attirer et de stabiliser les flux de main-d'œuvre. Une politique du logement devait pouvoir fixer l'ouvrier<sup>381</sup>. "*C'est en matière d'habitation que l'initiative patronale trouve sa première et plus naturelle manifestation*"<sup>382</sup>. Dans ce domaine, les de Wendel n'avaient rien à apprendre de personne. Dès les années 1850, ces barons du fer mirent en place les bases de leur politique sociale. Les premiers logements bâtis par les de Wendel furent ceux construits à Suzange<sup>383</sup> afin d'abriter les ouvriers du laminage. D'autres chantiers furent lancés mais jusque vers le milieu du XIXe siècle, le recrutement local à une échelle très réduite n'incita pas les maîtres de forges à investir dans les logements d'ouvriers. Ce fut en 1857 avec l'édification de la ville complète de Stiring que les de Wendel entrèrent complètement dans la politique du logement de grande envergure en inaugurant leur première véritable cité ouvrière. Par la suite s'édifièrent les cités ouvrières autour de Nilvange-Hayange et du côté meurthe-et-mosellan, la cité de Joeuf prit forme à Génibois. Cette cité était placée à mi-chemin entre l'usine et le vieux village<sup>384</sup>. Ces constructions et les mesures parallèles qui furent prises devancèrent comme on le voit les initiatives gouvernementales.

Ce ne fut que le 30 novembre 1894 que le législateur publia la première loi ayant pour but de faciliter aux personnes peu fortunées l'acquisition ou la construction d'une habitation salubre. Ce texte fut

<sup>380</sup> *La Revue Industrielle de l'Est, ibidem*, p. 24.

<sup>381</sup> VIAL (Jean), *op. cit.*, p. 337

<sup>382</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., rapport Hottenger, p. 4

<sup>383</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière, op. cit.*, p. 117

<sup>384</sup> MALLET (Annick), *op. cit.*, p. 109

complété et modifié par les lois des 12 avril 1906, 10 avril 1908 et 23 décembre 1912 qui mirent en place un système dans lequel les familles de situation modeste pouvaient recevoir des avances à faible intérêt et des subventions étaient accordées pour le logement des familles nombreuses. Ces avances et ces subventions étaient octroyées par l'entremise soit de sociétés spécialisées (Société de crédit immobilier, Sociétés d'habitation à bon marché) et d'offices publics d'habitations à bon marché (départementaux ou communaux), soit des sociétés de secours mutuels, soit enfin par l'intermédiaire des caisses d'épargne.

Là encore les maîtres de forges mirent en place leur propre politique de logement bien avant l'intervention de l'État. Sous l'influence de théoriciens comme F. Le Play, s'élabora une stratégie de construction d'habitations hors de la ville, proche des usines et de la campagne afin de permettre un « sursalaire » grâce à la complémentarité d'activités agricoles, et éviter les influences urbaines. Dès 1881, alors que l'usine n'était pas encore achevée, le conseil d'administration de Joeuf décida de faire l'achat de terrains et de construire 150 logements d'ouvriers hors du vieux village<sup>385</sup>. Par la suite, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la concurrence des nouvelles minières et des usines qui se bâtissaient à Auboué et Homécourt alarmèrent les de Wendel de Joeuf. Ces derniers reconnurent qu'il était de *“toute nécessité de fournir des habitations aux ouvriers que nous voulons conserver”*<sup>386</sup>. Aux logements construits précédemment, les joviciens rajoutèrent alors 55 logements en 1899 mais les maîtres de forges voisins attiraient à eux *“tous les ouvriers des villages en amont de l'Orne et nous ne pouvons plus guère compter que sur la population logée dans nos propres maisons”*<sup>387</sup>. En 1907, pressée par le temps, Homécourt entreprit dans un premier temps, de loger les 540 ouvriers nouvellement arrivés dans des *“cantines en bois construites au lieu dit « la Petite Fin »”*<sup>388</sup>. Pour Joeuf, les travaux consacrés aux logements d'employés et d'ouvriers firent l'objet de lourdes dépenses au cours des années 1900, mais comme la plupart des autres barons du fer, les de Wendel s'imposèrent ce sacrifice vu *“la difficulté de maintenir un personnel stable”*<sup>389</sup>. Le parc immobilier de l'usine de Joeuf et celui de la plupart des grands centres sidérurgiques s'agrandissaient au fil des années. Les Aciéries

---

<sup>385</sup> E.A.U.S., usine de Joeuf, A.G. ordinaire du 6 juin 1881.

<sup>386</sup> E.A.U.S., usine de Joeuf, A.G. ordinaire du 31 mai 1898

<sup>387</sup> E.A.U.S., usine de Joeuf, A.G. ordinaire du 28 mai 1900

<sup>388</sup> A.D.M.M., 9 M 23

<sup>389</sup> E.A.U.S., usine de Joeuf, A.G. ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 1907

de Longwy possédaient 846 logements avant 1914<sup>390</sup>. P. Fritsch considérait que l'ensemble des constructions effectuées par les de Wendel avant 1914 valait environ soixante milliards de francs légers<sup>391</sup>.

Pour attirer les ouvriers, l'existence des cités était avancée comme un argument de choix. Dans les prospectus distribués aux Italiens par le colonel Couturier du Comité des Forges, on trouvait des articles concernant les "*Bagni doccia*", "*delle abitazioni sane e comode alle famiglie, a prezzi eccezionali*" tandis que les célibataires pouvaient s'attendre à trouver "*alberghi (...), osterie del paese (...), e dell'aqua potabile in abbondanza*". Par cette politique du logement, les maîtres de forges lorrains espéraient implanter et retenir une population extérieure au Pays Haut et la surveiller dans le cadre des dispositions prises par le législateur. Toute une stratégie était alors développée pour rendre plus efficace la surveillance des locataires des cités. G. Hottenger proposait de dissocier la fonction de gérance de celle de répression. Le gérant de la cité ne devait s'occuper que d'un nombre restreint de maisons afin de garder un contact personnel avec les occupants et donc assurer un contrôle plus étroit. Il était chargé de renseigner la direction ou le comité de la caisse de secours sur les besoins des familles, s'occupait des démarches administratives et assistait aux offices religieux et funèbres à la place de la direction. En clair, ce gérant était le représentant permanent de la direction, assisté par les gardes d'usines qui eux, s'occupaient de faire régner l'ordre et de sanctionner les manquements à la discipline.

Proposer des logements aux ouvriers déboucha assez vite sur l'idée d'inciter les ouvriers à devenir propriétaires de leur maisons. "*Parfois même s'établit un régime encore plus efficace de locations-ventes*<sup>392</sup>". Cette politique partait du principe que l'entreprise, en permettant aux ouvriers de lui emprunter de l'argent, allait les mettre en état de dépendance financière. On pensait aussi que l'ouvrier propriétaire resterait plus stable que les simples locataires parce que : "*c'est bientôt sa maison qui le possède, le moralise, l'assied, le transforme*<sup>393</sup>". Des avances étaient accordées dans certains cas aux ouvriers et aux employés qui avaient des économies et qui "*offraient des garanties morales*<sup>394</sup>". Le taux des avances étaient de 4 % chez de Wen-

<sup>390</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy ...*, *op. cit.*, p. 178

<sup>391</sup> FRITSCH (Pierre), *Les Wendel ...*, *op. cit.*, p. 118

<sup>392</sup> VIAL (Jean), *op. cit.*, pp. 337-338

<sup>393</sup> E. CHEYSSON, directeur du Creusot cité par NOIRIEL (Gérard), *Les ouvriers...*, *op. cit.*, pp. 78-79,

<sup>394</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière*, *op. cit.*, p. 120

del et l'argent était récupéré sur les salaires ce qui permettait d'accentuer les liens et stabilisait le personnel logé.

A la veille de la Grande Guerre, les dirigeants de Joeuf finirent par raisonner en terme de "*personnel logé*" et de "*personnel non logé*". En 1911, les chiffres avancés par les rapports internes de l'usine de Joeuf prétendaient que 43,3 % du personnel était logé. Chez ceux-là, la proportion des départs annuels n'était que de 3,7 % en 1910 et de 3,8 % l'année suivante. En revanche pour les ouvriers domiciliés ailleurs que dans les maisons des cités, les chiffres avancés expriment un extraordinaire turn-over. En 1911, le chef de l'équipe des électriciens de l'Acierie de Joeuf se plaint que le recrutement d'ouvriers de métiers était très difficile "*par suite des difficultés de se loger en ville, les ouvriers quittent facilement leur place, d'autres usines leur offrant un logement dès leur entrée à leur service*<sup>395</sup>". En réalité, l'étude minutieuse de la fréquence des entrées-sorties de 1888 à 1914 conforte l'idée d'instabilité des ouvriers et montre que cette dernière s'accroît au fil du temps.

### 1.2.2. BILAN A NEGATIF AVANT 1914

D'une manière générale, les politiques développées par les dirigeants d'entreprises sidérurgiques et par les pouvoirs civils dans la perspective d'une stabilisation et d'un contrôle des flux de main-d'œuvre furent un échec avant 1914.

Dans le domaine du contrôle des flux les mesures prises par les autorités pour surveiller et limiter les déplacements à travers la déclaration de résidence restèrent longtemps sans effet. Les stratégies d'implantation de la main-d'œuvre déployées par les maîtres de forges n'eurent qu'une incidence réduite sur le comportement des flux.

#### 1.2.2.1. Échec du contrôle des flux

##### 1.2.2.1.1 Mauvaise application des textes

La surveillance des déplacements à travers le département de la Meurthe avait déjà causé des soucis aux services de police au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1826, le ministre de l'Intérieur émit une circulaire dans laquelle il reprochait aux préfets le manque de rigueur dans

---

<sup>395</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>9</sup>/<sub>1</sub>, Forges de Joeuf - Acierie, Personnel et salaires, 15 mars 1911



l'application des directives sur l'inscription des étrangers dans les registres d'hôtel "*trop souvent surchargés de notes inutiles ou ridicules et souvent même injurieuses envers les personnes ou l'État*<sup>396</sup>". La loi de 1893 avait pourtant été édictée avec l'intention d'obliger les étrangers à signaler leurs déplacements et leur identité dans les huit jours après l'entrée et l'établissement de leur résidence dans une commune. A cet effet avait été mis en place un registre d'immatriculation des étrangers dans lequel les références patronymiques et autres devaient permettre aux autorités de connaître les déplacements d'individus étrangers. Très tôt, le ministère de l'Intérieur dut se résoudre à limiter en partie l'application de cette loi. Dès sa parution, il fallut accepter une dérogation au délai d'un mois imparti par l'article premier de la loi. Les sanctions contenues dans l'article 3 qui devaient être prises à l'encontre des étrangers qui ne régulariseraient pas leur situation avant la fin du mois de septembre furent reportées. Sitôt la loi parue, le ministre de l'Intérieur écrivit au préfet de Meurthe-et-Moselle pour admettre "*qu'il serait excessif de poursuivre dès l'expiration*<sup>397</sup>" de ce délai qui fut alors étendu jusqu'en décembre 1893. Par la suite, les préfetures reprochèrent aux maires leur laisser-aller dans l'établissement et les envois des déclarations d'inscription d'étrangers dans leurs communes<sup>398</sup>.

L'explication tient au fait que la loi se révéla être une coquille creuse pour laquelle le législateur n'avait pas prévu des moyens suffisants d'application. En réalité, aucune pénalité ne s'attachait à l'infraction du défaut de visa du certificat d'immatriculation en cas de changement de commune par un étranger. Le 30 avril 1895, le parquet de Briey donna une interprétation du paragraphe 3 de l'article premier de la loi du 8 août 1893 qui servit ensuite de jurisprudence dans ce domaine. Cette interprétation consistait à refuser l'application de toute sanction pénale aux étrangers qui ne se soumettaient pas à la formalisation du visa en cas de changement de domicile. Cette lacune alarma les autorités et le Président du Conseil tenta à plusieurs reprises d'y remédier en 1892 et en 1897 en déposant un projet de loi tendant à

---

<sup>396</sup> A.D.M.M., 4 M 136

<sup>397</sup> A.D.M.M., 4 M 136, télégramme du ministère de l'Intérieur au préfet de Meurthe-et-Moselle en date du 2 septembre 1893

<sup>398</sup> A.D.M.M., *Recueil des Actes Administratifs* n°14 de juin 1897 et n° 15 de juin 1912

combler cette omission. Mais pour des raisons de vice de procédure, ces projets furent ajournés puis devinrent caducs <sup>399</sup>.

Jusqu'en 1913, dans l'arrondissement de Briey, la correspondance entre les mairies et les services de la préfecture démontre une impuissance à faire appliquer la loi sur les déplacements justement à cause de cette absence de sanction des contrevenants. "*Trop souvent les ouvriers quittent les communes sans avoir accompli cette formalité*<sup>400</sup>" : cette plainte revenait sans cesse sous la plume des maires. Dans le sud du département, le maire de Dombasle, lassé de l'inefficacité de la loi écrivit au préfet en disant que la surveillance des étrangers ne pouvait être exercée réellement que lorsqu'une loi exigerait la présentation du visa sur l'extrait d'immatriculation, aussi bien au départ des communes qu'à l'arrivée. De son côté, la mairie de Briey citait le cas exemplaire d'un ouvrier étranger qui s'installa à Joeuf et fit donc viser sa feuille à la mairie. Quelques jours plus tard, il quitta la commune mais sans faire viser son extrait d'immatriculation<sup>401</sup>. En imaginant qu'il ne se soit pas présenté à la mairie de sa nouvelle résidence, il restait domicilié à Joeuf alors qu'il n'habitait plus dans cette ville. Le ministère de l'Intérieur essaya en vain dans les derniers mois avant la guerre de mettre en place un nouveau système dans lequel il invitait les maires des communes où les étrangers faisaient viser leurs certificats d'immatriculation, à prévenir leurs collègues des localités où le certificat avait été délivré précédemment ou visé pour la dernière fois<sup>402</sup>. Mais l'inefficacité de la loi était telle que le maire de Maxéville résuma le désenchantement face à l'impossibilité de contrôler les flux "*Le mouvement [des étrangers] est trop flottant et leur séjour chez leur employeur de trop courte durée pour pouvoir obtenir un recensement exact (...) Il ne sera possible de se rendre compte exactement de la population étrangère résidante dans les communes qu'à l'époque du recensement général de la population*<sup>403</sup>". Cette incapacité à maîtriser les courants étrangers alla de pair avec l'instabilité constatée dans les forges de la région. Notons d'ailleurs un certain décalage dans l'instabilité réelle des ouvriers dont les durées de séjour dans l'usine

---

<sup>399</sup> A.D.M.M., *Recueil des Actes Administratifs* n°28 de juin 1893 et n° 13, 26 de juin 1912

<sup>400</sup> A.D.M.M., 4 M 136, Réponse du maire de Pompey à une circulaire préfectorale, 1<sup>er</sup> juillet 1913

<sup>401</sup> A.D.M.M., 4 M 136

<sup>402</sup> A.D.M.M., *Recueil des Actes Administratifs* n°10 de mai 1913

<sup>403</sup> A.D.M.M., 4 M 136, Maxéville 5 janvier 1914.

étaient très courtes, et le discours patronal plus rassurant qui affirmait que les ouvriers étaient fidèles à l'entreprise.

#### 1.2.2.1.2. L'instabilité croissante de la main-d'œuvre.

A écouter certaines formes du discours patronal et des autorités, il ressort non seulement que la grande instabilité de la main-d'œuvre frappa les contemporains par son ampleur mais également que les chefs d'entreprise se vantèrent d'avoir à leur service une proportion toujours grandissante d'ouvriers aux états de services de plus en plus anciens.

Certains textes, extraits de plaquettes commémoratives ou de monographies industrielles publiées par les usines dans la presse spécialisée, tentaient de minimiser l'ampleur du *turn-over* ou tout au moins de mettre en place une dichotomie étrangers et ouvriers locaux dans laquelle les premiers ne tenaient pas en place<sup>404</sup> tandis que les seconds constituaient le noyau stable de l'entreprise. Aux études précises les directeurs préféraient les chiffres évasifs permettant de mieux camoufler l'échec relatif<sup>405</sup> de leurs politiques de stabilisation. "*Beaucoup de vieux ouvriers comptant 40, 50 et jusqu'à 60 années de service*<sup>406</sup> " se vantait la direction de Gorcy en 1900 alors qu'en étudiant de près le nombre des ouvriers qui effectivement passèrent plus de 30 ans dans l'usine seuls 3 % ont-été trouvés.

Cette manoeuvre fut tentée dans des buts multiples parmi lesquels l'idée d'attachement traditionnel de l'ouvrier au patron tenait une place prépondérante : "*(...) jusqu'en 1890, c'étaient des fils des anciens ouvriers qui formaient le personnel nouveau. Ils apprenaient le métier de leur père sous sa direction, puisaient à la source les vieilles traditions d'honnêteté et de travail*<sup>407</sup>" l'arrivée massive des étrangers allait tout remettre en cause. Au Creusot, la monographie présentée par la presse patronale, affirmait qu'il "*n'est pas rare de trouver des familles ayant en deux ou trois générations 5, 6, 7 membres et même plus faisant partie simultanément du personnel. Parfois on a pu voir un père ouvrier ou chef d'équipe, un fils employé ou contremaî-*

<sup>404</sup> HOTTENGER (George), *op. cit.*, p. 245

<sup>405</sup> Relatif parce que l'attitude des maîtres de forges pouvait s'expliquer également par le mode de calcul de l'ancienneté des ouvriers. Les modalités de ces calculs seront développés plus longuement dans la seconde partie de cet ouvrage. Pour les années d'Avant-guerre le manque de matériaux a empêché une telle démonstration.

<sup>406</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, Monographie des établissements de Gorcy, 16 décembre 1900, n° 467

<sup>407</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, Monographie des usines de Gouvy, *op. cit.*, p. 2

*tre, un petit fils ingénieur. Nombreuses sont les familles qui grâce aux établissements de MM. Schneider et C<sup>ie</sup> ont fait ainsi graduellement, par le travail une ascension continue et durable<sup>408</sup> ”.*

A cet attachement des ouvriers locaux, le discours officiel opposait les nouveaux arrivés, “*les nomades*” et autres “*chemineaux*<sup>409</sup>”, par définition étrangers à cette culture et donc responsables de l’instabilité grandissante qui touchait les forges de Meurthe-et-Moselle. Michelle Perrot rappelle l’aversion des directeurs d’usines à l’encontre du “*trimardeur*”, “*souvent un compagnon, un jeune ouvrier mobile et frondeur auquel l’établissement fait horreur, un de ces irréguliers contre lesquels les usines tentent de se prémunir par l’obtention de « délais de prévenance »*<sup>410</sup>”. L’ouvrage de Rondeau et Baudin<sup>411</sup> affirme que les maîtres de forges vivaient le nomadisme ouvrier comme une insulte permanente à leur projet industriel et rappelle que le sous-préfet de Briey aurait aimé “*une mobilité de la répression contre la libre circulation des hommes*”. Ces gens qui se déplaçaient sans cesse étaient de toutes les grèves, de toutes les échappées hors de l’atelier. Ces déclarations étaient reprises par les journalistes de la presse locale qui se plaignaient de l’incessant va-et-vient des courants étrangers à travers le pays.

En analysant précisément les durées de séjour des flux ouvriers dans le bassin de Briey, il est surprenant non seulement de constater l’envergure prise par l’instabilité au cours des années avant la Première guerre mondiale, mais également de voir que tous les ouvriers, de toutes origines, étaient touchés par le phénomène.

### *1.2.2.2. Échec des politiques patronales de fixation*

#### *1.2.2.2.1. “Ils fileront ailleurs”<sup>412</sup>”*

Les politiques patronales furent dans la plupart des cas prises à contre-pied par les masses mouvantes. Les flux de main-d’œuvre, loin

<sup>408</sup> *Revue Industrielle de l’Est*, Monographie Industrielle des Etablissements Schneider et C<sup>ie</sup>, 28 avril 1907, n°798, p. 327

<sup>409</sup> L’Écho de Briey, Samedi 21 décembre 1907, article intitulé : “*Vagabonds, chemineaux, trimardeurs et Cie..*”

<sup>410</sup> PERROT (Michelle), *La fin des vagabonds*, *L’Histoire* n°3, juillet-août 1978, pp. 23-33, p. 32

<sup>411</sup> RONDEAU (D.) - BAUDIN (F.), *Chagrin lorrain. La vie ouvrière en Lorraine (1870-1914)*, Paris, Ed. du Seuil, 1979, 145 p., p. 121

<sup>412</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., versement 14, Rapport Hottenger du 31 octobre 1912

d'être assujettis par l'usine s'en sont, au contraire, bien souvent affranchis.

Quelques mois avant la Première Guerre mondiale, certaines entreprises du Calvados demandaient des conseils à G. Hottenger au sujet de cités ouvrières qu'elles désiraient construire pour fixer leurs ouvriers. Fort de son expérience en Lorraine celui-ci envoya un rapport dans lequel il prévenait : *"Vous dites : je logerais 500 ouvriers ici, 1 000 là, et 500 à Caen. Pensez vous que vous puissiez en embauchant, imposer des conditions de logement ? (...) Bien des célibataires, bien des familles parmi celles qui voudront s'adjoindre des pensionnaires, prendront le logement indiqué, mais le quitteront à la première observation, et même sans observation, et c'est à Caen qu'ils fileront ailleurs, et s'entasseront n'importe où et n'importe comment. L'hygiène, le confort, ils s'en soucient peu ou point : ce qu'ils veulent, c'est l'indépendance, c'est une installation qui leur permette de vivre le plus possible à l'abri des réglementations soit patronales, soit de la police, pour (...) la rigolade ou (...) la part de l'économie"*<sup>413</sup>. Cette réflexion un peu longue méritait d'être citée tant elle résume à elle seule l'ampleur des déceptions patronales.

La discipline stricte des cités ouvrières et les modalités discriminatives d'attribution des logements acheva de donner un effet de répulsion aux maisons construites par les usines. Non seulement les Italiens avaient beaucoup de difficultés à trouver une place dans les Cités, mais en plus les contraintes des règlements en décourageaient plus d'un.

Selon A. Printz, *"le mode d'attribution des logements se faisaient par points, 100 au total, dont les plus forts se rapportaient à la qualification professionnelle : de 0 à 80 points. Le reste était donné suivant la nationalité du candidat : 20 pour un Français, 15 pour un Belge, Luxembourgeois ou Suisse, 10 pour un Italien ou Polonais et 5 pour toutes les autres nationalités"*<sup>414</sup>. Autrement dit pour qu'un Italien ou un autre étranger, qui n'était pas issu du milieu local, obtienne une place dans un logement de Wendel, il fallait attendre qu'une habitation se libère et qu'en même temps les Français, les Belges et les Luxembourgeois (souvent dotés d'une meilleure qualification professionnelle) qui étaient en quête d'un logement aient obtenu satisfaction. Cela laissait peu de chance pour trouver à se loger. En Moselle égale-

<sup>413</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., versement 14, Rapport Hottenger du 31 octobre 1912

<sup>414</sup> PRINTZ (Adrien), La vallée usinière, *op. cit.*, p 117

ment, *“les hôtels de la mine et autres établissements semblables (...) sont presque uniquement fréquentés par des Allemands et des Luxembourgeois<sup>415</sup>”*. En 1912, sur les quatre cités ouvrières de Joeuf<sup>416</sup>, seuls 817 ouvriers étaient logés en cité alors que les Forges et la mine occupaient 2 988 personnes<sup>417</sup>.

Une fois admis à occuper un logement dans les cités, l'ouvrier devait s'adapter à la discipline des maîtres de forge. Le règlement des cités de chez de Wendel (voir Annexes) était assez explicite en ce sens puisque d'après le paragraphe 3 concernant la prise de possession du logement par un nouveau locataire, *“dès son entrée dans un logement, le locataire doit donner au surveillant des Cités les renseignements nécessaires pour les déclarations à faire à la police locale<sup>418</sup>”*. Un contrôle permanent était possible puisque les logements étaient accessibles *“en tout temps”* aux employés ayant la surveillance des logements (en vertu de la rubrique « *Contrôle* » - § 17) et une série d'amendes était prévue en cas d'infraction au règlement (§ 19). Les dirigeants de l'usine de Moyeuvre émirent l'idée en 1910 de supprimer la caution exigée à l'entrée d'un logement ouvrier. La réponse de Joeuf fut que *“la suppression de la caution n'est possible qu'avec les ouvriers stables du pays. Mais pour les ouvriers qui quittent l'usine et le logement, l'application du paragraphe 5 du règlement est impossible. Dans 99 % des cas, vous pouvez être persuadés qu'ils s'arrangeront presque tous de façon qu'il n'y ait rien à retenir sur leur gain au moment de leur départ<sup>419</sup>”*.

Dans l'état actuel des archives et des recherches, il est difficile de dire précisément quelle proportion du personnel de l'usine de Joeuf avait un logement. Pour les années avant 1914, grâce aux délibérations du conseil d'administration de Joeuf<sup>420</sup> et les bilans des différents services Annexes de l'usine de Joeuf<sup>421</sup>, pour la mine du Grand-Fond et

---

<sup>415</sup> E.A.U.S., Archives de la S.M.S., versement 14, Rapport Hottenger de novembre 1912

<sup>416</sup> La principale était celle de Génibois à Joeuf, à côté de laquelle on trouvait la cité dite « de Moyeuvre » sur le ban de Joeuf, celle du Grand Fond et la cité de Curel qui se trouvait en Moselle.

<sup>417</sup> E.A.U.S., Etat récapitulatif des logements habités par les ouvriers des différents services des usines de Joeuf, versement M.D.F., Reg 9/1

<sup>418</sup> E.A.U.S., Les petits fils de F<sup>çois</sup> de Wendel et Cie, *Règlement des Cités des Usines*, Imprimerie Lorraine, Metz, 1911

<sup>419</sup> E.A.U.S., versement <sup>10</sup>/<sub>110</sub>, Joeuf, contrats de location des logements ouvriers, 17 juillet 1911, lettre réponse de Joeuf à Moyeuvre-Grande.

<sup>420</sup> E.A.U.S., Versement 111, Forges de Joeuf, Procès Verbaux des Assemblées Générales, 4 juin 1910, 10 juin 1911, 8 juin 1912, 10 juin 1913 et 13 juin 1914.

<sup>421</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., en particulier série des REG 8 et 9

pour les Forges de Joeuf, il y avait environ 40 % du personnel qui était logé. Or, en consultant des sources parallèles<sup>422</sup>, ou en analysant les chiffres proposés, en 1911 et 1912 des écarts significatifs sont apparus entre la réalité et ce qui était affirmé par les services de l'usine. L'usine possédait globalement 837 logements répartis sur quatre cités et y logeait en 1911, 1 149 des 2 882 membres du personnel. Ces 1 149 personnes représentaient, les 40 % proposés lors des assemblées. Seulement, ce chiffre englobait les ouvriers, les employés, les cadres, les ingénieurs de l'usine et la direction. Le personnel ouvrier, proprement dit, était noyé dans la masse. Il était donc facile dans ces conditions de camoufler le problème. Au mieux l'observateur peut connaître à l'aide du tableau ci-dessous<sup>423</sup>, quelle était la part réelle de logements affectés à chaque service, sans pouvoir connaître les proportions réelles des logements d'ouvriers :

**Répartition des logements par services à Joeuf en 1911**

Services	Totaux des logements affectés par services en 1911	% de logements par services sur le total des logements
Mines	49	6,3 %
Hauts Fourneaux	42	5,4 %
Aciérie	86	11,2 %
Laminoirs	198	25,3 %
Fonderie	18	2,3 %
Moteurs à Gaz	32	4,1 %
Électricité	48	6,1 %
Ateliers	130	16,6 %
Maçons	24	3,1 %
Charpenterie	8	1,0 %
Magasin	12	1,5 %
Laboratoire	6	0,8 %
Expéditions	18	2,3 %
Bureaux et Divers	61	7,8 %
Chemin de fer	51	6,5 %
<b>Totaux</b>	<b>783</b>	<b>100 %</b>

*Sources : E.A.U.S., versement de la M.D.F., Forges de Joeuf Statistiques du personnel 1911*

Les services dans lesquels la proportions d'ouvriers français étaient importante (Laminoirs - Ateliers..) étaient également ceux qui se voyaient affecter le plus grand nombre de logements. Quoi qu'il en

<sup>422</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG 9/1

<sup>423</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., *ibidem*, p. 53

soit, en 1910, un des dirigeants de l'usine jovicienne s'estima satisfait de la stabilisation de la main-d'œuvre qui, si elle n'était pas pleinement réussie, était en bonne voie et conférait à l'usine "*assurément un avantage marqué sur les usines voisines*"<sup>424</sup>. De leur côté, à partir de 1911, les conseils d'administration se félicitaient que dans le personnel logé, seuls 3,72 % étaient touchés par les départs, puis 3,8 % en 1912 et 2,5 % en 1913.

Et pourtant, tout au long des années 1909 à 1914, les rapports internes de Joeuf s'alarmaient de la fréquence des départs qui affectaient les services de l'usine. En 1910, d'après les statistiques de l'usine, il fallut embaucher 88 % de l'effectif total pour pouvoir garnir les équipes de travail. L'année suivante les proportions augmentèrent jusqu'à 92 % tandis qu'en 1912, les chiffres atteignirent 106 %<sup>425</sup>.

Quels fut alors la réelle fréquence de l'instabilité ? Quels furent aussi les facteurs qui favorisèrent cette instabilité de la main-d'œuvre ?

#### 1.2.2.2.2. Domination des départs volontaires

Comme le montre le tableau ci-dessous, environ les trois quarts des ouvriers qui quittaient l'usine le faisaient volontairement.

---

<sup>424</sup> E.A.U.S., versement 111, Forges de Joeuf, Procès Verbaux des Assemblées Générales, 4 juin 1910,

<sup>425</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., REG 8/1, année 1912



Motifs de départ des ouvriers de Joeuf (1888-1914)

	Motifs de départ	%	
Départs Volontaires	Parti ailleurs	1,5	73,7
	Ne se plaît plus à Joeuf	32,6	
	Disparu sans prévenir	5,4	
	Ne gagne pas assez	3,7	
	Rupture de Contrat	-	
	S'engage armée	0,2	
	Activité précédente	26,7	
	Refus de payer des amendes	1,0	
	Refus de Travail Judiciaires	2,0 0,6	
Départs naturels	Service Militaire	5,9	9,8
	Retraite	0,2	
	Décès	1,3	
	Fin de Contrat	-	
	Maladie ou Invalidité	2,1	
	Permission	0,2	
Mutations	Muté Usine de Wendel	2,1	2,5
	Muté Mine de Wendel	0,5	
	Muté ailleurs	-	
Renvois	Réduction	0,1	10,7
	Chômage Partiel	-	
	Absences Injustifiées	4,3	
	Abandon de Poste	0,3	
	Constitution Physique	1,0	
	Mauvais Ouvrier	1,3	
	Paresse	1,2	
	Violence	2,0	
	Ivresse	0,3	
	Hors d'Usine	0,3	
Hors cadres	Refusé à l'embauche	1,5	3,0
	Ne s'est pas présenté	1,4	
Divers	Divers	0,4	0,4
Totaux avant 1914		100	100

*Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf, 1888-1914*

Ces proportions correspondaient grosso modo à celles trouvées dans le Valenciennois (81,7 %). Avant 1914, cette instabilité peut s'expliquer par différents éléments. Il y en eut de plusieurs ordres. Parmi eux, les textes de lois appliqués tenaient une place prépondérante.

En ce qui concerne le recrutement d'ouvriers, la législation en vigueur avant 1914 stipulait que les ouvriers étaient maîtres de leur personne et de leur temps et à moins de conventions particulières, ils pouvaient, en se conformant d'ailleurs aux déclarations d'usage, quitter un atelier

pour entrer dans un autre<sup>426</sup>. “Ce n’est que l’application du principe de la liberté du travail (...) que la loi protège<sup>427</sup>”.

Cet élément permet de comprendre combien les maîtres de forges étaient démunis face aux départs prématurés de leurs employés.

Bien sûr il y avait la réglementation des ateliers qui prévenait les ouvriers des conditions de rupture du louage de services. Dans la grande industrie, les règlements d’ateliers remplaçaient dans une large mesure l’acte même de louage de services qu’il était alors d’usage de dresser entre employeurs et employés. Les quelques tentatives de contestation de ces règlements s’appuyant sur le fait que seul le patron les avait établis et étaient donc unilatéraux et non contractuels furent déboutés par la jurisprudence qui reconnut la force obligatoire de ces règlements<sup>428</sup>. Les juristes partaient du principe que l’employé qui consentait à observer les prescriptions du règlement y donnait un consentement au moins tacite. De ce fait, l’affichage dans l’atelier ou tout autre mode suffisant de publicité présumait que l’employé avait pris connaissance de ce règlement et qu’il y adhérerait en acceptant les clauses. Il semblait en être également ainsi en Lorraine annexée, puisque les ouvriers de l’usine de Rombas étaient tenus de se conformer aux règlements “*placardés dans l’usine*<sup>429</sup>” et devaient s’engager à se conformer à toutes les dispositions. Le 18 juillet 1901, la loi sur les contrats prévoyait un délai de 15 jours pour déposer le préavis qui allait permettre aux parties de rompre leur contrat de travail. Mais le plus souvent, les ouvriers qui ne désiraient pas rester, disparaissaient sans laisser de trace.

---

<sup>426</sup> CHAILLEY-BERT (Joseph) - FONTAINE (Arthur), *Lois sociales, Recueil de textes de la législation sociale de la France*, Paris, Léon Chaillez Editeurs, 1895, 407 p., dans sa première partie du chapitre premier consacré à l’Individu, la section première contient l’article 1780 du Code civil qui stipule, à propos du louage des domestiques et ouvriers, “*on ne peut engager ses services qu’à temps et pour une durée déterminée*”, en référence à la Déclaration des Droits de l’Homme et à la Constitution du 24 juin 1793. Dans l’article 18, “*tout homme peut engager ses services, son temps, mais il ne peut se vendre ni être vendu, sa personne n’est pas une propriété aliénable*”, dans la section 3 à propos du louage d’ouvrages, l’article 1710 précisait que “*le louage d’ouvrage est un contrat par lequel l’une des parties s’engage à faire quelques chose pour l’autre, moyennant un prix convenu entre elles*”.

<sup>427</sup> *Le Génie Civil*, Tome XLI, feuillet n°5, n° 1042, 31 mai 1902, Embauchage d’ouvriers, article de Louis RACHOU docteur en droit avocat à la Cour d’appel de Paris, p. 223.

<sup>428</sup> *Recueil Sirey*, jurisprudence de la Cour de Cassation, 7 Août 1877, 11 mai 1886, Librairie du recueil SIREY, décision 86-416.

<sup>429</sup> E.A.U.S., Versement <sup>64</sup>/<sub>1</sub>, « sonstigen ausgehängten Vorschriften », contenu dans l’“*Arbeitsordnung für die Arbeiter*” des usines de Rombas.

Ceci explique également que malgré les centres de recrutement et les agents recruteurs en Italie, “*on a aucune garantie que les ouvriers se rendront aux mines et usines qu'on leur a indiqué et dans lesquelles ils ont promis de se rendre. Il est un grand nombre qui profitent des avantages (...) mais ne tiennent pas compte des indications*<sup>430</sup>”. De plus, dans le cas des Italiens, G. Hottenger se plaignit que “*par une injustice flagrante, les importations de main-d'œuvre qu'elles [les entreprises signataires des accords de recrutement] faisaient venir à grands frais profitaient à l'ensemble de la région (...) soit que les ouvriers cédant à leur humeur instable allassent bientôt s'engager dans une autre mine, soit même qu'ils fussent débauchés par quelques voisins peu scrupuleux*<sup>431</sup>”.

Avant la période 1900-1905, les départs sans préavis de l'usine n'existaient qu'à dose infinitésimale (moins de 3 %). A partir des années 1904-1905, le pourcentage d'ouvriers qui quittèrent l'usine sans prévenir personne et qui donc apparurent sous le vocable « Disparu ... » augmentèrent considérablement passant à 10 % des départs volontaires entre 1906 et 1910. Cette pratique était depuis longtemps le fait de quelques ouvriers locaux comme les Français et les Alsaciens-Lorrains et ne fut adoptée que plus tardivement par les Italiens et d'autres étrangers.

Chez les Italiens, les départ impromptus ne représentaient que moins de 1 % entre 1896 et 1900 puis 0,5 % entre 1900 et 1905. Mais très vite entre 1906 et 1910, le rapport monta à 7 % et atteignit 9 % entre 1911 et 1914. Pour les ouvriers originaires des villages de Meurthe-et-Moselle ou de zones limitrophes, cette pratique fut plus courante avant 1905. On trouvait alors 4 % de Français et de Lorrains qui étaient partis sans prévenir. Cette proportion augmenta ensuite et passa entre 1906 et 1910 à 13 % pour finir à 12 % avant 1914.

Une des raisons plausible de ces départs prématurés réside indirectement dans le problème de la discipline et de la *saisie-arrêt* sur salaire pratiquée par les employeurs pour contraindre leurs ouvriers à se soumettre aux décisions patronales dans l'usine. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, “*les frais occasionnés [par la saisie-arrêt] s'élèvent à 80 % du [salaire] principal*<sup>432</sup>”. La presse spécialisée comme la *Revue Industrielle de l'Est* avait rédigé plusieurs articles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour parler de ces dispositions et dénonçaient l'échec de la loi de 1895

<sup>430</sup> E.A.U.S., Mines et usines de la S.M.S., versement <sup>59</sup>/<sub>122</sub>, année 1912

<sup>431</sup> HOTTENGER (Georges), Le pays de Briey, *op. cit.*, p. 138

<sup>432</sup> *Revue industrielle de l'Est*, revue n°390, 25 juin 1899

sur la saisie-arrêt<sup>433</sup>. Les campagnes menées affirmaient que les ouvriers surendettés n'essayaient plus de s'en sortir et "*cherchent dans une vie nomade le moyen d'échapper aux retenues*" en concluant que l'un des effets indirects de l'échec de la loi de 1895, "*c'est d'accroître le nombre des ouvriers nomades, dont l'existence est contraire à la paix sociale*"<sup>434</sup>.

Parallèlement à ces départs furtifs, un certain nombre d'ouvriers qui ne pouvaient se résoudre à quitter l'usine sans prévenir, adoptèrent une stratégie différente dont les principes ont été avancés par A. Printz. Pour contourner l'obligation de préavis, certains ouvriers de l'usine de la Fenderie d'Hayange "*avaient trouvé le moyen d'avancer leur départ en insultant M. Pasquier*". Pour cette usine, l'auteur était frappé par les nombreux renvois pour voie de fait à l'encontre d'un supérieur. Il signalait dans ce sens les violences délibérément commises pour provoquer un renvoi qui dispensait de faire les quinze jours de préavis de départ<sup>435</sup>.

En général à Joeuf, dans les motivations du départ, les employés de l'administration notaient scrupuleusement « Avant ou Après Quinzaine » quel que soit le motif de départ de l'usine et même quand aucun motif n'était spécifié. Grâce à ce détail il apparaît que la grande majorité des ouvriers étaient partis majoritairement « Sans Quinzaine » (66 %). Ceux pour qui la violence était devenue un moyen de se libérer au plus tôt, furent systématiquement noté dans cette catégorie. Pour Joeuf, sans revenir sur les détails des conflits sociaux et politiques évoqués précédemment, il faut rajouter simplement que la violence physique et verbale s'accrut à partir de 1900. Parmi les motifs de renvoi de l'usine, les condamnations pour violence qui n'étaient que de 8 % environ avant 1896, passèrent à 22 % entre 1900 et 1905 puis se stabilisèrent autour de 17-18 % entre 1905 et 1914.

---

<sup>433</sup> Cet échec est confirmé par la pratique de nombreux maîtres de forges qui tout en simulant une soumission à la loi, obligeaient indirectement leurs ouvriers à payer leurs dettes sur leurs salaires. Ainsi, chez de Wendel de Joeuf, la direction avoua, à propos de la saisie-arrêt, que "*pour tourner la loi dans certaines usines, les ouvriers reçoivent leur salaire intégral en deux sachets dont un enfermé dans l'autre contient le montant des retenues à opérer. Légalement l'ouvrier peut conserver les deux, mais pratiquement il remet le second et sa dette est payée*", E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg<sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>434</sup> *Revue industrielle de l'Est*, revue n°390, 25 juin 1899, p. 2

<sup>435</sup> PRINTZ (Adrien), *La vallée usinière...*, op. cit., p. 88

Faut-il voir là une influence des courants italiens réputés pour leur indiscipline comme l'affirmaient la plupart des chroniqueurs de l'époque ?

Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où deux mouvements diamétralement opposés se croisèrent entre 1900 et 1905. D'un côté on trouvait les ouvriers locaux, pour qui la violence avait été un moyen d'expression jusqu'en 1905 et qui par la suite furent moins nombreux à être renvoyés pour voies de fait. D'un autre côté, les Italiens, longtemps absents des flux qui quittaient l'usine pour violences physiques ou verbales augmentèrent fortement après 1905. Chez les Italiens, les actes de brutalité passèrent de 6 % avant 1900 à 18 % entre 1901 et 1905 pour finir à 26 % avant 1914. Inversement chez les Français et autres ouvriers de vieille souche, le rapport chuta de 23 % avant 1900 à 15 % voire même 10 % pour les Lorrains seuls, avant 1914.

Vers 1912, dans les mines, *« il y a une question vitale : c'est la discipline. La discipline laisse trop à désirer. « Nous n'osons pas punir répétaient les directeurs ; pour un rien les ouvriers nous quittent. Et de fait, quelle sanction appliquer ? L'amende ? Aussitôt l'ouvrier demande son compte ! La mise à pied ? L'ouvrier chôme de lui-même ! Le renvoi ? Voilà qui est bien égal à un ouvrier qui est sûr de trouver le lendemain s'il le veut, à s'embaucher à la mine voisine et pour lequel d'ailleurs le changement est une distraction ! »*<sup>436</sup> ».

Dans les usines, outre les motifs secondaires évoqués jusqu'à présent, le grand motif de départ de l'usine fut spécifié de façon laconique par les greffiers de l'usine de Joeuf sous le terme consacré de *« Ne se plaît plus à l'usine »*.

Sur l'ensemble des départs de Joeuf, tous motifs confondus, la catégorie des gens qui partirent parce que le travail ne les intéressait plus représentait avant 1914 environ 80 %. Cette proportion ne baissa pratiquement pas, passant de 82 % à 79 % entre 1880 et 1914. Parmi ces gens qui refusaient de rester à l'usine, on pouvait distinguer deux courants. D'un côté ceux qui partaient chercher du travail ailleurs et ceux qui retournaient chez leur ancien employeur ou à l'activité qu'ils avaient avant d'arriver à Joeuf.

Le groupe des ouvriers qui désiraient aller travailler ailleurs représentait 43 % des départs volontaires enregistrés avant 1914. 38 % des ouvriers partis volontairement retournaient d'où ils venaient. Les

---

<sup>436</sup> HOTTENGER (Georges), *Le pays de Briey...*, *op. cit.*, p. 141

Français et les Alsaciens-Lorrains partaient de préférence ailleurs. 53 % des Français et 55 % des Lorrains cherchèrent ailleurs ce qu'ils ne purent trouver à Joeuf durant leur séjour.

Les Italiens partis volontairement préférèrent à 48,5 % retourner chez eux en Italie. Les autres nationalités furent également touchées par ce désir de regagner leur village d'origine, mais dans une proportion moindre : 17 et 18 % pour les Français et les Alsaciens-Lorrains, 28 et 24 % pour les Belges et les Luxembourgeois.

Toutes ces attitudes aboutirent à provoquer un mouvement de plus en plus rapide dans la circulation des flux de main-d'œuvre du bassin de Briey. Il était malaisé d'utiliser uniquement les chiffres précédents pour émettre des hypothèses sur l'instabilité éventuelle des ouvriers. Tout au plus ces chiffres peuvent servir comme explication au turn-over qu'il faut désormais quantifier. Les résultats obtenus pour l'usine de Joeuf à partir des registres d'embauche, révèlent dans ce domaine des amplitudes importantes. Aussi, il a été préférable d'exposer le problème d'une manière plus concrète, par regroupement et calcul des classes de durée. Cette démarche a été faite dans le but de montrer comment l'instabilité a évolué au cours des années avant 1914 et dans quelles proportions.

#### 1.2.2.2.3. Les temps de séjour : accélération de l'instabilité.

*“Aux yeux de ces populations enracinées dans le sol natal, ces ouvriers venant d'un peu partout, beaucoup même sans point d'attache bien défini, sont non seulement des « forains » mais des « nomades », il en est même dans le nombre qui vivent de ci, de là au jour le jour, comme des gens « sans feu ni lieu »<sup>437</sup>”. Les contemporains dénonçaient l'instabilité incontrôlable de la main-d'œuvre sans qu'aucune durée de séjour réelle n'ait été proposée. Cette étude s'est attachée à comprendre l'évolution précise des durées de séjour.*

##### 1.2.2.2.3.1. Évolution des durées de séjour théoriques avant 1914

###### 1.2.2.2.3.1.1. Durée moyenne de séjour très brève.

En regardant les durées moyennes de séjour sur l'ensemble de la période 1890-1914, plusieurs faits ressortent. Tout d'abord, la

---

<sup>437</sup> HOTTENGER (Georges), *Le pays lorrain...*, *op. cit.*, p. 472

moyenne générale était d'environ 12 mois. Français, Lorrains, Belges et Luxembourgeois restaient environ 14 mois tandis que les Italiens et les Allemands ne séjournèrent que de 6 à 8 mois. L'écart des séjours entre les différents courants n'était pas excessif. L'usine de Joeuf ne gardait ses ouvriers, quels qu'ils soient, que difficilement au-delà d'un an.

Cette constatation prévaut sur toute la période et un découpage chronologique avant 1914 permet de confirmer cette tendance à l'instabilité même si le phénomène des crises semblait ralentir les fréquences de départ.

#### 1.2.2.2.3.1.2. Les crises retardaient les départs sans stabiliser.

En étudiant année par année et en découpant en périodes quinquennales les années entre 1890 et 1914, il est apparu que les durées de séjours étaient plus longues lorsque le contexte économique était morose. Mais sitôt la reprise économique et la prospérité revenues, les séjours à l'usine redevaient courts. Par souci de cohérence, dans un premier temps, les durées de séjour ont été calculées au moment où les ouvriers quittaient l'usine. Cette méthode a permis de comprendre quels étaient les classes de durée les plus représentées. Puis à titre indicatif, les durées de séjour ont été calculées à partir de la date d'entrée dans l'usine. Ces deux approches ont permis une analyse précise de l'influence des crises sur le comportement des ouvriers : une fois que l'ouvrier a quitté l'usine nous sommes en mesure de savoir combien de temps il a travaillé. En connaissant la date d'entrée, nous savons précisément quelle est l'influence de la conjoncture sur sa stabilité.

Ainsi, avant 1896, alors que la reprise de l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait pas encore joué, les ouvriers étaient restés en moyenne 18 mois. Luxembourgeois, Belges, Lorrains et Français restèrent occupés sur les chantiers de l'usine jovicienne entre 18 et 20 mois en moyenne. Malgré la crise, les Allemands préféraient rentrer chez eux ou aller chercher de l'ouvrage ailleurs au bout d'une dizaine de mois seulement.

Ce phénomène se répéta entre 1900 et 1905. Là encore, au cours des années 1901, 1902 et 1903 et 1904 on vit les ouvriers rester plus de 20 mois à leur poste avant de quitter l'usine. Les durées les plus longues furent retrouvées chez les mêmes catégories d'ouvriers que précédemment, à savoir celles issues des régions proches de l'usine. Chez

elles des pointes de séjour furent enregistrées aux alentours de 34 mois pour les Français en 1904, 35 mois pour les Lorrains en 1903 voire même 41 mois en 1902 pour les Luxembourgeois. Les Allemands furent également touchés à ce moment là. La plupart d'entre eux acceptèrent de rester à l'usine environ 30 mois dès 1900. Seuls les Italiens semblèrent moins affectés par les effets de la crise. Leur comportement ne se modifia pas tellement. Tout au plus voit-on les durées de séjour augmenter de 1899 à 1902 et une fois le point culminant de 17 mois atteint, les moyennes de séjour retomber rapidement jusqu'à 12 mois en 1905. En 1913, les rapports internes de l'usine de Joeuf déclaraient que "*par suite de la crise on a eu des hommes plus facilement, cette année et le mouvement est moins important*"<sup>438</sup>". Les Laminoirs n'eurent qu'à embaucher 119 hommes au lieu des 350 prévus pour pallier le turnover.

### 1.2.2.2.3.1.3. La prospérité relançait l'instabilité.

Inversement dès que la reprise économique se faisait sentir et que les entreprises relançaient leur production et leurs embauches, les durées de séjour chutaient. Ainsi, entre 1896 et 1900, les ouvriers ne s'attardèrent que 13 mois en moyenne dans les différents services de l'usine de Joeuf. Le point le plus bas fut atteint en 1897. A ce moment là, les ouvriers, toutes nationalités confondues, ne restèrent que 10 mois. De même dès 1905, une fois que le gros de la crise s'estompa et que le ralentissement économique fut passé, la durée moyenne passa de 20 à 14 mois, puis continua à baisser jusqu'à la guerre. De 1906 à 1914 la baisse s'accrut encore après une phase de stabilisation qui dura jusqu'en 1909. Dès 1910, le mouvement s'emballa et de 12 mois en 1909, on vit partir les ouvriers après 9,5 mois en 1910-1911 et 8 mois en 1912-1913. Ce mécanisme affecta aussi bien les ouvriers autochtones que leurs homologues italiens, même si chez ces derniers l'évolution fut moins accentuée. Dès 1906 les ouvriers français et leurs collègues des pays limitrophes restèrent en moyenne 8 mois puis se stabilisèrent autour de 9-10 mois jusqu'en 1913. Les Italiens eux, travaillèrent dans les usines environ 8 à 9 mois jusqu'en 1909 puis la baisse de leur durée de séjour passa à 8 mois en 1910, à 7 mois l'année suivante et à 6 mois en 1912.

La baisse fut plus rapide et plus accentuée chez les ouvriers locaux que chez les Italiens parce que chez ces derniers l'instabilité resta

---

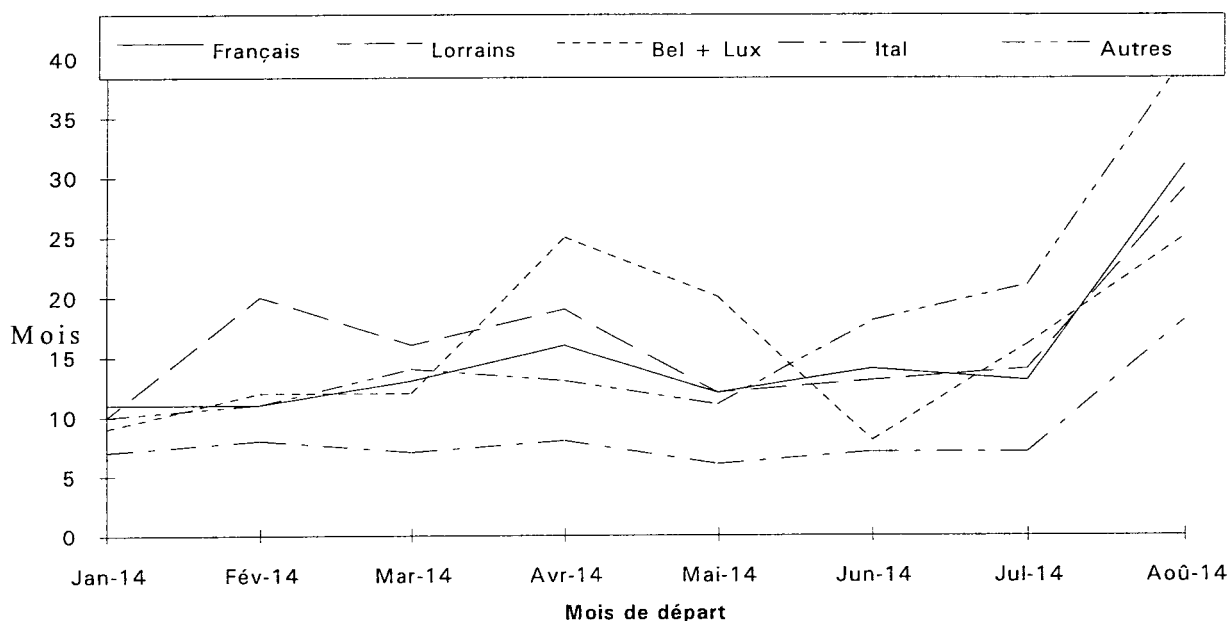
<sup>438</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>1</sub>, p. 44



une constante alors que chez les premiers elle s'accroissait ou s'estompait au gré de la conjoncture.

Il serait légitime de penser qu'avec l'approche de la guerre et la fermeture de l'usine il est normal de voir les durées de séjour se rétrécir comme des peaux de chagrin. Or, l'analyse et les moyennes proposées ci-dessus se sont faites également *a posteriori* c'est-à-dire que les flux ouvriers furent étudiés au moment où les ouvriers quittaient l'usine. Autrement dit, les chiffres exposés donnent une idée du séjour déjà effectué par les ouvriers au moment où ils quittaient l'usine au cours d'une année donnée. Ainsi, même au cours de l'année 1914, en prenant les mois comme base de travail, cette instabilité resta importante.

### Durée moyenne de séjour à Joeuf en 1914



Sources : Registres d'embauches des Forges de Joeuf (1914)

Tout au long de cette année 1914, deux groupes ressortaient du graphique précédant, les Italiens et les ouvriers des autres nationalités. La durée moyenne de séjour des Italiens resta toujours inférieure à celle des autres nationalités. La barre des deux années de séjour ne fut réellement franchie qu'au moment où tous les ouvriers entrés à Joeuf durent quitter l'usine au moment de sa fermeture. A ce moment-là nous nous rendons compte que les ouvriers qui partaient (parce que l'usine fermait) étaient en poste depuis 38 mois en moyenne.

### 1.2.2.2.3.2. Prépondérance du premier mois de séjour.

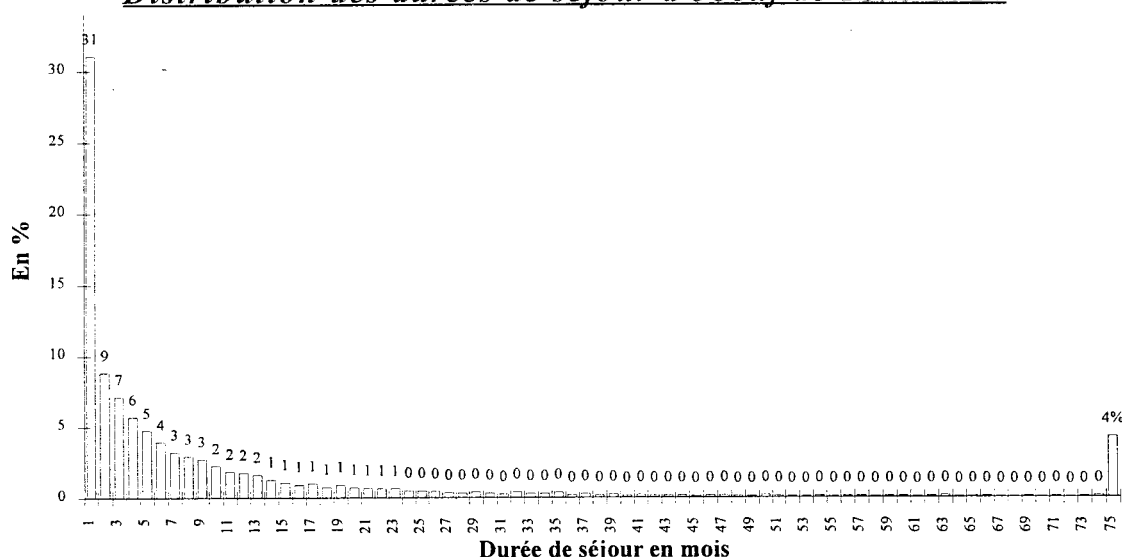
Les résultats avancés précédemment montrent que les durées moyennes de séjours des flux ouvriers entrés à Joeuf entre 1890 et 1914 étaient assez courts. Or, ces chiffres ne représentent qu'une tendance générale, un aplanissement qui escamote les valeurs extrêmes et tend à faire croire que la durée moyenne correspond à la réalité. En tenant compte de la distribution des fréquences, non seulement il a pu être confirmé que les durées de séjour étaient courts avant 1914, mais en plus, cela a permis de cerner les classes de durée qui correspondaient le mieux aux réactions des ouvriers sur le terrain.

#### 1.2.2.2.3.2.1 Valeurs moyennes relatives.

Pour mesurer la dispersion des séries analysées, l'écart-type et le coefficient de variation ont permis de relativiser les résultats proposés par la moyenne. Avec un écart-type de 18,23 mois sur l'ensemble de la période 1890-1914, il est aisé de comprendre que la distribution des durées de séjour était très dispersée. En rajoutant à cette dispersion absolue, un coefficient de variation qui indique que l'écart-type équivalait à 158 % de la moyenne, on peut comprendre combien les chiffres précédents peuvent être trompeurs et que se contenter de donner simplement cette valeur centrale comme référence risquait de provoquer des erreurs d'analyse ou des incohérences dans notre démonstration.

A titre d'exemple, il suffit de regarder l'allure de la distribution que présente le graphique ci-dessous :

***Distribution des durées de séjour à Joeuf de 1890-1914***



***Sources : Registres d'embauche du personnel de Joeuf 1890-1914***

Comment croire dans ces conditions que la durée moyenne est significative de l'état réel des séjours ? Avec 31 % des durées de séjour, sur l'ensemble de la période 1890 - 1914, la suprématie du premier mois reste incontestable. Elle ne s'est jamais démentie au cours de toutes les années avant la Première Guerre mondiale voire même, elle s'est accentuée.

#### 1.2.2.2.3.1.2. Augmentation des séjours inférieurs à un an

Afin de bien comprendre le phénomène de la prépondérance des durées très courtes à Joeuf, il suffit de regarder l'évolution de la classe des ouvriers partis avant d'avoir travaillé 12 mois à l'usine.

A la mine de Joeuf, sur 409 ouvriers présents au 31 décembre 1910, 25 % étaient là depuis moins d'un an. A la même date, aux Forges de Joeuf, la part des ouvriers présents depuis moins d'un an était de 35 % environ. Ce chiffre englobait à la fois les employés et les cadres de l'usine réputés pour être plus stables que le personnel ouvrier. Dans les calculs proposés pour les Forges de Joeuf, il n'a été tenu compte que du personnel ouvrier sans que les durées de séjour des autres catégories d'ouvriers ne viennent perturber les résultats. La proportion des ouvriers qui restaient moins d'un an était plus importante que ce que laissait supposer les rapports avancés par l'administration de Joeuf.

La tranche des durées courtes regroupait 64 % des ouvriers français sortis de Joeuf avant 1914, 63 % des Lorrains, 70 % des Belgo-Luxembourgeois et plus de 80 % des Italiens et des Allemands. Cette constatation sur l'ensemble des années 1890 - 1914 se double d'une évolution qui démontre l'affermissement des courants partis avant 12 mois. Chez les ouvriers français, la part de ceux qui partirent avant un an, passa de 56-57 % avant 1905 à 75 % entre 1906 et 1910, pour finir à 63 % juste avant la Guerre de 1914-1918. Pour les Lorrains, les Luxembourgeois et les Allemands, jusqu'en 1905, il y eut une baisse de cette tranche de durée, mais dès 1906-1910 on assista à une remontée en flèche.

Entre 1890 et 1905, la part des Lorrains ayant séjourné moins d'un an passa de 63 % à 39 %, celle des Luxembourgeois à 57 % et celle des Allemands de 80 % à 50 %. Immédiatement après cette baisse, dès 1906-1910 on assista à une reprise spectaculaire des séjours très courts (77 % chez les Lorrains, 85 % pour les Luxembourgeois et 92 % chez les Allemands). La *stabilisation relative* des années 1900-1905 ne fut alors plus qu'un souvenir. Les Italiens eux-mêmes, qui

avaient à peine réduit le nombre de leurs ressortissants quittant l'usine avant un an entre 1890 et 1905 avec une baisse de 83 % à 71 %, accentuèrent ensuite leur mouvement d'exode. Chez les Italiens, la classe des 0 à 12 mois passa à 79 % entre 1906 - 1910 puis à 83,5 % entre 1911 et 1914. Parallèlement à cette accélération de l'instabilité, on assista à une réduction des séjours plus longs. La part des *longs séjours* (plus d'un an) ne compensa pratiquement pas l'accroissement de la tranche des 0-12 mois. Cette instabilité remarquée dans les usines du bassin de Briey, rejoint celle notée par O. Hardy-Hémery à propos des usines d'Escaut et Meuse et Denain-Anzin où le "*coefficient de turnover atteint des sommets. A Escaut et Meuse il oscille entre 17 et 21 % de 1893 à 1895 et en 1912 ; à Denain-Anzin (...) nous pensons qu'il est très voisin de 70 %*". Aux Forges de Joeuf, en 1910 le coefficient d'instabilité calculé sur les mêmes bases que dans le Valenciennois était de 84 % alors qu'à la mine de Joeuf il était de 62 %.

Ces derniers chiffres suffisent à eux seuls à montrer le degré d'instabilité des flux en Lorraine et l'échec du contrôle des mouvements de main-d'œuvre dans cette région.

Ainsi, avant la Première Guerre mondiale les flux de main-d'œuvre connurent une évolution sur le plan quantitatif et des modifications dans leurs structures. La situation de marasme qui a sévi jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas véritablement permis aux Forges de Joeuf de profiter pleinement de leur atouts techniques pour lancer une vaste campagne de recrutement. L'existence de circuits de travail dont les mines et usines de Lorraine constituaient des étapes, permirent aux maîtres de forges de récupérer une main-d'œuvre suffisante, le temps que la conjoncture s'améliore. Par la suite, l'embellie économique, en accélérant les rythmes de production, a révélé les insuffisances du recrutement traditionnel. Malgré l'appoint des régions voisines du bassin de Briey, il fallut avoir recours à des flux de plus en plus lointains. La position excentrée du bassin par rapport aux réservoirs limitrophes de main-d'œuvre et les besoins grandissants de la production ont obligé les maîtres de forges à rechercher de nouveaux viviers plus consistants et plus constants d'où l'apparition sur la scène sidérurgique des courants italiens. Les installations sidérurgiques introduisirent dans un premier temps quelques ouvriers italiens puis maintinrent ces arrivées à un niveau inférieur aux besoins réels en main-d'œuvre. Pourtant, à Joeuf comme ailleurs, cette progressivité céda vite la place à l'arrivée de contingents de plus en plus nombreux au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle au point que les flux de main-d'œuvre recrutés par les forges du bassin de Briey furent composés essentiellement d'ouvriers venus de la péninsule italienne. L'accroissement de ces arrivées contrastait avec le manque de préparation de la région pour les accueillir, ce qui explique en partie l'attitude hostile des populations autochtones à l'encontre de ces nouveaux venus et les réactions de rejet enregistrées. L'obtention de certains droits et d'acquis sociaux aboutirent à la prise de nouvelles dispositions de la part des maîtres de forges tandis que des mesures pour contrôler les mouvements de main-d'œuvre commencèrent à s'ébaucher. Les barons du fer cherchèrent à fixer les ouvriers à travers tout un dispositif mis en place pour rendre l'univers usinier plus attractif mais l'instabilité des flux ouvriers loin d'être atténuée par ces mesures s'est accentuée au fil des années. Tout au long de la période étudiée avant 1914, le système de recrutement s'effectua de façon libérale. Les quelques tentatives pour drainer de façon plus efficace les ouvriers vers les centres industriels de Lorraine intervinrent trop tardivement et restèrent peu organisés. La guerre qui allait accaparer l'attention du pays pendant quatre années et les batailles qui se déroulèrent en Lorraine allaient remettre en cause non seulement les circuits et les modes de recrutement, mais également introduire des mutations irréversibles dans l'univers sidérurgique lorrain tout entier.

## **Deuxième Partie**

# **ENTRE PERMANENCES ET MUTATIONS (1918-1930)**

Il attend pour s'enfuir, les premiers papillons...

BIZEAU (Eugène), *Le Ramoneur*

**L**a Première Guerre mondiale amorça un changement irréversible dans les rapports entre les acteurs économiques. Cette transformation s'est accompagnée, d'une part, de l'expansion de certains secteurs et d'autre part, de modifications dans les structures économiques et les mentalités.

Durant le conflit, l'industrie française en général et la sidérurgie en particulier connurent une mutation considérable liée aux efforts de guerre et à l'occupation des minières et usines de la frontière Est du pays. Les problèmes de la pénurie de main-d'œuvre partie au front et les nécessités de la sécurité du pays poussèrent certains gouvernements à proposer une véritable politique d'immigration. Leurs propositions partaient du constat d'échec des organisations privées de recrutement de main-d'œuvre qui opérèrent avant 1914. A partir des anciens projets et à cause des nécessités de la guerre se mit en place une canalisation des flux de travail. L'État français, mis en place des filières de recrutement à partir des pays européens restés neutres et profita des réservoirs que constituaient les régions colonisées pour approvisionner en hommes les centres industriels vitaux pour l'effort de guerre.

Après l'Armistice, les forces productives se rétablirent assez promptement sur les ruines laissées par les combats dans l'Est et le Nord. Désormais l'outil sidérurgique rénové en partie, allait tenir compte des nouvelles formes de travail introduites en France au cours du conflit et de leurs adaptations par les dirigeants français. Le flux fut canalisé à partir des nouvelles exigences de la production.

La coupure relative opérée par la guerre provoqua un recentrage des points d'appel en force de travail et par là même, un détournement et l'apparition de nouveaux courants de main-d'œuvre. Là encore, le contrôle du flux fut à l'ordre du jour. Désormais, le marché du travail qui a maintenu certains aspects de la période précédente, ne tarda pas à présenter un nouveau visage. La demande en bras prit des aspects nouveaux tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Les conditions de la sidérurgie en Lorraine après l'Armistice et les dispositions prises par les autorités afin de mieux encadrer le marché du travail, font ressortir une situation assez contradictoire qui débuta après l'Armistice mais qui ne s'est affirmée qu'au cours de la seconde moitié des années 1920.

Il existait alors d'énormes potentiels de débouchés à la production sidérurgique. Les gouvernants prirent des mesures comme la loi des huit heures supposée accentuer les possibilités d'emploi. Les maîtres de forges avouaient manquer de bras même si les organismes de recrutement trouvaient de nouveaux réservoirs de main-d'œuvre, et paradoxalement le recrutement au sein d'un certain nombre d'usines de Lorraine s'est tassé.

Les contextes économiques et politiques généraux et la nouvelle vision de l'usine qui s'imposa aux barons du fer au cours des années Vingt permettent de mieux comprendre cette situation discordante.

## **2.1. LE RALENTISSEMENT DANS LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE**

Malgré l'étendue des destructions et les difficultés d'ordre conjoncturels qui apparurent au cours des premières années après l'Armistice, quelques années suffirent pour permettre à la France de se relever. Après l'Armistice, le temps de reconstituer les installations détruites et de reconstruire les infrastructures nécessaires aux échanges de marchandises imposèrent de nouveaux besoins en main-d'œuvre. L'évolution irrégulière de la conjoncture provoqua un appauvrissement des flux et au cours de la seconde moitié de la décennie, intervint une mutation dans la composition interne des courants de main-d'œuvre.

### ***2.1.1. LA SITUATION ECONOMIQUE APRES L'ARMISTICE.***

Les destructions dues aux batailles livrées entre les différentes armées dans le Nord et l'Est de la France comptèrent parmi les plus graves en Europe. La rapidité avec laquelle le pays se reconstruisit fait état d'un certain dynamisme français.

#### ***2.1.1.1. Bilan matériel lourd en 1918***

Au cours de la guerre, des milliers de maisons furent détruites et des superficies immenses de terres cultivables furent mises hors d'état de produire pendant de longues années voire définitivement. Plus de dix départements restèrent occupés par les Allemands durant le conflit, et furent soumis à divers prélèvements. La production de l'industrie marqua un recul très net en comparaison avec la décennie précédente. Dans la région Est, la Lorraine allemande et le Luxembourg furent épargnées par les destructions. Le bassin de Nancy ne



connut que quelques bombardements à Frouard et à Pont-à-Mousson. Mais à l'instar de ce qui s'est passé dans le Valenciennois<sup>1</sup>, les Allemands détruisirent systématiquement un certain nombre d'installations des bassins de Briey et de Longwy. Ils y pratiquèrent une politique de destruction systématique afin de réduire à néant le potentiel sidérurgique de Meurthe-et-Moselle<sup>2</sup>. Dans le bassin de Villerupt, beaucoup d'usines appartenaient à des firmes allemandes qui voulaient relancer la production ce qui limita les saccages, mais l'usine de Micheville fut laissée dans un état de grand délabrement. Autour de Longwy, quelques usines s'en sortirent avec peu de destructions comme Saintignon et Senelle-Maubeuge alors qu'à la Chiers, Rehon-la Providence et aux Aciéries de Longwy, les dégâts furent considérables. Dans la région de Briey, l'usine d'Homécourt fut anéantie et aucune installation ne fut préservée alors que sa voisine d'Auboué perdit seulement une partie de ses hauts fourneaux. A Joeuf, l'administration allemande - la "*Schutzverwaltung*" - procéda à des actes de pillages et de destructions. Les installations furent démantelées, en particulier les laminoirs qui subirent les coups de boutoir d'un "mouton" de quatre tonnes appelé "*Fritz*", afin de récupérer le métal et une partie du matériel de production<sup>3</sup>. A l'Armistice, l'administration française trouva l'usine dans un piteux état<sup>4</sup>. La station d'éclairage utilisée par les Allemands pendant toute la durée de l'occupation fut rendue inexploitable. Une partie des machines-outils fut subtilisée puis récupérée en 1918, très dépréciée. Les maçonneries des chaudières furent démontées, certains appareils des Moteurs à Gaz étaient détruits ou avaient disparu. Des fours à pains avaient été montés par les Allemands à la place des manèges à mortier au hallier à briques. Le matériel du service de la Charpenterie fut enlevé et transporté à l'usine de la Marine d'Homécourt. Certaines locomotives avaient été détériorées, d'autres furent acheminées vers l'Allemagne tandis que les n°61 et 62 avaient été utilisées à l'usine de la Marine d'Homécourt, sans compter la désorgani-

---

<sup>1</sup> HARDY-HEMERY (Odette), *De la croissance à la désindustrialisation. Un siècle dans le Valenciennois*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984, 401 p., pp. 88-127,

<sup>2</sup> PRECHEUR (Claude), *La Lorraine sidérurgique*, S.A.B.R.I., Paris, 1959, 625 p., p. 207

<sup>3</sup> MALLET (Annick), *La main-d'œuvre étrangère dans une usine sidérurgique lorraine. Évolution de la qualification professionnelle et intégration des ouvriers italiens (1945-1965)*, École Pratique des Hautes Études, 1972, 451 p., p. 22

<sup>4</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., REG 8/2

sation du réseau interne de transport par chemin de fer de l'usine ainsi que les saccages opérés sur les hauts fourneaux et à l'aciérie. A l'Armistice, les Forges de Joeuf se retrouvèrent dans la situation d'une usine productrice de fonte puisque l'Académie Thomas et les Laminoirs avaient disparu et que seuls deux hauts fourneaux sur les huit en place pouvaient encore produire à un rythme très faible.

#### 2.1.1.2. Période de réparation courte

Le manque à gagner devant l'immense champ de ruines était considérable.

Aux Forges de Joeuf, l'exercice 1919 fut le premier exercice de "*reconstitution*". Il fut entièrement consacré à la remise en état de marche des services de production et aux premiers travaux de reconstruction des différentes parties de l'usine. Cette période de reconstruction se termina dès 1920. L'Académie fut remise en état de fonctionner dès le début du mois de juin 1919, mais il fut décidé "*d'attendre pour la remettre en marche, la réfection du blooming, l'écoulement du métal à l'état de fonte étant plus facile que sous forme de gros lingots*<sup>5</sup>". Quelques jours plus tard, le 11 juin, le blooming fut à son tour opérationnel et le 25 octobre 1920, on assista au lancement du train à fils.

#### 2.1.1.3. La nouvelle donne

Les problèmes conjoncturels constituèrent d'importants freins à la remise en marche définitive des usines. Au début de la décennie, tout l'espace sidérurgique lorrain, sarrois et luxembourgeois était affecté par le manque de matières premières, de combustibles et par les carences des moyens de transport. Dans le très court terme, les usines lorraines ont été plus particulièrement éprouvées par les circonstances. Contrairement à la zone mosellane, le secteur de Briey fut plus long à opérer un relèvement conséquent<sup>6</sup>. Les autorités notèrent encore dans les premières semaines de 1919 une certaine grogne parmi la population des cantons sinistrés autour de Briey. Celle-ci était principalement due à la lenteur apportée au rétablissement des

---

<sup>5</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf (54), *Procès Verbal des Assemblées Générales, Séance du 20 juin 1921*, cote provisoire : versement 111.

<sup>6</sup> A.D.M.M., 1 M 657, rapport classé « secret » du commissaire spécial de Nancy au préfet qui établit "*une comparaison avec l'Alsace-Lorraine où tous les services ont fonctionné presque normalement dès l'arrivée des troupes françaises*", 19 janvier 1919.

moyens de communication et au fait que les bureaux de postes étaient dans l'impossibilité d'émettre et de payer des mandats, ce qui constitua un obstacle considérable à la reprise de la vie économique et industrielle.

Parallèlement, indépendamment des flottements inhérents aux changements de direction et d'administration nécessités par les départs de leurs propriétaires allemands et par leur transfert à des Français, les entreprises eurent à compter avec les conditions précaires dans lesquelles le combustible d'outre-Rhin leur parvenait. Ces difficultés tenaient autant à la longueur des négociations de paix et des retards subis pour l'entrée en vigueur du traité, que des grèves des mineurs des chemins de fer qui éclatèrent à plusieurs reprises dans le bassin de la Ruhr.

Parallèlement, certaines régions limitrophes, comme l'espace sidérurgique luxembourgeois et la Moselle, éprouvèrent de sérieuses difficultés financières. Alors que les forges du département meurthe-et-mosellan se retrouvèrent après l'armistice plus solides que les usines vivant sur l'acquit de l'activité allemande, C. Prêcheur émet l'idée que la « *Moselle fut sacrifiée à cette date*<sup>7</sup> » par rapport à sa voisine de Meurthe-et-Moselle mais également, par rapport aux autres régions de l'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg voire même de la Belgique. La prédominance des capacités mosellanes de production de fonte s'estompèrent peu à peu après 1920 lors du rattachement des anciennes régions annexées à l'économie française. Ces blocages affectèrent particulièrement les capacités de production des firmes de Lorraine et incitèrent les maîtres de forges à une nouvelle stratégie de recrutement. Ces réactions face à l'embauche, se combinèrent avec une restructuration de l'appareillage.

#### 2.1.1.3.1. La modernisation de l'outil sidérurgique

##### 2.1.1.3.1.1. Le rôle moteur de l'industrie

"*La période 1900-1930, dans son ensemble apparaît comme la phase décisive de l'industrialisation française*<sup>8</sup>". Après la Première Guerre mondiale, grâce à l'effet de reconstruction, l'industrie française, mais surtout celle des régions de l'Est, tourna à un régime

---

<sup>7</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 241

<sup>8</sup> ASSELAIN (Jean-Charles), *Histoire économique de la France du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours - De 1919 à la fin des années 1970*, Seuil, Point Histoire, 219 p., 1984, p. 27

soutenu après 1923. Cette cadence élevée évita une interruption trop longue de la croissance du début du siècle et permit de la prolonger jusqu'à la fin des années 1920. Cette prospérité reposa avant tout sur des secteurs tels que les biens d'équipement où la sidérurgie jouait un rôle essentiel.

Cette dernière bénéficia, un temps, des réparations et du retour des provinces annexées qui permirent d'acquérir à bas prix certaines entreprises allemandes confisquées. En même temps, le minerai de fer lorrain enrichit le pays.

En 1929 l'indice de production industrielle dépassa de 40 % celui de 1913 et entre 1924 et 1930, la production industrielle augmenta de 5 % par an.

#### 2.1.1.2.2. Modernisation relative en Lorraine

Certains auteurs reprochèrent aux reconstruteurs d'avoir rebâti leurs usines "à l'identique" et donc de ne pas avoir profité de l'opportunité pour moderniser l'outil de production<sup>9</sup>. Pourtant, en Lorraine, là où les usines avaient été endommagées, beaucoup de travaux ont tenu compte des nouvelles exigences du marché et la plupart du temps, un matériel assez moderne fut mis en place avec le souci d'améliorer la productivité.

La politique de beaucoup de maîtres de forge alla dans ce sens "il faut reconstruire mieux, moderne sur les bases de l'ancienne installation. La septième génération des de Wendel doit suivre le progrès<sup>10</sup>". Selon Claude Prêcheur, la reconstruction ne fut pas un mal, « car cela permet d'adapter un matériel neuf de plus grande capacité, et amena un renouvellement forcé. Le bassin de Nancy, non détruit, devait périlcliter en partie à cause de la vétusté du matériel<sup>11</sup> ». Vers la fin des années 1920, cette constatation est corroborée dans nombre de conseils d'Administration qui se plaignirent de voir la vétusté du matériel empêcher les entreprises non reconstruites après l'Armistice, de s'imposer par rapport aux usines du bassin de Briey<sup>12</sup>.

Une analyse sommaire des dépenses engendrées par les travaux à Joeuf, montre que les sommes versées en 1919 et 1920 concernaient à 78.5 % puis à 92.33 % les services productifs de l'usine.

---

<sup>9</sup> ASSELAIN (Jean-Charles.), *ibidem*, p. 26

<sup>10</sup> MALLET (Annick), *op. cit.*, p. 23

<sup>11</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 228

<sup>12</sup> E.A.U.S., C.A. de Neuves-Maisons, année 1930

Dépenses des exercices de reconstitution 1919-1920

		En 1919		En 1920	
		En francs	En %	En francs	En %
<b>Mines</b>	Mines de Joeuf	568.141	6,61	1.059.138	4,23
<b>Usine</b>	Hauts Fourneaux	1.045.763	12,17	1.745.986	6,97
	Aciérie	2.102.862	24,47	748.228	2,99
	Laminoirs	1.451.749	16,89	18.202.253	72,69
	Fonderie, Ateliers, Magasins	385.090	4,48	630.172	2,52
	Station Moteurs à Gaz	1.250.054	14,55	1.294.683	5,17
	Chemins de Fer	508.290	5,91	499.463	1,99
<b>Autres</b>	Cités, Ecoles, Bâtiments divers	1.078.142	12,55	738.031	2,95
	Services Divers	203.249	2,37	121.375	0,48
<b>Total en francs</b>		<b>8.593.344</b>	<b>100</b>	<b>25.039.332</b>	<b>100</b>

*Sources : E.A.U.S. Délibérations du Conseil d'Administration des Forges de Joeuf 1921.*

Le programme de l'usine reconstituée était assez explicite puisque pour la fabrication des rails, poutrelles et billettes, Joeuf se dota de trains finisseurs en "remplacement des trains détruits et de toute façon trop vieux"<sup>13</sup>. Entre 1922 et 1929, le taux d'investissement français variait entre 16 et 19 % du Produit Intérieur Brut<sup>14</sup>. Ce taux traduit l'effort de modernisation du patronat durant la période.

### 2.1.2. UNE RECHERCHE DE MAIN-D'ŒUVRE EN SOURDINE

A Joeuf, dès juin 1919, deux hauts fourneaux<sup>15</sup> furent remis à feu et produisirent jusqu'en décembre, 54 541 tonnes de fonte. Le 27 mai 1920 ce fut au tour du fourneau n° 6 d'être lancé tandis que le n° 5 fut opérationnel le 19 octobre. A priori, rien ne semblait empêcher les firmes lorraines de reprendre l'ascension interrompue par la guerre et de connaître une nouvelle ère de prospérité. Pourtant, la plupart des forges de la Lorraine sidérurgique, après une période de forte demande en ouvriers juste après l'Armistice, furent contraintes de restreindre les embauches. En Meurthe-et-Moselle, aux Forges de Joeuf, comme en Moselle à la Société Métallurgique de Knutange,

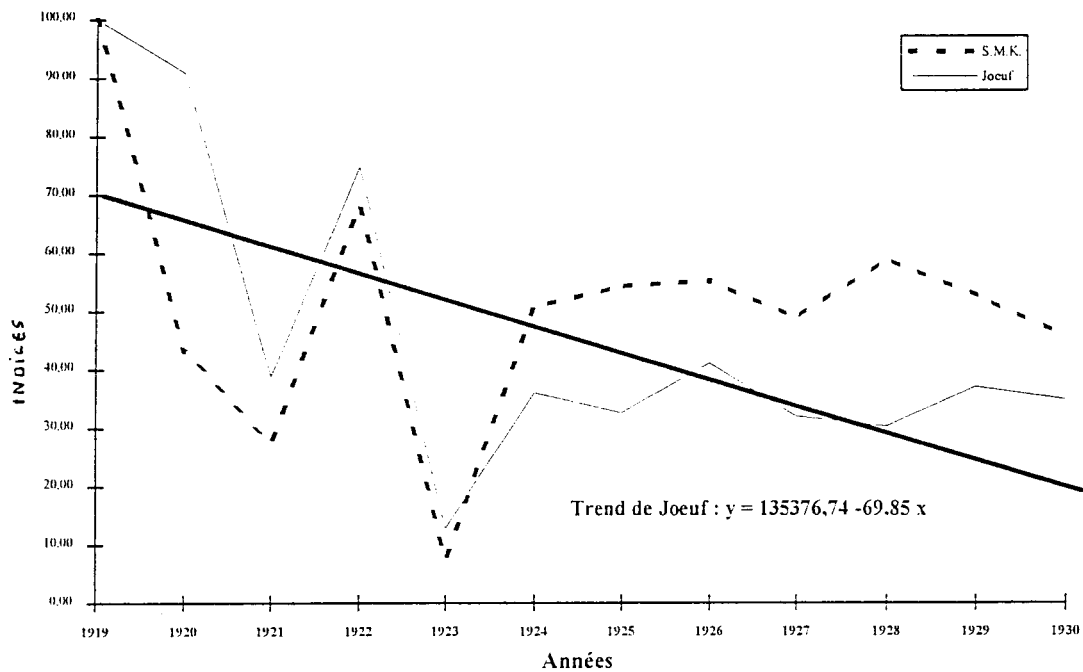
<sup>13</sup> E.A.U.S., Versement 111, A.G. des Forges de Joeuf, séance du 20 juin 1921

<sup>14</sup> BERSTEIN (S.) - MILZA (P.), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle- Tome I (1900-1930)*, Ed. Compexe, 1990, 574 p., p. 374

<sup>15</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, versement 111, A.G., Séance du 20 juin 1921, il s'agissait des fourneaux 7 et 8

les courbes des entrées épousèrent étroitement les aléas conjoncturels.

Indices des entrées dans 2 usines lorraines (1919- août 1930) - 100 = 1919



Sources : registres d'embauche des usines de Joeuf et de la S.M.K. 1919 à 1930

Pour beaucoup d'usines sidérurgiques lorraines, les entrées évoluèrent à la baisse sur l'ensemble des douze années qui séparent la fin de la Première Guerre mondiale du début de la crise des années 1930. Dans le bassin de Longwy<sup>16</sup>, comme dans celui de Briey ou de Metz-Thionville, le nombre des ouvriers recrutés baissa ou stagna.

Pour Joeuf, la tendance générale des années 1920 peut se résumer par une droite dont l'allure est représentée sous la forme :  $y = 135376,74 - 69,85x$  : la pente de la droite dénote une évidente chute du recrutement. Le contenu des registres démontre qu'une baisse de 56 % dans les embauches intervint entre 1919 et 1930. Autrement dit, la baisse moyenne annuelle si elle était restée constante sur la décennie aurait été de 6,7 %. Conséquence directe de la hausse de la mécanisation et des politiques de rationalisation du travail, cette évolution se comprend également par le contexte économique de la première moitié des années 1920.

<sup>16</sup> NOIRIEL (G.), *Longwy - Immigrés et Prolétaires (1880-1980)*, P.U.F., 1984, 395 p., p. 143

Plusieurs phases principales peuvent être distinguées en ce qui concerne les nouveaux flux de main-d'œuvre arrivés au cours des années 1920. Tout d'abord pendant quelques mois après l'Armistice, le recrutement pour pourvoir les postes se fit massivement. Les secousses conjoncturelles empêchèrent ensuite un véritable essor des embauches et finalement à partir de 1925, les usines stabilisèrent leurs besoins en effectifs.

#### 2.1.2.1 1918-1919 : la remise en route.

##### 2.1.2.1.1. Le déficit humain

Si le bilan matériel fut globalement positif quelques années après la fin de la guerre, il n'en alla pas de même pour la situation démographique.

Dans ce domaine la guerre ne fit qu'aggraver une situation déjà préoccupante. La France avait une démographie déficiente avant 1914 et la saignée opérée par les combats accentua cette faiblesse. La distribution géographique de la population fut sensiblement modifiée. "*Non seulement (...) la population avait diminué de moitié, au moment de l'armistice, dans les 10 départements envahis, mais la zone des combats était presque entièrement dépeuplée : 240 000 personnes au lieu de 1 726 000 en 1911*"<sup>17</sup> .

La pyramide des âges fut nettement marquée par le déficit en hommes jeunes ce qui affaiblissait pour longtemps le pays. Un double phénomène apparut. D'abord le déficit en hommes dans le court terme et par la suite, l'apparition de "*classes creuses*" liée à la faiblesse des naissances pendant les années de guerre. Le déficit masculin pénalisa une éventuelle reprise de la natalité après la guerre. L'équilibre entre sexe fut rompu après 1918. Si à cette date il y avait 101 femmes pour 100 hommes dans la tranche d'âge 20-39 ans, en 1921, le chiffre monta à 120 femmes<sup>18</sup> .

La nuptialité reprit pourtant un rythme soutenu dès 1919 mais cela ne se traduit pas par une hausse proportionnelle des naissances. La période d'euphorie des années 1920-1921 passée, les taux de natalité passèrent en 1920-1925 de 19,7 ‰ à 18,2 ‰ pour les années

---

<sup>17</sup> BRAUDEL (F.) - LABROUSSE (E.), *Histoire Économique et Sociale de la France*, Tome IV 1-2, 1880-1950, coll. Quadrige, 1993, p. 605

<sup>18</sup> BELTRAN (Alain) - GRISET (Pascal), *L'Économie française (1914-1945)*, Armand Colin, 1994, 187 p., pp. 27-28

1926-1930<sup>19</sup>. Malgré la baisse de la mortalité, la population française n'assurait toujours pas son renouvellement. Pour l'ensemble des régions de France prises dans les limites territoriales de 1914, la population recula de 1911 à 1921 de 5,32 %<sup>20</sup>.

Dans les territoires recouverts, les statistiques officielles de mars 1921 révèlent que les trois départements d'Alsace et de Lorraine perdirent 8,77 % de leur population par rapport à décembre 1910<sup>21</sup>. Ce fut le département de la Moselle qui fut le plus déficitaire en accusant une perte de 66 091 personnes par rapport à 1910 soit environ 10 % de sa population de 1910. Certains cantons miniers et sidérurgiques comme celui de Fontoy avaient perdu plus de 26 % de leur population alors que le canton d'Hayange avait baissé de 5 % par rapport à 1910. Des villages comme Angevillers, Aumetz ou Boulange atteignaient des baisses supérieures ou égales à 30 % du fait des départs et des expulsions après la déclaration de guerre et des tués au cours des batailles.

En France, la Meurthe-et-Moselle également avait accusé un recul par rapport à la situation de sa population d'avant 1914. Dans les arrondissements industriels de Nancy et de Briey, la perte avait été de 10,3 % de la population dont 13,4 % rien que pour Briey. Certains cantons de cet arrondissement avaient subi une perte de 23 % (Audun-le-Roman), tandis que Briey et Longwy accusaient également un fort déficit par rapport à l'Avant-guerre (respectivement 16 et 14 %). La baisse avait surtout porté sur la population étrangère des localités des bassins sidérurgiques de Longwy et de Briey. Comparée à la situation de 1911, plus d'un quart des étrangers étaient portés manquants au recensement de 1921 dans l'arrondissement de Briey tandis que la proportion des Français disparus ou ayant émigré ne dépassait pas les 7 %.

Dans ces conditions, l'appel à une force de travail extérieure devint une nécessité. Après l'Armistice le courant de main-d'œuvre, qu'il soit national ou immigré, allait subir le contrecoup de la politique de modernisation qui s'établissait progressivement dans les usines. La chasse à l'empirisme se retrouva jusque dans la prise en main

---

<sup>19</sup> BRAUDEL (F.) - LABROUSSE (E.) , *op. cit.*, p. 608

<sup>20</sup> *Journal Officiel* du 30 décembre 1921, *Rapport au Président de la République relatif au recensement de la population en 1921*, p. 14 232

<sup>21</sup> *Commissariat général de la République, Direction du travail, Office de statistique d'Alsace et de Lorraine, Comptes rendus statistiques, La Population d'Alsace et de Lorraine en 1921, Résultats généraux du recensement du 6 mars 1921, Strasbourg, 1921, fascicule n°8, 60 p., p. 2*



du marché de l'emploi à la fois par le patronat et par les autorités. Les vagues massives d'embauche qu'avaient connues les usines avant 1914 ne furent plus jamais atteintes. Si dans un premier temps, les efforts de reconstruction poussèrent les employeurs à recruter des effectifs assez importants en faisant appel le plus souvent à l'étranger, par la suite, les appels en hommes, quoiqu'encore importants, furent nettement réduits.

Juste après l'Armistice, ce fut vers les villages autour de l'usine de Joeuf que se tournèrent les maîtres de forges pour reconstituer leurs équipes dispersées pendant la guerre.

2.1.2.1.2 Le début de la reconstitution fut opérée par les ouvriers locaux

2.1.2.1.2.1. Nécessités conjoncturelles et politique délibérée

2.1.2.1.2.1.1. Limitation des besoins

L'Armistice n'a pas immédiatement permis aux barons du fer de se lancer dans la production de fonte, d'acier et de produits sidérurgiques. Face à l'ampleur des destructions opérées par les Allemands et au manque de fournitures, les premiers travaux effectués par bon nombre d'usines des bassins ravagés consistèrent, avant tout, à déblayer les ruines et à dresser un inventaire des installations en place. Pour beaucoup d'autres qui n'avaient pas connu de dévastations ou qui avaient réussi à récupérer une grande partie du matériel intact, la situation des infrastructures et des moyens de communications remettait en cause la reprise de leur production. A Moutiers et à Homécourt, les mines étaient prêtes à produire du minerai, mais les voies de chemin de fer vers le nord du département et vers la Belgique obligèrent les quelques ouvriers en place à effectuer "*des travaux de second ordre*"<sup>22</sup>. La mine du Grand Fond à Joeuf eut moins à souffrir de ces carences dans la mesure où sa remise en état était moins avancée ; les quelques ouvriers employés s'activaient à remettre les installations en état de produire. A l'usine de Joeuf, de l'Armistice à la fin du mois de janvier 1919, "*de simples travaux de nettoyage ont été faits*"<sup>23</sup>. Beaucoup de travaux de réfection des machines encore en état de tourner et de terrassement furent entrepris.

---

<sup>22</sup> A.D.M.M., 1 M 657

<sup>23</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG 8/2, p. 8

Face aux urgences et en attendant la remise en place des infrastructures, jusqu'en décembre 1919, les embauches de l'usine privilégièrent l'élément local. Cet appel au recrutement local s'explique d'abord par la spécificité des besoins en main-d'œuvre. Pour l'usine, il ne s'agissait pas de produire dans l'immédiat mais simplement de remettre l'ensemble des installations en état de produire. *“Le recrutement bien que difficile s'est fait suffisamment suivant nos besoins, et ce, sans que nous ayons été obligés de faire des démarches pour obtenir des ouvriers<sup>24</sup>”*.

#### 2.1.2.1.2.1.2. Délais d'expertise

Ensuite, ces travaux de réfection ne purent commencer immédiatement après novembre 1918. Avant de lancer leur campagne de reconstitution des installations sidérurgiques, les barons du fer durent souvent attendre la visite d'expertise des inspecteurs de la Commission des Dommages de Guerre. Les directeurs des établissements industriels avaient reçu la consigne de tout laisser en l'état actuel avant le passage de la commission, et donc n'embauchèrent que peu de personnel et de préférence celui qui se trouvait déjà sur place<sup>25</sup>.

#### 2.1.2.1.2.1.3. Protection du marché du travail

Pour la Moselle, A. Printz suppose que la multiplication des chantiers de reconstruction dans la plupart des pays dévastés explique que les Italiens, si nombreux avant-guerre, aient préféré s'embaucher ailleurs que dans les usines. Seul l'élément local pouvait permettre alors d'assurer la marche des installations. A cet éclaircissement, sans doute valable aussi pour la Meurthe-et-Moselle, il est possible d'en rajouter un autre qui serait plus d'ordre politique et administratif et dont l'impact aurait été primordial sur le comportement des courants de main-d'œuvre.

En effet, il semblerait que la “préférence” de l'élément national sur les flux étrangers tient aux mesures prises par les gouvernants du pays dès les premières semaines après la fin de la guerre comme cela a été souligné par R. Schor dans ses recherches<sup>26</sup>. Dans

---

<sup>24</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>2</sub>, p. 43

<sup>25</sup> A.D.M.M., 1 M 657

<sup>26</sup> SCHOR (Ralph), *L'Opinion publique et les étrangers en France (1919-1939)*, Publications de la Sorbonne, 1985, Paris, 761 p., p. 80 sq.

les bassins sidérurgiques de Lorraine, désireux de fournir du travail à tous les Français démobilisés<sup>27</sup>, le ministère de l'Intérieur envoya dès décembre 1918, à l'ensemble des préfets, un ordre visant à *"interdire la délivrance aux frontières de nouvelles cartes d'identités et de circulation pour les travailleurs étrangers du commerce et de l'industrie"*<sup>28</sup>. *"La guerre terminée, ce fut une liquidation précipitée de notre main-d'œuvre étrangère : il fallait trouver à tout prix un emploi aux soldats démobilisés. On ferma les frontières, on rapatria les ouvriers, on supprima les bureaux de recrutement"*<sup>29</sup>.

Seuls les travailleurs agricoles venant de l'étranger pouvaient continuer à recevoir la même carte de couleur chamois. Mais devant la pression du monde patronal et l'intervention pressante des préfets et des responsables régionaux, les gouvernants durent se résoudre à autoriser l'introduction (limitée) de certaines catégories de travailleurs. Parmi celles-ci on trouvait une liste exhaustive de corps de métiers comme les mineurs, les ouvriers du bâtiment (terrassiers, carriers, maçons et cimentiers), les ouvriers et les manœuvres des produits chimiques et les verriers. Les travailleurs étrangers de ces métiers devaient, en principe, être porteurs de contrats d'embauche signés par l'employeur et contresignés par le maire de la localité où résidait le patron. Si les ouvriers autorisés à recevoir les papiers réglementaires n'avaient pas de contrat de travail, ils pouvaient tout de même être embauchés au poste frontière, soit par le représentant officiel du ministère du Travail, soit par l'employeur ou son émissaire patenté à condition que ces derniers fussent munis d'une autorisation ministérielle pour un nombre déterminé de travailleurs.

Pour les autres travailleurs de l'industrie, et pour ceux du commerce, *"aucune carte verte ne leur sera délivrée, même s'ils sont porteurs de contrats, sans une autorisation formelle de mon département, qui aura pris l'avis du ministère du Travail (...)"*<sup>30</sup>.

---

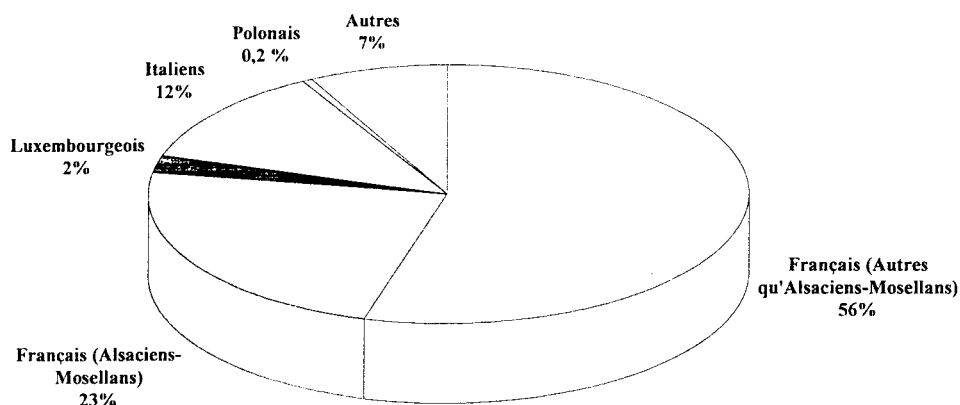
<sup>27</sup> A.D.M.M., 10 M 34, Ministère de l'Intérieur, direction de la Sûreté Générale, Contrôle général des services de la police administrative au préfet de la Meurthe-et-Moselle, 6 janvier 1919, n°43

<sup>28</sup> A.D.M.M., *ibidem*, 19 juin 1919 *"...en vue du retour de nos militaires dans leurs foyers."*

<sup>29</sup> *L'Est Républicain*, 23 février 1924.

<sup>30</sup> A.D.M.M., *ibidem*, 19 juin 1919

### Entrées à Joeuf par nationalités (Nov. 1918- Déc. 1919)



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf (nov. 1918 - déc. 1919)

#### 2.1.2.1.2.2. Résurgence du recrutement court

##### 2.1.2.1.2.2.1. Suprémie des Français.

###### 2.1.2.1.2.2.1.1. Importance dans l'usine et dans les courants d'entrée.

Cette forte représentation française fut flagrante parmi les ouvriers titulaires d'un poste à l'usine tout comme parmi les nouveaux arrivants.

Dans les mois qui suivirent l'Armistice, plus des trois quarts des entrées à l'usine de Joeuf s'effectuèrent à partir des zones limitrophes de l'usine. L'Alsace-Moselle composa un quart des flux tandis que les autres régions de France participèrent à 56 % au réapprovisionnement en hommes des divers chantiers des forges joviennes.

La composition nationale des équipes en poste au sein de l'usine ne faisait que confirmer le mouvement des flux qui entraient à l'usine. Au 1<sup>er</sup> janvier 1919, un sondage effectué par la direction de l'usine affirmait que 13,3 % des ouvriers de l'usine étaient des Alsaciens-Lorrains tandis que le noyau prédominant (78 %) était constitué d'ouvriers venus du reste de la France.

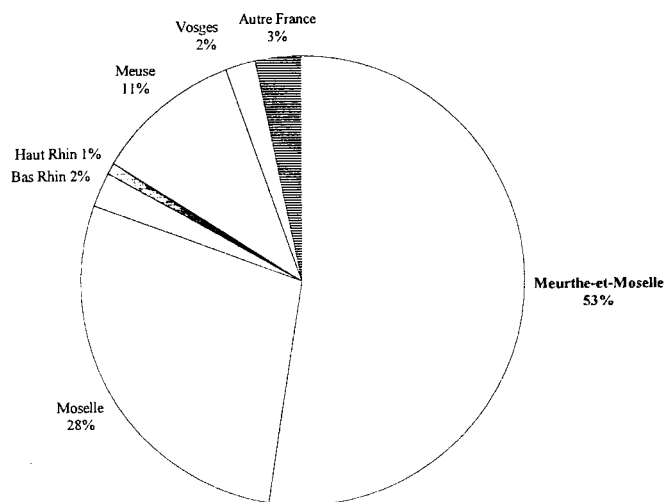
Autrement dit, l'usine faisait travailler en grande majorité des Français, et tout au long de l'année 1919, elle accentua cette tendance en continuant à embaucher des éléments locaux ; au 31 décembre 1919, 78,5 % des postes de l'usine étaient pourvus par des ouvriers d'origine française (autres qu'Alsaciens-Mosellans).

Les chiffres des usines de la Moselle voisine confirment ces résultats. A Hayange et Moyeuvre-Grande, les deux usines sœurs de Joeuf, la grande majorité des ouvriers étaient français au cours des quelques mois qui suivirent l'Armistice. Au 1<sup>er</sup> janvier 1919, Moyeuvre-Grande faisait travailler des Français à plus de 53 % et cette situation s'accrut encore en juillet 1919 avec plus de 60 % des ouvriers en poste<sup>31</sup>. Hayange faisait fonctionner ses équipes avec une grande majorité d'ouvriers français (67 %). Même à Uckange, on constate cette tendance tout au long de l'année 1919<sup>32</sup>.

#### 2.1.2.1.2.2.1.2. Prédominance des réservoirs proches de l'usine

A Joeuf, les courants de travailleurs français venaient principalement de Meurthe-et-Moselle et de Moselle comme le montre le diagramme suivant :

#### Départements d'origine des Français entrés à Joeuf entre nov. 1918 et déc. 1919



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf (nov. 1918-déc. 1919)

L'ensemble des départements de la région Lorraine apportait 94 % des éléments français qui arrivaient à Joeuf au cours des années 1918 et 1919. Par la suite, cette tendance se confirma puisque jusqu'en 1930, la part des autres régions de la France ne dépassa jamais les 5 % des flux français entrés à Joeuf tandis que la Meurthe-et-Moselle accentua sa suprématie.

<sup>31</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K 6/1

<sup>32</sup> E.A.U.S., Hauts Fourneaux d'Uckange, versement 48/49

Inversement du côté mosellan, les Alsaciens-Mosellans dominaient largement dans les équipes de travail tandis que les ouvriers originaires des villages de France (en dehors de l'ancienne zone annexée) étaient largement minoritaires. Ainsi parmi les Français de Moyeuve-Grande il convient de distinguer les ouvriers vraiment locaux, c'est à dire les Mosellans (44 %), des Alsaciens (5,1 %) et d'autres Français auxquels se rajoutaient quelques ouvriers venus des colonies (moins de 4 %). Les Maghrébins n'étaient pas très nombreux à Joeuf, mais même si seuls quelques individus firent leur apparition, le mouvement prit plus d'ampleur qu'avant 1914 où leur introduction avait été à peine ébauchée. Sur 100 ouvriers français qui entraient à Joeuf juste après l'Armistice, un seul était maghrébin. L'essentiel du recrutement d'ouvriers français s'effectua en métropole autour de l'usine elle-même.

#### 2.1.2.1.2.2.1.3. Recrutement sur place

Pour le cas de Joeuf, toute la Meurthe-et-Moselle et l'ensemble de la Moselle ne furent pas représentées en 1918-1919. A vrai dire, comme avant 1914, seuls quelques cantons apportèrent une contribution notable aux flux d'ouvriers. D'une manière générale, seuls les cantons jouxtant la circonscription de Briey furent sollicités. 75 % des ouvriers français étaient originaires des sept cantons limitrophes de l'usine de Joeuf. 46 % des ouvriers qui entraient à Joeuf en 1918 et 1919 venaient du canton de Briey, ce qui plaçait cette circonscription largement en tête par rapport aux autres zones voisines comme celle de Moyeuve-Grande et d'Hayange (10,2 %), de Conflans (4,5 %), d'Audun-le-Roman (3,5 %) ou de Marange-Silvange (3,5 %).

Le schéma déjà esquissé avant la guerre de 1914-1918 se perpétua dans les quelques mois qui suivirent l'Armistice : l'usine assurait son recrutement en ouvriers locaux dans un rayon de quelques kilomètres autour du village de Joeuf. La localité de Joeuf resta tout au long des années 1920 la plus grosse pourvoyeuse en ouvriers français pour les Forges. 90 % des ouvriers embauchés par cette usine et originaires du canton de Briey étaient issus de ce village, soient environ 40 % des ouvriers de nationalité française.

#### 2.1.2.1.2.1.4. Retour des anciens ouvriers français.

Dans la plupart des cas, le bureau d'embauche de Joeuf nota que les ouvriers embauchés juste après l'Armistice étaient "*notre ancien personnel*"<sup>33</sup> qui se présenta spontanément à l'embauche. Sur 100 ouvriers français qui furent recrutés en 1919 et en 1920 par les Forges de Joeuf, 47,5 % étaient présents avant 1914 dans cette usine. Pour les anciens ouvriers français revenus à Joeuf après l'Armistice, l'année 1919 fut celle durant laquelle les effectifs furent les plus nombreux. Sur 100 anciens ouvriers français qui entrèrent dans l'usine jovicienne au cours des années Vingt, 82,5 % arrivèrent en 1919.

Des hommes qui avaient travaillé à Stiring-Wendel avant 1914 ou qui étaient nés dans cette localité et qui, ensuite, furent transplantés dans la vallée de l'Orne après l'arrêt de Stiring à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont-été retrouvés dans les listes d'embauche de l'usine de Joeuf en 1918-1919 (où ils représentaient environ 2,5 % du courant français). Ce phénomène avait été noté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lors de la fermeture de Stiring près de Forbach. Une certaine continuité a été retrouvée après 1918.

Ce type de recrutement n'était pas propre à Joeuf. Les usines voisines de Moyeuivre et Hayange furent confrontées au même phénomène de retour des anciens ouvriers. A Hayange, aux Hauts Fourneaux de Patural, 15 % des ouvriers recensés par la direction au 1<sup>er</sup> juillet 1921 étaient désignés dans les statistiques de l'usine comme « Français d'Avant-guerre »<sup>34</sup> et à Moyeuivre-Grande on en trouvait 24 % sous le même intitulé.

Ce qui confirme bien qu'au lendemain de l'Armistice, les usines du bassin de Briey, comme celle de Joeuf avait réussi à s'approvisionner en hommes en récupérant une partie des anciens flux d'avant-guerre. La démobilisation d'un certain nombre d'ouvriers venus directement de Joeuf ou des localités avoisinantes et leur embauche sous le couvert des mesures protectionnistes du ministère de l'Intérieur favorisa donc le recrutement et permit d'effectuer les premiers travaux de nettoyage à l'usine de Joeuf.

A Auboué, la direction décida en juin 1919 que "*la Société reprendra les travaux de remise en état et réembauchera, au fur et à mesure des besoins, le personnel nécessaire, en s'arrangeant toute-*

---

<sup>33</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG 7/1

<sup>34</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K<sup>11</sup>/2, Rapport annuel de Patural et Fourneau de Hayange, 1925, p. 73

fois pour réserver à son ancien personnel, soit actuellement démobilisé, soit encore aux Armées, les emplois vacants<sup>35</sup>”. Au nord de la Meurthe-et-Moselle, le directeur des Aciéries de Longwy rappela au préfet qu’en vertu de les articles 3 (paragraphe 3) et 5 (paragraphe 5) de la loi du 22 novembre 1919 garantissait “aux mobilisés la reprise de leur contrat de travail<sup>36</sup>”.

Dans la mesure où les usines de Moyeuvre-Grande, Hayange et Uckange ne furent pas détruites pendant la guerre contrairement à beaucoup d’installations de Meurthe-et-Moselle, la main-d’œuvre française démobilisée n’a pas joué un rôle de reconstruction. Quoiqu’il en soit, le recrutement de ce type de main-d’œuvre aura tout de même permis à la plupart des usines d’assurer en partie l’encadrement des nouvelles équipes et de récupérer à moindre frais le savoir-faire de ces hommes<sup>37</sup>.

#### 2.1.2.1.2.2.1.5. Difficile retour à l’usine

Pourtant, le nombre de ces “anciens” n’a jamais été majoritaire au sein des usines lorraines. Souvent leur retour à l’usine ne fut pas aussi aisé que les rapports d’activité consultés le laissaient croire. Dans bien des cas, ces hommes qui avaient quitté l’usine avec une certaine situation et s’étaient battus pendant plusieurs années sur le front, espéraient qu’en revenant à l’usine, ils allaient retrouver leur place dans des conditions identiques voire peut-être meilleures qu’en 1914. La plupart du temps, dans des usines ravagées ou dans celles qui s’en tirèrent avec moins de dégâts, les changements opérés au cours de la guerre et des mois qui suivirent l’Armistice modifièrent les conditions de travail. La situation de pénurie et la flambée des prix des denrées de première nécessité dans la plupart des régions et en particulier en Lorraine<sup>38</sup> dès les premiers mois après la guerre provoquèrent une certaine grogne en France. En

---

<sup>35</sup> BONNET (Serge) et alii, *L’homme du fer - Mineurs et ouvriers sidérurgistes lorrains*, tome 1 (1889-1930), Metz, S.M.E.I., 1975, 302 p., p. 198

<sup>36</sup> A.D.M.M., 10 M 19, 12 août 1919

<sup>37</sup> Dans la plupart des fonds d’archives consultés aux archives de Sérémange les rapports des directeurs d’usine insistent sur l’idée que ces “anciens ouvriers” permettaient d’encadrer la nouvelle main-d’œuvre encore peu expérimentée. Beaucoup de documents rappellent les problèmes soulevés pour trouver des remplaçants à ces anciens lorsqu’ils ne seraient plus là.

<sup>38</sup> E.A.U.S., *Association des Maîtres de Forges de Lorraine, L’Industrie sidérurgique en Lorraine depuis l’Armistice*, Année 1921, p. 10



Lorraine, la situation ne dégénéra pas comme dans certaines provinces françaises<sup>39</sup> mais un mécontentement général fut noté.

Aux Hauts Fourneaux de Moyeuve-Grande le "mauvais" état d'esprit d'une grande partie de cette main-d'œuvre fut résumé par le directeur qui après avoir célébré le mérite de ces hommes de retour au sein de la "Maison", déchanta et considéra qu'il avait affaire à un personnel peu stable qui "*sur le coup s'est embauché mais passagèrement*"<sup>40</sup>. Le directeur des usines d'Auboué, Camille Cavallier, fustigeait ces ouvriers pour lesquels les usines avaient (à ses yeux) consenti des sacrifices<sup>41</sup> : "*la Société de Pont-à-Mousson a donc fait son devoir vis-à-vis des ouvriers ; et sa surprise est grande de voir qu'aujourd'hui après un si gros effort, un certain nombre de ceux-ci ont cru devoir abandonner leur poste*".

La plupart de ces ouvriers choisirent d'alimenter les usines des bassins moins détruits par les combats. Là, les usines fonctionnaient plus ou moins correctement et étaient en mesure de les utiliser non pas pour déblayer les décombres mais pour un poste correspondant plus à leurs activités antérieures. Ce détournement des courants d'ouvriers anciens de leurs lieux de travail d'avant-guerre, les besoins grandissants en main-d'œuvre et la relative instabilité des premiers ouvriers locaux explique que malgré les mesures gouvernementales et l'appoint considérable des ouvriers locaux plus récent, les courants étrangers ne furent jamais complètement exclus au cours de ces premiers mois qui suivirent l'Armistice.

#### 2.1.2.1.2.2.2. Présence étrangère peu marquée

##### 2.1.2.1.2.2.2.1. Courants encore faibles

A Joeuf, les flux italiens qui dominaient largement en 1914 restèrent, pendant quelques temps, très faibles. Luxembourgeois et Belges n'eurent qu'une présence symbolique, à l'instar des nouveaux courants venus de l'Est, du Centre de l'Europe et d'Allemagne. Les Italiens en poste au 1<sup>er</sup> janvier 1919, n'étaient, quant à eux, que 3,2 % et dans les courants d'entrée ils ne constituaient que 12 % des flux globaux.

---

<sup>39</sup> Voir à ce sujet l'article de BARZMAN (John), *Entre l'émeute, la manifestation et la concertation : la crise de la vie chère de l'été 1919 au Havre*, *Le Mouvement Social*, Éd. de l'Atelier, n°170, janvier-mars 1995, pp. 61-84

<sup>40</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F. - K <sup>6</sup>/<sub>1</sub>

<sup>41</sup> BONNET (Serge), *L'Homme du fer...*, *op. cit.*, p. 197.

Les Allemands honnis ne furent pas complètement rejetés. Cependant à Joeuf, il n'y avait que 0,5 % du personnel en poste en 1918-1919 qui était allemand tandis que dans les courants qui entraient à l'usine, le flux germanique ne représentait que 1,5 %, soit à peine moins que les Luxembourgeois (2 %) et les Belges (1,6 %). En Moselle, Gérard Walter signalait que la baisse des effectifs allemands dans la métallurgie et les minières fut d'un tiers entre 1918 et 1919 : les usines perdirent 38 % de leurs effectifs allemands d'une année sur l'autre tandis que les mines en perdirent pendant ce temps, 30 %<sup>42</sup>. "*Ces départs étaient fortement souhaités par l'administration française pour des raisons politiques*"<sup>43</sup> souligne S. Bonnet. Le préfet de la Moselle avouait au milieu des années Vingt que "*l'attention des industriels a été appelée depuis longtemps sur l'intérêt qu'il y aurait à recruter des Italiens, Polonais et Tchécoslovaques*" plutôt que des Allemands<sup>44</sup>.

Pourtant il convient de noter que cette *épuration*<sup>45</sup> n'eut que des portées limitées dans la mesure où les besoins de la reconstruction créèrent un décalage entre l'attitude des autorités - qui entendaient appliquer des mesures exemplaires vis-à-vis de la communauté germanique - et les maîtres de forges qui craignaient de perdre de la main-d'œuvre.

Souvent les usines qui comme Rombas renvoyèrent leurs ouvriers allemands pour se plier aux exigences du gouvernement français, étaient défavorisées parce qu'un certain nombre de travailleurs au lieu de quitter le territoire français étaient récupérés par les autres forges et mines de Lorraine<sup>46</sup>. Ce phénomène explique que les autorités françaises pour ne pas pénaliser les usines consentant à se débarrasser des ouvriers allemands par rapport à celles qui récupéraient à moindre frais ces ouvriers, assouplirent leurs exigences.

De plus les ouvriers allemands formaient comme avant-guerre une grande partie de la main-d'œuvre qualifiée et cet élément explique qu'il était "*indispensable aux usines de s'adresser en Allemagne pour certaines catégories de spécialistes ou de techniciens*"<sup>47</sup>. Au cours des années Vingt, beaucoup d'usines de Moselle qui voulaient

---

<sup>42</sup> WALTER (Gérard), *L'évolution du problème de la main-d'œuvre dans la métallurgie de Lorraine désannexée*, Mâcon, 1935, pp. 202-203

<sup>43</sup> BONNET (Serge), *L'Homme du fer...*, op. cit., p. 217

<sup>44</sup> A.D.M., 310 M 50

<sup>45</sup> A.D.M., 24 Z 21, dans le rapport du Commissaire spécial de Metz de mai 1921, le terme "épuration" est clairement utilisé

<sup>46</sup> BONNET (Serge) et alii, *L'Homme du fer*, op. cit., p. 217

<sup>47</sup> A.D.M., 310 M 50, 15 juillet 1925

remettre à feu leurs hauts fourneaux durent se tourner vers les ouvriers germaniques. Ainsi, à la S.M.K. *“la direction de cette industrie ayant essayé vainement dans le pays de se procurer du personnel a du faire appel comme personnel spécialiste (...) à des sujets sarrois qui ont été recrutés sur les lieux même par un représentant de cette firme à Voelklingen<sup>47</sup>”*.

Malgré cela, le nombre des ouvriers allemands de la région Lorraine baissa régulièrement et d'autres flux de main-d'œuvre reprirent avec vigueur. Les courants italiens connurent un regain d'activité dès les derniers mois de 1919.

#### 2.1.2.1.2.2.2.2. La reprise de l'immigration italienne

##### 2.1.2.1.2.2.2.2.1. Reprise progressive

*“On attendait le retour des Italiens dans la vallée ; mais ils ne se montrèrent pas aussi pressés de rentrer qu'on l'avait supposé<sup>48</sup>”*. Tout au long de l'année 1919, la plupart des autres nationalités perdirent du terrain sauf les Italiens qui d'abord rares, commencèrent à réapparaître de manière soutenue en fin d'année. D'après l'analyse des registres d'embauche, sur dix Italiens qui furent recrutés par les Forges de Joeuf en 1919, trois d'entre eux avaient déjà travaillé avant-guerre dans cette usine. Autrement dit, un tiers des Italiens qui se présentèrent à l'embauche étaient des ouvriers qui renouaient avec leur passé de sidérurgiste au coeur du bassin de Briey. Malgré ce retour de ces “anciens” ouvriers italiens leur nombre ne fut pas très important en 1919 mais de plus en plus les contingents venus de la péninsule s'étoffèrent.

Au 31 décembre 1918, dans les équipes de travail, le recensement annuel des nationalités, effectué par l'administration de l'usine, notait que seuls 3,2 % des postes de travail étaient occupés par des Italiens.

La présence italienne était insignifiante par rapport à ce qu'elle avait été quelques années auparavant. Parallèlement, dans les flux qui entraient au jour le jour depuis la fin de l'année 1918, la présence des Italiens resta relativement faible jusqu'en octobre 1919. Jusque là, les entrées mensuelles d'éléments méridionaux restèrent largement inférieures à vingt unités. Le pourcentage

---

<sup>48</sup> PRINTZ (Adrien), *Les immigrés*, Hayange-Florange : Imprimerie Marchal, 1970, 205 p., p. 155

d'embauche des Italiens resta toujours inférieure à 15 %. Dès octobre 1919, la proportion des Italiens au sein des flux nouvellement embauchés doubla. A partir de ce moment-là, plus de 30 % des hommes recrutés par les Forges de Joeuf venaient de la péninsule italienne. A partir de janvier de l'année suivante la barre des 50 % d'Italiens dans les courants de main-d'œuvre fut franchie au bureau d'embauche de Joeuf.

Dès les premières semaines de 1920, le préfet du département de Meurthe-et-Moselle prévint ses subordonnés des commissariats spéciaux et des sous-préfectures que "*jusqu'à nouvel avis, tous les travailleurs manuels des deux sexes seront admis à pénétrer sur notre territoire*<sup>49</sup>". Cette décision consacra officiellement la relance du recrutement extérieur qui allait profiter aux Italiens dans le bassin de Briey et à d'autres régions dans un certain nombre d'autres usines.

Somme toute, le retour des Italiens dans les bassins ferrifères lorrains fut assez rapide. Quelques mois à peine après la réouverture de l'usine, ils confirmèrent leur présence dans les courants entrés à Joeuf même si numériquement ils n'atteignaient pas les contingents d'Avant-guerre. Le recrutement des flux d'Italiens s'inspira du modèle d'organisation mis en place dans les dernières années d'avant-guerre.

#### 2.1.2.1.2.2.2.2.2.2. Modification du flux italien

Le courant italien avait subi une légère modification par rapport à la période d'avant-guerre. Le nord du pays prédominait certes toujours de manière incontestable, mais le glissement vers la façade adriatique dégagée à la fin de la période précédente se confirma après la Première Guerre mondiale. Les îles et le Mezzogiorno apparurent plus fréquemment dans les registres d'embauche de Joeuf tandis que le centre de l'Italie confortait sa position.

#### 2.1.2.1.2.2.2.2.2.2.1. Le courant insulaire

Les ouvriers sardes qui se présentèrent aux Forges de Joeuf en 1919-1920, pour être recrutés, furent au moins aussi nombreux que leurs compatriotes des Marches ou de l'Ombrie. La Sardaigne fut la septième région d'Italie, par ordre d'importance, à être représentée à l'usine jovicienne. A peine remarqués quelques années auparavant,

---

<sup>49</sup> A.D.M.M., Série 10 M 34, février 1920.

les ouvriers venus de la région de Cagliari ou de Nuoro réussirent à composer 3 % du courant italien qui se présentait en Meurthe-et-Moselle pour aller s'embaucher aux forges de Wendel de Joeuf entre novembre 1918 et décembre 1919. L'absence des Italiens du sud avant 1914 contrastait avec l'apparition des zones insulaires et ce changement fut également accentué par l'arrivée d'ouvriers méridionaux.

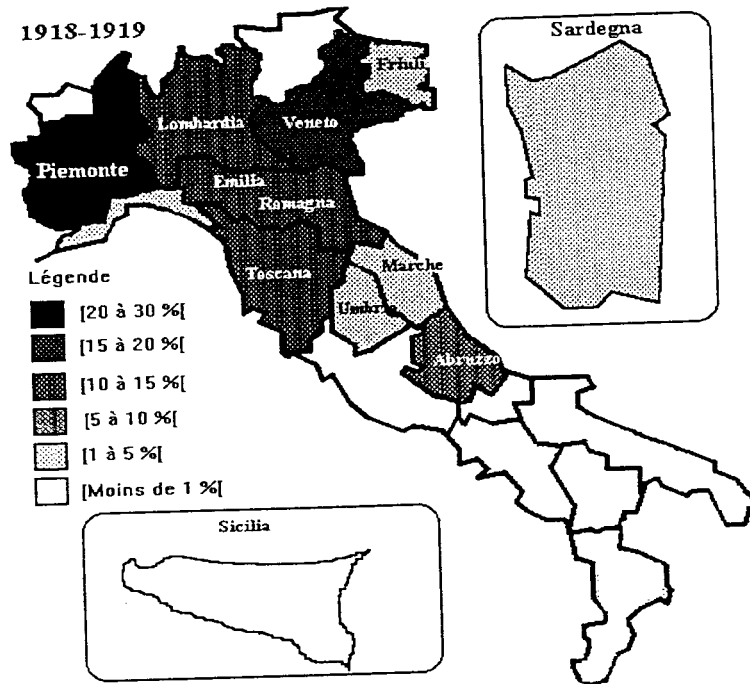
#### 2.1.2.1.2.2.2.2.2.2. Présence timide du Sud

Pratiquement absente des flux avant 1914, le Mezzogiorno commença à envoyer des éléments au cours des premières années après l'Armistice. Seuls quelques rares ressortissants de la partie méridionale de l'Italie étaient signalés avant la Première Guerre mondiale, mais seulement en fin de période et sans qu'il fut possible de parler d'un véritable courant homogène et continu. Après novembre 1918, au fil des semaines les entrées d'ouvriers italiens venus de Calabre ou des Pouilles se firent plus régulières. Jusqu'en décembre 1919, jamais l'intensité de ces migrations n'atteignit ni ne dépassa les 1 % des flux entrés à Joeuf mais une certaine régularité doit être soulignée. La province calabraise de Reggio Calabria et celle d'Avellino en Campanie affirmèrent leur présence par l'envoi assez régulier de plusieurs ressortissants vers la localité de Joeuf en Meurthe-et-Moselle.

#### 2.1.2.1.2.2.2.2.2.3. Le Centre confirme sa présence

Les régions de Toscane, des Abruzzes, des Marches et de l'Ombrie avaient une représentation supérieure à celle d'avant-guerre. A lui seul, le Centre représentait environ 23 % des courants d'Italiens qui pénétraient dans le bassin de Briey pour se diriger vers l'usine de Joeuf. La Toscane avec plus de 10 % d'ouvriers était parvenue à se hisser au même rang que sa voisine d'Emilie et de la Lombardie tandis que les Abruzzes continuèrent à se maintenir dans les courants de main-d'œuvre avec 7 % alors que Marche et Ombrie composaient 5 % des flux.

Régions d'origine des Italiens entrés à Joeuf (Nov. 1918 - Déc. 1919)



Sources : registres d'embauche des Forges de Joeuf (nov. 1918 - déc. 1919)

2.1.2.1.2.2.2.2.4. Le Nord domine toujours les flux italiens

D'une manière générale, les premiers ouvriers italiens arrivés à Joeuf après la Première Guerre mondiale étaient des septentrionaux. 66 % d'entre eux venaient des régions du nord de la péninsule. Comme avant 1914, seules quelques régions participaient aux courants de main-d'œuvre qui entraînaient à l'usine de Joeuf. Les ressortissants du Piémont dominaient largement les flux d'Italiens. 28 % des Italiens entrés entre l'Armistice et décembre 1919, venaient de cette région italienne. La partie nord-est du pays était ensuite celle qui était le mieux représentée derrière la Vénétie (16 % des ouvriers italiens) tandis qu'au centre-nord, la Lombardie et l'Emilie-Romagne apportaient environ 22 % aux besoins de Joeuf.

Pourtant, la répartition géographique des lieux de départs en Italie du Nord n'avait rien d'uniforme. Comme avant 1914, au sein des régions septentrionales seules quelques provinces envoyaient régulièrement des hommes vers les bassins sidérurgiques de Meurthe-et-Moselle.

A vrai dire, la province de Novare était à elle seule la province d'Italie qui fournissait plus d'un cinquième des Italiens aux forges jovicennes. De tout le Piémont, seules quelques localités autour de Turin contribuaient également à fournir des hommes à Joeuf (6 %).

tandis que les autres provinces piémontaises étaient quasiment absentes de l'émigration vers le bassin de Briey. Les provinces de Cuneo et Vercelli n'arrivaient même pas à fournir 1 % des flux alors qu'Alessandria et Asti étaient totalement inexistantes. Du côté de la Vénétie, le même schéma pouvait être esquissé : seules les provinces de Padoue (6 %) et Vicenza (4 %) étaient suffisamment représentées dans les entrées à Joeuf, tandis que Belluno et Vérone représentaient à elles deux à peine 5 % du courant italien. Autrement dit, seules six provinces italiennes envoyaient plus de la moitié des Italiens qui pénétraient à l'usine de Joeuf entre 1918 et 1919. Une quinzaine d'autres provinces fournissaient un tiers des Italiens, vingt contribuaient à 10 % aux flux italiens vers Joeuf tandis que le reste de l'Italie (environ une cinquantaine de provinces) était totalement absent des courants qui émigraient vers le bassin de Briey et l'usine jovicienne.

Par la suite, l'autorisation de circuler en Lorraine et les besoins grandissants de main-d'œuvre pour rebâtir les usines dévastées du bassin de Briey encouragèrent les venues d'Italiens de différentes zones de la péninsule. Après 1920 et jusqu'à la moitié des années Vingt, la marche des installations fut irrégulière et le recrutement prit des allures sporadiques.

#### 2.1.2.2. 1920-1924 : *La progression sporadique des flux*

Après 1920, le recul des entrées dans les usines étudiées, tant du côté mosellan que de la Meurthe-et-Moselle prit, dans un premier temps, un aspect spectaculaire puis la progression à la baisse s'effectua en dents de scie.

##### 2.1.2.2.1. Une conjoncture économique troublée

Jusqu'en 1924, la production des hauts fourneaux de Joeuf resta inférieure à la situation normale d'avant guerre. Les principaux problèmes rencontrés furent de plusieurs ordres. Les rapports sur le fonctionnement interne de l'usine<sup>50</sup> signalaient que la mauvaise marche durant les mois qui suivirent le lancement des fourneaux était en partie due au problème des questions sociales, à l'approvisionnement en combustible des installations et à la crise commerciale qui frappa les centres sidérurgiques lorrains.

---

<sup>50</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., REG 8/2, p. 85

### 2.1.2.2.1.1. Premières pénuries de combustible

Pour le coke, l'usine de Joeuf s'approvisionnait en partie en Allemagne. Plusieurs grèves des charbonnages de Westphalie en février 1920, et d'autres qui éclatèrent au sein même de l'usine jovicienne en août obligèrent l'usine à arrêter sa production faute de combustible. D'une part les plaintes se dirigèrent contre la mauvaise qualité du coke "*il ne s'est pas passé une semaine sans accrochages dus aux poussières et à la friabilité du combustible*<sup>51</sup>". D'un autre côté les approvisionnements s'effectuaient très mal. On vit même quelques fois les fournitures en coke s'arrêter plusieurs jours ce qui obligea alors l'usine à attendre la reprise des envois pour continuer à produire. C'est ce qui arriva pendant toute la seconde quinzaine de janvier et de mars 1920 jusqu'à la fin de la première quinzaine d'avril. L'absence de production de fonte au cours de l'année 1920 provoqua également une baisse des journées de travail dans les autres services comme ceux de l'Acierie, qui dépendait des arrivages de fonte, et aux Laminoirs auxquels l'Acierie envoyait sa production de lingots.

A l'Acierie, le nombre de jours de travail ne fut que de 163 jours en 1920 alors qu'en 1913 les ouvriers avaient travaillé 308 jours. Les charges (c'est à dire le nombre de coulées) fournies en 1913 étaient montées à 27 208 alors qu'au cours des mois de 1920 seules 7 152 charges furent assurées : cela représentait environ 518 tonnes de métal par 24 heures contre 1 072 avant la guerre soit une baisse de 52 % environ. Ces carences s'expliquaient surtout par le fait que la faiblesse de la production du service des Hauts Fourneaux obligea les dirigeants joviciens à repousser la date de lancement de l'aciérie nouvellement remise en route. La reprise de la fabrication qui était initialement prévue pour le 1<sup>er</sup> mars 1920 fut reportée ensuite à une date indéterminée. Après quelques hésitations et de longues préparations techniques<sup>52</sup>, on assista le 8 juin 1920 à la reprise de la fabrication d'acier. Mais les grèves d'août apportèrent dans le fonctionnement homogène des installations de sérieuses perturbations qui durèrent "*jusqu'en octobre*<sup>53</sup>". Autrement dit, ce ne fut qu'à partir d'octobre 1920 que l'aciérie de l'usine de Joeuf fut réél-

<sup>51</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>2</sub>, p. 85

<sup>52</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., *ibidem*, p. 102

<sup>53</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., *ibidem*, p. 102



lement opérationnelle et qu'on assista à "*une reprise de la marche ascendante avec des effets positifs en novembre*<sup>54</sup>".

#### 2.1.2.2.1.2. Agitation sociale.

Dans les milieux ouvriers, une certaine effervescence provoquée par les syndicats C.G.T. et C.G.T.U. fit perdre un certain nombre de journées de travail aux bassins sidérurgiques de l'Est. Les militants exigèrent des hausses de salaire motivées par le coût élevé de la vie<sup>55</sup>. A Neuves-Maisons, les revendications du Syndicat des Métaux et Similaires conduisirent à des conflits avec les dirigeants de l'usine et à des journées de grèves<sup>56</sup>.

A Joeuf, la hausse du prix de beaucoup de denrées de base provoqua un certain mécontentement de la part des ouvriers qui menaçaient de partir chez les concurrents si les salaires n'étaient pas revalorisés. Une correspondance très détaillée et précise s'établit alors entre les gérants de beaucoup d'usines et la direction générale qui permet de bien saisir l'influence de ces luttes d'intérêts sur la marche de l'usine et donc sur les mouvements du personnel<sup>57</sup>. Les forges joviciennes, comme la plupart des forges de Lorraine, connurent à partir de 1919 et tout au long des années 1920, d'incessantes réclamations de hausse de salaire. A ce propos, en juin 1919, la mine jovicienne fit grève pendant plusieurs semaines. Des "*orateurs étrangers*<sup>54</sup>" intervinrent aux abords de l'usine et s'efforcèrent d'entretenir une certaine agitation. En mars 1920, afin de calmer les esprits et éviter que les mouvements sociaux ne pénalisent trop la reprise du travail et la production, la direction de l'usine accepta des indemnités, des hausses de salaires et l'institution de délégués ouvriers dans chaque service. Ces derniers devaient, selon l'accord passé avec la direction, se présenter régulièrement tous les deux mois afin de résoudre avec les autorités de l'usine les éventuels conflits mais "*nous ne sommes jamais arrivés à la période spécifiée sans réclamations, de sorte, que les délégués venaient réclamer constamment*<sup>54</sup>". Sous la pression des ouvriers, les de Wendel de Joeuf durent accepter en octobre que le secrétaire du syndicat de la C.G.T. soit présent aux réunions des délégués des différents servi-

<sup>54</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>2</sub>, p. 107

<sup>55</sup> A.D.M.M., 9 M 25 rapport sur la situation industrielle du département 1921-1930

<sup>56</sup> E.A.U.S., notes de service internes de la S.M.C.C.N.M., 11 janvier 1919

<sup>57</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>2</sub>, REG <sup>7</sup>/<sub>1</sub>

ces. De l'aveu des chefs de service, ces arrêts de travail comme celui qui éclata en 1920, et qui bloqua l'usine du 13 au 22 août, perturbaient la marche de l'usine. Ces remous sociaux se combinèrent, de plus, avec la médiocrité du contexte économique local qui, dès 1921, se dégrada fortement.

### 2.1.2.2.1.3. Crise commerciale de 1921

La crise commerciale qui frappa la Meurthe-et-Moselle dès les premiers mois de 1921, provoqua une réduction générale de la production d'acier tout au long de l'année. L'embauche d'hommes s'en trouva perturbée et les flux d'ouvriers qui convergeaient vers les usines du bassin de Briey en direction de Joeuf. Le marasme fut ressenti également en Moselle où la direction d'Uckange fut obligée d'arrêter le fourneau n°3 dès le 19 juillet 1921 tandis qu'un second, le n°4 fut couvert deux jours plus tard alors qu'il avait déjà été ralenti quelques mois plus tôt<sup>58</sup>. Moyeuve-Grande se plaignit que la marche de son Aciérie ne parvenait pas à atteindre son allure normale "*Après une légère amélioration en décembre 1920, la production a subi une forte baisse jusqu'en mars 1921*"<sup>59</sup>. Dès le début de l'année 1921, la préfecture fut informée que les "*grandes usines et mines de l'arrondissement ont perdu un quart de leurs effectifs*"<sup>60</sup> tandis que les mines secondaires avaient arrêté l'embauche depuis plusieurs mois. Dans beaucoup d'entreprises privées de la reconstitution, la baisse des effectifs avait touché, selon les services de police, plus des  $\frac{4}{5}$  du personnel<sup>61</sup>. Dans le sud du département de la Meurthe-et-Moselle, une réunion du Comité des Forges et Mines de Fer de l'Est de la France fut provoquée par le maître de forges A. Dreux en février 1921. Il y fut décidé qu'à partir de la mi-mars 1921, une réduction générale de 15 % devait être appliquée sur les salaires ouvriers. Chaque usine essaya de se conformer à ces prescriptions dans la mesure du possible : Neuves-Maisons qui avait déjà décidé de faire chômer son personnel une partie de la semaine hésita à réduire en plus les salaires pour éviter tout conflit avec les syndicats. A Senelle-Maubeuge, le même problème se posa et dans l'ensemble, on préféra faire chômer les ouvriers que de les amputer

<sup>58</sup> E.A.U.S., Hauts Fourneaux d'Uckange, Versement <sup>46</sup>/<sub>49</sub>

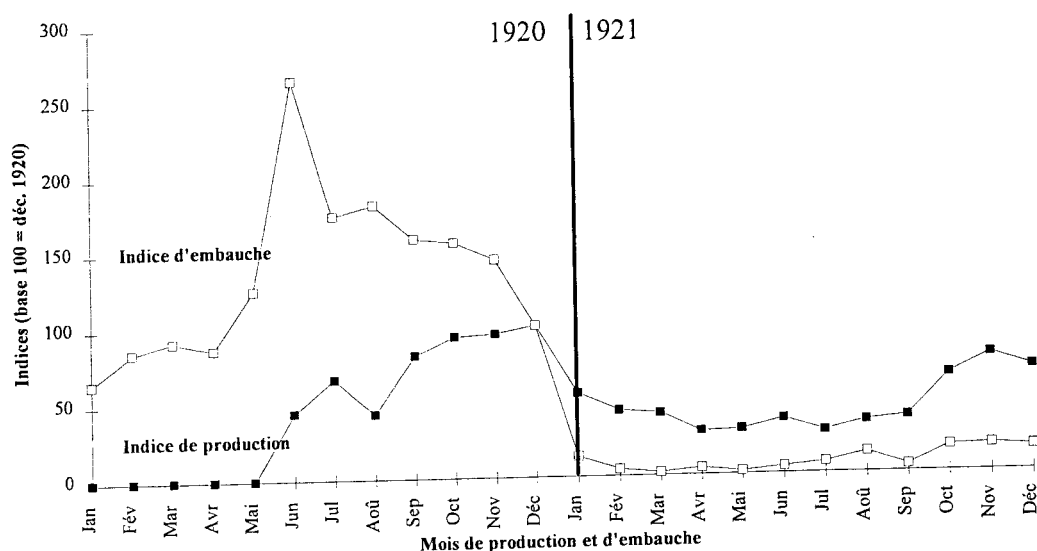
<sup>59</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., K <sup>6</sup>/<sub>1</sub>

<sup>60</sup> A.D.M.M., 9 M 25, rapport du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle, n°1 148, 17 juillet 1921

<sup>61</sup> A.D.M.M., 9 M 25, rapport du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle, *ibidem*, 17 juillet 1921

de leur salaire à un moment où le coût de la vie augmentait. D'une manière générale, le recrutement cessa, les bureaux d'embauche fermèrent se limitant à assurer le remplacement minimum vital.

***Indices comparés de production et d'embauche à l'Acierie de Joeuf***  
***base 100 = déc. 1920***



***Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf 1920-1921***

Selon certains dirigeants d'entreprise, ces difficultés étaient dues à la concurrence que leur faisaient les usines allemandes. Ces dernières touchaient la tonne de coke à 55 francs alors que les usines du bassin de Briey l'achetaient à 110 francs, c'est à dire le double. La fonte coûtait aux maîtres de forges 350 francs par tonne avant que n'éclate cette crise en 1921, mais en juillet 1921, le prix de revient avait baissé à 200 francs. Pour éviter de supporter une perte de 150 francs par tonne, la plupart des hauts fourneaux restèrent couverts en attendant un signe de reprise.

A Joeuf, entre 1920 et 1921, la différence de production d'acier, en chiffres bruts, tendrait à démontrer qu'un solde positif de 3 720 tonnes met l'année 1921 en très bonne place. En réalité, en établissant le parallèle avec juin 1920, c'est-à-dire avec la date de remise en fabrication du service de l'Acierie de Joeuf, il apparaît, au contraire, un déficit de 28 423 tonnes en 1921 par rapport à l'année précédente. La reprise des affaires qui avait été retardée au cours des mois de 1920 ne put s'affirmer non plus en 1921. A cause de la situation économique, dès janvier 1921, le programme de fabrication imposa un maximum de production journalière de 330 tonnes. Le service tourna alors au ralenti, ce qui entraîna une série de problè-

mes techniques qui obligèrent la direction de l'usine à se passer des services du mélangeur et à recevoir la fonte directement des Fourneaux. Cette disposition conduisit au licenciement de la vingtaine d'hommes qui étaient affectés au service de ce mélangeur et le refus à l'embauche de leurs éventuels suppléants.

Au cours des mois qui suivirent, la situation commerciale de l'usine ne s'améliora pas. On décida un arrêt de la fabrication dès le samedi matin à 6 h 00. Cette mesure intervint à partir du 12 février 1921. En avril 1921, l'usine décida de supprimer le troisième poste c'est-à-dire les ouvriers qui travaillaient de nuit, de 22 heures à 6 heures. En juillet devant l'ampleur du marasme, on prévoyait même de ne tourner qu'avec deux convertisseurs et de n'employer les hommes qu'à un seul poste, mais devant les difficultés techniques on préféra abandonner ce projet. *“Les commandes sont tellement rares qu'elles atteignent le minimum et les stocks tellement considérables que les fontes et les minerais que les mines et les usines sont obligées de supprimer des chantiers ou d'arrêter les hauts fourneaux<sup>62</sup>”*.

#### 2.1.2.2.1.4. Éphémère et relative reprise en 1922

Ce ne fut qu'en septembre 1921 que quelques commandes affluèrent. Elles provenaient de l'usine de S<sup>t</sup>-Jacques en Moselle qui adressa des demandes en lingots d'acier. Pendant tout le mois de septembre ces commandes assurèrent du travail aux ouvriers présents. En octobre, la marche à trois postes fut reprise et le chômage du samedi fut supprimé : *“depuis quelques jours, la situation minière et métallurgique du bassin de Briey s'est sensiblement améliorée. Dans les mines l'embauchage a repris suivant l'importance des commandes faites<sup>63</sup>”*. Uckange ne ralluma ses deux fourneaux arrêtés quelques mois auparavant que dans la première quinzaine de novembre 1921. Le chômage qui avait sévi un peu partout en France commença à se résorber en partie, dès les derniers mois de 1921.

Dans la plupart des bassins, l'embauche ne reprit vraiment à un rythme soutenu qu'après janvier 1922. Mais tout au long de l'année 1922, les aléas des livraisons de combustible et les problèmes de toutes sortes perturbèrent considérablement les entrées d'ouvriers à Joeuf. La courbe des arrivées remonta nettement de

---

<sup>62</sup> A.D.M.M., 9 M 25, rapport du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle n°1148 du 17 juillet 1921

<sup>63</sup> A.D.M.M., 9 M 25, rapport du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle n°1591 du 13 octobre 1921

mars à septembre 1922, mais chuta ensuite à nouveau dès octobre 1922. La seconde phase de la crise charbonnière allait remettre en cause le bon déroulement du recrutement dans la plupart des usines de Lorraine.

#### 2.1.2.2.1.5. La crise du combustible

##### 2.1.2.2.1.5.1. Le paroxysme de l'année 1923

Pour l'industrie métallurgique, le problème du combustible revêtit un aspect crucial dans la mesure où, en sidérurgie, le coke est utilisé non seulement en tant que combustible pour permettre la fusion du minerai dans les fourneaux, mais entre également dans le procédé de fabrication de la fonte comme matière première à part entière.

En 1923, les effectifs entrés à Joeuf ne représentèrent plus que 18 % des inscriptions réalisées en 1919, soit une perte de 29 % par an en moyenne sur les cinq années. Cette année 1923 fut celle au cours de laquelle la crise du combustible allemand atteignit son point culminant. Les chiffres sont éloquentes et révèlent un sérieux affaissement de la demande en hommes dans les usines lorraines dès le début de l'année 1923. Durant cette période, à Joeuf, la situation aurait pu être plus brillante si les défaillances dans les livraisons en coke n'avaient pas empêché la mise à feu des deux fourneaux 5 et 6 déjà prêts à l'emploi mais improductifs sans charbon. Partout dans les autres bassins de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, cette crise du combustible fut ressentie. Elle avait déjà été ressentie en 1920, mais 1923 fut l'acmé de la crise charbonnière à Joeuf et dans le reste du département. *“ Les <sup>9</sup>/<sub>10</sub> des hauts fourneaux de Lorraine sont bouchés, même chez de Wendel qui, jusqu'à présent, avaient toujours pu marcher à 40 % de leur production <sup>64</sup> ”.*

##### 2.1.2.2.1.5.2. Échec des accords

Dès l'Armistice, un protocole d'accord sur les livraisons de combustible avait été établi à Luxembourg. Ce protocole de Luxembourg imposait dans le paragraphe second de son article 2 la fourniture d'un « *tonnage quotidien de coke métallurgique par la rive*

---

<sup>64</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n° 1308, 18 avril 1920

*droite du Rhin de (...) 411 000 tonnes par mois*<sup>65</sup> » à répartir entre l'Alsace-Lorraine, la Sarre et le Grand-Duché de Luxembourg. Ces chiffres représentaient environ la moitié du tonnage expédié en 1913 (780 000 tonnes) par la Westphalie à destination des mêmes régions. Malgré ces résolutions, les premiers trains de coke quittèrent effectivement la Ruhr en novembre 1918 mais cessèrent leurs activités dès la mi-décembre de la même année. Pour parer aux difficultés d'une telle situation, le bureau des charbons de Strasbourg réquisitionna les stocks de Kehl et de Mannheim qui furent ensuite acheminés vers la Lorraine. La situation aurait pu se clarifier avec les accords de Versailles du 7 mai 1919, date à laquelle la France et le Luxembourg acceptèrent d'expédier sur la rive droite du Rhin 1,25 tonne de minette par tonne de coke reçu. Ces accords furent appliqués dans un premier temps avec la mise en vigueur du traité de Versailles en janvier 1920 puis semblèrent être consolidés par les accords de Spa en juillet 1920.

#### 2.1.2.2.1.5.3. Paralysie des installations lorraines

A partir de 1922, l'usine de Joeuf était en état de produire les mêmes tonnages qu'en 1913 mais il aurait fallu "*(...) obtenir régulièrement les tonnages d'avant guerre en coke allemand et de pouvoir relever au niveau de 1913 notre extraction de minerai*"<sup>66</sup>. En Moselle, dès le milieu de l'année 1920, seulement 40 % de l'outil productif était en état de marche comme le montre le tableau ci-dessous parce que, là encore, les industriels furent gênés par les arrivages irréguliers de coke<sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> *Bulletin de l'Association des Maîtres de Forges de Lorraine, L'industrie sidérurgique en Lorraine depuis l'armistice, compte rendu pour les années 1919-1920 et premiers mois de 1921.*

<sup>66</sup> E.A.U.S., *versement 111*

<sup>67</sup> A.D.M., *310 M 19*

Situation des hauts fourneaux de Moselle en 1920

Usines	Hauts Fourneaux	
	Construits	A feu
Moyeuvre Grande	6	3
Uckange	3	1
Hayange	8	4
Knutange	10	4
Rédange	3	1
Audun le Tiche	3	1
Ottange	3	1
<i>Totaux</i>	<b>36</b>	<b>15</b>

Sources : A.D.M., 310 M 19

D'une manière générale, en Moselle, on peut noter en 1922, une amélioration relative mais brève des arrivages en coke allemands. Jusqu'en mai 1922 la moitié des fours seulement tournèrent (de façon très irrégulière). Ensuite on effleura les 70 % d'activité. Dans tout l'Est, l'amélioration enregistrée était encore « *loin de nous ramener à la situation de 1913 et le déficit reste considérable par rapport à la situation normale représentée par les chiffres de 1913<sup>68</sup>* ».

En Meurthe-et-Moselle, le contexte était tel qu'une note de service de l'usine de Neuves-Maisons proposa "de composer une équipe de volontaires avec contremaître et ingénieur parlant allemand et susceptible d'être envoyés à très bref délais dans la Ruhr (...) elle emmènerait au dernier moment une dizaine de manœuvres à recruter ici, 48 heures avant son départ (...) Ce noyau serait suffisant pour constituer un prolongement de l'usine dans la Ruhr et pour commencer l'enlèvement du coke<sup>69</sup>". Chez de Wendel, dans le bassin de Briey, la même politique était appliquée lors des opérations de déstockage opérées dans la Ruhr « *auxquelles notre Société a collaboré par l'envoi d'une équipe<sup>70</sup>* » ce qui a permis de remettre à feu un four fin avril et un autre fin mai 1923.

<sup>68</sup> Association minière d'Alsace et de Lorraine et Association des Maîtres de Forges de Lorraine, assemblée générale du 4 mai 1931, annexe au rapport de l'année 1930

<sup>69</sup> E.A.U.S., Usine de Neuves-Maisons, *Registre des notes de service*, courrier de la Direction des Établissements de l'Est à la Direction Générale, document sans cote daté de mars 1923

<sup>70</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, P.V. des A.G., Versement 111

#### 2.1.2.2.2. Stagnation des courants de main-d'œuvre

Cette impossibilité de produire par manque de matière de base, influa directement sur les possibilités d'embauche. *“Les événements actuels de la Ruhr ont une certaine répercussion dans notre région. Certains industriels sont obligés, en cette époque critique de boucher ou de mettre en veilleuse quelques hauts fourneaux d'où diminution des rendements (...) les patrons saisissent cette occasion pour baisser leur personnel dans de fortes proportions<sup>71</sup>”*. A Joeuf, par rapport à février 1919, qui sert ici de référence, les registres de Joeuf donnent un indice d'embauche de 36,4 en février 1920, puis de 7,6 en février 1921 pour terminer à 5,30 en février 1923 voire même à 1,50 quelques mois plus tard en juin-juillet 1923. Le déclin du recrutement fut donc assez brutal. La crise allemande ne fit, en réalité, qu'accentuer le phénomène qui se perpétua dans les années qui suivirent dans des proportions moins extrêmes.

##### 2.1.2.2.2.1. Volonté de garder un volant de main-d'œuvre

Après les problèmes de relance des usines endommagées par la guerre ou dont le fonctionnement avait été perturbé, après la remise en état du potentiel de transport et des infrastructures, le problème des approvisionnements en combustible acheva de perturber considérablement les flux de main-d'œuvre qui se dirigeaient vers les usines de l'Est. Aux prises avec de nombreuses difficultés, les maîtres de forges lorrains hésitaient pourtant à licencier leurs hommes.

###### 2.1.2.2.2.1.1. Les barons du fer répugnaient à licencier leur personnel.

Comme avant la Première Guerre mondiale, pour faire face à la crise sans remettre en cause les courants de main-d'œuvre patiemment mis en place depuis des années, la tactique déployée par les barons du fer fut celle d'un immobilisme contraint.

Dans le sud du département, en février 1923, à Neuves-Maisons, aux usines Châtillon-Commentry sur sept hauts fourneaux, deux seulement étaient en marche et la société décida de maintenir tout de même son personnel au complet en répartissant dans les autres services les ouvriers en surnombre<sup>72</sup>. Réaction identique à Pom-

---

<sup>71</sup> A.D.M., 310 M 30

<sup>72</sup> A.D.M.M., 5 M 25, rapport n°136 du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle en date du 21 février 1923



pey où il n'y a pas eu de licenciement parmi les 2 106 ouvriers qui travaillaient à la Société des Hauts Fourneaux et des Aciéries de Pompey. La direction de cette usine « *n'effectue pas de licenciement mais le haut fourneau couvert répartit son personnel*<sup>73</sup> ». En Moselle, les ouvriers de l'Aciérie de Moyeuve-Grande furent occupés dans d'autres services comme les Hauts Fourneaux et les Fours à Coke et ceux qui restèrent à l'Aciérie furent chargés des travaux préparatoires de la future mise en route<sup>74</sup>.

#### 2.1.2.2.1.2. Peur de perdre les hommes

Comme avant 1914, ce n'était pas tellement la philanthropie des entrepreneurs qui était à l'origine de cette volonté de garder les ouvriers, mais les chefs d'entreprise se rendaient compte qu'ils devaient se résigner à faire des sacrifices « *pour retenir le personnel mis momentanément en chômage et [qu'il faut] avoir sous la main en vue de la reprise d'une marche à peu près normale des installations*<sup>75</sup> ». Le risque majeur pour ces entreprises qui souffraient de manière chronique du manque de main-d'oeuvre, était de voir disparaître une partie de cette main-d'oeuvre attirée par les emplois disponibles ou qui ne tarderaient pas à le devenir dans les bassins voisins. D'ailleurs les usines qui se résolurent à licencier du personnel comme celle d'Uckange par exemple le regrettèrent quelques mois plus tard. Pour la plupart de ces entreprises, au moment de la reprise des affaires, le recrutement reprit mais le personnel licencié auparavant faisait défaut, les directeurs se plaignirent que ce dernier « *revenait mal*<sup>76</sup> ».

Cette stratégie de ménager les hommes fut également appliquée en Moselle dans le bassin de Metz-Thionville. Le sous-préfet de Thionville en février 1923 signala qu'à Audun-le-Tiche « *les ouvriers en surnombre à l'usine, sont occupés à la coupe de bois*<sup>77</sup> » en attendant qu'un appareil soit remis à feu. A Jamailles, 200 hommes sur 1 700 chômaient un jour par semaine. A Moyeuve-Grande le lundi était devenu le jour sans travail pour l'Aciérie et les Laminoirs

---

<sup>73</sup> A.D.M.M., 9 M 22 à 25, rapport n° 136 du 21 février 1923 du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle

<sup>74</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K 6/1

<sup>75</sup> E.A.U.S., notes de service interne à l'usine de Neuves-Maisons, datée du 5 novembre 1919

<sup>76</sup> E.A.U.S., Forges et Aciérie du Nord et Lorraine, versement 46/49

<sup>77</sup> A.D.M., 310 M 30, Sous-préfet de Thionville au préfet de la Moselle, rapport n° 1062 daté du 17 février 1923

ce qui mettait 420 hommes en attente. La même politique fut appliquée à Hayange (le samedi était chômé), Uckange, Audun-le-Tiche, Rédange (deux jours par semaine) Ottange (trois jours par semaine) et Knutange. Cette dernière usine avait été dans l'obligation de renvoyer vingt-six ouvriers en décembre 1921 et janvier 1922 mais des contacts multipliés du directeur permirent de replacer ces ouvriers à l'usine de Rombas<sup>78</sup> moins éprouvée.

Cette politique d'attentisme ne toucha que certaines catégories de travailleurs. A Ottange, ce furent les manoeuvres célibataires qui chômèrent deux jours par semaine tandis que les « *spécialistes continuent à travailler sans chômage* »<sup>79</sup> et dans les principales forges des bassins mosellans, la moyenne des journées chômées ne dépassait pas les 1,5 jours par semaine. Uckange mit une partie de son personnel en chômage avec une indemnité décroissante chaque mois<sup>80</sup>. A Maizières-lès-Metz, Rombas et Ars-sur-Moselle, les ouvriers touchés par le chômage étaient toujours des célibataires et des étrangers<sup>81</sup> qui finissaient par quitter le pays ou « *cherchent du travail ailleurs dans la région* »<sup>82</sup>. Dans ces dernières usines, le chômage était de deux jours par semaine « *par roulements* ». Quatre-cent licenciements avaient été effectués aux usines de Rombas, le 7 février 1923 mais la plupart des ouvriers furent dirigés vers Homécourt où il existait des « *possibilités d'embauchage comme terrassiers ou manoeuvres* »<sup>83</sup>, d'autres furent « *dirigés vers la Ruhr pour y effectuer des chargements de coke et de charbon* »<sup>84</sup>.

Dans le bassin de Nancy, à Neuves-Maisons, on tâchait de maintenir le personnel au complet en « *répartissant dans tous les services les métallurgistes en surnombre* ». D'une façon générale, dans le bassin de Briey, « *les ouvriers des aciéries et des laminoirs chôment deux jours par semaine* »<sup>85</sup>. Or, les jours n'étaient pas fixes, et comme ils travaillaient par tournée de huit heures, les ou-

---

<sup>78</sup> A.D.M., 310 M 30, rapport n°2718 du commissaire spécial au préfet de Moselle, du 10 janvier 1922

<sup>79</sup> A.D.M., 310 M 30, sous-préfet de Thionville au préfet de la Moselle, rapport n° 1063 daté du 24 février 1923

<sup>80</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K 6/1

<sup>81</sup> A.D.M., 310 M 30, exécution de la note 138 A I du 14 février 1921 concernant le chômage.

<sup>82</sup> A.D.M., 310 M 30, rapport du commissaire spécial de Metz-Campagne au préfet

<sup>83</sup> A.D.M., 310 M 30, *ibidem*

<sup>84</sup> A.D.M., 310 M 30, *ibidem*

<sup>85</sup> A.D.M.M., 5 M 25, rapport n° 824 du commissaire spécial de Briey au préfet de Meurthe-et-Moselle en date du 4 mars 1923

vriers faisaient deux tournées en alternance avec un repos et chômaient la troisième tournée. A Joeuf, *“malgré la situation peu brillante aucun renvoi n’est fait”*. Les ouvriers de Joeuf furent *“l’objet de fréquentes mutations dans le courant de l’année 1921”*<sup>86</sup>. Les hommes de l’Aciérie furent répartis entre les Hauts Fourneaux, les Laminoirs ; les effectifs du blooming et du train à fils fonctionnèrent dès janvier avec une réduction de postes<sup>87</sup>. En tout, l’usine chôma 24 journées réparties sur l’ensemble de l’année. A l’Aciérie de Joeuf, le personnel travailla à tour de rôle les samedis matins après 6 heures.

#### 2.1.2.2.2.2. Le problème du chômage

##### 2.1.2.2.2.2.1. La lutte contre le chômage

Au cours de la guerre, les services du ministère du Travail avaient été amenés à prendre des mesures qui n’existaient pas auparavant contre les journées de chômage forcé. Le gouvernement constitua dès août 1914 un Fonds National contre le Chômage puis créa, quelques mois plus tard, en octobre, l’Office Central de Placement. Ces services furent créés de toute pièces et fonctionnèrent pendant la guerre pour assurer des aides et des ressources aux ouvriers et ouvrières qui se trouvaient sans activité en raison des aléas des approvisionnements. Une certaine expérience fut donc acquise jusqu’en 1918 et lorsqu’éclatèrent les crises des années 1921-1923, les autorités ne furent pas prises au dépourvu, disposant d’une série d’outils pour lutter plus ou moins efficacement contre le chômage. Le Fonds National de Chômage était uniquement prévu pour distribuer des subventions aux différents fonds locaux créés par les communes ou les départements. Cette création n’était en aucun cas obligatoire : chaque commune et chaque département décidait s’il fallait ou non créer un tel fonds suivant la situation économique dans la région concernée. L’intervention de plus en plus nette de l’État dans un certain nombre de domaines s’exprima fortement dans ce secteur sans que pourtant cette intervention ne fût rigide. L’État se bornait à aider et à conseiller les autorités locales et donnait ou non son approbation sur les règlements. Il pouvait également rembourser une partie des dépenses des collectivités à raison d’un tiers.

---

<sup>86</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg 7/1, p. 115

<sup>87</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg 7/1, p. 135

L'élément intéressant de ce principe d'aide contre le chômage réside d'abord dans le fait que ces fonds de chômage ne fonctionnaient que dans les localités où la nécessité en était reconnue. Dès qu'une amélioration économique était ressentie, ils perdaient leur raison d'être et disparaissaient tout en gardant la possibilité de se reconstituer lorsqu'une autre crise surgissait. Ensuite, ces fonds de chômage étaient en relation étroite avec les Offices Publics de Placement qui se chargeaient de contrôler et de placer les chômeurs secourus. Ces offices de placement géraient les fonds de chômage à travers des commissions paritaires et des agents chargés d'administrer les fonds de chômage.

En 1924, il existait environ 265 fonds potentiels parmi lesquels 31 étaient à la charge des départements et 234 des municipalités. Ces fonds étaient surtout implantés dans les localités industrielles un peu importantes mais les zones rurales étaient délibérément délaissées car le législateur était parti de l'idée qu'"*il est toujours possible aux chômeurs de s'employer dans l'agriculture*"<sup>88</sup>.

D'après une étude de la presse patronale les chiffres du chômage avaient atteint un seuil plancher de 5 000 chômeurs secourus en France dès mai 1922<sup>89</sup>. Il est évident que ce n'était là qu'une indication sujette à discussion. En réalité ces chiffres proposés ne tenaient pas compte de la réalité : il n'existait pas vraiment d'organisme d'étude qui pouvait couvrir l'ensemble du territoire français et dans les localités où un fonds de chômage existait, il n'était pas sûr que tous les chômeurs se soient fait inscrire. Toujours est-il que cette étude partielle, et sans doute partielle, apporte quelques indications sur les grandes lignes d'évolution du chômage en France en 1921 et 1922.

Apparemment, la situation présentée était de loin meilleure que celle qui affectait la Grande-Bretagne où en juin 1921, 2 177 849 personnes étaient sans emploi et malgré une forte baisse ces chiffres restèrent importants en avril 1922 avec 1 728 002 chômeurs. En France, en 1921, dans les 73 fonds départementaux et municipaux (sur lesquels portait l'étude du chômage proposé par *Le Génie Civil*), on trouvait 64 000 personnes secourues. En mars, le volume global monta à 91 000 pour décroître ensuite assez rapidement et atteindre les minima de mai 1922.

---

<sup>88</sup> *L'Est Républicain*, 4 novembre 1924, n°13485

<sup>89</sup> *Le Génie Civil*, tome LXXXI, feuillet n°7, 12 août 1922 n°2 087, pp. 158-160

## 2.1.2.2.2.2. Essai d'estimation du coût du chômage

En 1919, dans le département de Meurthe-et-Moselle, les caisses versaient au personnel encore embauché par tout établissement atteint, des indemnités fixes de 4,5 francs par journée entièrement chômée par adulte et de 3 francs pour un enfant de moins de seize ans sans que les indemnités puissent dépasser 50 % du salaire normal. L'article 3 du décret du 18 octobre 1919 spécifiait "*par dérogation aux dispositions de l'art. 8, § 2 du décret du 19 avril 1918, modifié par les décrets des 14 et 26 janvier 1919, à dater du 16 novembre 1919 et jusqu'au 15 mars 1920, le montant de la subvention de l'État aux Caisses Départementales de secours en cas de chômage partiel dû au défaut de matières premières ou de charbon est fixé à 40 % du montant des indemnités en argent dans les limites déterminées par le § 1<sup>er</sup> de l'art. 8, à la condition que les employeurs contribuent au moins pour 30 % aux dépenses résultant des secours alloués à leur personnel*".

Après le 15 mars, le taux de la subvention de l'État passa à 33 %, la contribution des employeurs ne pouvant être inférieure au tiers des dépenses de secours.

En plus de cette aide, l'ouvrier touchait diverses aides journalières comme à Neuves-Maisons, où une allocation correspondant à la situation géographique de l'usine (1 franc) était distribuée. Dans la plupart des usines du département, des sommes fixes appelées "*primes*"<sup>90</sup> ou "*allocations*"<sup>91</sup> pour ancienneté de service permettaient de rajouter une certaine somme au salaire de base. A cette allocation journalière étaient ajoutées les "*allocations pour charges de famille*" majorées de 50 %. Pour une usine sidérurgique les dépenses supportées par l'usine pouvaient varier suivant la situation sociale de ses ouvriers.

Pour une meilleure compréhension de ce problème des dépenses de chômage prenons l'exemple des allocations familiales payées par l'usine de Châtillon-Commentry à Neuves-Maisons. Cette usine est intéressante plus particulièrement parce que nous connaissons<sup>92</sup> :

- Le nombre exact d'ouvriers mis au chômage (plus de 1 700 ouvriers) en 1919.

- Le temps de chômage exact imposé aux ouvriers (une journée par semaine).

---

<sup>90</sup> Chez de Wendel

<sup>91</sup> A Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons

<sup>92</sup> E.A.U.S., versement <sup>37</sup>/<sub>46</sub>, usine de Châtillon Commentry et Neuves-Maisons

- La situation familiale des ouvriers

Nous savons aussi que la direction qui payait déjà une allocation journalière de chômage, rajouta après les décrets de 1918 et 1919, les allocations prévues pour charge de famille majorée de 50 %. Elle porta alors la somme globale à 0,75 francs. Sachant que la situation familiale des ouvriers de l'usine de Neuves-Maisons était la suivante avant le 15 mars<sup>93</sup> :

- Célibataires	= 39 %
- Marié sans enfants	= 29 %
- Marié avec 1 enfant	= 15 %
- Marié avec 2 enfants	= 10 %
- Marié avec 3 enfants	= 4 %
- Marié avec 4 enfants	= 2 %
- Marié avec 5 enfants	= 1 %
<b>Total</b>	<b>= 100 %</b>

L'allocation moyenne de chômage pour charges de famille peut être estimée à :

$$0,75 \times [(1 \times 0,29) + (2 \times 0,15) + (3 \times 0,10) + (4 \times 0,04) + (5 \times 0,02) + (6 \times 0,01)]$$

soit : **0,97 francs**

Or, comme le salaire moyen de chômage proposé dans l'usine était d'environ 6,53 francs, le salaire moyen de chômage payé par l'usine de Neuves-Maisons peut être estimé à  $6,53 + 0,97 =$  environ 7,50 francs par personne.

La dépense globale pour l'usine qui faisait chômer alors environ 1 700 personnes, pouvait monter à

$$7,5 \text{ francs} \times 1\,700 \text{ ouvriers} = 12\,750 \text{ francs.}$$

Comme l'État offrait une participation (au moins jusqu'au 15 mars 1920) de 40 %, et que l'employeur contribuait au moins à 30 %, l'opération posée est la suivante :

$$(7,5 \text{ francs} - 33 \%) \times 1\,700 \text{ ouvriers} \times 40 \% \text{ de l'État}$$

soient  $4,5 \times 1700 \times 0,4 = 3\,060$  francs ce qui signifie que l'usine avait à sa pleine charge,  $12\,750 \text{ francs} - 3\,060 \text{ francs} = 9\,500$  francs

<sup>93</sup> E.A.U.S., versement <sup>37</sup>/<sub>46</sub>, notes de service internes de la S.M.C.N.M.

par jour ouvrable. Théoriquement, cette indemnité journalière globale revenait par mois à :

9 500 francs × 25 jours ouvrables par mois soient environ = 237 500 francs. Or, comme les indemnités ne pouvaient dépasser 50 % du salaire moyen, il apparaît que l'usine n'aurait payé que :

$$237\ 000 \times 0,5 = 118\ 800 \text{ francs par mois}$$

pour l'ensemble des ouvriers mis à disposition pendant un mois complet.

La somme qui paraît assez importante n'est pas excessive si on la compare avec le budget de fonctionnement de l'usine. En outre, le chômage des ouvriers ne durait jamais un mois complet mais quelques jours par semaine, ce qui relativise le coût réel du chômage. C'est pourquoi, garder les ouvriers présents, quitte à leur payer des indemnités de chômage pendant quelques jours, était préférable à un licenciement brutal qui obligeait ensuite l'usine à entreprendre de longues et coûteuses recherches lors de la reprise économique.

Néanmoins les maîtres de forges ne pouvaient garder tout leur personnel.

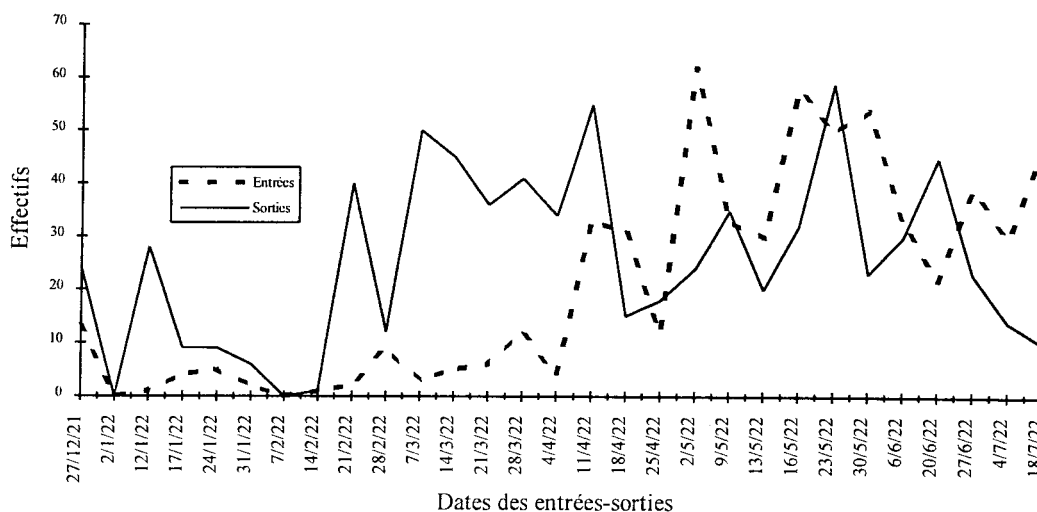
#### 2.1.2.2.2.3. Encouragement des départs volontaires

Les mouvements naturels qui animaient les flux de main-d'œuvre avant la Première Guerre mondiale étaient également mis à contribution. En limitant le nombre d'ouvriers embauchés durant la période, les dirigeants d'entreprise comptaient sur l'importance des sorties pour assainir la situation. Chez de Wendel de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, « *on a évité (comme nos collègues) une crise de chômage sans licenciement de personnel, en laissant seulement tomber les effectifs par suite des départs volontaires* <sup>94</sup> ». Le phénomène joua à plein dans certains secteurs comme à Thionville où l'usine des Laminoirs de Thionville vit pendant un certain temps, le courant de main-d'oeuvre quittant l'entreprise évoluer plus rapidement que les embauches.

---

<sup>94</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, P.V. de l'A.G. du 17 juin 1923, cote provisoire : vers. 111

Comparaison de l'évolution des Entrées et des Sorties aux Lami-noirs de Thionville



Sources : A.D.M., 310 M 30

De décembre 1921 à avril 1922, alors qu'il n'y a que 30 à 40 % des hauts fourneaux qui étaient encore en activité en Moselle, le rythme des sorties s'accéléra par rapport aux entrées. Aux Forges de Joeuf, de l'Armistice jusqu'en 1922, les sorties n'excédaient jamais plus de 60 % des entrées. En 1923, la masse des sorties repré-senta tout à coup 208 % des entrées. Cela signifiait que pour deux ouvriers qui quittaient l'usine, un seul ouvrier - au plus - était embauché. L'effectif total du personnel en poste à Joeuf qui était de 2 353 hommes au premier janvier 1921 retomba à 2 192 au 31 décembre.

#### 2.1.2.2.2.4. La sous-traitance de la main-d'œuvre

Une partie des activités de l'usine qui ne concernaient pas, à proprement parler, des travaux métallurgiques furent confiés à des entreprises indépendantes. Ces dernières se chargeaient de recruter leur propre personnel pour assurer les travaux confiés par les maîtres de forges comme avant la guerre. A côté des courants officiellement recensés dans les registres d'embauche, il existait alors des flux ponctuels qui ne devaient leur existence qu'à la situation économique mauvaise dans un premier temps, puis qui tendirent à devenir plus permanents. Ainsi, dans le service des Maçons de l'usine de Joeuf, les travaux courants qui ne pouvaient être négligés mais pour lesquels les directeurs de l'usine répugnaient à embaucher en pé-



riode de marasme furent confiés à des “*entrepreneurs*”<sup>95</sup>. Ainsi, ce qui fut noté pour Auboué avant 1914 était valable également pour Joeuf. Lorsque les budgets pour les travaux de vitrerie et de peinture furent réduits en 1921, les entrepreneurs se résolurent à réduire leur personnel sans que les mouvements s’en ressentent dans les effectifs propres de l’usine.

#### 2.1.2.2.2.5. Mise en disponibilité du personnel

Cette baisse s’explique également par une disposition prise par le directeur de l’usine et son administration qui encourageaient beaucoup d’ouvriers à quitter l’usine “*avec promesse de réembauche à leur retour*”<sup>96</sup>. L’usine profita du marasme pour accorder ce qu’elle appelait des “*permissions*” de longue durée aux ouvriers qui en faisaient la demande. “*Cette mesure bienveillante à tous les égards nous permet de réduire progressivement notre effectif*”<sup>97</sup>

Ainsi, en analysant les motifs de départ des ouvriers partis tout au long de la décennie 1920, il apparaît qu’en 1920, les permissions autorisées ne représentaient que 0,4 % des départs globaux. En 1921, elles atteignirent 28,3 % puis chutèrent en 1922 à 2,7 % pour reprendre de plus belle en 1923 en revenant à 25 %. Par ce système, l’Aciérie de Joeuf qui faisait travailler 228 personnes lorsque le service parvenait à fonctionner à plein régime, vit ses effectifs baisser à 155 ouvriers entre février et octobre 1921.

En 1921 et en 1923 sur 100 personnes qui bénéficièrent d’une permission à l’usine de Joeuf, 90 étaient des Italiens. Sitôt leur congé obtenu, la plupart d’entre eux rentrait au pays. Autrement dit, dès que la situation économique ambiante ne permettait plus à l’usine de garder ses ouvriers, plutôt que d’effectuer des licenciements purs et simples, les services s’accordaient la possibilité de récupérer leurs hommes à moindre frais en leur accordant des congés. Le système des permissions constitua une soupape de sécurité qui évitait de payer des hommes devenus momentanément inutiles et garantissait aux maîtres de forges un vivier de main-d’œuvre pour les jours meilleurs.

---

<sup>95</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, REG 8/2, 1921

<sup>96</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, REG 7/1, p. 115

<sup>97</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG 8/2, 1921, p. 115

2.1.2.2.3. Malgré le marasme, le vivier local était devenu trop étri-  
qué.

Le recrutement de la main-d'œuvre en Lorraine sidérurgique après 1920 prit plusieurs aspects. Lorsque la majeure partie des installations détruites pendant la guerre fut remise en état de fonctionner ou lorsque les installations épargnées purent reprendre normalement leur production, il fallut pourvoir les équipes de travail, même si les besoins étaient atténués par la marche sporadique des usines. Contrairement au bassin de Nancy moins exposé aux combats, les bassins de Briey et de Longwy durent faire appel aux flux internationaux déjà largement sollicités avant guerre. Une fois passés les premiers travaux de déblaiement et de remise en marche des installations pour lesquels la main-d'œuvre locale était numériquement suffisante, l'appel aux courants extérieurs à la région devint une nécessité. Ensuite, ce recrutement international qui existait déjà avant 1914 et qui favorisait alors presque exclusivement l'élément italien ou belge allait prendre une nouvelle tournure après la guerre. Ce changement allait intervenir sur plusieurs plans. D'abord dans la composition des flux qui pénétraient sur le territoire français et ensuite dans la répartition géographique des différentes nationalités.

#### 2.1.2.2.3.1. Faiblesse des flux étrangers au sud de la Lorraine

Dans le bassin de Nancy, la répartition des nationalités au sein des groupes sidérurgiques dénotait une prépondérance des ouvriers français tout au long des années 1920. En étudiant les principaux centres métallurgiques et miniers autour de Nancy entre 1923 et 1927<sup>98</sup>, il ressortait que l'élément français en place restait prépondérant.

#### Nationalités des ouvriers sidérurgistes du secteur de Nancy (1923-1927)

Usines	Français	Étrangers
Neuves Maisons	96,3 %	03,7 %
Foug	75,4 %	24,6 %
Pompey	87,9 %	12,1 %
Montataire	97,4 %	02,6 %
Maxéville	86,2 %	13,8 %
Champigneulles	97,4 %	02,6 %

*Sources : A.D.M.M. 5 M 25*

<sup>98</sup> A.D.M.M., série 5 M 25

En 1925, à Foug, 67 % du personnel de l'usine était signalé comme "Français" alors qu'à Dieulouard le rapport établissait leur nombre à 95 %. Apparemment, les usines sidérurgiques du sud du département réussirent plus longtemps à se passer des ouvriers étrangers pour leurs travaux, contrairement aux bassins plus au nord comme ceux de Briey, de Longwy et de Metz-Thionville. D'après M. Claude Prêcheur<sup>99</sup>, l'explication de cette suprématie de l'élément ouvrier local tenait à plusieurs faits. D'abord si le bassin de Nancy fut effectivement l'un des premiers bassins à avoir attiré les courants étrangers dans les années 1860-1870, très vite la production des usines se stabilisa vers 1900 puis décrut après 1914, ce qui limita les appels en main-d'œuvre. Ensuite les premiers étrangers arrivés furent "*aisément francisés dans un milieu resté foncièrement rural, on n'eut plus besoin de faire appel à l'extérieur*"<sup>93</sup>.

#### 2.1.2.2.3.2. Prédominance des étrangers dans les bassins nords

Après 1918, dans les zones industrielles lorraines qui se trouvaient le plus au nord, non seulement le recours à l'immigration fut plus marqué, mais une évolution propre dans le type de recrutement international marqua la période avant 1930. Les Italiens et les Belges restaient en tête des flux jusqu'en 1925-1926 mais au fil des mois s'affirmait la présence de plus en plus marquée de nouveaux ressortissants étrangers. Dans le monde de la main-d'œuvre étrangère, chaque usine développa sa propre stratégie de recrutement des ouvriers : la plupart, sinon toutes, puisaient dans les mêmes viviers mais la proportion embauchée variait suivant les lieux d'implantation des usines.

#### 2.1.2.2.3.3. Mosaïque d'immigration selon les usines

D'une manière générale suivant la localisation des usines, on voyait arriver des flux de différentes origines. En Moselle à la Société Métallurgique de Knutange (S.M.K.) plus du quart des ouvriers était d'origine russe vers 1924-1925 sans doute parce que, comme le rappelle A. Printz, un des anciens directeur avait eu des liens privilégiés avec ce pays avant 1914. De même, au cours de cette période, seule une dizaine de nationalités différentes fut enregistrée à Joeuf. Inversement, à Knutange, la S.M.K. faisait appel à une trentaine de

<sup>99</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 483

nationalités et C. Prêcheur signale qu'à Rombas "*le fichier main-d'œuvre laissait la place à 27 nationalités et il se révélait insuffisant*<sup>100</sup>". Avant 1914, du côté allemand, la mise en place d'organismes de recrutement dans tout l'Empire austro-hongrois explique sans doute la diversité. A Uckange, les étrangers qui travaillaient dans les hauts fourneaux furent majoritairement des Polonais tout au long des années 1920 alors qu'à Hayange, Moyeuvre-Grande et Joeuf les Italiens prédominaient même si progressivement leur nombre baissa.

Dans le bassin de Longwy, les Belges gardèrent des contingents importants au sein des usines de Gorcy ou de Mont-St-Martin tandis que le bassin de Villerupt et les usines de Briey préférèrent l'élément venu de la péninsule italienne. En 1924<sup>101</sup>, le bassin de Nancy connaissait encore une prédominance des Italiens. 51,4 % des communes de l'arrondissement de Nancy avaient au moins un étranger sur deux qui était d'origine italienne contre 19,8 % pour les Polonais.

Dans l'arrondissement de Briey cette proportion était de 61 % en faveur des Italiens et 17,8 % pour les Belges et à peine 4,3 % pour les Polonais.

Dans la partie sud du département, les Alsaciens-Lorrains et Allemands qui étaient très nombreux avant la Première Guerre mondiale cédèrent la place aux nouveaux venus de Pologne tandis que dans les bassins de Briey et de Longwy, la situation d'avant-guerre perdurait en faveur des Italiens.

En tous cas, les courants déjà amorcés avant la guerre réapparurent au cours des années 1920 à 1924-1925. La politique d'élargissement du recrutement pressentie avant la Première Guerre mondiale se confirma. Des courants de Polonais, de Russes ou composés de ressortissants de l'ancien empire austro-hongrois venus des Balkans s'acheminèrent vers les différents centres industriels de Lorraine du nord. Si ces différentes nationalités avaient déjà suscité l'intérêt des dirigeants d'usine quelques années auparavant, elles n'avaient jamais réussi à s'affirmer réellement. Désormais, leur apparition allait être notable et se confirmer au cours des années suivantes.

En ce qui concerne le bassin de Briey, à l'intérieur de l'usine de Joeuf, au 1<sup>er</sup> janvier 1920, l'élément français dominait encore

---

<sup>100</sup> PRECHEUR (Claude), *ibidem.*, p. 494

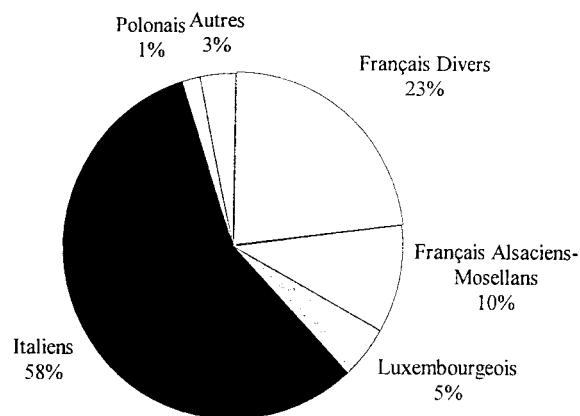
<sup>101</sup> A.D.M.M., 10 M 34

largement avec 70 % des effectifs ouvriers<sup>102</sup>. Au 31 décembre 1920, cette proportion avait déjà baissé à 60 %. Les Alsaciens-Lorrains qui n'étaient que 5,8 % en janvier 1920 perdirent encore du terrain au fil des mois et un an plus tard ne représentaient que 2,5 % des effectifs de l'usine. Dans les courants qui entrèrent entre 1920 et 1925 à l'usine de Joeuf, le mouvement des nationalités s'effectua surtout au profit des Italiens.

#### 2.1.2.2.4. Les nouveaux flux italiens

##### 2.1.2.2.4.1. Reprise des courants

### *Part des nationalités dans les courants entrés à Joeuf de 1920 à 1925*



Sources : Registres d'embauche du personnel des Forges de Joeuf (1920-1925)

Les Italiens représentaient plus de 30 % des ouvriers présents à l'usine de Joeuf au 31 décembre de chaque année entre 1921 et 1923, puis cette proportion augmenta encore entre 1924 et 1925. Leur représentation dans les embauches fut de 58 % sur les cinq années 1920-1925. La tendance était de plus en plus nette : le recrutement local était une fois de plus abandonné et les courants venus d'au-delà des Alpes étaient à nouveau privilégiés par les maîtres de forges. A Hayange, en ce qui concerne les hommes en poste, l'évolution rejoignait le phénomène enregistré à Joeuf : mis à part l'élément local (les Mosellans) qui dominait malgré une baisse, les étrangers de plus vieille souche (Luxembourgeois, Belges et Allemands) virent leurs effectifs stagner tandis que les Alsaciens et les autres Français perdirent du terrain au profit des Italiens qui augmentèrent entre 1920 et 1924 passant de 15 à 20 % des effectifs de

<sup>102</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Reg 7/1, p. 95

l'usine. A Rosselange, l'usine Jamailles qui n'employait que 5 % d'Italiens en juillet 1920, réussit à pourvoir ses équipes avec 27,3 % d'hommes de cette nationalité en juillet 1922<sup>103</sup>. Moyeuve-Grande ne possédait que 3,2 % d'Italiens dans ses équipes en 1919, les proportions augmentèrent à 8,6 % en 1920, 12,2 % en 1921 pour terminer à 38 % en 1924.

D'une manière générale, la plupart des usines qui furent pourvues en majorité par des Italiens virent les effectifs italiens prendre leur essor entre 1921 et 1925. Sur l'ensemble des Italiens qui arrivèrent à Joeuf entre janvier 1921 et décembre 1925, 40 % d'entre eux y avaient déjà effectué un séjour avant la Grande Guerre. Autrement dit par rapport à l'année 1919, le nombre des anciens avait encore augmenté de 10 points dans les quatre années qui suivirent.

Les circuits de travail qui avaient déjà été rétablis par les premiers ouvriers italiens arrivés en 1918-1919 et 1920 furent pleinement remis à contribution ensuite. Les anciens ouvriers italiens des Forges de Joeuf étaient revenus en grande partie sur leur ancien site de travail dès le début de la décennie.

Ce retour des anciens éléments s'accompagna de l'apport de nouveaux flux aux contours encore mal définis.

#### 2.1.2.2.4.2. Quelle immigration politique dans les usines lorraines ?

##### 2.1.2.2.4.2.1. Difficilement appréciable

Durant la période postérieure à la Première Guerre mondiale la responsabilité du facteur politique dans les départs hors d'Italie est incontestable. Pourtant force est de constater qu'il est très difficile de connaître la part réelle des courants fuyant le fascisme dans les flux d'Italiens ayant pénétré en Meurthe-et-Moselle au cours des années 1920.

Pourrait-on comparer la situation en Lorraine avec celle qui prévalut dans la région marseillaise où "*l'importance sans précédent des migrations politiques*"<sup>104</sup> pouvait expliquer l'arrivée d'un flux d'Italiens dans les Alpes Maritimes où "*comparés aux autres nationalités, les Italiens étaient plus politisés*"<sup>105</sup>. L'absence de sources précises dans les consulats italiens et dans les fonds d'archives de ce

<sup>103</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG 10/1

<sup>104</sup> TEMIME (Émile), Les Italiens dans la région de Marseille, in P. MILZA (sous la dir. de), *Les Italiens en France de 1914 à 1940, op. cit.*, p. 583

<sup>105</sup> SCHOR (Ralph), Les Italiens dans les Alpes Maritimes in P. Milza (sous la dir. de), *Les Italiens en France de 1914 à 1940, op. cit.*, p. 583

département ainsi qu'en Moselle est à souligner. Ces lacunes diffèrent de la situation dans le Nord et le Pas-de-Calais où "*les sources brillent par leur variété et leur abondance*"<sup>106</sup>. Aucune organisation politique de l'ampleur de celles que l'on trouvait dans la région parisienne ne fut rapportée par les autorités préfectorales même si des rapports furent dressés contre certains groupes. Ponctuellement des rapports d'agents spéciaux dans les milieux communistes lorrains indiquent l'existence d'activités de ce parti dans les milieux immigrés italiens mais les résultats rapportés sont loin d'égaliser ce qui se passait dans d'autres régions.

#### 2.1.2.2.4.2.2. L'apport du Casellario Politico Centrale

Les actes du colloque franco-italien qui se tint à Paris en 1987 sous l'égide du Centre d'Étude et de Documentation sur l'Émigration Italienne (C.E.D.E.I.) ont permis une nouvelle approche du problème grâce au catalogue informatique du Casellario Politico Centrale<sup>107</sup>. Les recherches nouvelles ont privilégié l'étude des rapports entre migration économique et migration politique. L'analyse effectuée sur les rapports envoyés par plusieurs consulats implantés en France, dont celui de Metz ont permis de dégager plusieurs éléments sur l'attitude des *sovversivi*, c'est-à-dire les Italiens fichés au cours des années 1920 et 1930 par la Divisione Affari Generali e Riservati della Direzione Centrale di PS. Les conclusions tirées à partir des tris à plat effectués sur les secteurs d'activité, montrent que dans la région contrôlée par le consulat italien de Metz, les "*subversifs*" travaillaient majoritairement dans les secteurs industriels.

A défaut de connaître précisément le détail des emplois réels et des employeurs, il faut supposer que les usines du bassin de Metz-Thionville en ont recruté une bonne partie. Il ne fait pas de doute que le même cas de figure se retrouverait si des recherches poussées pouvaient être menées dans la région de Briey et de Longwy. Là, selon les frères Magrinelli le fascisme était plutôt le fait des petits commerçants même si certains sidérurgistes locaux comme A. Dreux y étaient favorables.

---

<sup>106</sup> DAMIANI (Rudy), *op. cit.*, p. 651

<sup>107</sup> SERO (Mario), "Le catalogue informatique du Casellario Politico Centrale, instrument pour l'histoire de l'émigration politique italienne", *L'immigration italienne en France dans les années 20*, acte du colloque franco-italien, Paris 15-17 octobre 1987, Éditions du C.E.D.E.I., 1988, 388 p., pp. 16 - 27

L'existence d'éléments fascistes et antifascistes italiens en Meurthe-et-Moselle au cours des années 1920 est indéniable. La reproduction des affrontements politiques dominants en Italie, fut favorisée par la création dans plusieurs villes de Lorraine et au Luxembourg, de groupements fascistes à l'initiative de certains agents consulaires, mais également parfois avec le soutien du grand patronat local et également par la participation relative des Italiens aux cellules communistes des départements de l'Est. Ainsi, à Ville-rupt, la première réunion du *fascio* de la localité se déroula dans les locaux même d'une des plus grandes usines sidérurgiques de l'endroit, les Aciéries de Micheville, et les ingénieurs y prirent une part active<sup>108</sup>. A la lecture de la presse ou des rapports de préfecture dans les différents dépôts d'archives, le sentiment qui transparait reste, cependant, une plus grande oppression des antifascistes communistes. Les autorités françaises n'ont pas caché leur animosité vis-à-vis des cellules communistes mais il paraît difficile de dire que la stratégie menée dans ce domaine visait au soutien inconditionnel des agissements fascistes en Lorraine. Le communisme effrayait les dirigeants du pays mais le fascisme ne manquait pas d'inquiéter voire d'agacer l'administration française par sa volonté de contrôler et de diriger les courants italiens en Lorraine et par là de remettre en cause la souveraineté de l'État français sur son propre territoire.

#### 2.1.2.2.4.2.3. Presse et préfecture

La presse de l'époque donne une première idée de la situation. Certes, trop souvent le discours des rédacteurs reflétait une vision assez négative des Italiens comme avant 1914.

Les tensions dues à la présence de fascistes et de communistes italiens en Lorraine se manifestèrent au cours des années de l'entre-deux-guerres. Certaines initiatives des fascistes en Meurthe-et-Moselle attirèrent l'attention et provoquèrent un certain agacement des autorités civiles françaises au cours des années 1924-1925 et suivantes. Les rapports de gendarmerie dénonçaient alors parmi les agents consulaires les "*fonctionnaires oublient trop facilement qu'ils se trouvent au sein d'une nation étrangère (...) et sont trop portés à*

---

<sup>108</sup> NOIRIEL (G.), Les immigrés Italiens en Moselle, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, P. MILZA (sous la dir. de), École française de Rome, 1986, 787 p., pp. 609-632



*considérer la France comme une annexe de leur propre patrie*<sup>109</sup>”. Les commissaires spéciaux dénonçaient alors l'état d'esprit qu'ils qualifiaient de “*regrettable*” et qui se traduisait, de la part des représentants fascistes, par des demandes de renseignements d'ordre général sur les ressortissants italiens de Meurthe-et-Moselle (criminalité parmi la population italienne, surveillance des sociétés philosophiques ou religieuses).

Le 8 avril 1923, à Briey, une réunion se déroula sous la direction du vice-consul italien. Ce dernier, “*précisa le but de la réunion en avertissant les amateurs de fascisme et de communisme, qu'aucune discussion politique ne serait admise (...) Un jeune homme qui essaya de chanter les bienfaits du fascismo dût se rasseoir après un «basta!» catégorique du président !*”<sup>110</sup>. Lorsqu'en septembre 1923, l'antifasciste Castagna assassina le chef fasciste Jeri à Paris, aucune manifestation d'antifascisme ne vint troubler en Lorraine le verdict de sept ans de réclusion prononcée contre le meurtrier. En Lorraine, la presse se contenta de signaler le fait sur quelques colonnes mais à l'instar de la préfecture, ne déplora aucune agitation en Lorraine<sup>111</sup>. Les journaux retranscrivirent les discours de Mussolini à l'Assemblée fasciste de janvier 1924 lorsqu'il déclara que le fascisme devait tout conquérir et dominer, ignorer les autres partis. Les journalistes s'émurent de l'assassinat de Matteoti et firent part de l'attitude du comte Sforza critiquant les chemises noires, donnèrent des détails de la mort d'un député fasciste exécuté pour venger le député socialiste puis des crimes de l'antifasciste Bonomini mais nulle part, la grande presse régionale locale des années 1924-1925 ne signala d'éventuels remous de la communauté italienne des bassins sidérurgiques. Ce ne fut que plus tard, dans les années 1927 à 1930 que les coups de mains entre militants pro et anti-fascistes permirent à la presse de relater les faits et de déclarer au grand jour la réalité de luttes qui existaient depuis plusieurs années.

---

<sup>109</sup> A.D.M.M., série 10 M 34, préfet de Meurthe-et-Moselle au garde des sceaux, ministre de la Justice, Direction Civile du 1<sup>er</sup> janvier 1925.

<sup>110</sup> *Le Lorrain*, mardi 10 avril 1923

<sup>111</sup> *L'Est Républicain*, Dimanche 29 juin 1924, n°13 359

#### 2.1.2.2.4.2.4. La presse politique

Comme le rappelle l'ouvrage collectif de MM. Barthelemy, Santini et Bonnet, c'est à travers le dépouillement des revues et des ouvrages émanant des groupes socialistes et communistes, que l'existence des courants politisés venus de la péninsule italienne fut perceptible.

La situation était différente dans le bassin de Longwy et dans les bassins plus au sud comme Briey et Nancy. Au sein des sections communistes de Briey et Nancy, le recrutement parmi les ressortissants latins resta en dessous des possibilités qu'offrait la présence des masses ouvrières. Le parti communiste fut contraint de transmettre des instructions à ses différentes fractions de Lorraine pour expliquer le travail à effectuer parmi la population étrangère en général et italienne en particulier<sup>112</sup>. L'idée de créer des sections ethniques paraissaient alors indispensables et nécessaires à la propagation des idées et l'efficacité du recrutement. Régulièrement, les autorités interceptaient des tracts politiques émanant du parti communiste en langue italienne dans les centres miniers de Piennes, Joudreville, Boulogny et Landres enjoignant les "*Lavoratori italiani immigrati, stringetevi attorno al partito comunista*"<sup>113</sup>. A la troisième région « Unitaire et Communiste » à Nancy, un service de diffusion de la littérature communiste en langue italienne fut constitué dans le but avoué "*de lutter contre la bourgeoisie, c'est à dire le fascisme italien en France qui a, à sa disposition, non seulement l'argent, l'appui de la police et des patrons français, mais aussi une grande diffusion de livres qui empoisonnent les cerveaux des émigrants*"<sup>114</sup>. L'horizon des titres de livres proposés par le parti communiste pour contrer l'action des "bourgeois" s'étirait de "*L'enseignement de la Guerre Civile*", "*Le Communisme expliqué aux Travailleurs*", en passant par "*Les Problèmes de la Révolution Chinoise*", "*Leçons de français pour Italiens*" et "*Pages choisies de Lénine*". De leur côté les rédacteur de la presse syndicale et communiste se plaignirent que "*notre Lavoratore est peu, trop peu répandu (...) pas même un quart des ouvriers italiens pourtant adhérents à la C.G.T.U. lit notre journal*"<sup>115</sup>.

---

<sup>112</sup> A.D.M.M., 1 M 641, 23 octobre 1926

<sup>113</sup> A.D.M.M., *ibidem*, 29 septembre 1926, rapport n° 1858 du commissaire spécial de Briey au Préfet de la Meurthe-et-Moselle.

<sup>114</sup> A.D.M.M., *ibidem*, 18 octobre 1927, rapport n°1760

<sup>115</sup> A.D.M.M., *ibidem*, 18 mars 1927, rapport n°971

A Longwy, le commissaire spécial nota que les groupements communistes étaient presque entièrement aux mains d'étrangers et dirigés par les Italiens<sup>116</sup>. Ce fut dans cette région que s'élevèrent avec le plus de force les protestations face aux initiatives des fascistes italiens. Ainsi, en septembre 1929, les Comités Prolétariens Antifascistes (C.P.A.) de Longwy distribuèrent bon nombre de tracts aux émigrés italiens en réaction à l'envoi d'enfants italiens en vacance dans la péninsule et qui revenaient vêtus de la tenue des Ballilas ! Là, les commissaires spéciaux notèrent assez rapidement que les Italiens des centres industriels du nord du département n'étaient pas réfractaires aux idées des révolutionnaires de gauche. Ce parti avait réussi à installer après une intense propagande des cellules, les "Centuries prolétariennes" et des "Groupes Italiens du Travail" destinés à "*lutter contre le fascisme et tendant au renversement par la violence des pouvoirs constitués*". Le préfet notait que les affiliés à ces centuries manifestèrent leur présence plusieurs fois en 1924 en s'attaquant à leurs compatriotes fascistes. Mais il terminait son rapport au ministère en déclarant "*qu'après les expulsions prononcées après ces attaques et la découverte des principaux fiduciaires des centuries prolétariennes, à la suite aussi des avis de mon administration et l'apposition dans les communes d'affiches imprimées en langue italienne rappelant les étrangers à une plus juste compréhension de leurs devoirs*"<sup>117</sup> " les militants communistes "*se calmèrent*".

Ainsi à l'initiative du Secours Rouge International, une initiative d'organisation du mouvement antifasciste italien dans le bassin de Briey fut notée par les autorités préfectorales. Dans la région parisienne, le Secours Rouge International organisa à partir d'août 1927 un "*patronat des victimes politiques italiennes*" qui découpait Paris-Ville et la région parisienne en zones italiennes en fonction des provinces d'Italie où le fascisme exerçait sa terreur. Une commission centrale provisoire fut mise en place quelques jours plus tard afin de solliciter des patronats dans les autres régions de France, de la Belgique et du Luxembourg<sup>118</sup>. Ces patronats devaient permettre de rassembler la masse des émigrés italiens en s'adaptant aux réalités de l'immigration italienne. Le parti communiste avait fini par comprendre que le discours de la lutte des classes pouvait

<sup>116</sup> A.D.M.M., *ibidem*, 28 janvier 1929,

<sup>117</sup> A.D.M.M., 10 M 34

<sup>118</sup> A.D.M.M., 1 M 641, rapport n° 1999 du Commissaire spécial de Briey au Préfet de la Meurthe-et-Moselle du 26 novembre 1927

échapper aux masses immigrées peu instruites et peu enclines à s'engager derrière une organisation, dans un pays où la police pouvait expulser ceux qui troublaient l'ordre. C'est pourquoi, pour faire passer son message et recueillir des soutiens auprès des "*masses politiquement inactives*" le S.R.I. mit en place des mots d'ordre "*plus simples et plus faciles*" et s'attacha à toucher les immigrés "*par des motifs d'ordre sentimental*". C'est pourquoi les *patronats* proposés par le P.C. n'imposaient ni de carte du parti ni "*aucune discipline d'organisation même la plus élémentaire*". Les buts affichés par ces *patronats* étaient de recueillir des moyens à envoyer aux victimes du fascisme directement en Italie et recueillir également toutes les nouvelles possibles sur les personnes arrêtées et déportées, tout en cherchant les moyens de communiquer avec leurs familles. D'où l'idée de fichier tous les émigrés par zone et une division des localités par "*quartiers, routes et une division par usines et chantiers*". Mais aucune trace de l'efficacité de ce type de mouvement n'a pour le moment fait surface dans les usines consultées.

#### 2.1.2.2.4.2.5. Éléments rares dans les usines.

Dans les usines de Lorraine, dans les registres d'embauche, aucune remarque particulière n'a été relevée à propos d'éventuelles entrées d'Italiens ayant fuit l'Italie à cause du fascisme. A peine quelques cas ont été notés par l'administration de Joeuf, a *fortiori*, lors du départ de l'ouvrier à cause d'incidents dans l'usine. Tout au plus la correspondance de l'usine a permis de découvrir en lisant entre les lignes, que de plus en plus souvent après 1924, "*de nombreux Italiens ayant le temps de service requis ne profitent pas de l'autorisation accordée de prendre un congé de deux mois pour retourner au pays*<sup>119</sup>". Il faut supposer que ces Italiens hésitaient à retourner au pays par peur de représailles ou pour une quelconque raison politique. A Joeuf, deux beaux-frères italiens qui travaillaient dans le même chantier, au bobinage à l'atelier du service Électricité, se querellaient régulièrement à propos de politique. Ces disputes se prolongeaient jusqu'au jour où ils en arrivèrent aux mains. Grâce au rapport du contremaître qui les sanctionna<sup>120</sup>, on peut ainsi découvrir une réalité de l'usine de Joeuf qui, jusqu'ici, n'est révélée nulle part ailleurs. Mais ces éléments anecdotiques ne suffisent pas pour une

---

<sup>119</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K <sup>11</sup>/<sub>2</sub>, Usine de Hayange S<sup>t</sup> Jacques, rapport d'exercice 1926

<sup>120</sup> E.A.U.S., versement <sup>110</sup>/<sub>61</sub>

analyse approfondie de la question politique des flux italiens arrivés en France au cours des années 1920.

Dans le cas de Joeuf et des usines dont les ouvriers provenaient des régions similaires, regarder la localisation des exactions fascistes et celle des lieux de départ vers Joeuf permet-elle de conclure à une éventuelle politisation des flux ? Réponse délicate dans la mesure où l'ouvrier qui arrivait à l'embauche se présentait comme un "économiquement faible" même s'il était "politiquement fort" pour reprendre une formule consacrée.

Ensuite, la faible participation de ces Italiens aux mouvements politiques, malgré sans doute des sentiments favorables ou défavorables aux antifascistes, ne permet pas en l'absence de sources plus sûres, d'affirmer catégoriquement que l'immigration vers les usines était politisée. Il ne faut sans doute pas perdre de vue qu'à côté des immigrés militant pour l'un ou l'autre bord politique, il existait une grande majorité d'Italiens, qui au cours des années 1920 n'étaient classables dans aucune rubrique<sup>121</sup>. Ces ouvriers restaient atypiques soit parce qu'ils ignoraient ou désiraient ignorer tout de la politique, soit parce qu'en arrivant en France ils n'avaient que de vagues sympathies pour l'un ou l'autre camp et qui par la suite seulement ont décidé de rejoindre la lutte dans la résistance ou sous la chemise noire. Leur statut d'étranger surveillé par la police et dont les papiers de séjour restaient soumis à une "bonne" conduite expliquent également le manque d'engagement de beaucoup d'Italiens.

Sans oublier que beaucoup des régions recensées à Joeuf dans les années 1920 étaient déjà incluses dans le processus migratoire vers le bassin de Briey bien avant les persécutions des Chemises Noires et que pour un certain nombre de provinces nouvelles, la fermeture des frontières hors d'Europe contribua également à donner une explication plausible à leur présence dans les flux entrés à Joeuf ou ailleurs en Meurthe-et-Moselle.

En tous cas, en comparant les provinces de départ des ouvriers italiens de Joeuf et les zones où les exactions fascistes ont eut lieu, rien n'est plus troublant que de voir une certaine correspondance. Ceci explique qu'il est parfois difficile de ne pas poser le problème d'une relation de cause à effet et remarquer que l'apparition de nou-

---

<sup>121</sup> PALIDDA (Salvatore), CATANI (Maurizio), CAMPANI (Giovanna), "Scaldini, Ciociari et Reggiani entre indifférence, méfiance, fascisme et antifascisme dans les années 1920", C.E.D.E.I., *L'immigration en France dans les années vingt*, actes du colloque franco-italien, Paris, 15-17 octobre 1987, Paris, 1988, 388 p., pp. 223-246

velles villes italiennes en Lorraine ou que l'accentuation de la présence d'anciens centres urbains étaient également dus aux problèmes politiques.

L'offensive fasciste commença dès l'été 1920 dans le Veneto et en Frioul-Vénétie Julienne<sup>122</sup>.

C'était en effet là, que les nationalistes italiens avaient décidé de s'imposer aux populations slaves, sous prétexte de lutter contre le bolchévisme<sup>123</sup>. Ainsi, en juillet 1920 le siège des organisations ouvrières fut incendié à Trieste. En octobre de la même année, ce fut au tour des locaux du journal socialiste « Il Lavoratore » de brûler. Le rédacteur en chef et une grande partie de ses collaborateurs furent contraints à l'exil. Quelques mois plus tard, en janvier 1921, la Bourse du Travail de la ville de Fiume et celle de Dignano furent également détruites par les flammes. Le 28 février 1921, pour la troisième fois en l'espace de quelques mois, la Bourse du Travail de Trieste subit les ravages d'un incendie d'origine criminelle dont les auteurs furent reconnus comme appartenant aux faisceaux de combat. Dans les semaines qui suivirent, une véritable guérilla se déroula en Istrie avec des incendies de villages et des dispersions de populations. Une collusion ouverte entre l'armée et les fascistes s'établit. Une circulaire de Bonomi, ministre de la Guerre, prescrivait alors d'envoyer les officiers en cours de démobilisation (environ 60 000) dans ces contrées, pour encadrer l'action des "faisceaux de combat"<sup>124</sup>.

Au début de l'année 1921, dans la région de l'Emilie-Romagne, la province de Ferrara fut agitée par des grèves agricoles assez violentes, sous la direction d'éléments syndicaux antisocialistes qui passèrent tous au fascisme quelques temps après. En terme de comparaison, il faut savoir que si en novembre 1920 les vingt-et-une communes de la région de Ferrara sont socialistes, seules quatre le restèrent en avril de l'année suivante avant d'être dissoutes par la suite. De mars à mai 1921, dans la province de Reggio nell'Emilia, fief du réformiste Prampolini qui avait mis patiemment sur pied un réseau d'œuvres sociales depuis plusieurs années, toute

---

<sup>122</sup> Le paragraphe suivant s'est largement inspiré de quelques manuels sur l'Histoire de l'Italie en particulier de VAUSSARD (M.), *Histoire de l'Italie contemporaine (1870-1946)*, Paris, Hachette, 1950, 352 p., p. 123 sq.

<sup>123</sup> BERSTEIN (Serge) - MILZA (Pierre), *Le fascisme Italien (1919-1945)*, coll. point Histoire, Seuil, 1980, 434 p., p. 83 et p. 99

<sup>124</sup> BERSTEIN (Serge) - MILZA (Pierre), *ibidem*, p. 99

l'organisation fut anéantie en l'espace de quelques mois. Seize municipalités socialistes, dont celle de Reggio, durent démissionner. Des dizaines de dirigeants furent bannis de la province par les dirigeants des faisceaux et on ne compte plus les brimades envers les simples citoyens.

Ce fut finalement le Veneto qui subit les exactions fascistes avec le plus de violence. Dans les provinces de Rovigo, Belluno, Treviso et Vicenza, le socialiste Matteotti avait prescrit aux paysans sous son autorité, de ne pas répondre aux provocations. Malgré tout, il ne resta plus une seule organisation syndicale ou coopérative socialiste debout après 1921. La répression fasciste se solda alors par des dizaines de morts, des milliers de blessés ou de cas de torture et un nombre important de demeures saccagées. Au cours du premier semestre 1921, toute l'Émilie, le Veneto et la Lombardie passèrent sous contrôle fasciste, en particulier les provinces agricoles de Pavia, Novara, Bologna, Modena, Piacenza, Vicenza, Udine et Belluno. Beaucoup d'Italiens et de travailleurs antifascistes furent déstabilisés et accablés de désillusions surtout après l'échec de la grève générale décrétée par les organisations antifascistes le 31 juillet 1922. Ce mouvement de grèves avait pourtant commencé bien avant, lorsque les fascistes avaient occupé Novara ce qui provoqua un mouvement de protestation dans le Piémont et la Lombardie. D'autres éclatèrent également dans les Marches après l'entrée des troupes fascistes à Macerata et Ancona. Cette grève générale de 1922 arriva trop tard pour permettre un redressement de la situation. Le mouvement ouvrier était alors à bout de souffle et les manifestants furent obligés de battre en retraite devant la menace fasciste. Pierre Milza rappelle que le Veneto fut la région où *“la répression fasciste était très forte ce qui pourrait, en partie, expliquer le gonflement des départs en direction de la France”*<sup>125</sup>. En quelques semaines, la vague dévastatrice recouvrit progressivement la Toscane puis s'étendit vers le Centre du pays.

D'après l'étude du C.E.D.E.I., les consulats avaient fiché les *suvversivi* italiens selon leur région d'origine et à Metz, les *“politiques”* repérés venaient majoritairement de l'Emilia-Romagna (39,7 %) tandis que la Lombardie, la Toscane et la Vénétie arrivaient ensuite (autour de 16 %). Cette situation changeait par rap-

---

<sup>125</sup> MILZA (Pierre) sous la direction de, L'immigration italienne en France, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, coll. École Française de Rome n°94, 1986, 761 p., p. 37.

port à celle dénoncée par les consuls de Marseille par exemple, où le poids écrasant de la Toscane (82,5 %) reléguait les autres régions au second plan. Ensuite, les régions d'immigration citées dans l'échantillon politique, privilégient, comme dans notre étude, la partie septentrionale de l'Italie, mais contrairement à cette étude, d'une part valorisent les zones de départ "*enfourchant l'Apennin*" voire la façade ouest de l'Italie du nord, et d'autre part relèguent la Vénétie dans un rôle secondaire.

Or, en ce qui concerne l'immigration italienne (générale et pas seulement politique), dans le bassin de Briey et dans l'étude faite sur les flux d'Italiens entrés en Moselle de 1920 à 1940<sup>126</sup>, un basculement depuis les années 1880 vers les provinces de la façade adriatique et un glissement vers les zones plus à l'intérieur du Mezzogiorno et les îles ont été enregistrés. Le couple Piémont-Lombardie fut remplacé par la suprématie Lombardie-Vénétie jusqu'en 1914 puis Veneto-Emilia Romagna à partir de 1920. Tandis que parallèlement à cette évolution, s'affirmait la permanence du pôle des Abruzzes et l'émergence des régions méridionales.

En 1930, la suprématie de la région vénète fut confirmée dans l'usine de Joeuf, dans celle de la S.M.K. en Moselle et d'une manière plus large dans les courants qui aboutissaient dans ce département. Cette suprématie des flux en provenance du Veneto en Moselle et dans le bassin de Briey, rejoint l'idée de surreprésentation du nord-est italien dans le Nord-Pas-de-Calais<sup>127</sup>.

#### 2.1.2.2.4.3. A Joeuf, prédominance de la façade Nord-Adriatique

Le recrutement en Italie après 1920 poursuit la double évolution pressentie avant 1914. D'abord un basculement en faveur de la façade adriatique de la péninsule et ensuite la permanence de la présence de régions du Centre et l'affirmation de plus en plus nette des provinces méridionales du pays dans les flux qui atteignaient le bassin de Briey.

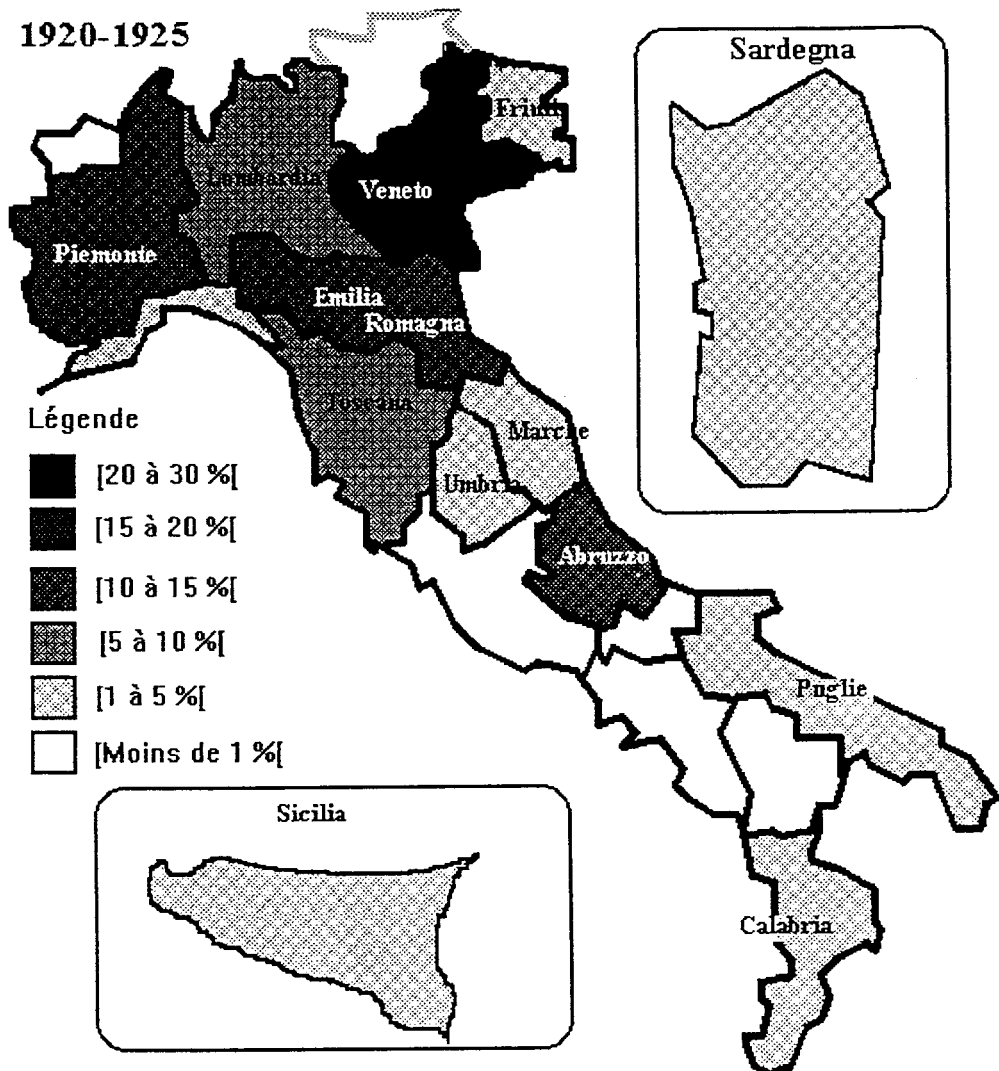
---

<sup>126</sup> GALLORO (Piero-D.), *L'immigration italienne en Moselle (1918-1940) - Étude des flux d'arrivée*, mémoire de maîtrise, Université de Metz, 1991, 137 p., p. 90

<sup>127</sup> DAMIANI (Rudy), *op. cit.*, pp. 646-647



Origine des Italiens entrés aux Forges de Joeuf entre 1920-1925



*Sources : registres du personnel des Forges de Joeuf. (1920-1925)*

Les provinces de Vénétie arrivaient en tête des régions d'immigration vers le bassin de Briey et cette tendance rejoint celle enregistrée au cours des années 1920 pour la Moselle<sup>128</sup>. Le département de la Moselle vit arriver entre 1918 et 1925, des ressortissants italiens venus principalement des provinces de Vicenza (7,3 % des entrées en Moselle), de Verona (7,2 %), Treviso (6 %) et Belluno (5,3 %). Un quart des entrées d'Italiens en Moselle était constitué d'habitants du nord-est de la péninsule. Pour l'usine de la S.M.K., le recrutement d'Italiens au cours des années 1921 et 1925, s'effectua d'abord autour de Udine dans le Frioul, puis arrivait le groupe des provinces de la Vénétie. Ces mêmes zones étaient présentes parmi

<sup>128</sup> GALLORO (Piero-D.), *op. cit.*, pp. 94-101

les sept premières provinces qui fournissaient le plus d'hommes à l'usine de Joeuf.

#### 2.1.2.2.4.4. Constance des Abruzzes

Pourtant l'élément le plus remarquable restait la permanence et la stabilité des Abruzzes dans les courants italiens. Cette région du centre de l'Italie continuait à garder une place de choix dans les flux qui pénétraient à Joeuf. Tandis que les régions septentrionales effectuaient un chassé-croisé au profit du nord-est, la stabilité des Abruzzes resta une constante jusqu'en 1930 et ne fut remise en cause qu'en 1919-1920.

Dans le bassin de Briey, comme depuis 1906, c'était d'abord la zone autour de la ville de l'Aquila dans les Abruzzes qui restait en tête des provinces italiennes représentées à Joeuf, renouant ainsi avec le paradoxe noté avant guerre : le nord de l'Italie dominait largement mais c'était une province du centre qui arrivait en tête des envois.

Derrière cette province de l'Aquila, arrivaient les villages autour de Novara dans le Piémont. Mais malgré cette bonne représentation, cette province piémontaise resta isolée et ce furent toutes les provinces de Vénétie qui occupèrent les cinq places suivantes.

Autrement dit, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle dans le bassin de Briey, la façade maritime est et nord-est de l'Italie fut la mieux représentée dans les courants d'immigration italienne. Certaines villes plus au centre du pays et dans le Mezzogiorno confirmèrent leur présence dans les courants de main-d'œuvre qui se dirigeaient vers l'Est de la France. Le centre du pays regroupa 18 % des flux qui entraient en Moselle entre 1918 et 1925 alors que dans la région de Briey, il en regroupait 15 %. Les Abruzzes étaient tout de même l'une des premières régions d'immigration dans l'usine de Joeuf même si seule la circonscription de l'Aquila était représentée. L'Ombrie alimentait également les flux d'Italiens vers Joeuf à raison de 5 %. Perugia, à elle seule représentait 3 % du courant venu de la Péninsule à Joeuf.

D'une manière générale, le Nord du pays continua à dominer avec 75 % des départs vers Joeuf, mais le Centre qui ne représentait que 10 % en 1918-1919, doubla sa représentation et alimenta les courants vers le bassin de Briey avec environ 20 % entre 1920 et 1925. Dans le reste du pays, les îles prirent également de plus en

plus d'importance en passant de 3,5 % en 1918-1919 à 5,6 % entre 1920 et 1925.

Cette augmentation des régions centrales et insulaires de l'Italie peut s'expliquer par un premier élément qui n'est en réalité que la continuation d'un phénomène déjà analysé au cours de la période avant 1914, à savoir la recherche de plus en plus méridionale de viviers de main-d'œuvre lorsque les centres démographiques du nord de la péninsule étaient épuisés. Comme avant 1914, la plupart des villages qui apportaient une contribution aux courants de main-d'œuvre vers Joeuf étaient localisés le long des axes de communication parcourus par les agents recruteurs. Les mêmes villages qu'avant guerre alimentèrent les forges de Joeuf et de l'ensemble du bassin de Briey après 1918. Puis au fil des années, les recherches se portèrent plus loin jusqu'à atteindre les rivages de l'Adriatique. Une fois la côte atteinte, une seconde voie déjà existante fut approfondie en direction du centre et du sud du pays. D'autres villages se joignirent aux anciens au fur et à mesure que la recherche s'étendait de plus en plus loin.

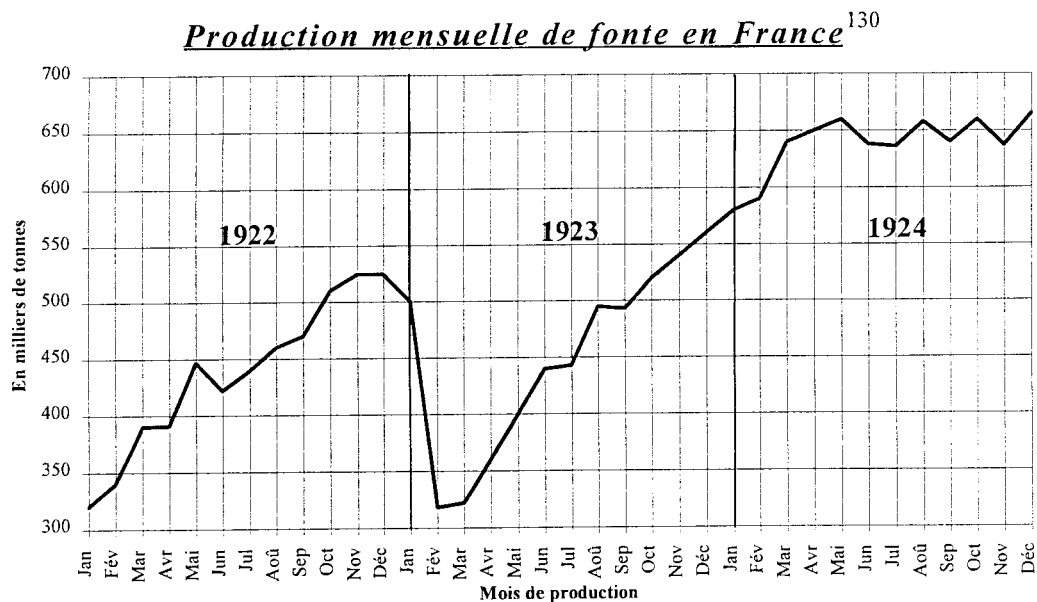
Une deuxième explication était sans doute liée au contexte plus large des conditions d'accueil des pays d'immigration. La fermeture progressive de l'immigration aux États-Unis allait reporter vers l'Europe les courants qui jusque-là préféraient les départs outre-atlantique. Sous prétexte de sauvegarder le niveau de vie des travailleurs et défendre l'homogénéité de la nation, le gouvernement américain mit un frein aux mouvements migratoires à destination de son territoire. Le *Percentum Limit Act* n'autorisait l'entrée en Amérique que de 3 % du nombre des émigrants de chaque nation entrés dans une année d'avant-guerre. Or avant 1914, beaucoup de provinces italiennes insulaires ou du Centre et du Mezzogiorno avaient pris l'habitude de se placer dans les flux migratoires à destination des États-Unis. Les mesures de restriction imposées par les autorités américaines contraignirent alors les émigrants italiens refoulés à aller tenter leur chance en Europe en général et en France vers le bassin de Briey en particulier. Les exactions fascistes provoquèrent des départs qui peut-être n'auraient pas eu lieu autrement. Les bureaux de recrutement des usines ne différenciaient pas les flux d'origine économique et ceux d'origine politique.

Au fil des années la situation économique plus stable après 1924-1925 fit apparaître de nouveaux flux recrutés dans des réservoirs de plus en plus diversifiés.

### 2.1.2.3. La reprise des affaires (1924-1930)

#### 2.1.2.3.1. Relance de la production sidérurgique

Ce ne fut qu'à partir de l'exercice 1924 que la crise du combustible s'éteignit après avoir atteint son paroxysme en 1923. L'accroissement des disponibilités françaises de coke résulta alors des dispositions prises en 1923 pour intensifier la fabrication des cokeries métallurgiques et par la mise en service des nouvelles cokeries houillères dont la reconstruction s'était poursuivie parallèlement à celle des mines du Nord et dans le Pas-de-Calais. En France, le tonnage de fonte produit fut, en 1924, en augmentation de 41,6 % sur la production réalisée en 1923<sup>129</sup>.



*Sources : COMITE DES FORGES DE FRANCE, Bulletins n°3785 du 11 mars 1924 et n°2849 du 6 mars 1925*

En France la production industrielle et le revenu national retrouvèrent leur niveau de 1913 dès 1924<sup>131</sup>. On passa ainsi d'un indice de production industrielle de 116 en 1924 à 131 fin 1926<sup>132</sup>.

En Meurthe-et-Moselle, dès la cessation de la résistance passive allemande en octobre 1923, les arrivages de coke allemand se régularisèrent de sorte que les Joviciens purent maintenir, pendant

<sup>129</sup> Comité des Forges de France, *Production de fonte pendant l'année 1924*, Bulletin n°2 849, 6 mars 1925.

<sup>130</sup> Comité des Forges de France, Bulletins n°3785 du 11 mars 1924 et n°2849 du 6 mars 1925

<sup>131</sup> ASSELAÏN (Jean-Charles), *Histoire Économique ...*, op. cit., p. 25

<sup>132</sup> BERSTEIN (Serge) - MILZA (Pierre), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome I (1900-1930), Éditions complexes, 1990, p. 372

toute l'année suivante, une marche industrielle suffisante et intensifier peu à peu leur production. A Joeuf, le nombre de jours de travail en 1924 fut au cours de cette année bissextile de 366. Aux Hauts Fourneaux, la production fut de 420 447 tonnes soient 168 % de la production de 1923. A l'Acierie les responsables de la marche des convertisseurs signalèrent que 1924 se distinguait par rapport aux années précédentes par sa "*régularité et la continuité dans la production*"<sup>133</sup>. Abstraction faite de quelques difficultés d'ordre internes, l'usine était revenue selon les rapports des ingénieurs, aux conditions d'avant-guerre. Six hauts fourneaux avaient réussi à fonctionner et à se maintenir à feu tout au long de l'année. Un septième four fut utilisé pendant six mois et un huitième fonctionna pendant deux mois. Le directeur déclara alors que c'était "*notre meilleure année depuis que l'Acierie existe*"<sup>134</sup>.

En 1912, 336 918 tonnes d'acier avaient été produites au cours des 317,5 jours de fonctionnement et dès 1924, 334 460 tonnes furent produites en 307 jours. Joeuf parvenait à dépasser les chiffres d'avant-guerre dans la mesure où avant 1914 la reprise de la production hebdomadaire s'effectuait le dimanche soir donc une cinquantaine de reprise venaient s'ajouter aux jours ouvrables. Après 1919, l'Acierie ne travaillait pas le dimanche ce qui explique qu'à jours ouvrables égaux le record de 1924 dépassait celui de l'avant-guerre. Il suffit de regarder les moyennes journalières pour s'en assurer. Elles étaient de 1 062 tonnes en 1912 et montèrent à 1 089 tonnes en 1924. Ces éléments démontrent également un meilleur rendement malgré la composition de la fonte qui accusait alors une plus grande perte au feu qu'avant 1914<sup>135</sup>.

Quelques difficultés épisodiques vinrent entacher cette reprise des affaires du côté des Laminoirs mais très vite les problèmes furent résolus. Au cours des six premiers mois de 1924, le service du blooming, des trains à trio et des trains à billettes et à fil ne parvenaient que très difficilement à absorber la production des fourneaux convertie en acier. Toute une série de problèmes techniques conduisirent à de fréquents arrêts des cylindres et une insuffisance de commandes de gros blooms et de gros profilés obligèrent alors les

---

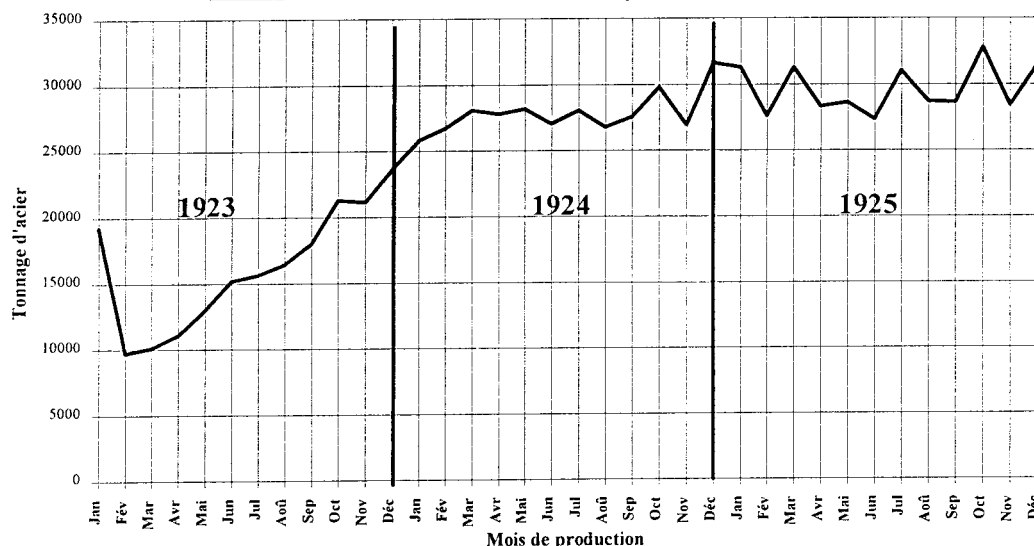
<sup>133</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F, K <sup>9</sup>/<sub>1</sub>, Forges de Joeuf, rapport annuel, 1924

<sup>134</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F, K <sup>9</sup>/<sub>1</sub>, Forges de Joeuf, rapport annuel, 1924

<sup>135</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F, K <sup>9</sup>/<sub>1</sub>, Forges de Joeuf, rapport annuel sur la marche des Hauts Fourneaux, 1924

équipes du blooming à dégrossir la production transformée en faibles sections. Après juillet 1924, ces embarras se résorbèrent et au cours des mois qui suivirent l'embellie se confirma. A Moyeuivre-Grande, "la production ne cesse de croître au fur et à mesure que le coke s'améliore"<sup>136</sup> et à l'Acierie, la production fut également la plus forte depuis la mise en marche de l'Acierie.

***Production d'Acier à Joeuf de 1923 à 1925***



*Sources : E.A.U.S., M.D.F., K<sup>8</sup>/<sub>3</sub>, K<sup>9</sup>/<sub>1</sub>, K<sup>11</sup>/<sub>1</sub>, Forges de Joeuf, rapports annuels sur la marche des Hauts Fourneaux, 1923-1925*

A Joeuf, l'exercice 1925 fut qualifié de "pleine marche et de records"<sup>137</sup>, à Moyeuivre-Grande<sup>138</sup> et Hayange on l'estima "régulier et normal"<sup>139</sup>. Aux Fourneaux d'Hayange les records de l'année précédente furent "battus de beaucoup" et à Moyeuivre les ingénieurs en concluaient que "c'est globalement notre exercice record"<sup>138</sup>. Les dérangements des fourneaux disparurent des rapports mensuels malgré la qualité moyenne des matières premières et parfois, l'allure plus froide qu'auparavant des fourneaux. Avec autant de jours de travail l'Acierie de Joeuf produisit 64 828 tonnes de plus qu'en 1924. En octobre 1925, l'usine atteignit, tant pour le tonnage total que pour la moyenne journalière, les tonnages les plus élevés jamais atteints jusque-là à Joeuf. Le 21 septembre fut marqué avec solennité à l'usine puisque le record de production journalière permit de produire, avec une marche à un seul convertisseur, 932 tonnes après 77 charges.

<sup>136</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K<sup>11</sup>/<sub>2</sub>

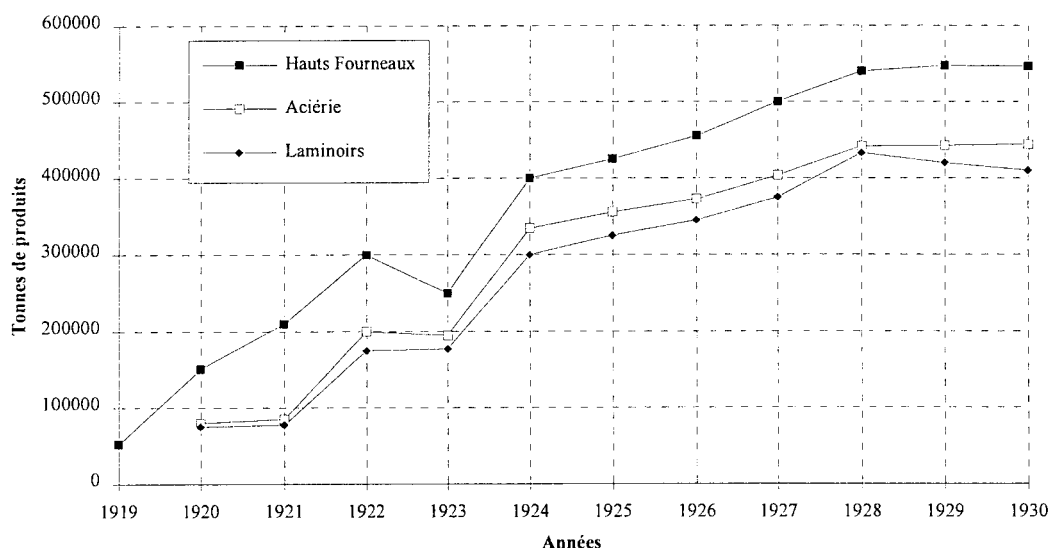
<sup>137</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K<sup>11</sup>/<sub>1</sub>

<sup>138</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K<sup>11</sup>/<sub>2</sub>

<sup>139</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K<sup>9</sup>/<sub>2</sub>

Au cours des années jusqu'en 1930, chaque rapport annuel fut pour les chefs de service et directeurs d'usine, l'occasion de vanter les résultats obtenus par leurs équipes. Les records de production d'une année sur l'autre étaient régulièrement battus, quel que soit le service de l'usine. Si 1926 avait paru aux responsables une année de forte production, elle se trouva distancée en tous points par les années 1927, 1928 et 1929 avant d'atteindre un maximum en 1930. La vente des produits fut active et d'importantes commandes permirent d'écouler la production. La baisse de la valeur du Franc de l'exercice 1925-1926 entraîna une élévation du prix de vente pour la fonte. L'usine d'Uckange vendait la sienne à 400 francs par tonne en juin 1926. D'importantes commandes furent passées par des sociétés étrangères en particulier. En août 1926, le prix record de 500 francs par tonne fut atteint mais en décembre une première baisse des prix intervint et la tonne de fonte fut cotée à 425 francs. Par la suite la stabilisation de la livre aux environs de 124 francs au début du second semestre 1926 provoqua d'abord peu de remous dans les ventes qui restèrent calmes. Mais une seconde baisse des prix intervint qui s'accrut dans les derniers mois de l'exercice 1926-1927. Dès lors les cours de la fonte baissèrent sensiblement et s'arrêtèrent à environ 340 francs par tonne.

**- Évolution de la production à Joeuf de 1919 à 1930 -**



**Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf 1919-1930**

Dans l'ensemble, la sidérurgie lorraine a assez bien supporté les crises du début des années 1920 même si la sidérurgie de Moselle et celle de la zone luxembourgeoise furent plus touchées par le ma-

rasme qu'en Meurthe-et-Moselle<sup>140</sup>. La correspondance de la direction des Forges de Joeuf corrobore les conclusions précédentes puisque de l'aveu de certains dirigeants joviciens, "*les cours extrêmement élevés de la fonte, nous ont permis de réaliser un bénéfice considérable*"<sup>141</sup> au début de la crise de 1921.

Cette bonne tenue permit aux maîtres de forges lorrains de stimuler de façon plus régulière l'appel en hommes pour l'exploitation des installations sidérurgiques désormais relancées.

#### 2.1.2.3.2. Reprise du recrutement

##### 2.1.2.3.2.1. Essoufflement des courants d'embauche.

###### 2.1.2.3.2.1.1. Reprise décroissante des embauches.

Dès 1924, une certaine reprise s'amorça dans les appels en ouvriers mais l'apogée de 1919 ne fut plus jamais atteinte. Certaines usines du bassin de Briey réussirent à obtenir des taux d'embauche croissants entre 1924 et 1930 comme aux *Forges de La Marine* d'Homécourt, mais la plupart des établissements lorrains stabilisèrent leurs entrées ou commencèrent à embaucher un volume décroissant d'ouvriers.

Aux Forges de Joeuf, le taux d'embauche de la période 1924-1930 ne représenta que 41,5 % par rapport à l'année 1919 ou 35,7 % par rapport à l'année 1912 qui aura été l'année où le flux d'entrée atteignit son maximum à Joeuf.

L'aspect décroissant des entrées fut alors plus progressif qu'entre 1919 et 1923, il n'y eut plus de brutale dépression dans les recrutements mais un déclin graduel. La droite résumant la tendance des entrées entre 1924 et 1930 prit une pente assez douce de la forme  $y = 841$  en 1924 et  $y = 768$  pour 1930 : la baisse resta lente. Le retard accumulé pendant les premières années de reconstruction devait être rattrapé et les appels en ouvriers, même s'ils n'eurent plus la vitalité d'antan reprirent mais à un rythme plus lent qu'auparavant.

###### 2.1.2.3.2.1.2. Maintien des besoins en hommes.

Malgré la baisse des besoins, beaucoup d'usines de Lorraine et celle de Joeuf en particulier, connurent des difficultés pour assurer

---

<sup>140</sup> PRECHEUR (Claude), *op. cit.*, p. 241

<sup>141</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, Procès verbal des Assemblées Générales, séance du 20 juin 1921, versement 111



le recrutement pour leurs équipes. Juste après la fin de la période économique troublée qu'avaient traversée la plupart des usines, l'embauche ne fut pas trop difficile. Mais au fur et à mesure de la reprise plus générale des affaires, la concurrence entre les différentes usines des bassins provoqua une pénurie de main-d'œuvre de plus en plus forte. *“Bien que beaucoup de nos usines de et nos mines ne soient pas rendues à leur pleine activité, notre industrie se plaint de la pénurie de main-d'œuvre”*<sup>142</sup>. A Pompey en 1924, avec la recrudescence des commandes *“on éprouve de sérieuses difficultés pour recruter la main-d'œuvre nécessaire”*<sup>143</sup>. Les mêmes difficultés furent rencontrés à la société de Châtillon-Commentry de Neuves-Maisons qui se plaignait que le recrutement régional du personnel se faisait difficilement<sup>144</sup>.

Pour pallier cette insuffisance des réservoirs locaux de main-d'œuvre les maîtres de forges eurent recours aux flux internationaux plus systématiquement qu'au début de la décennie. Mais les courants habituels venus d'au-delà des Alpes connurent un réel fléchissement tandis que pour pallier cette défaillance des courants italiens ils eurent recours à des réservoirs jusque-là marginaux et dont le rôle de remplacement des anciens flux allait s'affirmer à la fin des années Vingt.

#### 2.1.2.3.2.2 Le déclin des courants italiens

De 43 % des entrées globales à Joeuf en 1926, les courants de main-d'œuvre italienne baissèrent à 37 % en 1928 et à environ 30 % en 1930. Les motifs de cette baisse sont multiples.

##### 2.1.2.3.2.2.1. Raisons du recul italien.

###### 2.1.2.3.2.2.1.1. Boycottage au profit des Polonais ?

Faut-il voir dans ce recul des Italiens au sein des usines de Lorraine comme dans les courants qui les alimentent, une manœuvre délibérée des barons du fer ? Peut-on penser que l'ostracisme qui frappa quelques années plus tôt les sujets allemands au profit des Italiens touchait à son tour ces derniers, obligés de céder leur place à un nouvel arrivant ? Certains auteurs ont émis l'idée que dans les

---

<sup>142</sup> *L'Est Républicain*, 30 février 1924

<sup>143</sup> A.D.M.M., 5 M 25, avril - août 1924

<sup>144</sup> A.D.M.M., 5 M 25, mai 1924

mines de fer lorraines, les Polonais furent introduits pour “compléter et concurrencer<sup>145</sup>” les Italiens. D’autres estiment que les courants venus de l’Est visaient à remplacer la main-d’œuvre italienne trop peu docile et trop politisée aux yeux des directeurs d’usine<sup>146</sup>.

Les maîtres de forges ont-ils pratiqué un boycottage de l’élément latin afin de se débarrasser des agitateurs ? Les maîtres de forges ont-ils favorisé les pays d’Europe de l’Est afin de récupérer des ouvriers peu exigeants contrairement aux Italiens qui avaient acquis au fil des années des habitudes de lutte sociale et de contestation ? A la vue de certaines attitudes patronales, il serait tentant, en effet, de confirmer cette thèse. Ainsi, à propos du remplacement de la main-d’œuvre italienne par des Polonais, le directeur de l’usine de Moyeuve-Grande se félicitait que “cet amalgame est du meilleur effet pour éviter les ententes fâcheuses<sup>147</sup>”. Tel autre grand sidérurgiste du bassin de Nancy avouait rechercher une main-d’œuvre cosmopolite au sein de ses établissements “car il trouve en elle un élément stabilisateur au point de vue mouvement ouvrier : ces individus de nationalités différentes ne causant pas la même langue ne peuvent pas se grouper pour imposer des revendications<sup>148</sup>”.

Mais cette idée de substitution des Italiens par un autre national pour des raisons politiques se trouve atténuée par plusieurs éléments.

#### 2.1.2.3.2.2.1.2. Défiance vis-à-vis des nouveaux courants

Tout d’abord une telle vision du problème écarte trop rapidement un fait important qui devient capital après 1925, en l’occurrence, le manque de bras dont souffrent la plupart des usines lorraines. Il paraît difficile d’imaginer que les maîtres de forges, qui cherchaient à embaucher tous azimuts, ont rejeté sciemment ce qui constituait encore leur meilleur réservoir de main-d’œuvre et cela au profit d’ouvriers dont ils connaissaient à peine l’efficacité dans le travail sidérurgique. Les responsables de forges, lorsqu’ils se félici-

---

<sup>145</sup> PONTY (Janine), *Polonais Méconnus - Histoire des travailleurs immigrés en France dans l’entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1988, 474 p., p. 127

<sup>146</sup> NOIRIEL (Gérard), *Immigrés et prolétaires...*, cité par J. PONTY, *ibidem*, p. 385

<sup>147</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Moyeuve-Grande, 2<sup>o</sup> partie, 1927 service des Hauts Fourneaux, K<sup>13</sup>/<sub>1</sub>

<sup>148</sup> A.D.M.M., 9 M 25, rapport n°267 du commissaire spécial de Nancy au préfet de la Meurthe-et-Moselle, 21 mars 1925

taient des conséquences de la “Tour de Babel” qui s’était instaurée chez eux, le faisaient souvent *a posteriori*. Souvent lorsque le choix des Polonais avait été fait sciemment afin de refouler les Italiens, beaucoup de maîtres de forges remirent en cause cette option.

A cet égard, tous les contingents de Polonais qui arrivèrent chez de Wendel après 1924-1925, firent souvent l’objet de fortes critiques de la part des responsables d’usines. Dans les rapports, le ton pris par les ingénieurs et les auteurs des correspondances internes, montre bien que l’élément Polonais fut souvent accueilli au sein des usines comme un pis-aller : “*nous n’avons plus que des Polonais à embaucher*<sup>149</sup>”, “*nous sommes obligés de leur donner des postes*<sup>150</sup>” se plaignait le directeur de Joeuf. Le directeur d’Uckange avouait qu’après les crises de 1921-1923, c’était parce que “*les Italiens revenaient mal à l’usine*” que l’élément Polonais fut privilégié<sup>151</sup> et ce phénomène fut confirmé ensuite en 1926 après le départ de beaucoup d’Italiens<sup>152</sup>. Les autorités de l’usine uckangeoise avouèrent que si elles avaient choisi la main-d’œuvre polonaise, c’était parce que “*c’est la seule sur laquelle actuellement il paraisse possible de compter*<sup>143</sup>”. Alors que cette usine recevait régulièrement des contingents de Polonais par l’intermédiaire de la S.G.I., (sauf durant une brève éclipse en 1926) le directeur insista tout de même pour entrer en contact avec l’Association d’Immigration des Mines de Fer et des Usines de l’Est afin de se “*procurer des Italiens*<sup>153</sup>”. A Hayange, aux Hauts Fourneaux de Patural au cours de l’exercice 1926 on nota “*la diminution de la main-d’œuvre italienne remplacée par la main-d’œuvre polonaise qui lui est certainement inférieure*<sup>154</sup>”.

On avait fini par attribuer aux courants venus de l’Est beaucoup des défauts que l’on reprochait aux Italiens quelques années auparavant : “*manquent de stabilité*<sup>155</sup>”, “*inférieurs en assiduité, en effort fourni et il ne semble pas ou presque sédentaire*<sup>155</sup>”. Du coup, cela favorisa, dans l’esprit des cadres des usines, une promotion de

---

<sup>149</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Joeuf, Fascicule n°2, 1928 service des Hauts Fourneaux, K<sup>15</sup>/<sub>1</sub>

<sup>150</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Joeuf, Fascicule n°3, 1926 service de l’Aciérie, K<sup>12</sup>/<sub>1</sub>

<sup>151</sup> E.A.U.S., Forges et Aciérie du Nord et Lorraine, versement 46/49, exercice 1921-1922

<sup>152</sup> E.A.U.S., *ibidem*, exercice 1925-1926

<sup>153</sup> E.A.U.S., *ibidem*, exercice 1927-1928

<sup>154</sup> E.A.U.S., Hayange - Patural et Fourneaux, versement de la M.D.F. 1926, K<sup>12</sup>/<sub>1</sub>

l'élément italien qui en l'espace de quelques années voire de quelques mois était devenu à leurs yeux "*plus intelligent et mieux adapté que les autres éléments étrangers*"<sup>155</sup>. A l'Acierie de Joeuf on se rassurait de savoir que les Italiens constituaient encore le noyau principal mais on jugeait les effectifs "*trop insuffisants*" par rapport aux pays de l'Est<sup>156</sup>.

#### 2.1.2.3.2.2.1.3. L'élément italien restait majoritaire.

Ensuite dans beaucoup d'usines, qui avaient, dès le départ, fonctionné avec une majorité d'ouvriers italiens, la baisse de ces derniers éléments ressentie après 1925, ne permit pas un basculement en faveur des Polonais. Les Italiens perdirent, certes, quelques points mais restèrent généralement majoritaires dans les courants de main-d'œuvre étrangère pénétrant dans les usines de Lorraine. A Joeuf, la situation avait évolué très rapidement : en 1924, au bureau d'embauche, le flux venu de l'Est était représenté à peine par 0,2 Polonais pour 10 Italiens, en 1926 le rapport était à 3 pour 10 et en 1929 il fut de 5,8 pour 10.

Même en 1930 les rapports entre les deux nationalités restèrent d'un Polonais pour cinq Italiens dans les équipes au travail et de huit Polonais pour dix Italiens dans les courants qui se présentaient à l'usine. Pour cette usine, les proportions entre les deux nationalités, au sein des courants comme dans les équipes déjà présentes à l'usine, ne basculèrent jamais au profit des Polonais. Ailleurs, les usines-soeurs d'Hayange et Moyeuvre-Grande, respectèrent la suprématie italienne au sein de leurs équipes et à l'embauche. A Homécourt, ni en 1925 ni en 1930, cette hégémonie ne fut contestée. A la S.M.K, les courants de Russes et de Polonais dépassèrent largement le flux italien, mais au coeur de l'usine comme dans les embauches, les Italiens l'emportaient sur les Polonais en 1930 : la proportion de Polonais qui se présentaient à l'embauche était de 6 pour 10 Italiens alors que pour ces derniers, le rapport était de 7 pour 10 Russes. L'élément polonais recruté par cette usine fut progressivement remplacé à partir de 1928, par des Yougoslaves (notés « Serbes » dans les registres) et des « Tchèques ».

---

<sup>155</sup> E.A.U.S., Joeuf, versement de la M.D.F., 1927, K 13/1

<sup>156</sup> E.A.U.S., Joeuf, versement de la M.D.F., 1928, K 15/1

#### 2.1.2.3.2.2.1.4. Conséquence de la faiblesse du franc

Une autre raison du recul italien dans les flux de main-d'œuvre, enregistré dès 1925 dans beaucoup d'usines sidérurgiques de Lorraine, fut liée à la faiblesse de la monnaie française suite à la politique monétaire pratiquée par les gouvernants français du Cartel des Gauches. La coalition formée de socialistes et de radicaux qui remplaça à partir de 1924 les hommes du Bloc national inquiétait, par ses idées avancées les milieux financiers et des divisions internes rendirent le nouveau gouvernement instable. La chute du gouvernement Herriot face "au mur d'argent" ne permit pas de résoudre la crise financière qui sévissait en France. Cette incapacité à définir une politique financière et la succession de ministres des finances impuissants devant la situation firent perdre la confiance dans le Franc. La valeur du Franc se détériora par rapport aux autres monnaies internationales. Ainsi, pour un dollar il fallait 26,51 francs en janvier 1926 puis 40 en août tandis que la livre sterling de 150 francs en janvier passa à 235 francs en juillet<sup>157</sup> : "*c'est en août 1926, que le cours du dollar à Paris est à son zénith depuis 1919*"<sup>158</sup>.

Cette dévaluation de la monnaie française intervenait au moment où en Italie la politique du Duce engageait la bataille de la lire italienne "*La lire, qui est le signe de notre économie, le symbole de nos longs sacrifices et de notre travail tenace, sera défendue et défendue très fermement à n'importe quel prix*"<sup>159</sup>. Les mesures prises par les fascistes en Italie, aboutirent à un redressement de la monnaie italienne. Si pour un dollar il fallait 29,88 liras à la fin de l'année 1925, Mussolini décida de porter le taux à 19 liras après 1927, ce qui mit alors cette monnaie à parité avec le franc. Dans les usines de Lorraine, la combinaison des deux phénomènes de dépréciation de la monnaie française et du renforcement de la lire italienne aboutirent à atténuer l'attrait du travail en France pour certains ouvriers italiens. Beaucoup de documents d'usines ou émanant des commissaires spéciaux dans les fonds d'archives départementaux à partir de 1925-1926, révèlent des flux de départs d'Italiens vers leur pays. Les auteurs de ces documents estimaient que le problème

<sup>157</sup> BELTRAN (Alain)-GRISSET (Pascal), *L'économie française 1914-1945*, A. Colin, 1994, 183 p., p. 124

<sup>158</sup> CARON (François) - BOUVIER (Jean), *Guerre, Crise, Guerre (1914-1949)*, BRAUDEL (F.) - LABROUSSE (E.) sous la dir., *op. cit.*, pp. 639-646

<sup>159</sup> Cité par MILZA (Pierre) - BERSTEIN (Serge), *Le fascisme...*, *op. cit.*, p. 229

monétaire entrainé dans une bonne part dans les décisions de retour au pays. Pour le bassin de Metz-Thionville, les directeurs de Hayange se plaignirent en juillet 1926 que *“les départs ont été provoqués en mai-juin par la hausse de la lire italienne : beaucoup d’ouvriers déjà anciens nous ont quitté brusquement (...) et les vides ont été comblés par des Polonais<sup>160</sup>”*. Joeuf, connu un net fléchissement du personnel italien au cours des années 1926-1927, en raison de *“la revalorisation de la lire italienne”*. Là encore, les éléments italiens furent remplacés par des Polonais<sup>161</sup>. Dans le bassin de Longwy, la tendance toucha même d’autres nationalités comme les Luxembourgeois et les Belges qui, à l’instar des Italiens, avaient décidé de *“rentrer et demeurer dans leur pays d’origine où ils ont un travail assuré et mieux rémunéré par suite de la baisse du franc<sup>162</sup>”*.

Pour beaucoup d’usines, le recours aux nouveaux flux fut une solution de remplacement plus qu’un choix délibéré. Ce recul italien échappait d’autant plus aux maîtres de forges lorrains que la politique italienne ne se cantonna pas à de simples mesures monétaires. Mussolini voyait d’un mauvais oeil le départ des migrants Italiens, (qu’il considérait comme la force vive du pays) vers les autres pays d’Europe ou d’outre-mer. L’Italie sous l’influence du nationalisme mit en place une politique restrictive d’émigration. Ce dernier facteur combiné aux éléments précédemment exposés, permet d’expliquer également la baisse des effectifs italiens au sein des courants de main-d’œuvre pénétrant dans les usines Lorraines et le recours à des courants venus de l’Est.

#### 2.1.2.3.2.2.1.5. Stratégie d’évitement de l’usine ?

Dans le bassin de Longwy, pour expliquer un certain recul des ouvriers locaux dans les installations sidérurgiques, Gérard Noiriel parle de leur volonté *“d’évitement”* de l’usine<sup>163</sup>. Dans quelle mesure cette stratégie a-t-elle été développée également par les ouvriers italiens ? A la fin des années Vingt, la population italienne bénéficiait déjà d’une implantation ancienne par rapport aux nouveaux arrivants comme les Polonais ou les courants de main-d’œuvre d’Europe Centrale. Les réseaux de travail mis en place par les Ita-

---

<sup>160</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., usine de Hayange - S<sup>t</sup> Jacques, rapport 1925-1926, K 11/2

<sup>161</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., usine de Joeuf, rapport 1926-1927, K 13/1

<sup>162</sup> A.D.M.M., 9 M 25

<sup>163</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés ...*, op. cit., pp. 214-215

liens déjà présents en Lorraine ont très bien pu aiguiller les nouveaux flux venus d'Italie dans les petites entreprises ou chez les particuliers plutôt que dans les grandes usines sidérurgiques.

A défaut de pouvoir confirmer ce phénomène par une étude démographique précise à partir des documents d'état-civil, l'étude effectuée au coeur des usines révèle des éléments significatifs. De 1918 à août 1930, dans le groupe des ouvriers qui ont quitté les Forges de Joeuf pour aller « Ailleurs », ce sont les ouvriers locaux (Mosellans-Alsaciens-Meurthois) qui dominent avec 55,6 % des départs mais les Italiens représentent tout de même 34 %. Les Polonais ne représentaient de 1,55 % de ce groupe et les pays d'Europe Centrale et les Russes 0,6 %.

Ce qui est intéressant c'est que par rapport à l'Avant-guerre, la part des ouvriers autochtones a progressé légèrement puisque dans ce groupe de départ ils représentaient 49 % avant 1914 alors que la part des Italiens a doublé passant de 16 % avant 1914 à 34 % dans les années Vingt. Autrement dit la volonté de partir ailleurs qu'à l'usine s'est affermit de plus en plus chez les Italiens au fil des années.

Sur 100 Italiens qui quittaient l'usine Avant-guerre 0,5 allaient « Ailleurs » et dans les années Vingt leur nombre passa à 5 alors que pour les ouvriers locaux le rapport passa de 5 % à 7 %. Dans les années Vingt à peine 1 % des Polonais et 0,3 % des ouvriers venus d'Europe Centrale choisissaient de quitter l'usine pour tenter leur chance dans un autre métier.

Si les ouvriers locaux préféraient soit monter un commerce (40 % d'entre eux) soit s'engager dans la Compagnie de l'Est (30 %) ou aux P.T.T. (13 %), les Italiens partaient travailler avec un parent ou dans une petite entreprise (37 %) ou cherchaient un bistrot, une épicerie, un commerce (22 %).

#### 2.1.2.3.2.2.1.6. Les restrictions à l'émigration italienne.

Au cours des premières années du fascisme, les autorités italiennes déclarèrent que *“bonne ou mauvaise chose, l'émigration italienne est une nécessité physiologique du peuple italien<sup>164</sup>”*. Les règles en vigueur furent alors conservées et le but recherché par ce

---

<sup>164</sup> La déclaration fut faite en avril 1923 lors d'une allocution devant des élèves qui assistaient à un cours sur l'émigration, cité par BRIANI (V.), *La legislazione emigrata italiana nelle successive fasi*, Istituto poligrafico dello stato, Roma, 1978, 337 p., p. 115

libéralisme visait surtout à permettre aux fascistes de se débarrasser des opposants au nouveau régime et des autres indésirables. Les chiffres des sorties d'Italie augmentèrent alors régulièrement en passant de 201 291 en 1921 à 364 614 en 1924. Pourtant, très vite, les nouveaux desseins de la politique fasciste et la volonté d'endiguer la perte d'ouvriers qualifiés incitèrent le gouvernement italien à trouver une solution à l'hémorragie démographique : "*Mussolini cherchait à retenir en Italie les ouvriers spécialisés afin d'utiliser leur main-d'œuvre au profit du pays et aurait donné à ce sujet des instructions aux frontières pour surveiller rigoureusement les sorties*<sup>165</sup>". Dans un premier temps, la Conférence Internationale de l'Émigration et de l'Immigration qui se tint à Rome en 1924 essaya de trouver un accord au niveau international. Mais les véritables mesures restrictives ne furent adoptées qu'à partir des années 1926-1927. Le 28 avril 1927, le Commissariat Général de l'Émigration fut supprimé et remplacé, au sein du Ministère des Affaires Étrangères, par la Direction Générale des Italiens à l'Étranger. Les buts affichés étaient de promouvoir, au sein de chaque province de la péninsule, des initiatives qui inciteraient le candidat à l'exil, afin qu'il renonce à son expatriation.

Toute une série de décisions furent prises qui devinrent contraignantes pour les candidats à l'émigration. Un *certificato di assicurato imbarco* était nécessaire à qui désirait aller travailler hors des frontières. On posait ainsi le principe d'une réglementation du travail par le biais d'un contrat qu'il fallait obtenir avec l'employeur du pays d'accueil avant de pouvoir prétendre quitter la péninsule<sup>166</sup>. L'impact de ces mesures restent difficilement quantifiables, mais à regarder les effectifs qui sortirent d'Italie, ces dernières dispositions, ajoutées aux précédentes, firent baisser les effectifs de 280 081 en 1925 à 83 064 unités au début des années 1930. A cette baisse quantitative, s'ajouta une progression des réservoirs d'embauche italiens en direction du sud du pays.

---

<sup>165</sup> A.D.M., 310 M 39, rapport classé « secret » du commissaire spécial au sous-préfet de Thionville, n°2 180 G

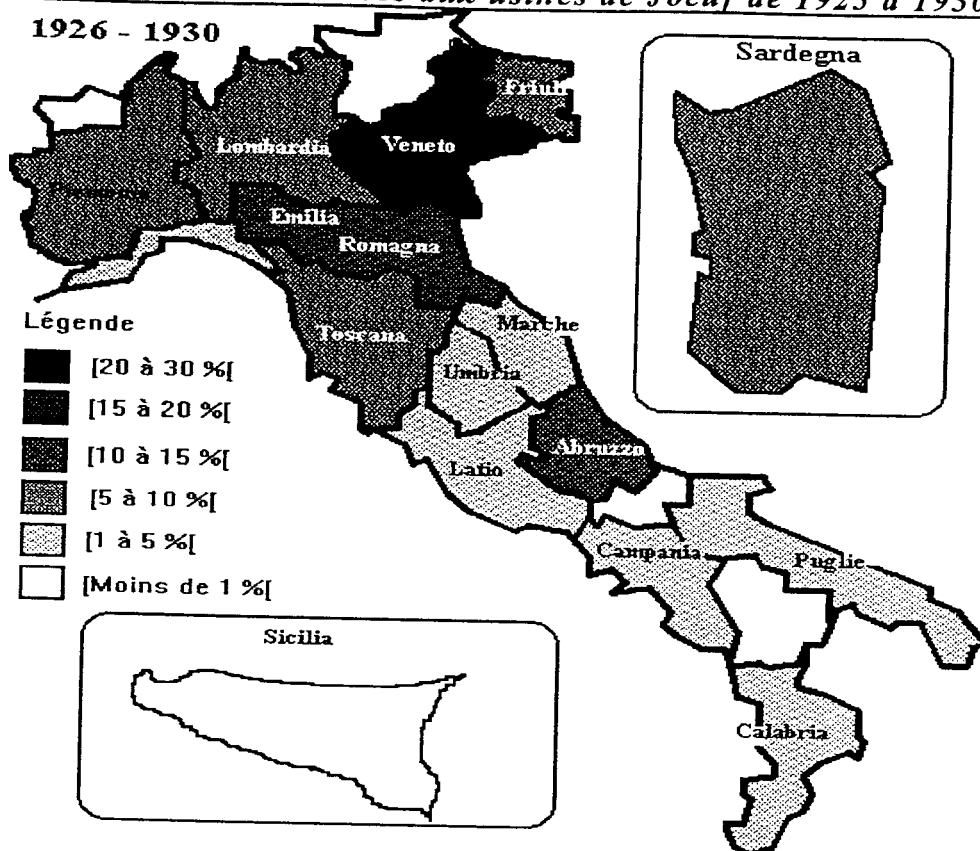
<sup>166</sup> BRIANI (Vittorio), *op. cit.*, pp. 113-124



2.1.2.3.2.2.2. Les nouvelles règles de l'immigration italienne

Régions d'Italie entrées aux usines de Joeuf de 1925 à 1930

1926 - 1930



*Sources : registres d'embauche des Forges de Joeuf (1926-1930)*

2.1.2.3.2.2.2.1. Suprématie du nord-est et affirmation du Midi.

Après 1926 l'immigration italienne dans le bassin de Briey connut les mêmes caractéristiques qu'aux périodes précédentes, avec le raffermissement des positions de la façade Nord-Est et Adriatique tandis que le Mezzogiorno et certaines parties insulaires renforçaient leur présence de façon plus soutenue dans les flux qui pénétraient à l'usine de Joeuf. Les régions du grand Sud comme la Calabre, la Campanie et le Latium qui étaient à peine présentes en 1919 avaient pratiquement doublé d'importance entre 1926 et 1930 en atteignant une représentation de 4,5 % dans les flux vers les Forges de Joeuf. Le courant insulaire fut surtout représenté par les Sardes. Avec 5,7 % du courant italien qui entra à Joeuf à la fin des années 1920, la Sardaigne rejoignait certaines régions du Nord. Sa représentation se situait entre celle de la Toscane et celle du Piémont. Le Nord maintenait sa suprématie mais plusieurs régions avaient perdu de leur intensité tandis que le glissement vers l'Adriatique se confirmait. Le recul du Piémont fut irrémédiable.

La baisse continuelle des effectifs piémontais s'acheva à la fin des années 1920. De 28,1 % à la sortie de la guerre, cette région du Nord retomba à 11,5 % des flux italiens jusqu'en 1925 puis à 5,4 % entre 1926 et 1930. De 15 % en 1922 le Piémont ne représenta plus que 5 % à partir 1926. Seule la province de Novara apporta quelques éléments significatifs. Tandis que Torino gardait encore une certaine représentativité au sein de la région avec 1,2 %, Cuneo et Vercelli disparurent pratiquement des courants et seuls quelques individus isolés rappelaient l'existence de ces régions à Joeuf. L'Emilia-Romagna garda sa place dans le peloton de tête des régions italiennes à Joeuf (12,3 % des flux italiens). Sa part dans les courants italiens qui entraient dans l'usine jovicienne n'avait pratiquement pas bougé depuis l'Armistice. Cette constance se retrouvait également à l'échelle des provinces émiliennes même si au couple Bologna - Reggio se rajoutèrent les villes de Modena et de Forli.

#### 2.1.2.3.2.2.2. Multiplication des nouveaux points de recrutement

D'une manière générale, les flux de main-d'œuvre italienne qui pénétrèrent à Joeuf dans les années 1920 eurent une évolution interne similaire. D'une part de nouveaux centres humains avaient été trouvés et d'autre part un lien avec les années d'avant guerre fut assuré par un certain nombre d'anciennes localités qui continuaient à apporter des hommes aux usines lorraines. L'immigration italienne dans le bassin de Briey fut avant tout un échange humain entre quelques localités italiennes, véritable noyau de peuplement et d'immigration, et l'usine de Joeuf malgré la coupure de la guerre. Cette continuité a été trouvée dans le bassin de Longwy par Gérard Noiriél qui évoque une "*extraordinaire constance des points de recrutement*" jusque dans les années cinquante<sup>167</sup>.

A Joeuf il suffit de regarder quelles étaient les communes italiennes représentées avant 1914 dans les flux pénétrant à Joeuf et ensuite de les comparer avec celles présentes dans les courants entre 1920 et 1930 pour bien comprendre ce phénomène. Sans entrer dans le détail de toutes les provinces italiennes, l'analyse des principales régions suffit à étayer notre proposition. En Moselle, la plupart des noms de villages italiens relevés par A. Printz dans les actes d'état-civil des premières années de l'après-guerre "*nous sont déjà connus*"<sup>168</sup>.

<sup>167</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés...*, op. cit., p. 221

<sup>168</sup> PRINTZ (Adrien), *Les Immigrés*, op. cit., p. 156

A Joeuf, pour le Piémont, l'Emilie-Romagne, la Vénétie et les Abruzzes sur 620 localités présentes avant 1914, 232 furent retrouvées au cours des années 1920. Ce qui signifie que plus d'un tiers des villes et villages italiens présents à Joeuf entre 1919 et 1920 avaient déjà envoyé des hommes avant 1914. Cette constatation est valable pour l'ensemble des régions italiennes recensées à Joeuf entre 1919 et 1930 : pour les flux venus du Piémont, 46,5 % des localités des années 1920 étaient déjà présentes avant 1914, pour la Lombardie (44 %), la Vénétie (42 %), les Abruzzes (55 %) et l'Emilie-Romagne (64 %).

#### 2.1.2.3.2.2.3. Suprématie des anciens viviers

Le second élément à noter est que la représentation de ces "anciennes" localités dépassait largement celle des nouvelles communes. La multiplication des points de recrutement en Italie ne s'est pas accompagnée d'envois massifs de la part de nouveaux villages. Ce furent les anciens réservoirs de main-d'œuvre qui continuèrent à alimenter majoritairement les usines de Lorraine. Par exemple, dans les Abruzzes entre 1919 et 1930, sur quarante localités relevées dans les flux qui pénétrèrent à Joeuf, vingt-deux n'étaient jamais apparues avant la guerre et les dix-huit autres étaient connues avant l'Armistice. Ces "anciennes" communes italiennes moins nombreuses, apportèrent tout de même à l'usine 94 % des hommes venus de cette région italienne. Cette observation est valable également pour les autres régions étudiées, en Emilie (87 %), dans le Piémont (85,5 %) et pour le Veneto (75 %).

Avant 1914, pour les Abruzzes, seules six localités assuraient 86 % des envois de main-d'œuvre de cette région vers le bassin de Briey. Après 1918, ces mêmes villes gardaient leur suprématie avec 76 % des envois. La tendance fut la même pour les autres régions italiennes : en Lombardie, dans le Veneto, en Piémont, en Toscane le noyau de villes et villages qui assuraient en majorité le ravitaillement en ouvriers italiens de l'usine jovicienne avant 1914 resta présent après 1918 et réussit à maintenir sa prépondérance au sein des flux.

### 2.1.2.3.2.3. Consécration des nouveaux réservoirs de main-d'œuvre.

#### 2.1.2.3.2.3.1. Diversité des courants de main-d'œuvre

La baisse de l'effectif italien et la montée des Polonais ne signifiait pas forcément que ces derniers étaient les seuls étrangers sollicités par les maîtres de forges. Bien souvent les Polonais se substituèrent là les Italiens se retiraient, mais d'autres nationalités leur faisaient concurrence. Hayange et Moyeuve-Grande suivirent l'exemple de Joeuf en récupérant des Polonais quand les Italiens manquaient, et certaines usines spécialisées comme Uckange finirent même par évincer les Italiens qui en 1930 ne représentaient plus que 5 % des effectifs présents au 1<sup>er</sup> juillet.

Pourtant à quelques kilomètres de l'usine d'Uckange, Knuttange n'embauchait que des Russes. Ces derniers, qui étaient quasiment absents des fichiers de cette usine en 1921 (avec 0,18 % des entrées de l'année), s'imposèrent dans les courants entrés à la S.M.K. en 1925 (27,6 % des flux). Dans le même temps, les Italiens stagnèrent autour de 19 % et les Polonais se hissèrent péniblement de 7,5 % à 11 %.

Dans le bassin de Longwy, les Belges continuaient à dominer. En 1925, la répartition des nationalités donnée par la préfecture de la Meurthe-et-Moselle<sup>169</sup> indiquait que dans l'arrondissement de Nancy les Polonais arrivaient à 40,2 %, loin devant les Italiens qui ne représentaient plus que 27,5 %. Les Polonais dominaient dans les usines de Maxéville et à Pont-à-Mousson mais dans d'autres installations sidérurgiques comme Pompey, le recrutement se faisait par ordre d'importance grâce à des Portugais (20,5 %) puis des Belges (18 %) et des Polonais (16 %). Les Italiens (6,14 %) n'arrivaient qu'ensuite, juste après les Tchécoslovaques (10,24 %).

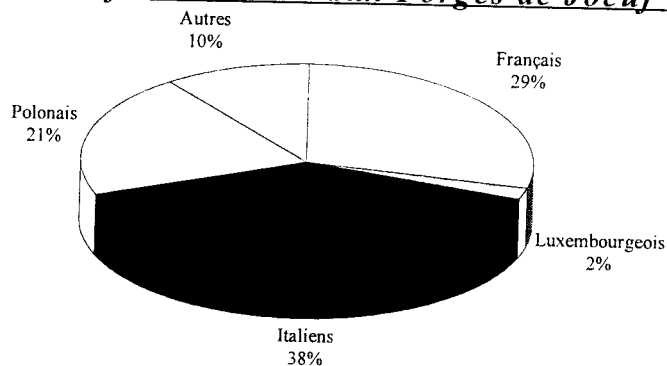
Aux Forges de Joeuf entre 1926 et 1930, la plupart des nationalités perdirent du terrain dans les entrées, sauf les Polonais. Ainsi, les Français qui composaient encore 34,5 % des courants venus à Joeuf en 1927 réduisirent leur part à 25 % en 1929 et terminèrent à 21 % en 1930. Cette baisse affecta également les flux italiens qui, de 46,3 % des entrées globales en 1926, baissèrent à 37 % en 1928 et deux plus tard à 33 %. Inversement, les Polonais qui n'étaient encore que 13 % dans les courants de main-d'œuvre recrutés en 1926, se stabilisèrent à 23 % entre 1927 et 1929 et achevèrent leur course en

---

<sup>169</sup> A.D.M.M., 10 M 34

1930 à 26,4 % des flux. A la mine du Grand Fond et aux Forges de Joeuf, la direction nota que pour les deux effectifs confondus en 1926, la présence polonaise dans les flux était de 23,6 % et l'année suivante cette proportion passa à 24 %<sup>170</sup>.

Composition des flux d'entrée aux Forges de Joeuf (1926-1930)



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joeuf 1926-1930

Les Polonais qui n'étaient encore que 13 % dans les courants de main-d'œuvre recrutés en 1926, se stabilisèrent à 23 % entre 1927 et 1929 et en 1930 à 26,4 % des flux. A la mine du Grand Fond et aux Forges de Joeuf, la direction nota qu'en 1926, la présence polonaise dans les flux était de 23,6 % et l'année suivante cette proportion passa à 24 %<sup>171</sup> puis continua à augmenter faiblement.

2.1.2.3.2.3.2. L'appel aux Polonais

2.1.2.3.2.3.2.1. A Joeuf : présence soutenue après 1925

Malgré l'incertitude<sup>172</sup> pesant sur les statistiques proposées, le bulletin du ministère du travail estimait qu'en 1922, les courants de travailleurs polonais qui quittaient leur pays était composé de 31 687 personnes dont 28 927 (soient plus de 90 %) partirent en direction de la France. Ces chiffres restaient bien en deçà de ce que proposaient les registres du service médical du centre d'immigration de Toul. Le Comité des Houillères introduisit 20 071 ouvriers polonais dit "industriels". Les usines de Lorraine récupérèrent une partie de cet apport humain mais avant 1924-1925, les effectifs étaient encore faibles dans la plupart des forges. Cette faiblesse numérique semblait toucher la grande majorité des usines de Lorraine.

<sup>170</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K 13/1

<sup>171</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K 13/1

<sup>172</sup> PONTY (Janine), *op. cit.*, p. 80

Parmi les entreprises consultées, Moyeuve-Grande et Hayange n'embauchèrent jamais plus de 10 % de Polonais avant 1926-1927. De même, dans le bassin de Briey, aux Forges de Joeuf, les années de 1919 à 1925 virent entrer à peine 10 % des Polonais embauchés à l'usine au cours des années 1920 : 90 % des Polonais qui pénétrèrent à l'usine de 1919 à 1930 arrivèrent entre 1926 et 1930. L'indice d'embauche des Polonais, avec comme base de travail l'année 1925, était passé à 543 en 1926 puis à 934 l'année suivante et 973 en 1930. La progression fut la plus rapide parmi les nationalités qui se présentèrent à Joeuf au cours des années 1920. A l'usine de Moyeuve-Grande, pour la même base, l'indice passa à 236 en 1930 et à Hayange à 354.

#### 2.1.2.3.2.3.2.2. Lieux d'origine des Polonais

De 1921 à 1927, les départs de Pologne s'effectuèrent essentiellement à partir des cinq voïévodies de Lwów, Cracovie, Poznan, Kielce et Łódź<sup>173</sup>. En Moselle, à la S.M.K., les villages autour de Łódź, Kielce et Poznan formaient le gros des réservoirs de main-d'œuvre qui se déversèrent dans l'usine en 1921. Les localités de Łódź (15 % des Polonais), Tomaszow (7 %), Piotrków (6 %) arrivaient en tête des flux venus de Pologne tandis que la capitale Varsovie fournissait 6 % des contingents polonais. A Joeuf, Łódź et sa région arrivaient également en tête des courants polonais qui pénétrèrent dans les forges de Wendel au cours des années 1920. L'usine d'Hayange, se procurait des Polonais à partir de deux sources principales "*l'ancienne Pologne russe*" et "*l'ancienne Pologne allemande*". Les registres consultés révèlent que la circonscription de Lwów et celle voisine de Cracovie étaient majoritaires dans les flux d'ouvriers polonais embauchés (32 % en 1929).

D'une manière générale, pour les usines consultées, les points de départ vers les bassins lorrains formèrent un maillage diffus de communes sans qu'il ait été possible de trouver, comme pour l'Italie par exemple, des noyaux permanents de localités. Quelques rares grandes villes comme Łódź ou Varsovie apparaissent périodiquement dans les courants polonais des années 1920, mais les autres agglomérations polonaises se contentèrent d'envoyer quelques hommes à une date précise, puis disparurent des registres. "*Bien que ce soient toujours les mêmes villages qui se vident, cela n'implique pas nécessai-*

<sup>173</sup> PONTY (Janine), *op. cit.*, p. 81

rement que les communautés villageoises se reforment en émigration<sup>174</sup>”. Sans doute, comme le rappelle J. Ponty, cela tient-il aux modalités de recrutement. Le centre de Toul ventilait les convois de Polonais au fur et à mesure des demandes formulées par les éventuels employeurs. Ainsi, l'évolution de la conjoncture des années 1920 conditionna en grande partie les besoins de main-d'œuvre dans certaines usines de Lorraine comme les Forges de Joeuf. Juste après l'Armistice, l'usine jovicienne n'eut recours, en grande partie, qu'aux ressources humaines disponibles dans les environs immédiats des installations. Les impératifs de la reconstruction et la hausse de la production obligèrent ensuite les maîtres de forges à introduire des courants de main-d'œuvre à partir de réservoirs plus lointains déjà utilisés avant-guerre. La vitalité de ces courants de travailleurs resta tributaire de la marche sporadique des installations au cours de la première moitié de la décennie. Puis la reprise économique plus stable permit d'introduire des masses plus conséquentes de main-d'œuvre même si la dynamique des flux avait acquis une physionomie différente. Cette modification toucha non seulement l'aspect quantitatif des flux, mais aussi leur composition interne. Chaque communauté nationale représentée dans l'usine voyait ses caractéristiques internes se modifier au fil des années par l'arrivée de nouveaux éléments : les ouvriers autochtones se recrutaient de plus en plus dans des zones bien circonscrites tandis que la recherche des réservoirs de main-d'œuvre italienne glissa vers la côte adriatique de la péninsule et en direction de la partie sud du pays. Parallèlement à cette mutation générale, les viviers de main-d'œuvre mis en place avant 1914 perdirent de leur vitalité. On vit apparaître à leurs côtés, de nouveaux éléments dont certains apparaissaient à peine avant la Première Guerre mondiale. La nécessité d'élargir les flux de main-d'œuvre, par la prospection de nouveaux viviers aboutit à introduire de nouveaux flux venus de l'Est de l'Europe voire des colonies françaises. Mais cet aspect ontologique<sup>175</sup> du phénomène de recrutement ne peut suffire à faire comprendre les changements opérés dans l'évolution des flux de main-d'œuvre tant sur le plan quantitatif que dans leur composition interne. Une nouvelle vision des courants de main-d'œuvre, de l'enjeu de leur contrôle et de la nouvelle place de l'être humain au sein des installations sidérurgiques allait s'imposer

---

<sup>174</sup> PONTY (Janine), *op. cit.*, p. 81

<sup>175</sup> HUISMAN (Denis) - VERGEZ (André), *Court traité de Philosophie*, tome 2, F. Nathan, 1974, 399 p., “*La première démarche de l'esprit est ontologique, elle affirme les choses, l'être, le « il y a »*”, p. 225

au cours des années Vingt et allait contribuer à expliquer non seulement la modification de la structure interne des flux mais également les réactions des courants ouvriers et les résultats enregistrés.

## 2.2. LA NOUVELLE CONCEPTION DES COURANTS DE MAIN-D'ŒUVRE

Les courants de main-d'œuvre qui circulaient en France furent perçus différemment par les gouvernants et les maîtres de forges. Les premiers qui veillaient à maintenir une paix sociale et préserver leur souveraineté, s'évertuèrent à accentuer leurs efforts de maîtrise des courants étrangers traversant les frontières et prenant pied sur le territoire national. Les seconds soucieux d'améliorer leur situation commerciale cherchèrent à imposer leur nouvelle vision sur l'ensemble de la main-d'œuvre transitant par les usines.

Par rapport à la situation d'avant-guerre, la rupture des politiques était évidente. A l'arrivée spontanée des flux d'ouvriers suivie par une tentative à peine ébauchée de recrutement systématique avant 1914, allaient succéder des systèmes élaborés de contrôle des courants migratoires sous l'égide des États et des employeurs suivant diverses modalités.

Ce changement est primordial pour comprendre l'évolution des profils de main-d'œuvre recrutée par les usines lorraines. Les structures mises en place par les gouvernements et le patronat pour attirer la main-d'œuvre privilégièrent forcément certaines options : l'Armistice entraîna la mise en place de relations d'État à État, organisées autour de traités internationaux bilatéraux qui correspondaient à la formalisation de ce que Patrick Weil qualifie de *convergences d'intérêts*<sup>176</sup> ; les pays d'émigration cherchaient à favoriser leurs ressortissants pour des raisons financières alors que le patronat français voulait tirer un meilleur parti des courants de main-d'œuvre qui entraient dans les usines et minières. Les traités et les mesures prises au sujet des flux de main-d'œuvre d'un pays à l'autre n'étaient qu'une manière de tirer profit des mouvements migratoires de part et d'autre.

Au-delà de ces considérations d'ordre économique, les rapports entre les acteurs français du recrutement et les flux d'ouvriers étrangers s'organisèrent autour de trois axes intimement liés. Les maîtres de forges pressés par la nouvelle logique productive qui se mettait en place au fil des années depuis la guerre aller chercher à

---

<sup>176</sup> WEIL (Patrick), *La France et ses étrangers*, Folio-actuel, 1995, 592 p., p. 28



imposer leurs exigences d'un nouvel homme du fer alors que les flux étrangers furent soumis non seulement au contrôle de l'État français mais également aux exigences de leurs États d'origine.

### 2.2.1. LES ENJEUX DU CONTROLE DES FLUX

Pas plus qu'avant 1914, il n'est possible de déterminer la part réelle de l'immigration spontanée ou clandestine en France pendant les années de conflit et au cours de l'entre-deux-guerres. Cette forme de courant migratoire continua à exister tout au long des années Vingt et Trente même si elle échappe pour le moment à toute tentative d'approche. Ce maintien fut d'autant plus important que "quel que soit l'effort accompli par les organismes publics ou privés, ce serait une erreur de se représenter l'immigration au lendemain de la guerre de 1914-1918, comme obéissant à une politique mûrement réfléchie ou ne laissant place à aucune improvisation"<sup>177</sup>. P. George souligne combien ces deux types de courants migratoires qui cohabitaient, se situaient à des niveaux différents<sup>178</sup>. Si les maîtres de forges continuaient à utiliser des recruteurs pour s'approvisionner en main-d'œuvre, ils se tournèrent volontiers vers les organismes officiels.

Le principe de liberté des flux qui régnait avant 1914 avait disparu au cours des années de guerre. Pendant le conflit, les gouvernements avaient fini par chercher à centraliser et à ordonner les courants de main-d'œuvre qui circulaient plus ou moins librement en Europe. Dans les années 1920, les relations internationales entre les différentes nations établirent des structures nouvelles pour encadrer les mouvements de biens et de personnes. Avec la création de la S.D.N., des organismes internationaux virent le jour comme le Bureau International du Travail dont le but clairement affiché d'organisation des flux migratoires annonçait la nouvelle politique internationale en matière d'immigration<sup>179</sup>.

Certaines dispositions furent prises par les autorités étrangères pour réglementer les flux au départ de leur pays. A ce contrôle

---

<sup>177</sup> GIRARD (Alain) & STOETZEL (Jean), *Français et Immigrés*, P.U.F., Tome 1. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais, Cahiers de l'INED, n°19, 1953, p. 11

<sup>178</sup> GEORGES (Pierre), L'immigration italienne en France de 1920 à 1939, *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, MILZA Pierre (sous la dir. de), *op. cit.*, p. 48

<sup>179</sup> *Le Génie Civil*, Tome LXXIV n°1922, 14 juin 1919, feuillet n°4, p. 464

s'ajouta la volonté des autorités étrangères de garder une mainmise sur leurs ressortissants présents en France.

De leur côté les responsables français cherchèrent à affirmer leur suprématie sur l'ensemble des mouvements humains circulant sur le territoire national à travers tout un dispositif législatif et les exigences économiques nouvelles contraignirent les maîtres de forges à intervenir davantage dans les politiques de recrutement.

L'ensemble de ces interventions aboutirent à un remodelage des courants d'entrées dans les usines sidérurgiques de Lorraine.

#### 2.2.1.1. *L'héritage de la guerre.*

Les hostilités donnèrent un sérieux coup d'arrêt au libéralisme relatif d'avant 1914. Durant les années d'hostilités s'établirent de nouveaux principes de réglementation des flux de main-d'œuvre qui allaient primer par la suite en France. Les dispositions prises avant 1914 furent conservées mais la volonté des autorités fut d'aller plus loin dans le domaine de la gestion et de l'encadrement des courants de main-d'œuvre étrangère. On renforça donc les moyens de surveillance par l'instauration de papiers spécifiques et l'utilisation de toute une batterie d'éléments d'identification.

##### 2.2.1.1.1. Le nouveau rôle de l'État.

La guerre qui éclata en 1914 devait être courte. Ni l'économie ni la société française n'étaient préparées à un conflit de longue durée. Dans un premier temps, les règles du libéralisme dans le recrutement de la main-d'œuvre, qui avaient prévalu jusque-là, ne furent pas remises en cause. Pourtant, avec l'enlisement du conflit, l'État français dut prendre des mesures drastiques afin de préserver son intégrité, assurer le ravitaillement du pays et des armées et écouler les exportations. Ce virage vers un rôle plus actif de l'État fut réalisé avec l'appui de grands industriels et l'organisation, dès la fin de l'année 1914, d'un service spécial de travail basé sur le rappel de la main-d'œuvre indispensable mobilisée, les « *affectés spéciaux* ». Cette forme de recrutement reposait sur l'équilibre entre le contrôle gouvernemental et les forces sociales de défense des intérêts ouvriers. "*La guerre porteuse de novation (...) met en place une*

*collaboration entre le pouvoir et le monde ouvrier*<sup>180</sup>”. Cette collaboration avec les syndicats s’accompagna d’une rationalisation dans l’introduction, la répartition et l’utilisation de la main-d’œuvre.

Comme la plupart des ouvriers furent mobilisés en 1914, 47 % des entreprises françaises furent fermées en 1914<sup>181</sup> et seuls 11 000 ouvriers professionnels furent dispensés du service armé<sup>182</sup>. La France se trouva amputée dès le début du conflit des régions Nord et Est où était produite la majeure partie de la houille et de l’acier du pays. De ces départements occupés on vit partir des flux d’expulsés et de réfugiés qui fuyaient la violence des combats ou l’occupation de leurs villages par l’ennemi. La plupart des installations de fabrication furent déplacées vers certaines villes de l’arrière. Lorsque les autorités françaises comprirent qu’elles devaient faire face à une guerre d’usure, l’économie française dut s’organiser pour produire une énorme quantité de matériel. Il fallut utiliser la main-d’œuvre qui n’était pas mobilisable en raison de son état de santé ou des limites d’âge ainsi que la population féminine.

Le recours à la population coloniale et aux immigrés venus de certains pays non-belligérants devint une nécessité. Plusieurs milliers de Maghrébins, d’Indochinois et même de Chinois furent introduits sur le territoire français en même temps que des ouvriers Portugais et Espagnols franchissaient les Pyrénées pour travailler en France afin de compenser l’absence des jeunes adultes dans l’industrie et la perte de la main-d’œuvre traditionnelle en particulier celle italienne.

En Italie, le principe de la liberté d’émigrer avait connu un amendement avec la loi du 24 janvier 1915 et les décrets du 18 février et du 2 mai 1915<sup>183</sup>. Le *Commissariato dell’Emigrazione* allait devenir l’outil principal de limitation et de contrôle de la liberté de passer les frontières du pays. Dans un premier temps, les demandes d’ouvriers italiens émanant de firmes étrangères devaient être formulées quinze jours à l’avance auprès de cet organisme qui se réservait le droit d’exiger des conditions restrictives voire de refuser le départ des ouvriers italiens.

---

<sup>180</sup> BERSTEIN (S.) - MILZA (P.), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle - t. 1 1900-1930*, Ed. Complexe, 1990, 573 p., p. 273 et sur l’économie de guerre pp. 268-275

<sup>181</sup> BERSTEIN (S.) - MILZA (P.), *ibidem*, p. 269

<sup>182</sup> BELTRAN (Alain) - GRISET (Pascal), *op. cit.*, p. 7

<sup>183</sup> BRIANI (Vittorio), *La legislazione...*, *op. cit.*, p. 73

Au cours de la guerre apparurent également de nouveaux organismes gouvernementaux français, véritables outils d'organisation et de gestion du recrutement de main-d'œuvre tandis que la législation permit d'apporter un cadre général dans lequel allaient s'insérer les flux de main-d'œuvre étrangère.

#### 2.2.1.1.2. Les structures et les organismes de recrutement.

En France, au cours du conflit, plusieurs ministères furent chargés de l'encadrement des nouveaux flux de main-d'œuvre. Dans les premières années de la guerre furent créés les offices départementaux de placement de la main-d'œuvre. Leur rôle était de tenir compte des besoins en ouvriers au niveau régional et de répartir ensuite les disponibilités en ouvriers en fonction des offres de travail. Le décret d'avril 1917 par exemple, fut, avant acceptation, "*discuté et approuvé par les représentants à la commission inter-ministérielle de main-d'œuvre des départements de l'Intérieur, de la Guerre, de l'Armement et des Fabrications de Guerre, de l'Agriculture, du Travail et de la Prévoyance Sociale, des Colonies et des Finances*<sup>184</sup>". Le ministère du Travail et le ministère de l'Agriculture possédaient chacun un service compétent pour la main-d'œuvre étrangère et pour la main-d'œuvre agricole. Des « missions » furent mises en place assez rapidement à l'étranger par l'État français pour l'introduction d'ouvriers. Ces missions à l'étranger étaient conçues comme un premier filtre permettant, en principe, de sélectionner les candidats à l'embauche un peu dans la continuité de ce qui fut pratiqué avant-guerre en Italie du Nord.

Dès 1916, des Portugais furent contactés par ce biais, et par la suite d'autres pays de la Méditerranée, comme la Grèce ou l'Espagne, entrèrent dans le circuit de recrutement des gouvernements français.

Les courants de main-d'œuvre étrangère introduits par les soins des organismes d'État furent dirigés vers des « dépôts », véritables centres de tris dans lesquels les nouveaux arrivés passaient une visite médicale et voyaient leurs effets désinfectés. Ces dépôts constituaient le second filtre qui permettait d'éliminer les ouvriers les moins aptes à travailler, et préparaient des convois de travailleurs en direction des industries qui recrutaient. Les Portugais furent "filtrés" par le dépôt de Bayonne dans un premier temps puis

---

<sup>184</sup> Recueil SIREY, *Lois annotées de 1917*, p. 502

par celui de Hendaye à partir de juin 1919<sup>185</sup>. Leurs homologues d'Espagne passaient par Perpignan tandis que le dépôt de Marseille avait compétence pour les pays de l'Est méditerranéen. Dès le début des années 1920, le dépôt de Toul devint le centre de recrutement des ouvriers polonais pour l'Est de la France après qu'une mission française de la main-d'œuvre eut été installée à Varsovie fin 1919 et qu'en 1920 un Office d'Émigration y eut été créé<sup>186</sup>..

Outre ces organismes centralisateurs dispersés sur le territoire français, l'institution des papiers d'identité allaient devenir la clé du contrôle français sur l'immigration étrangère en France.

### 2.2.1.1.3. Les papiers pour étrangers

#### 2.2.1.1.3.1. Principes

*"Le principe, désormais, est acquis : travail et séjour des étrangers seront réglementés par une pièce administrative"* <sup>187</sup>. Cette idée émise pour résumer la situation qui allait se profiler en France était également valable pour les pays d'émigration comme l'Italie.

En février 1915 le gouvernement italien qui n'était pas encore intervenu dans le conflit entre ses voisins décida d'établir l'obligation du passeport pour ses ressortissants qui désiraient quitter le pays. Ces papiers d'identité et la centralisation des demandes en main-d'œuvre enserraient les courants de main-d'œuvre italienne dans un carcan plus rigide qu'avant-guerre. Ces contraintes furent alourdies ensuite par la nécessité, pour les firmes qui cherchaient à récupérer des flux d'Italiens, de présenter un contrat de travail.

Jusqu'en 1917, le séjour des étrangers sur le territoire français resta régi par les dispositions des décrets du 2 octobre 1888 et août 1914 et des lois du 8 août 1893 et 16 juillet 1912. A partir du 2 avril 1917 fut institué un décret qui créait officiellement la carte d'identité à l'usage des étrangers. Les délibérations qui précédèrent le vote de ce texte faisaient ressortir plusieurs arguments en faveur d'une telle mesure.

Tout d'abord sous prétexte de simplifier les formalités à accomplir par les intéressés durant leurs déplacements, l'attribution de

---

<sup>185</sup> E.A.U.S., *versement 37, boîte 446*, dossiers sur la main-d'œuvre portugaise dans le bassin de Nancy, 1<sup>er</sup> juin 1919

<sup>186</sup> PONTY (Janine), *op. cit.*, p. 57.

<sup>187</sup> AMAR (Marianne) - MILZA (Pierre), *L'immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 1990, pp. 239-243.

papiers aux ouvriers d'origine étrangère permettaient de faciliter leur contrôle et leur surveillance par les autorités.

Ensuite en obligeant les ouvriers étrangers à porter une carte sur laquelle était obligatoirement inscrits les divers déplacements et les résidences successives, il était aisé de renforcer ce contrôle.

Ces dispositions obligeaient l'étranger à faire une déclaration à l'arrivée sur les lieux de son nouveau domicile, mais il imposait également des formalités à remplir au moment du départ. Cette dernière disposition qui manquait à la loi de 1893 et avait été alors l'une des raisons de l'inefficacité de ce texte législatif avant 1914. Dorénavant, le visa de départ donné par les autorités françaises allait devenir une véritable autorisation de déplacement sur le territoire français et sitôt l'étranger de retour dans son pays, cette carte était retirée à la frontière.

L'ensemble de la hiérarchie administrative fut sollicitée ainsi que le concours obligatoire des logeurs. Au sommet de l'édifice se trouvait un service centralisateur qui fut alors créé au ministère de l'Intérieur. Ce département était chargé de réunir toutes les indications d'identité portées sur les cartes de façon à exercer un contrôle permanent des étrangers en France. A un niveau inférieur, les maires étaient tenus de mettre au courant les préfets des décès éventuels de ressortissants étrangers survenus dans leurs communes<sup>188</sup>. La touche finale fut qu'en obligeant les propriétaires, hôteliers et autres logeurs à signaler la présence des étrangers habitant leurs appartements, les autorités purent retrouver les étrangers qui ne s'étaient pas pliés à la nouvelle réglementation.

#### 2.2.1.1.3.2. Les nouvelles conditions d'accès aux frontières.

##### 2.2.1.1.3.2.1. Éviter les erreurs passées

Quelques jours plus tard, le décret du 21 avril 1917 "*concernant le recrutement, la circulation et la surveillance de la main-d'œuvre étrangère et coloniale en France*"<sup>189</sup> paru au Journal Officiel. Le titre était éloquent quant aux visées des gouvernants français.

---

<sup>188</sup> Alors qu'auparavant cette démarche était laissée à la simple initiative des magistrats municipaux.

<sup>189</sup> *Recueil SIREY, Recueil Général des Lois et des Arrêts en matière civile, criminelle, administrative et de droit public, 3<sup>e</sup> partie : Lois, avis du conseil d'État, etc. avec annotations, Année 1917.*

Toutes les difficultés relevées avant la guerre, et qui provoquèrent alors l'impuissance des autorités et en partie l'échec des mesures prises, furent prises en compte dans le nouveau décret. Il s'agissait d'éviter de recommencer les erreurs commises quelques années auparavant.

#### 2.2.1.1.3.2.2. Limiter les déplacements de la main-d'œuvre.

L'État envisageait de concilier les intérêts des travailleurs et des employeurs avec les siens. Pour y parvenir on renforça les mesures d'identification, de contrôle et d'hygiène. D'une part il fallait éviter que l'étranger qui pénétrait sur le sol national ne devienne une charge pour la communauté nationale ou qu'il trouble l'ordre public comme cela avait été le cas autrefois, mais d'autre part il fallait qu'il soit productif au plus vite.

De ces considérations naquit l'idée qu'il devait être mis "*immédiatement*" en relation avec son employeur afin de lui éviter la tentation de l'oisiveté et du nomadisme qui furent pour les autorités civiles la plaie des années avant 1914. Plutôt que d'embaucher n'importe qui pour n'importe quel travail, il fallait rationaliser le recrutement et le législateur s'attacha à donner un emploi aux étrangers en rapport avec leurs capacités professionnelles. Afin de rendre la surveillance efficace, il fallait pouvoir contrôler les déplacements. "*L'industrie ne peut fixer ses ouvriers dont le déplacement continu est un danger pour la sécurité publique*<sup>190</sup>" répétaient les autorités préfectorales lorraines.

C'est pourquoi, les travailleurs coloniaux ou étrangers furent pourvus d'une carte d'identité et de circulation ou d'un récépissé, suivant les cas (art. 4 et 5), qui devait leur servir de sauf-conduit dans les limites des localités pour lesquelles des autorisations de déplacement leur étaient données (art. 7). Surtout, il était clairement spécifié qu'il était gardé trace de leurs déplacements (art. 8 et 9). La carte d'identité était obligatoire pour tous les étrangers de plus de 15 ans qui demeuraient en France plus de quinze jours. Chaque déménagement nécessitait de la part de l'ouvrier étranger l'obtention d'un visa. Condition d'autant plus contraignante que les propriétaires et les hôteliers étaient toujours tenus de déclarer les étrangers résidant sous leur toit. L'argument suprême qui devait servir de clef de voûte à tout l'édifice, reposait sur l'idée de sanctions envers les contreve-

---

<sup>190</sup> A.D.M.M., 10 M 21

nants et la responsabilisation des employeurs associés à la bonne marche du système (art. 16 et 17).

Ces mesures furent appliquées jusqu'en 1920, date de leur abrogation. Ce fut alors le décret précédent du 2 avril 1917 qui servit de base de travail, complété par quelques articles du nouveau texte publié le 26 novembre 1920.

Ces éléments adoptés en cours de conflit par les autorités françaises et italiennes servirent ensuite de base pour élaborer une nouvelle législation une fois la paix revenue. En Italie, on aboutit à un texte unique qui allait réglementer les déplacements humains au travers des frontières de la péninsule alors qu'en France, une série de mesures devaient définir les cadres réels de l'immigration. Dans ce domaine, la collaboration de la France avec différentes nations débuta très tôt. Un projet de loi fut déposé par Millerand en sa qualité de Président du Conseil et de ministre des Affaires Étrangères, le 6 février 1920<sup>191</sup> afin de permettre d'envisager le retour à un régime normal<sup>192</sup> de circulation internationale. L'exposé des motifs de cette proposition de loi résumait parfaitement le souci des États de sauvegarder les intérêts économiques de leurs propres travailleurs, incorporer le recrutement et le placement de la main-d'œuvre dans une organisation générale des marchés du travail en "*étendant les champs d'actions [des États] au-delà des frontières*". Le rapporteur de la loi expliquait clairement que pour aboutir à des résultats, "*il a semblé que la meilleure méthode consistait à conclure avec les pays intéressés des accords, conventions ou traités déterminant les conditions de ces mouvements de population*".

Cette nouvelle vision des échanges humains entre pays différents aboutit à l'application d'accords officiels et de mesures réglementant l'introduction de la main-d'œuvre venue au cours des années Vingt à partir de réservoirs de main-d'œuvre comme la Belgique, la Tchécoslovaquie ou la Yougoslavie. Les principaux traités qui concernent le bassin de Briey et l'usine de Joeuf furent ceux conclus avec la Pologne et l'Italie.

---

<sup>191</sup> *Journal Officiel, Documents Parlementaires de la Chambre des Députés de mars 1920, p. 195 et Documents Annexes de la Chambre des Députés de mai 1920, p. 354 sq.* Au Sénat, présentation des motifs dans les *Documents Parlementaires du Sénat de décembre 1920, p. 868 sq.*

<sup>192</sup> *Recueil SIREY, Traité International, Traité d'Immigration et d'Émigration, de Travail, d'Assurances et de Prévoyance sociale, Loi du 10 janvier 1921 portant approbation du traité d'immigration et d'émigration, de travail, d'assurance et de prévoyance sociale, conclu entre la France et l'Italie, Bulletin officiel, nouvelle série, 289, n° 18.440*



### 2.2.1.2. *La normalisation des flux internationaux*

#### 2.2.1.2.1. Les conditions de l'émigration polonaise.

Sans reprendre les thèmes énoncés clairement dans l'ouvrage de J. Ponty<sup>193</sup>, il convient de distinguer dans l'émigration polonaise qui entra en France et atteignit les bassins lorrains, plusieurs éléments.

##### 2.2.1.2.1.1. La situation en 1919

En 1919, différents traités de paix consacrèrent l'avènement de la république de Pologne. Ces accords avaient modelé l'État polonais à partir de territoires ayant appartenu en partie à l'Allemagne, à l'Autriche et à la Russie. L'émigration polonaise hors des frontières de ces États avait été réglementée avant 1914. Dans les territoires appartenant à l'Allemagne, la loi d'émigration du 9 juin 1897 réglementait les départs transocéaniques tandis que la grande majorité des migrants se rendaient surtout dans les villes industrielles et dans les zones agricoles de l'Allemagne. Inversement dans le domaine autrichien, à l'instar de ce qui se passait dans la zone russe, les flux de population n'étaient pas réglementés par des lois sur l'émigration : différents courants se mirent en place en direction de l'Autriche, la France et certains pays du Nord mais la majeure partie des migrants préféraient les régions de l'Allemagne et la Russie pour des raisons linguistiques ou culturelles.

##### 2.2.1.2.1.2. Les courants vers la France

Après la guerre, le gouvernement polonais restreignit les départs vers l'Allemagne et seul un faible contingent de Polonais continua à alimenter l'industrie allemande alors que la Russie vit les arrivées de Polonais se restreindre après la Révolution. En partie à cause de l'abandon des anciens débouchés, l'émigration polonaise massive se tourna après la fin de la Première Guerre mondiale vers la France. Ce pays ne fut pas le seul vers lequel les ouvriers de Pologne se dirigèrent. Un certain nombre de traités d'émigration furent signés entre la Pologne et des pays d'Europe comme l'Autriche qui continuait à assurer un débouché à l'émigration polonaise dans la continuité des années d'avant-guerre. D'autres pays comme les pays

---

<sup>193</sup> PONTY (Janine), *op. cit.*, pp. 33-45

scandinaves, suisses voire la Roumanie absorbèrent également quelques surplus de travailleurs polonais.

Mais les plus gros contingents de Polonais qui quittaient leur pays partaient vers la France. Les relations que certaines entreprises françaises avaient tissé avant 1914, expliquent ces relations privilégiées et les décisions de faire appel après l'Armistice aux Polonais. Dans le Nord, les compagnies minières avaient employé des Westphaliens tandis qu'en Lorraine, les Polonais du Reich allemand et de l'Empire austro-hongrois avaient été recrutés dans les dernières années avant la guerre pour épauler les courants de main-d'œuvre dans certaines usines sidérurgiques.

#### 2.2.1.2.1.3. Les accords franco-polonais

Après 1918, les conditions d'émigration des flux de travailleurs polonais étaient dictées par les deux États et l'organisation du recrutement s'effectua par l'intermédiaire de centres de recrutement. Les relations et les transferts de populations ouvrières furent précisés par un ensemble de traités et de conventions d'émigration et d'immigration dont le plus important reste celui qui fut signé juste après la guerre, le 3 septembre 1919 entre les deux pays. Ce traité réglementait les mouvements des personnes tant sur le plan individuel que pour les recrutements collectifs. Si dans les grandes lignes, ces conventions étaient supposées réciproques, dans la réalité, les entreprises françaises furent presque les seules à profiter de la main-d'œuvre polonaise et le mouvement des flux de travailleurs ne s'effectua majoritairement que dans le sens Pologne-France.

#### 2.2.1.2.2. Les nouvelles préoccupations italiennes

##### 2.2.1.2.2.1. Nécessité d'une mainmise de l'État

Vittorio Briali rappelle qu'avant même la fin de la guerre, les gouvernants italiens avaient émis l'idée qu'il serait nécessaire de retenir voire de récupérer une partie des ouvriers volontaires à l'expatriation afin de reconstruire le potentiel industriel, naval et agricole du pays détruit pas les batailles "*Il Consiglio dell'Emigrazione (...) faceva voti affinché il governo, con una lungimirante politica di lavori pubblici e di riorganizzazione industriale ed agricola, cercasse di impiegare nel Paese la maggior parte delle forze lavorative che si sarebbero rese disponibili all'atto della*

*smobilitazione*<sup>194</sup>”. Les partisans d’une ligne dure de la nouvelle politique d’émigration italienne proposaient même de mettre en place une réglementation touchant tous les domaines des courants migratoires allant du contrôle strict des entrées et des sorties du territoire, à l’exigence de contrats de travail en bonne et due forme voire même à l’élaboration de véritables traités internationaux de travail. “*Aveva inizio quella fase in cui la cessione di manodopera tra nazione e nazione veniva considerata come un problema da trattate e risolvere tra governo e governo*”.

Cette nouvelle vision n’était pas partagée par l’ensemble du monde politique italien mais même les penseurs libéraux italiens étaient favorables désormais à un droit de regard de l’État sur les flux privés de main-d’œuvre partant à l’étranger ou revenant au pays.

#### 2.2.1.2.2.2. Le “Texte Unique” de l’émigration italienne

Ces positions expliquent la loi de novembre 1919 qui constituait le *Testo Unico dei provvedimenti sull’emigrazione e sulla tutela giuridica degli emigranti*. Ce document reprenait l’ensemble des dispositions législatives en matière d’émigration depuis 1888, tout en tenant compte des nouvelles exigences exprimées au cours de la guerre.

Dans les huit principaux chapitres de la loi était institué un *Commissariato Generale dell’Emigrazione* et l’ensemble des *Uffici Dipendenti*. Ce commissariat allait devenir l’organe central par lequel toutes les questions portant sur les départs d’ouvriers hors d’Italie devaient obligatoirement passer.

Pourtant, jusqu’à ce que le fascisme impose réellement une réglementation restrictive à l’émigration italienne, l’impact réel de ces mesures resta limité.

Cette homogénéité relative des acteurs et des textes en Italie allait contraster avec la situation en France.

#### 2.2.1.2.3. En France : l’initiative privée et l’État

Dans l’hexagone, l’accord franco-italien conclu à Rome le 30 septembre 1919 suscita des réserves émises par un certain nombre de députés. “*L’impression qui se dégage du texte est que la France semble faire à l’Italie des concessions dont elle peut avoir à se re-*

---

<sup>194</sup> BRIANI (V.), *op. cit.*, p. 74

*pentir*<sup>195</sup>”. Les parlementaires craignaient que face à l’homogénéité des organes d’émigration italiens la marge de manœuvre des industries françaises demandeuses en hommes ne devienne de plus en plus restreinte. On dénonçait les trop grands pouvoirs conférés au Commissariat Royal de l’Émigration italien qui détenait le monopole de délivrance des licences de recrutement. Par ce monopole, le commissariat pouvait être amené à ne consentir une émigration d’Italiens que vers les entreprises françaises qui acceptaient les conditions imposées par lui. Cette entrave et ces conditions que certains députés et directeurs d’usines accusaient déjà d’être “*équivalentes aux conditions posées par la France, mais qui pourraient encore leur être supérieure.*”<sup>196</sup> se combinèrent avec la peur de voir les organismes officiels étouffer les libertés de recrutement des maîtres de forges.

Dorénavant, à partir des premiers mois qui suivirent l’Armistice, pour faire venir des ouvriers italiens en Lorraine il était devenu nécessaire de fournir un certain nombre de papiers mais seul l’aval du Commissariat italien à l’Émigration validait l’ensemble des documents. Ainsi, dans les contingents d’ouvriers demandés par les firmes françaises, une distinction très nette avait été établie entre les recrutements individuels et ceux collectifs : “*il faut tenir compte que le modèle établi sur une feuille simple ne peut servir que pour une seule personne et le requérant ne pourra pas s’en servir lorsqu’il demandera plus de cinq personnes*”<sup>197</sup>. En plus de cette différence dans les modes de recrutement, les procédures d’appel en main-d’œuvre étaient visées à la fois par les autorités françaises et par le gouvernement italien. Lorsqu’un contrat individuel d’embauche était présenté, il devait être approuvé par le bureau de placement français de la préfecture compétente et ensuite le consulat italien donnait son accord. Par contre si le contrat était de type collectif, c’était le service de la main-d’œuvre étrangère de Paris qui visait les demandes, puis l’accord définitif était donné par le bureau de l’émigration de l’ambassade royale italienne<sup>198</sup>.

“*Il est indispensable que le recrutement individuel soit sauvegardé*” affirma le rapporteur des commissions chargées de l’examen du traité franco-italien.

---

<sup>195</sup> *Journal Officiel, Documents Parlementaires de la Chambre des Députés* d’octobre 1920, rapport du député Gavoty du 9 juin 1920, p. 1 607

<sup>196</sup> *Journal Officiel, Documents Parlementaires de la Chambre des Députés* d’octobre 1920, *ibidem*, p. 1 608

<sup>197</sup> A.D.M. 310 M 50

<sup>198</sup> A.D.M. 310 M 50

Cette réflexion explique que, parallèlement aux efforts dispensés par l'État, le patronat français instaura ses propres services spécialisés en matière de recrutement de main-d'œuvre étrangère<sup>199</sup>. Dès 1919, le Comité des Forges relança les filières de recrutement en Italie, tandis que le Comité des Houillères reçut carte blanche de la part du gouvernement pour faire venir des étrangers en 1920. En 1922, le gouvernement prépara un projet d'Office de l'Immigration. Les tâches devaient être partagées : les autorités publiques s'occuperaient des accords internationaux, de la politique générale, des centres d'hébergement et la centralisation des contrats tandis que le secteur privé offrirait du travail aux étrangers, s'occuperait du tri et du transport. Ce projet visait à donner une plus grande cohérence et une certaine fluidité aux différents courants de main-d'œuvre en relation avec l'état du marché du travail. Mais si le principe restait en place tout au long des années Vingt, il faut reconnaître que l'initiative privée restait maîtresse des opérations. Les Maîtres de Forges et les Houillères prirent alors les affaires en main sans autre volonté que celle de l'intérêt personnel et du profit.

La Société Générale d'Immigration (S.G.I.) naquit donc de cette initiative privée en 1924. Très vite, elle établit un monopole contre lequel les services gouvernementaux ne pouvaient rien en raison de leur désorganisation et la faiblesse de leurs effectifs. Le flux de main-d'œuvre contrôlé par cet organisme patronal posséda donc une typologie spécifique dénoncé par les syndicats<sup>200</sup> : la S.G.I. était accusée "d'importer" des travailleurs payés une misère afin de se débarrasser des spécialistes français et en même temps de recruter des spécialistes étrangers en les payant comme des manœuvres. Le contrôle effectué restait avant tout basé sur les capacités physiques des candidats et aucun contrôle sur les capacités de ces étrangers à s'insérer dans la société française n'était réellement mis en œuvre.

En France, le problème réel de l'introduction des flux de travailleurs étrangers se situait donc à deux niveaux. L'initiative privée introduisait des contingents de main-d'œuvre hétéroclite sous couvert de traités internationaux passés d'État à État et au cœur des frontières une lutte de pouvoir allait s'engager entre les responsables

---

<sup>199</sup> E.A.U.S., Registre d'embauche de la S.M.K., registre du 2 janvier au 12 août 1930, à Knutange, des groupes d'une cinquantaine de personnes complétaient occasionnellement les entrées en provenance d'Italie ou de Pologne. Ces hommes étaient signalés à part et les agents recruteurs étaient des hommes désignés nominativement pour chaque pays.

<sup>200</sup> AMAR (Marianne) - MILZA (Pierre), *op. cit.*, p. 290

étrangers qui entendaient garder une mainmise sur leurs ressortissants et les autorités françaises qui cherchaient à éviter toute remise en cause de leur souveraineté.

### 2.2.1.3. *Les réalités de l'encadrement des courants étrangers*

En Lorraine, tout au long des années Vingt, un phénomène intéressant se développa mettant en scène deux visions opposées des courants ouvriers circulant dans les localités des bassins sidérurgiques. D'un côté, les autorités françaises et les responsables des groupes industriels cherchaient à maintenir les éléments étrangers sur place en développant des politiques d'assimilation et de fixation dans les centres industriels et d'autre part, les autorités des nations étrangères cherchèrent à maintenir leur contrôle sur ces flux d'ouvriers qui quittaient la mère-patrie mais qui constituaient une des forces vives du pays.

Les politiques appliquées dans les premiers temps du fascisme, qui d'abord laissèrent s'éloigner les éléments indésirables d'Italie, n'exclurent pas la volonté d'encadrer les ressortissants italiens de Lorraine, quels qu'ils soient, à travers des structures déjà existantes et par des moyens les plus divers. Cette politique devint systématique au cours de la seconde moitié des années Vingt du côté italien tandis que les allures de l'immigration polonaise, en France en général et en Lorraine en particulier, achevèrent d'inquiéter les responsables français.

#### 2.2.1.3.1. Les structures de l'immigration en Lorraine

A Briey, l'Agence consulaire italienne, créée en 1912, était toujours présente<sup>201</sup> dans les mois qui suivirent la fin de la guerre. Cette agence n'était qu'une antenne du *Consolato Generale d'Italia* à Nancy et était aidée dans ses démarches par la toute puissante *Opera Bonomelli* même si celle-ci fut officiellement écartée dès le début des années Vingt. Ces deux organes jouèrent un rôle actif dans l'introduction des éléments italiens en Lorraine, dans leur encadrement et dans leur surveillance. De leur côté, les Polonais virent également leur représentation consulaire prendre une importance de plus en plus grande.

---

<sup>201</sup> A.D.M.M., 10 M 34, août 1924

Les agissements et le comportement des organismes officiels étrangers sur le territoire français allaient provoquer une réaction de l'État français pour sauvegarder sa souveraineté.

#### 2.2.1.3.1.1. Les services consulaires

Ainsi, l'antenne diplomatique italienne de Briey servait non seulement pour toutes les opérations consulaires habituelles mais était appelée à diriger en quelque sorte le règlement des relations entre les employeurs locaux et les travailleurs italiens. Au recrutement et au placement des ouvriers venus d'Italie, s'ajoutaient d'autres formes de compétences des services consulaires. Toutes les démarches en cas d'accident du travail, les frais d'hospitalisation ou de rapatriement et la conclusion des contrats de travail pouvaient être réglés par les bureaux de l'Agence consulaire. Les fonctionnaires présents à l'antenne de Briey "*donnent aux émigrés tous renseignements utiles sur la législation [italienne] de notre pays*". A cette assistance administrative s'ajoutait officiellement "*l'aide morale et religieuse*" de l'*Opera de Bonomelli* et des organismes d'assistance.

#### 2.2.1.3.1.2. Les œuvres officielles

L'*Opera Bonomelli*, au départ œuvre de bienfaisance, avait servi avant-guerre, de relais dans l'embauche en Italie des ouvriers et dans la mise en place de filières de recrutement entre l'Italie et la France. Le gouvernement italien des premiers mois d'après-guerre allait se servir de cet organe pour parfaire son action d'encadrement des ouvriers italiens de Meurthe-et-Moselle. "*Cette œuvre délègue à l'étranger des représentants officiels appelés « secrétaires » qui servent également d'intermédiaires entre les ressortissants et les représentants diplomatiques*". Pour la partie nord de la Meurthe-et-Moselle, les deux secrétaires de l'*Opera* restaient des prêtres. L'un d'eux s'occupait spécialement du bassin de Longwy tandis que l'autre, basé à Joeuf, dirigeait le bassin de Briey.

Les Polonais se virent quant à eux proposer les services de prêtres polonais chargés "*par les soins du Consulat*" de visiter les familles.

Ces deux politiques visaient à encadrer la vie quotidienne des ouvriers italiens et polonais par un ensemble de mesures socio-éducatives.

### 2.2.1.3.2. L'action d'encadrement

Des sociétés italiennes de secours mutuels furent ainsi mises en place à Joeuf, Jarny, Piennes, Villerupt, Jarny<sup>202</sup>. Des sociétés de musique furent créées à Joeuf, les ouvriers italiens qui étaient présents depuis plus d'un an dans l'une des mines ou l'une des usines des bassins lorrains pouvaient percevoir quelques allocations familiales et en cas de problèmes, des secours de chômage pouvaient être distribués. Les enfants d'ouvriers italiens fréquentaient des écoles dans lesquelles des cours d'italien étaient dispensés après les heures de classe. Les petits commerçants italiens reçurent également une aide de la nouvelle Chambre de Commerce italienne qui venait d'être ouverte.

Des associations polonaises d'obédience catholique affichaient clairement le but de *“venir en aide aux nécessiteux, d'organiser des fêtes et de servir de trait d'union entre sujets polonais et le Consulat, entre ouvriers et leur employeur”*. Les associations de l'« Union Polonaise » qui fleurissaient à Mont-St-Martin, Longlaville et Herserange avaient des visées *“nationalistes et d'entraide mutuelle composées de membres de religion catholique et orthodoxe”<sup>202</sup>*.

Dans la région de Longwy, les agents consulaires polonais cherchèrent dès le début des années Vingt à *“grouper les ouvriers polonais (...) et favoriser ensuite la cohésion de ces groupements par des réunions et des conférences”<sup>203</sup>*. Dans la région de Briey, dans la localité d'Homécourt, les services consulaires cherchèrent à créer des écoles polonaises et *“une demande d'autorisation d'école agréée par l'Inspecteur d'Académie qui en juin a concédé l'usage d'une école publique à Herserange chaque jeudi”<sup>189</sup>* fut déposée.

Sous l'impulsion du consul de Pologne en visite à Longwy, les Aciéries de Longwy étoffèrent leur bibliothèque par plusieurs dizaines d'ouvrages en polonais destinés aux ouvriers et à leur famille et des abonnements à des journaux en langue polonaise furent pris.

### 2.2.1.3.3. Le contre-pied aux efforts français.

Cette action d'encadrement des ouvriers italiens et polonais par des organismes étrangers sur le territoire français, restait en dehors du cadre français de contrôle de la main-d'œuvre étrangère. L'action déployée par les autorités françaises pour juguler les flux

---

<sup>202</sup> A.D.M.M., 10 M 34

<sup>203</sup> A.D.M.M., 10 M 34, août 1924



de main-d'œuvre qui circulaient sur le territoire national et qui venaient résider dans une localité de l'arrondissement de Briey, entraient en conflit avec les activités des structures travaillant pour les gouvernements étrangers de façon plus ou moins voulue. Par exemple, la politique du gouvernement fasciste à l'étranger ne se borna pas seulement à des actes de propagande classique mais visait à approfondir l'*italianité*<sup>204</sup> ou tout au moins à la faire percevoir par les ressortissants italiens. B. Sacchetti soutient la thèse que le remplacement du Commissariat Général de l'Émigration italien par La Direction Générale des Italiens à l'Étranger ne signifiait pas seulement la suppression d'une simple structure mais "*piuttosto di un rigido accentrimento politico, di un assoggettamento del fattore emigratorio alle esigenze di grande potenza, di un involuzione concettuale, dovuta alla matrice ideologica*<sup>204</sup>".

Si dans les années précédant la Grande Guerre "*l'indiscipline*" de certains groupes causa du souci aux autorités civiles françaises en menaçant la paix civile, au cours des années Vingt l'idée d'une présence étrangère contrôlée par une puissance étrangère prit le pas sur les autres considérations.

Les communautés italiennes ou polonaises se virent toujours reprocher leur manque de docilité vis-à-vis des règles sociales établies en France mais de plus en plus, c'était la volonté manifestée par certains groupes de rester des communautés étrangères dépendant d'une volonté extérieure alors qu'elles résidaient sur le territoire français qui devenait inquiétant pour les responsables français. La xénophobie n'avait pas disparu, loin de là. R. Schor a bien montré combien l'opinion française en général se "*repaissait*" des écrits xénophobes. En Lorraine, P. Fritsch rappelait que dans les usines *wendéliennes*, "*le Français de souche se sent, par définition, supérieur à tous les autres. Il pense toujours que les ouvriers étrangers sont venus lui manger la laine sur le dos. Le fond raciste est constant et dur. (...) Le fait que les Polonais soient catholiques ne leur assure pas plus qu'aux Italiens un enracinement facile*" mais il rajoutait que "*le particularisme polonais est renforcé par l'action des*

---

<sup>204</sup> GIRARD (Alain) & STOETZEL (Jean), *op. cit.*, p. 26 et SACCHETTI (Gian-Battista), Cento anni di « politica dell'emigrazione » - L'incerta presenza dello stato di fronte alla realtà migratoria italiana, a cura di ROSOLI (Gianfausto), *Un secolo di emigrazione italiana (1876-1976)*, Roma, Centro di studi emigrazione, 1978, 385 p., pp. 257-258

*curés et d'instituteurs polonais qui s'opposent au clergé français, au clergé italien, et aux instituteurs des écoles des forges*<sup>205</sup>”.

D'où l'inquiétude de voir se tisser des liens de plus en plus étroits entre les ressortissants étrangers et leur pays d'origine au détriment des exigences des autorités françaises. L'attitude des services consulaires polonais et italiens agaçait profondément les services préfectoraux français : “[les ressortissants étrangers] *sont avec eux [les services consulaires] en liaison si étroite que beaucoup d'affaires nous sont transmises par leurs soins alors que les étrangers eussent pu s'adresser directement à nous*<sup>206</sup>”. Ralph Schor a très bien su parler du problème de la perception des Italiens en France entre les deux guerres<sup>207</sup> : le portrait tracé par les Français de la communauté italienne était assez contrasté après 1918. Leurs qualités dans le travail, leur facilité à l'intégration ne faisaient pas oublier les défauts notés dans leurs comportements et la politique d'encadrement des communautés italiennes sur le sol français par des agents du gouvernement fasciste inquiétait les dirigeants français.

D'une manière générale, les autorités locales regardaient d'un œil méfiant les cours d'italien ou de polonais dispensés dans les écoles parce que le fait d'alimenter l'imaginaire des enfants par des éléments de culture du pays d'origine allait rendre “*hostiles*<sup>206</sup>” les jeunes enfants aux valeurs de la République. L'hostilité des autorités préfectorales était dirigée contre les cours en langue étrangère qui dispensaient des enseignements sur l'histoire ou les traditions de la nation étrangère. Cette attitude s'expliquait par l'idée que l'enfant qui suivait ces cours allait ensuite se retrouver “*embrigadé*<sup>206</sup>” dans les sociétés sportives ou musicales dans lesquelles il allait être au contact de “*compatriotes*<sup>206</sup>”.

D'autre part, les réticences des responsables locaux visaient également l'action religieuse des prêtres polonais qui usaient “*de tous les moyens pour retenir ses compatriotes dans la tradition nationale*<sup>206</sup>”. Au cours des années 1920, les préfectures lorraines recevaient de la part d'agents disséminés dans les arrondissements des

---

<sup>205</sup> FRITSCH (Pierre), *Les Wendel rois de l'acier français*, R. Laffont, Paris, 1976, 280 p., p. 209

<sup>206</sup> A.D.M.M., 10 M 34, préfet de la Meurthe-et-Moselle au Bureau des Sceaux, Septembre 1925

<sup>207</sup> SCHOR (Ralph), *L'image des Italiens en France entre les deux guerres*, in MILZA (Pierre), dir. , *Les Italiens en France...*, pp. 89-109

rapports qui comprenaient systématiquement une rubrique « Menées des groupements extrémistes contre l'ordre social<sup>208</sup> ».

En plus de l'activisme religieux, l'agitation communiste et les rixes avec les fascistes achevaient de faire craindre un complot étranger visant à déstabiliser la société française. Face à cette situation, le préfet de la Meurthe-et-Moselle déclara sans ambages « *je me trouve désarmé<sup>208</sup>* » même s'il reconnaissait au milieu des années Vingt pouvoir contrôler la situation grâce à l'importance relativement faible des communautés étrangères en période d'activité économique ralentie.

#### 2.2.1.4. *La réaction des autorités françaises.*

Au fur et à mesure de la reprise économique dans la seconde moitié de la décennie, la grande crainte des autorités françaises fut *le contrôle politique des immigrés par leur gouvernement<sup>209</sup>*. la préfecture de Meurthe-et-Moselle craignait l'introduction de groupes de plus en plus importants d'ouvriers étrangers « *apportant avec eux des traditions étrangères intactes, une langue pure et qui (...) ne manqueront pas d'influencer leurs compatriotes déjà installés en France et à retarder ou l'option ou la demande de naturalisation<sup>210</sup>* ».

##### 2.2.1.4.1. Encourager les naturalisations

###### 2.2.1.4.1.1. Accentuer les mesures d'avant-guerre

Ces agissements prenaient alors à contre-pied les efforts français pour contrôler la main-d'œuvre étrangère et éventuellement la fixer en l'assimilant. Le Garde des Sceaux, inquiet de la formation des colonies étrangère à l'Est, envoya un questionnaire aux préfets en 1925. « *Notre attention est appelée sur les conditions d'existence de certains groupements de main-d'œuvre étrangère en France qui dans quelques régions nous ont été signalés comme tendant à vivre en dehors de la population française<sup>211</sup>* ». Le ministre de la Justice s'enquérât alors des moyens prévus par ses subordonnés afin « *de soumettre toute suggestion utile quant aux modifications de la chancellerie en matière de naturalisation* ».

---

<sup>208</sup> A.D.M.M., 10 M 21

<sup>209</sup> SCHOR (Ralph), *L'opinion...*, *op. cit.*, pp. 321-325 et en ce qui concerne la poussée nationaliste, p. 75 sq

<sup>210</sup> A.D.M.M., 10 M 34, 26 septembre 1925

<sup>211</sup> A.D.M.M., *ibidem*

Cette idée de naturalisation avait déjà été soulevée avant la guerre et elle visait alors non seulement à permettre un accroissement du potentiel de main-d'œuvre disponible mais à contrecarrer également la formation de noyaux allogènes. Dans les années Vingt la présence des colonies étrangères sur le territoire national posa à nouveau le problème de la souveraineté de l'État français. Naturaliser les groupes d'étrangers revenait à les insérer dans la communauté nationale et à les voir se soumettre volontairement à l'autorité française. *“Il naît en France une foule d'enfants procréés par des émigrants. Ils sont nourris chez nous, éduqués par nous, mais quand vient l'année de leur majorité, ils ont le droit d'opter, de se déclarer étrangers et de se soustraire ainsi à toute obligation militaire<sup>212</sup>”*. Les thèmes soulevés avant-guerre refirent surface au cours de la décennie 1920. S'y ajouta en plus la vision nataliste qui visait à récupérer le bénéfice des naissances des immigrés pour repeupler la France.

#### 2.2.1.4.1.2. *“Francisons à outrance<sup>213</sup>”*.

Pour certains, les naturalisations devaient permettre de compenser les pertes de la guerre et en même temps de contrebalancer la vitalité des autres nations. *“Une race, la race germanique, nous menace. Il est fatal que l'excédent germain se déverse sur nos terres beaucoup plus fertiles. Alors la race vigoureuse, puissante, la race qui monte s'attaquera à la race appauvrie qui descend. La dénatalité française constitue donc une question nationale de premier ordre<sup>214</sup>”*. Les chroniqueurs de la presse sidérurgique spécialisée se félicitaient que *“le Sénat vient d'adopter (...) un ordre du jour invitant les gouvernants à prendre toutes dispositions nécessaires pour amener chez nous, la main-d'œuvre des peuples amis<sup>201</sup>”*. *“Nous avons lieu de montrer une plus grande bienveillance envers ceux qui amènent leur famille, manifestant l'intention de s'établir définitivement sur notre sol<sup>201</sup>”*. Afin de satisfaire ces besoins, certains n'hésitèrent pas à demander que l'on force les étrangers présents sur le sol français à adopter la nationalité française.

*“Il faut une loi pour dire que, désormais, les enfants nés sur notre sol d'une mère française et d'un père étranger n'auront plus à*

<sup>212</sup> *L'Est Républicain*, 13 novembre 1924

<sup>213</sup> *L'Est Républicain*, article de NAUDEAU (Ludovic) intitulé *“Francisons à Outrance”*, 13 novembre 1924, n°13 494

<sup>214</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, n°1 461, 17 mai 1923

*opter, mais seront dès leur naissance des Français ! (...) Il faut sinon des lois, du moins des ordres pour que deviennent plus expéditives les formalités de la naturalisation*" et l'auteur de cet article paru en première page de l'un des plus grands quotidiens lorrains fulminait contre les "*bureaucrates rétrogrades et effarés*"<sup>200</sup>.

Ce fut chose faite en 1927 avec la nouvelle loi du 10 août sur l'acquisition de la nationalité française. Ce texte supprimait le droit d'option qui était laissé jusque-là aux jeunes étrangers qui pouvaient à leur majorité choisir entre la nationalité d'origine de leurs parents ou la nationalité française. Les enfants d'étrangers naturalisés français devenaient ainsi automatiquement français à leur tour, tout comme les enfants de couples mixtes ou d'un père étranger né en France. La nouvelle loi, tout en élargissant la faculté d'acquérir la nationalité française, simplifiait les procédures administratives pour obtenir la naturalisation. L'âge de la demande fut baissé de 21 ans à 18 ans et le temps de séjour en France exigé fut fixée à seulement trois ans au lieu de dix ans auparavant.

Le taux de naturalisés augmenta alors de 0,62 % à 0,87 % de la population française entre 1926 et 1931.

#### 2.2.1.4.2. Réguler les débits

En plus d'un contrôle de l'identité des ouvriers étrangers présents sur le territoire français et de la volonté de favoriser une assimilation des peuples étrangers présents en France, s'ajouta l'idée de régulation des débits de main-d'œuvre pénétrant sur le territoire national. En obligeant l'ouvrier étranger à se maintenir en poste là où il avait été placé, on espérait empêcher la formation de communautés étrangères trop importantes échappant à tout contrôle. La presse<sup>215</sup> se fit l'écho des récriminations contre "*les attentats commis à chaque instant sur notre territoire par des étrangers*", puis constatait : "*Il nous est impossible d'empêcher l'immigration, mais nous pouvons la canaliser, la répartir, la mettre en valeur, la tenir en main et, avant tout, à tout prix, empêcher la constitution, dans une seule de nos provinces, de groupes trop compacts formés d'une nationalité unique*" et finalement, "*il est grand temps, pour nous d'édicter de nouvelles lois, destinées à répondre aux besoins d'une époque comme celle-ci [en parlant de l'insécurité provoquée par des étrangers]*".

---

<sup>215</sup> *L'Est Républicain*, 13 novembre 1924

La loi de 1926 fut votée au moment où se produisait la reprise de l'activité économique. Pourtant l'action législative entendait prémunir le pays contre l'arrivée inopportune d'éléments extérieurs en période de marasme. De la peur d'introduire trop d'ouvriers par rapport aux possibilités de l'emploi et de la crainte de ne pouvoir contrôler ces flux, naquit ce texte législatif qui avait pour but de protéger la main-d'œuvre nationale et de contrôler les déplacements et l'implantation des communautés étrangères sur le territoire français.

#### 2.2.1.4.2.1. La loi de 1926 : protection des travailleurs nationaux

Le contrôle de l'admission des ouvriers étrangers continua à reposer sur la carte d'identité et de nouveaux textes qui furent édictés : la loi du 13 juillet 1925 reprenait l'ensemble des éléments du décret du 2 avril 1917 mais portait la durée de séjour à deux mois (art. 66) tandis que les décrets du 30 novembre 1926 et du 20 janvier 1928 ne délivraient cette carte qu'aux étrangers qui désiraient exercer une profession salariée et qui possédaient des titres réguliers d'embauche. La loi du 11 août 1926 publiée au J.O. le 12 août devait parachever la législation en matière de contrôle. Après les années de difficultés traversées par l'industrie française, cette loi avait pour but de modifier "*les articles 64, 98 et 172 du livre II du Code du Travail et de la prévoyance sociale en vue d'assurer la protection du marché du travail*"<sup>216</sup>. L'idée principale était de contrôler le débit des flux de main-d'œuvre en fonction de la situation économique du moment et en fonction du lieu de destination des courants ouvriers

##### 2.2.1.4.2.1.1. Contrôle des mouvements de main-d'œuvre

L'exposé des motifs de la loi à la Chambre des députés rappelait que si les "*introductions [de main-d'œuvre étrangère] sont nécessaires, elles doivent être proportionnées aux besoins auxquels elles doivent satisfaire*"<sup>217</sup>. Pour cette raison, il fallait tenir compte des besoins réels de l'ensemble des régions françaises dont les unes avaient de réels besoins en main-d'œuvre alors que d'autres étaient excédentaires. Les traités internationaux passés avec un certain

---

<sup>216</sup> *Recueil Sirey, recueil général des Lois et des arrêts, Lois - décrets - avis du Conseil d'État*, 1926, pp. 666-667

<sup>217</sup> *Journal Officiel, documents parlementaires de janvier 1926 de la Chambre des Députés*, intervention de M. DURAFOUR ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociale du 5 novembre 1925, p. 68

nombre de pays comme l'Italie ou la Pologne avaient prévu qu'en cas de difficultés économiques de la France, les courants de main-d'œuvre étrangère qui se présentaient à la frontière pouvaient être refoulés. Durafour le ministre du travail ajoutait que ce "*contrôle à l'entrée doit être complété pour être efficace, par un contrôle à l'intérieur du pays pour éviter que le travailleur étranger admis pour une profession ou une région déterminée ne s'introduise dans une profession ou une région où il serait indésirable au point de vue du marché du travail*". Trop souvent l'entrée en France d'un étranger pour une profession ou une localité précise n'était qu'un prétexte pour pénétrer dans le pays et quitter immédiatement l'emploi spécifié sur les papiers afin d'aller tenter sa chance ailleurs, le plus souvent pour aller rejoindre des compatriotes. Dans bien des cas les ouvriers étrangers étaient embauchés dans l'agriculture qu'ils quittaient à la première occasion pour aller s'embaucher dans la métallurgie ou les mines qui payaient mieux. Le député Evrard déclara que "*beaucoup d'étrangers signent n'importe quels engagements pour pouvoir entrer en France; et, aussitôt arrivés (...) ils abandonnent les cultivateurs qui ont avancé 400, 500, 600 frs. même de frais de chemin de fer et de premier entretien pour venir dans le bassin houiller, encombrer des industries qui n'ont pas besoin de personnel nouveau*"<sup>218</sup>.

Dorénavant l'art. 64<sup>b</sup> de la loi d'août 1926 déclarait "*Il est interdit à tout employeur d'embaucher, directement ou par un intermédiaire un travailleur introduit en France avant l'expiration du contrat de travail en vertu duquel il a été introduit*".

A cette volonté de contrôle allait s'ajouter le désir de filtrer les éléments indésirables.

#### 2.2.1.4.2.1.2. Filtrer les éléments indésirables

"*Il ne suffit pas d'entrebâiller la porte aux ouvriers étrangers ; il faut l'ouvrir très large, mais choisir et arrêter au passage les éléments indésirables*"<sup>219</sup>. L'agitation sociale du début des années Vingt et les affrontements entre étrangers appartenant à des mouvements politiques antagonistes étaient l'expression de ce qu'aujourd'hui on qualifierait l'*opinion publique*. Les luttes entre

<sup>218</sup> *Journal Officiel, débats parlementaires de la Chambre des Députés de 1927, intervention de M. EVRARD le 7 juillet 1926, p. 2 760 sq.*

<sup>219</sup> *L'Est Républicain, 29 février 1924, Chronique sociale de Georges GILLCOUR*

factions rivales dans lesquelles les éléments étrangers se retrouvèrent impliqués expliquent également la volonté des autorités civiles d'éviter l'introduction de sujets étrangers indésirables. "*Une besogne d'épuration est absolument nécessaire*" déclarait en 1925 le rapporteur Casses à la commission de l'agriculture du Sénat<sup>220</sup>. Selon ce parlementaire, le nombre des expulsions d'étrangers ne cessait d'augmenter : en 1923 ils furent 4 380 étrangers à avoir été reconduits de force aux frontières. En 1924 les statistiques d'expulsion augmentèrent de 37 % par rapport à 1923 et de 1924 à 1925, elles connurent encore une augmentation de 15 %. Les rixes entre fascistes et anti-fascistes italiens et le fait que les communautés étrangères italiennes et polonaises échappaient de plus en plus à l'autorité des administrations françaises étaient concernés par ces déclarations.

#### 2.2.1.4.2.2. Les nouveaux moyens d'application.

Ce texte législatif visait à remplacer les mesures de protection du travail national vieilles de plus de 30 ans et dont l'efficacité avait laissé à désirer jusque-là. L'ancienne loi d'août 1893 obligeait les étrangers à se faire immatriculer avant de se faire employer, mais les infractions furent innombrables par manque de moyens d'application de la loi.

En 1926, le certificat d'immatriculation des ouvriers prévu par la loi de 1893 fut remplacé par une carte d'identité d'étranger dont les conditions de délivrance et de renouvellement furent fixées par l'article 66 de la loi de finances du 13 juillet 1925. Cette carte d'identité portait la mention « Travailleur » pour les étrangers qui étaient effectivement introduits en France pour occuper un emploi.

Cette loi du 11 août 1926 sanctionnait sévèrement toutes les infractions constatées. L'employeur était impliqué dans le processus et était tenu responsable du non-respect des prescriptions des articles 64 à 64<sup>c</sup>.

Les contrevenants pouvaient se voir infliger des peines correctionnelles de 500 à plus de 1000 francs pour les infractions aux articles 64 - 64<sup>a</sup> et 64<sup>b</sup> et de 5 à 15 francs pour les infractions aux prescriptions de l'article 64<sup>c</sup>. Ces peines lourdes se voulaient dissuasives auprès de responsables d'entreprises qui employaient parfois un nombre important d'ouvriers étrangers.

<sup>220</sup> *Journal Officiel, documents parlementaires du Sénat de mars 1925, intervention de M. Casses, rapporteur pour avis de la commission de l'agriculture du Sénat, p. 766*



Cette volonté de la part des autorités civiles d'encadrer les flux de main-d'œuvre étrangère déjà présents ou pénétrant sur le territoire français allait s'accompagner par des mesures prises par les maîtres de forges à l'encontre des ouvriers étrangers. Les barons du fer tentèrent de maîtriser les flux de main-d'œuvre afin de les adapter aux nouvelles exigences de la production.

### **2.2.2. LA NOUVELLE PLACE DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

Les flux de main-d'œuvre qui pénétraient dans l'usine allaient se heurter à de nouvelles formes de travail imposées par les transformations des installations. Ces changements s'accompagnèrent d'une volonté systématique d'utiliser différemment les hommes dans le processus d'élaboration de la production.

#### *2.2.2.1. La nouvelle utilisation de l'usine.*

La nouvelle utilisation de l'usine fit partie de la stratégie développée par les maîtres de forges pour tenter de mieux maîtriser techniques et technologie mais également pour cerner plus efficacement les courants de main-d'œuvre afin de mieux les contrôler voire de s'en affranchir. Le souci principal des barons du fer était de re-devenir compétitifs dans un marché qui tendait de plus en plus à s'internationaliser. Face à la concurrence des pays sidérurgiques voisins, il fallait pouvoir produire toujours plus mais dans de meilleures conditions. Dans cette perspective, le problème de la main-d'œuvre demeura tout entier. Si les années 1920 ne consacrèrent pas totalement le règne de la technique, loin de là, les directeurs d'usine amorcèrent à ce moment-là une politique délibérée de remplacement de l'homme par les machines. En combinant les méthodes d'une "rationalisation à la française" et celles apportées par l'O.S.T les maîtres de forges entreprirent d'imposer un rythme nouveau à l'usine et de modeler les flux d'ouvriers qui y pénétraient. "Pour les patrons, il est urgent de mettre de l'ordre, privilégier la production, réduire les bras inutiles notamment l'armée de manutentionnaires occupés à combler les distances de dispositifs anarchiques, pour cela réorganiser l'espace<sup>221</sup>". Les nouvelles données imposées par l'introduction de la loi des 8 heures et les conséquences qui en dé-

---

<sup>221</sup> PERROT (Michelle), De la manufacture à l'usine en miettes, L'espace de l'Usine, *Le mouvement Social*, oct-déc. 1983, n°125, p. 6

coulèrent dans l'attitude des courants de main-d'œuvre expliquent les positions propres aux maîtres de forges.

#### 2.2.2.1.1. Les nouveaux rythmes de travail

##### 2.2.2.1.1.1. Le carcan des huit heures

La réduction du temps de travail, qui était passé de douze heures à dix heures, faisait partie des principales revendications ouvrières avant 1914 et l'Armistice allait relancer le débat sur la question. Quelques jours après l'arrêt des hostilités, le 24 novembre 1918, une commission du travail déposa à la demande de la Chambre des Députés un rapport "*sur une législation du travail dont les principes pourraient être insérés dans le traité de paix*<sup>222</sup>".

Ce rapport concluait à l'établissement de la journée de huit heures dans les usines à marche continue et les mines et à l'établissement du repos d'une journée et demie par semaine. Plusieurs parlementaires derrière le député Renaudel déposèrent une proposition de loi à la Chambre des Députés le 28 janvier 1919 avec exposé des motifs<sup>223</sup>. Après une déclaration d'urgence par le Sénat le 22 avril 1919<sup>224</sup>, le texte fut accepté par les deux chambres le 23 avril 1919.

L'application de la loi de huit heures fut résolue dans un certain nombre de régions comme en Lorraine par une série de conventions entre représentants patronaux et ouvriers. Dans l'est de la France, le 28 mai 1919 se tint une réunion de la Commission préparatoire pour l'application de la loi de huit heures dans les industries des mines et de la métallurgie pour la Moselle, l'Alsace-Moselle et la Meurthe-et-Moselle<sup>225</sup>. Les mines appliquèrent les huit heures dès juin 1919<sup>226</sup> tandis que les représentants de la sidérurgie adoptèrent

---

<sup>222</sup> E.A.U.S., versement 191/120

<sup>223</sup> *Journal officiel, Documents Parlementaires de la Chambre des Députés* de mai 1919, p. 145. Le projet de loi déposé par M. COLLIARD, le ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale fut présenté le 8 avril 1919 en 2<sup>e</sup> séance (*Journal Officiel documents parlementaires de la Chambre des Députés* du novembre 1919, p. 1 132 sq.).

<sup>224</sup> *Journal Officiel* du 23 avril 1919, débats Parlementaires du Sénat, p. 683 sq.

<sup>225</sup> A.D.M., 310 M 14

<sup>226</sup> *Bulletin Officiel*, Loi du 24 juin 1919 publiée au *Journal Officiel* le 24 juin 1919, relative à la durée du travail dans les mines, série nouvelle, 252, n°14 413

le texte original sans modification. Les Forges de Joeuf appliquèrent la loi dès le 7 mai 1919.

A l'échelle nationale, un « *Accord patronal et ouvrier dans les industries de la Métallurgie et de la Mécanique* » fut passé entre représentants patronaux et ouvriers. Cet accord déclarait clairement : « *qu'il rentrerait bien dans l'esprit des organisations ouvrières que les travailleurs devront sympathiquement s'adapter au développement du machinisme et aux méthodes rationnelles de travail pour que la production retrouve rapidement un équilibre indispensable au bien-être du pays*<sup>227</sup> ».

Cette baisse du temps de travail allait pousser les maîtres de forges à contrôler le facteur temps avec plus de fermeté.

#### 2.2.2.1.1.2. Le prix du temps.

Le temps de travail avait été, en partie, soustrait à l'omnipotence des maîtres de forges par une législation de plus en plus restrictive. Sans revenir sur tous les textes législatifs qui s'appliquèrent à contrôler le temps de travail des ouvriers il suffit de rappeler qu'il y eut, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs textes principaux qui consacrèrent le principe. La loi de 1900 sur la limitation des heures quotidiennes de travail et celle de 1906 sur le repos hebdomadaire obligatoire avaient diminué le nombre de jours ouvrables pour une grande partie des ouvriers. Ces restrictions furent accentuées après 1918. Les maîtres de forges, pour éviter les temps morts préjudiciables aux besoins de la production, tentèrent de mettre en place un dispositif complet de contrôle du temps de travail.

Ainsi, dès juin 1919 il apparut nécessaire aux de Wendel de demander aux responsables des lignes privées de chemins de fer de modifier les horaires de leurs trains d'ouvriers « *dans la vallée de la Fentsch par la suite de l'application de la journée de huit heures*<sup>228</sup> ». Pour les ouvriers travaillant de 6 heures à 14 heures un train quittait Thionville pour Hayange à 5 h 50 mais les nouveaux horaires le firent partir à 5 heures 05. Inversement, les ouvriers qui retournaient à Thionville devaient prendre leur train à la gare de Knutange à 14 heures 30. Pour la tournée de 22 heures à 6 heures, le train quittait la gare de Knutange à 6 h 30 et non plus à 7 heures 10.

---

<sup>227</sup> RAZOUS (Paul) , *La loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures*, *Le Génie Civil - Études Économiques*, Feuilleton n°24, Tome LXXIV, 14 juin 1919, n° 1922, pp. 464 à 489

<sup>228</sup> A.D.M., 310 M 14

En 1925, le règlement intérieur de l'usine de Joeuf spécifiait que dans les huit heures effectives, il n'y avait qu'un quart d'heure de casse-croûte rajouté au temps de travail. Ce temps mort pouvait être remplacé par "*un repos prolongé entre-midi*"<sup>229</sup> variant de une heure à une heure trente. Ces périodes de repos n'étaient accessibles qu'à certaines catégories d'ouvriers comme ceux travaillant à l'entretien, aux maçons et aux manœuvres qui travaillaient à deux tournées. Pour les ateliers qui fonctionnaient à trois tournées il n'y avait "*évidemment pas de quart d'heure de casse-croûte*"<sup>229</sup>. Les heures de travail et de repos étaient annoncées par des coups de sifflet, des trompes ou des sirènes. Chaque usine interdisait aux ouvriers de tournée de quitter leur poste avant l'arrivée des remplaçants et surtout avant le signal donné par la sirène. Les ouvriers qui n'étaient plus en service étaient priés de quitter les lieux tout comme ceux qui prenaient leur pause de midi.

Chez de Wendel, l'article 6 du règlement interne donnait l'essentiel des consignes à propos des horaires mais d'autres usines pouvaient y consacrer des rubriques entières<sup>230</sup>.

Ces quelques heures journalières de travail devaient être rentabilisées de façon optimale. Le processus d'étalement des entrées saisonnières à l'usine de Joeuf, qui avait été mis en place avant 1914, s'était maintenu après la Première Guerre mondiale. Les perturbations dans la marche des usines causées par la mauvaise conjoncture économique de la première moitié de la décennie des années Vingt ne permettent pas d'évaluer précisément le caractère saisonnier des entrées à Joeuf. Pour les dernières années de la décennie durant lesquelles la marche des forges joviciennes fut plus régulière, on peut estimer que les entrées continuèrent à s'effectuer de mars à octobre avec toujours un léger ralentissement durant les mois d'hiver au moment où les commandes importantes devenaient moins fréquentes. Seules les arrivées d'ouvriers polonais prirent un aspect saisonnier fortement marqué. Aux Forges de Joeuf, au cours de la période froide de l'année qui s'étendait d'octobre à mars, les coefficients d'entrées de Polonais variaient de 40 (janvier) à 80 (mars) alors qu'au cours de la période chaude, d'avril à septembre, les coeffi-

---

<sup>229</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K<sup>11</sup>/<sub>1</sub>

<sup>230</sup> A.D.M., 310 M 2, Aux Aciéries réunies de Burbach-Esch-Dudelange, le règlement du travail comportait 46 articles (contre 15 chez de Wendel), découpés en 13 rubriques parmi lesquelles, les rubriques 6, 7 et 8 (soient 6 articles) étaient spécialement consacrées aux conditions d'entrée et de sortie de l'usine et des horaires de travail.

cients saisonniers polonais variaient de 115 (en septembre) à 166 (en juillet).

L'effort des maîtres de forges se porta surtout sur les temps de travail au sein des équipes.

La période des années Vingt allait voir disparaître les temps morts et la flânerie qu'avaient connus les usines au cours de la période précédente. Une surveillance accrue des processus de fabrication s'accompagna par la mise en place de nouvelles cadences. Certes, les équipes de travail étaient loin d'effectuer les cadences infernales des chaînes de montage de l'automobile en Amérique, mais tout un dispositif fut institué qui visait à supprimer ou à raccourcir les petites pauses et les temps morts. Au début des années Vingt, aux laminoirs de l'usine de Jamailles, le quart d'heure de casse-croûte restait "toléré" vers le milieu du poste mais les contremaîtres et leurs adjoints étaient chargés de le faire coïncider "*environ une fois sur deux*"<sup>231</sup> avec un changement de train, un changement de cannelure ou un réglage quelconque sur les machines<sup>232</sup>. Ces nouveaux rythmes dans la production s'effectuèrent dans un cadre de travail transformé. En même temps qu'ils imposaient leur nouvelle vision du temps, les maîtres de forges s'évertuèrent à améliorer l'espace de l'usine.

#### 2.2.2.1.2. Le nouvel environnement de travail

##### 2.2.2.1.2.1. Le territoire de l'usine

Cette stratégie impliquait une réorganisation de l'espace de travail et des rythmes de production.

A la fin de la période précédente, les établissements sidérurgiques s'étaient munis de clôtures, les flux d'entrées et de sorties furent contrôlés. Les règlements internes de l'usine distribués au nouvel ouvrier qui entrait dans la société, restèrent très clairs à ce sujet. Ainsi le règlement édité par les usines de Wendel dans les années 1920 exprime dans certains de ses articles ce nouvel état d'esprit<sup>233</sup> :

- soit de façon directe : en interdisant à l'ouvrier "*de se rendre au travail dans l'usine par d'autres chemins que ceux qui sont assignés*" (art. 4) ou "*sortir de l'usine [...] par un passage interdit*" (art. 11, alinéa 7)

---

<sup>231</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., K<sup>6</sup>/1

<sup>232</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., Usine de Jamailles, Rapport exercices 1919-1920, Consommation - Production - Pourcentages et Frais de transport.

<sup>233</sup> A.D.M., 310 M 2

- soit de façon indirecte en spécifiant les heures et les lieux de présence au sein de l'usine (art. 6 et 8). A partir de 1923, à l'usine de Joeuf, plusieurs rapports de gardes furent rédigés sur le cas d'ouvriers qui pénétrèrent sur le territoire de l'usine simplement pour éviter d'effectuer un détour pour aller à Moyeuve Grande et furent déclarés en infraction<sup>234</sup> parce que simplement, ils ne devaient pas "*emprunter le chemin privé de l'usine*".

#### 2.2.2.1.2.2. Discipliner les ouvriers

Faire entrer les ouvriers dans les cadres imposés par la nouvelle logique productive nécessita une mainmise sur la conduite des ouvriers au sein de l'usine avec l'éradication des comportements jugés subversifs ou tout au moins en contradiction avec les besoins de productivité. Henry le Chatelier rappelait que le plus grand obstacle à un rendement plus élevé et à la mise en place d'une meilleure organisation, était "*d'obtenir la discipline, la régularité du travail*"<sup>235</sup>. Certes, l'ouvrier gardait une marge de manœuvre non négligeable dans cette période transitoire où tout se mettait en place, mais l'autonomie relative dont il jouissait se réduisait à mesure que l'arsenal des dispositifs disciplinaires prenait forme.

A l'usine de Joeuf, "*nous appliquons un régime de sanctions très rigides dans le but de baisser le plus possible les arrêts de fabrication*"<sup>236</sup> prévint le directeur de l'usine au début des années 1920. Certains ouvriers furent envoyés dans d'autres services simplement parce qu'on leur reprochait leur "*mollesse dans le travail, rendement insuffisant et mauvaise volonté à l'ouvrage*"<sup>237</sup>. On déplaça les ouvriers les plus jeunes des centres névralgiques afin d'éviter que leur "*étourderie et leur inattention*"<sup>237</sup> ne vienne provoquer des accidents graves comme ce fut le cas au cours de l'année 1923. Cette année là, les fautes répétées de jeunes ouvriers ralentirent les rythmes de production que les ingénieurs de l'usine s'efforçaient de mettre en place. Depuis, les ouvriers âgés de moins de 17 ans furent retirés des ponts roulants. En 1926, le chef du service de l'Acierie de Joeuf écrivit au directeur pour lui faire remarquer que la moindre faute venant d'un de ces ouvriers pouvait retarder la marche des

---

<sup>234</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, Acierie - Personnel et salaires, cote 110/61

<sup>235</sup> *Le Génie Civil*, Tome n°LXII, feuillet 26, 26 avril 1913, n°1 611

<sup>236</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Personnel de Joeuf, rapport annuel 1924, K<sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>237</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, Services des travaux de la Cour - Personnel et salaires, cote 110/61, 25 septembre 1923

installations, voire compromettre une coulée complète quand ce n'était pas provoquer un accident<sup>238</sup>.

Les mesures prises contre les ouvriers récalcitrants ou qui ne prenaient pas à cœur leur tâche furent renforcées. Le nombre d'ouvriers sur lesquels les sanctions pleuvaient littéralement n'était pas rare. Il suffit de regarder le cas typique d'un ouvrier qui en l'espace de quelques mois, de mai 1922 à août 1924 se vit infliger plus de vingt-cinq sanctions lourdes - sans compter les avertissements - pour des motifs aussi divers que : « *N'a pas décroché son jeton de présence* », « *S'est lavé les mains avant l'heure* », « *Se baigne dans l'Orne pendant le travail* », « *S'éloigne de 100 m du chantier pour courir après les rats* » « *N'était pas à son poste à l'heure* » ou « *Absent sans permission parce qu'il dit avoir eu de la visite* ».

Les mesures disciplinaires ne se cantonnèrent pas aux sanctions ou aux amendes, mais toute une série de mesure visèrent à faire rentrer dans le rang les ouvriers récalcitrants.

Le service des gardes de l'usine de Joeuf préconisait de mettre à pied les fautifs surpris à des actes répréhensibles. Souvent, les feuilles de punition étaient rédigées en double, l'une pour la direction, l'autre affichée de façon ostentatoire au portier de l'usine pour les autres ouvriers<sup>239</sup>. Les chefs de services pouvaient également transformer une mise à pied de trois jours comme cela se faisait habituellement, par un arrêt de travail de six jours. D'autres avaient plus volontiers recours au transfert de l'ouvrier « *en le mettant non pas sur un même poste, mais à une place de machiniste aux rouleaux ou dans une autre équipe de façon à ce qu'il gagne beaucoup moins*<sup>240</sup> ».

#### 2.2.2.1.2.3. Maîtriser le processus de travail

Outre ces mesures, les chefs de service portèrent également leurs efforts sur la prévention des accidents. G. Noirielle parle des an-

---

<sup>238</sup> E.A.U.S. versement de la M.D.F., Aciéries de Joeuf, rapport annuel (boîte n°12), 1926, K<sup>12</sup>/1

<sup>239</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, Aciérie - Personnel et salaires, cote 110/61, 10 octobre 1925

<sup>240</sup> E.A.U.S., Forges de Joeuf, Aciérie - Personnel et salaires, cote 110/61, 29 juillet 1924

nées 1927-1928 comme base des mesures prises dans certaines usines lorraines pour endiguer le risque professionnel. Dans l'étude présentée ici pour le bassin de Briey tout au moins, il apparaît que la prise de conscience du fléau des accidents du travail s'était produit dès avant la guerre. En fait, sans réfuter ce qui a été affirmé par G. Noiriél, il convient de penser que l'enjeu des accidents sur les chantiers de l'usine relevait de deux phases d'approche complémentaires. Avant la guerre, les maîtres de forges avaient été contraints de s'adapter à une situation légalisée par la loi pour des raisons déjà évoquées précédemment. Les préoccupations avaient été de protéger l'ouvrier, presque malgré lui, de façon à éviter des procédures d'indemnisation coûteuses. Après la guerre, ce souci restait toujours présent. De plus dans la logique de rationalisation qui se mettait en place, les maîtres de forges considéraient l'accident comme un "remous" dans "le fleuve tranquille" d'un processus de production idéalisé.

Le maintien du nombre des accidents ou sa hausse allait devenir, aux yeux des responsables d'usines, la preuve flagrante de la mauvaise intégration de l'ouvrier dans le processus de fabrication. Si les mesures furent prises très tôt par les maîtres de forges, la prise de conscience réelle mit du temps à atteindre non seulement l'ensemble des ouvriers de l'usine mais aussi les cadres et les petits chefs supposés appliquer à la lettre les consignes. Or, tout au long des années 1920, les éléments relevés par les dirigeants montrent les lacunes existantes dans ce domaine. A l'usine de Joeuf, les dernières années avant la crise des années 1930 constituent une étape dans les tentatives d'évacuer le problème par l'application de méthodes que l'on espère mieux adaptées. La rationalisation du travail de l'ouvrier passait par sa prise de conscience de lui-même en tant qu'élément du processus de fabrication.

Les tentatives faites au cours des années 1920 trahissent bien cette volonté des responsables de l'usine de Joeuf d'éduquer l'ouvrier. Plutôt que de se contenter d'appliquer simplement des systèmes de sécurité sur les parties dangereuses des appareils, on tenta d'associer les travailleurs à l'effort de prévention. Pour cela, les mesures portèrent à la fois sur le personnel d'encadrement et sur les ouvriers eux-mêmes. Aux premiers on reprocha certaines attitudes laxistes : *"le personnel de maîtrise, même chefs de service, laissent faire devant leurs yeux de manoeuvres dangereuses, en se contentant de dire (et encore) « la prochaine fois il ne faudra plus faire*



*cela », au lieu de faire cesser immédiatement<sup>241</sup> ». Le service de prévention des accidents de la Caisse Syndicale avait institué dès 1926 un régime de primes en faveur des contremaîtres dans les équipes desquelles la fréquence ou la gravité des accidents diminueraient d'une année à l'autre. Ces primes furent établies sur les bases de coefficients. Le premier était un coefficient de fréquence calculé sur le quotient du nombre des accidents de toute nature ayant donné lieu à un paiement d'un demi-salaire par le nombre de centaines de milliers d'heures pendant lesquelles les ouvriers de l'atelier avaient travaillé. Le second de ces coefficients était un coefficient de gravité basé sur le quotient des journées de travail perdues par le nombre de milliers d'heures effectuées dans l'atelier.*

Les ouvriers se laissaient aller à des comportements d'accoutumance au danger qu'il fallait absolument combattre. Les statistiques du nombre de blessés montraient que le risque professionnel touchait les novices à cause de leur inexpérience mais également les anciens ouvriers dont l'attention était engourdie par l'habitude.

On analysa l'échec des campagnes d'affichage effectuées dans l'usine grâce à des placards illustrés, édités par l'Union des Industries Métallurgiques et Minières. *«Elles sont trop faites dans le genre cubiste, il faut faire un effort pour comprendre ce qu'elles veulent représenter<sup>242</sup> »*. Des protections individuelles furent distribuées aux ouvriers les plus exposés.

La fin de la décennie constitua alors non pas un point de départ, mais un aboutissement dans les mesures prises ou tout au moins une étape. On mit en structure ce qui existait depuis longtemps de façon plus ou moins informelle. En 1929-1930, aux Forges de Joeuf, les dispositions disparates précédentes furent regroupées en un service complet qualifié de Service de Prévention des Accidents. On organisa des cours de prévention à la section d'apprentissage nouvellement montée ainsi que des conférences mensuelles sur le problème et la mise en place de cellules dans les différents secteurs de l'usine de Joeuf<sup>243</sup>.

#### *Organisation du service Prévention des Accidents*

Le chef du service social des Forges de Joeuf était responsable de ce nouveau service. A ce titre il était chargé de continuer à éta-

---

<sup>241</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Usine de Moyeuve-Grande, 1929, p. 32

<sup>242</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Usine de Moyeuve-Grande, 1926, p. 31

<sup>243</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Usine de Joeuf, 1930, p. 35

blir et de tenir à jour les statistiques générales relatives au travail comme cela se faisait dans l'usine de façon très détaillée depuis quelques années avant la guerre. Sa mission consistait à étudier et proposer à la Direction, en accord avec les services, les installations ou les modifications nécessaires pour éviter les accidents. Il devait enfin organiser les cours de prévention des accidents aux élèves de l'Apprentissage.

### *Cours sur les Accidents*

Un cours de prévention des accidents fut enseigné aux quatre sections d'apprentissage dès octobre 1930. Le cours était conforme au programme de prévention du certificat d'aptitude professionnelle. En juin 1930, une conférence fut donnée à Joeuf, suivie de commentaires appuyés par des graphiques émanants de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières. Les élèves assistèrent à la projection d'un film sur "*Albert le Fanfaron ou l'Apprentissage de la Prudence*". En novembre 1930, dans les locaux de l'usine de la Marine à Homécourt, l'Inspecteur du travail donna une conférence sur les précautions à prendre pour éviter les accidents dus au gaz. Une conférence mensuelle était prévue aux Forges Joviciennes à laquelle assistait le directeur de l'Usine.

### *La prévention dans les Ateliers*

De nouvelles affiches préventives et plus lisibles furent apposées en divers endroits de l'usine, au croisement des voies de triage, sur les chemins de passage du personnel, dans les ateliers d'apprentissage.

Le dernier élément qui remet en cause l'idée d'une prise de conscience des accidents du travail seulement à partir de 1928, est contenu dans les dispositions prises par la Caisse Syndicale contre les accidents du travail. Les statistiques de Joeuf indiquaient en 1928 effectivement une augmentation considérable du nombre des accidents. A Joeuf, ce dernier est passé de 493 en 1927 à 1 300 en 1928. En réalité cette hausse provenait du fait qu'avant 1928, les responsables n'étaient pas tenus de déclarer les accidents lorsque l'ouvrier blessé n'interrompait pas son travail. La Caisse constatant que les accidents bénins au début pouvaient en quelques jours s'aggraver, décida que tous les types d'accidents devaient être déclarés sous huitaine sous peine de sanctions. "*A la suite de plusieurs menaces, nous avons rappelé à la mine et aux services de l'usine de*

*déclarer tous les accidents, que la victime interrompe ou non son travail*<sup>244</sup>”. D’où l’augmentation effective du nombre d’accidents déclarés en 1928 : mais cette hausse n’est pas due à une prise de conscience et à l’établissement de statistiques nouvelles mais à l’obligation de signaler des accidents contre lesquels les maîtres de forges tentaient de lutter déjà depuis des années.

Les campagnes de prévention et d’éducation permirent quelques améliorations même si celles-ci étaient trop ponctuelles pour donner une vue globalement positive des efforts qui furent entrepris. En tous cas, dès 1925, aux Hauts Fourneaux de Joeuf, les dépenses d’indemnités de chômage payées par ouvrier passèrent de 62,5 francs en janvier 1924 à 50,2 francs au 31 décembre 1925. Le nombre d’accidents du travail ayant donné une incapacité de 1 à 10 jours resta stable sur les deux années. Le pourcentage des accidents obligeant l’ouvrier à ne pas travailler de 1 à 10 jours diminua sensiblement et si avant la guerre ce pourcentage était supérieur à 50 %, après 1919 il fut nettement inférieur. Il est intéressant de constater que malgré cette diminution le nombre des accidents de 1 à 10 jours se renforça de 1920 jusqu’en 1924 passant de 39,6 % en 1919 à 49 % en 1924. Puis, grâce aux efforts menés, la proportion baissa progressivement pour n’atteindre que 44 % en 1928. De 2 333 journées de travail perdues en 1924, les Hauts Fourneaux de Joeuf passèrent à 1 723 en 1925 soit un gain de 25 % puis le chiffre baissa encore et en 1927 il descendit à 1 652. Le nombre global de journées de travail perdues à cause des accidents augmenta de 48 % à la Mine de Joeuf mais diminua de 5 % environ dans l’usine entre 1924 et 1927.

### 2.2.2.1.3. Optimisation des installations

#### 2.2.2.1.3.1. Cohérence dans l’aménagement

L’augmentation de la productivité devint l’obsession des dirigeants d’entreprise. Pour éviter les temps non productifs on repensa la disposition des ateliers suivant des plans différents. Les unités de production se rapprochèrent afin de permettre un meilleur enchaînement des opérations et éviter une altération de la matière en fusion. Aux Laminoirs de Joeuf, on avait permis une marche régulière des différents trains et du blooming par des *“améliorations de détails afin de baisser les arrêts des appareils et diminuer ainsi les temps*

---

<sup>244</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Forges de Joeuf, 1929, K 16/3, p. 15

de laminage<sup>245</sup>". Ce gain de temps au laminage fut obtenu en approfondissant et en élargissant les cannelures pour empêcher la torsion des barres et faciliter leur engagement dans les trains. Le piquage des cylindres fut amélioré pour éviter le glissement en cours de travail. De gros efforts avaient été réalisés sur les moyens d'évacuation des billettes cisailées et sciées en multiple alors que jusque vers 1925/1926, ce problème constituait le défaut majeur de l'installation qui ne permettait pas, avec une marche très poussée, d'obtenir des barres droites. Jusqu'au milieu des années 1920, les barres très chaudes devaient être suspendues plusieurs fois avec des chaînes et elles se cintraient, ce qui nuisait ensuite au bon enfournement et au laminage.

L'amélioration de la production et de la qualité fut obtenue en déplaçant le Train à Fil et en prolongeant le Train à Billettes. Des dispositions plus pratiques permirent d'utiliser le volume tout entier de l'usine "*l'élévation en hauteur des ateliers permettant de disposer le travail sur 3 niveaux superposés ; tout en haut, les ponts roulants, sur le plan intermédiaire, le "plancher des aciéristes", au sol, l'aire de coulée*<sup>246</sup>".

#### 2.2.2.1.3.2. Amélioration des outils

Henry le Chatelier insistait sur le fait que l'augmentation de la production n'était possible que si l'ouvrier disposait d'outils et d'une organisation plus perfectionnée<sup>247</sup>. B. Gille dans la *Revue d'histoire des mines et de la métallurgie* résume parfaitement l'évolution des techniques métallurgiques telle qu'elle a été remarquée pour certaines usines lorraines. Il n'y eut plus de révolutions techniques comparables aux innovations du XIX<sup>e</sup> siècle mais une foule d'éléments nouveaux qui enrichirent le matériel et les méthodes de travail des nouvelles usines. Parmi celles-ci les marteaux piqueurs dans les mines ou la machine-outil dans les ateliers des forges jouèrent un rôle primordial. Les progrès concernèrent les capacités de production et la puissance des machines<sup>248</sup> dont la maniabilité se substitua de plus en plus à celle des hommes. La décennie 1920 ac-

---

<sup>245</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F. Joeuf, service des Laminoirs, 1927, K 13/1

<sup>246</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés et Prolétaires.....*, op. cit., p. 138

<sup>247</sup> *Le Génie Civil*, tome LXII, feuillet n° 26, 26 avril 1913 n°1 611

<sup>248</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, Immigrés et prolétaires.....*, op. cit., P.U.F., 1984, p. 132-136

centua un phénomène amorcé dans les années qui précédèrent la Première Guerre mondiale. En Lorraine au fil des années, un ensemble de mesures très localisées au sein des installations apportèrent des solutions significatives pour la production et l'embauche.

Les sources issues directement des services techniques des usines ont permis d'abonder dans ce sens et de comprendre combien le problème évolua quasiment au jour le jour, au niveau d'une simple équipe sur un chantier qui modifiait tel appareillage afin de l'améliorer ou de rendre son utilisation plus cohérente avec le reste des installations. La somme de ces rectifications à petite échelle eut, à terme, des conséquences importantes autant que les innovations et les modifications conscientes auxquelles se livraient à un niveau plus élevé les ingénieurs et les techniciens spécialisés. Tout au long des années 1920, les directions de beaucoup d'usines cherchèrent à améliorer le système de production pour faire décroître les prix de revient mais également afin de réduire, la dépendance de l'usine vis-à-vis de sa main-d'œuvre. Dans l'ensemble des rapports parcourus portant sur le personnel et les œuvres sociales des usines, la question lancinante des chefs de poste était de trouver des hommes "valables", "intelligents"<sup>249</sup> ou à défaut d'améliorer les techniques pour compenser ce manque.

Dans la presse spécialisée, des articles parurent sur la nécessité de produire bon marché en baissant les prix de revient<sup>250</sup>. Pour cela il fallait s'attacher à perfectionner les techniques de gestion des éléments essentiels comme les matières premières, les frais de fabrication et la main-d'œuvre. Or, l'idée qui commençait à faire son chemin était que "la main d'œuvre perdra de son importance par le développement et le perfectionnement du machinisme"<sup>251</sup>.

Un renouvellement du matériel ayant survécu aux destructions mais également des perfectionnements d'installations neuves mises en place après 1918, s'opérèrent au fil des années. A Joeuf, une mise au point du soufflage de l'Acierie fut opérée en utilisant en parallèle

---

<sup>249</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, K 9/1, personnel de Joeuf, rapport annuel 1924

<sup>250</sup> Plusieurs articles parurent dans des revues comme *Le Génie Civil* entre 1919 et 1930, portant sur les problèmes d'organisation du travail : *Études économiques sur la réorganisation industrielle de la France et les conditions de son expansion économique*, Tome LXXVII, n° 1981, 31 juillet 1920, Tome LXXVII, feuillet n°6 du 7 août 1920 et tome LXXVI, feuillet n°7 du 14 août 1920. CHARPY (Georges), *Essais d'organisation méthodique du travail dans une grande usine métallurgique*, Tome LXXIV, n°1909, 15 mars 1919, feuillet n°11

<sup>251</sup> *Le Génie Civil*, Tome LXXVI, feuillet n°3, 17 janvier 1920, n°1953

la vieille soufflante Bessemer à vapeur d'avant-guerre avec une machine plus récente fonctionnant au gaz. A la fin de la décennie, de l'avis du directeur la rapidité et l'efficacité des résultats obtenus par l'usine étaient dus, avant tout, à l'élimination progressive "*des côtés défectueux de notre installation, qui conserve, malgré toutes les améliorations effectuées, des inconvénients originels*"<sup>252</sup>.

Un des gros problèmes rencontrés par les techniciens de l'Acierie après 1918 fut celui du chargement de la chaux. En 1928, le système de déchargement des wagons, de remplissage des réservoirs et le versement de la chaux dans les convertisseurs n'avait pas été modernisé depuis la mise en route de l'usine et s'effectuait "*encore à la main*"<sup>253</sup>. Outre le manque d'efficacité et le peu de rendement, l'obsolescence de cette technique était encore accentuée par la main-d'œuvre de plus en plus difficile à recruter car ce travail était parmi l'un des plus pénibles de l'usine. Une étude permit de mettre en place un pont roulant de dix tonnes avec benne automatique de plusieurs tonnes qui prenait directement la chaux dans les wagons et la déposait dans les réservoirs. Un ensemble de bennes circulant sur monorail étaient ensuite remplies sous les trappes des réservoirs et transportées par un monte-charge électrique. De là une cabine automatique les emmenait au-dessus des convertisseurs. Cette automatisation du système avait l'avantage de prendre exactement la quantité de chaux voulue car les bennes étaient pesées au chargement alors que jusque-là, le poids des additions de chaux était estimé d'après le nombre de berlines commandées et donc pouvait varier de 250 kilogrammes.

### 2.2.2.1.3.3. Libérer de la main-d'œuvre

Le second élément que soulignèrent les ingénieurs dans leurs rapports envoyés à François de Wendel, fut que la nouvelle installation allait réduire de 20 hommes l'effectif initial<sup>254</sup>. Le projet fut accepté et mis en place au cours de l'exercice suivant. Ce thème de la récupération technique au détriment des places occupées par des hommes était proposé quelques fois dans les rapports de fin d'année du début des années 1920. Il ne devint systématique qu'après 1925. L'argument jouait à plein là où les hommes faisaient défaut et pour les services dans lesquels la main-d'œuvre par son manque de dis-

---

<sup>252</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Joeuf service de l'Acierie, 1927, K 13/1

<sup>253</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Joeuf service de l'Acierie, 1927, K 15/1

<sup>254</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, Joeuf service de l'Acierie, 1927, K 9/1

cipline et d'assiduité mettait en cause la bonne marche de la production. *"Les ouvriers se sachant indispensables mettent moins d'empressement à faire des heures supplémentaires et manquent sans permission sachant qu'ils ne risquent pas d'être renvoyés puisque l'on a besoin d'eux<sup>255</sup>"*.

Parfois l'allure de l'aciérie et la qualité de la fonte obligeaient pour refroidir les charges à ajouter à chaque opération plusieurs centaines de kilogrammes de chutes dans les convertisseurs. Or, l'approvisionnement en chute de blooms se faisait au moyen de wagons ordinaires et le déchargement était fait à la main à partir du plancher de travail. Ce système lent et peu pratique conduisait régulièrement à bloquer la poche à fonte et donc entravait la bonne marche du service. En septembre 1926, l'usine fit alors l'acquisition d'un wagon à benne basculante de Dietrich qui permettait de décharger douze tonnes de chutes de métal en l'espace de huit minutes. D'après le directeur<sup>256</sup>, ce wagon était devenu indispensable *"si nous étions dans l'ancien mode de déchargement, nous serions contraints d'augmenter notre effectif de trois hommes par tournée"*. Des calculs furent réalisés pour prouver que ces trois hommes provoquaient des dépenses de 225 francs par jour soit 80 000 francs par an et qu'en fin de compte cette somme terminale correspondait exactement à la *"valeur d'achat de 2 wagons automatiques"* ! Achat qui fut réalisé l'année suivante.

Des études systématiques furent entreprises avant chaque décision. Ainsi, pour le problème du déchargement de la chaux qui vient d'être cité, l'examen des conditions de travail fut scrupuleusement rapporté à la direction qui ensuite seulement, prit la décision de moderniser le système. En plus de l'accroissement de production, l'élément qui emportait généralement la décision finale restait l'économie d'ouvriers que ces améliorations supposaient. *"Les quelques perfectionnements apportés au matériel (...) facilitent dans une certaine mesure la rapidité de l'allure mais l'effort principal incombe toujours et dans une mesure trop grande à notre avis, au personnel (...)"<sup>256</sup>*. Ce dernier fut également visé par le souci d'amélioration.

---

<sup>255</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, Hayange service du Chemin de Fer, 1927, K <sup>11</sup>/<sub>2</sub>

<sup>256</sup> E.A.U.S., versement de la MDF, Joeuf service de l'Acierie, 1928, K <sup>15</sup>/<sub>1</sub>, pp. 11-15

## 2.2.2.2. Refaire "l'Homme du fer"

### 2.2.2.2.1. Les nouveaux outils

#### 2.2.2.2.1.1. Les études préalables

L'être humain n'échappa pas à ce souci d'efficacité et de rentabilité. Certaines études commencées avant 1914 trouvèrent des applications dans l'entre-deux-guerres et se cristallisèrent de façon définitive avec l'application des principes de Taylor concernant l'O.S.T. et par le souci d'une plus grande rationalisation. Georges Ribeill dans "*Les débuts de l'ergonomie en France à la veille de la Première Guerre mondiale*<sup>257</sup>" explique parfaitement le cheminement qui dès le XIX<sup>e</sup> siècle fera du corps humain un nouveau champ d'application des méthodes scientifiques. A travers l'analyse de l'effort et du mouvement, s'ébauche une nouvelle stratégie à l'égard de la main-d'œuvre salariée.

Cette stratégie mettait en scène plusieurs acteurs économiques. Tout d'abord les employeurs qui reconnaissaient l'importance du facteur humain dans la baisse du prix de revient des marchandises, dans la hausse de la production économique et dans celle du profit. La gestion de cette main-d'œuvre se référait à une économie quantitative grossière du travail que l'homme pouvait fournir sur une certaine durée et selon une intensité de travail sur laquelle on chercha à jouer. Pour équilibrer les intérêts patronaux avec les exigences du travailleur, on assortit cette organisation du travail d'un salaire à la tâche qui théoriquement devait pousser l'ouvrier à travailler plus. Le taylorisme n'était qu'un élément qui participa à ce mouvement tout en le dépassant. A cet usage de l'homme comme force de production, les "*physiologistes*" ajoutèrent une réserve dans la mesure où la fatigue intervenait. La recherche passe alors à la découverte du "*moteur humain*" dans lequel la fatigue est un nouvel objet d'expériences. L'expérimentation chercha à fournir quelques renseignements qui unirent plaisir et travail, c'est-à-dire qu'il fallut étudier les conditions et les facteurs qui permettaient de limiter la fatigue.

A partir de là, G. Ribeill nous explique comment les nouveaux théoriciens posèrent les principes d'une sélection professionnelle : Jules Amar dans son ouvrage publié en 1914 "*Le Moteur Humain*" annonçait en sous-titre "*Les bases scientifiques du travail*" alors que

---

<sup>257</sup> RIBEILL (Georges), Les débuts de l'ergonomie en France à la veille de la Première Guerre mondiale, *Le mouvement Social*, n° 113, pp. 3-36



Charles Frémont proposait de se préoccuper davantage du bon rendement de l'outil, partant du principe que l'ouvrier tendait à un recours instinctif à la "*loi du moindre effort*".

#### 2.2.2.2.1.2. O.S.T. et rationalisation.

A côté d'une "organisation scientifique du travail" s'échafauda une théorie de "rationalisation du travail". Le débat fut parfois rude entre les partisans de la "rationalisation" et ceux de "l'organisation", même si dans les deux cas, on voulait mettre en avant une méthode cherchant à améliorer et à perfectionner les procédés industriels et commerciaux. Taylor n'a certes pas inventé l'organisation du travail mais il a eu le mérite de la systématiser.

##### 2.2.2.2.1.2.1. Le taylorisme

Dans ce schéma d'organisation le processus de travail était découpé en postes dont les contenus étaient rigoureusement définis. Le but du système taylorien était d'accroître le rendement du travail sans augmenter la fatigue de l'ouvrier. La mise au point du système partait de l'idée que la production de chaque ouvrier dépendait d'un grand nombre de facteurs qui, pour être assimilés, devaient prendre trop de temps et souvent de manière empirique. L'important était de gagner du temps sur cet apprentissage traditionnel et de le rendre plus efficace. "*Il est nécessaire d'instruire l'ouvrier des conditions les plus favorables à l'exécution des travaux dont il est chargé*<sup>258</sup>". Taylor était parti de deux constats, d'abord qu'il y avait une mauvaise utilisation de l'espace et de l'homme et ensuite qu'il fallait motiver les travailleurs.

L'observation de travailleurs chargés de remplir un wagon avec des gueuses de fonte dans une usine avait démontré combien ce geste apparemment si simple soulevait des problèmes très complexes : chaque étape entre le moment où la gueuse était soulevée et l'instant où elle était déposée générait une fatigue préjudiciable à une bonne productivité, sans compter les pertes de temps dans les retours à vide et les allures de travail mal adaptées. De plus les ouvriers jouaient sur la faculté qu'ils avaient de pouvoir limiter leur production par peur de s'imposer des cadences ou de prendre le travail d'un autre ouvrier.

---

<sup>258</sup> *Le Génie Civil*, Tome LXII, feuillet n°22, pp. 430-432

Pour lutter contre ces pertes de temps, Taylor proposait un travail à trois niveaux :

- le premier était d'étudier scientifiquement les conditions du travail des ouvriers,
- ensuite il fallait enseigner à l'ouvrier la manière précise d'exécuter une tâche
- enfin pour y parvenir il fallait intéresser l'ouvrier à augmenter la production par un système plus efficace que les salaires à primes ou le travail aux pièces.

Depuis longtemps en France, cette idée d'organisation méthodique du travail existait dans certains milieux mais jamais le mouvement ne trouva de véritable écho avant cette décennie 1920. Les difficultés rencontrées par l'émule français de Taylor, H. Le Chatelier, pour diffuser ces idées avant 1914 sont révélatrices de l'état d'esprit qui régnait en France jusqu'à la Grande Guerre. Plusieurs articles parus dans la presse spécialisée d'avant guerre remettaient en cause ce type d'organisation du travail<sup>259</sup>. On reprochait à ce système d'être trop coûteux à installer, de tendre à accorder une importance trop excessive à la machine par rapport à l'homme et de se heurter à l'hostilité des ouvriers. Même chez les exégètes de Taylor on acceptait l'idée, avant 1914, qu'il "*faudrait deux générations d'hommes avant de voir ses méthodes scientifiques se généraliser dans l'industrie*"<sup>259</sup>.

#### 2.2.2.2.1.2.2. La rationalisation.

Certains ingénieurs comme Fayol proposèrent une conception parallèle et différente de la méthode et des principes tayloriens. La doctrine *fayoliste* se définissait par "administrer, c'est prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler" ; alors que le système de Taylor reposait sur des éléments techniques, la doctrine de Fayol par l'ampleur même de ses conceptions avait une approche plus empirique et visait à une application pratique de certaines méthodes générales d'administration industrielle tendant à diminuer les prix de revient et à l'amélioration des conditions et des procédés de direction des entreprises.

La guerre allait réduire en partie le temps d'application des méthodes rationnelles dans l'industrie. Ensuite, même si l'O.S.T. ne

---

<sup>259</sup> *Le Génie Civil*, Tome LXII, feuillet n°24, 12 avril 1913, n°1 609, article de l'amiral Edwards "*Une critique du système Taylor*"

fut pas partout appliquée de la même façon, aucun secteur industriel ne put y échapper. Les centres sidérurgiques de Lorraine qui cherchaient à réduire leur dépendance vis-à-vis des courants de main-d'œuvre auxquels on reprochait la qualité et la quantité allaient en partie adopter les grandes lignes des différentes théories d'organisation des méthodes de travail.

Pourtant le travail dans la grosse métallurgie était trop spécifique pour adopter purement et simplement la méthode proposée par Taylor et diffusée par ses exégètes en France : "(...) *il ne s'agit pas de copier mais d'adapter aux contextes locaux (...)*"<sup>260</sup>. Taylor avait insisté sur le plan de la production et de la main-d'œuvre mais avait négligé l'aspect administration de l'organisation. Or, pour la sidérurgie, dans la plupart des services de production, le rôle de la main-d'œuvre était assez effacé alors que les opérations de transformation du métal restaient très précises et il importait particulièrement aux directeurs d'usine de pouvoir gérer les matières premières et les combustibles comme l'avait montré la crise charbonnière du début des années 1920. Dans ces différents domaines, les temps consacrés à l'usinage de pièces ne concernaient que certains groupes d'ateliers.

La rationalisation s'était surtout donnée pour objet une diminution du coût de la production par tout un ensemble de modifications apportées dans l'aménagement interne des entreprises et le développement cohérent et rationnel du machinisme. Pour utiliser une image un peu abrupte, Taylor avait désiré une rationalisation de l'Homme et de son travail tandis que la rationalisation reposait sur trois types de changements :

- l'amélioration du machinisme,
- une organisation très technique des installations dans l'usine
- une meilleure organisation de la production.

En général, les usines françaises retinrent du taylorisme, le contrôle quantifié du travail ouvrier et les différentes formes de rémunération établies grâce à la meilleure connaissance de la production et de son rythme. Dans la sidérurgie, l'organisation la plus courante était celle du travail par équipe. "*Le niveau de salaire de l'ouvrier est essentiellement fonction de la qualification du poste qu'il occupe. Qualification déterminée par un niveau hiérarchique pro-*

---

<sup>260</sup> DEWERPE (Alain), *Le monde du travail en France (1800-1950)*, Paris, Armand Colin, 1989, 187 p., p. 111

*fessionnel à laquelle appartient son entreprise*<sup>261</sup>". Cette méthode était intéressante pour essayer de fixer la main-d'œuvre puisque en dehors des primes de rendement, l'ouvrier ne disposait que de deux possibilités pour faire évoluer sa rémunération : soit progresser en accédant à un poste de qualification supérieure, soit prétendre à l'ancienneté.

Il est évident qu'un tel système qui reposait sur l'idée de promotion allait vite séduire le patronat. Le grand avantage était que chaque poste libéré à un certain niveau de qualification pouvait être pourvu par des candidats de l'échelon inférieur ou égal, quel que soit l'état du marché du travail par le jeu de la mobilité interne. Cette méthode semblait optimale pour stabiliser les courants de travailleurs et en même temps, l'ouvrier pouvait s'adapter aux besoins de la production sans que son coût ne se modifie puisque "[l'entreprise] conserve, par le biais des coefficients de qualification, la maîtrise de l'évolution de la masse salariale"<sup>262</sup>.

#### 2.2.2.2.2. Les résultats

##### 2.2.2.2.2.1. Etoffement de la hiérarchie

Une place plus grande fut accordée à la hiérarchie. L'ingénieur imposa sa suprématie mais ce fut surtout au niveau des petits chefs que les modifications furent ressenties. Avec l'introduction des nouvelles techniques et la volonté de mieux gérer l'outil et le travailleur, les directeurs d'usine accentuèrent la surveillance plus étroite et "*surtout plus délicate*"<sup>263</sup> des équipes de travail. Le chef du service Électricité de Joeuf écrivit, dès 1919, à ses supérieurs, pour les informer que l'obtention d'un bon rendement nécessitait "*que le travail soit bien préparé et bien distribué*"<sup>264</sup>. François de Wendel admit alors dans sa réponse, que le rôle du contremaître allait prendre une place de plus en plus grande au sein de l'usine : "*c'est lui qui doit empêcher toute perte de temps par la distribution rationnelle du travail aux différentes équipes*"<sup>265</sup>. Ceci justifie les

<sup>261</sup> TERRADE (J.-L.), *L'appréciation du personnel ouvrier*, Les Éditions d'Organisation, coll. « Personnel », A.N.D.C.P., 143 p., pp. 20-24

<sup>262</sup> TERRADE (J.-L.), *ibidem*, p. 21

<sup>263</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Services Accessoires de Joeuf, 1929, série REG <sup>9</sup>/<sub>2</sub>

<sup>264</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Service Électricité de Joeuf, 1919, série REG <sup>9</sup>/<sub>2</sub>

<sup>265</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., *ibidem*

mesures alors prises par les maîtres de forges afin d'accroître les prérogatives des petits-chefs. Des notes de services furent envoyées dès 1919 dans l'ensemble des services de l'usine exigeant des planifications sur les besoins en cadres et des explications sur ces demandes. Le 20 février 1919, le service des Ateliers fit parvenir un tableau dans lequel le chef de service proposait d'adjoindre un troisième contremaître aux deux déjà existants. "*Les besoins de surveillance plus impérieux qu'en 1914 justifient ce contremaître*<sup>266</sup>" plaïda alors le directeur dans son rapport annuel. Jusqu'en juillet 1914, il n'y avait que deux contremaîtres à l'extérieur de l'Atelier et déjà à l'époque, la direction pensait que cela était insuffisant<sup>267</sup>. Les petits chefs avaient alors une tendance à concentrer leurs efforts et leur attention autour des centres de fabrication alors que les chantiers excentrés étaient insuffisamment surveillés. La tâche incombait à des sous-chefs ou à des ouvriers de premier ordre au détriment de la liaison avec l'Atelier proprement dit. Au cours de la décennie, la volonté de cohérence imposa plus de contremaîtres. A Moyeuvre-Grande, aux Hauts Fourneaux de l'usine la touche finale du remaniement des agents de maîtrise fut donnée à la fin des années Vingt. Après leur étoffement tout au long des exercices, la direction décida de décharger les chefs d'équipes du travail des écritures afin qu'ils puissent "*se consacrer entièrement à la surveillance de l'exécution du travail*"<sup>268</sup>. Dans ce but, on étoffa la hiérarchie grâce à des surveillants placés juste au-dessus des chefs d'équipes. Le rôle de ces surveillants fut d'organiser le travail et de servir d'agents de liaison avec les différentes parties des chaînes de production. Ainsi, un aide-surveillant de plate-forme fut placé à la jonction entre le service des Fourneaux proprement dits et les équipes des machines afin de mieux négocier l'emploi du gaz, des vents et des eaux. Trois surveillants-chefs furent répartis dans l'ensemble du secteur fonte : le premier, posté à la charge, devait assurer la liaison avec la Mine et les Fours à Coke et donc s'occupait de l'alimentation des Fourneaux. Il était responsable tant de la quantité des matières fournies que de leur qualité. Son collègue placé aux halles à coke assurait la liaison avec le service des Chemins de Fer. Son rôle fut de s'occuper des fournitures et de ventiler les expéditions et les stocks vers

---

<sup>266</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., *ibidem*

<sup>267</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Service Ateliers de Joeuf, 1910, série REG <sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>268</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Service Hauts Fourneaux de Moyeuvre-Grande, 1929, K <sup>16</sup>/<sub>2</sub>

l'extérieur de l'usine ou vers l'intérieur. Le dernier surveillant était chargé de la liaison avec l'Atelier. Sa mission fut de préparer les commandes d'entretien et de leur exécution. Il tenait régulièrement à jour le parc des pièces de rechange.

#### 2.2.2.2.2.2. Début de standardisation

L'atelier fut mis en ordre tant sur le plan de l'encombrement des machines et de la mise en exécution des commandes suivant les délais prescrits, que dans l'outillage, par l'élaboration d'outils à coupe rationnelle et appropriés aux différentes machines. A l'usine de Jamailles, dès 1920, un dossier spécial fut constitué à partir des fiches de pièces (dont le nombre montait jusqu'à 1 200) qui furent numérotées et classées. Ce classement allait ensuite permettre de déterminer avec rapidité les heures d'usinage d'un grand nombre de pièces et donc de connaître avec une plus grande précision les prix de revient. Pour le mois de juin 1922, le gain pour l'Atelier de Jamailles fut de 952 heures de travail sur les 3 811 heures allouées, soit le travail de cinq ouvriers pendant 25 jours !

Dans cette usine de Jamailles, par exemple, sur 52 hommes qui travaillaient à l'Atelier, 35 étaient payés par le système des primes en juin 1921. Sur 397 commandes, 52 % furent payées au temps et 29 % avec des primes.

#### 2.2.2.2.2.3. Hausse du rendement.

En analysant la production par ouvrier au cours des derniers exercices a été relevé une augmentation du rendement des ouvriers au cours de la seconde moitié des années Vingt. Le service des Laminaires de l'usine de Joeuf a servi ici de base d'étude parce qu'il permettait de connaître à la fois le tonnage produit, le nombre de jours ouvrables et les effectifs ouvriers sur cinq années de 1924 jusqu'à 1928. Ainsi, en étudiant la production des quatre trains de laminaires (Blooming, train à billettes, trains à trio et rail, train à fils) nous savons qu'en 1924 il y avait un effectif total de 384 hommes répartis comme suit :

- 87 ouvriers au blooming
- 84 ouvriers au train à billettes
- 96 ouvriers aux trains trio et rails
- 117 ouvriers au train à fil

En 1924, chacune de ces équipes avait produit respectivement 311 219 tonnes, 165 944 tonnes, 100 988 tonnes et 41 940 tonnes. Or, le nombre de jours ouvrables de l'année fut de 307 jours ce qui situe la production par ouvrier à :

- Blooming = 311 219 tonnes ÷ 87 ouvriers = 3577,22 tonnes par an ou 11,65 t par jour travaillé si l'on divise par 307 jours ouvrables.

- Train à billettes = 1975,53 tonnes par an ou 6,4 t par jour

- Trio et rails = 1052,06 tonnes par an ou 3,42 t par jour

- Train à fils = 358,5 tonnes par an soit 1,16 t par jour

En 1928, pour le même nombre d'ouvriers et le même nombre de jours ouvrables, les résultats obtenus furent les suivants :

- Blooming = 449 129 tonnes ÷ 87 ouvriers = 5162,40 tonnes par an ou 16,81 par tonnes par jour ouvrable

- Train à billettes = 240 145 tonnes par an ou 9,31 t par jour

- Trio et Rails = 526,5 tonnes par an ou 5,5 t par jour

- Train à Fils = 448 tonnes par an soit 1,5 t par jour

Autrement dit, les productions du blooming et du train à billettes en 1928 furent en augmentation de 44 % par rapport à celle de 1924, celles du trio-rails de 60 % et celle du train à fil de 25 %. Aux Hauts Fourneaux, les prix de revient à la tonne qui étaient de 37,36 francs en 1923 baissèrent à 28,9 francs en 1926.

### 2.2.2.3. Accentuation de la mutation des flux

#### 2.2.2.3.1. Besoin de professionnalisme

##### 2.2.2.3.1.1. Pénurie d'ouvriers spécialisés

Avec l'accroissement du machinisme et les impératifs des nouvelles cadences se mirent en place de nouvelles exigences dans la qualification des ouvriers.

"Ce qui nous fait défaut particulièrement, c'est le professionnel, pas le manoeuvre<sup>269</sup> " lançait dès le début des années 1920 le rédacteur de la *Revue Industrielle de l'Est*. Cette constatation fut reprise en écho par l'ensemble des directeurs d'usine de Lorraine. Le déclassement de beaucoup d'ouvriers reste une réalité. Dans le Valenciennois, M<sup>me</sup> O. Hardy-Hemery parle du réapprentissage de la

---

<sup>269</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 24 novembre 1923, n° 1 497

manipulation d'engins nouvellement installés même par les anciens ouvriers qui se retrouvèrent pris au dépourvu malgré leur expérience passée<sup>270</sup>. Mais en contrepartie, les années 1920 virent émerger peu à peu de nouvelles catégories d'opérateurs placés sur les machines nouvelles. Tout au long des années Vingt, malgré la pénurie latente de la main-d'œuvre, l'usine de Joeuf n'eut "*aucune difficulté de recrutement du personnel manœuvre*"<sup>271</sup>.

Les grandes préoccupations des responsables restèrent le recrutement d'ouvriers spécialisés. La mine se plaignit de la valeur professionnelle des embauchés qu'elle jugeait "restreinte". Le directeur de Moyeuve-Grande avoua sans ambages qu'il préférerait "*voir partir dix manœuvres plutôt qu'un professionnel*"<sup>271</sup>.

Partout dans l'usine, des voix s'élevèrent pour prévenir que la relève des bons ouvriers et des cadres ne serait pas assurée si un système de recrutement adéquat ne se mettait pas en place. A Hayange, les chefs de services estimèrent que l'usine entrait dans une période critique<sup>272</sup>. A Joeuf les responsables constataient avec une certaine appréhension : "*nous usons nos vieux ouvriers*"<sup>273</sup> et que la plupart des anciens ouvriers se fatiguaient vite<sup>274</sup>. La plupart des chefs et des ouvriers qualifiés arrivaient à un âge avancé et les directeurs d'usine estimaient que beaucoup n'étaient plus "*adaptés aux nouvelles méthodes*"<sup>272</sup>. Les responsables se rendaient compte que le recrutement des bons ouvriers par les méthodes traditionnelles allait devenir impossible surtout avec "*les nécessités de travail actuelles qui n'iront qu'en s'amplifiant*"<sup>272</sup>.

#### 2.2.2.3.1.2. La relève par la formation des jeunes

L'usine d'Hayange soulignait que la formation de bons élèves à des postes spécifiques était devenu cruciale "*au moment où la valeur professionnelle de l'ouvrier va en s'abaissant*"<sup>272</sup>.

A la fin de la décennie 1920 sur 80 "gamins" recrutés par l'usine, à peine un tiers avait un diplôme au moins équivalent au certificat d'études. Malgré la faiblesse de ce rapport, le nombre de jeunes ouvriers en possession d'un titre d'étude comme le certificat avait augmenté aux forges joviciennes. En 1923, un ouvrier français

<sup>270</sup> HARDY-HEMERY (Odette), *De la croissance à la désindustrialisation - Un siècle dans le Valenciennois*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1984, 401 p., p. 262

<sup>271</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Forges de Joeuf - 1927, K<sup>13</sup>/<sub>1</sub>, p. 1

<sup>272</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Hayange - 1929, K<sup>15</sup>/<sub>2</sub>, p. 20

<sup>273</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., personnel de Joeuf, - 1924, K<sup>9</sup>/<sub>1</sub>

<sup>274</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Joeuf - 1920, REG<sup>8</sup>/<sub>2</sub>,



sur 3,2 possédait ce diplôme. Le rapport baissa ensuite régulièrement jusqu'en 1928, date à laquelle un Français sur 1,8 avait suivi un enseignement sanctionné par cet examen. Ce rapport était nettement supérieur à celui en vigueur chez les ouvriers étrangers. Chez les Italiens, en 1923 aucun n'avait de diplôme mais dans les années qui suivirent furent introduits des éléments en possession d'un titre équivalent au certificat d'étude. Leur nombre resta limité et le rapport de 1 pour 10 en 1925 fluctua ensuite au gré des arrivées jusqu'en 1930.

#### 2.2.2.3.1.2.1. Les obstacles au recrutement familial

A partir de 1925-1926 des notes internes aux services des Hauts Fourneaux et d'autres chantiers de l'usine de Joeuf, préconisèrent l'introduction au sein des équipes, de fils d'ouvriers travaillant déjà à l'usine. Cet apport devait permettre de pallier non seulement le manque de personnel. Cependant les responsables espéraient surtout pouvoir constituer un noyau de bons apprentis. "*Ces gamins sont occupés comme apprentis conducteurs de fours pour débiter*<sup>275</sup>" puis ils se perfectionnaient en se mettant progressivement au courant des habitudes du service.

Pourtant, ce flux de main-d'œuvre obtenu par "cooptation" ne réussit pas à s'imposer comme la solution idéale à la hausse du niveau technique des ouvriers. Certes, les autorités des Forges se félicitèrent d'une telle initiative mais reconnurent que l'efficacité des résultats ne pourrait être perçue que quelques années plus tard. Ensuite, la législation sur le travail des enfants rappela à l'ordre les dirigeants de l'usine quelques mois après le lancement de la campagne de recrutement familial. "*L'Inspecteur du Travail nous a mis en demeure de ne pas employer ces jeunes gens de moins de 18 ans la nuit et les dimanches*<sup>276</sup>". L'usine fut alors contrainte de renvoyer plus des deux tiers de ses gamins ce qui fit dire au directeur de l'usine que "*La législation actuellement en vigueur tue l'apprentissage aux Fourneaux et le recrutement de l'élément français, fils d'ouvriers français !*<sup>276</sup>". Sans doute cette forme de recrutement et d'apprentissage fut délaissée mais les usines avaient trop besoin d'un *homme du fer* plus technicien pour abandonner l'idée de

---

<sup>275</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Services Production de Joeuf, 1926, K<sup>12</sup>/<sub>1</sub>, p. 74

<sup>276</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Services Production de Joeuf, 1927, K<sup>13</sup>/<sub>1</sub>

formation de son personnel. On allait délaisser de plus en plus l'idée d'une formation sur le tas, pour se tourner vers la mise en place de cycles de formation des ouvriers pris en charge par l'usine. La solution des écoles internes d'apprentissage s'imposa alors aux responsables afin de créer un vivier de main-d'œuvre formé par l'usine, pour l'usine.

#### 2.2.2.3.1.2.2. La solution de l'apprentissage "maison"

L'apprentissage fut organisé définitivement aux Forges de Joeuf en janvier 1929. Des cours professionnels furent donnés aux écoles de garçons de Génibois chaque après-midi. Deux sessions furent prévues, l'une de janvier à juillet qui comportait trois classes et la session suivante, d'octobre à décembre, répartie en quatre promotions. Les apprentis de quatrième année, âgés de 17 à 18 ans, se présentaient en juillet à l'examen. En 1930, vingt contrats d'apprentissage furent passés devant un notaire de Briey, les élèves se voyant attribuer un carnet physiologique qui permettait de les suivre au fur et à mesure des années. Les cours étaient dispensés essentiellement dans des domaines techniques comme on s'en doute, mais des matières telles que la musique et le dessin artistique n'étaient pas exclues. A la session de 1930, l'examen se déroula à Homécourt et sur 51 candidats présentés, l'usine de Joeuf obtint 80 % de réussite. Ce taux était un peu plus élevé que celui du reste du bassin de Briey-Sud. L'ensemble des usines de cette partie de Meurthe-et-Moselle avait présenté 170 candidats et 130 furent admis.

Ce qui est intéressant de constater, c'est que la nature des corps de métiers présentés à l'examen montre une volonté de combler le déficit présent et futur de l'usine en techniciens et en ouvriers techniques. Abstraction faite des quatorze diplômes d'enseignement ménager, « Ajusteurs mécaniciens », « Traceurs », « Tourneurs » et « Électriciens » représentaient les deux tiers des candidats.

Ces mesures en faveur du recrutement de jeunes générations d'ouvriers après 1925 expliquent pourquoi la tendance au vieillissement de la population ouvrière recrutée depuis les années 1890 se ralentit après 1924, même si la tendance resta inégale suivant l'origine des courants de main-d'œuvre.

### 2.2.2.3.2. Une jeunesse à deux vitesses

Ce souci des barons du fer de se créer des viviers de travailleurs non plus exclusivement à l'extérieur comme cela avait été le cas jusque là, mais au cœur même de l'usine, explique que chez les ouvriers locaux, la moyenne d'âge ait baissé dès 1920. Les courants étrangers connurent un vieillissement plus accentué, mais après 1925, furent affectés également par un relatif rajeunissement sans que les proportions des ouvriers autochtones ne soient atteintes. Déjà avant 1914, les flux d'origine française étaient parmi les plus jeunes que l'usine voyait pénétrer dans ses équipes. Les années 1920 accentuèrent le phénomène.

Les moyennes d'âge relevées sur toute la période ont donné un premier aperçu de ce qui constitua l'évolution générale des âges aux forges de Joeuf. Entre 1918 et 1920, le retour d'anciens ouvriers à l'usine après les années de guerre explique l'âge élevé à l'embauche. Au cours de ces deux années, l'âge moyen atteignit 30 ans. Autour de cette moyenne gravitèrent la plupart des nationalités même si quelques disparités minimales se rencontrent. Les ouvriers issus des villages autour de l'usine se confortèrent dans cette moyenne d'âge, alors que les Mosellans et les ouvriers des colonies étaient plus âgés (de 33 à 35 ans). Les Italiens restèrent dans la moyenne des dernières années d'avant 1914 avec environ 28 ans. Les Polonais, Belges ou Luxembourgeois rencontrés étaient âgés de 29 à 31 ans, même si leur nombre trop restreint influe directement sur les données.

Par la suite, l'évolution trahit une double tendance. D'un côté la moyenne d'âge des ouvriers de la communauté française baissa franchement et de l'autre les flux venus de l'extérieur se maintinrent dans leur tranche d'âge.

Ainsi, pour se donner une simple idée de l'évolution, il faut savoir que sur la décennie, les classes modales des Italiens et des Polonais, par exemple restèrent au-delà de 23 ans. Les Italiens connurent sur l'ensemble des années de la période trois âges trimodaux : 23 - 24 et 25 ans alors que les Polonais avaient des classes bimodales : 26 et 27 ans. Les Français eux n'eurent comme âge modal que la tranche des [14-15[ ans, ce qui donne déjà une idée de la distribution entre les différents courants. Un autre élément intéressant à noter, réside dans la symétrie et le degré de *kurtosis* des courbes analysées. Le degré d'obliquité des courbes de fréquence des ou-

vriers français<sup>277</sup> donne des coefficients démontrant nettement qu'au cours des années Vingt, une franche dissymétrie à gauche caractérisa l'évolution des âges avec  $v = 89 \% !$ .

Inversement, les courbes trouvées pour les courants italiens et polonais restèrent nettement *leptokurtiques* avec un coefficient  $b_2$  positif.

Cette tendance générale a pu être démontrée ensuite par l'étude périodique sur la décennie.

Ainsi en ce qui concerne les flux étrangers précités, l'étalement des séries analysées ne varia que faiblement entre 1920 et 1930. Les coefficients de Pearson trouvés en 1920 pour les Italiens étaient de 34 % et baissèrent légèrement à 28 % entre 1926-1930. Ceux des Polonais augmentèrent à peine entre les deux dates, passant de 42 à 47 %. La positivité de ces coefficients montre une certaine dissymétrie vers la gauche mais l'allure leptokurtique des courbes s'est maintenue. En revanche du côté des ouvriers de la communauté française, l'étalement à gauche ne fait aucun doute en 1920 avec un coefficient  $v_1$  supérieur à 70 % en faveur des classes jeunes et au fil des années cette obliquité s'accrut pour atteindre 93 % de 1926 à 1930.

Malgré leur austerité, ces chiffres démontrent tout de même que les tranches d'âges élevées furent délaissées par les Français et la catégorie des âges plus jeunes fut mise en valeur. Ainsi, chez les ouvriers français, la classe d'âge [14-18 ans[ qui ne représentait que 14 % des courants qui pénétraient dans l'usine avant 1920, doubla pratiquement après 1921 et atteignit 28 à 30 %. Inversement, les ouvriers français âgés de plus de 40 ans qui étaient encore 20 % avant 1920 chutèrent après cette date et ne dépassèrent plus les 7 % des courants français. Chez les Italiens et les Polonais, la catégorie des ouvriers âgés de plus de 40 ans resta stable (autour de 15 % chez les Italiens et 10 % chez les Polonais).

Ces mesures arrivèrent assez tardivement et tout au long des années Vingt, surtout après 1925, l'usine souffrit d'une hémorragie des éléments qualifiés d'indispensables à la marche de l'usine vers les secteurs non productifs de l'usine. Cette fuite des ouvriers qua-

---

<sup>277</sup> Calculé par les coefficients de Pearson  $v_1 = \frac{\text{Moyenne} - \text{Mode}}{\text{é cart-type}}$  et

$v_2 = 3\left(\frac{\text{Moyenne} - \text{Médian}}{\text{é cart-type}}\right)$

lifiés vers les secteurs non productifs fut également notée dans la région de Longwy<sup>278</sup>. Contrairement au comportement qui y fut relevé, la dichotomie Français-Immigrés fut cependant loin d'être aussi nette dans la région de Briey et d'autres explications que les rapports de luttes sociales ont pu être observées. Les transferts de main-d'œuvre au cœur des usines des deux bassins sidérurgiques connurent une évolution parallèle, mais au moins pour l'usine de Joeuf, au-delà des rapports de force indéniables, une stratégie plus individuelle a joué tant du côté patronal que du côté des ouvriers.

Ces derniers ont joué sur l'amélioration des conditions de travail et d'un mieux-être que leur procuraient les textes législatifs, et les maîtres de forges ont écarté les maillons faibles de leur système de production vers les services moins stratégiques.

#### 2.2.2.3.3. Discrimination plus grande dans les affectations.

Les améliorations apportées au processus du travail s'accompagnèrent d'une distribution des tâches plus nette qu'avant la guerre. La sélection dans les placements d'ouvriers s'effectua de façon plus apparente.

A priori, l'évolution des embauches par services semblait renouer avec la tendance dégagée dans les dernières années avant 1914 : en regardant les chiffres de la situation globale sur toute la décennie 1920, il apparaît une certaine supériorité des services « Accessoires » sur ceux de la « Production » ; 46,5 % des entrées à Joeuf de 1919 à 1930 se sont effectués vers les services en amont de l'usine tandis que 53,5 % des ouvriers furent dirigés vers les services annexes. En réalité, c'est tout le contraire qui s'est produit. En respectant le découpage chronologique effectué sur la décennie, il apparaît qu'une double évolution affecta cette situation générale. D'abord, les services de la Production de l'usine virent entrer une part de plus en plus grande d'ouvriers jusqu'à atteindre une suprématie sur les services Annexes. Ensuite, dans ce service de la Production on ne ventila pas forcément que les courants étrangers même si, à première vue, une majorité d'ouvriers "français" et de frontaliers se plaçait de préférence dans les équipes du secteur annexe.

Au cours des années Vingt, cette sélection des ouvriers au moment de leur ventilation au sein de l'usine suivit une triple progression. Dans un premier temps, la situation d'avant-guerre fut res-

---

<sup>278</sup> NOIRIEL (Gérard), *Longwy, immigrés...*, op. cit., pp. 160-161

pectée, à savoir que les ouvriers français se répartissaient dans les services accessoires tandis que certains autres ouvriers locaux se partageaient les travaux au feu et dans les services annexes. Mais au fil des mois, avec l'arrivée de nouveaux flux de travailleurs, la partie production de l'usine fut délaissée par certains courants ouvriers plus anciens tandis que les flux plus récents les remplacèrent dans les tâches plus ingrates.

Cette progression apparaît d'abord dans les courants qui pénétrèrent dans l'usine. Au fur et à mesure de l'entrée des flux d'ouvriers, leur répartition dans les services apparaît grâce aux registres d'embauche analysés. Par la suite les chiffres internes de l'usine à des dates ponctuelles confirmèrent cette discrimination dans les services de travail.

#### 2.2.2.3.3.1. Complexité des situations.

D'une manière globale, dans les années 1920 l'usine de Joeuf semble avoir réparti les tâches entre les ouvriers en fonction de leur nationalité. 58,7 % des flux d'ouvriers de nationalité française furent envoyés vers les services annexes contre 45,3 % pour les travailleurs étrangers. Au coeur de l'usine, la synthèse sur l'ensemble de la décennie confirme cette situation de fait.

Pourtant l'analyse en composante principale détaillée appliquée aux données des registres a permis de distinguer plusieurs sous-groupes qui donnent une vision plus proche de la réalité.

##### 2.2.2.3.3.1.1. Les réalités françaises

Ainsi, dans la catégorie des ouvriers notés « Français » une certaine graduation a existé dans les flux d'ouvriers venus de différentes zones géographiques. Si les courants métropolitains, dont une partie constituée de ressortissants de Moselle et du Bas-Rhin, fournirent de façon incontestable de la main-d'œuvre aux services situés en aval de l'usine, les courants en provenance du Haut-Rhin et ceux composés de travailleurs coloniaux alimentèrent de préférence les équipes des services dits de "Production". Les premiers n'envoyèrent que 25 à 40 % d'ouvriers vers les services productifs tandis que les flux nord-africains et haut-rhinois y étaient beaucoup plus présents. Sur 100 coloniaux, 62 % partaient vers une des équipes du secteur de production contre 52 % pour les ouvriers venus de Haute Alsace. Ce fut vers les Ateliers que se dirigèrent de préférence les

ouvriers venus de Moselle (20 %), les Bas-Rhinois (20 %) et les autres ouvriers français métropolitains (22 %). Les Algériens et Marocains (56 %) et les Haut-Rhinois (25 %) partaient de préférence vers « l'Acierie ». Cette désaffection pour les services difficiles de l'usine et pour certains secteurs des services Annexes s'expliquaient par les conditions de travail de ces services.

Ainsi, la plupart des ouvriers français qui étaient placés aux Chemins de Fer cherchaient à quitter ce service au plus tôt pour plusieurs raisons retrouvées ensuite dans d'autres secteurs de l'usine<sup>279</sup>.

Tout d'abord, les risques du travail étaient très élevés. *“Les accrocheurs et les chefs de train sont exposés à des risques beaucoup plus grands que les autres catégories d'ouvriers”*<sup>280</sup>. En 1928 l'Inspection du Travail avait fait comparaître plusieurs ouvriers de Joeuf en correctionnelle après une série d'accidents, ce qui provoqua *“des départs de chefs de train et d'accrocheurs et dès le lendemain du dernier accident survenu à Moyeuivre, il y a eu des départs dans le personnel de la Traction”*<sup>280</sup>. Hayange se plaignit qu'elle éprouvait de grosses difficultés pour le remplacement de ces hommes parce que les ouvriers locaux comme *“les Italiens que nous avons reçus jusqu'à présent refusent de faire le métier d'accrocheur à cause des risques que ce métier comporte”*<sup>281</sup>. Le responsable d'Hayange ajoutait qu'il était impossible de mettre des Polonais à la Traction dans la mesure où ne comprenant ni le français ni l'allemand, ils étaient incapables d'exécuter les ordres reçus.

Ensuite par rapport à la pénibilité de certains travaux et l'exposition à des dangers constants, les ouvriers de certains secteurs de l'usine trouvaient que leur salaire était trop insuffisant. Pour reprendre l'exemple des ouvriers de la Traction d'Hayange, le chef de service se plaignit en 1929 à la direction qu'il trouvait injuste que malgré les risques *“les accrocheurs (...) ont un salaire de quelques centimes seulement supérieur à celui d'un bon manoeuvre”*<sup>281</sup>. Il apparaît en effet après vérification que les ouvriers affectés au service des Chemins de Fer de Hayange gagnaient 3,20 francs de l'heure en 1929 alors qu'un manoeuvre placé aux hangars à chaux était payé 3,10 francs et un chef de train recevait 3,35 francs.

<sup>279</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Forges de Joeuf, année 1930, série K<sup>17/3</sup>

<sup>280</sup> E.A.U.S., *ibidem*, p. 163

<sup>281</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., traction d'Hayange, K<sup>15/2</sup>

A cette absence de motivation matérielle venait s'ajouter les conditions de travail dans la mesure où beaucoup "*d'ouvriers du pays ne veulent plus travailler trois tournées quand ils doivent être exposés à l'air et aux intempéries*<sup>282</sup>".

Cet ensemble d'éléments expliquent en grande partie pourquoi la stratégie développée par les ouvriers locaux était une fuite de certains services parce qu'ils "[faisaient] *valoir qu'un ouvrier des Fourneaux gagne moins en 32-33 jours que par exemple un ouvrier des Laminoirs en 26-27 jours (ce qui est très souvent exact) et que ce n'est pas la peine de travailler dimanches et jours fériés pour en arriver là*<sup>283</sup>". Chez ces ouvriers nationaux, on enregistrerait même parfois même une fuite de l'usine pour aller chez "*certain entrepreneurs chez lesquels ils arrivent à gagner jusqu'à cinq francs de l'heure*<sup>272</sup>".

#### 2.2.2.3.3.1.2. La diversité du travail étranger.

Le même schéma a pu être dégagé pour certains ouvriers de nationalité étrangère. Les Italiens, les Luxembourgeois et les courants ouvriers venus de l'Europe de l'Est ou des Balkans se répartissent dans les équipes de la production tandis que les Belges et les Allemands gardèrent un certain équilibre entre services annexes et services productifs. Ainsi, il apparaît que les courants d'ouvriers belges et allemands se dirigeaient indifféremment vers les Ateliers (18 - 19 %) ou les Hauts Fourneaux (entre 16 et 19 %) tandis que les autres étrangers étaient surtout envoyés aux Hauts Fourneaux : 33 % pour les Yougoslaves, 32 % pour les Italiens, 36 % pour les Russes, 42 à 44 % pour les Luxembourgeois et les Tchécoslovaques et 50 % pour les Polonais. Autrement dit, pour les flux de main-d'œuvre de ces derniers pays, au moins le tiers des ouvriers étaient envoyés dans les Hauts Fourneaux et une petite partie vers l'Acierie (environ 10 % pour les Italiens jusqu'à 30 % pour les Russes).

Ces informations générales en disent long sur la complexité de la répartition des tâches au sein d'une usine sidérurgique comme celle de Joeuf. Les schémas préconçus qui affirmeraient que les postes dans les équipes moins exposées furent distribués de préférence à l'ouvrier issu du milieu local ou faisant partie d'une com-

<sup>282</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Traction d'Hayange, K 1<sup>5</sup>/<sub>2</sub>

<sup>283</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Forges de Joeuf, K 1<sup>3</sup>/<sub>1</sub>



munauté déjà établie depuis longtemps au sein de l'usine ne résistent pas à l'analyse des entrées dans l'usine sidérurgique de Joeuf. En établissant des périodes sur la décennie, il apparaît que non seulement le phénomène ne se résumait pas aux schémas classiques proposés jusqu'ici, mais qu'une évolution affecta progressivement les flux de travailleurs.

Ce ne fut qu'au fil des années, que la dichotomie "*anciens flux d'ouvriers*" et "*nouveaux flux d'ouvriers*" confirma pleinement la distribution des tâches. Au cours de la seconde moitié des années Vingt seulement, les secteurs en amont de l'usine devinrent la destination privilégiée, non pas de tous les courants étrangers, mais surtout des plus récents.

#### 2.2.2.3.3.2. Évolution dans le temps

Cette affirmation s'est étayée au fur et à mesure de l'entrée des flux d'ouvriers au sein de l'usine. En travaillant sur deux plans, celui des courants en mouvement à l'entrée de l'usine et celui plus figé des recensements annuels effectués par les responsables de Joeuf, il a été possible de démontrer que la désertion des secteurs en amont de l'usine par les anciens courants de main-d'œuvre ne s'est effectuée que partiellement et dans une large mesure après 1925-1926.

- 1918-1920 :

Ainsi, de 1919 et jusqu'à la crise de 1921, un statu quo relatif régna dans la distribution des tâches. 51,3 % des ouvriers français et 52 % des ouvriers étrangers étaient dirigés vers les services annexes de l'usine. Dans l'usine, les recensements effectués par les directeurs et les chefs de service montraient également une sorte d'équilibre dans la répartition des ouvriers étrangers et français. Pour les deux années 1919 et 1920, 50,3 % des étrangers en poste travaillaient à la Production et 49,7 % dans les services Annexes, ce qui montre bien l'équilibre.

Dans l'immédiat après-guerre, les flux étrangers furent momentanément écartés, mais quelques ressortissants étrangers déjà en poste au moment de la promulgation des textes restrictifs avaient été maintenus dans l'usine. Ces éléments ne sont guère significatifs vu leur nombre restreint et la faiblesse des courants qui venaient les relever, mais il est intéressant de constater combien la situation semblait harmonisée. Aussi face aux lacunes des mouvements exté-

rieurs, ce furent les courants de main-d'œuvre issus de Haute-Alsace (52 %) et des colonies (70 %) qui majoritairement étaient dirigés vers les services productifs de l'usine. Jusqu'à la fin de l'année 1920, seuls quatre Mosellans sur dix et autant de Bas-Rhinois furent affectés à des travaux dans les services de la production. Les autres Français métropolitains ne représentaient que 26 % alors que les Hauts-Rhinois et les ouvriers coloniaux représentèrent entre 48 et 65 % suivant les années.

Aux travaux de l'Acierie qui était en train de se remettre en place, on affecta en priorité les Algériens et d'autres ouvriers venus des colonies. Jusqu'en décembre 1920, sur 100 ouvriers coloniaux qui entraient dans l'usine de Joeuf, plus de 80 furent dirigés vers l'Acierie contre cinq aux Ateliers et deux aux Hauts Fourneaux. Jusqu'à la même date, les ouvriers des deux départements alsaciens furent répartis entre les Laminoirs (18 %), l'Acierie (25 %) et un ensemble de services annexes comme les Ateliers (29 %) ou l'Électricité (10 %). Les Mosellans et le reste des Français métropolitains allaient plus volontiers aux Ateliers (environ 21 % chacun) mais ne négligeaient pas pour autant un poste aux Laminoirs (15 à 20 %).

Ce qui veut dire que malgré une position dominante vers l'un ou l'autre secteur de l'usine, chaque flux de main-d'œuvre continuait à alimenter un ou plusieurs autres services. Cette tendance se confirme lorsque l'on analyse la ventilation des ouvriers étrangers jusqu'à la crise de 1921.

Là encore, une certaine dualité permit un équilibre des tâches entre les secteurs proches du feu et les services moins exposés. Les quelques Italiens qui se présentèrent avant décembre 1920, restèrent majoritairement envoyés vers les Hauts Fourneaux (plus de 30 %) mais un quart d'entre eux était dirigé vers les Ateliers et les services du Chemin de Fer qu'ils avaient déjà entrepris de noyauter avant la guerre. Les Italiens en poste recensés par l'usine au 31 décembre 1920 étaient 41,8 % aux Hauts Fourneaux<sup>284</sup> alors qu'ils n'étaient que de 21,4 % en 1919. Dans les courants qui entraient, 60 % des Belges et des Allemands étaient dispersés indifféremment entre les Hauts Fourneaux, les Ateliers et la Charpenterie alors que les rares Polonais reproduisaient le schéma italien d'un noyau consistant aux

---

<sup>284</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Hauts Fourneaux de Joeuf, 1920, série REG <sup>8</sup>/<sub>2</sub>

Hauts Fourneaux (36 %) et de flux secondaires vers les Ateliers et les Chemins de Fer (36 % dans ces deux derniers services.

Seuls les courants de main-d'œuvre coloniale et les Luxembourgeois gardèrent une ligne plus stricte, les premiers en direction de l'Acierie et les seconds en direction des Hauts Fourneaux. Chez les sujets grands-ducaux, pratiquement un ouvrier sur deux se dirigeait vers les Hauts Fourneaux et l'autre moitié du flux était disséminée dans le reste des équipes sans qu'aucun service ne vienne compenser la suprématie du secteur productif. Au coeur de l'usine, on trouvait en décembre 1920, 35,3 % des ouvriers luxembourgeois en poste aux Hauts Fourneaux et deux fois moins aux Ateliers.

Cette répartition relative réussit à se maintenir jusqu'au moment où la série de crises perturba la marche de l'usine. Les facteurs socio-économiques alliés à la mise en place des méthodes scientifiques et rationnelles de travail, introduisirent entre 1921 et 1925 une nouvelle répartition des travaux au sein de l'usine.

- 1921 - 1925

Un premier glissement vers une distribution plus stricte des travaux apparaît dans les chiffres analysés dès 1921. Les années 1921 à 1925 représentent une période charnière entre l'équilibre relatif des premières années après la Première Guerre mondiale et la division plus nette du travail notée dans les dernières années de la décennie.

- Les flux dirigés vers les Annexes

Au cours de ces années il faut noter un maintien des ouvriers français et mosellans qui avaient délibérément quitté les services productifs de l'usine à plus de 70 %. Les Laminoirs reçurent au fil des mois de moins en moins de ces ouvriers locaux (18 % en 1921 contre 11 % en 1925) tandis que les Ateliers et le service Électricité en récupéraient une bonne partie. Même les ouvriers coloniaux désertèrent l'Acierie puisque la part des ouvriers nord-africains affectés à ce service diminua jusqu'à atteindre 58 % et que les Alsaciens allèrent s'embaucher principalement aux Chemins de Fer (33 %) et aux Ateliers (21 %).

Ensuite les flux d'ouvriers belges et allemands continuèrent à se partager entre les services productifs et les secteurs en aval de l'usine. Hauts Fourneaux, Ateliers et Fonderie furent les lieux de destination de  $\frac{6}{10}$  des Belges tandis que 54 % des flux germaniques

étaient aiguillés vers l'Acierie, les Chemins de Fer et les Ateliers. Ces deux nationalités furent acheminées de préférence vers les secteurs Annexes, mais contrairement à leurs homologues français, les ouvriers belges et allemands maintenaient des flux consistants en direction des services productifs.

#### - Les secteurs de la production

Finalement, parmi les anciens courants, seuls se maintinrent à la production les flux d'Italiens et de Luxembourgeois. Les premiers gardèrent de façon immuable les mêmes flux en direction des Hauts Fourneaux et confortèrent leurs positions dans les courants dirigés vers l'Acierie au détriment des mouvements effectués en direction des Chemins de Fers et des Ateliers. Pourtant ces domaines constituaient les points centraux de la distribution italienne dans l'usine. Le reste des courants italiens resta disséminé dans l'ensemble des services. Ce phénomène explique que pour eux, le rapport entre les services Annexes (48 %) et les services Productifs (52 %) de Joeuf était relativement équilibré au cours de ces années à l'instar des Luxembourgeois. Ces derniers furent moins dirigés vers les Hauts Fourneaux (en passant de 48 à 40 %) - même si cela restait leur destination principale - et de plus en plus vers les Ateliers (4 % de Luxembourgeois y étaient dirigés en 1920 et 11 % en 1925).

Chez les sujets grands-ducaux également, un relatif équilibre existait entre les deux grands secteurs de l'usine jovicienne puisque les ouvriers étaient répartis entre les équipes productives (51,2 %) et les chantiers annexes (48,8 %).

Les nouveaux courants de main-d'œuvre recrutés à l'Est furent exclus plus fortement des services Annexes même si les Tchécoslovaques et les Yougoslaves continuèrent à y envoyer un bon tiers d'entre eux. Un Polonais sur deux fut désormais dirigé vers les Hauts Fourneaux tandis que les deux tiers des Russes partaient directement vers l'Acierie ou les Fourneaux.

#### • 1926-1930

A partir de la fin de l'année 1925 et jusqu'en 1930, seuls 40 % des ouvriers français furent dirigés vers les services de Production alors que les flux étrangers continuèrent à s'accroître en fluctuant entre 55 et 60 %. Les trajectoires décrites précédemment furent accentuées et c'est alors que s'affirma la répartition des tâches au bénéfice des courants anciens.

Les  $\frac{8}{10}$  des ouvriers français métropolitains, 60 % des Moselans et 77 % des ouvriers coloniaux furent répartis vers les équipes Annexes accompagnés par les Belges et les Allemands qui s'écartèrent quelque peu des chantiers de la production.

Les Alsaciens, les Italiens et les Luxembourgeois gardèrent l'équilibre entre les deux secteurs comme cela avait été pressenti avant 1914. Dans l'usine, un Luxembourgeois et un Italien sur cinq continuaient à travailler dans le service des Hauts Fourneaux entre 1926 et 1930 et les  $\frac{4}{5}$  restant, avaient investi les Laminoirs (15 % d'Italiens et 16 % de Luxembourgeois), ou un service Annexe (47 % des Italiens et 49 % des Luxembourgeois).

Les pays de l'Est furent en majorité dirigés vers les secteurs en amont de l'usine. 74 % des Polonais, 65 % des Russes et 78 % des Yougoslaves étaient affectés à l'Acierie et aux Hauts Fourneaux.

Ce qui montre bien que la répartition des tâches au sein de l'usine s'est effectuée à plusieurs niveaux. Le flux des ouvriers locaux dont le recrutement s'est effectué immédiatement autour de l'usine était dirigé vers les services loin du feu. Les anciens viviers d'ouvriers étrangers comme les travailleurs frontaliers, les Français issus des régions plus excentrées par rapport à l'usine et les Italiens, gardaient une représentation dans les deux secteurs des forges et la partie Production fut alimentée par les nouveaux viviers de main-d'œuvre apparus à la fin de la décennie.

#### 2.2.2.3.3.3. Les transferts de compétence au sein des usines

Pourtant, si la masse donne une tendance, souvent elle cache des éléments marginaux plus intéressants. Ainsi, ce fut dans cette période 1926-1930 que joua à plein la stratégie des maîtres de forges de placement et de déplacement des ouvriers au sein de l'usine, voire à l'intérieur d'un groupe d'usines et de mines. Le groupe de Wendel est idéal pour cette étude dans la mesure où le réseau d'usines de la Maison pouvait jouer des flux de main-d'œuvre en fonction des besoins. Or, c'est ce qui apparaît à partir de 1925. L'usine de Joeuf, en plus des courants de main-d'œuvre qui se présentaient à l'embauche, connut un regain d'activité au coeur même des installations, par le jeu des mutations d'un service à l'autre ou d'une usine à l'autre. Le recrutement d'ouvriers s'effectuait encore de façon très empirique. Au début de la décennie, le directeur de la Société minière et métallurgique d'Algrange se plaignait que "tous

les ouvriers baptisés « mineurs », sont en réalité peintres, maçons, cochers<sup>285</sup>. Une fois le recrutement effectué, l'ouvrier qui travaillait dans un chantier pouvait très bien se révéler inapte à l'emploi proposé dans la mesure où la qualification de l'ouvrier était mal définie à l'embauche. Plutôt que de perdre du personnel et surtout du temps pour le former, une politique de plus en plus systématique de transfert vers un autre chantier fut appliquée.

Ainsi, jusqu'en 1925-1926, la part des « Mutations » dans les motifs de départ des ouvriers de Joeuf oscillait entre 7 et 8 % suivant les années. En 1926 d'un seul coup, elle doubla passant à 13,5 % puis augmenta légèrement jusqu'en 1930 date à laquelle elle atteignit 15 %.

Il est intéressant de noter que les Français et les Italiens dominent dans ce processus de transfert des ouvriers d'un service à l'autre ou d'une usine à l'autre. Ces deux nationalités représentaient à elles seules, 79 % des mutations effectuées par Joeuf au cours des années Vingt. Chez les ressortissants de ces deux pays, les services Annexes étaient sollicités avant tout (66 % chez les Français et 54 % chez les Italiens). Les ouvriers qui étaient ponctionnés dans les services productifs partaient de préférence vers les "Chemins de Fer" (environ un tiers) ou les services "Divers" (entre 15 et 25 %).

En 1920, les ouvriers qui étaient dirigés vers l'un des établissements de surface du groupe wendélien ne représentaient que 2,3 % des départs de l'usine, en 1925 ils étaient 7 % et en 1930, 14,5 %. Inversement, Joeuf reçut durant la décennie 23 % d'ouvriers venus des usines soeurs de Moselle tandis que Moyeuve-Grande et Hayange introduisirent, ensemble, 56 % des flux envoyés par Joeuf. Les 44 % des courants restants qui quittèrent un service des forges joviciennes concernèrent des déplacements au sein même de cette usine, d'un service à l'autre. Sur 100 ouvriers déplacés entre 1926 et 1930, le service Production en expédia 35 vers les services Annexes et ces derniers lui en renvoyèrent 28 autres. Les autres ouvriers mutés changeaient vraisemblablement de chantier sans quitter l'un ou l'autre des deux grands secteurs ce qui permet de supposer qu'il existait à un niveau encore plus bas que les services, d'autres catégories de flux. Le manque de précision dans ce domaine dans les registres analysés, nécessite de rester à l'échelle des deux grands secteurs de l'usine et de n'émettre que des conjectures à ce propos.

---

<sup>285</sup> A.D.M., 310 M 50, 18 novembre 1921

Pourtant, ces quelques éléments suffisent à montrer qu'au-delà d'une fuite de main-d'œuvre qualifiée vers les services techniques "légers" de l'usine, une partie des mouvements effectués en ce sens le furent à l'initiative des directeurs d'usine dans un but d'efficience et pour utiliser un terme plus contemporain, dans un souci de "management".

Du côté du personnel concerné, des explications d'ordre technique ou de lutte sociale pourraient être avancés, à savoir que le machinisme a permis l'introduction d'ouvriers non professionnels et que cette "dégradation des tâches de fabrication" contraignit l'ouvrier professionnel local à se réfugier dans les services plus techniques. Pourtant une autre série d'arguments peuvent également faire comprendre la désertion des postes en amont de l'usine par les ouvriers français, et leur attribution aux nouveaux courants venus de l'Est.

Ainsi, si la désaffection générale pour certains postes fut notée quelques mois seulement après la reprise des activités de l'usine en 1919, il est sans doute possible que certains paramètres qui avaient jusque-là échappé aux observateurs soient intervenus. "*Il n'y a pas de postulants*<sup>286</sup>", "*Personne ne veut y travailler*" apprend-t-on en lisant les sources patronales tandis que la presse syndicale s'indigne elle, sur les désertions de certains postes qui obligent les patrons à placer des machines là où auparavant il existait des équipes complètes<sup>286</sup>.

Retenir les ouvriers supposait pour les maîtres de forges qu'on développe une politique attractive basée sur une redistribution des salaires et des œuvres sociales plus fournies.

#### 2.2.2.2.3. Les mesures attractives

##### 2.2.2.2.3.1. Le problème des salaires

Parallèlement aux dispositions visant à optimiser l'outil de travail par une meilleure utilisation des installations et une redistribution des tâches, les maîtres de forges furent contraints de compenser la pression qu'ils exerçaient sur le monde ouvrier par une revalorisation des systèmes de paiement. Au cours des années 1920, l'enjeu des revendications d'ouvriers et de la mise en place de la nouvelle usine passa par le problème des salaires. Le comportement

---

<sup>286</sup> E.A.U.S., Versement de la M.D.F., Hauts Fourneaux de Joeuf, 1921, série REG <sup>7</sup>/<sub>2</sub>

des flux ouvriers dans les usines lorraines prend toute sa signification dans les tarifs de paiement pour un travail effectué.

Les barons du fer avaient instauré tout un système d'émoluments au sein de leurs usines et les gains obtenus par les ouvriers variaient non seulement suivant la qualité de l'opérateur mais également d'un atelier à l'autre ce qui donne un premier aperçu sur les stratégies de déplacement dans les services de l'usine.

Avec l'introduction de ces systèmes nouveaux de travail intensif, la question des salaires devint donc prédominante puisqu'il s'agissait de motiver les ouvriers tout en maintenant des prix de revient bas. Le salaire total de l'ouvrier était la somme de plusieurs revenus qui pouvait varier suivant sa position dans l'usine et sa situation familiale.

#### 2.2.2.2.3.1.1. Les aides familiales

En plus des salaires proprement dits, les familles ouvrières percevaient également des aides familiales. A Joeuf, une allocation pour charges de famille était accordée aux ouvriers mariés pour leur épouse et tous les enfants en dessous de 14 ans. Cette allocation fut fixée, au départ, à 0,5 franc par jour de travail de l'ouvrier pour les femmes et les enfants de moins de 14 ans. A Neuves-Maisons, le même tarif fut appliqué. Dans le bassin de Briey, ces barèmes connurent des fluctuations, les maîtres de forges opérèrent par tâtonnement. A Joeuf où les tarifs étaient fixés pourtant depuis 1918, on tenta de supprimer l'allocation de l'épouse tout en portant celle des enfants à 0,65 francs par jour, puis en juin de la même année, on rétablit l'allocation de la femme. Elle fut fixée à un franc par jour de travail du mari dans une proportion maximale de 25 jours de travail par mois. Celle des enfants fut augmentée à 0,80 francs par jour de travail du père avec un maximum autorisé de 20 francs par mois. Puis le mois suivant on se résolut à payer l'allocation de la femme pour tous les jours de travail du mari sans imposer de plafond, ce qui signifia que l'allocation pouvait "*atteindre 31 francs ou même 32 francs par mois*"<sup>287</sup>. Par la suite, à partir de septembre 1921, les allocations familiales furent payées une fois par mois directement dans le bâtiment d'entrée de l'usine. La femme de l'ouvrier ou l'ouvrier lui-même (en dehors de ses heures de travail) pouvait venir percevoir l'argent préparé dans des sachets spéciaux. Comme pour les sa-

<sup>287</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Services Accessoires de Joeuf, 1920, p. 79



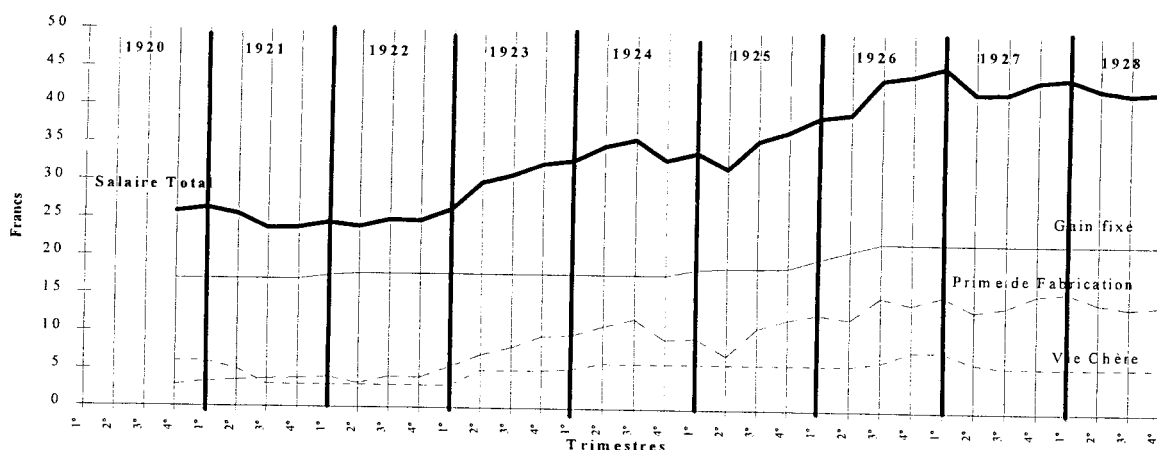
laire, la somme des allocations familiales évolua en fonction de la valeur de l'argent et des hausses du coût des denrées. En 1926, les primes familiales des Forges et des Mines de Joeuf représentèrent 2 642 954,82 francs soit environ 8 % du budget consacré par la firme aux dépenses de main-d'œuvre<sup>288</sup>.

### 2.2.2.2.3.1.2. Les indemnités de vie chère

A titre d'exemple, pour les laminoirs de Joeuf, la courbe du salaire total perçu par un ouvrier cannelure-finisseur de 1923 à 1928, résultait d'un gain fixe de base auquel on rajoutait une prime de fabrication et des primes de vie chère.

D'autres primes pouvaient exister comme celles qui étaient attribuées aux ouvriers stables et que beaucoup d'usines tenaient à favoriser. Ainsi, à Joeuf, en 1926, une "prime aux anciens ouvriers" était attribuée aux mineurs et aux ouvriers de la forge. Le montant global des sommes versées dans ce cadre monta, en 1926, à 252 062 francs pour les ouvriers des usines et 27 274 pour la mine. Ces deux sommes cumulées représentèrent environ 10 % des primes versées par l'usine aux ouvriers ou 1 % des dépenses de main-d'œuvre des mines et forges de Joeuf en 1926.

### Évolution du salaire d'un Cannelure-Finisseur Forges de Joeuf (1920 - 1928)



Sources : E.A.U.S., versement de la M.D.F., Laminoirs des Forges de Joeuf.

Moyeuvre-Grande payait des primes qualifiées de "philanthropiques". A Joeuf, à partir du 12 novembre 1918, une in-

<sup>288</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Services Accessoires de Joeuf, 1927, p. 14

demnité de "*vie chère*" fut payée aux ouvriers. Les jeunes de moins de 18 ans percevaient un franc par jour de travail et leurs homologues adultes touchaient le double. Par la suite, diverses hausses permirent à ces indemnités de suivre la hausse des prix et un redécoupage plus précis des catégories d'ouvriers fut effectué. A compter de février 1919 les jeunes gens de moins de 16 ans touchaient 1,50 franc par jour de travail et ceux de 16 à 18 ans, deux francs, tandis que les aînés percevaient trois francs. Régulièrement, des hausses furent effectuées et les sommes précédentes furent augmentées ou diminuées suivant la situation économique du moment.

Pour donner une idée de l'évolution des salaires journaliers, il faut savoir qu'au cours du premier trimestre 1920, le personnel ouvrier affecté aux Hauts Fourneaux des Forges de Joeuf touchait 15,50 francs alors que l'année suivante au cours de la même période, le gain journalier était monté à 20,23 francs. A cause de la crise de 1921, les salaires furent baissés dans tous les services et au cours des derniers mois de 1921, les ouvriers des Hauts Fourneaux ne purent que 17,36 francs.

D'une manière générale, en tenant compte des hausses des prix et de l'évolution de la valeur monétaire sous l'effet de l'inflation, un des directeurs de chez de Wendel<sup>289</sup> estima en 1929, que par rapport au 30 juin 1914, la moyenne du salaire journalier avait été multipliée par cinq ou six suivant l'âge des ouvriers. Avec la réduction de 20 % de la journée de travail, l'attribution de primes "philanthropiques" et celles d'ancienneté, l'heure de travail en 1929 revenait, selon le dirigeant de l'usine de Hayange, à 6,4 fois celle d'avant-guerre (abstraction faite des cotisations aux diverses caisses).

#### 2.2.2.2.3.1.3. Les nouveaux systèmes de paiement.

Les anciens systèmes de salaires manquaient de souplesse et tendirent à disparaître pour laisser la place au paiement des salaires par l'adjonction de primes. Ce type de salaire permettait d'obtenir un salaire minimal qui pouvait ensuite varier en fonction de l'effort fourni par l'ouvrier. Pour calculer les primes, des études précises furent réalisées par des bureaux spécialisés qui proposèrent des systèmes de paiement dont le plus connu reste le Bedeaux qui découpe le travail en points alloués à chaque minute de travail. Ce système fut mis en place dans les mines mais il en existait d'autres en fonc-

---

<sup>289</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., usine de Moyeuve-Grande, 1929, K 16/3

tion des usines. Un salaire dit de type « Halsey » fut proposé dans certaines firmes tandis que d'autres travaillaient suivant le système « Weir ».

A Neuves-Maisons, le directeur technique avait tenté de mettre en place plusieurs systèmes d'organisation du travail, qualifiés de "méthodiques", spécialement adaptés, selon lui, aux besoins des grandes usines métallurgiques<sup>290</sup>.

C'est ainsi que dans certaines usines du bassin de Nancy, vu la difficulté de trouver, de former et surtout de maintenir les ouvriers spécialisés, certains chefs du personnel "*estiment opportun de revoir (...) une amélioration de salaire à certains O.S. et particulièrement par rapport à la fabrication*" car reconnaissaient-ils, "*le recrutement de spécialistes a été du moins, chez nous, rendu très difficile du fait même de leur rétribution*"<sup>291</sup>.

Le principal danger résidait alors dans le fait que la détérioration du salaire du spécialiste depuis la guerre avait contraint certains d'entre eux à refuser des postes à haut niveau de qualification car la "*différence de rétribution n'est plus un attrait suffisant pour vaincre la disposition naturelle de l'ouvrier à préférer le métier machinal de manœuvre à celui de spécialiste ou premier ouvrier, impliquant plus d'initiatives et de responsabilités*".<sup>292</sup>

Chez de Wendel, François de Wendel avait demandé, dès avril 1921, l'application d'un système de travail au temps de façon à augmenter le rendement des ouvriers. Aux Ateliers, pour les ouvriers travaillant sur les machines-outils, son choix s'était alors porté sur un système du type "Rowan" mais plus élastique. En juillet 1921 cette méthode de travail fut mise à l'étude et en novembre 1921, la

<sup>290</sup> *Le Génie Civil*, Tome LXXIV, feuillet n° 11, 15 mars 1919, n°1909

<sup>291</sup> E.A.U.S., S.M.C.C.N.M., *Note de Service de Neuves-Maisons*, courrier du 2 août 1920

<sup>292</sup> Dans beaucoup d'usines, un système de rémunération propre était établi. A l'usine de Neuves-Maisons, une formule fut élaborée définissant les variables ainsi :

S = Salaire du Spécialiste et M = Salaire du Manœuvre :

or,  $\frac{(S - M)}{M}$  = décroissant depuis 1914. Aux fourneaux  $\frac{(S - M)}{M}$  était passé de 0.93 à 0.23. D'où après 1914,  $\Delta S = \Delta M$  et même souvent  $\Delta S < \Delta M$ . Voyant le risque de découragement du spécialiste face à cette situation, le directeur commença à appliquer la formule :

$$(\Delta S) = \frac{\left[ \Delta M \left( 1 + \frac{S}{M} \right) \right]}{2}$$

méthode entra dans sa période d'application. Au préalable furent effectués de nombreux chronométrages, les machines des ateliers furent étudiées et une organisation fut mise au point. Cette dernière s'effectua par l'établissement de fiches des pièces à usiner et de fiches expliquant le travail à exécuter. Furent mises en place également les bases employées pour déterminer le nombre des heures allouées et des bonis.

D'une manière générale, "*le choix entre les méthodes importe moins que le fait d'en avoir une, qui soit rationnelle, et qui permette surtout d'éviter les conflits, bref qu'il fournisse une base acceptée entre les parties*<sup>293</sup>".

De ce fait, les salaires payés aux ouvriers dès la reprise du travail à l'usine de Joeuf après l'armistice, furent modifiés afin de se conformer aux nouveaux paramètres. Le 1<sup>er</sup> février 1919, les ouvriers des services de fabrication et des services d'entretien furent classés en catégories d'après les emplois qu'ils occupaient ou qu'ils pourraient occuper une fois les installations remises en état et la marche de l'usine assurée<sup>294</sup>. Une prime de présence mensuelle de 6 % fut accordée et rajoutée au salaire fixe. En mai 1919, le prix horaire du travail fut augmenté afin de se conformer à la mise en vigueur de la loi de 8 heures. Quelques mois plus tard, la prime de présence fut supprimée et incorporée directement dans le prix horaire. A cette date, on assista à l'application d'un nouveau tarif de prix à l'heure : "*les ouvriers sont payés selon leur valeur professionnelle*<sup>294</sup>" et furent gratifiés d'une augmentation du salaire horaire.

Ces réajustements étaient bien sûr nécessaires pour suivre les hausses de prix et pallier les conséquences de l'inflation, mais la raison principale reste sans doute la volonté des maîtres de forges d'endiguer la fuite des ouvriers indispensables.

#### 2.2.2.2.3.2. Les œuvres sociales.

##### 2.2.2.2.3.2.1 Les assurances sociales

Ces mesures ne furent pas introduites du seul fait des maîtres de forges mais ces derniers accomplirent une œuvre qui, dès avant la guerre, avait débutée en vue d'apporter des améliorations aux con-

---

<sup>293</sup> DEWERPE (Alain), *op. cit.*, p. 148

<sup>294</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Services Accessoires de Joeuf, 1919, série REG <sup>9</sup>/<sub>2</sub>

ditions de vie des travailleurs. Par cette politique, les barons du fer espéraient se constituer un noyau de travailleurs fidèles à l'entreprise. Après 1918, la politique amorcée précédemment fut continuée mais désormais s'inscrivait dans un cadre législatif défini par l'État. Le vocable "d'assurances sociales" renfermait l'ensemble des systèmes de prévoyance visant à permettre aux ouvriers et à leur famille de se prémunir contre les risques professionnels du travailleur et les aléas de l'existence.

L'assurance obligatoire pour la retraite existait en France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, mais devant l'échec relatif de la loi de 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes, le principe d'obligation n'existait que pour certaines catégories de travailleurs. Pour les ouvriers, il existait un certain nombre de caisses mutualistes et des caisses patronales qui versaient des pensions ou des allocations de retraite. Divers employeurs organisèrent au départ des mises à la retraite volontaires qui au fil des années sont devenues pratiquement réglementaires. Le principe d'attribution reposait, toutefois, sur des conditions d'ancienneté. Avant 1914, certaines usines accordaient des allocations mensuelles de retraite égales à autant de fois un franc que l'ouvrier avait d'années de service. Dans le bassin de Nancy, la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry à Neuves-Maisons effectua des retenues de 2 % sur les salaires des ouvriers et versait pour sa part, également 2 %. Ces cotisations étaient employées à la constitution des retraites obligatoires prévues par la loi de 1910 et les surplus étaient versés à la Caisse Nationale des Retraites qui portait alors ce surplus au compte de l'ouvrier sur un livret individuel. Au Creusot, les ouvriers devaient verser 1 % des salaires perçus jusqu'à un plafond de 6 000 francs, de 1,5 à 2,25 % pour les salaires de 6 000 à 9 000 francs suivant la situation familiale de l'ouvrier et 2 à 3 % pour les salaires supérieurs à 9 000 francs annuels. Là encore, sur les sommes récupérées, la part correspondant aux prescriptions de la loi de 1910 était prélevée et versée à la Caisse nationale des Retraites. Chez Schneider on ajoutait à ces cotisations une majoration à l'ancienneté pour tous les ouvriers présents dans l'établissement à l'âge de 60 ans qui comptaient au moins 10 années de service.

A Joeuf, la retraite était constituée d'abord par des versements obligatoires des assurés, fixés à 9 francs par an pour les adultes, 4,5 francs par an pour les mineurs de moins de 18 ans et de 6 francs annuels pour les femmes. Ensuite outre des versements facultatifs, il

existait une contribution à la charge du patron, égale aux versements obligatoires des assurés.

Au moment de la liquidation de la retraite, l'État ajoutait aux rentes produites par les versements de l'assuré et du patron, une allocation viagère de 100 francs, augmentée d'une bonification de  $\frac{1}{10}$  pour tout assuré ayant élevé au moins 3 enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. En 1926, les Forges joviciennes versèrent 21 642,58 francs auxquels se rajouta le montant des cotisations ouvrières : 4 551,48 francs.

Pourtant, tout au long des années 1920 et jusqu'en 1928, le nombre des membres du personnel hostiles à la loi resta, comme avant 1914, très élevé. En moyenne, plus de 70 % des ouvriers restèrent réfractaires aux dispositions. En 1924-1925, aux Forges de Joeuf, le chiffre s'éleva à 80 % et en 1926-1927 tourna autour de 75 %.

#### 2.2.2.2.3.2.2.2. La question des logements.

Pour pallier le manque d'attrait de certains services et pour enrayer les départs prématurés, la direction de Moyeuivre-Grande proposa "*d'augmenter le nombre des logements affectés au Chemin de fer*"<sup>295</sup>. De toutes les mesures prises par les maîtres de forges, la question des logements fut celle qui s'affirma le mieux comme un moyen de stabiliser les flux ouvriers. Reprenant les bases d'avant-guerre, la politique de constructions d'habitations ouvrières s'efforça, au cours des années Vingt de mieux répondre à ces besoins. La continuité de la politique patronale dans ce domaine est évidente au cours des années 1920, mais désormais la question prend plus d'importance dans la mesure où une main-d'œuvre stable et disciplinée était la condition sine qua non de la bonne application des nouvelles politiques de travail. Les efforts entrepris en ce sens venaient compléter les mesures salariales prises pour les familles.

De la fin de la guerre jusqu'à 1930, les rapports des directeurs d'usine insistèrent sur le fait que seule une habitation était à même de retenir les ouvriers<sup>296</sup>. Le mouvement de va-et-vient de ces derniers était devenu intolérable et constituait aux yeux des directeurs de forges une anomalie "*d'autant plus grave que l'aptitude profes-*

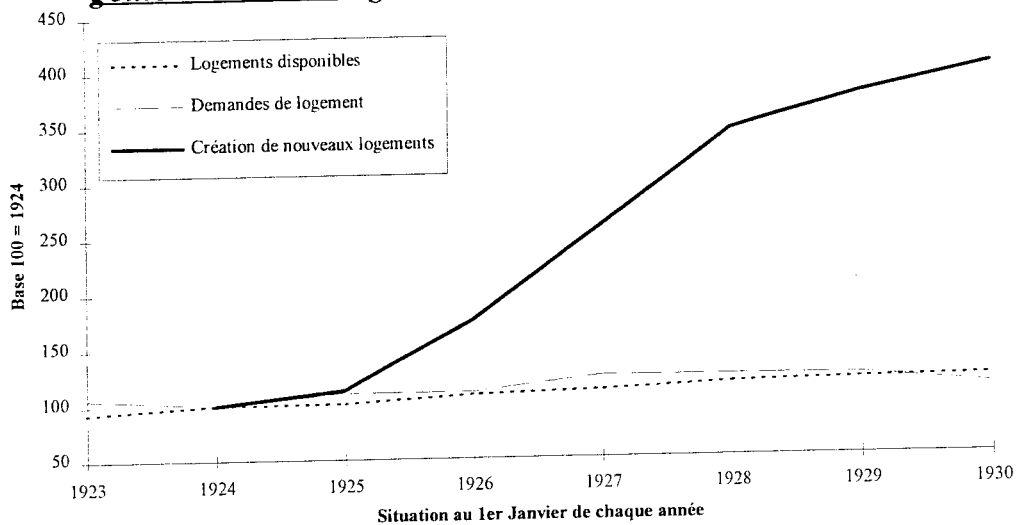
---

<sup>295</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Moyeuivre-Grande 1930, K<sup>17</sup>/<sub>3</sub>

<sup>296</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., voir à ce sujet en particulier les rapports des directeurs de Joeuf dans les versements K<sup>12</sup>/<sub>1</sub>, K<sup>13</sup>/<sub>1</sub>, K<sup>15</sup>/<sub>1</sub> et à Hayange K<sup>12</sup>/<sub>4</sub>.

sionnelle et le dévouement, donc la stabilité sont des qualités indispensables à notre personnel pour atteindre les productions<sup>297</sup>”.

**Indice d'évolution des créations de logements par rapport aux demandes de logements et aux logements existants (Forges de Joeuf)**



*Sources : E.A.U.S., versement de la M.D.F.*

Les efforts consentis par les maîtres de forges furent assez importants dans ce domaine. Le graphique précédent montre que la part des constructions évolua assez rapidement. Même si beaucoup de candidatures ne purent être satisfaites, le nombre des ouvriers logés par la firme augmenta. Ainsi, en 1924 pour l'ensemble du personnel ouvrier de l'usine de Joeuf, il y avait 3,2 ouvriers pour un logement. En 1930, ces proportions baissèrent à 2,9 en 1929 et 2,7 en 1930.

En outre, l'usine s'efforça de loger les ouvriers mariés afin de maintenir un noyau stable.

A Moyeuve-Grande, au 31 décembre 1923, 62,8 % des ouvriers ne se logeaient pas chez de Wendel<sup>298</sup>. Si 5 % des ouvriers étaient propriétaires de leur maison, les 58 % d'ouvriers qui restaient étaient en location soit directement dans le village (44,8 %) soit dans les localités avoisinantes (13,2 %). Les 37,2 % d'ouvriers qui habitaient un logement de l'usine se partageaient entre les pensions de la cantine ouvrière (7,4 %) et les maisons louées par la firme (30 %). Sur 10 ouvriers mariés, environ 4 étaient logés chez les maîtres de forges contre 2 pour les célibataires.

<sup>297</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Service Production de Joeuf, 1926, série K<sup>12/1</sup>, pp. 72-73

<sup>298</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Oeuvres sociales Moyeuve-Grande, 1924, série K<sup>12/2</sup>

Au 31 décembre 1930, la situation avait évolué assez rapidement. 70 % des ouvriers mariés qui travaillaient aux forges de Joeuf furent logés par la Maison contre 45 % pour les célibataires.

Par rapport à la situation d'avant-guerre, la progression des résultats avait été assez importante. Au 30 juin 1914, seul un tiers des familles était logé par la maison. En 1930 il y eut un véritable doublement dans cette usine mosellane.

Ces situations montrent la volonté déterminée des de Wendel de n'accorder des logements qu'aux éléments susceptibles de s'enraciner. R. Schor émet l'idée que l'une des principales causes de l'instabilité des ouvriers lorrains a été le manque de logement et que les flux ouvriers restaient instables parce que les maîtres de forges se débauchaient mutuellement les ouvriers<sup>299</sup>. La part réelle de ces motifs de départ dans les usines étudiées n'a pu être décelée mais le discours patronal et la volonté d'accélérer la construction d'habitations ouvrières semble confirmer en grande partie cette idée. Pourtant, plutôt que de placer l'instabilité de la main-d'œuvre dans une démarche passive, il est probable qu'il existait un faisceau de facteurs convergents qui ont incité les flux ouvriers à continuer à circuler plus ou moins à leur guise.

### **2.2.3. L'ECHEC DE LA STABILISATION DES FLUX DANS LES USINES**

Ainsi encadrés, on aurait pu supposer que les flux de main-d'œuvre qui pénétraient en Lorraine et se dirigeaient vers les bassins sidérurgiques allaient se stabiliser à l'intérieur des usines et se maintenir à leurs postes. Pourtant, la situation telle qu'elle fut analysée au cours des années Vingt montre que le phénomène d'instabilité d'avant-guerre est resté présent. Les mesures prises tant par les autorités civiles que par les responsables d'usines semblent n'avoir joué qu'un rôle secondaire dans la stabilisation des ouvriers. Les séries chiffrées sont formelles sur ce point. Les motifs de cet échec sont de plusieurs ordres. Le cadre législatif présentait des failles dans lesquelles les flux de main-d'œuvre mais également les maîtres de forges se sont engouffrés tandis que les politiques patronales de fixation restèrent peu efficaces face à la mobilité du personnel ouvrier.

---

<sup>299</sup> SCHOR (R.), *op. cit.*, p 227



### 2.2.3.1. Les lacunes de la législation

En ce qui concerne les mesures prises par les autorités pour empêcher les déplacements de la main-d'œuvre, le constat en 1930 fut celui d'un échec relatif. La loi de 1926 qui était censée canaliser les flux et les maintenir sur les lieux de travail où ils étaient nécessaires échoua pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce texte législatif fut adopté à une période où la prospérité économique qui s'était rétablie nécessita avec moins d'acuité l'application d'un tel texte. Les besoins de plus en plus importants en main-d'œuvre expliquent que l'application de la loi fut moins stricte.

Ensuite, la loi du 11 août 1926 s'était efforcée de fixer le personnel ouvrier en impliquant la responsabilité patronale. L'employeur ne devait certes embaucher que les étrangers munis d'une carte d'identité portant la mention "Travailleur" et surtout n'utiliser cette main-d'œuvre que dans une profession précise. Cependant en vertu de l'article 64<sub>b</sub> cette interdiction n'était plus applicable "*si une année s'est écoulée depuis l'introduction du travailleur intéressé*". Ceci explique que dans ce cas, un employeur restait hors d'atteinte de la loi même lorsqu'il faisait appel à un ouvrier étranger pour un travail qui ne correspondait pas à la dénomination de départ. Cette pratique explique qu'au bout d'un an, un transfert de population ouvrière était possible d'un secteur d'activité à l'autre. Comme la plupart des contrats d'ouvriers étaient d'un an, beaucoup d'ouvriers ne prenaient pas la peine de le faire renouveler et choisissaient d'ailleurs travailler ailleurs. Ce transfert d'activité pouvait s'accompagner, en plus, d'un déplacement géographique, dans la mesure où la loi de 1926 ne s'opposait pas expressément à ce que le titulaire de papiers délivrés sur un point du territoire aille travailler n'importe où en France.

Enfin, le texte de 1926 prévoyait des sanctions trop lourdes à l'encontre des infractions constatées. Les tribunaux civils hésitèrent souvent à infliger les lourdes sommes prévues par la loi. "*Les juges ont fait une large application de l'article 463 du Code Pénal sur les circonstances atténuantes*" et ont contribué à rendre moins redoutable aux yeux des employeurs en infraction avec la loi, la perspective d'une condamnation<sup>300</sup>.

---

<sup>300</sup> A.D.M., 310 M 46, Ministère du Travail, Direction générale du Travail et de la Main-d'Œuvre, 4 juin 1938

De plus, les accords passés entre les pays d'émigration et la France avaient - théoriquement - prévu de régler strictement les embauches d'ouvriers par des contrats écrits. Pourtant, bien souvent, non seulement les ouvriers ne respectaient pas leurs engagements mais dans bien des cas, les autorités préféraient fermer les yeux devant les résiliations abusives de contrats.

Ces ruptures des accords intervenaient spontanément lorsque l'ouvrier s'estimait lésé dans ses conditions de travail (par rapport à celles vantées dans les brochures de recrutement). Ainsi les sources<sup>301</sup> citent abondamment le cas d'ouvriers étrangers qui quittaient leur usine pour protester : *“deux italiens ont rompu le contrat de travail qu'ils avaient souscrit avec les Aciéries de Longwy : celles-ci n'en ayant pas respecté les clauses assurant un salaire de 22 francs pour 8 heures de travail tandis que les Italiens n'ont été payés que 13 francs par jour”*<sup>301</sup>. D'autres fois, les ouvriers profitaient uniquement de leur engagement envers une usine pour pénétrer sur le territoire français puis disparaissaient dans la nature. A Knutange, les ouvriers russes posaient d'énormes problèmes à la direction de la S.M.K. parce que sur les convois de main-d'œuvre qui devaient arriver à l'usine seule une partie arrivait effectivement malgré les engagements pris au départ. En 1924, 20 % des ouvriers russes recrutés par l'usine *“tachèrent de se soustraire aux termes des contrats”*<sup>302</sup> pendant le trajet qui les conduisait vers Knutange. La société de Murville de Mont-Bonvillers en Meurthe-et-Moselle devait recevoir au milieu des années Vingt un groupe d'ouvriers italiens porteurs d'un engagement de trois mois à un an. La direction attendit vainement leur arrivée : *“[la plupart] ont quitté furtivement le convoi soit à Pagny, soit à Pont-à-Mousson”*<sup>303</sup>. Ceux qui se présentaient pas *“à l'embauchage ont quitté la région pour une destination inconnue”*<sup>304</sup>.

Plutôt que de sévir systématiquement, les autorités civiles françaises préférèrent souvent fermer les yeux : *“en ce qui concerne l'ouvrier [de l'industrie] qui cherche du travail dans une autre région sans avoir terminé le contrat sur le vu duquel il a été autorisé à pénétrer en France, la Commission Interministérielle Permanente de l'Immigration saisie de la question, a estimé qu'il paraissait inopportun (...) de les mettre en demeure d'achever leur contrat ou de*

---

<sup>301</sup> A.D.M., 310 M 50, 18 juillet 1923

<sup>302</sup> A.D.M., 310 M 50, 22 mars 1924

<sup>303</sup> A.D.M., 310 M 50, 8 mai 1924

<sup>304</sup> A.D.M., 310 M 50, 22 mars 1928.

*quitter le territoire*<sup>305</sup>”. En Moselle, seuls les citoyens allemands firent l’objet de mesures draconiennes. Le préfet de ce département fut formel à cet égard : “*en ce qui concerne les ouvriers étrangers en rupture de contrat de travail (...) seuls les Allemands devront être invités à quitter le territoire (...)*”<sup>305</sup>”.

Pour les autres nationalités, dans la plupart des cas, les rapports de police consultés se contentaient de mettre à l’amende les ouvriers en rupture de contrat. Ainsi, en 1930, la gendarmerie d’Epernay dressa un simple procès verbal à des ouvriers roumains qui se dirigeaient vers Paris nantis de contrats de travail passés dans les minières et les forges d’Auboué, Hayange, Joeuf et Tucquenieux “*mais ne possédant pas de certificats de dégagement*”<sup>306</sup>”, puis les laissèrent continuer leur route. Parfois le ton des rapports est franchement désabusé. Ainsi, lors d’une réunion de la commission permanente de l’office départemental et municipal de placement, M. Daum, le sous-directeur de l’une des plus importantes usines de Lorraine avouait : “*Nous avons recherché, d’accord avec les services du Ministère du travail, à savoir où allait notre main-d’œuvre : il est rare d’y parvenir. Il y en a beaucoup qui partent vers la région parisienne. Nous avons eu des arrivages de Russes et de Polonais qui sont partis à Paris pour être chauffeurs de taxis. Nous n’y pouvons rien !*”<sup>307</sup>.

### 2.2.3.2. *L’usine ne retient pas l’ouvrier*

Cette attitude de la part des ouvriers explique qu’au cours des années Vingt, la plupart des ouvriers qui quittaient l’usine le firent volontairement. Lorsque la conjoncture économique était mauvaise ou que les opportunités d’embauche ailleurs qu’à Joeuf se restreignaient, les ouvriers de Joeuf hésitaient à partir d’eux-mêmes. Ainsi entre 1919 et 1925, les départs volontaires de l’usine ne représentèrent que 35 % des motifs de sortie des Forges de Joeuf. Les mutations, les permissions et les départs prématurés pour le service militaire dominaient largement : l’ensemble de ces départs regroupés sous le vocable de « Départs Naturels » domina largement avec environ 50 % des départs. Au cours de ces premières années de la décennie, les ouvriers qui partaient parce qu’ils *ne se plaisaient plus*

---

<sup>305</sup> A.D.M., 310 M 50, préfet de la Moselle aux sous-préfets, 24 janvier 1928.

<sup>306</sup> A.D.M., 310 M 50, gendarmerie de Châlons-sur-Marne, 29 août 1930

<sup>307</sup> A.D.M.M., 10 M 19, 27 décembre 1926

ou pour trouver du *travail ailleurs* ne représentèrent que 15 à 20 % des départs.

Par la suite, dès l'affirmation d'une reprise économique plus stable au cours de la seconde moitié de la décennie, les départs volontaires dominèrent à nouveau avec 45 % des motifs de sortie tandis que les sorties pour mutations (15 %) et les départs naturels (25 %) reculèrent.

En 1925, l'ouvrier qui *ne se plaisait plus* domina avec 16 % des départs, suivi par ceux qui repartaient pratiquer leur *ancien métier* (10 %). Ces deux catégories et celle des ouvriers partis travailler « Ailleurs » prirent de plus en plus d'importance et en 1928-1929 elles représentaient à elles trois, 45 % des départs de l'usine avec un appoint non négligeable des gens qui estimaient être *mal payés* (1 % des départs en 1921 et 7 % en 1929).

Cette tendance à quitter l'usine volontairement toucha l'ensemble des communautés nationales présentes à Joeuf même si l'intensité dans chacune d'elles restait différente. Les départs volontaires reprirent plus fermement chez les coloniaux, les Mosellans et les Alsaciens que chez les autres Français métropolitains après 1925. Plus le village d'origine de l'ouvrier était éloigné géographiquement de l'usine et plus il avait tendance à quitter l'usine de son plein gré, ne se sentant pas d'attache particulière avec le milieu usinier. Ainsi, si un tiers seulement des ouvriers meurthois avait choisi librement de quitter l'usine, leurs collègues de Moselle les imitèrent plus intensément avec 44 %, les Alsaciens avec 57 % et les quelques Maghrébins avec 77 %. Les Joviciens d'origine partirent surtout pour des affaires militaires (53 % en 1925 et 31 % en 1930) alors que les autres Français qui n'avaient pas de lien direct avec les Forges de Joeuf cherchèrent à améliorer leur sort ailleurs (22 % des Mosellans en 1925 et 17 % en 1930) ou estimèrent ne pas se plaire dans l'usine (entre 75 et 90 % des Maghrébins suivant les années).

A ces différences au sein de la communauté française s'ajoutèrent les diversités des autres nationalités. Les Italiens quittaient majoritairement l'usine de leur plein gré après 1925. 41 % des Italiens étaient déclarés « Partis » contre 51 % des Polonais. Les Italiens et les Polonais ne se plaisaient pas à l'usine (70 % des coloniaux, 25 % des Polonais et 20 % des Italiens). Les retours d'étrangers vers leurs foyers restèrent importants tout au long des années Vingt. Avec les *Permissions*, les *Retours* au pays restèrent appréciables chez les Latins même si la tendance diminuait (les deux

motifs représentèrent 36 % des départs en 1925 et à peine 20 % en 1929).

Autrement dit, les politiques patronales de fixation de la main-d'œuvre ne purent retenir les ouvriers qui, dès qu'ils le pouvaient, décidaient de s'affranchir de la tutelle des maîtres de forges. Les départs volontaires dominèrent largement lorsque le contexte économique devenait favorable. Cette idée que l'ouvrier utilisait l'usine comme une simple étape avant de tenter sa chance ailleurs ou de revenir sur ses pas a été confirmée par l'étude des durées de séjour.

### *2.2.3.3. Faiblesse des durées de séjour*

Deux éléments principaux permettent de rejeter toute idée de stabilité. D'abord, la durée de séjour des ouvriers resta très faible par rapport aux efforts déployés, quand bien même une certaine satisfaction émane des rapports annuels de certains directeurs d'usines. Ensuite, le phénomène de va-et-vient des ouvriers resta très important même si en fin de période la fréquence des séjours multiples sembla diminuer.

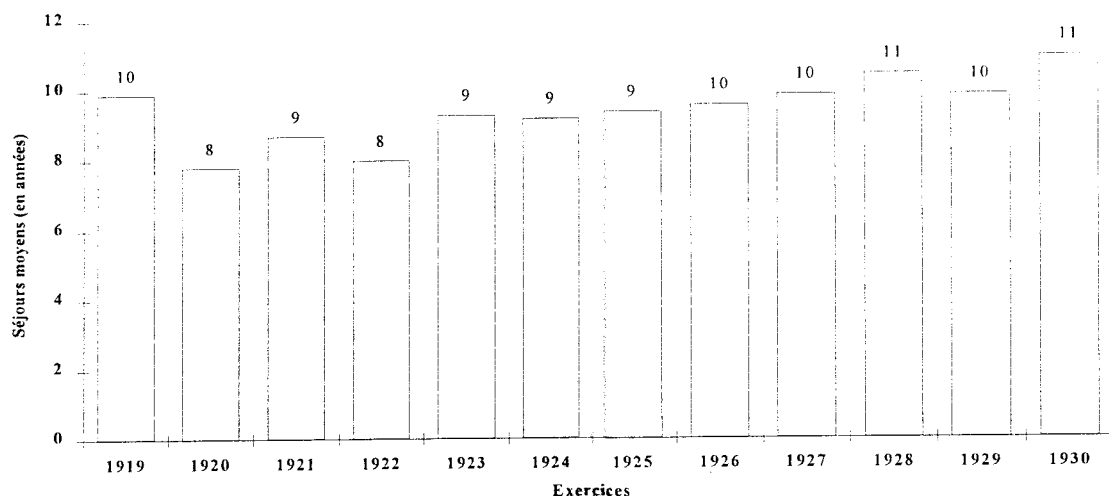
#### *2.2.3.3.1. Les rapports contradictoires*

##### *2.2.3.3.1.1. Les synthèses rassurantes des directeurs*

La lecture des rapports annuels de plusieurs usines lorraines aurait pu donner à penser que la durée de séjour avait augmenté par rapport à la situation d'avant-guerre. La correspondance entre les directions de Joeuf, de Moyeuve-Grande et de Hayange et François de Wendel tendait à donner une image de l'usine où les mouvements du personnel étaient figés à travers des chiffres statiques. Chaque exercice était ponctué par des tableaux statistiques très précis donnant plusieurs types d'indications. En premier lieu étaient affichées les durées de séjour des ouvriers par tranches d'une année, de moins d'un an à plus de 45 ans. Ensuite chaque service était analysé sur le plan des embauches annuelles et celui des départs en cours d'année. En rapprochant les deux types de données puis en les confrontant avec nos propres analyses, à partir des registres d'entrée, il a été possible de montrer une contradiction flagrante dans les données proposées par les responsables d'usines.

Ainsi, la durée moyenne du séjour donnée au cours des années 1919-1930, fluctuait entre 8 et 10 années comme le montre le graphique ci-dessous :

Durées moyennes de séjour proposées par la direction de Joeuf



Sources : E.A.U.S., versement de la M.D.F.REG  $\frac{8}{L_2}$ ,  $\frac{K^8}{L_1}$ ,  $\frac{K^9}{L_1}$ ,  $\frac{K^{12}}{L_1}$ ,  $\frac{K^{13}}{L_1}$ ,  $\frac{K^{15}}{L_1}$ ,  $\frac{K^{16}}{L_2}$ ,  $\frac{K^{17}}{L_2}$

D'après les chiffres avancés par les tableaux officiels de l'usine de Joeuf, si en 1919-1920, 55 % des ouvriers étaient à l'usine depuis plus d'un an au moment du recensement de fin d'année, ils furent, à partir de 1921 plus de 80 % et ces proportions réussirent à se maintenir jusqu'en 1930.

Les directeurs de Joeuf, pour justifier leurs calculs ponctuèrent leurs rapports d'éléments parallèles comme la baisse de l'absentéisme au sein des services de l'usine. A leurs yeux, ce dernier élément justifiait, en partie, l'accroissement de la durée de séjour dans l'usine des ouvriers embauchés. Si 6 % des ouvriers étaient absents tous les jours en 1913, le rapport baissa de moitié environ en 1921, puis tourna autour de 4 % après 1925. D'après les responsables, les primes de présence et d'ancienneté jouèrent en ce sens de façon indubitable<sup>308</sup>.

Avec 8 et 10 années de séjour en 1919-1920 puis 9 et 10,5 années en 1924, Moyeuve-Grande et Hayange avançaient des moyennes de séjour à peu près identiques à celles de Joeuf.

2.2.3.3.1.2. Les plaintes des chefs de service

Pourtant les discours à l'échelle des services de l'usine de Joeuf et les chiffres avancés dans les tableaux *input-ouput* par services contredisent les rapports généraux des directeurs. En 1919, les sorties de l'usine ne représentaient que 43 % des entrées. Dès 1921, ces proportions s'élevèrent à 60 %, puis à 75 % dès 1924 et ne des-

<sup>308</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Bilan annuel Forges de Joeuf - 1927, pp. 2-3

ce qui signifie que le nombre d'ouvriers restant à l'usine à la fin de l'année diminuait régulièrement. Au 31 décembre 1925, seuls quatre ouvriers étaient encore présents sur les 100 qui étaient entrés. Cette tendance à une mobilité exacerbée rejoignait celle relevée officiellement dans les mines par l'Ingénieur en chef des Mines de Nancy qui expliquait que ce genre de constat n'était pas un cas extrême ; "*une mine occupant actuellement 700 ouvriers a reçu fin 1923, 1400 ouvriers italiens ; 40 travaillent actuellement à la mine le 1<sup>er</sup> mai 1924*"<sup>309</sup> .

#### 2.2.3.3.2. La réalité : une instabilité générale

##### 2.2.3.3.2.1. Toutes les nationalités affectées par l'instabilité

Contrairement à cet exemple tiré du monde minier qui incriminait le mouvement immigré italien, le milieu de la sidérurgie vit toutes les couches de la population ouvrière affectées par ce phénomène. Axel Sömme pensait que l'introduction de l'élément polonais dans l'entre-deux-guerres allait permettre une meilleure stabilisation du personnel parce que cette main-d'œuvre "*n'avait pas les mêmes possibilités que les Italiens pour trouver un emploi ailleurs*"<sup>310</sup> . Or, l'ensemble des nationalités qui se présentaient à l'embauche de Joeuf fut touché.

Sur 100 Italiens embauchés en janvier 1920, 44 partirent avant la fin de l'année et en 1924 ils furent 74 % à le faire. Chez les ouvriers notés "*Français*" dans les statistiques internes de l'usine, les rapports furent, pour les mêmes dates, respectivement 68 et 119 %. Pour les Polonais et les autres nationalités arrivées plus récemment sur la scène sidérurgique lorraine les proportions furent également importantes.

##### 2.2.3.3.2.2. Hémorragie d'ouvriers.

Aucun secteur de l'usine, même celui réputé "plus facile", ne put réussir à retenir les ouvriers au-delà d'un certain délai. Certes, les Hauts Fourneaux et l'Acierie rebutèrent les ouvriers qui y travaillaient plus que les autres services, mais l'ensemble de l'usine connut d'incessants mouvements de personnel surtout après 1925.

---

<sup>309</sup> *Revue Industrielle de l'Est*, 10 octobre 1925, n° 1 595, p. 753

<sup>310</sup> SÖMME (Axel), *La Lorraine métallurgique*, Éd. Berger-Levrault, Paris, 1930, 249 p., p. 121

Aux Laminoirs de Jamailles, la lecture des rapports internes des années 1921-1923<sup>311</sup> contraste avec celle des exercices de fin de décennie. Au cours des premières années de travail après la guerre, les équipes d'ouvriers étaient composées, d'après les cadres de l'usine par des "éléments homogènes et stables"<sup>312</sup>. Dans les derniers mois de 1920, à l'Acierie de Joeuf, les travailleurs paraissaient "s'adapter facilement aux conditions de travail"<sup>313</sup> du fait de leur présence plus longue au coeur des installations qu'ils devaient faire fonctionner. Mais cette image idyllique émanant des cadres de l'usine et qui coïncidait avec les synthèses envoyées par la direction, ne dura pas. Après 1925 (parfois plus rapidement), l'ensemble des rapports des usines consultées, se plaignirent du manque de constance de la part de leurs ouvriers. Après cette date, cette plainte devint systématique. "Nous perdons beaucoup de bons ouvriers"<sup>314</sup>, "Beaucoup d'ouvriers maçons et terrassiers partent"<sup>315</sup>, "Beaucoup d'ouvriers déjà anciens nous ont quittés"<sup>316</sup> lit-on jusqu'en 1930 dans tous les secteurs de l'usine.

Cette affirmation est confirmée par l'analyse minutieuse des durées de séjour relevées dans les registres d'embauche. Grâce à cette source, la contradiction apparente entre le discours des responsables et celui des cadres de l'usine a pu être tirée au clair.

D'un côté, effectivement, l'usine ne gardait pas la majorité de ses ouvriers au-delà d'un délai très court mais rien n'empêchait un ouvrier d'acquérir de l'ancienneté dans l'usine en y séjournant à plusieurs dates différentes au cours de son existence pour des motifs divers. La continuité avec les années d'avant-guerre est évidente. Le problème déjà soulevé pour la période avant 1914, revêtit, au cours des années 1920, toute sa signification.

---

<sup>311</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Laminoirs de Jamailles - REG <sup>10</sup>/<sub>1</sub>, Exercices 1921-1922-1923

<sup>312</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Usine de Jamailles, rapport annuel exercice 1921, K <sup>6</sup>/<sub>1</sub>

<sup>313</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., REG <sup>8</sup>/<sub>2</sub>, Services Production de Joeuf, Exercice 1920

<sup>314</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., K <sup>11</sup>/<sub>1</sub>, Services Production de Joeuf, Exercice 1925 - Hauts Fourneaux

<sup>315</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F., Rapports Annuel Patural et Fourneaux de Hayange - K <sup>11</sup>/<sub>2</sub>, 1925

<sup>316</sup> E.A.U.S., versement de la M.D.F. Rapports Annuel Patural et Fourneaux de Hayange - M.D.F., K <sup>11</sup>/<sub>2</sub>, 1926



### 2.2.3.3.3. Essai de quantification

Les résultats tirés des registres d'embauche ne font que confirmer ceux provenant de la vision élaborée au quotidien par les chefs d'ateliers et certains observateurs de l'époque.

Dans les deux cas, il apparaît que les ouvriers, dont la durée de séjour ne dépassait pas plusieurs mois, dominaient dans les courants de main-d'œuvre même si cette affirmation n'a réellement pris tout son sens qu'au cours de la seconde moitié de la décennie. Mis à part les années de crise 1921 à 1923, la circulation des ouvriers s'est opérée à une cadence rapide dès les premiers mois après la relance de l'usine. D'après les coefficients d'instabilité définis par O. Hardy-Hémery, jusqu'en 1925, la mine de Joeuf connut une instabilité plus grande que l'usine. Le coefficient de la mine monta jusqu'à 95 % en 1925 alors que celui de l'usine resta autour de 30 %. Pourtant en appuyant l'analyse sur les durées réelles de séjour, il apparaît que la tranche des durées très courtes (moins d'un an) continuait à dominer au cours des années Vingt.

#### 2.2.3.3.3.1. La conjoncture modulait les temps de séjour

En 1919, la durée moyenne de séjour était inférieure à une dizaine de mois mais doubla au cours des années de marasme. Le phénomène de paralysie des mouvements d'ouvriers au cours des années difficiles s'est confirmé de 1920 à 1924. Tant que la situation économique générale du département de Meurthe-et-Moselle restait incertaine, les flux ouvriers se maintenaient sur place, profitant de la sécurité de leur poste de travail. Ainsi, plus les usines s'enfonçaient dans des difficultés de toutes sortes au cours des premières années de la décennie, et plus les ouvriers patientaient avant de reprendre leurs déplacements. Ainsi, un ouvrier entré en janvier 1921 préférait différer son départ et ne quittait l'usine que 15 ou 16 mois plus tard. Avec l'accentuation de la crise, le travailleur embauché en 1923, déjà échaudé par la succession de récessions et la fermeture des bureaux de recrutement de la plupart des usines, préférait, quant à lui, rester environ 29 mois à Joeuf avant de quitter l'usine. Autrement dit l'ouvrier qui était entré en 1923 au plus fort de la crise ne quittait l'usine qu'en 1925 environ au moment où les affaires commençaient à reprendre. Ensuite, sitôt l'embellie annoncée et la reprise des embauches dans les installations sidérurgiques et les minières

rétablie, l'instabilité reprenait de plus belle et les durées de séjour retombèrent à un niveau très bas.

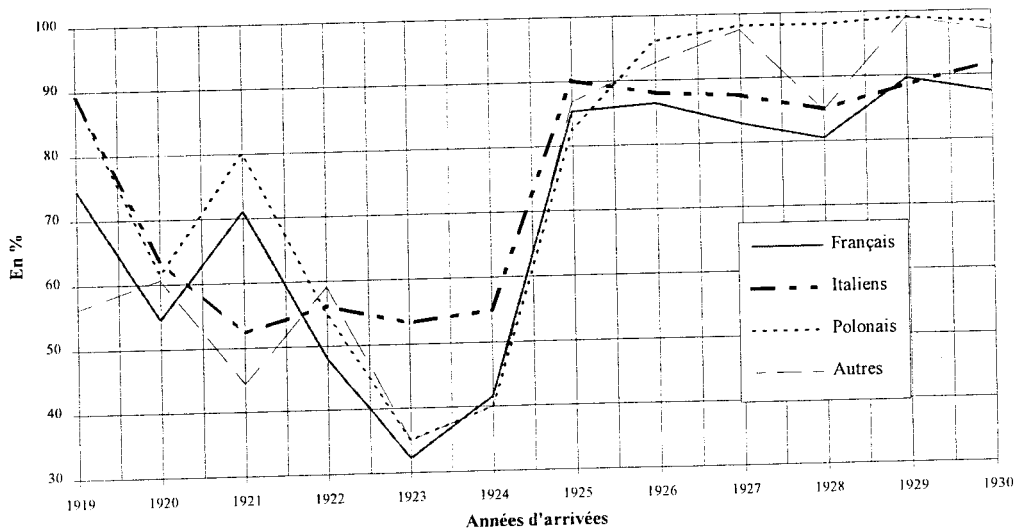
Dès 1925, l'ouvrier qui entrait à l'usine ne daigna rester, en moyenne, que 6,5 mois et tant que la prospérité des affaires obligea les maîtres de forges à maintenir un fort taux de recrutement dans les bassins de Meurthe-et-Moselle, cette moyenne ne dépassa jamais, à Joeuf, les 8 %. Autrement dit, lorsque les difficultés restreignirent les embauches à Joeuf et ailleurs, les ouvriers qui avaient eu la chance d'être recrutés ne firent aucune difficulté pour se maintenir environ une vingtaine de mois sur leur chantier. C'est ce qui a été constaté à Joeuf sur les années 1921 à 1925. Puis une fois que les embauches reprurent de façon plus soutenue, la moyenne du séjour retomba autour de 5 ou 6 mois comme pendant les années 1926-1930. La petite crise de 1928, permit à peine de maintenir les ouvriers plus de sept mois à leur poste. Les demandes de recrutement lancées par les entreprises en tous genres eurent raison des manifestations de sédentarisation enregistrées pendant quelques mois.

#### 2.2.3.3.3.2. Équilibre des comportements

Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il n'épargna aucun groupe d'ouvriers quelle qu'ait été sa communauté d'origine. A cet égard, il convient de distinguer, comme avant la guerre, entre plusieurs tendances. Les ouvriers d'origine française et les frontaliers se comportèrent un peu différemment des autres ouvriers dans la mesure où leur réaction d'attentisme face à la crise fut plus grande. Mais en règle générale sur la décennie, les comportements aboutirent aux mêmes résultats d'instabilité quelles que soient les nationalités.

Dans le graphique ci-dessous a été mis en évidence l'impact des années de crise sur la stabilité des ouvriers. La part des ouvriers restant moins d'un an, baissa de façon probante au cours des années difficiles de 1921 à 1923 puis remonta dès la reprise de l'activité.

Évolution de la part des ouvriers restant moins d'un an  
Forges de Joef - 1919 - 1930



Sources : Registres d'embauche des Forges de Joef (1919-1930)

Il faut noter, en ce qui concerne la communauté italienne, que la part des ouvriers restant moins d'un an n'est jamais passée sous la barre des 50 %, tandis que chez les autres travailleurs, elle a pu descendre en-deçà des 40 % au plus fort de la crise de 1923.

Sous chaque dénomination des nationalités présentées ci-dessus, se cachent des réalités différentes et plus complexes que celles énumérées jusqu'ici. Les courbes précédentes se contentent de présenter les tendances générales pour chaque communauté ouvrière afin de dégager l'instabilité dans ses grandes lignes. Il faut citer ici le cas des ouvriers regroupés schématiquement sous le vocable "Français", mais qui, originaires des colonies, eurent une attitude différente des autres ouvriers de la communauté française. Suivant les années, 90 à 100 % d'entre eux restèrent moins d'un an dans l'usine et quels qu'aient été les aléas de la conjoncture, aucune fixation n'eut lieu dans l'usine.

Le plus important à noter reste que dans la seconde moitié de la décennie, tous les groupes d'ouvriers furent frappés d'instabilité et la part de ceux qui restaient moins d'un an s'est accrue sans cesse, les durées moyennes de séjour évoluèrent considérablement entre les périodes prospères et celles où les affaires se faisaient plus difficilement.

Les coefficients d'instabilité définis par O. Hardy-Hémery ont permis de dégager l'importance de l'instabilité à l'échelle de tous les services de l'usine. Ainsi, dans le Valenciennois, les coefficients

de variation montrent que la population ouvrière de certaines usines pouvait (en théorie) se renouveler complètement en dix ans, tant le rythme des sorties par rapport aux entrées et aux postes à pourvoir était important. En Lorraine, en tenant compte du même mode opératoire de calcul, le renouvellement complet des équipes de travail à Joeuf pouvait s'effectuer environ en trois ans ! Le coefficient d'instabilité, trouvé tout au long des années Vingt, oscillait entre 30,6 et 35,3 %. Ceci tend à montrer qu'effectivement, par rapport à la période d'avant 1914, le renouvellement de la population ouvrière de Joeuf s'est quelque peu ralenti. D'un changement complet des équipes en une année et demie (de 1888 à 1914), on passe à trois ans au cours de la décennie 1920.

Certes, comme pour les années d'avant-guerre, les chiffres avancés sont simplement indicatifs tant les écarts et les dispersions des séries furent importants. Si cette distorsion fut remarquable avant 1925, dans la seconde moitié de la décennie les coefficients de variation prirent des proportions considérables, signe d'un étalement des durées de séjour plus marqué.

Les coefficients de variation de l'écart-type par rapport à la moyenne, qui jusqu'en 1925 étaient de l'ordre de 125 à 140 % dépassèrent 200 % au cours des années 1926-1930, atteignant même 250 % en 1930. Cette dispersion très forte ne s'explique que par une dilatation dans la distribution des durées de séjour. Prouver que la majorité écrasante des ouvriers quittait l'usine avant un an nécessite quelques analyses supplémentaires afin de corriger ces résultats trop globaux.

#### 2.2.3.3.3 Suprémie des durées inférieures à un an

Dans l'intervalle d'une année, la proportion des ouvriers restant réellement douze mois ne représenta qu'une part infime tandis que les séjours de quelques mois, voire de quelques semaines dominèrent et les ouvriers qui quittaient l'usine après un an augmentèrent.

Ainsi, la suprématie du premier mois de séjour ne fut jamais remise en cause. Sur l'ensemble des années Vingt, un tiers des ouvriers partirent avant la fin du premier mois de travail. Cette proportion ne varia pas de façon significative pour la plupart des nationalités. Les courants venus de l'Est européen connurent des taux pouvant monter jusqu'à 62 à 65 % comme chez les sujets de Pologne ou les Tchéco-

slovaques. Pendant les années de crise, de 1921 à 1923-1924, la part des ouvriers restant de deux à six mois augmenta au détriment de ceux qui ne restaient que quelques jours, passant de 10 à 20 %.

Par la suite, de 1926 à 1930, le premier mois de séjour regroupa plus de 40 % des ouvriers avec des pointes à plus de 50 % chez les ouvriers coloniaux, les Alsaciens et les Italiens. Dans les nouveaux courants on pouvait trouver des chiffres au-dessus de 70 %. Parallèlement, les séjours supérieurs à cinq ans - qui étaient de 9,1 % avant 1925 - augmentèrent et passèrent à 13,8 % entre 1926 et 1930.

#### 2.2.3.3.4. Importance du va-et-vient

L'ensemble de ces éléments permet d'apprécier l'instabilité qui régna dans les centres sidérurgiques de Lorraine, en particulier à l'usine de Joeuf. Pourtant cette analyse serait incomplète si aucune explication n'était apportée au décalage trouvé entre les données négatives avancées par les services des usines (qui ne font que confirmer les hypothèses avancées) et l'optimisme affiché par les dirigeants d'entreprises. Il est en effet difficile d'imaginer qu'au sein d'une même entreprise structurée et dirigée par des hommes avertis comme l'étaient les de Wendel, on ait pu laisser se côtoyer des chiffres antinomiques. Une explication à cette contradiction tient au fait que les mouvements de départs des usines se sont bien souvent accompagnés de retour à l'usine après quelques temps passés à l'extérieur.

Outre les permissions officielles autorisées et les déplacements au sein des installations, on relève un important mouvement de va-et-vient de la main-d'œuvre dont la direction a sans doute tenu compte dans le calcul de l'ancienneté.

Ainsi, pour l'ensemble de la décennie, sur environ 11 500 ouvriers recensés, 47 % des ouvriers n'ont jamais effectué plus d'un seul séjour dans l'usine de Joeuf alors que 53 % avaient travaillé déjà au moins une fois à Joeuf avant de partir ailleurs et de revenir. Autrement dit, plus de la moitié des ouvriers entrés entre 1919 et 1930 n'en était pas à sa première embauche dans cette usine. Le mouvement de va-et-vient concerna donc une majorité d'ouvriers et la palette des séjours multiples s'étendit selon les ouvriers d'un simple retour au bout de quelques mois suivi d'un départ définitif, à de fréquents retours dans l'usine.

### Répartition du nombre des séjours à Joeuf (Années Vingt)

Nombre de Sé- jours	En %
Séjour Unique	47,0
2ème Séjour	37,3
3ème Séjour	8,0
4ème Séjour	3,8
5ème Séjour	1,9
6ème Séjour	0,9
7ème Séjour	0,5
8ème Séjour	0,4
9ème Séjour	0,2
10ème Séjour	0,1
11ème Séjour et +	-
<b>Total sur 100</b>	<b>100</b>

*Sources : Registres de recrutement des Forges de Joeuf*

Ces données permettent d'éclaircir les différents mécanismes qui jouèrent sur la stabilité de la main-d'œuvre telle qu'elle avait été abordée par les maîtres de forges. Par exemple, au cours de son premier séjour à l'usine, un ouvrier ne restait, en moyenne, que 14 mois. Cette valeur centrale suppose, bien sûr, toutes sortes de distorsions mais elle donne une idée générale du phénomène. En supposant que cet ouvrier, après son départ, décidait de revenir à Joeuf pendant sept mois, son temps de séjour s'accroissait et passait à 21 mois environ, puis à x mois s'il décidait de retourner une troisième fois à l'usine, etc... Ce qui signifie que le temps de séjour s'allongeait au fur et à mesure que les retours à l'usine augmentaient. Or, l'administration de l'usine de Joeuf tenait compte des services antérieurs à l'usine pour chaque ouvrier (pour calculer les droits à la retraite). Les employés du service du personnel n'avaient qu'à additionner les temps de séjour de chaque ouvrier et ensuite à les comptabiliser dans un tableau général envoyé à la direction. Cette dernière se servait alors de cette synthèse pour déclarer que l'ancienneté des ouvriers était importante. D'où le décalage noté entre l'analyse des registres d'embauche (confirmée par la lecture des rapports des chefs de service) et les conclusions de la direction qui s'attachaient plus au long terme et au vécu de l'ouvrier au sein de l'usine qu'à son comportement immédiat. Cette idée de suivre l'ouvrier dans son cursus a permis de voir qu'il pouvait acquérir de l'ancienneté au fil des ans mais que la réalité des flux de main-d'œuvre dans le court terme était celle d'une très grande instabilité.

Ainsi, le problème de la main-d'œuvre en Lorraine au cours des années Vingt s'inscrit dans une double évolution alliant des aspects déjà relevés avant 1914 et des mutations irréversibles.

D'un point de vue quantitatif, les courants de main-d'œuvre se révélèrent moins dynamiques qu'avant la guerre. Les nouvelles méthodes de travail qui furent introduites depuis la guerre avaient transformé le processus de travail des usines et par là, leurs besoins en hommes. L'outillage s'était perfectionné, la volonté de gérer au mieux les installations dans un souci de meilleure rentabilité s'était accentuée tandis que de nouvelles règles de fonctionnement avaient été édictées. L'ensemble de ces dispositions avaient conduit les responsables d'usine à faire appel, non plus simplement à une main-d'œuvre pléthorique et mal formée, mais à amorcer une sélection qualitative des ouvriers embauchés.

Cette démarche ne doit pas occulter une certaine permanence de la demande en ouvriers. Celle-ci resta relativement importante malgré le ralentissement des rythmes d'arrivée dans les forges lorraines. Les réservoirs de main-d'œuvre sollicités par les maîtres de forges connurent une modification par rapport à la période précédente mais également au cours de la décennie.

Dans ce domaine, l'élément le plus notable fut l'apparition plus soutenue d'une recherche en bras vers de nouvelles zones géographiques. Ainsi, si l'usine avait réussi dans les premiers mois qui suivirent l'Armistice à repartir sur de nouvelles bases grâce à l'appoint presque exclusif des ouvriers locaux, très vite il fallut faire appel à une aide extérieure. Les maîtres de forges firent alors appel à d'anciens partenaires comme les Italiens mais cherchèrent également à nouer des liens avec de nouveaux réservoirs situés plus loin des frontières de l'hexagone.

Les viviers italiens gardèrent une certaine prépondérance dans les courants de main-d'œuvre étrangère recrutés par les Forges de Joeuf. Certaines localités italiennes qui avaient contribué à fournir des hommes aux forges joviciennes avant guerre restèrent présentes au cours de la décennie mais d'autres points de recrutement apparurent simultanément, révélant un glissement des zones d'appel italiennes, déjà noté auparavant. La suprématie de la partie nord de la péninsule fut remise en cause par l'émergence des provinces du Mezzogiorno.

A cette remise en cause de la distribution des points de recrutement à l'intérieur de l'Italie, s'ajouta la présence de plus en plus insistante d'éléments venus d'Europe centrale et de l'Est.

L'augmentation des effectifs recrutés dans ces dernières zones allait sinon remettre en cause la présence italienne, du moins compenser fortement sa régression quantitative. L'affaiblissement de l'élément italien dans un certain nombre d'usines lorraine fut autant le fruit de décisions politiques que des conjonctures économiques générales. Désormais pour beaucoup de communautés étrangères, au paramètre économique de l'immigration s'était ajoutée de façon plus criante la dimension politique.

Face à ces transformations, de nouvelles dispositions furent prises par les autorités françaises pour tenter de contrôler les flux de main-d'œuvre. L'État français ne pouvait supporter une quelconque atteinte à sa souveraineté de la part des gouvernements étrangers. Aussi, dans le souci de protéger la main-d'œuvre nationale autant que pour éviter la formation de groupes incontrôlables, les gouvernants édictèrent-ils une série de mesures de contrôle des courants de main-d'œuvre circulant sur le territoire français.

Ces dispositions alliées à celles des maîtres de forges auraient dû permettre un meilleur encadrement des flux. Or, les courants de main-d'œuvre possédaient leur propre dynamique qui tout en s'adaptant aux conditions imposées par les autorités permettaient aux hommes de garder une certaine indépendance dans leur rythme de circulation. Le profil des courants fut modelé par l'ensemble des décisions prises, mais en réalité la stabilisation des flux, rêvée par les maîtres de forges, ne put être totalement atteinte.

La conjoncture économique des années Vingt modula plus ou moins la cadence des mouvements de main-d'œuvre mais l'immobilisation obtenue était artificiellement entretenue et disparaissait à la moindre occasion.

Au milieu des bouleversements qu'apportèrent les années Vingt, s'était maintenue la tendance à une circulation rapide de la main-d'œuvre.

La crise du début des années Trente allait-elle remettre en cause cette forme particulière d'autonomie ouvrière ?